



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

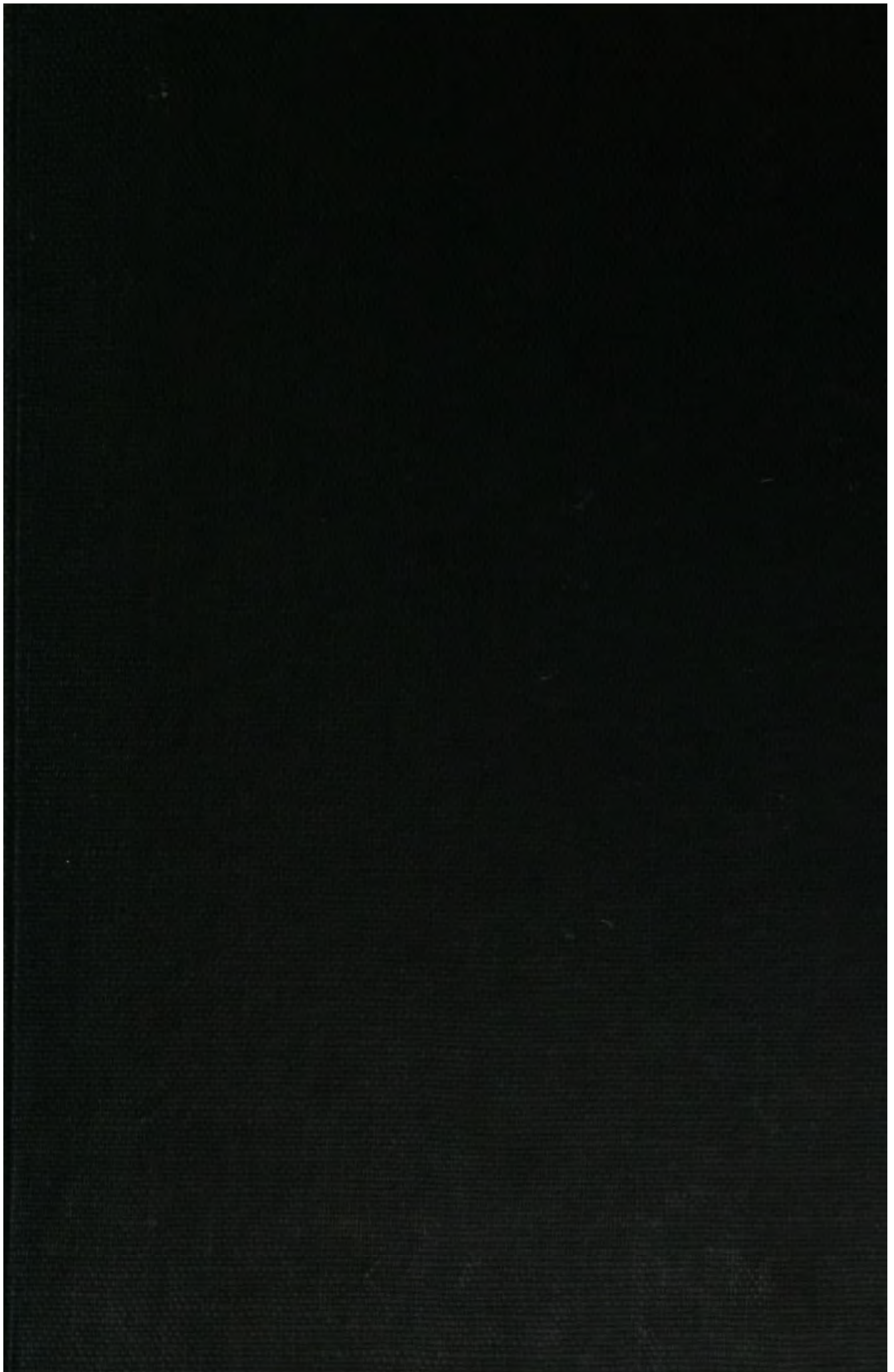
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



~~NS 27 h 6~~



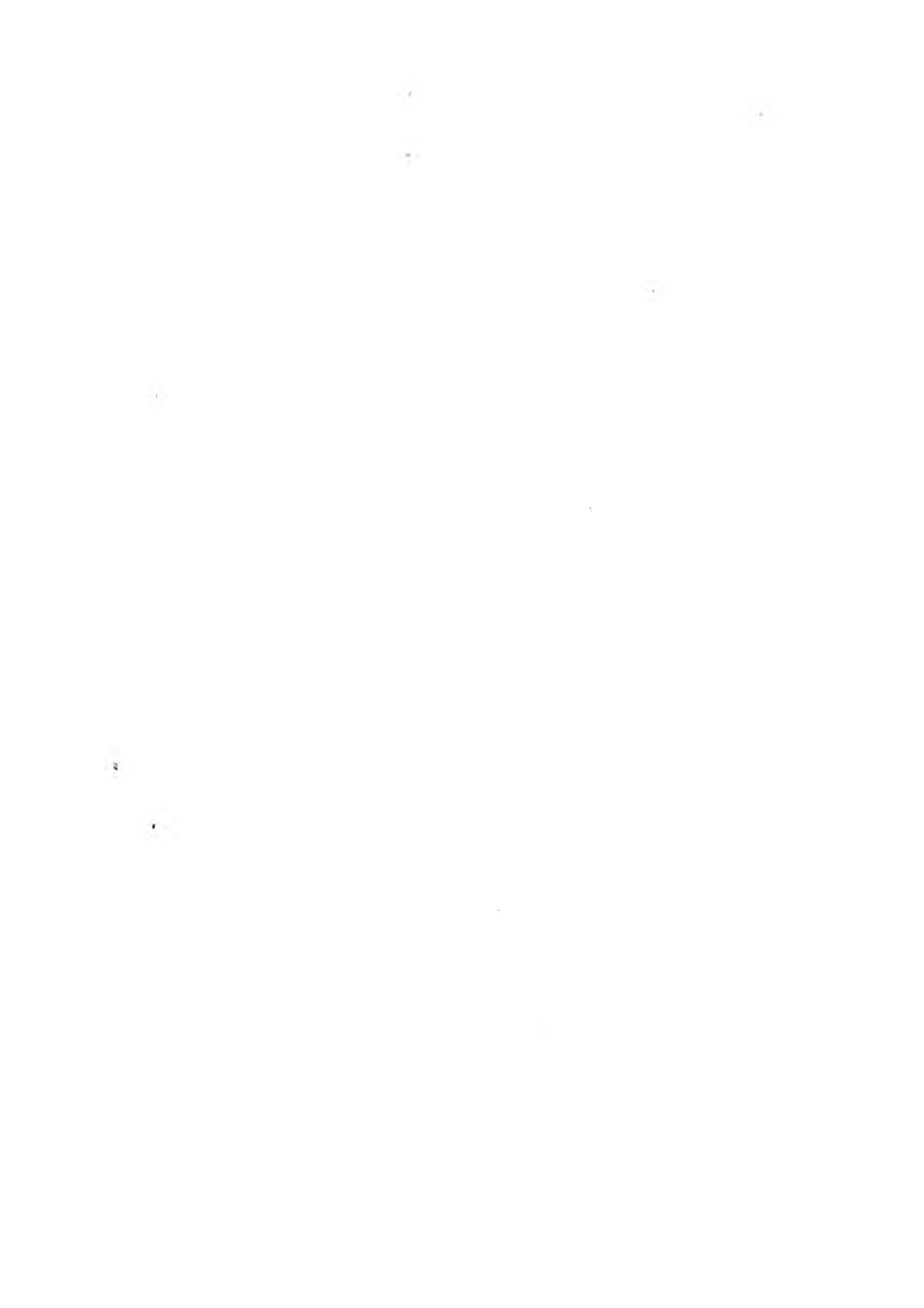
COPY TWO

~~SV 7165 A.2~~

Tr. 44000







*Il a été tiré de cet ouvrage 20 exemplaires sur papier
de Hollande, numérotés 1 à 20.*

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

HONORÉ D'URFÉ





HONORÉ D'URFÉ

PORTRAIT GRAVÉ PAR P. DE BAILLUE

D'après le tableau original de Van Dyck.

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

HONORÉ D'URFÉ

PAR

LE CHANOINE O.-C. REURE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ LIBRE DES LETTRES DE LYON

Avec quatre gravures hors texte



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

—
1910

Tous droits réservés



Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

Copyright 1910 by Plon-Nourrit et Cie.

A DIANE DE CHASTEAUMORAND

Vous souvenez-vous qu'en l'an de grâce 1577, le 16^e de février, par devant maistre Loys Rougier, notaire royal en votre bourg de Saint-Martin-d'Estreaux, un accord fut passé entre haute et puissante dame Madame Diane de Chasteaumorand, et Gilbert et Claude Reure, autrement dits du Coux. Ce Claude Reure était un petit paysan qui, avec sa charrue de bois, déchirait quelques mauvais arpents rocailleux tout là-haut, du côté de Montgardin. Mais cette prédestination secrète, dont le berger Sylvandre nous parle dans l'Astrée, a voulu que de lui descendît, après bien des générations, celui qui un jour écrirait votre vie.

Vous étiez toute jeune alors — seize ans — depuis peu mariée à Monseigneur Anne d'Urfé, bailli de Forez, mais déjà rayonnante d'une chaste beauté. Vous étiez très riche, ce qui, dit-on, est une grande vertu ; d'ailleurs sage, intelligente, un peu lettrée, ferme en vos desseins, libérale, et un de nos beaux esprits foréziens vous appelait « une perle de votre temps, en élégance de perfections désirables aux dames d'honneur ».

Il paraît cependant, Madame, que vous aviez des défauts : après trois siècles et plus, on peut sans doute vous dire la vérité. On vous trouvait volontaire, fantasque, sujette à des coups de tête, et follement idolâtre de votre beauté.

Malgré tout on vous aimait, et les bonnes gens disaient : « Notre chère dame Diane. » De ce lointain passé, vous êtes

la seule dont le peuple de chez nous ait retenu le nom. Quand le dimanche, parée comme une reine, vous assistiez à l'Office de votre paroisse, un murmure discret de sympathique admiration vous suivait jusqu'à la chapelle seigneuriale où vous veniez vous agenouiller, sous le vieux vitrail qui représentait votre sainte aïeule Anne de Chasteaumorand en prières.

Ce livre, quel qu'il soit, je le dois en grande partie aux belles archives où vous rangiez avec tant de soin les documents de votre histoire; il est donc bien juste que je vous en renvoie l'hommage.

O.-C. R.

PRÉFACE

Né au pied du même clocher que Diane de Châteaumorand, petit-fils d'humbles laboureurs qui pendant des siècles ont creusé obscurément leur sillon à l'ombre du château où Honoré d'Urfé a écrit une partie de l'*Astrée*, longtemps cependant l'histoire de Châteaumorand a été pour moi un mystère. On parlait dans le pays d'une race féodale jadis venue du Bourbonnais, à laquelle avait succédé la famille de Lévis, d'un duel sanglant entre un seigneur de Châteaumorand et un gentilhomme du voisinage, de la mort tragique d'une de nos marquises, d'un Lévis exécuté sous la Terreur. C'était à peu près tout ce que la mémoire populaire avait gardé du passé, non sans y joindre des légendes.

Toutefois, de ces vagues souvenirs émergeait le nom moins effacé de Diane de Châteaumorand. Mais comment elle se rattachait à la maison de Lévis, quelle avait été son histoire, quel rapport elle pouvait avoir avec un écrivain célèbre, ni je ne le savais, ni je ne me souciais de le savoir.

Peu à peu ma curiosité s'éveilla et il se fit des éclaircies dans ces ténèbres. En 1888, je publiai dans une revue

locale une *Esquisse historique de Châteaumorand* (1), plutôt mal que bien, avec beaucoup d'inexpérience. Mais j'avais rencontré sur ma route Anne et Honoré d'Urfé, les deux maris de Diane.

Une première vue sommaire des belles archives de Châteaumorand, échappées par grand hasard à la destruction révolutionnaire, me démontra que là dormait, pour une bonne part, l'histoire d'Honoré d'Urfé, absolument inconnue. Je pris la copie ou je fis l'analyse de ces pièces que j'avais la chance d'avoir à ma portée, sous la main, et que l'obligeance de M. Sigisbert Maridet, aujourd'hui propriétaire de Châteaumorand, livrait, sans aucune réserve, à ma discrétion et à ma loyauté.

Puis le cercle de ces recherches s'élargissant, les notes se sont accumulées depuis vingt ans, enrichies de loin en loin de documents nouveaux, biographiques ou littéraires. Cependant, sauf des aperçus sur l'action d'Honoré d'Urfé pendant les guerres de la Ligue, sur la complicité dont il fut soupçonné dans l'affaire de Biron, et sur un conflit avec le maréchal de Saint-Geran, rien encore n'était sorti de ce dossier patiemment recueilli.

Survint l'érection du monument d'Honoré d'Urfé à Virieu-le-Grand, le 20 septembre 1908. Ce petit événement littéraire ayant donné un certain renouveau au nom d'Honoré d'Urfé, rappelé l'attention sur son œuvre capitale, et un instant occupé la presse, des sollicitations amicales, à cette occasion, me sont venues de divers côtés... Et ainsi s'est fait le présent livre, que nous présentons au public avec quelque confiance; car nous savons qu'il a été construit sur de solides assises, sinon avec art, du moins avec soin; avec plaisir aussi.

(1) Tirée à part, à un petit nombre d'exemplaires, sous ce nouveau titre : *Histoire du château et des seigneurs de Châteaumorand*.

Écrit par un compatriote de Diane, dans son pays même, à deux pas de Châteaumorand, ce livre est un peu un enfant de la terre natale. On peut donc craindre que l'auteur, par une pente naturelle d'instinctive sympathie, l'ait tourné en un panégyrique d'Honoré et de Diane.

Il espère ne pas mériter ce reproche. Cette sympathie, il ne la nie pas, et pourquoi s'en défendrait-il ? Il pense en effet et il dira que les travers de Diane ont été exagérés ; qu'Honoré d'Urfé est une très belle et très noble figure de grand seigneur écrivain ; que ses *Epistres morales* sont injustement ignorées ; que l'*Astrée* est une œuvre riche, variée et généreuse.

Ces conclusions et d'autres ne sont fondées sur aucune prévention de complaisance, sur aucun étroit esprit de provincialisme, mais sur la vérité étudiée de bonne foi. Sincèrement, je crois pouvoir dire qu'aucune considération n'a troublé la liberté de mes jugements. Plus sévère que bon nombre de nos critiques, si j'estime l'*Astrée* à un haut prix, je ne regarde pas ce roman fameux comme un chef-d'œuvre. La langue en est trop molle, la casuistique amoureuse trop subtile, les histoires trop prolixes, pour que l'esprit français y reconnaisse un livre définitif.

Cependant ceux mêmes qui, plus difficiles encore, trouveraient l'ouvrage suranné et ennuyeux, devront bien tomber d'accord qu'à tout le moins l'*Astrée* est un *fait* dont l'importance est évidente, marquée par l'extraordinaire vogue de ce roman, par son action directe sur un vaste mouvement littéraire, par son influence sur le commerce de société et jusque sur les mœurs. Cette considération seule justifie la curiosité qui s'attache à l'écrivain. Celui qui a su à ce point s'emparer de son siècle, lui suggérer un idéal nouveau de courtoisie, de bienséance et de moralité, aura toujours droit, même s'il était

IV LA VIE ET LES ŒUVRES D'HONORÉ D'URFÉ

prouvé que son œuvre est médiocre, à une place distinguée dans notre littérature.

Mais l'homme aussi peut arrêter un instant l'historien. Il est vrai que son rôle, faute d'ambition probablement, a été assez modeste. On verra cependant Honoré d'Urfé, sur la fin de la Ligue, lui le dernier dans le Forez, lutter en paladin de l'*Amadis* pour une cause perdue, plus tard intervenir dans des négociations diplomatiques et dans les intrigues des partis, combattre avec gloire sur les champs de bataille du Piémont.

Ce livre se partage en deux parties d'étendue à peu près égale, une partie biographique et une partie littéraire, d'ailleurs entremêlées et soudées intimement; même dans la biographie, l'œuvre de l'écrivain sera souvent rappelée.

Ce mode d'exposition m'a paru le meilleur et même le seul possible, parce que la vie d'Honoré d'Urfé est liée logiquement à la plupart de ses ouvrages. La *Triomphante entrée* est un incident de ses études au collège de Tournon; le *Sireine* est très probablement l'histoire poétique d'une aventure de sa jeunesse, histoire qui se développe et s'épanouit dans l'*Astrée*; les *Poésies religieuses* sont un retour douloureux sur ses déconvenues; les *Epistres morales* sont comme un prolongement des luttes ardentes du ligueur.

Je n'ai eu d'hésitation que pour l'*Astrée*. Interrompre la biographie pendant cinq longs chapitres n'était pas sans inconvénient. Et puis les trois premiers volumes ont paru en 1607, en 1610 et en 1619, le quatrième n'a été imprimé qu'après la mort d'Urfé, le cinquième est de son secrétaire Balthazar Baro. A quelle date mettre l'étude de l'*Astrée*? Il eût donc peut-être mieux valu la rejeter tout à la fin, en l'isolant de la biographie. A raison ou à tort — on en jugera — je me suis déterminé à

l'intercaler aussi dans la vie d'Urfé, vers l'année 1619, c'est-à-dire au moment où paraît la troisième partie, la dernière que l'auteur ait lui-même publiée, et où commence à s'affirmer le succès prodigieux du roman.

Cela dit sur l'ordonnance générale de ce livre, de courtes observations sur les deux parties qui le composent auront leur utilité.

Quand Auguste Bernard, dans *les d'Urfé*, écrivit en 1839 sa notice sur Honoré d'Urfé, il savait de lui peu de chose; ce qui ne l'a pas empêché de trancher avec assurance certaines questions qu'il ne connaissait pas, et de tomber ainsi dans de lourdes méprises.

Depuis Auguste Bernard, si on en excepte les aperçus dont j'ai parlé plus haut, on n'a guère ajouté à cette maigre biographie, et les mêmes erreurs se sont perpétuées, en particulier touchant le mariage d'Honoré d'Urfé et ses rapports avec Diane de Châteaumorand.

En exhumant les informations enfouies dans des ouvrages imprimés, mais la plupart anciens ou rarement consultés, et dans divers documents manuscrits (1), il était facile d'enrichir de faits nouveaux l'histoire d'un homme plus célèbre que connu. Je n'y ai eu d'autre mérite qu'un peu de patience et de ténacité.

Cependant je n'aurais pas repris cette tâche, si je n'avais rencontré des ressources exceptionnelles, un Honoré d'Urfé tout à fait inédit, aux archives de Châteaumorand; mais je ne puis les séparer des archives de Lérans. Les titres de Châteaumorand ont été portés en partie au château de Lérans; dans le département de l'Ariège, où ils sont classés et catalogués sous

(1) On trouvera dans les notes la mention des sources nombreuses que nous avons utilisées.

la rubrique de *Fonds de Châteaumorand*. Ce sont encore les archives de Châteaumorand, mais émigrées sous un autre ciel, bien loin du Forez. Ce fonds a été mis à ma disposition par M. le duc de Lévis-Mirepoix, avec une libéralité dont je lui exprime ma profonde reconnaissance. Sans doute les archives restées à Châteaumorand m'ont donné beaucoup plus que le charrier de Lérant; mais celui-ci n'en a pas moins été pour moi un appoint des plus précieux (1).

En somme, on trouvera ici, non plus des lueurs intermittentes et des renseignements interrompus sur Honoré d'Urfé, mais une biographie suivie, ayant de la consistance et de la continuité (2).

Ce n'est pas que nous ayons cru devoir descendre jusqu'aux actes les plus infimes de sa vie. Tout ce qui est *affaires*, intérêts privés, administration domestique, histoire purement locale, a été volontairement sacrifié, et on n'en a retenu que ce qui pouvait donner une idée de la vie du baron féodal à Châteaumorand et à Virieu, détruire une légende, préciser un point de biographie.

Des faits même plus importants ont été souvent abrégés; car il fallait se restreindre et se souvenir qu'Urfé n'est pas, après tout, de ceux dont les moindres gestes aient un intérêt capital pour la postérité (3).

(1) Les archives de Lérant étant inventoriées et classées, la cote des documents empruntés au *Fonds de Châteaumorand* a été indiquée; ce qui n'a pu se faire pour les archives de Châteaumorand, dont le classement est à peine ébauché. — Les archives de Virieu-le-Grand n'existent plus; l'inventaire dressé en 1625, et que j'ai souvent cité, n'en donne qu'une idée très imparfaite.

(2) Aucune *pièce justificative* n'a été ajoutée à ce volume; mais quelques documents d'une spéciale importance ont été insérés dans le texte même.

(3) Rien n'eût été plus facile que de doubler, de tripler même l'étendue matérielle de ce livre. Nous nous sommes tenu en garde contre cette tenta-

Mais enfin le personnage n'est plus une ombre. On le voit vivre, et pour la première fois il apparaît dans la réalité précise de son existence de soldat, d'homme politique et de gentilhomme. Et pourtant, hélas! combien de lacunes encore, de *trous noirs*, d'années pendant lesquelles il ne nous est pas possible de suivre la destinée de notre héros!

Les érudits nous seront indulgents. Nous osons même espérer qu'ils nous aideront à combler ces lacunes, à corriger aussi quelques erreurs pour ainsi dire inévitables, quand on est en contact avec une multitude de documents, qui, au surplus, n'offrent pas tous des garanties absolues d'exactitude (1).

Pour la partie littéraire, elle ne pouvait se renouveler comme la biographie. Sans doute il nous semble que nous avons examiné avec un peu plus de soin que nos devanciers les ouvrages secondaires d'Honoré d'Urfé, tels que le *Sireine*, les *Epistres morales* et la *Sylvanire*, et nous avons découvert deux opuscules de circonstance, une pièce politique et une sorte d'apologie, qu'on peut avec probabilité lui restituer (2).

Mais l'*Astrée*, la seule de ses œuvres, à vrai dire, dont il ne soit pas permis d'ignorer le titre, a été, depuis soixante ans, admirablement analysée, étudiée sous tous ses aspects. Naturellement ces pages d'excellente critique, qui paraissent avoir presque épuisé le sujet, ont été mises à profit.

Notre travail contiendra beaucoup de renseignements positifs sur l'*Astrée* et très peu de critique.

tion d'épuiser notre dossier, sans omettre cependant aucune particularité véritablement intéressante.

(1) Toute communication (document nouveau ou rectification) serait accueillie avec gratitude, et peut être adressée soit à Saint-Martin-d'Estreaux (Loire), soit à Lyon, 58, rue Pierre-Dupont.

(2) Voir les pages 190 et 195.

Faire la critique d'un livre, du moins dans le sens très étroit du mot, c'est dire que ce livre vaut ou ne vaut pas la peine d'être lu, et apporter les raisons qu'on a ou qu'on imagine avoir d'en parler ainsi. Mais ces raisons sont d'ordinaire subjectives; donc elles ne s'imposent pas, ou rarement, par leur évidence, et il arrive que le même ouvrage, en passant par des mains différentes, est ou exalté, ou traité avec la dernière rigueur.

Précisément l'*Astrée* offre un bon exemple de ces variations et de ces révolutions du goût. Prônée, dédaignée, réhabilitée, elle a connu successivement toutes les vicissitudes. La Harpe aura un souverain mépris pour ce qu'il appelle le " galimatias " de l'*Astrée*, et M. Brunetière la mettra dans le voisinage immédiat de nos chefs-d'œuvre. La scolastique sentimentale de l'*Astrée* dont, pour mon compte, je fais un cas médiocre, en est estimée par d'autres la part la plus originale, la plus profonde et la plus fine.

Voilà pourquoi, tout en disant modestement notre avis, et en l'expliquant de notre mieux, nous avons réduit la critique proprement dite à des jugements assez sommaires.

Considérant avant tout l'*Astrée* comme un fait, mais un fait véritablement décisif dans notre histoire littéraire par son retentissement et ses conséquences, nous avons essayé d'abord de laisser du roman une impression aussi exacte que possible. Le tournant et retournant dans tous les sens, nous avons diséqué, isolé les multiples éléments qui entrent dans la texture de cette œuvre immense et complexe, à la fois roman d'amour, roman pastoral, roman d'aventures chevaleresques et guerrières, roman historique, où des incursions dans la théologie gauloise se mêlent à la psychologie du cœur la plus déliée.

Qu'il soit bien entendu cependant que cette étude ne pré-

tend pas tenir lieu de toutes celles qui ont déjà été publiées. Sur divers points, on lira dans Saint-Marc-Girardin, dans de Loménie, dans M. Abel Lefranc, dans M. Germa, etc., des développements plus amples que les nôtres; car là aussi, il fallait savoir ne pas tout dire.

Mais ce n'était pas assez. *L'Astrée* étant plus intéressante encore par son action littéraire et morale et par sa curieuse destinée que par sa valeur propre, nous avons fait une enquête sérieuse sur l'influence que ce roman a exercée, et enfin nous l'avons suivi dans les bonnes et les mauvaises chances de sa fortune, depuis son apparition jusqu'à nos jours. Cette vue sur " la fortune de *L'Astrée* " sera une des principales nouveautés de notre étude; nous aurons l'occasion d'y produire des témoignages singuliers et inattendus sur l'incroyable engouement dont toute une génération fut prise pour cette pastorale.

Il nous reste à dire un mot sur un point qui touche à notre honneur ou, si on aime mieux, aux convenances de notre profession.

Dans ce livre il sera souvent, très souvent, question d'amour! Qu'y pouvons-nous faire? L'amour, c'est le *Sireine*, et c'est encore la *Sylvanire*, et c'est encore *L'Astrée*, la plus vaste encyclopédie des " accidents d'amour " qui ait jamais été écrite. Thautatès-Amour est le dieu qui mène tout.

Mais voilà, nous dira-t-on peut-être, un étrange sujet pour un homme d'Eglise! Je pourrais répondre que ce sujet, je ne l'ai pas choisi. Si on a bien lu la première page de cette préface, il s'est offert, il s'est presque imposé à moi, et le livre s'est fait tout seul.

• Parlons sérieusement et allons au fond des choses. L'amour qui dans le *Sireine*, la *Sylvanire* et l'*Astrée*, met tout en mouvement, c'est l'HONNESTE AMITIÉ, un sentiment pur, légitime, qui ne sort pas des bornes du devoir. Je conviens cependant qu'il y a dans l'*Astrée* des pages trop libres, des situations plus que délicates. Mais ces endroits sont rares, accidentels, épisodiques.

Au demeurant, la vertu la plus sévère règne aux bords fortunés du Lignon, et l'amour y est fait de délicatesse et de respect. Sylvandre qui, à bien des égards, est le personnage typique du roman, prêche et professe l'idéalisme le plus épuré. Que le léger Hylas s'avise de pousser ses entreprises au delà de ses propos sans conséquence, il trouverait à qui parler, et les sages bergères du pays forézien l'auraient vite renvoyé à sa Camargue.

Que veut-on de plus? et pourquoi nous serait-il interdit de parler honnêtement de choses honnêtes? Ces explications feront sourire les " gens du monde ", tellement tout cela est inoffensif; mais nous croyons qu'elles étaient nécessaires.

Saint-Martin-d'Estreaux (près Châteaumorand),
16 août 1909.

Les *Epistres morales* ont été citées d'après la seconde édition en deux livres, Paris, 1603; on n'a pas eu à citer le troisième livre. Le *Sireine* est cité d'après l'édition " juxte la coppie imprimée chez Jean Micard ", Paris, 1618. L'*Astrée* a été citée d'après notre exemplaire qui, comme beaucoup d'autres, est fort disparate (I^e et II^e partie, Paris, A. Courbé, 1647; III^e,

Paris, La Coste, sans date [1631?]; IV^e, Paris, T. du Bray, 1627; *Conclusion*, par Baro, Paris, A. Courbé, 1637).

Pour ne pas surcharger la fin de ce volume d'un poids énorme de pure érudition, on a pris le parti de joindre les appendices bibliographiques à chacun des chapitres dont ils sont l'achèvement naturel.

Nous avons décrit ou cité plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale de Turin; mais ne sachant pas au juste quels sont ceux qui ont survécu à l'incendie du 25 au 26 janvier 1904, nous parlons de tous ceux que nous avons mentionnés comme s'ils existaient encore.



LA VIE ET LES ŒUVRES D'HONORÉ D'URFÉ

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES INFLUENCES

Naissance d'Honoré Urfé. — Le *Pays de l'Astrée*. — La famille d'Urfé. — Le château de la Bastie. — La bibliothèque de la Bastie. — Le milieu littéraire.

Honoré d'Urfé fut baptisé le 11 février 1567 dans l'église des Accoules à Marseille; il était né probablement le jour même ou la veille.

Le XI février 1567, par moy soubz signé a esté baptisé Honoré, filz de noble prince magnific seigneur Mons^r Durphé et de madame trez redoutée Madame Renée de Savoye, mariés; parrain a esté le magnific seigneur et prince Mgr Honoré de Savoye, comte de Tende, lieutenant pour le Roy de tout ce pays de Provence tant pour mer que par terre, chevalier de l'ordre du Roy, et Mgr Antoyne Scalin des Aymars, baron de Lagarde et chevalier de l'ordre du Roy, général des gallères du dit seigneur ès mers du Levant. R. PLAN, vicarius (1).

(1) Acte cité par M. DE GÉRIN-RICARD, *Anciens registres paroissiaux de Provence* (Bull. hist. et philol., 1898, p. 290 et suiv.). — A. BERNARD (*les d'Urfé*, p. 127) pense qu'Honoré est né en 1568, nouv. style, parce qu'à Marseille on datait encore probablement l'année à partir du jour de Pâques, et que l'édit de 1563-1564, qui fixait le commencement de l'année au 1^{er} janvier pour tout le royaume, n'était pas encore exécuté en Provence. Et il est vrai qu'Honoré, dans ses *Epistres morales*, dit que ses malheurs ont commencé le 1^{er} octobre 1594, et qu'il était dans sa vingt-septième année; or, s'il est né en février 1567, il aurait eu alors vingt-sept ans et quelques mois. Mais nous ne croyons pas que cette manière de parler un peu imprécise puisse décider la question. M. de Gérin-Ricard cite (p. 295) une observa-

Le voyage de Mme d'Urfé dans le Midi fut probablement motivé par une visite aux domaines qu'elle possédait du côté de Nice. Elle séjourna quelque temps à Marseille, chez son frère le comte Honoré ou Honorat de Savoie-Tende, gouverneur de Provence, et y accoucha de cet enfant dont l'entrée dans le monde est annoncée avec tant de magnificence. La naissance d'Honoré d'Urfé à Marseille est donc tout accidentelle : il n'est pas plus Provençal que le maréchal de Villars n'est Bourbonnais pour être né par hasard à Moulins.

Ce n'est pas cependant sans intention qu'Urfé, dans l'*Astrée*, a pris plaisir à rappeler le pays où une circonstance fortuite avait mis son berceau, et qu'il pouvait considérer comme sa demi-patrie. Hylas, le plus original et le plus amusant des héros du livre, est un pur Provençal, un homme de la Camargue; Sylvandre, le platonicien du roman, n'est pas né en Provence, mais il a fait ses études à l'université des Massiliens. La description de la fontaine de Vaucluse, l'expédition du roi Euric au pays d'Arles et diverses aventures transporteront plusieurs fois le lecteur en Provence ou dans les contrées avoisinantes.

Mais la vraie patrie d'Honoré est le Forez ou plutôt la plaine du Forez (1), avec la longue ceinture de collines et de montagnes qui l'enserrent de toute part, ne laissant ouvertes que deux gorges profondes à travers lesquelles, en amont et en aval, se précipite la Loire. D'après une antique tradition, le Forez, avant l'invasion romaine, était un grand lac, qui ne laissait surnager que les écueils d'Isoure et de Montverdun; et la preuve en est que sur le flanc des coteaux on voyait encore, eufoncés à force dans les rochers, les gros anneaux de fer où s'amarraient les bateaux! Mais César ayant fait couper le massif montagneux qui barrait le lac en aval, les eaux s'écoulèrent par cette trouée, laissant à sec une plaine où, des hauteurs voisines, descendirent les bergers ségusiens (2).

tion de M. Timon-David d'après laquelle, à Marseille, « avant comme après 1564, le millésime change invariablement le 1^{er} janvier dans tous les actes paroissiaux ». A Marseille, même avant l'édit royal, l'année commençait donc au 1^{er} janvier et non à Pâques. Par conséquent, Honoré d'Urfé serait bien né en 1567, et non en 1568.

(1) Le Roannais est une région distincte du Forez proprement dit.

(2) *Astrée*, 1^{re} partie, liv. II; Anne d'URFÉ, *Description du pais de Forez*, dans A. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 447. — Honoré d'Urfé dit constamment *ségusien*, au lieu de *ségusiave*.

Honoré d'Urfé a commencé l'*Astrée* par une description de son cher Forez, qui ne manque ni de caractère, ni d'ampleur : « Auprès de l'ancienne ville de Lyon, du costé du soleil couchant, il y a un pays nommé Forests, qui en sa petitesse contient ce qui est de plus rare au reste des Gaules; car estant divisé en plaines et en montagnes, les unes et les autres sont si fertiles et scituées en un air si tempéré, que la terre y est capable de tout ce que peut désirer le laboureur. Au cœur du pays est le plus beau de la plaine, ceinte, comme d'une forte muraille, de monts assez voisins, et arrosée du fleuve de Loire, qui prenant sa source assez près de là, passe presque par le milieu, non point encore trop enflé ny orgueilleux, mais doux et paisible. Plusieurs autres ruisseaux la vont baignant de leurs claires ondes; l'un des plus beaux est Lignon qui, vagabond en son cours aussi bien que douteux en sa source (1), va serpentant par cette plaine depuis les hautes montagnes de Cervières et de Chalmazel jusques à Feurs, où Loire le recevant et luy faisant perdre son nom, l'emporte pour tribut à l'Océan. »

Qu'au nord-ouest de la plaine, au pied des hautes chaumes de Chalmazel et de Sauvain, on découpe un triangle dont les pointes seraient à peu près Montbrison, Feurs et l'Hôpital-sous-Rochefort, et au centre duquel est le château de la Bastie.

C'est le *Pays de l'Astrée*, arrosé par le Lignon qui court dans des vallons tantôt ouverts et tantôt resserrés, ou serpente en rase campagne. Des prairies, de plantureux froments, des bouquets de bois, des clochers qui cherchent les hauteurs, de jolis coteaux adossés aux montagnes du Forez. Le Mont d'Uzore et Montverdun ressemblent à d'énormes écueils solitaires jetés au-dessus de la plaine. Il est facile, l'*Astrée* à la main, de suivre les nonchalantes promenades des personnages du roman, qui cheminent à petits pas de Chalain au couvent des vierges de Bonlieu, de Boën au Pont de la Bouteresse, descendant quelquefois jusqu'à Feurs.

Paysage, il faut le dire, un peu monotone, au-dessous de sa réputation; assez agréable cependant, aux lignes douces, aux horizons reposés. Du prieuré de Montverdun, l'œil peut se

(1) Le Lignon est formé de deux branches principales entre lesquelles, de tout temps, s'est disputée la prééminence. Ne pas confondre le Lignon du Forez, le Lignon *littéraire*, avec le Lignon du Velay.

promener des profondeurs ondulées de la plaine à la butte d'Uzore; pour fond, à droite, la chaîne du Forez, à gauche et très loin, les montagnes du Lyonnais.

Ce morceau de terre, quel qu'il soit, Urfé l'a embelli des illusions de sa jeunesse et des souvenirs de son cœur. Il lui a donné la vie poétique et une célébrité qui a survécu à la vogue de son roman. Il y a mis sa noble chimère de l'amour parfait, il l'a peuplé de bergers délicats et de bergères d'une beauté et d'une vertu idéales. Voici ces fameuses campagnes du Lignon dont l'aspect a bien peu changé depuis trois siècles, le vieux chemin rustique, bordé de coudriers, qui monte du château de la Bastie à la pauvre église de Saint-Etienne-le-Molard, le lit çà et là ensablé du Lignon, ces *crases* qui s'enfoncent brusquement sous la plaine, si favorables à la méditation, ce bois où Céladon dressa la liturgie de son culte, ce sentier fleuri dans lequel Sylvandre expliquait à Phylis les mystères de la chaste union des âmes. Cent fois, de la terrasse du château qui domine les prairies du Lignon, Urfé s'est rempli les yeux et l'imagination de ces tableaux qu'il ne s'est pas lassé de refaire; il a eu ce don bien rare d'associer pour jamais un coin du monde à son rêve.

La famille d'Urfé n'avait pas toujours habité le château de la Bastie et les bords aimables du Lignon. Très longtemps, elle s'était cantonnée dans un château triste de la montagne auquel elle avait donné son nom, et dont les ruines sont appelées dans notre Forez les *Cornes d'Urfé*, à cause de la silhouette bizarre que ses tours déchiquetées dessinent sur le ciel.

Vers 1418, Jean d'Urfé y fut assassiné par ses domestiques, et on vous montrera encore, dans la *chambre du massacre*, des traces de mains sanglantes imprimées sur la muraille! C'est peut-être alors que les seigneurs d'Urfé prirent en dégoût leur froide forteresse, et quittèrent la montagne pour s'établir sur le Lignon, un peu au-dessous de l'endroit où il débouche dans la plaine du Forez. Ils avaient là un château qui peu à peu perdit presque tout caractère féodal pour se transformer enfin en une élégante villa de la Renaissance. Urfé, c'était le nid de l'oiseau sauvage et rapace, le manoir bâti sur le haut plateau pour soutenir un siège et donner la sécurité derrière ses courtines hérissées; la Bastie, c'est la résidence de plaisir, à l'orée de la plaine.

Les commencements de la maison d'Urfé sont très obscurs. Comme la plupart des anciennes races féodales, elle apparaît un jour dans l'histoire, sans qu'il soit possible de dire ni d'où elle vient, ni quelle fut sa première fortune.

La famille prétendait cependant posséder des traditions. Son nom d'une physionomie plus tudesque que française (*Urfé* autrefois *Ulfé* ou *Ulphé*) paraît annoncer une origine germanique. Et en effet d'un Vuif, Wlfe ou Wolf serait sortie une longue lignée d'ancêtres de sang allemand, s'il en faut croire une généalogie qu'on croit être d'Anne d'Urfé ou de Flory du Vent, son secrétaire. D'après La Mure, un Wlphe, dit le Vaillant, selon d'autres un Henry, surnommé le Lion orgueilleux, chassé d'Allemagne et passant dans le Forez avec Louis le Gros, en 1129, aurait épousé Aymée, parente du comte Guy, se serait alors fixé dans le Forez, et y aurait bâti le château d'Urfé (1).

A ces traditions confuses, incohérentes et naturellement suspectes, se mêlèrent des légendes. La plus connue est celle de la dame d'Ulphé, Hermantride, „ qui fist douze enfans d'une ventrée, et les voulant noyer de peur d'estre soupçonnée d'adultère, n'en garda qu'un seul. „

Quoi qu'on pense du berceau de la maison d'Urfé, rien d'abord ne semble la distinguer des autres races chevaleresques du Forez. Sa grandeur commence avec Guichard d'Urfé, nommé en 1410 bailli de Forez, charge qui devint plus tard héréditaire dans la famille, et lui donna le premier rang dans noblesse forézienne. Pierre I^{er} d'Urfé fut grand maître des arbalétriers de France et mourut vers 1444.

Son fils Pierre II d'Urfé, mortel ennemi de Louis XI, grand écuyer de France sous Charles VIII, chevalier des ordres de Saint-Michel et du Saint-Sépulcre, conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes et bailli de Forez, est un des personnages les plus singuliers du quinzième siècle; ses aventures, où il n'est pas toujours facile de démêler la

(1) *Généalogie de la très illustre et très ancienne race des Vuifs, anciennement dits Altorfes, puis Vulphes, Urphlé et maintenant Urphé* (mscrit de la biblioth. de Saint-Étienne); A. BERNARD, *Origine de la maison d'Urfé*, Montbrison (1847), in-8°; HUET, *Lettre à Mlle de Scudéry*, etc. — L'histoire de la maison d'Urfé, dans son ensemble, n'a jamais été écrite; nous avons sur cette famille des notes abondantes.

fable et l'histoire, fourniraient aisément la matière d'un roman.

C'est l'Alcippe de l'*Astrée* (1). Honoré d'Urfé, son arrière-petit-fils, nous représente Alcippe, ancien berger du Forez, aujourd'hui accablé de gloire et d'honneurs, réfléchissant sur la vanité de ces précaires avantages : " Viens çà, Alcippe, se dit-il, quel est ton dessein ? N'est-ce pas de vivre heureux ? Où penses-tu trouver ce bien, sinon au repos ? Le repos, où peut-il estre que hors des affaires ? N'as-tu point encore esprouvé l'inconstance dont elles sont pleines ? Tu as à te garder des amis et des ennemis, et jour et nuict leurs fers sont aiguisez contre toy. Si tu te deffends, quel peut estre ton repos ? Si tu leur cèdes, est-il rien de si misérable qu'un courtisan descheu ? Doncques, Alcippe, rentre en toy mesme, et te ressouviens que tes pères ont esté plus sages que toy. Reviens au lieu de ta naissance ; laisse là cette pourpre et la change en tes premiers habits ; que cette lance soit changée en houlette et cette espée en coultre, pour ouvrir la terre et non pas le flanc des hommes. Là tu trouveras chez toy le repos, qu'en tant d'années tu n'as pû trouver ailleurs. "

Alcippe en effet revint chercher dans le Forez, sur les bords du Lignon, le grand apaisement de la nature, et y épousa la bergère Amarillis. Pierre d'Urfé, après une existence extraordinairement tourmentée, quelquefois d'une moralité équivoque (2), finit sa vie par des fondations pieuses et mourut à la Bastie le 10 octobre 1508.

Son fils Claude d'Urfé éleva plus haut encore la renommée de sa maison, mais d'une autre manière. Pierre avait été avant tout un soldat et même, à certains égards, une sorte d'illustre aventurier qui a réussi. Claude fut plutôt un esprit délié, un diplomate, un fin politique et un beau diseur (3). François I^{er} le nomma ambassadeur à Rome et au concile de Trente transféré à Bologne ; Henri II, membre de son étroit conseil, gouverneur du dauphin et des enfants de France. Par ses lettres patentes du 15 août 1553, il le désigna pour faire éven-

(1) 1^{re} partie, liv. II.

(2) Sur ce point, voir B. DE MANDROT, *le Meurtre de Jean Berry* (*Revue histor.*, t. LXXXVII, p. 225-250).

(3) Habile *in dicendo et peragendo*, dit Papon dans la dédicace à Claude d'Urfé de son : *In sextum Decalogi præceptum*, Lyon, J. de Tournes, 1552, petit in-4°.

tuellement partie du conseil de régence institué auprès de Catherine de Médicis.

Mais ne faisant pas ici l'histoire de la maison d'Urfé, il faut nous contenter d'un aperçu, et passer rapidement sur ces grands aïeux, dont chacun cependant a dû laisser quelque chose de ses qualités dans le caractère d'Honoré d'Urfé. Peut-être pourrait-on dire, si de pareilles déductions n'étaient pas hasardeuses, qu'Honoré doit à Pierre d'Urfé la valeur, la témérité dont il fit preuve sur la fin de la Ligue, et que le ligueur est en germe dans l'aventurier héroïque. Claude d'Urfé, beaucoup plus cultivé, en relations avec les érudits et les poètes de la cour de François I^{er} et de Henri II, amoureux d'art et de beaux livres, a dû léguer à sa postérité cette passion des lettres qui distinguera Honoré et ses frères.

Jacques I^{er} d'Urfé, fils aîné de Claude, a été conseiller d'Etat, chambellan du roi, bailli et lieutenant-général au gouvernement de Forez; moins mêlé d'ailleurs que Pierre et Claude aux affaires générales du royaume.

Les guerres de religion commençaient et les temps devenaient tragiques; dans les terribles journées du 14 et du 15 juillet 1562, plus de huit cents personnes avaient été massacrées à Montbrison par le baron des Adrets et son lieutenant Poncenat. En 1570, Jacques d'Urfé empêcha Coligny de passer la Loire, et il défendit de son mieux le Forez contre les entreprises des huguenots. Il mourut le 23 octobre 1574 au château de Marro, dans le comté de Nice, probablement empoisonné par des habitants de Tende que sa femme avait chassés.

En 1554, il avait épousé Renée de Savoie-Tende, d'une branche légitimée de la maison de Savoie descendue de René de Savoie, et, par sa grand'mère Anne de Lascaris, apparentée à la race impériale des Lascaris qui avait régné à Constantinople. Renée était une femme impérieuse, altière, qui rappela l'humeur belliqueuse de sa trisaïeule Marguerite de Caretto, l'Amazone des Alpes Maritimes. Contre son oncle Honorat de Savoie-Villars, elle revendiqua le comté de Tende avec une hardiesse, une vigueur et une opiniâtreté extraordinaires. Les factions des *Urfatini* et des *Milliavini* ensanglantèrent le bourg de Tende, et les *Urfatini* ayant eu le dessus, la vengeance de

Renée poursuivit les *Milliavini* jusque dans l'Etat de Gênes (1).

Elle avait eu douze enfants de Jacques d'Urfé, six fils et six filles; la destinée de celles-ci n'a pas d'intérêt pour nous. Un des fils mourut jeune. Les cinq autres se succédèrent dans cet ordre : Anne d'Urfé, bailli, lieutenant-général et gouverneur du Forez; Jacques II d'Urfé, qui devint chef de la famille et bailli de Forez, quand Anne eut renoncé au monde et aux honneurs du siècle et fut entré dans les ordres; Christophe, seigneur de Bussy, comte de Pont-de-Veyle et de Châtillon, mort avant le 2 décembre 1597 au service du duc de Savoie; *Honoré*; Antoine, prieur de Montverdun, abbé de la Chaise-Dieu (2) et évêque élu de Saint-Flour. Antoine d'Urfé ne tardera guère à disparaître de la scène, emporté par

Les ardeurs de jeunesse et le cœur généreux (3).

Nous lui devons ici un souvenir, parce que c'est celui de ses frères qu'Honoré a le plus aimé, et que ses idées platoniciennes ont exercé quelque influence sur la théorie de l'amour pur, exposée par Sylvandre dans l'*Astrée*. Et Sylvandre même ne serait-il pas Antoine d'Urfé? Sylvandre a étudié chez les Massiliens : Antoine d'Urfé n'aurait-il point passé sa toute première enfance à Marseille, auprès de son oncle Honorat de Savoie?

Dès l'âge de treize ans, Antoine faisait des vers au collège de Tournon. Il acquit une érudition très étendue; selon Loys Papon, qui l'avait connu et pratiqué, il passa pour un " miracle de son temps en toutes sciences, comme vray filz ayné de l'Anciclopédie "; Antoine ne voyageait pas sans avoir dans son train des chevaux chargés de livres.

En 1592, au milieu du conflit violent des opinions et des

(1) PANNISSE-PASSIS, *les Comtes de Tende de la maison de Savoie*, Paris, 1889, gr. in-4°. — Sur René, chef de la branche, voir A. LEONE, *Renato di Savoia*, Pignerol, 1902, in-8°.

(2) Il eut beaucoup de peine à se mettre en possession de son abbaye. Dans cette affaire, Dom. BRANCHE (*l'Auvergne au moyen âge*, t. I^{er}, Clermont et Paris, 1842, in-8°, p. 290 et suiv.), fait jouer à Honoré d'Urfé un rôle qui appartient à son frère aîné (Voir l'*Hist. de la Chaize-Dieu*, par Dom TIOLIER, dans le ms. franç. 18681 de la Biblioth. nation., f. 141 v° et suiv.).

(3) Tiré de l'épithaphe d'Antoine, par Anne d'Urfé.

armes, Antoine d'Urfé publia deux opuscules qui sont un témoignage intéressant de ses goûts (1).

Dans *l'Honneur*, précédé d'un mauvais sonnet d'Honoré d'Urfé, Antoine fait dialoguer Uranophile et Polémophile. Celui-ci, qui voit sortir de son cabinet d'étude Uranophile rêvant à je ne sais quel problème de philosophie, ne comprend pas qu'il perde son temps à des spéculations d'idéologie : „ Parmi ces cruelles et sanglantes guerres civiles, rien ne sauroit estre plus plus hors de saison que de s'alambicquer le cerveau avec les frivoles, inutiles et chimériques contemplations „, alors que l'heure est à l'action. Mais, si j'ai bien compris, Polémophile et Uranophile sont un seul et même personnage; c'est Antoine d'Urfé, dont l'âme généreuse est disputée entre les paisibles jouissances de l'étude et l'ardeur guerrière qui l'entraîne à prendre parti, malgré son extrême jeunesse, pour la foi menacée par un roi hérétique. A la suite de ce dialogue, qui finit par une discussion abstraite où paraissent Platon et Aristote, on lit une épître d'Antoine à son frère Honoré. Plusieurs, paraît-il, n'approuvaient pas sa prédilection pour les doctrines platoniciennes, et Antoine se plaint à son frère „ de ce malheureux siècle, qui répreuve comme faux tout ce qu'il n'a pas accoustumé d'ouyr, comme si sa cognoissance estoit la règle de la vérité des choses „.

Le dialogue de la *Vaillance* nous a paru moins curieux. Dans la dédicace au duc de Nemours, Antoine dit comment il a été „ meu à intermettre l'estude des sciences, desquelles ce temps n'est aucunement capable, pour rechercher et esplucher les conditions et la nature de la vraie vaillance „.

Polémophile finit par avoir raison d'Uranophile. Antoine Urfé se jeta dans la bataille de la Ligue avec impétuosité.

(1) *L'Honneur, premier Dialogue du Polemophile. Avec deux Epistres appartenantes à ce traicté : l'une, de la preference des Platoniciens aux autres philosophes : l'autre, des degrez de perfection.* Lyon, Jacques Roussin, 1592, in-4°; 4 ff. limin. non ch. et 43 p. Aux p. 31 et 37, sont les deux épîtres annoncées par le titre, et dont la première est adressée au chevalier d'Urfé (Honoré d'Urfé). — *La Vaillance. Second Dialogue du Polemophile.* Lyon, Jacques Roussin, 1592, in-4°; 4 ff. lim. non ch., 32 p. et 2 ff. non ch. — A la suite, pag. séparément, mais avec un simple titre de départ : *Epistre premiere, De la beauté qu'acquiert l'Esprit par les Sciences. A Madame Marguerite de France, Royne de Navarre.* In-4°, 14 p. (Sur la dédicace à la reine Marguerite, voir notre chap. v.)

En 1593, quand bien des volontés fléchissaient sous la fatigue, quand tout doucement son frère aîné se ralliait au roi, on avait fait courir le bruit qu'Antoine, à son tour, n'était pas loin d'abandonner le combat, et il s'en indigne comme d'une injure à son caractère : « J'ay esté, dit-il, tout scandalizé de voir les faux bruictz qui s'estoient espendus de moy touchant le changement du party. Mais en fin je me suis faict cognoistre à mes amy tel que je fus jamais, asçavoir vray catholique et de la Sainte Union; d'où la mort seule me pourra distraire, si les affaires ne prennent aultre cours (1). »

Et ce fut en effet la mort, une mort sanglante, qui le réduisit au silence. Antoine d'Urfé périt à vingt-trois ans, tué d'un coup d'arquebuse sous les murs d'une petite ville du Roannais (2), sans que le destin lui laissât le temps de réaliser sa devise ambitieuse : *Spes, si fata volent*.

Discrètement et sans trop insister, nous avons indiqué ou laissé entrevoir quelques-unes des influences de race qui ont agi sur Honoré d'Urfé et l'ont fait ce qu'il a été.

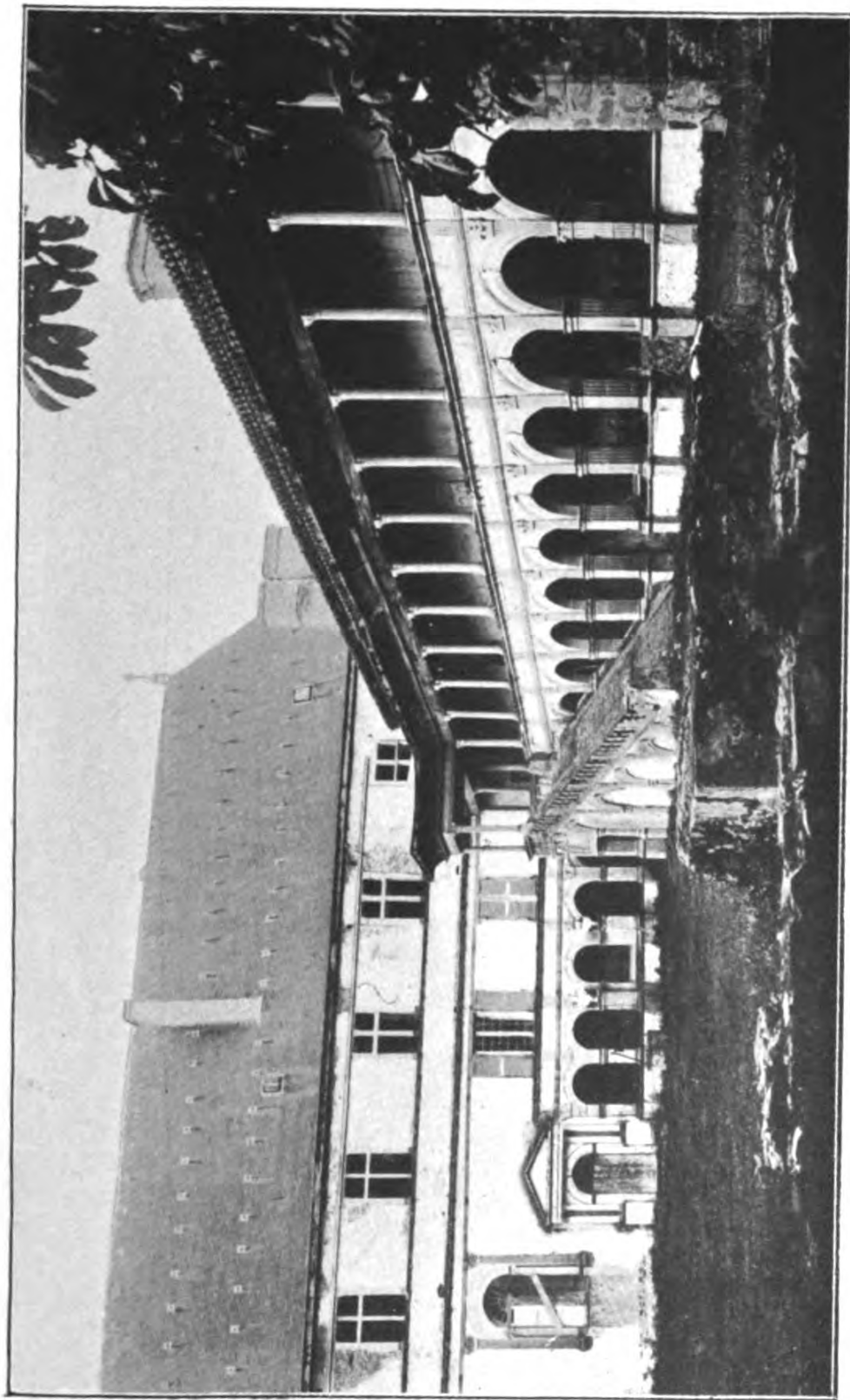
Son long séjour au château de la Bastie, en ces années de l'enfance et de la jeunesse dont les impressions ne s'effacent pas, n'a pu qu'affiner sa nature délicate. Quand on lit l'*Astrée*, on est surpris de voir avec quelle compétence et quelle sûreté les héros du roman apprécient les beaux-arts, et cela est remarquable à une époque où la critique d'art n'existe guère. Mais en vérité Honoré d'Urfé n'avait eu qu'à ouvrir les yeux pour faire son éducation au milieu des splendeurs de la Bastie (3).

Le château, en son ensemble, n'avait pas un aspect imposant. Bâti au quatorzième siècle ou peut-être même avant, peu à peu remanié, puis agrandi et embelli par Claude d'Urfé, il pouvait offenser le goût par la disposition, autour de la cour d'honneur, de bâtiments disparates, sans régularité, dont certaines parties ne semblaient qu'ébauchées. Mais la Renaissance n'a pas créé dans le Forez de morceau plus élégant que la double

(1) Lettre à Brisson de la Chaumette, à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, ms. crit 756.

(2) Voir le chap. III.

(3) Voir une description complète de la Bastie dans G. DE SOULTRAIT, *le Château de la Bastie*, Saint-Etienne, 1886, in-f°. Cf. MARIO PROTH, *Au pays de l'Astrée*, Paris, 1868, in-12, chap. XIV; A. BROUTIN, *Châteaux historiques du Forez*, Saint-Etienne, 1883, 2 vol. gr. in-8°, t. II, p. 9 et suiv.; etc.



CHÂTEAU DE LA BASTIE
A SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD (LOIRE)

Partie de la cour intérieure.



galerie plaquée par Jonyllion, l'architecte de Claude d'Urfé, sur l'aile occidentale.

Au rez-de-chaussée onze arcades ceintrées, du travail le plus fin, séparées par des pilastres cannelés qui se prolongent jusqu'à l'entablement et s'amortissent par des chapiteaux corinthiens. Cinq autres arcades du même style prolongent cette galerie sur l'aile centrale. Au-dessus de cette première galerie se développe une *loggia* à la manière italienne, que soutiennent de légères colonnes cannelées, et dont les solives apparentes étaient autrefois décorées d'entrelacs. Sur cette galerie supérieure, qui conduit à une tourelle à six pans, au toit aigu, s'ouvraient de très belles portes en bois sculpté, avec encadrements de marbre.

On monte de la cour d'honneur à la *loggia* par une rampe portée sur des arcades rampantes que couronne une balustrade ajourée, et cette rampe aboutit à un palier abrité sous un portique corinthien.

Au départ de la rampe, un sphinx de marbre noir s'accroupissait sur un piédestal orné de trophées et portait ces trois mots gravés sur un cartouche : *Sphingem habe domi*. Cette devise énigmatique a donné lieu, si je l'ose dire, à de doctes divagations. M. Emile Montégut croyait avoir, lui, découvert le secret que garde le sphinx de la Bastie. Le sphinx symbolise « l'alliance tacite de l'esprit de la Renaissance et de la religion traditionnelle ». Claude d'Urfé aurait été un esprit complexe, unissant à la foi ancestrale du chrétien le scepticisme de l'humaniste; la devise du sphinx serait l'expression d'un mysticisme tempéré par le doute (1)!... *Credat Judæus Apella!*

Si séduisante que fût cette façade occidentale, la merveille de la Bastie, c'était la fameuse chapelle, « la plus belle de France », selon Anne d'Urfé. Par un contraste singulier, mais qui ne doit pas surprendre au seizième siècle, elle a pour vestibule une grotte d'un art tout païen. Les parois, la voûte, le pavé même sont encore couverts d'un fin cailloutage, sur le

(1) *En Bourbonnais et en Forez*, Paris, 1875, in-12, p. 257. Voir sur le sphinx un article de M. Jos. DÉCHELETTE dans le *Bull. de la Diana*, t. VII, p. 181. — Le sphinx avait été probablement apporté d'Italie par Claude d'Urfé. La devise est un mot bien connu, mais légèrement modifié, de Cicéron.

fond jaunâtre duquel se détachent des animaux, des masques, des figures mythologiques : termes barbus, triton armé de son trident, caryatides en demi-relief; tout cela plus étrange que véritablement beau, mais d'une étonnante perfection de travail.

Entrons dans la chapelle, dans le *sacellum mirabile*, que cependant nous ne décrirons pas. " Pas un coin, pas une place grande comme la main " qui ne fût un chef-d'œuvre, ou du moins un ouvrage d'une maîtrise supérieure. La sculpture, la peinture, la mosaïque, la menuiserie, la marquetterie, la faïencerie, la vitrerie avaient atteint ici le point le plus élevé de la perfection. Hélas! toutes les richesses accumulées dans la chapelle de la Bastie, orgueil du Forez, sont aujourd'hui dispersées, toutes, sauf la voûte aux détails infiniment fouillés, parce qu'il n'a pas été possible de l'emporter! Il s'est trouvé enfin un spéculateur pour dépecer et monnayer ces merveilles.

Bien d'autres choses ont disparu, et le sphinx même n'est plus là pour veiller sur les débris de ce qui fut le château de la Bastie. Mais on peut admirer encore dans le jardin, entre le château et le Lignon, une délicieuse rotonde portée sur des colonnes ioniques accouplées.

Claude d'Urfé, qui ennoblit sa haute fortune politique par le goût intelligent des arts, aima aussi passionnément les beaux livres. Le 29 août 1532, il avait épousé à Nantes Jeanne de Balsac, fille de Pierre de Balsac, baron d'Entragues, et d'Anne Malet de Graville. Une partie de la collection des Malet-Graville passa ainsi aux mains de Claude d'Urfé, qui l'installa dans son château du Forez, et ne cessa de l'augmenter d'exemplaires imprimés et manuscrits.

Au dire du Père Louis Jacob, Claude d'Urfé avait rassemblé à la Bastie 4 600 volumes, entre lesquels étaient 200 manuscrits en vélin revêtus de velours vert (1). Le premier chiffre est peut-être exagéré; mais le second est probablement au-dessous de la vérité, si j'en juge par le grand nombre de manuscrits dont j'ai retrouvé la trace (2).

(1) *Traité des plus belles bibliothèques*, Paris, 1655, in-8°, p. 671. On ne sait dans quelle partie du château était la bibliothèque.

(2) Nous avons fait sur ce sujet des recherches spéciales, dont il pourrait être intéressant de publier les résultats. Sur un des manuscrits de la Bastie, voir notre notice : *Les deux procès de Jeanne d'Arc et le manuscrit d'Urfé*, Lyon, 1894, in-8°, 12 p.

Au dix-huitième siècle, la détresse croissante des derniers descendants de la maison d'Urfé, réduits à faire argent de tout, les obligea à vendre à vil prix cette collection précieuse. Ses restes ont enrichi la Bibliothèque nationale, l'Arsenal et d'autres bibliothèques publiques ou privées, où on peut souvent les reconnaître à la devise UNI, aux armoiries de la famille d'Urfé, ou à leur reliure en velours vert, ornée de massifs ornements de cuivre portant le chiffre de Claude d'Urfé et de Jeanne de Balsac.

Deux surtout des manuscrits de la Bastie sont célèbres. L'un est un inestimable recueil de poésies provençales; l'autre contient la première rédaction du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc et la *seule rédaction française* de son interrogatoire. Seule cette minute française nous a transmis la vivante parole de Jeanne devant ses juges. C'est du manuscrit d'Urfé que nous sont venus tant de mots fermes, hardis, naïfs, d'une langue aisée, franche, populaire, souvent d'une finesse malicieuse, auxquels la récente béatification de la Libératrice a donné une popularité nouvelle (1). Quelques-uns de ces manuscrits, vrais livres de famille, portent des notes sur la maison d'Urfé; tel par exemple le *Roman de Palamon et Arcita et de la belle et sage Emilia*, qu'Anne de Gravelle, par le commandement de la reine Claude, translata du vieil langage en nouveau et en rime. Une main inconnue, celle probablement d'un secrétaire ou d'un chapelain, y a exactement mentionné la naissance des enfants de Claude d'Urfé et de Jeanne de Balsac.

La plupart des manuscrits étaient décorés de miniatures, d'ornements peints, de *tourneures*, de lettres initiales en or et en couleur. Mais un grand nombre de livres imprimés sur vélin au quinzième et au seizième siècle, et enrichis de miniatures, n'étaient pas moins précieux.

La bibliothèque de la Bastie était bien telle qu'on la concevait chez un homme du monde qui aime les lettres, et qui cherche dans les livres tantôt un enseignement, tantôt un

(1) Qu'on me permette ici de rappeler qu'un Forézien, Jean Masson, a publié en 1612 une des premières vies de Jeanne d'Arc, et qu'il semble avoir puisé directement les matériaux de son ouvrage dans le manuscrit de la Bastie. Masson était natif de Saint-Germain-Laval, à 15 kilomètres environ de la Bastie.

délassement. Peu de livres de théologie pure et peu de livres latins; mais de la morale usuelle, de l'histoire, des chroniques en prose et en vers, de la politique, des armoriaux, des traductions d'auteurs grecs, latins et italiens, des légendes, des poésies françaises, des contes, de vieux romans de chevalerie, des pièces facétieuses comme les goûtaient nos aïeux, des compilations à la façon de la *Boucquechardière*, des curiosités comme les *Prophécies de Merlin l'Enchanteur*, etc.

Représentons-nous Honoré d'Urfé, entre quatorze et vingt-deux ans, pendant les loisirs des vacances et les années qui suivirent ses études au collège de Tournon, s'enfermant des heures et des journées dans la *librairie* du château paternel, feuilletant ces livres somptueux, dévorant des yeux ces magnifiques miniatures, mais s'arrêtant aux ouvrages d'histoire, de morale et de littérature, vers lesquels l'attirent ses préférences. Qui donc pourrait douter que ce long commerce avec la bibliothèque de la Bastie ait exercé sur lui une action décisive, et qu'il ait trouvé là, en partie, l'érudition abondante et variée que les " gens de doctrine " goûteront dans les *Epistres morales* et dans l'*Astrée*?

Entre les influences qui ont aidé à la formation de son esprit, ou qui du moins ont été un stimulant du travail littéraire, il faut mettre enfin le milieu exceptionnellement cultivé où il a passé sa jeunesse.

La vie littéraire fut assez intense en Forez dans la seconde moitié du seizième siècle et au commencement du dix-septième, surtout à Montbrison et autour de la petite capitale. Qu'on m'entende bien; je ne veux pas dire que ce mouvement ait eu pour résultat des œuvres fort remarquables : quelques-unes sont dignes d'estime et ne sont pas entièrement oubliées, la plupart sont très médiocres. Mais ce qu'il importe de considérer, ce n'est pas tant peut-être la valeur des œuvres, qu'un certain travail de pensée et de style qu'elles supposent; travail qui tient les esprits en éveil, alimente l'activité littéraire, lui donne un but et lui suggère des moyens nouveaux d'expression.

Peu de provinces de France, au temps d'Honoré d'Urfé, ont été sous ce rapport plus fécondes que le Forez où, de 1560 à 1610 environ, nous pourrions nommer cinquante auteurs dont les ouvrages ont été imprimés. Un grand nombre, il est

vrai, paraissent avoir été de bonne heure presque entièrement déracinés du sol natal, ou n'y sont que rarement revenus (1). Mais d'autres, nés Foréziens, ont été souvent ramenés dans le pays par leurs emplois, leurs affaires, leurs intérêts de famille, ou simplement, comme les Foréziens fixés à Lyon, par les commodités du voisinage (2). La plupart sont restés ou sont redevenus de purs Foréziens.

Du reste, les vides laissés par les absents sont en partie comblés par les aubains qui ont émigré dans le Forez, ou qui ont eu avec lui des relations temporaires (3). Et n'oublions pas que Lyon, une des grandes usines à livres du monde, est tout près, avec ses presses prodigieusement actives, son incessant va-et-vient d'érudits qui y affluent de partout, sa culture qui en fait une seconde capitale intellectuelle du royaume, et qui se propage de proche en proche jusque dans le Forez.

Mais essayons de reconstituer le groupe littéraire forézien avec lequel Honoré d'Urfé, à la Bastie, a été en contact plus direct.

L'exemple lui venait de sa famille même, car il semble que tous ces d'Urfé venaient au monde avec le goût des lettres. On a déjà vu qu'Antoine, à vingt et un ans, écrivait des dialogues pénétrés d'un subtil platonisme dont l'*Astrée* héritera. Christophe d'Urfé tournait très agréablement les vers. Anne d'Urfé, bien qu'il se vantât de n'avoir jamais étudié dans les écoles, rimait dès l'âge de quinze ans " avec autant d'heur et de grâce que gentilhomme de son aage, d'un tel style poétiq et fluide, que l'on ne l'eust peu juger d'aulture que d'un esprit fort avancé en l'estude des bonnes lettres ». Il y a, cela va de soi, grandement à retrancher de ces éloges accordés au grand seigneur par une amitié complaisante.

Les trois Papon, Jean, Loys et Etienne, vivaient dans la familiarité de la maison d'Urfé. Jean Papon, " le grand juge Papon », lieutenant général au bailliage de Forez, longtemps

(1) Loys Buisson, André du Cros, Jean et Papire Masson, Claude Mondain, Jean Palerne, Pierre Paporin, Antoine Popule, etc.

(2) Pierre Allard, Emmanuel Chalom, Jérôme de Chastillon, le Père Coton, Pierre d'Épinac, Jean Girinet, Pierre Girinot, Antoine de Laval, Etienne du Tronchet, Antoine du Verdier, etc.

(3) Gaspard Bachot, Etienne Charpin, Gilbert Damalis, Laurent Joubert, Jean Surrelh, etc.

célèbre par des ouvrages de jurisprudence aujourd'hui hors d'usage, mais qui conservent du prix pour l'historien, serait, dit-on, le druide Adamas de l'*Astrée*; grand caractère en tout cas, qui exerça avec fermeté sa charge dans des circonstances difficiles et parfois périlleuses. Le chanoine Loys Papon, son fils, fut un peu l'oracle du cénacle forézien. Il écrivit des œuvres très profanes pour un homme d'Église, dans une langue étrange, à peine intelligible; vrai poète pourtant, ayant souvent de la verve, de la vigueur, des éclairs, des idées originales et des expressions fortes.

Etienne du Tronchet, dont les *Lettres missives et familières* ont eu tant de succès, et ont presque fondé en France le genre épistolaire, était aussi, quand il venait se reposer dans sa métairie du Gazilhan, un adepte de la petite société lettrée qui fréquentait au château de la Bastie : gens relativement instruits, occupés de vers, de philosophie, de théologie, d'antiquités, touchant à tout, mêlant tout dans leur naïve ardeur. Il faut joindre à cette docte compagnie Jean Perrin, châtelain de Montbrison, qui avait écrit des mémoires sur l'histoire de son temps, Pierre Dupuy, prieur d'Estivareilles et curé de Saint-Galmier, poète à ses heures perdues, et le pieux Gaspard Paporin, chanoine de Notre-Dame de Montbrison, vénéré d'Anne d'Urfé, et encore épris, en ce temps-là, de goûts mondains qu'il devait pleurer plus tard comme un gros péché; mais son vrai péché était de faire de bien mauvais sonnets. Un autre poète, Jean Ducroset, traçait dans sa *Philocalie* une idylle pastorale qui annonçait l'*Astrée* (1).

Antoine et Claude du Verdier étaient Foréziens d'origine. Antoine, nommé en 1580 contrôleur général des finances, habita dès lors Lyon. Il traça son sillon laborieusement, pesamment; mais il eut la chance de publier la *Bibliothèque française*, toujours consultée parce que rien encore n'a remplacé ce livre utile, indispensable même, auquel doit nécessairement recourir celui qui s'intéresse à l'histoire de nos vieux écrivains. Antoine du Verdier visita la bibliothèque de la Bastie, où il releva les titres de quinze manuscrits, et copia cinq sonnets de la *Diane* d'Anne d'Urfé, qu'il a imprimés dans sa *Bibliothèque*. Claude, son fils, avait probablement connu Honoré

(1) Nous en parlerons avec détail dans le chapitre suivant.

d'Urfé au collège de Tournon; il revenait fréquemment dans le Forez, ayant des biens et une agréable résidence à Valprivas, dans la montagne forézienne.

On doit encore compter, parmi ceux qui ont reçu l'hospitalité à la Bastie et qu'Honoré d'Urfé a pu y voir, le poète Antoine Gaignieu, Antoine Chalom, official de Lyon, né à Cervières, non loin du château d'Urfé, et Pierre d'Epinaç, archevêque de Lyon, le cerveau pensant et la tête agissante de la Sainte Union, où on retrouve partout son influence, sa direction et sa parole.

La Roue, médecin d'Anne d'Urfé, et Flory du Vent, son secrétaire, appartiennent au cercle tout à fait intime et domestique du château de la Bastie.

Voilà des ressources de vie intellectuelle telles que bien peu de jeunes gentilshommes vivant à la campagne, au fond de leur province, auraient pu en trouver autour d'eux. A la Bastie, à Montbrison, chez les d'Urfé et dans leur entourage, on s'intéressait donc aux choses de l'esprit, on causait, on écrivait. Honoré d'Urfé, avec son intelligence précoce, dut se mêler de très bonne heure à ce petit mouvement de littérature locale, et ainsi peu à peu s'éveilla en lui la vocation littéraire.

CHAPITRE II

L'ENFANCE ET LA PREMIÈRE JEUNESSE

Enfance heureuse. — Le chevalier de Malte. — Au collège de Tournon : la *Triomphante entrée*. — Retour à la Bastie : le *Triomphe d'Amour*. — Première ébauche de l'*Astrée*.

Description de la " Triomphante entrée " .
Description de la " Philocalie " de Jean Ducroset.

Honoré d'Urfé a passé son enfance au château de la Bastie (1), où probablement il eut pour précepteur Flory du Vent, archiviste des d'Urfé, dont il connaissait l'histoire mieux qu'eux-mêmes.

Bien que les temps fussent troublés, et qu'on vît souvent des bandes de religionnaires traverser le Forez, ce furent pour l'enfant, encore insouciant, des années heureuses, dont plus tard il évoquera la mémoire avec une émotion sincère. Que de fois, " quand l'innocence de son âge le laissoit jouir de soy-mesme ", il a parcouru ces campagnes baignées par le Lignon, qui lui paraissaient et lui paraîtront toujours les plus belles du monde, parce qu'en effet elles étaient les plus belles à son cœur attendri. Son horizon, comme celui des pasteurs de l'*Astrée*, avait pour bornes Montbrison, Feurs et le vieux château d'Urfé où, dans la belle saison, la famille faisait quelque séjour, près de l'ombre des ancêtres qui avaient habité ce sauvage manoir. Il me plaît d'imaginer que plus d'une scène rustique de l'*Astrée* a été vécue par Honoré, et n'est qu'un souvenir un peu arrangé de sa vie d'enfant.

(1) Deux mandats de paiement de la Chambre des comptes de Turin, de 1576 et 1582, en faveur du *Contino d'Urfé*, page d'honneur de la cour de Savoie, ne concernent pas Honoré d'Urfé, mais son frère Jacques, qui fut élevé à la cour des ducs de Savoie.

Telle est la jolie scène du cerisier (1). Ce jour-là Hylas, le berger le plus spirituel du pays de l'*Astrée*, a promis de conter une histoire, et quand Hylas a promis une histoire, on sait qu'on ne s'ennuiera pas. Mais il faut trouver un endroit bien frais, à l'abri des rayons du soleil. Sylvandre avise la source d'un ruisseau qui babille sur le gravier; chacun trempe ses mains dans la fontaine, hors Sylvandre qui a grimpé sur un cerisier, d'où il jette des branchettes chargées de fruits. Les cerises croquées, non sans de petits manèges d'innocente galanterie, et tout le monde enfin bien assis, Hylas commence son histoire. Ne reconnaît-on pas là, et dans cent autres endroits de l'*Astrée*, quelque chose de vrai, de senti, cette vivacité et cette fraîcheur qui n'appartiennent qu'aux premières impressions de la vie?

Mais ces délicieuses promenades à travers le pays arrosé par le Lignon n'étaient que les délasséments du travail; après une course folle jusqu'au vieux saule creux où Céladon et Astrée déposeront leurs messages, Honoré revenait à ses cahiers et à ses livres. Au contact des trésors d'art et de littérature accumulés à la Bastie par Claude d'Urfé, et de la société cultivée qui fréquentait au château, son intelligence peu à peu s'avivait et mûrissait (2).

Cependant les enfants de Jacques d'Urfé étaient nombreux. Tant de fils et de filles à pourvoir, c'était une lourde charge pour la famille, riche sans doute, mais déjà accablée de dettes. On décida donc qu'Honoré entrerait dans l'ordre de Malte, et qu'Antoine, son plus jeune frère, serait d'Eglise.

Honoré avait à peine treize ans lorsque, pour obéir à la volonté impérieuse de sa mère Renée de Savoie, il prit le costume de l'ordre et fit, très irrégulièrement, sa profession. Nous dirons ailleurs, à l'occasion des procédures faites en 1599 pour l'annulation de son vœu, ce que nous savons de cet événement très mal connu (3), et qui du reste ne semble avoir

(1) *Astrée*, 2^e partie, liv. IV.

(2) On peut croire que Loys Papon fut son premier maître dans l'art de la versification, comme il l'avait été, nous le savons, de son frère Anne d'Urfé.

(3) Il entra très vraisemblablement dans le département de l'ordre appelé la *Langue d'Auvergne*, dont les papiers sont aux archives départementales du Rhône (série H); le premier volume des preuves de noblesse (H. 89, 1514-1669), extrêmement incomplet, ne contient pas celles d'Honoré d'Urfé;

exercé que peu d'influence sur la vie du chevalier d'Urfé. Cette formalité accomplie, il revint à la Bastie ou rentra au collège.

Le collège de Tournon (1), fondé par le cardinal François de Tournon, approuvé par François I^{er} en 1542, érigé en université en 1552, donné en 1561 à la Compagnie de Jésus, était l'établissement d'éducation le plus célèbre du midi de la France : « On voit à Tournon, dit le chancelier de l'Hôpital, une école vaste et superbe, où les études sont florissantes. L'ainé des Tournon, après l'avoir fondée à ses frais et consacrée aux Muses, l'a enrichie de revenus immenses, sur lesquels on paye le traitement des professeurs étrangers, et on pourvoit à l'entretien des enfants et des jeunes gens pauvres. C'est là que, du Dauphiné et du fond de la Provence, la jeunesse vient se former aux arts sacrés de Pallas (2). »

Christophe, Honoré et Antoine d'Urfé étaient ensemble à Tournon en 1583. Le collège comptait alors environ quinze cents étudiants, dont la moitié appartenait à la noblesse. La plupart venaient des provinces du midi et du centre; mais il y avait aussi un grand nombre d'étrangers, Savoyards, Italiens, Allemands, Anglais, Ecossais; on remarquera que les huguenots n'étaient pas exclus de cette université dirigée par des Jésuites (3). Les écoliers vivaient groupés dans de grandes hôtelleries familiales, les plus pauvres hébergés gratuitement, les plus riches sous la garde d'un gouverneur et servis par un valet.

L'université était gouvernée souverainement par un recteur et un chancelier, assistés des doyens. L'enseignement, distribué par soixante ou quatre-vingts régents, embrassait, il

les actes capitulaires, où il y aurait eu chance de trouver quelque chose du moins sur sa sortie de l'ordre, ne commencent qu'en 1614 (H. 127). — Ajoutons qu'Honoré d'Urfé ne figure pas dans le *Catal. des chev. de Malte*, par Louis DE LA ROQUE, Paris, 1891, gr. in-8°. — Il semble, d'après un document assez vague des archives de Lérans (fonds Châteaumorand, A², n° 67), que ses preuves de noblesse n'auraient été faites qu'en 1588, neuf ou dix ans après sa profession. Tout cela reste bien obscur.

(1) Voir MASSIP, *le Collège de Tournon en Vivarais*, Paris, 1890, gr. in-8°.

(2) *Iter Nicaeum*, dans les *Epistolarum libri VI*, Paris, 1585, petit in-f°, liv. V. Cette relation de voyage est de 1560.

(3) Du moins depuis 1584, d'après les *Litteræ annuæ Societatis Jesu anni 1584*. Rome, 1586, in-8°.

semble, toutes les connaissances humaines, excepté la médecine et le droit.

C'est surtout au collège de Tournon qu'Honoré d'Urfé s'est fait ce fond d'érudition forte, solide et abondante, qui étonne quand on lit surtout les *Epistres morales*, où la connaissance de la philosophie et de la poésie de l'antiquité s'associe sans effort à des citations d'auteurs italiens et espagnols. D'après le témoignage de Camus, évêque de Belley, " il estoit fort versé en la philosophie et en l'histoire; il avoit les mathématiques en un haut point, avec la cognoissance des langues latine, grecque, italienne, espagnole et allemande " (1). Bien qu'on sente parfois dans cette érudition un peu du pédantisme scolastique, on peut dire cependant qu'Urfé la porte avec assez d'aisance et de légèreté, sans en être étourdi ni accablé.

On sait que les Jésuites ont excellé à animer leur enseignement et même à le rendre attrayant par des exhibitions publiques, où trouvait son compte la vanité des écoliers et des familles, mais qui provoquaient une émulation favorable aux études. Ils ont presque inventé les distributions de prix et les pièces de collège, et n'ont même pas reculé devant des ballets mondains qui scandalisaient les rigides universitaires. Visite d'un personnage éminent, mariage, règne nouveau, victoire, toute occasion leur était bonne pour ces fêtes scolaires, au surplus fort profitables au renom de la maison.

Le dimanche 24 avril 1583, Madeleine de la Rochefoucauld, nouvellement mariée à Just-Louis de Tournon, protecteur-né du collège, fit à Tournon son entrée solennelle, qui fut célébrée par de grandes fêtes dans la ville et dans l'université.

Il parut de ces réjouissances un premier compte rendu qui ne plut pas aux Jésuites, parce qu'on y avait glissé trop rapidement sur ce qui s'était fait au collège. Ils confièrent à Honoré d'Urfé, que son nom illustre et l'éclat de ses succès désignaient à leur choix, le soin d'écrire une plus ample relation, qui fut imprimée la même année sous ce titre : *La triomphante Entrée de Madame Magdeleine de la Rochefocaud* (2). Ce mince

(1) *Esprit du B. François de Sales*, VI, 119.

(2) Voir, à la suite de ce chapitre, la description de l'ouvrage. — La manière dont il est cité par Ant. DU VERDIER (*Bibliothèque*, p. 572) pourrait faire croire qu'Honoré d'Urfé, en cette occasion, n'a fait que prêter

volume de 130 pages est précédé d'une dédicace à M. de Tournon :

Monsieur, il n'y a pas long temps qu'un de mes bons amis me donna un livret de l'Entrée magnifique de Madame la Comtesse vostre femme (n'aguères imprimé sans vostre sçeu, comme j'entends, et sans celuy de Messieurs du Collège), lequel dit bien à la vérité une partie de ce qui se passa pour lors, mais un peu trop succinctement, ce me semble, principalement touchant ce qui s'est fait en vostre Université. C'est pourquoy je me suis délibéré d'en escrire quelque peu d'avantage : car de raconter tout par le menu, il me seroit impossible, joint qu'il y a beaucoup de choses qui ne se peuvent représenter par escrit devant les yeux d'un chacun, comme elles ont esté faictes; et mesmes que la plupart des escoliers avoient desjà mandé leurs affiges et compositions à leurs parens, de sorte qu'il m'a esté encores mal-aisé de recouvrer le peu d'épigrammes que je mets icy, et des jeux latins et françois que nous avons exhibez à l'honneur de voz nopces. Lesquels je vous offre bien humblement, au nom de toute la noble jeunesse qui, par la singulière libéralité de feu Monseigneur le Cardinal, vostre oncle, et par vostre faveur aussi, estude en ceste tant florissante Académie, souz la sage et heureuse conduite de Messieurs les Pères de la Compagnie du nom de Jésus... Avec la permission desquels, et assurance que vous mesmes le désiriez bien fort et l'aviez ainsi requis, je me suis hazardé (entre plusieurs de mes compagnons d'escole qui l'eussent fait beaucoup mieux que moy) de publier ce petit livre, sous vostre protection et sauvegarde... à fin que par ce moyen l'on cognoisse le désir que nous avons de vous faire quelque bon et agréable service, en récompense de tant d'honnestes courtoisies que nous recevons journellement de vostre grâce...

A Tournon, de nostre estude, ce deuxiesme de juillet, jour de la Visitation nostre Dame, mil cinq cens quatre vingts et trois.

Vostre bien-affectionné serviteur,

Honoré D'URFÉ, *Chevalier de Malte.*

Ne demandons pas, à ce premier essai d'un jeune homme de seize ans et à une espèce de procès-verbal, des mérites de pensée et d'expression que ne comportaient ni l'âge de l'écrivain, ni le sujet. Le style de ce petit ouvrage, là où Honoré se contente d'exposer les faits, est simple, clair, naturel, facile, avec quelque élégance par surcroît, et un certain art de peindre. Ce sont des qualités qui ont leur prix, surtout si on

son nom aux Jésuites : « Soubs le nom de ce jeune gentil'homme, dit-il, les Jésuites du collège de Tournon, luy estant escolier, ont rédigé par escrit : *La triomphante entrée...* » C'est vrai, en ce sens qu'Honoré a écrit ce petit volume avec « leur permission », et que probablement ils l'ont révisé. Mais l'ouvrage est bien d'Honoré d'Urfé.

compare cette relation à la plupart des pièces du même genre, dont les auteurs auraient cru rester au-dessous de leur matière, s'ils n'avaient affecté un ton d'emphase et de servilité. Urfé avait trop d'esprit et était de trop bon lieu pour se permettre ce pathos déclamatoire et ces flatteries indécentes.

Honoré d'Urfé raconte donc comment, le 24 avril 1583, par une claire matinée de printemps, les notables de Tournon, M. le bailli en tête, allèrent bien loin au-devant de Madame, et comment elle fit son entrée dans sa bonne ville, après une marche qui fut égayée par divers intermèdes comiques. Ce n'était pas trop pour préparer la pauvre dame à l'ennui de tant de présentations, de saluts, de harangues et de vers.

Nous ne décrivons pas les belles choses que MM. les consuls de la ville avaient faites pour recevoir et joyeusement fêter leur comtesse : les arcs enguirlandés, les devises allégoriques, le char triomphal décoré de trois tours d'argent figurant les armes de Tournon, la nuée mystérieuse d'où sortit une jeune fille qui récita une poésie. Mais ce qui fut par dessus tout "merveilleusement beau", ce fut le défilé des quinze cents élèves de l'université, marchant classe par classe, trois à trois, à la main un rameau d'olivier, de laurier ou d'aubépine fleurie. De chaque classe, à mesure qu'elle passait devant Madame la comtesse, se détachaient deux écoliers qui lui débitaient gravement des vers latins, grecs, allemands, anglais, même hébreux et syriaques!

Une fois quitte envers la ville de ce qu'il lui devait pour reconnaître son zèle, Honoré décrit plus minutieusement les fêtes littéraires qui furent célébrées dans l'intérieur du collège.

Le soir même de l'entrée de Mme de Tournon, "on dressa tout autour de la basse cour des eschaffauts en forme de théâtre, avecques des barrières, à fin que plus aisément l'on peut exhiber les jeux préparez. Le premier fut d'une *Moresque* inventée principalement et jouée par les frères d'Urfé, de la Mante, Larisse et par quelques autres gentilshommes escoliers, jusques au nombre de dix. Trois desquels estoient habillez en Mores noirs, avec leurs hauts-baretins de satin rouge, verd et jaune, passementez d'argent, leurs jupes volantes et chausses larges jusques au talon; et trois autres estoient couverts de lierre, deux de mousse, et deux de peaux de chièvre, accoutrez en satyres; pour signifier que par le moyen de ce mariage

plusieurs de différente volonté seroient raliez ensemble en bonne paix... Le chevalier d'Urfé commence, puis son frère, et ainsi les autres de suite par un vers simple et coulant, propre au sujet et aux personnages ».

HONORATO

Nous avons entendu par nos désers sauvages,
Beaucoup plus qu'autresfois, des oyseaux les ramages.
Nous avons aussi veu les chevreaux sauteler
De joye par les prés, et de joye béler.

CHRISTOFORO

Je ne sçay bonnement que cela nous augure,
Ny ne le peux penser. Les Dieux par aventure
Ont faict naistre çà bas quel qu'autre Pan nouveau,
Lequel doit de sa fleute et de son chalumeau
Gouverner ez forests des sauvages l'empire.

Le dialogue continue, coupé par une chanson, une ode, des danses et de plaisants simulacres de combats. Au beau milieu du spectacle, pendant que les acteurs reprennent haleine, Antoine d'Urfé, « habillé en riche gentilhomme, s'en vient, comme tout'esbahy », dire des vers en l'honneur de M. et de Mme de Tournon.

La pièce achevée, Mores, Sauvages et Satyres « s'en revont en dançants, comme ils estoient venus, et laissent fort contente et satisfaicte toute l'assistance des seigneurs, gentilshommes, Dames et Damoiselles, et du grand peuple qui estoit là présent ».

Si on prend garde qu'*Honorato* a un rôle tout à fait prédominant et qu'il est véritablement le maître du chœur, on ne doutera pas que cette charmante fantaisie, moitié dialogue et moitié ballet, d'un caractère rustique bien accusé, ne soit presque tout entière du chevalier Honoré d'Urfé : c'est sa première pastorale.

Le troisième jour, les élèves représentèrent dans la cour du collège un *Epithalame pudique*, où le Paranymphe, Mars, Mercure et Apollon célébrèrent tour à tour la valeur et la prudence du comte de Tournon, en commentant sa devise : *Potestate et Sapientia*. Suivirent des vers récités par deux enfants de Vienne sous les noms d'Emile et de Glaphyre, par les neuf Muses, par Flore et Amalthée, et une *Conclusion* de quarante vers — assez mauvais — d'Honoré d'Urfé.

Toutes ces pièces de vers sont signées de leurs auteurs, excepté le long dialogue qui ouvre l'*Epithalame*. Ce grand morceau, d'une facture absolument différente de tout le reste, s'élève aux plus hauts sommets de la poésie, ou du moins il tâche de s'y guinder. Il ne nous semble pas possible que ces vers, bons ou mauvais, soient d'un simple écolier.

De qui sont-ils donc alors? Nous croyons avoir découvert ce petit secret. Qu'on rapproche ce dialogue des œuvres du Forézien Loys Papon, on sera certainement frappé de l'extraordinaire ressemblance; c'est bien sa façon de traduire les noms anciens, ses mots composés, sa prédilection pour certains termes déjà surannés à la fin au seizième siècle, ses tours et ses expressions typiques, son jargon souvent obscur, sa mythologie obsédante, sa force singulière mêlée d'emphase ridicule. Voici, pour exemple, quelques-uns des premiers vers du dialogue, où on reconnaîtra la manière de Papon. Le *Paranymphe* commence ainsi :

Pousse cil qui voudra par meints et meints fredons
Des luts, lyres, haubois aux célestes brandons,
L'asprest hyménéan, la pompe et l'allégresse,
Que jadis démonstra la troyenne jeunesse,
Lors qu'Andromache fut joincte au vaillant Hector...

S'il veut d'Ariadné, fille du roy Minos,
Chanter le grand honneur, la louange et le los,
Que lui donnoit jadis le chore des Ménades,
Des Satyres cornus, des Bacches, des Naiades,
Quand le fils de Jupin, le gay-pampré Denis
L'espousant, l'affranchit du joug de ses ennuis,
Qu'il le face tout seul ou en place publique...

Tels chants n'esgayeroient mon âme de liesse,
Ains me donroient ennuy, chagrin, peine et tristesse,
Lors qu'il me souviendroit de Tournon valeureux,
Just de fait et de nom sur terre et sur les cieux :
De ce Tournon je veux chanter l'Epithalame.

Sus donc, ô Apollon, sus Mercure, sus Mars...
Mettez à bas le lut, la houssine, les dards,
Et chacun à son tour, d'une juste cadance,
S'essaye dextrement d'en commencer la danse.

Mais, si notre conjecture est juste, et nous croyons fermement qu'elle l'est, comment Loys Papon, du fond du Forez, s'est-il trouvé intervenir dans les fêtes de Tournon? Loys, comme tous les Papon, était un ami intime des d'Urfé, un des familiers de la Bastie. Honoré d'Urfé qui, avant d'écrire la

relation des divertissements littéraires de Tournon, en avait été probablement le principal organisateur (1), a dû demander à son ancien maître en poésie ce morceau qu'il a inséré dans son livre; mais il ne pouvait pas avouer publiquement que l'auteur de ces pages, à la fois si fortes et si bizarres, était un chanoine de Montbrison, naturellement inconnu au collège de Tournon; et voilà pourquoi, par exception, ce morceau n'est pas signé de son auteur.

Le quatrième jour, on joua une moralité, sur laquelle Honoré ne nous donne aucun détail, puis une bergerie en excellents vers latins (2), qu'au contraire il rapporte tout au long. Les fêtes se terminèrent par une exhibition cette fois bien scolastique : « Vit on en la court du collège et église d'icelluy les murailles du haut en bas très richement tapissées des Oraisons, Dialogues, Épithalames, Églogues, Odes, Hymnes, Anagrammes, faicts en œufs, en tours, en balances, en coutelas, en halebardes, lances, œsles, et autres gentilles inventions, en plusieurs langues, principalement en latin et en grec, prose, vers lyriques, héroïques, élégiaques et autres en ure infinité de sortes : le tout sur les louanges de ceste alliance. Chose esmerveillable du bel exercice des escholliers, et de la variété de la tractation de cest argument, et de la peine incroyable prinse par eux à peindre leurs emblèmes et énigmes, et à escrire quatre ou cinq rames de papier, dont tout estoit couvert, jusques aux troncs des six arbres qui sont en ladicté cour. De quoy tous les plus doctes estrangers qui le virent s'esmerveillèrent fort, principalement Monsieur; lequel, considérant le travail que lesdicts escholliers avoient pris pour honorer l'entrée de Madame la comtesse sa femme, requit Monsieur le Recteur de leur donner congé de joüer les deux jours suivants. Ce que luy ayant esté accordé, la plus grand part des enfans cria : *Vivat! Vivat!* »

A la fin de sa curieuse relation, Honoré a mis un grand nombre de petits poèmes récités ou affichés par ses camarades, en s'excusant de n'en pas mettre davantage. Il y en a en français, en italien, en latin, en grec, et même quatre morceaux en hébreu. Nous y avons remarqué un anagramme d'Antoine

(1) Voir ce que nous avons dit plus haut de la *Moresque*, et noter que la conclusion de l'*Epithalame* est d'Honoré lui-même.

(2) Vraisemblablement écrite par un Jésuite du collège.

d'Urfé, et une aimable pièce de Christophe d'Urfé, d'un tour vif et facile, l'*Echo du grand pont de Doux*.

Bien que le chevalier d'Urfé n'eût que seize ans et demi quand il rendit compte des solennités de Tournon, nous avons lieu de croire qu'il touchait au terme de ses études classiques, et qu'il rentra, cette année-là même ou l'année suivante, à la Bastie, où, par la lecture, il fortifia et étendit la solide culture qu'il devait aux disciplines du collège.

Mais, jusqu'aux guerres de la Ligue, tout est obscur dans la vie de ce jeune gentilhomme encore sans nom et sans histoire. Quel est le mystère de cette chaste affection qui, sur les bords du Lignon, se noua entre Céladon et Astrée? Est-ce sous l'inspiration de cet amour qu'il esquissa les premiers traits de son *Sireine*? A-t-il fait à cette époque, à Malte ou dans quelque lointaine commanderie de l'Ordre, un voyage au retour duquel le berger trouva sa Diane mariée à Célio? Nous essayerons ailleurs de jeter un peu de clarté sur ces difficiles questions, qui sans doute ne seront jamais entièrement résolues.

Dans les poésies inédites d'Anne d'Urfé (1), on trouve des vers adressés par lui à Mlle de la Roche-Turpin « sur le *Triomphe d'amour* du sieur d'Urfé le jeune ». Ce d'Urfé le jeune pourrait bien être Antoine, le dernier né des fils de Jacques d'Urfé et de Renée de Savoie. On a vu, par la *Triomphante Entrée*, qu'il était très capable d'écrire des vers; et même en supposant qu'il fût déjà prieur de Montverdun et abbé de la Chaise-Dieu, on pouvait bien lui passer quelques rimes amoureuses que l'usage du temps permettait aux vertus les plus sévères, et qu'on estimait sans conséquence.

Admettons cependant, avec Auguste Bernard, et cela est plus probable en effet, que le *Triomphe d'amour* est d'Honoré d'Urfé. Nous ne voyons pas qu'on puisse en conclure qu'il ait fait entrer ces vers de jeunesse dans son *Sireine*, encore moins que Mlle de la Roche-Turpin soit la femme inconnue à qui il a dédié ce poème (2).

De son vrai nom elle s'appelait Judith Fillet de la Curée, fille de Gilbert de la Curée et de Charlotte Errault, et dame

(1) Mscrit franç. 12487 de la Biblioth. nationale. — Dans ce manuscrit, l'*Hymne de l'honneste amour* est dédiée « à Mademoiselle de la Roche-Turpin, Judic de la Curée ».

(2) A. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 134 et 144.

de la seigneurie de la Roche-Turpin en Vendômois, qui lui échut dans le partage des biens de la famille. Judith était sœur de Gilbert de la Curée, chevalier du Saint-Esprit, un des plus fidèles serviteurs et des plus braves capitaines de Henri IV, qui l'appelait facétieusement *mon curé* (1).

Le château de la Curée, berceau de cette vieille maison du Roannais, n'est qu'à trois lieues de Châteaumorand, et le château de la Salle, qui vint en héritage à Esther Fillet de la Curée, sœur de Judith, en est encore bien plus voisin (2).

Il est donc très facile d'entendre comment Honoré, en visite à Châteaumorand chez son frère aîné et sa belle-sœur Diane, eut l'occasion d'y rencontrer Judith, dont les « beaux yeux » parurent l'avoir conquis... pour une semaine ou deux, et lui inspirèrent une improvisation poétique, qu'il intitula ambitieusement le *Triomphe d'amour*. Comme on le voit, c'est une chose toute simple, et de bien peu d'importance (3).

On apprendra avec plus d'intérêt qu'Honoré d'Urfé esquissa dans sa jeunesse un premier dessin de l'*Astrée*. On sait, par un ouvrage de Jean Ducroset imprimé en 1593, qu'il avait eu entre les mains une copie de cette *Astrée*, qui paraît même lui avoir suggéré l'idée de son livre.

Mais depuis combien de temps était achevée cette ébauche de l'*Astrée*? Il est difficile de croire qu'Honoré, qui se jeta à corps perdu dans le mouvement de la Ligue, ait eu assez de loisir et surtout assez de tranquillité d'âme, pendant ces années terribles, pour écrire une œuvre pastorale. Il traça probablement ce premier crayon entre 1584 et 1589, après sa sortie du collège, mais avant la grande tempête de la Ligue, au moment même où, sous les ombrages de la Bastie et dans les saulées du Lignon, il vivait ce pur amour qu'il a célébré dans l'*Astrée*.

Jean Ducroset était un voisin de campagne d'Honoré, car

(1) Sur la famille Fillet de la Curée, voir l'*Ancien Forez*, t. IV; archives de Loir-et-Cher, série E, 104 et suiv.; P. DE FLEURY, *Not. hist. sur les seigneurs de la Curée et de la Roche-Turpin*, s. l. n. d., in-8° (contient de grosses erreurs); *Notice sur la Roche-Turpin* (*Bull. de la Société archéol. du Vendômois*, t. XXXVIII et XXXIX).

(2) Esther, dame de la Salle, mariée à François Baudinot, fut enterrée dans l'église de Tourzy (La Pacaudière, Loire), le 30 novembre 1640. Le château de la Salle n'est qu'à six kilomètres de Châteaumorand.

(3) Aug. Bernard ne savait pas ce qu'était Mlle de la Roche-Turpin.

son père, lieutenant général des eaux et forêts, possédait un petit château sur les collines de Cezay, à trois lieues de la Bastie. Jean, âgé de dix-huit ans, chassé de Paris par les premiers désordres de la Ligue, et laissant là son Barthole, était revenu chercher un refuge dans la maison paternelle. Désœuvré, mais ayant rapporté de Paris le goût de la littérature, et « fort cupide de réputation », il résolut de faire l'épreuve de ses forces. Tout en musant au long de l'Aix, il composa sa *Philocalie*, où il introduisit « six bergers maistrisez de l'amour de six pucelles (1). »

Au temps que la déesse Flore embellit la terre de ses fleurs les plus souèves, le berger Coribe, estant adverty que six pastourelles accomplies en toutes singularités menoient paistre leurs laineuses brebis en une belle prée en la plaine descouverte, se délibéra de dresser semblable partie des pasteurs de son âge, à fin qu'estant assemblez avec ces bergères, le temps, par honnestes devis, se peut escouler avec plus de délectation et de plaisir.

La *Philocalie* est en effet une suite de conversations sur des sujets d'amour entre six bergers et six bergères de la province du Forez, entremêlées de poésies, et coupées par quatre histoires, une à la fin de chaque livre, où sont allégoriquement racontées des aventures du temps.

Bien que la *Philocalie* n'ait pas d'action et ne soit pas, à proprement parler, un roman, sa parenté avec l'*Astrée* est évidente. Par le caractère, les idées et les sentiments des personnages, qui les élèvent bien au-dessus de leur condition, leurs propos d'honnête amour (2), leur affection pour la terre forézienne, le mélange de prose et de vers, les histoires dont le récit termine chaque journée (3), la *Philocalie* est une petite *Astrée*, transportée des bords du Lignon aux bords tout voisins de l'Aix. On ne peut en être surpris, quand on sait que Ducroset, non seulement avait dédié son livre à Honoré d'Urfé, mais avait eu sous les yeux le manuscrit de cette *Astrée* primitive.

(1) Voir à la suite de ce chapitre, la description de la *Philocalie*.

(2) Dans les *Meslanges* qui suivent la *Philocalie*, on lit une lettre en prose au chevalier de Dizimieu, où est discuté un cas d'amour semblable à ceux qui tiennent tant de place dans l'*Astrée*.

(3) *Limpide*, héros forézien d'une de ces aventures, beau, affable, « de fort agréable conversation, desdiant à l'estude tous ses loisirs », pourrait bien être Honoré d'Urfé.

Un jour qu'Athilde, arrivé le premier au rendez-vous, attendait les autres bergers et pastorelles, il chanta deux sonnets " qu'il avoit dressez sur les *Bergeries* (1) de Monsieur le Chevalier d'Urfé, qui luy avoit faict cest honneur de les luy communiquer „.

Céladon ne vid pas, si nous n'appellons vivre
De mourir sans mourir d'un milion de mors,
Affligé de l'esprit et tourmenté du corps,
Pour, Phénix en amour, une Amitié poursuyvre.

Astrée ne veult pas à son berger survivre,
Croyant qu'il a souffert d'Alecton les efforts;
Mais elle ne verra de Cocite les bors,
Sans avoir ce qu'amour nous promet pour le suyvre.

Pirame trop tardif à l'assignation
Qui devoit modérer son altération,
A sa chère Thisbe sacrifia sa vie.

Et Astrée à la fin, changeant sa cruauté,
Du berger Céladon rendra l'âme assouvie,
Faisant anchrer son mas à l'havre souhaitté.

Dans le sonnet suivant, interviennent Lycidas, frère de Céladon, Amynte et la nymphe Galatée, et on voit que Céladon, fidèle à sa bergère, ne s'est pas laissé séduire par les propositions de Galatée. Pour peu qu'on connaisse l'*Astrée*, on retrouve ici plusieurs des principaux personnages du roman, et le commencement de l'intrigue. Il est probable que cette ébauche de l'*Astrée* était très incomplète, et qu'on était encore bien loin du dénouement; car Athilde ne dit pas qu'Astrée s'est rendue aux vœux de Céladon, mais qu'un jour Astrée

Du berger Céladon rendra l'âme assouvie.

Amynte prévoit cette heureuse conclusion, mais Lycidas n'ose que l'espérer.

Après qu'Athilde a chanté ses deux sonnets, arrive Méandre, qui tance son compagnon d'avoir touché à l'éloge du chevalier d'Urfé : " Vrayement, Athilde, tu te devois taire en ce qui concerne la louange du Seigneur que tu paranymphe, veu que sa renommée est telle que la pensant illustrer, tu l'obscur-

(1) C'est peut-être le titre qu'Honoré d'Urfé avait d'abord donné à son roman. — Il semble qu'Hylas, un des personnages les plus en vue de l'*Astrée*, n'avait encore aucune place dans cette ébauche.

ciras, pour avoir attainct le sommet d'une perfection extrême, qui est l'occasion qu'elle excède la cognoissance d'un berger peu versé aux lettres. »

Cette considération n'empêche pas d'ailleurs Méandre, en vrai poète qu'il est, de tirer à son tour de sa *pochette* des stances et un sonnet, dans lesquels il célèbre la gloire que M. le chevalier d'Urfé s'est acquise au siège d'Espaly (1), sa valeur, sa vaste érudition et sa prudence précoce.

Pendant les deux bergers s'avisent judicieusement qu'il ne serait pas séant d'oublier dans leurs éloges les frères du chevalier d'Urfé, bien moins encore la belle Diane de Châteaumorand, femme d'Anne d'Urfé, « douée d'une telle chasteté, qu'elle esgalle la Déesse des forests qu'on honore de son nom (Diane), et d'une beauté si naïve, que si Xeuxe, Thimante, Androcide, Epompe et Parrhase estoyent vivans, avec tous leurs pinceaux, ils ne sçauroyent contre-imiter le moindre des linéamens de son angélique visage (2) » !

Pendant que le chevalier d'Urfé et ses amis se livraient à ces délasserments littéraires, les événements marchaient en France. La défaite des reîtres allemands à Vimory et à Auneau, leur retraite désastreuse (3), l'entrée triomphale du duc de Guise à Paris, les barricades, le roi en fuite, la convocation des Etats Généraux, l'assassinat des Guises, Paris dans le délire, les principales villes du royaume en révolte contre l'autorité royale, Lyon enfin se déclarant pour la Ligue : ces nouvelles arrivèrent l'une après l'autre dans le Forez. Les députés des trois ordres, assemblés à Montbrison, jurèrent fidélité à la Sainte Union catholique, et promirent « d'y employer leurs

(1) Ducroset ne semble connaître que le premier siège d'Espaly (1590); ce passage aurait donc été écrit avant le second siège, qui eut lieu en 1591 (voir le chapitre suivant).

(2) En 1605, Jean Ducroset remplaça son père dans la charge de lieutenant des eaux et forêts. En 1610, il fit imprimer à Lyon un autre ouvrage d'un caractère tout différent. Il mourut en 1642, dans une vieillesse avancée (Voir une notice sur lui, par M. Jos. DÉCHELETTE, dans le *Roannais illustré*, VI^e série, p. 80.)

(3) Les auxiliaires français amenés aux reîtres et aux lansquenets par Châtillon traversèrent une partie du Forez dans leur retraite sur le Languedoc, au mois de décembre 1587, et se battirent à Métrieux contre les troupes de Mandelot, gouverneur de Lyon.

vies et biens sans y rien espargner, jusques à la dernière goutte de leur sang ».

Le Forez appartenait à la Ligue. Comme ses frères, Honoré d'Urfé se jeta avec passion dans la grande bataille qui commençait; et on va voir ce jeune homme de vingt-deux ans, qui jusque-là n'avait paru occupé que de vers et de littérature, se révéler presque du premier coup capitaine expérimenté.

DESCRIPTION DE LA « TRIOMPHANTE ENTRÉE »

La triomphante Entree de tresillustre Dame Madame Magdeleine de la Rochefocaud, Espouse de haut et puissant Seigneur Messire Iust-Loys de Tournon, Seigneur et Baron dudict lieu, comte de Roussillon, etc. Faicte en la Ville, et Université de Tournon, le dimenche vingtquatriesme du moys d'Avril 1583 [Marque du libraire]. A Lyon, par Jean Pillehotte. A l'enseigne du Iesus. M. D. LXXXIII. Avec permission. — In-8°; 130 p., titre compris, et 3 ff. non ch. (il y a quelques erreurs de pagination, et la p. 130 n'est pas chiffrée).

P. 3 : Épître dédicatoire du chevalier d'Urfé au comte de Tournon, datée du 2 juillet 1583. — P. 6 : *Ad librum de Zoilo*, 11 vers latins signés « Hon. d'Urfé, Eq. Mel. ». — P. 7. Armes de M. de Tournon, et sixain sur sa devise, par « R. de S. Julien ». — P. 8. Blason parti de Tournon et de la Rochefoucauld.

P. 9 à 91, texte de la relation de la *Triomphante Entrée*, dans laquelle sont insérés la *Moresque* (p. 25), l'*Epithalame* (p. 40), et la *Bergerie* en vers latins (p. 79).

P. 92 à 130 : *Aucuns petits poemes que les escoliers ont affigé ou recité*, en français, latin, grec, italien et hébreu; toutes ces pièces sont signées du nom de leur auteur.

Dans les 3 ff. non chiffrés, à la fin du volume, une *Ode fort excellente du nom de Iesus, chantée le premier jour de l'an*. Elle n'est pas d'Honoré d'Urfé.

DESCRIPTION DE LA « PHILOCALIE » DE JEAN DUCROSET

La Philocalie du Sieur Ducroset Foresien, divisée en quatre livres. Où sont introduicts six Bergers maistrisez de

l'Amour de six Pucelles, lesquelles apres plusieurs Discours, non moins beaux que graves et delectables, accompagnez d'Elegies, Odes, Chançons, Sonnets et Stances, recitent quatre Histoires convenables à ce temps. Plus une Eclogue qui exprime naïvement et les miseres de la guerre, et la force de l'Amour. A Lyon, pour Thomas Soubbron. M. D. XCIII. — In-12; 6 ff. lim. non ch., et 383 p.

Les ff. lim. contiennent, outre le titre, la dédicace au chevalier d'Urfé [Honoré d'Urfé], et des vers adressés à l'auteur par ses amis.

Le II^e livre de la *Philocalie* est dédié à Diane de Châteaumorand, marquise d'Urfé; le III^e au baron de Chalmazel; le IV^e à Catherine de Polignac, baronne de Saint-Priest en Forez.

— L'*Eclogue* annoncée par le titre est aux p. 279-317.

A la p. 348, commencent *Les Meslanges du sieur Ducroset*, en vers et en prose.

Une seconde édition de l'ouvrage a paru sous ce titre :

L'Amour de la beauté, divisée en quatre livres... A Rouen, de l'Imprimerie de Raphaël du Petit Val, 1600, in-12, 335 p., tout compris. — Cette édition est augmentée des *Desdains*, de trois sonnets, et des *Regrets de Polemandre sur la mort de Calistée*. J'ignore si ces pièces sont de Jean Ducroset.

CHAPITRE III

LE LIGUEUR

Un mot sur la Ligue. — La Ligue forézienne. — Prise d'Essalois. — Les deux sièges d'Espaly. — Journée du 18 septembre. — Suprême effort et arrestation. — Mort du duc de Nemours. — Seconde arrestation. — Retraite dans le Bugey.

La Ligue est née de la juste défiance inspirée aux catholiques par Henri III, prince incompréhensible, en certaines choses parlant et agissant en roi, mais en d'autres restant au-dessous de l'enfance, incapable de rien prendre au sérieux, léger de caractère, plus que léger de mœurs.

Organisée dès 1576 en Picardie, longtemps la Ligue avait fait peu de bruit. Mais le frère du roi mourut en 1584, et le droit de succession à la couronne se trouva subitement dévolu à un huguenot. Ce qui pourtant était contesté; car c'était une question entre les légistes de savoir si, dans le droit traditionnel de la France, un hérétique était apte à monter sur le trône. Mais l'immense majorité des catholiques unis ne connaissait rien de ces arguties : Henri de Bourbon était huguenot et le péril était grand pour la foi. Qui leur ferait un crime de l'avoir pensé, et prétendrait que leurs alarmes étaient vaines, quand ils avaient sous les yeux l'exemple de l'Angleterre? La Sainte Union se démasqua, osa prendre les armes et commença à semer dans le pays des factums que la bourgeoisie lisait avidement, et dont les idées hardies descendaient jusqu'au peuple.

Après la mort de Henri III, la nation ne pouvait plus avoir contre son successeur, qui était un homme et un loyal soldat, les mêmes motifs de haine et de mépris. Mais le roi de Navarre était hérétique; la lutte continua donc entre les purs catho-

liques, n'admettant aucune transaction avec un calviniste, et les catholiques royaux ou politiques, temporairement alliés aux huguenots pour faire triompher le principe de l'hérédité dynastique.

La Ligue s'est soutenue par quatre forces : les armes, la diplomatie, la chaire et la presse. Dans cette mêlée, on ne voit d'abord que coups d'épée et batailles; mais la lutte des idées n'a pas été moins ardente, et c'est du moins une gloire de ces temps lamentables, d'avoir combattu pour des doctrines.

Pour défendre ses idées, la Ligue dut recourir aux soldats et à l'or de l'étranger, et c'est par là surtout que ce qu'il y avait de mauvais en elle devait périr; à la démocratie des grandes cités réclamant leurs vieilles franchises; à la féodalité provinciale qui se ressaisit à la faveur du désordre, chaque gouverneur se croyant à peu près roi dans sa province, chaque gentilhomme indépendant dans ses domaines.

Cette immense perturbation sociale n'alla pas sans licence et sans crimes. Mais si bien des éléments impurs se sont mêlés à la première conception de la Ligue, il faut cependant reconnaître que nos pères ont alors soutenu pour la défense de leur foi une lutte qui n'a pas manqué de grandeur. Et cette lutte a réussi, en ce sens du moins que la Ligue a fait triompher sa pensée fondamentale, la seule raison légitime de son existence. En deux mots, que voulait la Ligue? Un roi né ou devenu catholique; de fait elle a forcé Henri IV à entendre la messe de Saint-Denis. Le reste importe peu. Les menées espagnoles, les desseins particuliers de la maison de Lorraine, la féodalité renaissante, tout cela en effet a succombé; mais ce n'était pas la vraie Ligue française, la grande conjuration nationale pour forclorre de la couronne un prétendant huguenot.

Pendant ces longs troubles, chaque province et presque chaque village a son histoire particulière. Mais il y a des centres d'où partent le mot d'ordre, l'impulsion, le secours. Lyon est un des plus importants, et son action rayonne sur tous les pays d'alentour, aidée puissamment par la presse qui répand des centaines de pièces hostiles à la cause royale (1).

(1) Voir notre étude : *la Presse politique à Lyon pendant la Ligue*, Lyon, 1898, in-8°. Nous reprenons ici quelques-unes des considérations générales

Lyon se déclara pour la Ligue le 24 février 1589. On vit alors ce spectacle d'une ville qui se constitue à peu près en république autonome, et s'arroge presque tous les attributs de la souveraineté. La commune entretient une correspondance active avec le pape, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, les échevins de Paris, les villes et les nobles du Lyonnais et des provinces voisines. Elle lève des deniers, confisque au profit de l'Union les biens des huguenots et des politiques, prend des mesures militaires de salut public, fond des canons et des boulets, équipe des compagnies, les solde, les envoie au secours des villes en détresse. La nécessité sert d'excuse à toutes les usurpations d'autorité.

La ligue forézienne (1) se rattache par les liens les plus étroits à la ligue lyonnaise; ce n'est pas assez dire : elle en est absolument inséparable. A vrai dire, elle en a vécu de toute manière. Le Forez attend de Lyon la direction morale, les subsides en hommes, en munitions et en argent. Rien ne se fait sans que Messieurs de Lyon soient consultés ou tenus au courant; on leur rend compte de tout, la correspondance est incessante entre le consulat, les municipalités foréziennes et les chefs militaires. Les grands seigneurs même plient devant ce pouvoir bourgeois : sur un soupçon, le consulat emprisonne M. de Saint-Chamond, et Anne d'Urfé, lieutenant général au gouvernement de Forez, subit quelquefois des remontrances impertinentes.

Les huguenots ne comptent pas dans le Forez; les politiques eux-mêmes sont d'abord peu nombreux, et presque toute la noblesse est ralliée à la Sainte Union. L'autorité est disputée entre Saint-Chamond et Anne d'Urfé, et leur mésintelligence fait quelque tort aux opérations du parti. Du reste, peu de grands mouvements, d'expéditions d'ensemble, mais surtout des petits combats qui ne décident rien, des villes prises et reprises, un canton tour à tour ravagé par les royalistes et les ligueurs. Le

que nous avons présentées dans cette étude et dans *Pierre d'Epinaç*, Lyon, 1901, broch. in-8°.

(1) Le livre d'A. BERNARD, *les d'Urfé* (Paris, 1839, in-8°) est la base la plus solide de toute étude sur les guerres de la Ligue dans le Forez, dont il est loin cependant de nous donner le tableau complet. Voir aussi notre brochure : *Episodes des guerres de la Ligue dans le Forez* (Montbrison, 1901, in-8°), où déjà nous avons raconté la prise d'Essalois et l'entreprise d'Honoré d'Urfé pendant l'automne de 1594.

bureau des finances de Lyon veille à la perception de la taille et du taillon, et réussit passablement à faire rentrer les impôts. Le commerce est assez libre, parce que Lyon, ville marchande, tient avant tout à la sécurité des communications. Des trêves, assez mal observées, il est vrai, interrompent de temps en temps les hostilités, et de longs mois de paix permettent au laboureur d'ensemencer son sillon. Le pays est troublé, peu sûr, mais non pas en état de complète anarchie.

Quand les événements de la Ligue commencent à se dérouler dans le Forez, le chevalier d'Urfé n'a que vingt-deux ans; il est sans charge, sans titre officiel; la plupart du temps, son action personnelle a dû se perdre dans celle de son frère aîné, du moins jusqu'à l'année 1594. Cependant nous allons voir que son rôle n'a pas été sans éclat.

En 1590, une armée conduite par le marquis de Saint-Sorlin, Anne d'Urfé et Saint-Chamond traverse le Forez, marche sur Charlieu, et y entre " de furie " le 4 mai, par la brèche du canon. Pendant ce temps, on a laissé à Honoré d'Urfé la garde de Saint-Etienne, ville déjà renommée par ses fabriques d'armes, et pour ce motif convoitée par les deux partis. Honoré est à Saint-Etienne le 2 mai, et de là il écrit aux échevins de Lyon qu'il presse Jean Hure, l'armurier, de finir les cuirasses dont il a besoin pour armer sa compagnie, qui s'achemine à Bourg-Argental (1).

Mais le duc de Ventadour venait de prendre Bourg-Argental. Les troupes royalistes marchèrent sur Saint-Etienne, qu'Honoré d'Urfé fut obligé de leur abandonner le 6 mai. Ils n'y restèrent que sept jours, ne jugeant pas cette place tenable; car les ligueurs, libres du côté de Charlieu, arrivaient par la plaine du Forez pour aller au secours du Puy. Honoré rallia son frère, et tous deux marchèrent vers le Velay.

Honoré d'Urfé, chassé de Saint-Etienne, ayant sous la main un petit corps d'armée, et voulant faire oublier sa mésaventure, avait, pendant les deux semaines environ qui lui restaient jusqu'à l'arrivée de son frère aîné, attaqué et pris le fort d'Essalois, dans le voisinage de Saint-Etienne (2).

(1) Cette lettre est imprimée dans A. BERNARD, p. 384.

(2) Ce serait donc vers le milieu de mai. Il est possible cependant que ce soit un mois plus tard, en redescendant du Velay, qu'Honoré d'Urfé ait pris en passant le fort d'Essalois.

En cet endroit la Loire, avant d'étaler son lit sableux dans la plaine du Forez, serpente entre des coteaux abrupts, hérissés de rochers. Dominant un des brusques angles du fleuve, le plateau d'Essalois, qui paraît avoir été, du temps des Gaulois, un centre commercial d'échanges, portait un château récemment rebâti; il appartenait alors à M. du Bertrand, époux de Gillette Charles, qui après son veuvage se remaria à Richard Tardieu.

Nous ne savons rien des circonstances de la prise du château, un de ces mille petits épisodes dont est faite l'histoire de la Ligue dans nos provinces, et qui passa presque inaperçu. Il est certain toutefois, bien qu'Honoré d'Urfé ait prétendu plus tard avoir " en tout et partout observé les lois de la guerre », que la prise d'Essalois avait été suivie du sac et de la dévastation du château.

C'était chose ordinaire : les du Bertrand et les Tardieu auraient eu bien mauvaise grâce de chercher querelle au chevalier d'Urfé, pour une affaire où le zèle de ses gens avait un peu passé les bornes. Ils eurent cependant la naïveté de le faire; après l'apaisement des troubles, Gillette Charles et Richard Tardieu intentèrent un procès à Honoré, pour bris de meubles et autres menus exploits qu'ils estimèrent à la somme de 4 800 livres. Le souvenir de ce fait d'armes, le premier peut-être de celui qu'on devait louer si souvent dans la suite d'associer les cultes de Mars et de Minerve, n'est arrivé jusqu'à nous que par des paperasses judiciaires (1).

Les époux Tardieu produisirent certaines lettres d'Honoré; celui-ci exhiba un acte donné à Péronne le 13 mai 1591, où le duc de Mayenne l'avouait de tout ce qu'il avait fait pour la cause de la Sainte Union, et particulièrement de la prise d'Essalois. Le procès fut évoqué au Conseil du roi, par-devant lequel, en vertu de lettres patentes, il fut permis à Urfé d'assigner Mgr le duc de Mayenne en recours de garantie, pour

(1) Lettres patentes de Henri IV, du 16 janvier 1606, en original aux archives de Châteaumorand; arrêt du Conseil, du 19 février 1609, qui met Honoré d'Urfé hors de cause et de procès, aux Arch. nationales, E. 20^a, f. 295, et dans le mscrip franç. 18175 de la Bibl. nat., f. 118 v^o. L'arrêt mentionne d'autres pièces, spécialement deux lettres d'Honoré, dont une du 10 mai 1592, et une autre, sans date, à M. de la Valette, et une demande en requête du même, du 30 décembre 1605.

« prendre le fait et cause de l'exposant, ou du moins l'acquiescer et indemniser de la poursuite contre luy faicte ». Mais en vérité la réclamation des Tardieu ne pouvait avoir de succès. Tous les tribunaux de France n'auraient pas suffi à la réparation des méfaits commis pendant la Ligue; des amnisties avaient d'ailleurs couvert ces événements déjà lointains, et le duc de Mayenne avait obtenu du roi une déclaration solennelle d'oubli. Aussi par un arrêt définitif du Conseil, du 19 février 1609, Honoré d'Urfé fut-il purement et simplement renvoyé de la plainte.

Essalois pris, Honoré avait probablement traversé la Loire un peu en amont, et rejoint son frère sur le chemin du Velay (1). La ville du Puy était au pouvoir des ligueurs, mais grandement molestée par la forteresse voisine d'Espaly, dont la garnison royaliste lui faisait beaucoup de mal. Depuis des mois elle importunait de ses plaintes les échevins de Lyon, providence à laquelle on recourait de toute part (2). Quand on sut que Saint-Vidal, gouverneur de la province au nom de la Ligue, montait avec MM. d'Urfé et cinq ou six mille hommes, la joie fut immense parmi les bonnes gens du Puy. On alla bien loin au-devant des libérateurs, on leur baisait les mains: la ferveur religieuse, la haine politique, le sentiment de longues souffrances dont on espérait la fin soulevaient toutes les âmes. Mais ce premier moment d'enthousiasme passé, on commença à trouver lourdes les dépenses de ces gens de guerre logés chez l'habitant, auxquels il fallait dix mille pains tous les jours, du vin clair et des petits pois pour les chefs. Les marchands osaient à peine ouvrir leurs boutiques, de peur d'être pillés par ces soudards qui prenaient un ton menaçant.

Cependant l'expédition fut très courte; les d'Urfé, arrivés au Puy le 28 mai, en repartirent le 8 juin. Les ligueurs s'emparèrent sans trop de peine du bourg d'Espaly, mais le château tenait bon. Après trois jours de canonnade, on signa au pont d'Estroillac un traité qui rendit pour quelque temps la paix au

(1) Sur les deux expéditions du Velay, voir les détails très précis donnés dans les *Mém. de Jean Burel*, publiés par A. CHASSAING, Le Puy, 1875, in-4°. Cf. ARNAUD, *Hist. du Velay*, Le Puy, 1816, 2 vol. in-8°, t. 1^{er}.

(2) Lettres aux échevins de Lyon, des 29 janvier et 23 mars 1590, aux arch. munic. de Lyon, AA. 74.

Velay : les châteaux d'Espaly et de Monistrol devaient être remis à Saint-Vidal, tout acte d'hostilité cesser de part et d'autre, et les troupes des deux partis évacuer le Velay (1).

Après la soumission d'Espaly, Anne d'Urfé pensa à tenir la promesse qu'il avait faite aux ligueurs d'Auvergne d'aller à leur secours; il est probable qu'Honoré accompagna son frère dans cette expédition. Anne d'Urfé fut reçu comme en triomphe à Riom, s'empara de Vichy le 14 octobre, y mit une garnison, et le 23 novembre, passa avec le comte d'Auvergne une trêve qui devait durer jusqu'au 1^{er} avril (2). Quatre mois, c'était beaucoup pour une trêve, et je serais bien surpris que celle-ci ait eu la rare fortune d'être respectée jusqu'au bout. En tout cas, le 19 ou le 20 juillet suivant, Brame, gouverneur de Cusset, sur lequel les ligueurs croyaient pouvoir compter, reprit Vichy aux royalistes. En ces temps, peu de consciences étaient à l'épreuve d'une offre avantageuse; aussi les chefs sont-ils en défiance les uns des autres, s'épient et se dénoncent.

Dans ces obscures guerres de la Ligue, tout succès est précaire, tout est toujours à recommencer. Le Velay, qui paraissait pacifié au commencement de l'été 1590, ne tarda pas à pousser un nouveau cri d'alarme. Saint-Vidal a été assassiné le 25 janvier 1591 à la Croix du pont des Trolhes, ses funérailles, auxquelles on a donné une splendeur extraordinaire, ont réveillé des haines mal éteintes, les représailles contre les royalistes ont été terribles; mais ils ont repris Espaly, la ville du Puy est en péril, tout est dans le désordre et dans la confusion.

En cette extrémité, les habitants du Puy s'adressent au duc de Nemours, à M. d'Urfé, aux échevins de Lyon qui décident de les aider.

Une seconde fois, une armée remonte la vallée de la Loire « pour le service du Roy et de la Sainte Union. »

Le 25 juillet, Anne d'Urfé est en vue du Puy, il rallie M. de l'Estrange et leurs troupes investissent Espaly. Trois jours plus tard, arrivent mille hommes d'infanterie et de cavalerie « pour

(1) *Articles accordez.....*, Lyon, Tantillon, 1590, in-8°. (Ce traité est du 15 juin 1590.)

(2) Sur cette trêve, jusque-là presque inconnue, nous avons publié un article dans le *Bull. de la Soc. d'Emulation du Bourbonnais*, année 1908, p. 51.

hoster ceste maudicte vermine d'Espaly », puis encore les compagnies de Chazeuil, et, le 9 août, un renfort conduit par le chevalier d'Urfé.

Comme toujours, ces capitaines armés pour la sainte cause catholique sont profondément divisés, car l'Estrange, Anne d'Urfé, Chazeuil prétendent tous au commandement en chef. Ils attendent on ne sait quoi avant de commencer l'action, tandis que les bourgeois et le peuple, qui se sont saignés à blanc pour fournir argent, farine, viande, vin et fourrage, disent tout haut que ces gens ne sont venus que pour les « manger tous vifz ». Quant au soudard, il profère « grandz menasses contre les habitans, grandz raniements et blasphèmes ». Ce fut bien pis quand survint un dernier renfort de miliciens étrangers, vraies brutes, qu'on essaya en vain de parquer par force au quartier des tanneries : « Tout, dit le chroniqueur du siège, s'est lissancyé à desroler et mal dire, que on n'auze bonnement sortir des maisons. »

Cependant, quand les chefs eurent sous la main des troupes suffisantes, l'affaire s'engagea sérieusement, et ces hommes sans discipline, la plupart sans convictions, se battirent avec fureur, par entraînement et habitude de métier. Les champs étaient couverts de cadavres, et, comme dit notre chroniqueur en son style expressif, « de Saint Marcel à Espaly vous ussiés santý grand puneyse de soldatz mors ».

Le château d'Espaly capitula enfin ; mais l'exaspération des gens du Puy contre cette garnison qui leur avait fait tant de mal était si violente, qu'au moment où les soldats, conformément au traité, évacuaient la place, quatre furent happés au passage et massacrés par la populace.

Le duc de Nemours arriva au Puy sur ces entrefaites. Le 27 août, dans la salle du chapitre de la cathédrale, il présida un grand conseil où assistèrent Anne et Honoré d'Urfé, et où furent prises diverses résolutions. Le 15 septembre, le duc partit pour l'Auvergne avec une partie de l'armée des ligueurs alors rassemblés dans le Velay.

On ne peut guère douter qu'Honoré n'ait été de cette expédition, car, dès le 25 septembre, le duc de Nemours récompensa son dévouement à la Ligue en lui donnant la seigneurie du Châtelard en Dombes. Il donnait ce qui n'était pas à lui, le pays de Dombes ayant un maître légitime, le duc de Montpen-

sier, dont les officiers firent d'inutiles représentations. Mais en Dombes comme ailleurs, Nemours suivait son système; il usurpait tous les droits souverains, disposant des places en faveur de ses partisans, levant arbitrairement des hommes et des impôts, et prétendant même battre monnaie (1).

L'année 1592 se passa en Forez dans une paix relative :
 « Le pays estoit calme et les garnisons dans la retenue. »

Toutefois un fait important par ses conséquences marqua la fin de cette année. Le duc de Nemours, ayant pris Ambert, marcha rapidement sur Montbrison où personne ne l'attendait; il y entra par surprise le 2 décembre et en expulsa la garnison d'Anne d'Urfé; cinq mois avant, il s'était fait ouvrir les portes de Vienne. Son plan apparaissait de plus en plus manifeste : sa pensée était, en entourant Lyon d'un cercle de places absolument à lui, de tenir cette grande ville à sa merci, de lui faire la loi, et même de détacher son gouvernement du reste du royaume, pour s'en faire un Etat indépendant.

Anne d'Urfé, député par la noblesse du Forez aux Etats Généraux de la Ligue, était revenu de Paris fort désabusé. Les divisions et l'impuissance du parti, les intrigues des Espagnols, ces motifs joints au ressentiment qu'il gardait au duc de Nemours pour son coup de force du 2 décembre précédent, le détachaient peu à peu de la Ligue, sans le conduire encore jusqu'à la reconnaissance du roi. Henri IV s'efforçait cependant de l'attirer à lui; dès le 28 janvier 1593, il lui avait envoyé des lettres patentes contenant abolition et oubli pour le passé, à la seule condition de faire sa soumission publique (2). Mais il hésita longtemps, n'étant plus franchement à la Ligue, et n'osant pas encore se déclarer pour le roi.

Pendant que cette conscience droite et loyale était dans ces perplexités, une révolution s'accomplissait à Lyon. Les Lyonnais croyaient avoir enfin compris que l'idée du duc de Nemours était de les assujettir à sa domination personnelle; ils voulaient bien combattre pour la Ligue, mais entendaient rester bons Français. Le duc traitait d'ailleurs avec arrogance

(1) J. BAUX, *Hist. de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex*, Bourg, 1852, in-8°, p. 205; *Bibliotheca Dumbensis*, Trévoux, 1854-1855, 2 vol. in-4°, t. I^{er}, p. 495.

(2) Citées dans un arrêt du Conseil d'Etat du 10 mai 1611 (Arch. nation., E. 30, f. 210).

ces bourgeois, " rodomonds de boutique " ; il s'entourait d'étrangers qui lui avaient appris dix-huit secrets pour tirer l'argent du peuple; ses troupes campaient aux alentours de la ville, prêtes à y entrer, disait-on, pour bâtir une bastille qui briderait les Lyonnais. Mais ils prévinrent ses desseins avec une admirable résolution : " Quand nous avons vu nos remontrances inutiles, dit un livret du temps, nous n'avons peu seigner du nez. Devions-nous retarder jusques à ce que les eschelles fussent présentées à nos murailles, qu'un soldat vînt planter une sentinelle au pied de nostre lict, que le Gascon et le Dauphinois prinsent le velours à l'aulne de leur picque (1) ? " .

Le 18 septembre 1593, les barricades se levèrent toutes seules, et Nemours fut enfermé au château de Pierre-Scize. Ce n'est pas cependant ce jour-là que Lyon brisa les derniers liens qui l'attachaient à la Ligue : anti-nemouristes, oui; anti-ligueurs, pas encore. Mais il était aisé de prévoir que le reste n'était qu'une affaire d'un peu de temps; d'autant plus que la récente conversion du roi ne laissait maintenant aux catholiques modérés aucun prétexte pour refuser de se rallier à l'écharpe blanche du Béarnais.

La révolution du 18 septembre, avec son caractère de réaction incomplète contre la Ligue, répondait si bien aux sentiments actuels d'Anne d'Urfé, qu'il se hâta d'offrir ses services aux échevins de Lyon, n'ayant, disait-il, d'autre vue que de " maintenir la patrie en bonne paix " . Ces dispositions étaient aussi celles de la plupart des municipalités foréziennes et de la noblesse, et c'est ce qu'on appelait *suivre le mouvement de Lyon* : on acceptait ce qui s'était fait à Lyon, mais en reconnaissant toujours le duc de Mayenne pour lieutenant général du royaume, et sans aller encore jusqu'à se déclarer pour une alliance avec les purs royalistes.

Honoré d'Urfé que nous allons voir peu après, par une hardie chevauchée, faire une suprême tentative en faveur du parti nemouriste, paraissait alors acquis, comme son frère, à ces idées moyennes. Il avait même, en octobre 1593, donné un premier gage à des opinions moins intransigeantes et qui

(1) *Discours en forme de Declaration, sur les causes des mouvemens arrivez à Lyon.* Lyon, Pillehotte, 1593, in-8°.

le rapprochaient du royalisme, en défendant la petite ville de Sury-le-Comtal contre l'artillerie du marquis de Saint-Sorlin, frère et lieutenant du duc de Nemours. Le 19 octobre, M. de Saint-Chamond écrivait aux échevins de Lyon : " Ce jourd'huy le marquis de S'-Sorlin a passé la rivière de Loyre à guey, et, s'il ne change d'opinion, il debvoit ce jour mesme investir Surieu, où il ne trouvera que le chevalier d'Urfé, car le marquis son frère est saly pour aller quérir le secours. " (1) Anne et Honoré d'Urfé marchaient donc d'accord et défendaient encore la même cause.

Une nouvelle révolution lyonnaise acheva celle du 18 septembre : le peuple était las de la guerre, du chômage, des impôts, de la tyrannie municipale. Le lundi 7 février 1594, les barricades se dressèrent pour la troisième fois depuis cinq ans, et de bon cœur on cria : *Vive le Roy! Vive la liberté françoise!* Cette fête de la réconciliation du prince et des Lyonnais dura huit jours. Les volées des cloches, les salves d'artillerie, les fanfares de trompettes, les acclamations ne discontinuaient pas. Dans les carrefours étaient tables ouvertes; le peuple, ivre de joie, s'amusait à brûler des mannequins qui représentaient la Ligue sous la figure d'une sorcière.

Ces nouvelles furent très agréables à Anne d'Urfé qui, le 6 mars, écrit aux nouveaux échevins de Lyon : " Croyez que je suis entièresment à vostre disposition, puisque vous avez embrassé le service du roy. " Depuis quelque temps, il s'était ouvertement déclaré pour Henri IV, et avait été confirmé par lui dans la charge de gouverneur du Forez.

Quant au chevalier d'Urfé, ses dispositions étaient plus incertaines, car il n'avait pas formellement reconnu le roi et n'avait pas prêté le serment de fidélité. Cependant on se croyait sûr au moins de sa neutralité, et rien n'avait trahi son intention de recommencer la lutte. Au mois de juillet 1594, il était venu tranquillement à Lyon, au nom du comte d'Auvergne, traiter d'une négociation avec Bellièvre (2), qui représentait Henri IV dans cette ville, et personne n'avait eu le soupçon qu'il méditât quelque entreprise.

(1) Arch. municip. de Lyon, AA. 37. Voir aussi A. BERNARD, *ouvr. cité*, p. 331.

(2) *Lettres de M. de Bellièvre au roi Henri IV* (*Revue du Lyonnais*, nouv. série, t. XVII, p. 307 et suiv.).

Peut-être alors n'y pensait-il pas lui-même. Mais à ce moment-là survenait un événement imprévu, qui mit le désarroi parmi les royalistes. Le 26 Juillet 1594, le duc de Nemours s'échappa du château de Pierre-Scize. Les ligueurs — disons plus exactement les nemouristes — retrouvaient un chef aimé, brave, habile, fameux par la défense de Paris et d'éclatants faits d'armes. La guerre allait recommencer, et ils pouvaient croire que le succès n'était pas impossible.

Le duc, à peine évadé de sa prison et cherchant autour de lui des capitaines dignes de sa confiance, jeta les yeux sur le chevalier d'Urfé, qui n'avait pas engagé sa parole au roi et se croyait, en tout honneur, libre de son action. Il lui persuada que c'était le « saint dessein du service de Dieu », et non l'ambition qui lui avait mis et lui mettait encore les armes à la main (1). Les brillantes qualités du duc exerçaient du reste sur l'âme généreuse d'Honoré une séduction à laquelle il ne résista pas. Il faut lire le premier livre des *Epistres morales* pour voir à quel point il a admiré ce jeune prince de vingt-sept ans qui avait déjà fait de si grandes choses : « Regarde quel beau théâtre a été sa vie aux divers événemens des choses du monde ! Quel de ses voisins n'a désiré et recherché son amitié ? Et quel de ses ennemis n'a craint et fuy sa haine ? De quelles grandeurs le désespéroit la grandeur de sa fortune ? Quelles colonnes d'Hercule ne promettoit-il d'outrepasser ? Nous avons vu sa fortune s'eslever comme le vol de l'aigle, etc. (2). »

Le duc de Nemours gagna donc Honoré d'Urfé à sa cause, et pour lui donner un titre officiel, il le nomma son lieutenant général au gouvernement de Forez, par ces lettres signées à Vienne le 30 septembre 1594 (3) :

(1) *Epistres morales*, liv. I, ép. 22.

(2) Liv. I, ép. 2.

(3) Charte originale, autrefois scellée, sur parchemin, aux arch. de Châteaumorand. Comme le bénéficiaire est appelé « le sieur d'Urfé », on pourrait croire et nous avons cru d'abord qu'il s'agit d'Anne d'Urfé. Mais si on considère la date, les circonstances du moment et leur parfaite concordance avec ce document, il est certain que cette charte concerne Honoré d'Urfé. Quelle chance d'ailleurs aurait eu le duc de Nemours de séduire Anne d'Urfé en lui offrant la charge de lieutenant général, quand celui-ci était gouverneur en titre du Forez au nom du roi, et cela au moment même où il combattait ostensiblement pour la cause royale ? La rédaction matérielle de la charte a

Charles Emanuel de Savoye, duc de Genevoys et de Nemours pair et colonnel général de la cavallerye légère de France, gouverneur de la ville de Lyon, païs de Lionnois, Forestz et Beaujollois, hault et bas Auvergne, Bourbonnois, haulte et basse Marche, Combrailles et bailliage de Saint Pierre le Moustiers, à tous ceux quy ces présentes lectres verront salut.

Les grands, signallés et recommandables services qu'a faitz au party de l'union des catholicques nostre amé et féal cousin le sieur d'Urfé en beaucoup d'occasions qui se sont présentées pour le bien et deffence de la relligion, et notamment depuis ces dernières guerres civiles, Nous ont fait cognoistre que pour pourveoir d'un lieutenant général et représentant notre personne et nostre auctorité en nostre dict gouvernement de Forestz, Nous ne pouvions faire eslection de s^r duquel l'insigne vertu et tant de louables quallités quy le rendit plus recommandable que led. s^r d'Urfé (*sic*).

Lequel, à ces causes, et pour donner occasion de faire croire à chacun que nous désirons en charges honorables recognoistre lesd. hommes d'honneur et de vertu, comme il est, nous avons esleu. choisy, nommé et pourveu, et par ces présentes eslisons, nommons et pourvoions du tiltre et qualité de nostre lieutenant général représentant nostre personne et celle de monsieur le marquis de Saint-Sorlin, nostre frère, audict gouvernement de Forestz. Auquel avons donné et donnons plain pouvoir, en vertu de nostre puissance, auctorité et mandement spécial, d'y mander et faire assembler en tous lieux, et quant bon lui semblera, tous les genz de guerre quy y sont et seront ordonnez, et les employer, ensemble l'artillerie et munitions, contre les ennemys de la Relligion Catholicque, apostolicque et romaine, pour la conservation de la province et entière restitution des places quy y pourroient estre détenues par les ennemys...

Mandons à tous cappitaines, chefs et conducteurs de gens de guerre, gouverneurs, baillifz, seneschaulx, consulz des Villes, justiciers, officiers et aultres qu'il appartiendra, estans souz nostre auctorité dans led. gouvernement de Forestz, porter aud. s^r d'Urfé, en l'exécution des présentes, tout respect et obéissance qu'ilz feroient à nous mesme.

En tesmoing de quoy, Nous avons signé ces présentes de nostre main, et fait mettre et apposer le cachet de noz armes. A Vienne, le dernier jour de septembre, l'an mil cinq cens quatre vingtz quatorze.

CHARLES DE SAVOYE.

A cette pièce curieuse, il ne manque que la formule : « et de nostre règne le cinquiesme ». Le duc de Nemours agit en roi, dispose du Forez comme de sa chose propre, et donne à Honoré d'Urfé, de par son auctorité souveraine, ce que Henri IV a donné à un autre. Anne d'Urfé trouva naturelle-

dû être confiée à un scribe qui, ne distinguant pas entre Honoré et ses frères, a cru qu'il suffisait de mettre le « sieur d'Urfé ».

ment très téméraire l'usurpation de son frère qui prétendait le supplanter, et son *Discours au prince de Piedmont* (1) porte la trace de son dépit. Le « discord » de notre famille, dit-il,

Nous a tous pansé perdre, outre un qui en est mort (2),
 Que chacun espéroit, s'il vivoit davantage,
 Qu'il seroit en sçavoir un très grand personnage,
 Tant de son naturel il estoit studieux.
 Aux petits comme aux grands ce mal est familier,
 Quand un *jeune cadet*, sans aucune raison.
Trahit (3) son frère ayné, l'ostant de la maison.

Honoré d'Urfé n'avait pas attendu cette sorte d'investiture pour entrer en campagne. Dans la première quinzaine de septembre, choisissant le moment où Anne d'Urfé avait en partie dégarni de troupes le Forez pour les conduire au siège de Givors, il se déclara brusquement pour le duc de Nemours, leva les deniers des tailles royales, mit sur pied une petite armée, et se jeta sur Saint-Just-en-Chevalet et Cervières, qu'il faillit surprendre. La ville de Cervières était une des plus fortes positions du Forez et le rempart de la province du côté de l'Auvergne; aussi le péril de cette forteresse mit en grand émoi les royalistes.

Honoré, n'ayant pas réussi dans la montagne, se rabattit sur le Roannais, où il s'empara de plusieurs places moins importantes, il est vrai, mais d'où il pouvait surveiller le grand chemin royal, et gêner les relations de Lyon avec Paris et le centre. Voilà ce que nous apprend une lettre de Bellièvre au roi, datée de Lyon, 14 septembre 1594 (4) :

Sire, j'ay (5) receuz hier une lettre de Mons. d'Ornano, qui me dict que mons. le marquis d'Urfé estoit résolu de se défaire du gouvernement du Forestz... et ce mesmement à l'occasion des traverses que luy sont données par son jeune frère le chevalier d'Urfé, lequel n'avoit point fait de serement à vostre majesté, et s'estant contenu quelque temps sans se déclarer, a de nouveau prins les armes pour la Ligue, levé les deniers de vos tailles; et s'acheminant led. s^r marquis son frère aîné à l'armée de Gyvort, sond. frère le chevalier a failly à surprendre la place de Servières et St-Just, qui sont deux des meilleures forteresses du païs de Forestz; et néanmoins a surprins

(1) Mscrit franç. 12487 de la Bibl. nationale.

(2) Antoine d'Urfé (voir plus loin).

(3) *Trahit*.

(4) Biblioth. nationale, mscrit franç. 15893, f. 173.

(5) Il y a *ja* dans le manuscrit.

quelzques autres places au Roannois, qui incommoderont le pais et ceulx qui font le chemin de Paris... Sire, nous avons esté en une fort grand craincte à cause du bruit qui a couru de la surprise de lad. place de Servières : il est très nécessaire de pourveoir promptement à assurer ceste province.

Le danger signalé par Bellièvre n'était pas imaginaire. On voit en effet par une lettre de Henri IV au consulat de Lyon, du 14 novembre 1594, que les gens d'Honoré d'Urfé avaient arrêté M. de Riverie, pendant un voyage qu'il faisait à la cour pour le service du roi; un sieur Forestier fut aussi arrêté près de Roanne (1).

Il faut probablement rattacher à cette levée d'armes des incidents assez mal connus qui se passèrent vers cette époque dans le pays de Roannais, et la mort tragique d'Antoine d'Urfé, tué sous les murs de Villerêt le 1^{er} octobre 1594.

La mort d'Antoine d'Urfé, évêque élu de Saint-Flour, celui de ses frères qu'Honoré aima d'une affection unique, a été très diversement racontée; mais voici, il nous semble, comment les choses se passèrent.

Antoine d'Urfé, venant de Paris ou d'Auvergne, avait fait une halte à Châteaumorand. S'en allant de là à la Bastie, et les routes n'étant pas sûres, il était accompagné d'une nombreuse escorte. Arrivé au pied des murs de Villerêt, à une lieue et demie de Roanne, il trouva le pays occupé par les troupes de son frère. Une dispute fortuite s'éleva entre les gens d'Honoré et les valets armés d'Antoine, et celui-ci s'étant avancé pour imposer la paix, une arquebusade tirée par un gendarme de son frère l'étendit raide mort.

Anne et Honoré d'Urfé et Loys Papon, leur ami, ont tous parlé de cet événement en termes vagues et pour ainsi dire énigmatiques, comme s'ils s'étudiaient à en dire le moins possible, et à cacher une douloureuse circonstance que, par un tacite accord, ils veulent laisser dans l'ombre (2).

L'entreprise d'Honoré n'eut pas de succès, mais elle apporta de grands ennuis à Anne d'Urfé. Bien qu'on ne pût équitable-

(1) *Lettres missives de Henri IV*, t. IV, p. 250; lettre de Saint-Chamond au roi, du 17 oct. 1594, à la Bibl. nation., mscrit franç. 23 194, f. 36.

(2) Il est probable qu'Honoré a fait allusion à cette circonstance douloureuse dans ses *Epistres morales* (I, 6) : « Outre ceux (mes malheurs) qui apparoissent à chacun, les plus violens sont ceux que je retiens en mon âme cachez, et desquels je ne fay part qu'à moy-mesmes. »

ment le soupçonner d'être de connivence avec le *jeune cadet* qui avait tenté de prendre à ses dépens la première autorité dans la province, l'aventure de son frère le rendit suspect aux royalistes, et l'espèce de discrédit qui en rejaillit jusque sur lui fut une des principales raisons qui le décidèrent à renoncer au gouvernement du Forez, pour vivre désormais en " gentilhomme champestre »,

Allant pescher la truite ou bien l'ombre dorée,
Chassant et bastissant, et composant des vers.

Il avait eu aussi de graves embarras avec l'administration financière, ayant cru pouvoir, vu la difficulté des temps, se dispenser d'une exacte régularité, et passer par-dessus la tête des officiers du fisc (1). Et enfin, pour tout dire, il est évident que Henri IV et ses conseillers ne tenaient plus du tout aux services du pauvre gouverneur : c'était un homme usé, regardé comme insuffisant. Bellièvre annonce au roi, avec une véritable satisfaction, que le marquis d'Urfé a l'intention de se démettre de son emploi : " Led. s^r Marquiz est importun de corps, et son esprit n'est pas tendu à soustenir le faix de ce gouvernement, attendu les affaires qui surviennent en ce temps, et les traverses qui luy sont données par les siens mesmes. On juge icy qu'il est à propos d'en traicter avec luy, et que, se défaisant du gouvernement, il remecte la ville de Servières et autres places où il a pouvoir entre les mains de celluy qu'il plaira à Vostre Majesté d'ordonner (2). »

La démission était forcée, ou peu s'en faut. Anne l'entendit bien ainsi, et il garda contre le roi, qui avait si mal payé son zèle, une amertume qu'il a laissé percer dans son *Himne de gentilhomme champestre* :

Un prince t'a trompé, par trop d'ingratitude.
Nostre prince
Ne t'a point maintenu chef en ceste province,
Comme il t'avoyt promis.

(1) Arch. nation., E. 16^a, f. 15 (arrêt du Conseil d'Etat du 15 janvier 1598); archives départ. du Rhône, C. 530.

(2) Lettre de Bellièvre citée plus haut. Voir la réponse du roi dans HALPHEN, *Lettres inédites du roi Henri IV au chancelier de Bellièvre*, Paris, 1872, in-8°, p. 105. — Anne d'Urfé résigna définitivement sa charge entre les mains de Henri IV pendant le séjour du roi à Lyon, entre le 23 août et le 24 septembre 1595.

L'équipée d'Honoré d'Urfé se termina à Feurs, au mois de février 1595, par une catastrophe inattendue : « Le 16^e du dict mois, raconte un chroniqueur lyonnais, fut deffaicte la compagnie du Terral qui avoit conspiré trahison contre la ville de Fur en Forestz, et disoit on que le chevalier d'Urfé avoit esté prins prisonnier, qui tenoit le parti de la Ligue (1). »

Mais toute cette affaire reste très obscure. Honoré fut-il pris à Feurs les armes à la main ? Fut-il attiré dans une embuscade ? Arrêté au milieu des Etats de la province où il nouait des intrigues ? Il nous a cependant parlé lui-même de sa captivité, ou plutôt de ses deux captivités, mais sans les distinguer clairement l'une et l'autre, et toujours en termes qui nous paraissent volontairement ambigus : « Regardons, dit-il, quelle a esté ceste vingtseptiesme année de mon aage. Le plus cher de mes frères, par sa mort, me marqua de noir le premier d'octobre. Incontinent le mois de février d'après me veid vendre à Feurs sous l'entreprise d'autruy. Les moindres blesseures ont esté deux prisons, l'une n'attendant entièrement l'issuë de l'autre; et encor que toutes deux par trahison, l'une par mes ennemis, et l'autre par ceux que je tenoy pour mes amis... Juge par là d'où est venue la chasse que mon ennemi m'a faite. Je n'ay pas toutesfois esté pris à force, mais surpris à l'espère; autrement j'aurois honte de ma prise, au lieu que je n'ai regret que de sa perfidie. Il reste à satisfaire le désir que tu auras de sçavoir qui est celuy dont je plains la perfidie. Sçaches que c'est une personne qui a pensé

Pour se mettre en honneur, de se prendre à Ronsard,

et qui se voyant incogneu, a cru que brusler le temple de Diane le feroit renommer. Que cela te suffise, attendant que mon espée t'en rende plus claire cognoissance. Car c'est elle, et non pas cette plume, qui m'a esté donnée en partage pour marquer mes ennemis (2) ».

Il y a là des énigmes que je ne puis expliquer. Il semble

(1) *Archives histor. du Rhône*, t. XII, p. 170. — Peut-être l'arrestation d'Honoré se rattache-t-elle de quelque manière à une conspiration qui, vers le 10 février 1595, « se brassoit sur Lyon par le roy d'Espagne, les ducs de Savoye et de Nemours, pour surprendre la dicte ville » (*Ibid.*). On fit une procession générale pour remercier Dieu d'avoir délivré la ville de cette trahison.

(2) *Epistres morales*, avis au lecteur, et ép. I, 1 et 5.

cependant qu'à Feurs Honoré d'Urfé a été pris par les royalistes qui l'ont mis à rançon; rançon qui n'était pas encore payée (1) quand, six mois plus tard, il fut arrêté à Montbrison, ville cependant nemouriste, sur la dénonciation d'un homme qu'il regardait comme son ami.

La rançon du jeune et intéressant prisonnier fut payée au moyen de 3 000 écus que prêta Diane de Châteaumorand, par une obligation passée avec Jacques d'Urfé le 18 juillet 1597 (2), et il est stipulé que cette somme sera déduite des droits successoraux d'Honoré; ce sont ces droits qui constitueront son apport dans son contrat de mariage avec Diane de Châteaumorand. N'est-il pas évident qu'on pensait dès lors au mariage d'Honoré et de Diane, et qu'Anne d'Urfé était déjà résigné à l'humiliant sacrifice qu'on allait lui demander?

A peine libre, Honoré d'Urfé alla rejoindre en Savoie le duc de Nemours, dont les affaires étaient absolument désespérées. Après son évasion, il avait fait de Vienne son quartier général, le centre de ralliement de toutes ses forces, et y avait attiré trois mille mercenaires étrangers. Mais l'entrée du connétable de Montmorency dans le Lyonnais avait coupé court à ses desseins; les mercenaires mal payés lui firent défection: plus moyen de rien entreprendre. La trahison de Dizimieu, qui vendit Vienne à Montmorency le 24 avril 1595, porta le coup de grâce à sa fortune. Il se retira à Annecy, et ce fut pour y mourir le 15 août suivant d'une maladie inexplicquée, en pleine jeunesse: homme extraordinaire, de ceux que leurs qualités exceptionnelles semblent avoir prédestinés pour changer les destinées des peuples.

Urfé a raconté la mort de son maître dans une de ses *Epistres morales* (3). Nous en citerons une grande partie, soit parce qu'il a joué lui-même son rôle dans ce drame douloureux, soit parce que ces pages sont véritablement belles. Il sera facile d'y

(1) Je crois pouvoir entendre ainsi: « l'une n'attendant entièrement l'issue de l'autre ».

(2) D'après deux mémoires des arch. de Châteaumorand, mais dont l'un, le plus explicite, est aujourd'hui aux arch. de Lérans (fonds Châteaumorand, A2, n° 67).

(3) Livre I^{er}, ép. 9. — Cette lettre a été citée ou rappelée par plusieurs auteurs contemporains, du Verdier, de Thou, Palma Cayet, Etienne Pasquier, etc. Balthazar de Villars l'avait copiée comme un modèle d'éloquence (mscrit 1439 de la bibliothèque de Lyon).

reprendre un ton un peu déclamatoire, mais on y reconnaîtra du cœur, une émotion sincère, de la générosité, un jugement ferme, une manière grande et noble. Celui qui écrivait ces choses à vingt-huit ans avait déjà, et à un degré peu commun, la maîtrise de son art.

Au sortir de ma première prison, j'allay en Savoye vers ce grand prince que nous avons suivy, qui peu auparavant y estoit venu de Vienne. Il avoit desjà souffert un très-grand assaut de son mal, et fut à tel terme que plusieurs l'avoient tenu pour mort. Il sembloit que le ciel nous le voulut conserver encores, luy redonnant assés de force pour monter à cheval et pour rejoindre ses troupes. Mais il fut en fin contraint de se retirer à Annecy (1), où il faisoit des-sain de se guérir en repos. Mais hélas! celui qui dispose de nous, ne voulant nous le laisser plus longtemps l'appella, après une très longue et inaccoustumée maladie.

Mais pour revenir à cette pitié dont je fus vaincu, au commencement, croyant son mal procéder de tristesse, je me figuroy qu'il seroit plus tost long que dangereux. De sorte qu'attendant sa guérison, je me retiray près de là avec mon frère de Bussy (2), employant le temps tantost à la lecture, tantost aux promenoirs, et tantost à visiter ces grands rochers et agréables précipices des ruisseaux. Mais lorsque j'attendoy quelque nouvelle de sa santé, ne voilà pas un de mes amis qui m'avertit qu'on ne lui espéroit vie. Quel tressaut fut le mien, et quel desplaisir qui m'en demeura! Juge-le, Agathon, si jamais ce que tu as aimé a esté en telle extrémité. Je monté à cheval et ne prens repos que je ne sois près de luy (3). Je le treuvay tellement abattu par la perte du sang qu'on ne pouvoit luy estancher, qu'il n'avoit presque la force de lever les bras. Aussi est-il allé traçant ses derniers jours de son sang, et la dernière goutte a esté le dernier moment de sa vie.

Il avoit les yeux haves et enfoncez, les os des jouës eslevez, de sorte que la machoire, couverte seulement d'un peu de peau, sembloit s'estre retirée et abattue; la barbe hérissée, le taint jaune, ses regards lents, ses souffles abattus monstroyent bien à quel point son mal l'avoit réduit...

Sans mentir, Agathon, quand je vis ce schelette, les larmes aux yeux donnèrent tesmoignage de mon peu de force. Est-ce là le Prince, disoy-je, qui naguère de son nom emplissoit tout le monde, et de qui la belle ambition ne pouvoit estre remplie que de l'univers?

(1) Selon Michallant, il y arriva le 25 mai (*Les derniers propos de feu Monseigneur le Duc de Nemours*, Lyon, Cl. Morillon, 1602, in-12).

(2) Christophe d'Urfé, seigneur de Bussy. Honoré et son frère s'étaient probablement retirés à Virieu-le-Grand.

(3) Selon Ducis, Honoré vint « s'installer dans une villa sur la rive orientale du lac d'Annecy, pour se trouver non loin du duc de Nemours dans ses derniers jours » (*Charles-Emmanuel de Savoie*, dans la *Revue savoisienne*, XXIII^e année, p. 53 et suiv.).

Sont-ce là ces bras que tant de milliers d'ennemis ont si fort redoutez, et qui ne pouvoient redouter personne? Et cette voix que j'oy plaindre, est-ce celle-là qui donnoit tant d'espouvantement aux ennemis, et tant d'assurance aux siens?

Comme j'estoy sur ce penser, ne voilà pas ce Démon qui toujours m'accompagne, qui vint à l'oreille me répondre : Ce Prince, dit-il, que tu vois, ces bras, cette voix, et cette force que tu considères dans ce lict, ce ne sont point ces choses que toute la France craignoit ou aimoit si fort. Mais c'est l'esprit qui est couvert de ce corps, et duquel la grandeur se peut juger, non point par l'extérieur de ces membres que la foiblesse du mal tient impuissans, mais par l'intérieur de ses belles résolutions, dont ses paroles prennent leurs lumières si claires que, dans la nuict mesme de ses plus cruels travaux, elles reluysent et r'allument un beau jour. Considère quelle constance est la sienne à essuyer les larmes de ses serviteurs, les exhortant à la résolution de sa mort; cet esprit, invaincu durant sa vie, ne peut estre esbranlé par la plus prochaine horreur de la mort.

Ce fut donc le désir de l'oüir qui me portoit d'ordinaire près de luy, de la bouche duquel il ne sortoit plus des paroles humaines, mais des oracles. Et à fin que tu juges combien en un corps si malade il avoit l'esprit sain, oy, je te prie, ce qu'il me dit aussi tost que je fus de retour.

Il est vray, disoit-il, au commencement de mon mal, je me suis moy-mesme esmeu à pitié; il me fâchoit qu'au plus beau de mon aage il me fallût fermer les yeux et laisser mes chers amis. J'avoy veu le duc de Nemours estimé, honoré et redouté; et considérant qu'il falloit si promptement laisser toutes ces choses, sans mentir j'avoy pitié de tant de chaleurs souffertes et de tant d'hyvers desdaignez pour cette gloire. Mais depuis recognoissant qu'en toute façon il faut partir, ô que je l'ay estimé estre favorisé du Ciel, puis qu'il luy est permis de s'en aller, non point à la desrobée ou à l'imporveue, mais disposé à son voyage. Laissons donc ce désir de mourir en une bataille pour nous signaler, car celuy qui meurt comme il doit ne se peut signaler d'avantage; et mourir de la main d'un soldat, c'est toujours estre inférieur en quelque sorte à un homme. Contentons-nous donc d'avoir vescu jusques icy, et de n'avoir pas toujours vescu en vain.....

Dès lors qu'il se reconnut en danger, il fit promettre aux médecins que, quand ils le jugeroient près de sa dernière heure, ils l'en advertiroient. Et ayant sceu qu'il estoit en trèsgrand danger si la veine se r'ouvroit : Or sus, dit-il, il ne faut pas attendre l'extrémité : il vaut mieux avoir beaucoup de temps de reste, que s'il en manquoit un moment. Et lors, après avoir fait ce que nous devons tous comme chrestiens, il joint les mains, et les yeux tendus au Ciel : J'ay, dit-il, autres fois esté aussi près de la mort que le sçauroy estre à cett'heure, et la mesme prière que te fis, je te la fais encores. C'est, ô mon Dieu! que ta volonté soit faite. Après il fit appeller son frère (1) et tous ses gentils-hommes qui estoyent pour lors près de

(1) Le marquis de Saint-Sorlin, après lui duc de Nemours.

luy; et les nommant tous par leur nom et leur disant le dernier adieu, les toucha tous en la main, à l'un luy recommandant une chose, et à l'autre le faisant ressouvenir de sa particulière affection... (1)

La peine qu'il avoit eu à parler luy fit venir une foible sueur par tout le corps. Il se tourne aux médecins : La sueur de la mort, dit-il, est elle chaude? Et luy ayant respondu que non : Nous avons donc, adjousta il, encores quelque temps à combatre. Sur cela la veine se vint à r'ouvrir. Voilà le sang qui lui sort en si grande abondance qu'il y en eut mesmes des gouttes qui lui passèrent par les yeux. Cognoissant alors qu'il estoit au dernier moment de sa vie, il fit apporter le crucifix... Lors il arresta de telle sorte les yeux sur les playes qu'il voyoit au crucifix que, quelque abondance de sang qu'il perdit, quels remèdes qu'on luy fit, on ne veit jamais qu'il les en retira...

Je te jure, Agathon, que le ressouvenir de ces choses m'efforce encores de telle sorte, que je ne puis m'y arrester sans fleschir encores un coup à la pitié. Permits moy donc de couper icy mon discours, puisque la poursuite m'en couste autant de larmes que de lettres à l'escire. Qu'il te suffise que je t'aye monstré le lieu foible de ma forteresse, sans me commander encores que j'y fasse la bresche. Et pour clorre ce fascheux ressouvenir, servons nous à ce coup de Sénèque. La mort, dit-il, est la seule qui prononce l'arrest diffinitif de ce que nous avons esté, ou non. Par elle donc juge quelle a esté la relligion, la vertu et la grandeur de courage de ce grand prince; et préparons nous de donner tel lustre à nos actions passées par nostre mort, que rien n'en demeure douteux.

Après avoir rendu les derniers devoirs au duc de Nemours, Honoré d'Urfé se hâta de revenir dans le Forez, sans doute pour rallier encore une poignée de soldats, et courir au secours de la ville de Montbrison, " bouclée " par les compagnies royales (2). Mais à peine fut-il rentré dans le Forez qu'il fut arrêté une seconde fois par un coup de la fortune dont les circonstances sont difficiles à comprendre. D'après une chronique du temps (3), Honoré prenant encore le titre de gouverneur du Forez " en la place du feu duc de Nemours, tenoit la ville et chasteau de Montbrison pour la Ligue ", c'est-à-dire pour ce qui restait du parti nemouriste, dont il était le dernier soutien. Et cependant c'est à Montbrison même, au foyer de la suprême résistance, qu'il est arrêté, et c'est de là, mais d'une

(1) Ici Urfé rapporte, probablement en les arrangeant un peu, les *novissima verba* du duc de Nemours.

(2) HALPHEN, *ouvr. cité*, lettre du 29 juillet 1595.

(3) Dans A. BERNARD, *Hist. du Forez, Montbrison*. 1835, 2 vol. in-8°, t. II, p. 255.

prison, que six semaines seulement après la mort de Nemours, le 24 septembre 1595, il date le premier livre de ses *Epistres morales!*

Que s'est-il donc passé? Des allusions à celui qui l'a trahi, et qui « se figuroit, dit-il, de se prévaloir de ma *charge*, si je demeuroid les mains liées (1) », donnent lieu de conjecturer qu'il fut arrêté par les intrigues d'un compétiteur qui voulut le supplanter dans le gouvernement du Forez. Mais alors un pareil honneur, périlleux et tout nominal, n'était pas fort enviable et ne pouvait guère exciter de convoitises. Le parti nemouriste agonisait; il n'avait plus dans le Forez que Montbrison et quelques petites places sans importance.

Un accord passé le 12 décembre prépara le retour prochain de Montbrison à l'obéissance du roi. Quelques mois plus tard, il ne restait plus rien dans le Forez de ce grand mouvement qui avait été la Ligue, et dont le huguenot Agrippa d'Aubigné a dit lui-même « que la plupart des courages se trouvèrent élevés à un haut degré qui sentoient le juste et le glorieux ». La dernière entreprise d'Honoré d'Urfé avait été un acte de folie, car il était trop tard pour qu'elle pût réussir, mais un acte de folie héroïque. Il succomba et devait succomber dans cette lutte contre le sentiment public qui entraînait la France, fatiguée de discordes, vers le loyalisme monarchique; mais il y succomba sans y rien laisser de son honneur.

Délivré de sa prison, peut-être après la pacification définitive du Forez, dans les premiers mois de 1596, et n'ayant plus qu'à se faire oublier quelque temps, le chevalier d'Urfé quitta la France, et se retira dans les Etats du duc de Savoie.

(1) *Epistres morales*, liv. 1^{er}, ép. 5.

CHAPITRE IV

DE LA LIGUE AU MARIAGE

A Senoy en Bugey. — Poésies religieuses. — Le *Sireine* : le sujet, la forme, le modèle, le succès. Le sens allégorique : Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand. — Reprise de la Maurienne.

Notice bibliographique sur le " Sireine " .

Sorti de sa seconde prison, Honoré d'Urfé se trouva fort désarmé. Non pas qu'il ait failli devant sa mauvaise destinée; les *Epistres morales* montrent au contraire avec quelle fermeté il fit front au malheur : " Il n'y a coup, pour aspre qu'il soit, écrivait-il, qui puisse m'entamer (1). " Mais ses blessures n'en saignaient pas moins cruellement.

Il avait vu ses espérances politiques ruinées par le triomphe définitif de la cause royale, et par la mort du prince à la fortune duquel il avait tout sacrifié. Déconsidéré auprès des sages par l'insuccès d'une équipée malencontreuse qui lui avait fait la réputation d'une sorte d'aventurier, trahi, vendu, rançonné, mal vu des siens qu'il avait compromis, plus que suspect au gouvernement du roi, abandonné d'une partie de ses amis, plaint plutôt que secouru par les autres, malade, sans asile enfin, il chercha un refuge dans le Bugey, qui appartenait encore au duc de Savoie, son parent. Là, du moins, dans cet exil volontaire ou peut-être forcé, il trouverait, avec la sécurité, le temps de se ressaisir et de recommencer sa vie manquée.

Avec ses très modiques ressources il acquit, à deux petites lieues de Virieu-le-Grand, dans la paroisse de Ceyzérieu, une maison à laquelle je n'ose donner le nom de château, et une petite terre qu'il unit plus tard à son marquisat de Valromey.

(1) Liv. I^{er}, ép. 9.

On appelait le tout Senoil ou Senoy (1); l'endroit était écarté; il n'en convenait que mieux à l'état de son âme, dont on jugera par ce billet mélancolique qu'il écrivit à Hugues Fabri, le 26 septembre 1596 (2) :

Monsieur, je vous suy grandement redevable pour l'aymable accueil, les contentemens et les bons offices qu'en mon délaissement et ma male fortune j'ay recues de vous en mon arrivée en ce pays.

Votre lettre est venue me prendre en ma maison de Cenoyl, où je prends retraite et repos, et courre, quand le veut ma défaillante santé, dans les rochers et bois où je me plais en mes douleurs. J'ay bien eü joye de la lignée que Dieu vous a prestée; faictes entier estat de moy; je ferai tout ce que me sera possible pour vous faire service.

D'URFÉ.

Autant que j'en puis juger par la rareté des informations sur cette période obscure de sa vie, Senoy fut le séjour ordinaire d'Honoré d'Urfé jusqu'à son mariage; il y finit, le 1^{er} juillet 1599, une copie du *Sireine*, et, le 25 août suivant, y acheva le premier livre de la *Savoisiade*. Non pas du reste tellement confiné en son ermitage, qu'on ne le vît aussi à Virieu-le-Grand, à Ripaille, à Chambéry, à Turin et même à Milan où, le 1^{er} janvier 1599, il adressa des vers au duc de Savoie pour ses " Estreignes (3) ". Il y a grande apparence que le 25 septembre 1596, il avait été présent à l'oraison funèbre du duc de Nemours, prononcée à Notre-Dame d'Annecy par Michallant, aumônier et confesseur de celui qu'Urfé avait tant admiré et aimé (4).

C'est très probablement à Senoy qu'Honoré d'Urfé écrivit, vers 1596 ou 1597, au plus fort de la crise morale qu'il traversait alors, la plupart des poésies religieuses imprimées beaucoup plus tard, à la suite d'une édition du *Sireine* (5).

(1) On me dit qu'il ne reste rien de la maison quelque temps habitée par Urfé. — L'inventaire du château de Virieu mentionne, mais sans aucun détail, 32 pièces concernant l'achat de Senoy et dépendances.

(2) Communiqué par M. Albert Callet.

(3) Biblioth. nat., ms. franç. 12486, f. 61. — Remarquons, pour n'y plus revenir, que ce ms. contient, du f. 56 au f. 61, entre le *Sireine* et la *Savoisiade*, des *Mélanges* en vers d'Honoré d'Urfé.

(4) Publiée à Paris chez Jean Gesselin, 1603, in-12, 88 p. — A la p. 30, l'orateur s'adresse aux gentilshommes, capitaines et soldats présents à la cérémonie.

(5) Et sans la participation d'Honoré d'Urfé, d'après le *Mercur galan*, juin 1683.

On y trouve une paraphrase du *Cantique des Cantiques*, des imitations des psaumes sans grand mouvement ni relief, des prières, des stances pieuses, des méditations chrétiennes. Nous ne faisons pas, nous l'avouons, beaucoup de cas des vers de M. d'Urfé. Cependant, si on compare ces poésies à celles de ses contemporains, par exemple à celles que le Forézien Antoine du Verdier insérait comme des modèles dans sa *Bibliothèque française*, il serait injuste de leur refuser quelque mérite. On peut même lire dans ce recueil des pages qui ne sont pas sans ampleur et sans style, telle que cette belle *Prière du matin* :

Grand Principe de tout, Soleil dont les lumières
Vont donnant la clairté au grand flambeau du jour,
De tes divins rayons désille mes paupières,
Et me rends éclairé des feux de ton amour.

Esprit saint et sacré, dont les divines flammes
Dissipent les erreurs dont nous sommes couverts,
Donne jour à nos yeux et l'amour à nos âmes,
Pour chanter la grandeur du Roy de l'Univers.

Grand Dieu! que les effets de tes faicts sont estranges!
La terre t'appartient, ouvrage de tes mains,
Et ce palais d'azur, la retraite des Anges,
Fut basti de tes doigts pour le bien des humains.

Oste donc de nos yeux ce bandeau d'ignorance
Qui entretient la nuit de nostre aveuglement,
Et comme le soleil à parestre commence,
Ce soit pour t'adorer et craindre seulement.

Le principal intérêt de ces poésies religieuses n'est pas cependant dans les bons vers qu'on a le plaisir d'y reconnaître de loin en loin, mais dans ce que nous appellerions aujourd'hui leur valeur documentaire et autobiographique. Soit qu'Urfé médite sur les vérités chrétiennes, soit qu'il fasse devant Dieu son examen de conscience, soit surtout qu'imitant très librement les psaumes, il applique à lui-même, en les précisant, les idées, les sentiments, les situations morales du texte sacré, il nous entretient souvent de lui et du moment critique de sa vie.

Qu'on lise ces poésies avec attention, on y reconnaîtra d'évidentes allusions à son " corps languissant ", au trouble de son âme, à sa révolte contre l'autorité de son frère

aîné, à ses mécomptes, à cet " ennemi " qui l'a trahi, aux violences mal assoupies du ligueur :

Recherchant les débats, le discord, la querelle,
Je me suis emporté à mille passions...
Bien que du sang d'autrui ma main ne soit souillée,
J'ay couvé la fureur et la haine en mon cœur,
Et de meurtre et de sang mon âme travaillée,
Rien n'a pu assouvir sa mortelle rancœur.

Et le voilà, après avoir joué un rôle hasardeux, le voilà exilé du Forez, jeté dans un coin inconnu du monde, renié par bon nombre de ceux qui se disaient ses amis :

En mon affliction un chacun m'abandonne,
Et ceux qui me suivoient en ma prospérité,
Voyant, bien loing de moy, l'ennuy qui m'environne,
Me refusent secours en ma calamité.

Vers le même temps où Honoré d'Urfé versait dans ses poésies religieuses ses déconvenues et ses amertumes, il achevait à Chambéry, le 24 novembre 1596, son poème du *Sireine*, commencé depuis longtemps. Il le publia plus tard avec des additions et des changements, mais la première édition est encore inconnue (1).

Rien de plus simple que le plan de cette nouvelle d'amour, partagée en trois livres : le *Depart*, l'*Absence* et le *Retour*.

Au royaume de Léon, le long du rivage du " doux Ezla ", et près de la Fontaine des Aliziers, le berger Sireine et la bergère Diane se sont vus, se sont aimés, et se sont juré, avant le départ de Sireine, une éternelle fidélité.

En effet Sireine est obligé de quitter le pays de Léon et de passer la mer, pour aller garder les troupeaux de son maître sur les bords de l'Eridan. Cependant qu'il est tout consumé de ses regrets, un messenger lui apporte une lettre de Diane : leurs amours sont en péril, Diane est sollicitée par sa mère d'épouser Délio, berger riche, mais sans autre mérite. Pour éviter un si vulgaire dénouement, elle supplie son amant de hâter son retour :

Revien, berger, et te souvien
Qu'Amour, grand Dieu! te le commande.

Sireine s'embarque; il est trop tard. Sur le vaisseau même, le récit d'un passager lui apprend que Diane, constante en son

(1) Voir, à la suite de ce chapitre, la bibliographie du *Sireine*.

amour, mais encore plus fidèle à ce qu'elle croit être son devoir, est sur le point de consommer son douloureux sacrifice. Quand Sireine, après divers incidents, revoit les bords de l'Ezla, tout est fini, et Diane s'est laissé traîner plutôt que conduire aux autels. Diane aime encore Sireine, mais elle ne le verra plus.

Comme on en juge par cet aperçu, une leçon de moralité banale et terre-à-terre -- mais, Dieu merci! l'humanité vit de cette morale terre-à-terre -- se dégage de ce poème. L'amour est chose belle et grande, mais il doit céder le pas devant la raison et la convenance; et ici la raison c'est pour une fille vertueuse, en matière de mariage, de suivre le vouloir de ses parents. Le cœur peut protester contre cette tyrannie de la morale usuelle, mais à condition que le monde, et même le laid et ridicule Délio, n'en sachent rien.

Dans cette fable si unie, circulent quelques personnages secondaires, le vieux berger qui a nourri l'enfance de Sireine; Silvan, son rival en amour et cependant son ami; Selvage, confidente de Diane, chargée de prêcher la cause de l'honneur féminin, de la vertu et de la raison telle que l'entend le monde; enfin un groupe gracieux de trois nymphes chasseresses qui s'intéressent aux malheurs de nos amants. L'intervention de ces demi-divinités et des souvenirs mythologiques donnent aux rives de l'Ezla l'aspect d'un paysage un peu arcadien, moitié réel et moitié imaginaire. Sauf les descriptions, parfois mignardes et qui se prolongent trop en détails (1), l'œuvre est presque tout entière en dialogues, monologues, discours, lettres -- qui sont encore des discours -- reliés par un léger récitatif.

Le *Sireine* est un épisode de la vie pastorale idéalisée. Par le cadre, la condition des personnages, leurs idées, leurs aventures, leur culture même qui les élève au-dessus de leur état (2), cet épisode annonce ceux de l'*Astrée*. Je ne serais pas surpris qu'Urfé l'eût détaché de cette ébauche de l'*Astrée* qui était déjà écrite, et qui précéda d'environ vingt ans l'impression de la première partie. Mais la psychologie du *Sireine* est encore rudimentaire, si on la compare aux fines analyses de l'*Astrée*.

Les vers ont de la grâce, de la fluidité, de la mollesse aussi,

(1) Au début, par exemple, la longue description du costume de Sireine.

(2) Diane a « un esprit si gentil, qu'il ne ressent rien du village ».

avec d'étonnantes négligences, des effets puérils, d'énormes fautes de goût :

Ainsi discourroit ce Berger,
 Au mesme temps qu'un messenger,
 Que sa Diane lui envoye,
 Des lettres luy donna; (mais non),
 C'estoient des amours soubz ce nom,
 Dont mesme le papier flamboye!

L'auteur a adopté une forme métrique assez singulière. Tout le *Sireine* est partagé en sixains ou stances de six vers, uniformément de huit syllabes, dans la forme des *Mimes* de Baïf. Cette coupe, qui serait d'une intolérable monotonie dans un grand poème, ne choque pas trop dans une œuvre si courte.

Urfé n'a pas cherché à faire mystère de la source à laquelle il avait puisé l'idée de son poème. Il a pris dans la *Diana* de Montemayor (1) jusqu'au nom de ses personnages, Sireine, Diane, Délio, et comme Montemayor, il a situé l'action principale sur les bords de l'Ezla. Cela est d'autant plus digne d'attention, que rien n'était plus facile que de dissimuler l'emprunt; car l'action du *Sireine* est aussi simple que celle de la *Diana* espagnole est compliquée d'histoires épisodiques; et au reste, les aventures de Sereno et de Diana, séparés par les artifices magiques d'une prêtresse, ne ressemblent que d'assez loin à celles de Sireine et de Diane. On peut donc soupçonner là un calcul, et ce n'est pas sans dessein, on peut le croire, qu'Urfé a tenu à afficher un emprunt qu'il lui était si aisé de cacher (2).

Le *Sireine* obtint un grand succès; il eut au moins onze éditions. Les qualités de ce petit ouvrage, plus agréable que fort, n'y furent peut-être pas pour grand'chose. Presque toutes les éditions s'échelonnent de 1615 à 1619, c'est-à-dire au moment où commençait l'engouement pour l'*Astrée*. La vogue du roman donna alors un regain de succès au *Sireine*, œuvre bien inférieure, mais qu'une évidente parenté rattachait à l'*Astrée*.

(1) Urfé pouvait lire la première partie de la *Diana*, soit dans la langue originale, car il connaissait fort bien l'espagnol, soit dans la traduction publiée en 1578 par Collin (Reims, petit in-8°), et réimprimée en 1587 dans l'édition des trois parties donnée à Paris, par P. Bonfons, in-12.

(2) Voir plus loin l'explication de ce calcul.

Le *Sireine* a été imité par le poète bourbonnais Jean de Lingendes, dans les *Changementz de la bergère Iris* (1). Non seulement Lingendes a pris à Urfé la division métrique en sixains octosyllabes, mais encore les malheurs du berger Philène, dont la maîtresse aussi a cédé aux sollicitations de sa mère en épousant un indigne rival, rappellent ceux de l'infortuné Sireine. Comme pour mieux établir cette filiation littéraire, Urfé a fait à Jean de Lingendes l'honneur de mettre, en tête du premier chant, des stances spirituelles, mais subtiles et maniérées.

Au berger Philène.

Amant qui d'une Iris regrettes l'inconstance,
Et qui de son erreur vas les autres blasant,
Ayes ou plus de cœur ou moins de sentiment,
Te servant du despit ou de la patience.

Oublie ton amour ou souffre ton outrage;
L'un est de vray amant, l'autre de généreux.
Si tu n'es courageux, sois au moins amoureux,
Et si tu n'es amant, sois homme de courage.... Etc.

En 1619, un poète encore inconnu, qu'on a cru jusqu'à ces derniers temps être François Maynard, fit imprimer à Tournon un poème d'une écriture facile, le *Philandre* (2), qui raconte des histoires de bergers et de bergères; la coupe métrique est encore celle dont s'étaient servis Urfé et Lin-

(1) *Les Changementz de la Bergere Iris*, Paris, Toussainct du Bray, 1605, in-12. Ce poème a eu d'autres éditions. — Sur Jean de Lingendes et sur Étienne Bournier dont nous parlons plus loin, voir H. FAURE, *Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps*, Moulins, 1870, in-8°; E. BOUCHARD, *Poètes bourbonnais*, Moulins, 1870, gr. in-8°; R. DE QUIRIELLE, *Bio-bibliographie des écrivains anciens du Bourbonnais*, Moulins et Paris, 1899, gr. in-8°.

(2) Tournon, C. Michel, 1619, in-24. Réimpr. à Genève, 1867, in-12, et dans les *Œuvres poét.* DE FR. MAYNARD, publiées par GARRISSON, Paris, 1885-1888, 3 vol. in-16, t. II. — M. Martinon paraît avoir prouvé (*Rev. d'hist. littér. de la France*, 1908, XV^e année, p. 495) que le *Philandre*, jusque-là attribué à Maynard sur l'autorité de Pellisson, n'est pas de lui. On peut ajouter à ses arguments que le *Philandre* ne figure pas dans l'édition des *Œuvres* de FR. MAYNARD, Paris, 1646, in-4°, qui ne contient pas même la moindre allusion à ce poème. Gomberville dit, il est vrai, dans la préface que l'auteur « a supprimé un grand nombre d'excellentes pièces ». Mais Gomberville semble ne parler que des *épigrammes* supprimées. Et pourquoi Maynard, pour la publication du *Philandre*, serait-il allé chercher un éditeur à Tournon?

gendes. Dans les œuvres de Vauquelin des Yveteaux (1), ce gentilhomme berger qui, dit-on, se promenait dans les allées de son jardin avec un hoqueton et une houlette, on trouve une imitation à peu près littérale de la scène de la séparation du *Sireine*. Enfin le thème du *Départ funeste* de Rampalle (2) est presque semblable à celui du *Sireine*. Le berger Filinte a depuis son enfance, pour Amarante, une amitié qui avec les années s'est changée en amour; mais son père lui défend de la voir, et lui ordonne de quitter le pays pour un temps. Il part après des adieux déchirants à Amarante, et bientôt il apprend qu'elle est morte, consumée par l'amour.

Le *Sireine* a-t-il un sens allégorique et personnel? Le héros de cette aventure, est-ce Urfé lui-même, Diane, une femme qu'il a aimée et dont il a été séparé par le mariage de sa bergère avec un Délio?

C'est toute la jeunesse intime d'Honoré d'Urfé qu'il s'agit d'expliquer; et nous examinerons ailleurs si, continuant l'allégorie dans l'*Astrée*, il y a romancé l'histoire de ses amours. Mais ne perdons pas de vue que la question ne comporte pas des précisions absolument rigoureuses. Urfé avait trop de tact pour découvrir au public le mystère de sa jeunesse; il s'arrête au point où l'allégorie tournerait à la biographie directe, et déguise les choses par un mélange de vérités et de fictions.

Avant d'essayer de résoudre le problème du *Sireine*, il faut exposer le récit qui a été fait par Patru et par Huet, et par vingt autres après eux, sur les origines du mariage d'Honoré d'Urfé avec Diane de Châteaumorand. Voici donc, en deux mots, le fond commun de ce récit traditionnel.

Pendant qu'on négociait le mariage de Diane avec Anne d'Urfé, Honoré voyait souvent, soit à Châteaumorand, soit à la Bastie, celle qui allait être sa belle-sœur. Quoique très jeune encore et presque enfant, il fut ébloui par la beauté de la jeune fille et en devint follement amoureux. Jacques d'Urfé, son père, pour le distraire de cette passion qui pouvait contrarier ses desseins et compromettre l'honneur de la fiancée, prit le parti de l'envoyer à Malte. A son retour, Honoré trouva son

(1) *Œuvres*, publiées par Blanchemain, Paris, 1854, petit in-8°.

(2) Dans *Six Idylles*, Paris, 1647, in-4°.

frère marié à Diane de Châteaumorand; cependant " en changeant de lieu, dit Patru, il n'avoit point changé de sentimens pour Diane "; il ne put commander à son cœur, et malgré l'abîme qui semblait désormais le séparer de Diane, il osa l'aimer encore, mais " sans seulement en ouvrir la bouche ". Enfin le mariage de son frère fut déclaré nul, et il put épouser Diane après de longues années d'épreuves et de vagues espérances. Il a raconté dans le *Sireine*, sous le voile d'une fiction romanesque, son *départ* pour Malte, son *absence* et son *retour*.

Tel est le récit qui a longtemps fait foi, fixé tout d'abord par Olivier Patru, garant non pas infaillible sans doute, mais judicieux, lié en sa première jeunesse avec Urfé et qui en avait reçu quelques confidences.

Ce récit a été développé dans les *Amours de la marquise d'Urfé*, attribuées à Mlle Durand, sous la forme la plus fantaisiste et la plus romanesque, bien que l'auteur ose sérieusement " assurer qu'il n'y a rien de fabuleux dans ces historiettes, et qu'elles auroient pu estre beaucoup plus étendues s'il avait voulu se servir du secours de l'invention (1). "

Auguste Bernard, reprenant pour son compte, sans en rien dire, les objections autrefois faites par l'abbé d'Artigny (2), a cru prouver que le récit traditionnel que nous avons résumé plus haut n'est qu'un roman dont il ne reste rien, que le tardif mariage d'Honoré et de Diane, d'ailleurs accompli pour de prosaïques vues d'intérêt. Tout au plus, à la rigueur, admettrait-il qu'Urfé a raconté allégoriquement dans le *Sireine*, non pas un voyage à Malte qui est une légende, mais son exil en Savoie, après les derniers événements de la Ligue qui l'avaient forcé de quitter le Forez.

Bonafous refuse même cette légère concession. Le *Sireine* est un exercice purement littéraire, écrit par Urfé sous la vive impression qu'avait laissée en son esprit la *Diane* de Monte-

(1) *Histoire des Amours de Grégoire VII, du Cardinal de Richelieu, de la Princesse de Condé et de la Marquise d'Urfé*, par Mlle D***, Cologne, 1700, petit in-12. L'ouvrage reparut sous ce titre rafraîchi : *Anecdotes galans, ou Histoire des amours...* Cologne, 1702, petit in-12.

(2) *Nouveaux mémoires d'hist., de critique et de littér.*, Paris, 1749-1756, 7 vol. in-12, t. V. — M. BERTRAND (*Biblioth. sulpicienne*, Paris, 1900, 3 vol. in-8°, t. I^{er}, p. 273) a prouvé que la dissertation de d'Artigny a été presque littéralement copiée dans un manuscrit de Laurent-Josse Le Clerc.

mayor, et on fait fausse route en y cherchant quelque ouverture sur sa vie et les aventures de sa jeunesse (1).

Que Patru, Huet et ceux qui les ont suivis, mal informés de certaines circonstances, aient commis des méprises, il en faut bien tomber d'accord. Le contrat de mariage d'Anne d'Urfé et de Diane de Châteaumorand est de 1571, le mariage a été célébré en 1574 ou 1575. Diane avait environ quatorze ans, Honoré n'en avait que huit. Ce n'est pas à ce moment-là qu'une passion sérieuse a pu éclore dans son cœur.

Est-ce assez pour contester ce qu'il y a d'essentiel dans la tradition acceptée au dix-septième siècle? Nous ne le croyons pas. Patru a seulement confondu les dates, fait remonter trop haut l'amour d'Honoré pour sa belle-sœur. Ce n'est pas assurément en 1575 qu'Honoré fut obsédé de cette passion qu'il fallut étourdir, dont il fallut prévenir les dangers par un lointain voyage, mais vers 1585, au sortir du collège. Honoré était alors dans sa dix-huitième année; Diane, qu'il voyait dans une intimité fraternelle, en avait vingt-quatre, et elle était dans tout l'éclat de sa beauté... Honoré resta dans les bornes de la décence et du respect : cet " embrasement fut si net et si pur qu'il ne laissa jamais de noirceur ». Cette passion était cependant périlleuse, et la famille jugea prudent d'éloigner le pauvre amoureux de la Bastie et de Châteaumorand.

Mais, dit-on, on ne trouve aucun indice de ce voyage à Malte. Est-ce bien vrai? Dans l'*Astrée*, Alcippe, père de Céladon, pour détourner celui-ci de l'amour de sa bergère, prend la résolution de le marier à MALTHÉE, fille de Florelle, et l'envoie passer quelque temps chez ce Florelle, qui le traite avec toute la courtoisie possible, sans réussir d'ailleurs à le distraire du souvenir d'Astrée (2). Ce nom de MALTHÉE est bien étrange, s'il n'est pas allégorique!

Qu'on néglige cependant, si l'on veut, cette allusion. Serait-il si surprenant que nous ne sachions rien du voyage d'Honoré à Malte? C'était alors un adolescent sans nom, et l'histoire de ses amours n'est pas un de ces événements dont les documents ont coutume de parler. Nous ignorons tout de sa vie, depuis la fin de ses études au collège de Tournon jusqu'à son entrée

(1) *Etudes sur l'Astrée*, p. 34 et suiv.

(2) *Astrée*, 1^{re} partie, liv. IV.

dans le mouvement de la Ligue. Mais nous savons pourtant qu'il avait fait profession dans l'ordre de Malte. Selon la règle et l'usage, il dut aller quelque part " faire ses probations ". N'est-il pas très vraisemblable que le voyage à Malte (ou peut-être tout simplement dans une maison de l'ordre éloignée du Forez) eut lieu précisément pendant ces années sur lesquelles nous n'avons pas d'informations précises?

Après ces réflexions préliminaires, revenons au *Sireine*, et voyons s'il contredira l'opinion traditionnelle, mais non pas sans remarquer encore auparavant que les poésies religieuses d'Honoré, pour la plupart écrites au moment même où il achevait le *Sireine*, nous le montrent très occupé de certains souvenirs amoureux.

Dans l'avis qui précède le *Sireine*, le libraire nous avertit qu'Honoré d'Urfé fit " cet essay de son esprit en son enfance, et à peine sorty de ses premières études ". Un Forézien qui fit imprimer une lettre dans le *Mercur galant* de juin 1683, et qui vraisemblablement écrivait d'après des souvenirs conservés dans le pays même d'Honoré, assure avec plus de précision, que celui-ci fit le *Sireine* à dix-sept ans, pour une dame qu'il aimait.

Le poème, à peu près mis au point en 1596, datait donc en réalité du temps où Honoré, revenu depuis peu à la Bastie après ses études à Tournon, avait l'âme toute remplie de pensées d'amour. Si dans ce poème, avec une sorte d'affectation, il paraît suivre Montemayor, quand il lui est si facile, comme nous l'avons remarqué, de dissimuler l'emprunt, n'est-ce pas pour se ménager une défense contre ceux qui le reprendraient de s'être mis en scène? " Mais non, pourra-t-il répondre, vous voyez bien que mon *Sireine* n'est que la transposition arrangée de la *Diana* de Montemayor; je n'ai inventé ni l'Ezla, ni Délío, ni Sireine, ni Diane! "

Cependant, comme dans l'*Astrée*, il ne veut pas si bien se cacher qu'on ne puisse le découvrir : *Fugit... sed se cupit ante videri.*

Aussi dans la dédicace de son poème à une dame, après lui avoir dépêché le berger Sireine pour lui porter son livre, il ajoute, trahissant à demi le secret de son œuvre : " Mon Sireine vous va trouver pour voir en vous, s'il est possible, que quelque chose soit plus parfaite que sa Diane. Et pour

vous représenter que, puis que vous la surpassez et en beauté et en vertu, vous la devez aussi surmonter en amitié et en résolution. Et moy je l'accompagne de ce mot, pour vous dire que vous n'espérez en moy ny la patience, ny la constance de Sireine. »

Dans la première stance, il nous révèle encore plus clairement l'état de son âme :

Je chante un despart amoureux,
Un exil long et mal-heureux,
Et le retour plein de martyre.
Amour qui seul en fus l'auteur,
Laisse pour quelque temps mon cœur,
Et viens sur ma langue les dire.

Le *Sireine* est donc autre chose qu'une œuvre purement littéraire : Urfé y a mis plus ou moins des passions de sa jeunesse. Mais quelle est cette femme dont la beauté a fait à son cœur

Tant de blessures incurables?

Est-ce bien par hasard qu'entre les œuvres espagnoles ou italiennes qui pouvaient suggérer à Urfé l'idée d'une imitation, il a fait choix d'un livre dont l'héroïne s'appelait *Diana*?

Diane certes, la sage Diane, gardera à Délio la foi qu'elle lui a promise devant les autels; son devoir le lui commande et le monde ne saura rien de ses combats secrets. Mais qu'on lise le sixième chapitre de ce livre; on comprendra qui sont Diane et Célio, et aussi pourquoi Sireine, s'il est avisé, conservera quelque espoir d'épouser Diane un jour.

Au château de Châteaumorand, dans l'ancienne galerie des portraits, la cheminée est couverte de médiocres peintures exécutées entre 1600 et 1625, qui représentent des figures mythologiques, des urnes, des feuillages, des écussons armoriés entre lesquels on remarque un écu écartelé des armes d'Urfé, de Châteaumorand, de Savoie et de Lévis. Au milieu de cette décoration, l'ouvrier a jeté à profusion deux D et un H entrelacés, où il est impossible de ne pas reconnaître le chiffre combiné de *Diane* et d'*Honoré* d'Urfé. Or il se trouve que le manuscrit du *Sireine* de la bibliothèque nationale de Turin porte imprimées en or, sur sa reliure, les mêmes lettres D et H entrelacées, et de plus deux C entrelacés (*Châteaumorand, Diane, Honoré*). Ne serait-ce pas la clef du poème (1)?

(1) Un exemplaire imprimé du *Sireine* joint aux *Epistres morales*, à la

Mais ajoutons une preuve qui nous semble plus décisive. Etienne Bournier, avocat au présidial de Moulins, a dédié à Honoré d'Urfé, en 1606, une partie de son *Jardin d'Apollon et de Clémence* (1). Apprenez d'abord en quels termes Urfé était loué par un écrivain de province qui, je veux l'espérer, dans sa profession d'avocat, disait des choses plus raisonnables. En vérité, la belle prose de l'*Astrée* était bien nécessaire pour apprendre à nos Français le naturel et la simplicité.

« Monseigneur, ces petits fleurons qui aux rais de vostre bel esprit pululoient de jour en jour en mon âme, arrosez de mes pleurs, malgré les flammes amoureuses, portez sur l'aile des zéphirs de vos douces faveurs, viennent, ce premier mois de l'année, fleurir à l'abbry de vos honneurs et couronner vos louanges. L'affection que vous portez à leur auteur les licencie à s'esloigner de leur parterre naturel et s'enjardiner entre vos mains, en espoir d'y vivre francs du mespris et de l'envie. C'est autant d'obligation qui leur accroist pour me rendre plus obligé envers vous (mon Urfé, mon Orfé), que j'estrenne d'une heureuse course d'année et d'un éternel serviteur. »

La prose ne suffit pas à l'admiration d'Etienne Bournier. Il envoie à son héros des stances et même une ode qui finit par cette singulière strophe :

Honorons Honoré d'Urfé,
Nymphes d'Allier, sur nostre rive;
J'honoraray, tant que je vive,
Honoré d'Urfé, mon Orfé!

Diane de Châteaumorand n'est pas oubliée :

Diane mesme il a ravy
Par les dous airs d'un beau Syrène (2),
Si bien qu'or (3) est un Hyppocrène
L'antique maison de Lévy.

Diane de Châteaumorand n'appartenait pas proprement à

bibliothèque des archives du département de la Loire, porte sur le dos et les plats des larmes et des C entrelacés (n° 3676 du Catal. de la collection Chaleyser).

(1) Moulins, 1606, in-12. Ce petit volume se compose de deux parties paginées séparément ; la seconde, *Hortulus Apollinis et Clementiæ*, contient en latin les mêmes pièces que la première.

(2) Le poème du *Sireine*.

(3) Or, pour ore ou ores, désormais, dorénavant.

la maison de Lévis; mais sa mère était une Lévis, et c'est de sa mère qu'elle tenait les biens de la branche de Lévis-Châteaumorand (1).

Ce poétique jargon signifie donc ceci. Par les doux airs de son *Sireine*, Honoré d'Urfé a charmé Diane de Châteaumorand, sa femme. Bien plus, le *Sireine* a été fait pour elle; si bien qu'on pourra dire dorénavant que la maison de Lévis — c'est-à-dire Diane de Châteaumorand — a été la source d'Hippocrène où Honoré a puisé l'inspiration de son poème.

Je suis un peu honteux d'être obligé de commenter ces pauvres vers; mais que ferais-je dans ce livre, si je ne cherchais pas à découvrir le sens des œuvres d'Urfé? Evidemment il avouait, ou ce qui est à peu près la même chose, il laissait dire autour de lui, sans opposer de contradiction, que le *Sireine*, sous les apparences d'une fiction empruntée à un poète espagnol, était une page de sa jeunesse.

En attendant que les circonstances lui permissent de se faire une destinée nouvelle, Urfé avait mis à profit les loisirs forcés que lui laissait sa disgrâce, pour écrire des poésies religieuses et achever le *Sireine*. Il retoucha aussi, vers ce temps-là, le premier livre de ces belles *Epistres morales* dont on parle trop peu. Dans le chapitre suivant, nous étudierons cette œuvre d'une philosophie haute et ferme, qui ne mérite pas l'oubli où elle est tombée.

Mais auparavant nous dirons un mot des services qu'Urfé eut l'occasion de rendre au duc de Savoie dans l'expédition de la Maurienne. L'expérience précoce de la guerre, qu'il avait acquise pendant les guerres de la Ligue, faisait de lui un auxiliaire qui n'était pas à dédaigner. Le duc le chargea d'abord de lever des troupes. Au mois de juin 1597, Urfé lui écrivait qu'il s'en occupait activement : " Je supplie Votre Altesse, ajoutait-il, m'envoyer l'argent qu'il luy plaira me donner pour mes levées, et me mander combien il luy plaist que je lève de compagnies, outre celle du capitaine La Tour (2). "

Le maréchal de Lesdiguières, lieutenant général du roi aux armées de Piémont et de Savoie, venait d'entrer dans la vallée de la Maurienne; il avait reçu la composition du château de

(1) Voir le chap. VII de ce livre.

(2) Archives de la Chambre des comptes de Turin.

Chamousset, pris le fort de Charbonnières qui fermait l'entrée du pays, conquis en quarante jours toute la région comprise entre les vallées de l'Arc et de l'Isère, et battu les Savoyards au combat des Molettes, le 14 août 1597. Le duc répondit à cette agression en bâtissant le fort de Barrau dans le Graisivaudan, en face de Pontcharra et du château de Bayard.

Bien que les négociations qui devaient aboutir au traité de Vervins fussent ouvertes, le duc voulait à tout prix reprendre la Maurienne. En plein hiver, il rassemble son armée à Chambéry. Le 21 février 1598, son avant-garde, commandée par d'Albigny, se mit en mouvement, occupa Aiguebelle, et investit aussitôt Charbonnières. Avant d'ouvrir la tranchée, Albigny attendit le duc, qui partit le 22 février, et après avoir laissé un détachement à Chamoux, rejoignit l'avant-garde. Le 4 mars, Chabod arriva avec six canons, et dès le 7, la garnison battit la chamade et demanda à capituler.

Cependant Lesdiguières, fort inquiet de la marche du duc, avait fait passer Créquy en Maurienne par le col de Vaujany. Comme Créquy descendait la vallée et commençait à approcher de Charbonnières, le duc de Savoie, pour lui faire croire que le fort tenait toujours et attirer les Français, faisait continuer le feu des batteries. Trompé par cette ruse, Créquy s'avança le 8 mars sur la rive gauche de l'Arc, jusqu'à la hauteur des retranchements d'Epierre. D'Albigny marche à sa rencontre avec l'avant-garde pour l'amuser jusqu'à l'arrivée du gros de l'armée. Créquy comprend alors dans quel piège il est tombé, et se décide à la retraite. Mais d'Albigny donne l'ordre à Honoré d'Urfé (1), commandant les carabiniers à cheval, de

(1) GUICHENON (*Hist. de la maison de Savoie*, t. I^{er}, p. 961 et suiv.) dit « Jacques, marquis d'Urfé » ; A. DE SALUCES (*Hist. milit. du Piémont*, t. II, p. 507 et suiv.) dit « le marquis d'Urfé », sans préciser davantage ; DUFAYARD (*le Connét. de Lesdiguières*, chap. X) dit « Honoré d'Urfé », et là est la vérité. On a vu plus haut qu'Honoré s'était activement employé à lever des troupes pour le duc de Savoie ; Antoine FAVRE, dans la dédicace au duc des *Epistres morales*, parle explicitement de la valeur dont Honoré a donné des preuves « en la reprise de la Maurienne ». Du reste on ne peut croire que Jacques d'Urfé qui, à ce moment-là, se préparait à recueillir les biens de sa maison, et à succéder à Anne, son frère aîné, dans la charge de bailli de Forez, se fût hasardé à combattre contre l'armée du roi. Honoré, au contraire, était alors entièrement détaché de la France ; il ne connaissait plus d'autre maître que le duc de Savoie, et n'avait rien à perdre. — Du-

franchir l'Arc, d'escarmoucher pour retarder la marche des Français, et de se porter entre Cuines et Saint-Etienne où ils ne pouvaient éviter de passer. Urfé guéa le torrent à la tête de sa cavalerie et de quelques fantassins déterminés, chargea courageusement, et ne tarda pas à être rejoint par le duc. On atteignit la colonne ennemie au moment où elle en venait aux mains avec les compagnies de la Perrière, dans la plaine de Cuines. Attaquée en flanc et à dos pendant qu'elle combattait de front, le désordre se mit dans les rangs de l'armée française. Créquy essaya inutilement de monter au col de la Croix; il tenta de regagner Cuines pour arriver à Saint-Jean-de-Maurienne : le duc le força de rétrograder. Après une résistance acharnée, il dut mettre bas les armes et se rendre à la discrétion du vainqueur.

Le duc marcha immédiatement sur Saint-Jean, que les Français abandonnèrent. Les autres petites garnisons se rendirent presque sans défense, et toute la vallée fut ainsi reconquise en peu de jours. Mais la prise du fort de Barrau par Lesdiguières déconcerta le duc, et arrêta les suites de ses victoires. Les articles du traité de Vervins mirent fin aux hostilités, en réservant toutefois la question du marquisat de Saluces, qui devait deux ans plus tard rallumer la guerre.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LE " SIREINE "

I. *Manuscrits.*

A. Bibliothèque nationale, mscrit français 12486. Autographe, papier, 194 ff. dont les 53 premiers contiennent le *Sireine*.

F. 1. *Le Sireine du jeune Urfé, divisé en trois livres.*

- | | |
|----------------------|----------------------|
| 1. <i>Le Despart</i> | } <i>de Sireine.</i> |
| 2. <i>L'Absance</i> | |
| 3. <i>Le Retour</i> | |

A Chambéry. Le vingt et quatriesme novembre 1596.

F. 1 v°. *A son Altesse* [le duc de Savoie] :

" Monseigneur, En ces repos d'ont vre prudance nous fait

fayard dit qu'Honoré d'Urfé fut blessé dans la campagne de 1598; nous ne savons où il a pris ce renseignement.

jouyr... Honoré d'Urfé. De Virieu le Grand, le p^{er} juillet 1599. »

F. 2. Autre dédicace à « Ma Dame ».

F. 3. *Le Despart.* — F. 20. *L'Absance.* — F. 36. *Le Retour.*

F. 53 v^o. « Fini A Cenoy, le p^{er} juillet 1599. »

Le texte de cet exemplaire autographe est plein de corrections, de stances supprimées, refaites ou ajoutées.

B. Bibliothèque nationale de Turin. Manuscrits, L. V. 51. Papier; 2 ff. non ch. et 66 ff. ch. La reliure en parchemin porte les lettres entrelacées CC, HH, DD.

1^{er} f. non ch. : *Le Sireine du Seigneur d'Urfé, Chambellan de S. A., Colonel de sa Cavallerie et Infanterie Françoisse, et Cappitaine de ses Gardes.* — Ce titre est en lettres or et noir.

Au 2^e f non ch. : dédicace à la princesse Marguerite de Savoie : « Ces vers que j'ose... » Cette dédicace est autographe, et datée de Virieu, 16 juin 1600.

Le texte est suivi de 4 ff. blancs.

(Description communiquée par M. Francesco Carta, préfet de la Bibliothèque nationale de Turin.)

II. Imprimés.

1^o La première édition du *Sireine*, publiée à Paris par Jean Micard (voir le n^o 2), nous est inconnue. Cette édition, qui était très fautive, a paru vraisemblablement entre 1600 et 1604.

2^o *Le Sireine de Messire Honoré d'Urfé, Gentil-Homme de la Chambre du Roy, Capitaine de Cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteaumorand, etc.* A Paris, Chez Jean Micard. 1606. Avec Privilège du Roy. — In-12; 8 pp. limin. ch., 154 pp. et 1 f. non ch., contenant le privilège de dix ans donné à Micard, pour les œuvres en prose et en vers d'Honoré d'Urfé. — Les pp. lim. contiennent, après le titre, l'avis du libraire au lecteur, et la dédicace d'Urfé à « Madame ». — Le libraire dit, dans son avis : « Je te fay voir, amy lecteur, le Sireine de Monsieur d'Urfé en meilleur estat qu'il n'estoit pas ces années passées, que je l'imprimay sur une très-mauvaise coppie, changée et défailante en presque toutes les parties principales de l'œuvre, etc. »

3° *Le Sireine...* Paris, Toussainct du Bray [ou Jean Micard], 1611. Avec privilège du Roy. — In-8°; 110 ff., y compris 8 ff. limin. qui contiennent, outre le titre : le même avis au lecteur; dédicace à " Madame „; un quatrain de Matel; autre avis sur l'orthographe de certains mots; errata; privil. pour Micard et du Bray, sans indication de date ni de durée; achevé d'imprimer, du 1^{er} juin 1611. — Edit. mal imprimée et fautive. L'exemplaire de l'Arsenal est un don de l'auteur au P. Sirmond.

4° *Le Sireine...* Au Pont, chez Jean Brunet, 1615. — In-12; 8 p. limin., contenant le titre, l'avis au lecteur et la dédicace, et 154 p. pour le texte.

5° *Le Sireine...* Au Pont, Jean Brunet, 1617. — In-12; 7 p. limin. et 154 p. où le texte, du moins si mes notes sont exactes, n'est pas distribué tout à fait de la même manière que dans l'édition précédente.

6° *Le Sireine...* A Lion, iouxte la coppie imprimée au Pont par Jean Brunet. M. DC XVII. — In-12; 7 p. lim. ch., et 154 p. pour le texte. — Contrefaçon de l'édit. précédente.

7° Brunet mentionne une édit. de Paris, T. du Bray, 1617, petit in-8°, que je n'ai pas vue; elle est peut-être, sauf la date, identique à la suivante.

8° *Le Sireine... Reveu, corrigé et augmenté de nouveau par l'Authheur outre les precedentes impressions. Avec autres Poësies du mesme Authheur, nouvellement mises en lumière.* A Paris, chez Toussainct du Bray. M. DC. XVIII. Avec Privilege du Roy. — In-8°; 128 ff., compris les limin. qui contiennent : le titre; la dédicace; avertissement qu'on a corrigé la vicieuse orthographe de l'édit. de 1611, et rétabli l'ordre régulier des stances; quatrain de Matel. Le texte commence au f. 9. — Depuis le f. 110 v° : *Autres Poesies de Messire Honoré d'Urfé*, dont la première est un *Dialogue de Sireine et de Diane*; les autres n'ont pas de rapport avec le *Sireine*. — Au f. 128, extrait du priv. de Micard et de du Bray, sans indication de date ni de durée, et cession, du 24 février 1615, faite par Micard à du Bray, de sa part de droit audit privilège. — C'est, je le conjecture, dans cette édition que, pour la première fois, le texte du *Sireine* fut corrigé, pour en faire disparaître les licences prosodiques des éditions précédentes.

9° *Le Sireine...* Paris, par Micard, 1618. — Je n'ai pas vu cette édition, dont la suivante est une contrefaçon.

10° *Le Sireine... Iouxté la coppie imprimée à Paris, Chez Jean Micard*. M. DC. XVIII. Avec Privilege du Roy. — Petit in-8°; 3 ff. lim. contenant le titre, l'avis au lecteur, la dédicace, le quatrain, et 101 ff. ch. (le f. 101 porte par erreur le chiffre 109). — On trouve à la suite, pag. séparément de 1 à 157, des poésies religieuses, recueil ainsi composé : p. 1-43 : *Paraphrases sur les Cantiques de Salomon*; — p. 44-70 : Paraphrases sur divers psaumes; p. 70-130 : Morceaux divers (cantique, pensées chrétiennes, stances, prières, etc.); — p. 130-157 : Méditations. — Ces poésies se trouvent parfois séparées du *Sireine*, mais sans aucun titre; et comme d'autre part elles sont imprimées avec des caractères identiques à ceux du *Sireine*, il y a lieu de croire qu'elles n'ont pas été publiées à part, mais qu'elles ont été quelquefois, après coup, détachées du *Sireine*, à cause de leur caractère très différent.

11° *Le Sireine...* A Lyon, pour Claude Chastellard. 1619. — In-12; 4 ff. lim. pour le titre, l'avis au lecteur, la dédicace, et 154 p. Imprimé en caractères de civilité.

CHAPITRE V

LES ÉPISTRES MORALES

Antoine Favre ; publication des *Epistres morales*. — La dédicace ; Marguerite de Valois et les d'Urfé. — Caractère des trois livres des *Epistres*. — L'érudition. — Le style. — Conclusion.

Notice bibliographique sur les " Epistres morales ".

Pendant sa première retraite dans les Etats du duc de Savoie, probablement en 1597 (1), Honoré d'Urfé tomba dans une grave maladie.

Il s'était lié d'une affectueuse amitié avec Antoine Favre, président du Genevois, jurisconsulte très estimé, ami intime de saint François de Sales, et qui fut, pendant de longues années, à Annecy et à Chambéry, un des plus utiles serviteurs de la politique du duc de Savoie. Honoré, regrettant de ne pas voir Favre près de lui au moment où il semblait toucher à sa dernière heure, voulut du moins qu'on lui remît le manuscrit du premier livre de ses *Epistres morales*, pour en disposer selon sa volonté. Antoine Favre, dans la dédicace des *Epistres* au duc de Savoie, explique comment le manuscrit arriva entre ses mains, et pourquoi il le fit imprimer sans attendre le consentement de l'auteur.

Estant ces jours passez Monsieur d'Urfé en telle extrémité de maladie, qu'au jugement des médecins il ne restoit espoir d'autre

(1) Favre dit dans la dédicace, datée du 6 avril 1598 : « Estant ces jours passez Monsieur d'Urfé en telle extrémité de maladie... » ; ce qui donnerait lieu de croire que la maladie était toute récente. Mais nous ne croyons pas que les mots *ces jours passez* eussent alors le sens assez précis que l'usage leur donnerait aujourd'hui ; et d'autre part il n'est guère probable que, entre la fin de la conquête de la Maurienne, vers le milieu de mars 1598, et le 6 avril suivant, Favre ait eu le temps de recevoir le manuscrit du malade, de prendre le parti de le publier, de s'entendre avec le libraire et d'écrire la dédicace. Ce n'est pas cependant impossible.

vie en luy que de l'éternelle, il lui advint, entre les propos que la force de l'amitié peut arracher de sa foiblesse, de parler de moy comme de celuy dont il regrettoit l'absence, et auquel il donnoit un rang principal entre ceux qu'il avoit chéry le plus. Et pour m'honorer d'un tesmoignage qui en porta la mémoire jusques à la postérité la plus reculée, il enchargea l'un de ses amis plus confidens là présent, de garder soigneusement les discours qu'il avoit n'aguë composez en forme d'Epistres morales, avec une bien estroite recores mandation de me les remettre pour en faire ce que je voudroy, comme de chose qu'il faisoit mienne...

Au premier advis que j'eue de son mal, ayant accouru, je le trouvay sur les approches d'une convalescence... Il n'eust pas esté bien séant que sa guérison, laquelle j'avoy tant désirée, m'eust ravy ou envié un si précieux gage de sa bien-veuillance... Dès lors ne doutant point que je ne deusse suivre le conseil, lequel je luy avoy souventefois baillé, bien que jamais il n'y eut voulu entendre, de publier ces beaux et rares discours, j'estimay quant et quant que cette grâce m'estoit arrivée du ciel pour me mettre en main de quoy pouvoir faire un présent à V. A. Et en cela (quoy qu'il semblat qu'en quelque sorte j'y fusse obligé), je n'y voulu demander ny attendre plus particulière permission de luy, craignant que ses considérations ordinaires n'interrompissent mon desseing.

Cette dédicace est datée d'Annecy, le 6 avril 1598. Les *Epistres morales* furent publiées la même année à Lyon, en un seul livre (1); le second ne parut qu'avec l'édition de 1603, le troisième avec celle de 1608, et six autres éditions, à notre connaissance, se succèdent jusqu'en 1627 (2). Le second livre, quoique imprimé seulement en 1603, était prêt, ou peu s'en faut, au moment même où le président Favre donnait le premier au public; car dans la sixième lettre, Honoré entretient son correspondant, réel ou fictif, de sa guérison toute récente, et il explique avec force que la mort est « beaucoup plus espouvantable à qui en a ouy parler, qu'à celuy qui l'a veue et recogneue de près ». Mais aucune allusion précise ne permet de donner une date au troisième livre.

Le premier livre des *Epistres morales* est daté de Montbrison, 24 septembre 1595. Elles sont adressées à un ami qu'Urfé appelle Agathon. Dans ce premier livre au moins, Agathon nous semble être, comme le Lucilius de Sénèque, un personnage réel à qui, de sa prison, Urfé fait parvenir ses lettres une à

(1) Mais cette édition en faisait prévoir une plus complète; car le titre de départ porte: « Livre premier des Epistres morales. »

(2) Voir, à la fin de ce chapitre, la bibliographie des *Epistres morales*.

une, et qui lui envoie des observations, des critiques même, auxquelles il répond dans les lettres suivantes. Nous inclinons à croire, sans en avoir cependant aucune preuve positive, que cet ami, resté fidèle dans les mauvais jours, est Gaspard de Génétines, ligueur dont la famille était alliée à celle de Châteaumorand, très dévoué à Honoré d'Urfé, et que nous retrouverons dans la suite de ce récit.

Les *Epistres* sont précédées d'un long avis au lecteur :

Ces discours que je te présente ne te scauroient estre si désagréables, que l'occasion de leur naissance me l'a esté. Ils sont nez d'un fascheux loisir que m'a donné la prison où je suis encores. Toutes-fois comme des fleurs plus amères l'abeille tire son miel, j'ay pensé que de ce fascheux temps je pourroy tirer quelque soulagement par ma plume. Or tel qu'il a esté, je te le mets devant les yeux : non point pour en recevoir ton jugement, mais à fin que tu t'en serves, si tu en as affaire. C'est pour ta nécessité et non point pour ta dispute que je t'en fay part, etc.

Voilà qui est fier et sent son cavalier de bonne race. Il n'écrit pas pour ces malades pusillanimes qui reculent devant le remède, ou raisonneurs qui disputent contre le médecin. Pour lui, après tant de revers essayés depuis un an, et tant de rencontres avec le malheur qu'il a marquées de son sang, il met la fortune au défi de faire brèche à son courage.

Le premier livre des *Epistres morales* est dédié à une dame dont Honoré d'Urfé ne nous fait pas connaître le nom. Quelle est cette femme dont il jugeait l'âme assez vaillante pour entendre et recevoir une si austère leçon ?

Nous ne sommes pas en état de résoudre ce problème d'une manière entièrement satisfaisante. Remarquons cependant que l'auteur dit à cette dame : " Ces petits discours qui vont se présenter à vous ont eu de vous la franchise de la parole et la constance du courage, pour âme. " Cela convient assez à Marguerite de Valois, alors reléguée dans sa forteresse d'Usson, et qui certes opposa au malheur une force d'âme peu commune.

Une autre particularité semble confirmer cette conjecture. Dans l'édition complète de 1608, Urfé a mis en tête du troisième livre une nouvelle épître dédicatoire, adressée à la reine Marguerite. Ne peut-on pas penser que la seconde dédicace donne la clef de la première, et qu'Urfé a offert à Marguerite le troisième livre de son ouvrage, précisément parce qu'il lui avait autrefois dédié le premier ?

Marguerite de Valois, fille de Henri II et première femme de Henri IV, avait été enfermée au château d'Usson en Auvergne, et mise sous la garde du marquis de Canillac. On sait comment elle finit par rester maîtresse de la forteresse, où elle soutint avec vigueur, jusqu'à la fin de 1593 (1), la cause de la Ligue. De son rocher, elle eut avec le Forez, et en particulier avec la famille d'Urfé, de fréquentes relations, politiques et littéraires.

Personne ne conteste son esprit et son courage. Mais a-t-elle mérité la réputation de galantise que lui a faite l'histoire ou la légende? Selon nous, le procès de sa mémoire serait à revoir de près, et la sentence à adoucir. Sa vie aventureuse, sa haine de toute contrainte, la liberté avec laquelle elle s'entourait d'hommes, des goûts un peu excentriques ont donné beau jeu à la malignité. Plus tard la courtoisie, et par là nous entendons le désir d'expliquer le second mariage de Henri IV, et d'excuser les désordres de sa vie privée par ceux de sa première femme, a encore surfait la mauvaise renommée de la pauvre reine Margot.

Nous n'ignorons pas que, chez ces femmes du seizième siècle, les pratiques de la dévotion faisaient parfois assez bon commerce avec la galanterie, et nous ne voulons pas dire que la reine de Navarre ait été absolument exempte de toute faiblesse.

Cependant quand nous lisons dans les auteurs contemporains, dans ceux mêmes qui l'ont approchée, ces éloges de la piété de la reine « demeurant la plus part du temps en sa chapelle, se communiant une, deux fois la semaine », partagée entre les affaires, les plaisirs de l'esprit et les exercices de la

(1) Le 15 janvier 1591, les échevins du Puy-en-Velay écrivent à ceux de Lyon : « Nous avons receu advertissement assurez comme ceulx du party contraire avoit faly de faire tuer la Royne de Navarre d'un coup de pistolle qu'on luy tira dans sa chambre au chasteau d'Usson, lequel donna dans les robbes de sa majesté, et par mesme moyen firent de prendre led. chasteau d'Usson, la tragédie estant conduite par le capitaine de sa garde. Voilà comment Dieu n'abandonne jamais les siens, et rend vains et inutiles les dessains des hommes comme bon ly semble. » (Arch. munic. de Lyon, correspondance consulaire, AA. 74). Bien que cet avis soit donné pour « assurez », il courait alors tant de bruits mal contrôlés, qu'il serait peu prudent d'accueillir avec trop de confiance la nouvelle transmise par les échevins du Puy. Il nous a paru bon cependant de rapporter, sous toutes réserves, ce fait jusque-là inconnu, nous le croyons du moins.

religion, nous doutons qu'un tel dévergondage de conduite ait souillé « l'hermitage saint, le dévot monastère d'Usson (1). » On croira difficilement que le mensonge des panégyristes ait pu atteindre ces limites.

Les moins curieux de ces témoignages favorables à Marguerite ne sont pas ceux qui nous viennent du Forez. Le 1^{er} août 1597, du château de Goutelas en Forez, le chanoine Loys Papon dédie un *Hymne* « à trèsillustre princesse Marguerite de Valois, reine de France (2). » Ce morceau est une exaltation de ses vertus, et une apologie contre les méchants bruits qui couraient sur ses mœurs.

Mais voici les d'Urfé, témoins encore moins suspects, et placés assez haut pour n'avoir pas besoin de mentir. En 1592, tandis que Marguerite travaille en Auvergne pour le succès de la Sainte Union, Antoine d'Urfé, abbé de la Chaise-Dieu, lui envoie une épître inspirée de Platon : *De la beauté qu'acquiert l'esprit par les sciences* (3).

On pourrait dire, il est vrai, qu'Antoine loue surtout la reine de s'être élevée, par les délassements de l'intelligence, au-dessus des « passions viles et contemptibles », et d'avoir trouvé, en sa solitude d'Usson, un « havre de tranquillité qui semble appeler à soy ceux qui cultivent les Muses ». Mais l'aîné de la famille, Anne d'Urfé, homme d'une vertu non équivoque, appelait Marguerite la « perle de France », et il osait lui dédier l'hymne de la chaste Suzanne (4), ce qui vraiment eût été d'une ironie bien aiguë, s'il n'avait pas cru que Marguerite de Valois valait beaucoup mieux que sa réputation ! Quant à Honoré d'Urfé, incapable, par son caractère et sa franchise, d'une grossière flatterie, il disait à la reine Marguerite, en lui dédiant le troisième livre de ses *Epistres morales* : « Madame, leur principal sujet c'est de l'âme; et parce que celle qui reluit en Vostre Majesté fait paroistre toutes les perfections des plus parfaites, je penserois avoir commis une grande faute, si

(1) Panégyriste cité par L. Lalanne, dans la notice sur Marguerite qu'il a mise en tête de l'édition de ses *Mémoires*, Paris, 1858, in-16. Il serait aisé de citer beaucoup d'autres témoignages du même genre.

(2) *Supplément aux Œuvres du chanoine Loys Papon*, Lyon, 1860, in-8°.

(3) S. l. n. d., in-4°, 14 p. à la suite de la suite de la *Vaillance*, Lyon, J. Roussin, 1592.

(4) *Hymnes*, Lyon, P. Rigaud, 1608, petit in-4°.

je ne les vous présentois comme à celle qui en peut le mieux juger, sans tourner les yeux ailleurs que sur soy mesme. »

Que dans tout cela on fasse, nous le voulons bien, la part de cette exagération qu'excuse la convenance envers une femme et une princesse : il est évident cependant que les d'Urfé avaient, sur la reine Margot, une opinion très différente de celle qui est restée attachée à sa mémoire.

On a répété bien souvent qu'Honoré d'Urfé, pendant les guerres de la Ligue, pris par les gens d'armes qui tenaient garnison à Usson, avait été emprisonné dans le château, mais que bientôt il aurait trouvé le moyen d'adoucir, par les sentiments qu'il sut inspirer à Marguerite de Valois, les rigueurs de la captivité. « On prétend, dit Patru, qu'il ne déplut pas à la nymphe (1). » La nymphe, c'est Marguerite, et on ajoute qu'Honoré a allégorisé cet épisode de sa vie, au commencement de l'*Astrée*, dans l'histoire du beau berger Céladon et de la nymphe Galathée. En supposant que cette explication fût vraie, l'épisode tournerait à la plus grande gloire de Céladon, puisque sa vertu sort victorieuse de l'épreuve, et que rien ne peut ébranler sa fidélité à Astrée.

Cette histoire est du reste invraisemblable. Pourquoi Honoré d'Urfé, qui servait le même parti que Marguerite, aurait-il été arrêté par les soldats du château d'Usson? Mais il a dû connaître Marguerite de Valois pendant quelqueune des expéditions des ligueurs foréziens en Auvergne. Tous deux épris de littérature, et la mettant au-dessus des intérêts politiques que les circonstances les avaient amenés à défendre, ils ont échangé des idées fort étrangères à la soldatesque de leur entourage; mais rien ne prouve que leurs rapports ne se soient pas contenus dans les bornes d'une honnête courtoisie.

Il est probable toutefois que la tradition recueillie par Patru, touchant des relations plus intimes entre Marguerite et Honoré, avait déjà pris corps au temps de la Ligue ou peu après. Loys Papon, grand ami d'Urfé, nous paraît avoir fait allusion à ces bruits et les avoir réfutés dans l'*Hymne* qu'il adressa en 1597 à Marguerite de Valois. Avec une indignation

(1) *Eclaircissemens sur l'histoire de l'Astrée.*

assurément sincère, il invective contre ceux qui se sont permis de mettre en doute la vertu de la reine, et qui ont travesti

De candides *Orphez* en infâmes Satyres.

Orphée, bien entendu, n'a rien à voir en cette affaire, et n'est là que par figure. Mais Honoré d'Urfé, par un trop facile jeu de mots, a été vingt fois été appelé un *Orphée* par ses admirateurs. Est-ce que Loys Papon ne veut pas dire ceci? La méchanceté a fait à Marguerite de Valois une réputation de vie licencieuse qu'elle ne mérite pas; et un *Orphée (Urfé)* innocent, qui n'a jamais eu avec elle d'autres rapports que ceux d'une mutuelle estime, est devenu un *infâme satyre* qui aurait abusé des complaisances de la reine.

Après ce détour un peu long à propos d'une dédicace, nous revenons aux *Epistres morales*.

Le premier livre a un caractère très différent des deux autres. Dans le second et le troisième, écrits après la grande crise qui termina la Ligue, et quand l'orage était apaisé, Urfé dissertera avec désintéressement sur divers points de morale spéculative et même de métaphysique. Mais dans le premier, il est directement en cause. Il se met en scène, et avec lui ses parents, ses amis, ses ennemis, le félon qui l'a trahi. Il raconte longuement la mort de Nemours, il charge Agathon de porter ses consolations à la mère du duc; il trace le tableau de ses propres malheurs, depuis ce funeste jour du 1^{er} octobre où il perdit le plus aimé de ses frères, jusqu'à la prison où il est encore. Ce sont presque des mémoires qu'il aurait pu intituler : *Comment j'ai vécu la dernière année de la Ligue*.

Mais surtout il nous livre l'état de son âme à l'heure la plus critique de sa vie. Une lutte sans merci entre Urfé et la mauvaise fortune donne à ce livre l'intérêt d'un drame : il s'agit de savoir qui sera le plus fort, d'elle ou de lui. Précisons cette situation morale.

Honoré d'Urfé, après avoir un moment tenu la campagne contre les royalistes, avait définitivement échoué dans sa tentative. La fin tragique de son frère, probablement tué sous ses yeux, son arrestation à Feurs, la mort de son maître le duc de Nemours, la trahison d'un ami déloyal, son emprisonnement à Montbrison, l'abandon de sa famille, la réprobation des gens sensés pour une entreprise inconsidérée, la chute entière de

ses espérances, l'exil en perspective quand il sortirait de prison : voilà où en était celui qui, une année auparavant, avait repris hardiment les armes pour la Sainte Union avec le titre de lieutenant général au gouvernement de Forez ; aujourd'hui abattu, lié, blessures béantes.

Il a été « un peu esperdu du coup ». Tant de douleurs et de déceptions ont attristé son âme : « La Fortune, dit-il, m'a beaucoup poursuivy », il a vu le fer de son ennemie « dans ses entrailles ». Mais il s'est bien vite ressaisi. A peine remis de la commotion excitée dans la partie inférieure de l'âme, il cherche des consolations à son infortune et des raisons d'espérer.

Urfé ne les demande pas cependant, comme on devrait s'y attendre, à la doctrine chrétienne dans laquelle il a été élevé et pour laquelle il vient de combattre. En ces temps de la Renaissance, tout pénétrés de culture antique, il se produisait souvent une espèce de dédoublement de l'homme. Par sa conduite, sa vie ordinaire et ses idées courantes, Urfé appartient à la tradition religieuse et ancestrale ; par son intellectualisme pur, il est d'un autre monde. On dirait qu'il ne s'est rien passé entre Platon, Chrysippe, Sénèque, Epictète et lui.

C'est donc dans la philosophie, comme Boèce, mais dans la philosophie commentée par la réflexion et l'expérience des choses, qu'Urfé cherchera des motifs de se dresser en face de l'adversité et de lui tenir tête.

Le premier livre des *Epistres morales* est tout entier un douloureux conflit entre la *Fortune* et une âme naturellement intrépide. Le titre même de la plupart de ces lettres accuse la violence du combat : « Quelle sorte de guerre la Fortune et la vertu ont ensemble ; — la vertu est la butte de la Fortune ; — de quelles choses on se doit prouvoir contre la Fortune et contre la crainte ; — qu'en tous nos accidens il faut se ressouvenir de l'inconstance de la Fortune ; — qu'il faut de longue main se résoudre aux adversitez ; — que les pleurs sont inutiles aux adversitez, etc. »

Cette tension d'une âme toujours bandée contre les rigueurs de la destinée ne laisse pas d'être à la longue fatigante, d'autant plus que dans ces défis à la Fortune, on lit bien des pages d'une déclamation vide.

Mais l'accent est vrai — car la déclamation n'exclut pas la

vérité — le ton fier et magnanime. Urfé a le sentiment de ce qu'il vaut. Quand les généraux romains triomphaient, c'étaient les rois et les capitaines vaincus qui suivaient leur char, et non la tourbe du menu peuple : « d'autant que la Fortune jugeoit cette populace indigne de ressentir ce grand coup. Aussi tant s'en faut que je me pleigne du sang que j'ay respandu estant blessé, que je m'en loüe, et la remercie du jugement qu'elle fait de mon mérite, me croyant digne de ses coups, et si souvent redoublez. Car deux vanitez me naissent de cette considération : l'une que, puis que je me fay voir à elle, il faut ce que soit quelque chose de moy; et l'autre que, puisqu'il faut qu'elle perde tant de coups l'un sur l'autre eslancez pour me pouvoir abattre, que ma force ne soit pas petite. »

Même en sa prison et quand sa vie paraît brisée, Urfé ne renonce pas à ses rêves d'ambition, car « l'ambition médiocre n'est pas blasmable, et c'est un grand esguillon de la vertu ». Il avait l'espoir d'une prochaine revanche, et comme Agathon lui donnait le conseil, après la tempête qui avait bouleversé sa vie, de vivre dans la retraite : Non, répondait-il, « je suis trop engagé au combat, il faut que nous sçachions à qui le champ de bataille demeurera; à cette heure, ce seroit fuite et non pas retraite. »

Tel est le premier livre des *Epistres*, d'une raideur un peu monotone, mais œuvre ardente, généreuse, constamment soutenue par un sens élevé de l'honneur, et par des retours du moraliste sur lui-même en cette triste fin des guerres de la Ligue.

Dans le second livre, écrit vers 1598 et probablement à Senoy, on rencontre encore quelques souvenirs personnels d'Honoré d'Urfé, des réflexions inspirées par sa convalescence, les impressions d'une visite au château de Ripaille; mais ce n'est plus une application passionnée des doctrines philosophiques aux événements de sa vie. Ce livre rappelle de plus près les idées et le genre de Sénèque. Ce sont des discussions très élevées, légèrement déclamatoires, sur l'emploi du temps, la mort, le bon usage des passions, la grandeur morale, la félicité du sage, etc. Des pensées vaguement chrétiennes apparaissent de loin en loin.

La quatrième lettre, *Que l'amour naist de surabondance de vertu*, est intéressante; elle nous montre Urfé, à cette époque,

déjà tout plein des idées sur l'amour parfait que Sylvandre n'aura plus qu'à reprendre et à développer dans l'*Astrée* : « L'amour est un désir de beauté, la beauté et la bonté se confondent ensemble; car rien ne peut estre beau qui ne soit bon, ny bon qui ne soit beau, ainsi que Platon nous enseigne dans le Sympose. Or la bonté, c'est Dieu; car Dieu seul est bon, lequel ne se pouvant diviser, il s'ensuit que désirer la beauté, c'est désirer la bonté, et désirer la bonté, c'est désirer Dieu... Ce qui est seul aymable, c'est la vertu; donc, pour estre aymé, le vray amant se rendra vertueux. Il est tout certain que le corps peut bien estre aymé, mais non pas aymer. Doncques, sy l'amant veut estre aymé de ce qu'il ayme, comme dit Platon, il faut par nécessité que ce soit les beautez de l'âme... »

Dans les deux premiers livres, Urfé ne sortait guère de la morale, soit qu'il fit sur lui-même l'épreuve de ses méditations, soit qu'il débattit de beaux problèmes d'éthique. Le troisième livre des *Epistres*, composé plus tard, dans les premières années du dix-septième siècle, est d'un ton différent. Sans délaisser absolument la morale, surtout la morale théorique, Honoré d'Urfé aborde des questions de psychologie métaphysique et de théologie naturelle, que cependant il résout conformément aux enseignements de l'Eglise (1) : que Dieu communique sa bonté à toute chose; que seule une vertu infinie est capable de créer; que l'homme est « l'hyménée et l'assemblage de l'univers »; que « l'âme raisonnable n'est pas engendrée », et autres questions d'une philosophie transcendante, examinées avec une abondance extraordinaire d'arguments et d'autorités.

Dans leur ensemble, les *Epistres morales* rappellent les lettres de Sénèque à Lucilius. La morale en est toute stoïcienne, et même, surtout dans le premier livre, d'un stoïcisme très âpre. Comme Sénèque, Urfé s'est donné un correspondant dont le rôle est de stimuler son esprit par des questions, des observations et des critiques. Comme Sénèque aussi, il aime à finir ses lettres par une maxime empruntée à un écrivain connu, et qui est comme le « bouquet spirituel » de la médi-

(1) Voir en particulier la troisième épître, où il dit que la notion du vrai Dieu, dans l'antiquité, ne se conservait que chez les Juifs.

tation du jour. Sénèque ne s'était pas non plus privé de toucher, au moins de loin en loin, aux problèmes de la métaphysique; s'ils sont peu utiles à la discipline de la vie, ils élèvent l'âme, *a terrenis ad divina dimittunt*. Poser ces questions, les résoudre si l'on peut, il n'y a rien qui convienne mieux au sage, et c'est un moyen d'échapper à la tyrannie de la matière, que d'aller " se récréer dans le ciel (1). "

Si les *Epistres morales* paraissent inspirées des lettres de Sénèque, elles ne sont pas cependant une imitation, sauf le second livre où Honoré d'Urfé, se rapprochant cette fois de son modèle, traite des points de morale assez semblables à ceux que préférerait Sénèque. Pour le reste, les *Epistres* sont originales. Nous ne connaissons rien surtout qu'on puisse comparer au premier livre, à cette polémique véhémement entre la Fortune et le ligueur abattu, mais non vaincu par la destinée.

L'érudition déborde dans les *Epistres morales*. Chez ces hommes du seizième siècle, formés par la discipline classique et élevés dans le culte de l'antiquité, la citation vient comme naturellement au secours de celui qui parle ou qui écrit. Presque tous, même les meilleurs, même Montaigne, sont plus ou moins livresques. Ce que nous fuyons, ce que du moins nous nous étudions à ne pas laisser voir, passe alors pour la marque d'un esprit distingué.

Bien peu cependant ont usé ou abusé de l'érudition autant qu'Honoré d'Urfé dans ses *Epistres*; et si on pense que l'auteur a écrit le premier livre en prison, vraisemblablement presque sans autre secours que sa mémoire, on comprendra difficilement qu'un homme, jeune encore, et qui depuis quatre ou cinq ans n'avait guère pensé qu'à se battre, ait pu amasser tant de rares connaissances.

Cette érudition n'est pas indigeste, elle s'incorpore sans effort aux idées personnelles de l'écrivain; disons plutôt que penser avec Platon et Sénèque, et penser par lui-même, c'est pour Urfé une seule et même chose. Mais est-elle exacte, contrôlée, puisée aux bonnes sources alors accessibles? Pour se prononcer, il faudrait faire une enquête longue, minutieuse, malaisée, et j'avoue que j'ai reculé devant ce travail, dont sûre-

(1) La lettre 65^e à Lucilius trace un programme étendu de recherches métaphysiques

ment les résultats n'auraient pas payé la peine. Il est certain, en tout cas, qu'elle n'est pas toujours de première main, sans que j'en fasse un grief à Urfé. Il n'avait sûrement pas lu les philosophes arabes dans le texte original, et beaucoup de choses mal vérifiées sont acceptées de confiance, d'après la tradition littéraire courante. Il croit à l'authenticité des poésies orphiques et des livres hermétiques.

L'histoire et la littérature de la France tiennent peu de place dans l'érudition d'Urfé; non pas qu'il les ignore, mais sans doute il ne serait pas de bon ton de paraître savoir des choses si communes : à peine un souvenir du roi saint Louis, une mention de nos vieux romans, une citation de " ce docte Pybrac ". Il connaît bien les auteurs italiens et espagnols, il cite Marsile Ficin, le traducteur de Platon, Pic de la Mirandole, l'*Aminte* du Tasse, la *Galatée* de Cervantès, la continuation de la *Diane* de Montemayor par Gil Polo. Il a des lumières touchant les livres attribués à Zoroastre, la sagesse arabe, les spéculations hasardées de la Kabale.

Mais Honoré d'Urfé est surtout entièrement à l'aise dans l'antiquité classique. Faits historiques, institutions et usages, traits de mœurs, mythologie, philosophie, poésie, tout coule d'abondance, avec une facilité, un à-propos de citation qui prouvent à quel point la connaissance de l'histoire, des doctrines et de la littérature anciennes lui était familière.

Sans être archaïque, la langue des *Epistres* est un peu moins près du français moderne que le style de l'*Astrée*, à longues périodes laborieuses, quelquefois affectée ou obscure, fréquemment incorrecte. Mais combien de pages il est facile d'en extraire, aussi remarquables par l'énergique fermeté de l'expression que par la hauteur de la raison! Nous avons cité ailleurs la très belle lettre sur la mort du duc de Nemours. Voici la fin d'une autre lettre où on verra comment Urfé dans sa prison, quand toutes ses espérances semblent s'écrouler, tire avantage de ses malheurs mêmes (1).

Les plaies que j'ai reçu en mes dessains me seront, comme cicatrices honorables, les assurez tesmoins d'un hâzardeux soldat. Mon Agathon, nous n'avons point vescu en ténèbres. Nos actions ont toujours esté au plus clair rayon du soleil. Et me contente aucunement de cette vanité, que pour me rendre cogneu des personnes

(1) Liv I^{er}, ép. 14.

d'honneur, il ne me faut point brusler le temple de Diane. Et quelle fortune plus grande dois-je désirer que celle-cy? Quoy! des richesses? Ah! loyer trop honteux pour payer le salaire de mes services! Des grandeurs? Et n'en ay-je pas eu ce que j'en ay deu désirer? Des faveurs des princes? Ressouvien-toy de celui que nous avons suivy! Des amis? Et ne n'ayme-tu pas? Bref r'assemble en ton esprit le cours de ma vie, et tu verras que le ciel ne m'a jamais défavorisé. Que s'il me deffaut quelque chose, c'est la constance de la Fortune; mais qui a jamais peu fixer ce Mercure? Qui est celui qui a mis le pied sur la roue, et n'a faict le tour avec elle? Ne sçais tu pas qu'elle est

Inconstante, et fragile, et perfide, et glissante?

Ne veuillons donc point nous fascher contre le ciel si le feu est chaud, si l'eau mouille, et si ce qui est pesant descend en bas. Et avec cette considération, laisse les regrets de mes travaux perdus; car je les tiens pour bien employez, puis qu'ils m'ont donné cognoissance de ce que je suis. Que si c'est en me renversant mes dessains, il n'importe; car un grand ordre ne se peut mettre qu'avec un grand désordre, à ce que dient les politiques. Disons donc avec ce grand capitaine grec : Que nous estions perdus, si nous n'eussions esté perdus.

Honoré d'Urfé est un moraliste méconnu ou plutôt inconnu (1). Nous n'avons garde de mettre les *Epistres morales* à côté des *Essais* de Montaigne. Le dogmatisme austère et hautain d'Urfé est certes moins attrayant que le doute spirituel de Montaigne. La langue tendue, solennelle et un peu emphatique du premier ne vaut pas non plus la manière libre et familière du second. Mais enfin les *Epistres* sont un noble livre, né des malheurs d'une âme chevaleresque, où la morale s'éclaire des dures leçons de la vie; c'est un des premiers exemples que nous ayons d'une prose ferme et soutenue, et, en somme, une des œuvres les plus fortement pensées et écrites de la fin du seizième siècle.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES " ÉPISTRES MORALES "

1° *Les Epistres morales, du Seigneur d'Urfé, Escuyer et Chambellan ordinaire de S. A. Colonel general de sa Cava-*

(1) Nous ne connaissons que deux bonnes études sur les *Epistres morales*, celle de BONAFOUS (*Etudes sur l'Astrée*, p. 109 et suiv.), et celle de F. ROBIOU, *Essai sur l'hist. de la litt. et des mœurs pendant la première moitié du dix-septième siècle*, t. I^{er}, p. 129 et suiv.).

lerie et Infanterie Françoise, et Capitaine de cent Chevaux legers de ses ordonnances. Dediées à son Altesse. A Lyon, par Jacques Roussin. M. D. XCVIII. Avec Privilege du Roy [en un seul livre]. — In-12, 336 p. et 5 ff. non ch. — Entre le titre et le texte : dédicace d'Antoine Favre au duc de Savoie, datée d'Annecy, 6 avril 1598; dédicace de l'auteur à une dame, datée de Montbrison, 24 septembre 1595; huit vers latins de G. de la Théolière; avis d'Urfé au lecteur; sonnet "à mon livre". — Le texte commence à la p. 31 : " Livre premier des Epistres morales ". — Dans les 5 ff. non ch. de la fin : " Protestatio " de l'auteur, pour soumettre son livre au jugement de l'Eglise; table des sommaires.

Dans un exemplaire que j'ai eu sous les yeux, on trouve à la fin du volume 2 ff. imprimés sur papier différent, probablement ajoutés après coup, qui contiennent : deux sonnets d'Amé du Coudray; le privilège du roi, daté de Lyon, 24 septembre 1595, donné pour dix ans à Roussin pour " tous les livres qu'il pourra recouvrer, nouvellement faicts et composez par le sieur d'Urfé "; et au-dessous : " Achevé d'imprimer le 26 septembre, 1598. "

2° *Les Epistres morales de Messire Honoré d'Urfé, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Comte de Chasteauneuf, et Baron de Chasteaumorand, etc. Dediées à son Altesse de Savoye.* A Paris, Chez Jean Micard. Avec priv. du Roy. 1603. Titre dans un frontispice gravé [en deux livres]. — In-12, 12 ff. lim., 250 ff. et 7 ff. non ch. — Les ff. lim. contiennent : la " Protestatio "; approbation de deux docteurs, du 22 mai 1603; les dédicaces de Favre et d'Urfé; les vers de G. de la Théolière; l'avis d'Urfé au lecteur; le sonnet à son livre. — Les ff. non ch. à la fin : la table; privilège, du 2 juin 1603; cession du privilège à Micard, du 20 juin 1603.

3° *Les Epistres morales de Messire Honoré d'Urfé, Capitaine... Reveuë, corrigée et augmentée d'un troisieme livre.* 1608. A Paris, Chez Jean Micard [en trois livres]. — In-12, 12 ff. lim., 371 p., et 6 ff. non ch. — Contenu des ff. lim. : titre; dédicaces; vers de G. de la Théolière; avis au lecteur; sonnet d'Urfé à son livre. — Contenu des 6 ff. non ch. à la fin : table; approbation des docteurs, du 20 mars 1608; privilège du roi à Micard, du 27 août 1608. — En tête du troisième livre, est une dédicace à la reine Marguerite de Valois. — J'ai

vu à Virieu un exemplaire de cette édition avec cette note :
 « De don de l'auteur. FABRI. »

4° *Les Epistres morales et amoureuses de Messire Honoré d'Urfé, marquis de Verrome, Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteau Morand, Chevalier de l'Ordre de Savoye, etc. Reveu, corrigé et augmenté en ceste dernière Edition.* A Paris, Chez Gilles Robinot. M. DC. XIX. Avec privilege du Roy. — In-8°, 8 ff. lim., 548 p., et 6 ff. non ch. — Les ff. lim. contiennent la Protestation, les dédicaces, etc. — Les ff. de la fin : table; approbation, du 20 mars 1608; privilège donné à Robinot pour six ans, du 2 août 1619; achevé d'imprimer, du 6 août 1619; table des Lettres amoureuses. — A la p. 492, commencent les « Lettres amoureuses tirees des Astrees, par le Sieur d'Urfé », dont la première est la « Responce de Céladon à Lycidas » [*Astrée*, I, 1].

5° *Les Epistres morales...* Lyon, Jean Lautret, 1619, in-12. — Je n'ai pas vu cette édition, que je suppose identique, sauf la date, à la suivante.

6° *Les Epistres morales de Messire Honoré d'Urfé. Dernière Edition reveuë, corrigée, et augmentée d'un troisieme livre. Dediées à son Altesse de Savoye.* A Lyon, par Jean Lautret. Avec permission, 1620. Titre dans un frontispice gravé. — In-12, 8 ff. non ch., 546 p., et 6 ff. non ch. — Il n'y a à remarquer, dans cette édition, que la permission donnée à Lautret pour quatre ans, datée de Lyon, 22 février 1619, et signée « Du Sauzey, Lieutenant particulier ».

7° *Les Epistres morales...* Paris, 1620, chez Gilles Robinot probablement. — Je n'ai pas vu cette édition.

8° *Les Epistres morales...* A Lyon, par Jean Lautret. 1623. — In-12, 11 ff. non ch., 546 p. et 6 ff. non ch. — Cette édition ne diffère du n° 6 que par les ff. liminaires.

9° *Les Epistres morales de Messire Honoré d'Urfé. Dernière Edition reveuë, corrigée, et augmentée de nouveau.* 1627. Avec Privilege. A Lyon, par Jean Lautret. Avec permission. Titre dans le même frontispice qu'à l'édition de 1620. — In-12, 12 ff. lim., 547 p. et 6 ff. non ch. — A remarquer, dans les ff. lim., un avertissement au lecteur signé « I. M. », et commençant ainsi : « Ces Epistres se vont presenter à toy en meilleur equipage qu'elles n'estoyent en la précédente Edition, qui estoit tellement corrompuë, qu'il estoit impossible de la lire. »

La description suivante d'une traduction italienne m'a été envoyée de la bibliothèque nationale de Turin.

Epistole morali del Sig. d'Urfè, scuderio et camerario ordinario del Sereniss. Sig. Duca di Savoia, Colonello Generale della sua Cavalleria et Infanteria Francese, etc. Tradotta dal Sig. Romeo Bocchij. In Bologna, 1603. — In-24, 10 ff. lim., 276 p. et 5 ff. pour la table.

CHAPITRE VI

LE MARIAGE

Honoré d'Urfé en 1599. — Annulation du mariage d'Anne d'Urfé, et des vœux du chevalier d'Urfé. — Traité de famille du 28 mai 1599. — Le mariage. — Histoire de Céladon et d'Astrée.

Vers 1599, la fortune d'Honoré d'Urfé était bien changée. Ce n'était plus le pauvre gentilhomme de 1596, chassé de sa province, renié des siens, presque sans feu ni lieu. Selon la promesse qu'il s'était faite dans ses *Epistres morales*, il avait retourné sa vie, et devant lui s'ouvrait un avenir nouveau, tout plein d'espairs. Il avait gagné la confiance du duc Charles-Emmanuel de Savoie, lui avait rendu des services, et son esprit avait été apprécié d'un prince qui se piquait de culture. Coup sur coup, le duc l'avait nommé gentilhomme de sa chambre, chambellan ordinaire, capitaine de ses gardes et de cent cheveu-légers, colonel général de sa cavalerie et infanterie française (1).

Mais séparé du Forez et de la France, sans un pouce de terre hors des Etats du duc, ayant accepté de lui des charges et des honneurs qui l'enchaînaient à son service, Urfé était devenu un Savoyard, un étranger mal vu du gouvernement français et surveillé de près. Au mois de décembre 1599, Charles-Emmanuel, avec une suite immense, étant venu négocier avec Henri IV au sujet du marquisat de Saluces, la police royale arrêta un gendarme de la compagnie de M. d'Urfé, sur un avis venu de Genève qu'il avait suivi le duc " en intention

(1) D'après les brevets mentionnés dans l'inventaire du château de Virieu, Honoré fut créé gentilhomme de la chambre du duc le 10 février 1598, capitaine des gardes le 7 mai 1599.

de faire un mauvais coup à Paris (1) ». L'avis fut reconnu faux; cet incident prouve cependant à quel point l'entourage de M. d'Urfé, et certainement M. d'Urfé lui-même étaient tenus pour suspects.

Mais son mariage allait commencer son rapprochement avec sa vraie patrie. Dans la suite, lorsque la France et la Savoie seront réconciliées, et que les rapports des deux pays seront devenus tout à fait amicaux, Honoré d'Urfé, tantôt à Paris ou à Fontainebleau, tantôt à Turin, se partagera entre le roi et le duc, à tel point qu'il sera quelquefois difficile de dire auquel de ses deux maîtres il appartient davantage.

L'année 1599 fut marquée par trois actes d'une importance capitale, qui tous trois annonçaient et préparaient le prochain mariage d'Honoré.

Le premier, suivi de très près par les deux autres, fut l'annulation du mariage d'Anne d'Urfé et de Diane de Châteaumorand, prononcée pour un motif alors également admis par la jurisprudence canonique et le droit civil. Cependant cette cause de nullité supposait une expertise préliminaire si délicate; pour tout dire, elle est si difficile à expliquer honnêtement que, ayant par bonheur à produire un document latin, je ne serai pas fâché d'avoir la ressource d'expliquer ces choses autrement qu'en français : *Qui potest capere capiat!*

Mais que de fables ont été débitées sur ce sujet, par des écrivains tantôt malveillants, tantôt mal informés! Nous allons enfin couper ces légendes à leur racine, tout en sachant fort bien qu'elles continueront à pousser des rejetons. On a dit cent fois que Diane de Châteaumorand avait été *répudiée* par son premier mari; et c'est elle au contraire qui a demandé la dissolution du mariage. D'autres, confondant une *annulation de mariage* avec un *divorce*, nous racontent que le pouvoir ecclésiastique a prononcé le *divorce* d'Anne d'Urfé et de Diane, qu'Honoré a donc épousé une *divorcée*; et là-dessus ils triomphent des complaisances de l'Église envers ceux qui étaient assez riches pour payer la dispense papale et la procédure d'un *divorce!*

(1) Pierre MATTHIEU, *Hist. de France... durant sept années de paix*, Paris, 1605, 2 tomes en un vol. in-f° (Liv. II, 5^e narration).

Et maintenant voici exactement les faits, d'après les documents les plus authentiques :

Par un *rescrit commissoire* du 5 janvier 1598, le pape Clément VIII dit qu'il a reçu une requête de Mme Diane de Châteaumorand, laquelle, mariée à treize ans ou environ (1574 ou 1575) à Anne d'Urfé, *ab eodem, ob impotentiam et frigiditatem ipsius Anne, nunquam carnaliter cognita fuit*. C'est pourquoi, *cum natura procreandæ prolis penitus incapacem illum noverit*, elle demande que ledit mariage soit judiciairement déclaré nul et non existant, et qu'il lui soit permis de contracter mariage avec un autre, si telle est sa volonté. Le pape, cette requête reçue et prise en considération, ne prononce pas cependant la sentence, comme on l'a encore si souvent répété; il ne juge pas l'affaire au fond, mais, selon l'usage, il en commet la connaissance à l'archevêque de Lyon ou à son official (1).

En conséquence de ce rescrit, Diane de Châteaumorand introduisit sa demande devant M. Chalom, official du diocèse de Lyon, qui, les témoins et experts entendus, leur rapport lu, rendit sa sentence le 18 mai 1599. Nous croyons devoir citer en entier ce curieux document.

Nous, Anthoine Emmanuel Chalon, docteur ez droictz, conseiller du Roy en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, chanoine et chantre de Saint Paul, sacristain de Saint Nizier, official de Lyon, à tous ceux qui ces présentes verront, sçavoir faisons que, veu le procès,

Entre Dame Diane de Chasteaumorand, demanderesse en dissolution et nullité de mariage, d'une part, et Messire Anne, comte d'Urfé, marquis de Bâgé, deffendeur, d'autre.

Veü la requeste à nous présentée par lad. dame de Chasteaumorand, tendant à ce que led. sieur marquis fust appelé par devant Nous, pour dire causes par lesquelles led. mariage ne seroit déclaré nul, et elle remise en la mesme liberté qu'elle estoit avant icelluy, avec l'adjonction du procureur général en l'archevesché; Nostre ordonnance au bas d'icelle, du deuxiesme avril cinq cens quatre vingtz dix neuf; responces personnelles desd. parties, avec nostre ordonnance au bas d'icelles; conclusions préparatoires du sieur procureur général en l'archevesché, signées Faure; autre nostre ordon-

(1) Ce rescrit, autrefois en original, « en parchemin, sur plomb », aux archives de Châteaumorand, n'y est plus. Mais on en trouve une copie dans un *Formulaire* de l'archevêché de Lyon, maintenant à la bibliothèque de cette ville (Manuscrits, n° 1264 du catal. Delandine, p. 176). Le texte a été imprimé dans PÉRICAUD, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, à l'année 1598.

nance après icelles; significations; rapport des médecins et chirurgiens, du vingt-uniesme desd. mois et an, signé Maurice Faure, Claude Servant et Anthoine Brailié; autre nostre ordonnance au bas d'icelluy, des jours et an susd.; autres conclusions dud. procureur général; autre nostre ordonnance, avec la signification d'icelle; serment de nouveau presté par lesd. D'Urfé et de Chateumorand avec la septiesme main, signé Durfé, Chasteumorand, Quinson, Mondoiz, Guigou, Nesme, Demalortie; l'attestation de l'aage de lad. dame de Chasteumorand, signée, par extrait, Mathevon, not. royal; le contract de mariage d'entre lesd. Durfé et de Chateumorand, du vingt-deuxiesme octobre mil cinq cens soixante unze, signé, par extrait, Boulardin; conclusions diffinitives tant dud. procureur général que de lad. dame de Chasteumorand, avec le rescript commissoire obtenu de Nostre Saint Père le pape Clément huictiesme, *dat. Rom. 1598. non. Jannuar. Pont. an. sept^o*. (1), ledit rescript produit avec lesd. conclusions de lad. dame de Chasteumorand. Le tout considéré, le nom de Dieu invoqué, et avec le conseil des assesseurs soubz signés.

Nous avons déclaré et déclarons led. mariage contracté entre led. sieur Anne Durfé et dame Chasteumorand nul; et ce faisant, permis à lad. dame de Chasteumorand, sy bon lui semble, de se marier ailleurs à la forme du droit, et les solemnitez de l'esglise catholique observées; avec deffence au contraire aud. sieur Durfé, sur les peines portées par les saintz décretz; avec despens, attendu la qualité des parties. (Signé) : A. E. CHALON, official. FAURE, assesseur. GIRARD. ANARD. DERVILLARD. AUSTREIN. DUSOLEIL. REGNAULD.

Cette sentence fut à l'instant prononcée à Messire Paulo Millio Calvaco, chevalier de l'ordre du roi, représentant Mme de Châteumorand. et à M. François Faure, procureur de M. d'Urfé. Le 13 et le 14 juin suivant, Diane de Châteumorand et Anne d'Urfé déclarèrent par procureur qu'ils acceptaient l'arrêt de l'officialité de Lyon (2).

Comme on le voit, M. Chalom ne prononce pas le *divorce*, mot inconnu dans la langue du droit ecclésiastique; ce qui est bien différent, il déclare que le mariage est *nul*, qu'il n'a jamais existé. Honoré d'Urfé n'eut donc besoin d'aucune dispense, papale ou autre, pour épouser Diane qui n'était pas, qui même, *légalement*, n'avait jamais été sa belle-sœur. Assurément le second mariage de Diane avec le frère de celui qui, pendant

(1) Le rescrit est daté des *nones de janvier* 1598, ce qui correspond au 5 janvier.

(2) Copie collationnée sur l'original, aux archives de Châteumorand. On trouve aussi, aux mêmes archives, une analyse des procédures préparatoires, qui étaient contenues en un cahier de 24 feuillets, signé DUCHEF, greffier de l'officialité.

vingt-quatre ou vingt-cinq ans, avait au moins passé pour son mari, heurte assez violemment nos idées. Mais il faut croire que ces raisons de délicatesse morale touchaient peu nos aïeux, car il ne semble pas qu'elles aient fait du tort à la considération ni d'Honoré, ni de Diane.

Diane de Châteaumorand mit à profit sa liberté pour régler diverses affaires. Elle demanda l'annulation de la vente de Vachères-en-Velay, faite le 24 mars 1592, à laquelle, selon ses dires, elle avait été contrainte par l'autorité d'Anne d'Urfé, son « prétendu mari ». Elle donna aussi meilleure forme aux services fondés en son église paroissiale de Saint-Martin-d'Estreaux par la maison de Châteaumorand (1).

Dès le 11 mai 1599, Anne d'Urfé avait renoncé à sa charge de bailli de Forez en faveur de son frère Jacques. Je pense que ce qu'il appelait son *imperfection* n'a pas peu contribué à le dégoûter de la vie publique, et même du monde où il était exposé à subir des sous-entendus malséants. Il se prépara un refuge décent en entrant dans les ordres, et célébra sa première messe le 29 septembre 1603. Renonçant par humilité aux hautes dignités de l'Eglise vers lesquelles il n'avait qu'à tendre la main, il se contenta d'être prieur de Montverdun, doyen de la collégiale de Montbrison et chanoine de Lyon, avec le titre, purement honorifique, d'aumônier du roi. Il abandonna à Jacques d'Urfé les splendeurs de la Bastie, et vécut pieusement, modestement, sans train de maison, sans bruit, en son petit prieuré de Montverdun, à Saint-Just-en-Chevalet, ou dans le vieux château d'Urfé, qu'il avait quelque peu réparé; tout entier à ses devoirs de prêtre et à la pensée de son salut.

Il garda cependant une faiblesse, la manie d'écrire des vers médiocres, dont quelques-uns seulement ont été publiés (2).

(1) Lettres patentes de Henri IV, du 4 septembre 1599; convention avec Jean Grimaud, curé de Saint-Martin-d'Estreaux, du 17 septembre 1599. (Ces actes sont aux archives de Châteaumorand.)

(2) *Le premier livre des Hymnes*, Lyon, Pierre Rigaud, 1608, petit in-4°. Voir aussi notre *Notice sur les Emblèmes de Anne d'Urfé*, Lyon, s. d., in-8°, et cinq sonnets de la *Diane* dans la *Bibliothèque* d'Ant. DU VERDIER, Lyon, 1585, in-f°, p. 44. Ses poésies inédites sont dans le ms. français 12487 de la Bibl. nationale. — A la fin du même ms., est la *Description du païs de Forez*, en prose, publiée par A. BERNARD dans *les d'Urfé*, p. 417 et suiv. On trouve aussi quelques pages en prose d'Anne d'Urfé, aux ff. 189-194 du ms. français 12486.

Anne d'Urfé mourut à Saint-Just-en-Chevalet vers le 23 juin 1621, et sa mort passa probablement inaperçue. Nous avons publié le seul portrait qu'on connaisse de lui dans notre *Notice sur les Emblèmes de Anne d'Urfé* : figure bonasse et malade, qui ne respire guère l'*audace* que prête à l'homme un quatrain de Loys Papon écrit au-dessous.

Diane de Châteaumorand était libre. Honoré d'Urfé ne l'était pas encore, toujours lié par son vœu dans l'ordre de Malte.

Dès l'an 1592, il avait obtenu du même pape Clément VIII un rescrit commissoire adressé à l'official de Lyon, exposant que le chevalier d'Urfé prétendait que sa profession en l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte était nulle pour deux motifs : parce qu'il l'avait faite avant seize ans, âge requis par le concile de Trente et par les ordonnances royales d'Orléans et de Blois; ensuite parce qu'on avait usé envers lui, pour lui extorquer son vœu, de violence morale, « procédant particulièrement du respect et révérence qu'il portoit à ses parents, mesmement à dame Renée de Savoye, sa mère ».

Mais pourquoi, pendant sept ans, le chevalier d'Urfé ne parla-t-il pas de ce rescrit? Peut-être fut-il détourné de s'en servir par les guerres civiles auxquelles il prit une part si active, et ensuite par les embarras et ennuis de toute sorte qui suivirent la Ligue; ou bien, incertain encore de la destinée que l'avenir lui réservait, cadet de famille à peu près sans fortune, se disait-il qu'un jour peut-être il serait bien aise de finir obscurément sa vie, comme tant d'autres, en quelque grasse commanderie, doux oreiller sur lequel il endormirait sa vieillesse.

Mais quand son mariage avec Diane de Châteaumorand eut été arrêté, il produisit le rescrit pontifical devant l'official de Lyon, et requit l'instruction de la cause et l'annulation de ses vœux. L'enquête démontra en effet qu'on l'avait obligé à faire profession à douze ou treize ans, et le jour même où il prit l'habit de l'ordre, sans attendre l'année d'épreuve exigée par les lois ecclésiastiques et par l'article 28 de l'ordonnance de Blois. Ses frères et autres parents convinrent que le rescrit papal contenait un exposé véridique, et déclarèrent qu'ils ne s'opposaient pas à la résolution d'un vœu fait dans des conditions si peu régulières.

Ces préliminaires accomplis, Emmanuel Chalom, official de Lyon, rendit sa sentence le 28 juin 1599. Il prononça solennellement qu'Honoré d'Urfé était " quitte et absous dudit prétendu vœu et profession, avec permission expresse de pouvoir quitter l'habit de l'ordre, succéder à ses père, mère, frères, sœurs et autres parents, comme aussi de pouvoir contracter mariage avec telle femme que bon lui sembleroit, sans que pour ce il pût être molesté ni inquiété par le grand maître de Malte ou les chevaliers dudit ordre (1) ».

Nous avons pensé qu'il ne fallait pas séparer les deux sentences de l'officialité de Lyon, du 18 mai et du 28 juin, car elles s'expliquent l'une par l'autre, se complètent et tendent évidemment au même but, qui est de rendre à Diane de Châteaumorand et à Honoré d'Urfé leur liberté, et de préparer leur prochain mariage. Mais, entre ces deux actes, s'en place un autre dont il faut parler aussi.

Il convenait, sinon d'assurer à Honoré une fortune égale à celle de Diane — c'était impossible — au moins de lui " faire un sort " honorable, et qui ne le mettrait pas dans l'entière dépendance de sa femme. D'ailleurs, bien que la sentence du 28 juin ne fût pas encore prononcée, et qu'Honoré, toujours chevalier de Malte, fût *incapable* de posséder, cette sentence était attendue, et dès lors Honoré allait avoir le droit de réclamer sa part modeste de cadet dans les biens de la famille.

Le 28 mai 1599, Anne, Jacques et Honoré d'Urfé se trouvèrent donc réunis au château de la Bastie, et, en présence de Diane de Châteaumorand, liquidèrent définitivement les droits successoraux d'Honoré. Celui-ci prétendait à 8 666 écus du chef de son père et de sa mère, et à semblable somme du chef de son frère Antoine, dont il était le donataire, sans compter quelques autres droits. Jacques d'Urfé, agissant maintenant comme chef de la famille, faisait à ces exigences diverses objections. Cependant, pour éteindre toute contestation, on tomba d'accord que Jacques d'Urfé, pour le règlement des droits successoraux d'Honoré, lui donnerait, dans le terme de deux ans, 25 000 écus, compris 3 000 écus hypothéqués à Diane sur la Bastie, et qui

(1) Je ne connais pas les pièces mêmes relatives à cette affaire; mais j'en ai trouvé, aux archives de Châteaumorand, une analyse détaillée dans un *factum* judiciaire du 2 janvier 1631. C'est de cette longue analyse, qui m'a paru loyalement faite, que j'ai tiré cet exposé.

avaient autrefois servi à payer la rançon d'Honoré. Comme garantie de sa promesse, Jacques délaissait à Honoré, pendant ces deux années, la jouissance des seigneuries de Virieu-le-Grand et de Châteauneuf en Bugey et Valromey. Et au cas où Jacques d'Urfé ne payerait pas dans le délai convenu la somme de 25 000 écus, ces deux terres seraient irrévocablement acquises à Honoré, moyennant que l'hypothèque de Diane, à ce présente et consentante " pour le désir qu'elle a d'entretenir paix entre les deux frères », sera transférée de la terre de la Bastie sur celles de Châteauneuf et de Virieu (1).

Comme le château de Virieu a été le refuge d'Honoré quand il se fut séparé de Diane, et comme il y a passé une grande partie de ses dernières années, j'ai cru qu'il était bon d'expliquer avec précision comment le domaine de Bugey avait passé dans ses mains; et ce sera l'excuse de ces arides détails d'affaires.

Ajoutons que la clause par laquelle Jacques d'Urfé se réservait la faculté de reprendre Châteauneuf et Virieu-le-Grand, en payant 25 000 écus à son frère, était une simple fiction; car il était bien entendu qu'Honoré resterait le maître de ces deux terres. Depuis un an déjà, il se comportait en homme qui sait qu'elles ne peuvent lui échapper, et d'avance il travaillait à l'agrandissement de son domaine: il avait déjà racheté une dime aliénée par sa mère Renée de Savoie, et acquis une maison à Châteauneuf (2).

Honoré d'Urfé prit donc paisiblement possession des seigneuries de Virieu et de Châteauneuf, bien sûr qu'on ne l'en délogerait plus. Mais comme il avait eu des difficultés à jouir de tous ses droits sur les fiefs et arrière-fiefs qui en dépendaient, la noblesse faisant quelque résistance, le duc de Savoie, en manière de compensation, par ses lettres patentes du 26 juillet 1599, lui accorda une rente de 3 600 livres " à prendre sur les contribuables aux tailles, les villages des seigneuries de Châteauneuf et de Virieu étant cotisés pour le payement de

(1) Copie simple, aux archives de Châteaumorand; de cette longue convention, je n'ai extrait que les points essentiels. Le 2 juin suivant, ce traité de famille fut transcrit au registre des insinuations du bailliage de Forez; l'attestation est aussi à Châteaumorand.

(2) Actes des 18 mai, 13 juillet, 29 septembre 1598, mentionnés dans l'inventaire du château de Virieu, aux archives de Châteaumorand.

ladite rente (1) ». Admirez l'expédient! Les nobles refusent de payer : les roturiers payeront pour eux! C'était la justice distributive du temps; et seuls les pauvres contribuables aux tailles y trouvaient à redire.

Rien ne faisait plus obstacle à l'accomplissement du mariage; mais nous présumons qu'il fut un peu retardé par le voyage de Charles-Emmanuel en France, au commencement de l'hiver de 1599. Le duc de Savoie, qui avait espéré éblouir la cour et même intimider le roi en s'entourant d'un faste extraordinaire, et qui avait emmené avec lui deux ou trois cents gentilshommes, ne voulut pas sans doute, en cette circonstance, se priver des services de son capitaine des gardes; l'arrestation d'un gendarme de la compagnie de M. d'Urfé (2), soupçonné de mauvais desseins, nous donne lieu de croire qu'Honoré fut en effet du grand voyage (3).

Enfin le 15 février de l'année séculaire 1600, au château de Châteaumorand en Forez, par-devant maître Matthieu Guerpillon, notaire royal au bailliage de Forez, résidant au bourg de Saint-Martin-d'Estreaux; les témoins requis étant Messire Jean Grimaud, curé de cette paroisse et doyen de Montaiguet, nobles Jacques de Génétines, Gaspard de Jas et Pierre de Malortis, écuyers, ledit Malortis valet de chambre du duc de Savoie; contrat de mariage fut passé entre puissant seigneur Honoré d'Urfé, chambellan ordinaire de Son Altesse de Savoie, colonel général de sa cavalerie et infanterie française, capitaine de ses gardes et de cent cheveu-légers de ses ordonnances, comte de Châteauneuf, seigneur de Virieu-le-Grand et de Senoy; et puissante dame Diane de Châteaumorand, dame dudit lieu, Châtelus, Mauvernay, Cholis, Ande, Pierrefitte, Montormentier, Bournat, Pouzeux et Chaugy. Les futurs époux se constituent réciproquement en dot tous leurs biens, et s'associent en leurs meubles et conquêts. Dans le cas

(1) Archives de Châteaumorand. Le 23 mai 1600, arrêt confirmatif de la Chambre des comptes de Chambéry. Le 25 juillet 1600, autre arrêt pour obliger les contribuables à payer cette rente.

(2) Voir le commencement de ce chapitre.

(3) Je trouve mentionné, dans l'inventaire du château de Virieu, un mandat du duc en faveur d'Honoré, du 24 novembre 1599. Ne serait-ce pas une gratification motivée par ce voyage? Toutefois, le duc ne quitta la France qu'à la fin de février. Honoré l'aurait donc laissé à Paris ou à la cour pour venir épouser Diane.

où Mme de Châteaumorand viendrait à prédécéder sans enfants, elle fait dès à présent donation à son mari de toutes ses terres, sauf Châteaumorand, Cholis et Chaugy. Si M. d'Urfé prédécède laissant un ou plusieurs enfants, il permet cependant à Diane de prendre sur le plus clair de ses biens 25 000 écus, " par droit d'augment et gain de survie ". S'il prédécède sans enfants, il lui fait dès maintenant donation de tous ses biens présents, et l'institue son héritière universelle (1).

Il est probable que le mariage fut célébré immédiatement, soit dans l'église paroissiale de Saint-Martin-d'Estreaux, soit dans la chapelle du château.

Chose bien digne de remarque, aucun parent des époux ne paraît au contrat, où ne sont présents que les témoins strictement nécessaires, et aucun non plus, sans doute, n'assista à la célébration religieuse du mariage. Ne dirait-on pas que cette union, qui devait tant occuper la chronique mondaine et littéraire du dix-septième siècle, s'enveloppa d'une sorte de pudique mystère? Et ce mystère, ne serait-ce pas un amour qui remontait à quinze ans, longtemps contrarié par le devoir et les convenances, et enfin, après tant d'entraves, couronné de succès?

Honoré d'Urfé a-t-il aimé Diane? L'aimait-il encore au moment de son mariage, ou ne l'a-t-il épousée que par intérêt? Enfin cet amour a-t-il été " romancé " dans l'*Astrée*?

Sur le premier point, j'ai déjà dit ma pensée en étudiant le *Sireine*. Oui, selon moi, Honoré aima Diane en sa jeunesse, il l'aima respectueusement, chastement, et le *Sireine* est l'histoire de son amour.

Mais ce problème déjà posé à propos du *Sireine*, il est nécessaire de le reprendre sous un autre aspect; touchant cette fois au sens profond et tout personnel de la grande œuvre d'Urfé, il faut savoir s'il a raconté dans l'*Astrée*, sous une forme allégorique, l'histoire de ses amours avec Diane de Châteaumorand, et des longues difficultés qui précédèrent le mariage. Honoré a-t-il représenté Diane sous les atours pastoraux d'Astrée, et s'est-il déguisé lui-même sous le costume de Céladon?

(1) Cet acte important est en copie authentique et collationnée sur l'original, aux archives de Châteaumorand.

Qu'il ait allégorisé dans son roman une passion de sa jeunesse, c'est dans la société polie qui lit l'*Astrée*, la tradition constante du dix-septième siècle, fixée par le grave Patru à une époque où il avait vu l'auteur en Italie (1).

Pourquoi, si l'*Astrée* n'intéresse en rien la vie d'Honoré, cette obstination à prononcer le nom de Diane, à donner à Diane un des premiers rôles, dans l'*Astrée* comme dans le *Sireine*, quand tout devait lui commander d'effacer de son œuvre ce nom porté par sa femme, si son dessein n'avait pas été justement de laisser comme entrevoir son secret?

Il a fait allusion, aussi clairement qu'il lui convenait de le faire, à un amour dont le mystère a été confié aux rives du Lignon. Les paysages tranquilles et reposés du Forez, peuplés de nymphes et de bergères, c'étaient les promenades de jeunesse, le long des bords du Lignon embellis par le cœur plus encore que par la nature. Et c'était autre chose encore : un printanier et chaste amour. Ces souvenirs, inséparables des rivages du Lignon qui avaient vu naître cette passion, Urfé les a éternellement revécus dans son roman. Plus tard, n'ayant presque avec les siens que des relations d'affaires, n'étant peut-être jamais revenu à la Bastie depuis son mariage avec Diane de Châteaumorand, pour ainsi dire exilé au fond du Roannais, dans le Bugey, à Paris, en Savoie, en Piémont, partout, excepté là où il avait laissé ses plus doux souvenirs, il recommençait, en les écrivant, ces années dont il ne lui restait que la mémoire. Il faut relire cette admirable dédicace *à la rivière du Lignon* (2), pleine d'une émotion pénétrante, et une des plus belles pages de l'*Astrée*; Urfé nous y livre le secret de sa jeunesse.

Belle et agréable rivière de Lignon, sur les bords de laquelle j'ay passé si heureusement mon enfance et la plus tendre partie de ma première jeunesse, quelque payement que ma plume ayt pu te faire, j'avouë que je te suis encore grandement redevable, pour tant de contentemens que j'ay receus le long de ton rivage, à l'ombre de tes arbres feillus, et à la fraîcheur de tes belles eaux, quand l'innocence de mon âge me laissoit jouïr de moy-mesme, et me permettoit de gouster en repos les bon-heurs et les félicitéz que le Ciel, d'une main libérale, respendoit sur ce bien-heureux païs que tu arroses de tes claires et vives ondes...

(1) *Eclaircissemens sur l'histoire de l'Astrée.*

(2) En tête de la 3^e partie de l'*Astrée*.

Je te vouë et te consacre, ô mon cher Lignon, toutes les douces pensées, tous les amoureux soupairs qui, durant une saison si heureuse, ont nourri mon âme de si doux entretiens, qu'à jamais le souvenir en vivra dans mon cœur,... depuis la naissance de la passion que tu as veü commencer, augmenter et parvenir à sa perfection le long de ton agréable rivage...

Et quand Diane mesme, avec le chaste chœur de ses Nymphes, viendroit, après une pénible chasse, despoüiller ses sueurs dans ton sein, ne fais point de difficulté de les raconter devant elles; et soit assuré, ô mon cher Lignon, qu'elles n'y trouveront une seule pensée qui puisse offenser leurs chastes et pudiques oreilles...

Que s'il se trouve sur tes bords quelque âme sévère qui me reprenne d'employer le temps à ces jeunes pensées, maintenant que tant d'hyvers ont depuis neigé dessus ma teste, et que de plus solides viandes devroient désormais repaistre mon esprit, responds luy, ô mon cher Lignon... que ny les hyvers passez, ny tous ceux qu'il plaira à mon destin de redoubler à l'avenir sur mes années, n'auront jamais de glaçons ny de froideurs pour geler en mon âme les ardantes pensées d'une vie si heureuse; ny je ne croiray point pouvoir jamais trouver une plus solide nourriture que celle que je reçois de son agréable ressouvenir... Si aymer est la vraye et naturelle action de nostre âme, qui est le sévère censeur qui me pourra reprendre de repasser par la mémoire les chères et douces pensées des plus agréables actions que jamais ceste âme ayt produit en moy?

Que personne ne trouve donc mauvais, si je m'en ressouviens aussi long-temps que je vivray. Et de peur que par ma mort elles ne cessent de vivre, je te les remets, ô mon cher et bien-aymé Lignon, afin que les conservant et publiant, tu leur donnes une seconde vie, qui puisse continuer autant que la source qui te produit, et que par ainsi elles demeurent à la postérité aussi longuement que dans la France on parlera françois.

Si on vouloit encore contester qu'Urfé a allégorisé dans son roman un amour dont le Lignon est chargé de garder et de publier la mémoire, il suffirait de renvoyer à la lettre qu'il écrivait à Etienne Pasquier, en lui faisant hommage du premier volume de l'*Astrée*: " Je vous eusse moy mesme porté ce livre qu'avez désiré de moy, si je n'eusse eu peur de rougir en vous le donnant. Que si vous me demandez d'où procède ceste honte, je vous diray que c'est de vous et de moy. *Ceste bergère que je vous envoie n'est véritablement que l'histoire de ma jeunesse, sous la personne de qui j'ay représenté les diverses passions, ou plutost folies, qui m'ont tourmenté l'espace de cinq ou six ans.* Et quoy que ces furieuses tempestes soient cessées, si ne laissé-je d'appréhender qu'un si juste estimateur de toutes choses, comme est ce grand Pasquier, voyant le

commencement de mon aage si agité de troubles et orages, ne forme un sinistre jugement de moy et de ce que je puis estre devenu. » Et Pasquier, assurément bien au fait déjà de ses secrètes intentions, lui répondait : « Quoy! vous n'avez donc pas voulu par vos mains me faire part de vostre beau livre d'*Astrée*, craignant que je vous veisse rougir, pour estre l'*histoire de vos jeunes amours*, que vous appelez folies?... Vous estant proposé de célébrer sous noms couvers plusieurs seigneurs, dames et familles de vostre païs de Forest, vous avez, sur la rencontre de ce nom, fait entrer en jeu nymphes, bergers et bergères, subject convenable aux bois et forests. Et au regard du particulier qui concerne vos amours, en avez dextrement estalé l'histoire... Je voy un Céladon, *qui estes vous mesmes*, esperdu de la belle Astrée, se laisser emporter à la mercy de vostre Lignon, où après avoir beu beaucoup d'eaux, enfin par les ondes jetté sur le bord, est accueilly par la nymphe Galatée (1). »

Il est très vrai qu'ailleurs Honoré d'Urfé, s'adressant à Astrée, (2) semble vouloir écarter toute application personnelle : « Si tu te trouves parmy ceux qui font profession d'interpréter les songes et de descouvrir les plus secrettes pensées d'autruy, et qu'ils assurent que Céladon est un tel homme, et Astrée une telle femme, ne leur responds rien, car ils sçavent assez qu'ils ne sçavent pas ce qu'ils disent; mais supplie ceux qui pourroient estre abusez de leurs fictions, de considérer que j'aurois eu bien peu d'esprit d'avoir voulu dissimuler ces choses, et de ne l'avoir sceu faire. »

Remarquons l'habileté de ces réticences. Urfé avoue-t-il? Non. Il était trop homme du monde et trop délicat pour étaler ouvertement devant le public le mystère de sa vie. Nie-t-il? Non. Il donne et il retire, il se réfugie derrière des formules ambiguës, il laisse planer sur son œuvre un air de piquant mystère.

Cette énigme, on s'évertuera à la dénouer dans les salons du dix-septième siècle, et tout deviendra prétexte à commentaires. Où finit l'histoire de M. le marquis d'Urfé, et où commence la fiction? Par le saut de Céladon dans le Lignon après

(1) PASQUIER, *Lettres*, Paris, 1619, 3 vol. in-8°, liv. XVIII.

(2) Au commencement de la 1^{re} partie de l'*Astrée*.

lequel, pendant quelque temps, on n'entend plus parler de lui, faut-il entendre une absence, un voyage à Malte, en Italie? Urfé s'est-il dédoublé, pour mieux dérouter les indiscrets, sous les deux personnages de Céladon et de Sylvandre? Les cercles mondains seront longtemps occupés de ces problèmes.

Mais s'il est loisible de disputer à l'infini et de subtiliser sur les détails, il nous paraît certain que l'histoire de Céladon et d'Astrée, dans son thème général, est le roman arrangé d'un amour de jeunesse, et ce ne sont pas les demi-dénégations très calculées de l'auteur qui pourront ébranler notre conviction.

Cette femme qu'Honoré d'Urfé a aimée, comme Céladon aime Astrée, avec un souverain respect, est-ce Diane de Château-morand?

Il n'y a pas à en douter, si ce que nous avons dit du sens allégorique du *Sireine* est vrai. Le dix-septième siècle, pour qui la fable principale de l'*Astrée* est l'histoire des amours de M. d'Urfé, déguisée sous mille fantaisies, n'est pas moins constant à reconnaître dans l'héroïne la belle Diane de Château-morand. Je veux bien que la tradition ne soit pas décisive; mais si on se souvient qu'Honoré et Diane avaient longtemps vécu ensemble à Paris, que la cour et la ville les avaient beaucoup connus, on conviendra que cette tradition doit cependant compter pour quelque chose.

Elle était vivante dans le Forez même, où on avait, pour en juger, des souvenirs précis qui donnaient, en quelque sorte, un corps à ce qu'ailleurs on ne savait que ouï-dire. Le jurisconsulte montbrisonnais Claude Henrys, qui vivait peu après Honoré et Diane, disait que Diane est le « principal sujet de l'*Astrée* »; déclaration répétée par Jean-Marie de La Mure, le consciencieux historien du Forez, par le Forézien La Goutte, par d'Herbigny, intendant de la généralité de Lyon (1).

La même tradition se conservait jusque dans la famille d'Urfé; Huet, qui tenait la plupart de ses informations de

(1) Claude HENRYS, *Œuvres*, éd. de Paris, 1738, 4 vol. in-f°, t. II, p. 487; LA MURE, *Chronique de l'abbaye des religieuses de Sainte-Claire*, Montbrison, 1656, petit in-8°; lettre de M. DE LA GOUTTE dans le *Mercurie galant*, juin 1683; D'HERBIGNY, *Mémoire sur le gouvernement de Lyon* (1697), publié par Chavannes, Lyon, 1902, in-8°, p. 39.

Charles-Emmanuel d'Urfé, neveu d'Honoré, reconnaît que Diane est « la véritable Astrée (1) ».

Mais l'Amour de Céladon pour son Astrée durait-il encore quand le Lignon célébra leur union, aux applaudissements des bergers et des bergères du pays de Forez? Il faut au moins poser la question, si on n'a pas l'espoir de la résoudre avec une absolue certitude.

Sur ce point, la famille d'Urfé n'admettait plus les dires de Patru. Honoré avait aimé Diane, mais il ne l'aimait plus, et il ne l'épousa que « pour ne pas laisser sortir de sa maison les grands biens qu'elle y avoit apportés ». Mais les d'Urfé, en procès avec la famille de Châteaumorand qu'ils haïssaient mortellement, et qui ont mis en circulation des bruits fort suspects sur les défauts et les manies de Diane (2), ne sont plus ici des témoins impartiaux.

Le caractère chevaleresque d'Honoré d'Urfé, ce qu'on sait de son honneur, de sa hauteur d'âme, de sa générosité de sentiments, nous permet-il de supposer que n'ayant plus d'amour au cœur, il n'aurait vu dans le mariage qu'une fructueuse affaire? Et la singularité même de cette alliance avec la femme de son frère, dont Diane n'était séparée que depuis sept mois, ne l'en aurait-elle pas écarté, s'il n'y avait été sollicité par un doux sentiment?

Qu'on remarque aussi certaines clauses du traité de mariage. Elles me paraissent prouver, presque jusqu'à évidence, que ce fut moins un règlement d'intérêts qu'un *contrat de confiance et d'affection*; car, si on y prend garde, les époux, en faveur l'un de l'autre, excluent d'avance de toute leur succession, ou peu s'en faut, leurs parents et héritiers naturels.

Sans doute on nous opposera l'âge de Diane : elle avait trente-huit ans passés, Honoré d'Urfé en avait trente-trois. Qu'on veuille bien excuser mon incompetence en cette matière! Cependant j'ai sous les yeux le portrait de Diane, fait l'année d'avant sa mort : ce sont, à soixante-quatre ans, des traits réguliers, limpides, j'allais dire jeunes, et la richesse du costume aide à cette illusion de jeunesse. Je sais aussi que Diane de Châteaumorand fut une des beautés de son siècle, d'un « an-

(1) *Lettre à Mlle de Scudéry.*

(2) Nous en parlerons plus loin.

gélique visage », et qu'elle passait une partie de son temps à faire oublier qu'elle vieillissait tous les jours. Que le lecteur prononce si, même à trente-huit ans, Astrée pouvait encore plaire à Céladon.

Mais, dit-on, la preuve qu'Honoré n'aimait pas ou n'aimait plus celle qui allait être sa femme, c'est qu'il la quitta bien vite et ne la revit plus... La suite de ce livre montrera ce qu'il faut croire de cette fable très accréditée, j'en conviens, mais qu'on verra s'évanouir devant les faits. Qu'on nous apporte donc du moins des raisons plus sérieuses!

Au reste, pour ceux qui préféreraient une solution moyenne, voici celle que Huet a présentée avec beaucoup d'esprit et d'ingéniosité (1).

Honoré avait aimé Diane en sa première jeunesse, et cet amour est le fond même de l'*Astrée*; mais il ne l'aimait plus, ou ne l'aimait plus guère. Seulement, comme il arrive aux poètes doués d'une imagination forte, il gardait dans l'âme l'*image* de cet amour : *Diane* ne lui plaisait plus, mais *Astrée* lui était toujours chère, *il était toujours amoureux de l'idée qu'il conservait de l'Astrée du temps passé*. Le mari était désenchanté de la femme, mais le poète adorait encore, il adora jusqu'à la fin la bergère idéale de ses rêves, qu'il avait autrefois rencontrée sur les rives du Lignon; et en ce sens il pourra dire que la longueur du temps n'avait point diminué son amour, « qui ne s'esteindroit que sous la pierre de son tombeau ».

(1) *Lettre à Mlle de Scudéry*. — Nous croyons devoir citer les réflexions de M. de Loménie sur ce sujet : « Nous accorderons volontiers qu'il est moins vraisemblable que l'amour de d'Urfé pour Diane de Châteaumorand ait duré vingt ans. Huet, le premier, nous apprend qu'il l'épousa par calcul, mais il n'en conclut pas, comme M. Bernard, qu'il ne l'avait jamais aimée. Même en tenant pour démontrée l'assertion de Huet, ce mariage d'intérêt ne serait nullement incompatible avec un attachement plus désintéressé remontant à une époque très éloignée... Nous serions porté à croire que l'ardeur d'imagination avec laquelle l'auteur de l'*Astrée* se complait à évoquer dans l'âge mûr le premier amour de sa jeunesse est peut-être d'autant plus sincère, qu'il ne lui reste de cet amour qu'un lointain souvenir... (Huet) pense comme nous, car il concilie ces deux choses en disant que d'Urfé, lorsqu'il écrivit son roman, était toujours amoureux de l'idée qu'il conservait de l'Astrée du temps passé. » (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1857.)

CHAPITRE VII

CHATEAUMORAND

Quelques mots sur Châteaumorand; souvenirs d'Honoré et de Diane. — Diane de Châteaumorand. — Honoré d'Urfé et la conspiration de Biron. — Urfé à Châteaumorand. — Le Bourbonnais et Honoré d'Urfé; fondation du collège de Moulins. — La *Savoysiade*.

Notice bibliographique sur la « Savoysiade ».

Le château de Châteaumorand (1), à huit cents mètres du bourg de Saint-Martin-d'Estreaux (Loire) et du grand chemin royal de Paris à Lyon, était assis sur l'extrême limite du Bourbonnais et du Forez; en Forez cependant, bien que, par une anomalie singulière, la seigneurie de Châteaumorand prétendît à la qualité de première baronnie du Bourbonnais, et qu'elle fût en partie gouvernée par les lois de la coutume bourbonnaise.

Nous sommes ici sur la frontière du nord et du midi, de deux langues, de deux races. L'habitant du Bourbonnais a un autre parler que le Forézien, d'autres usages, un autre tour d'esprit, presque une autre religion. Cette différence de génie s'accuse jusque dans la manière de bâtir : en Bourbonnais, les hauts pignons; en Forez, les toits plats, d'un aspect déjà méridional. Pendant de longs siècles, cette remarquable frontière intérieure a aussi séparé deux systèmes de législation. Au nord régnait le droit coutumier, tardivement codifié; au midi, en Forez, commençait le régime du droit romain, modifié par les

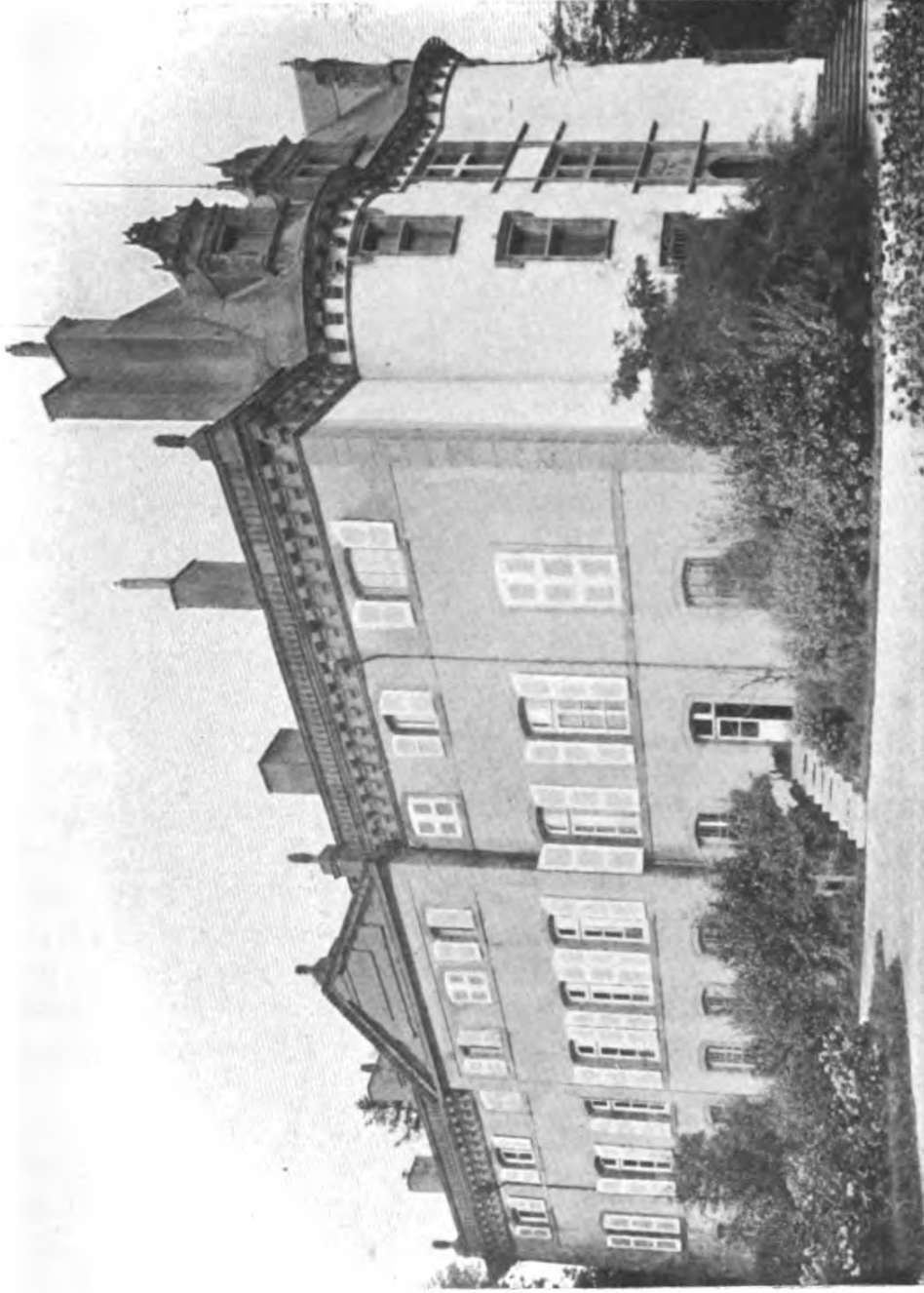
(1) Nous donnons cet aperçu très sommaire d'après quelques-uns de nos travaux : *Histoire du château et des seigneurs de Châteaumorand*, Roanne, 1888, in-4°; *la Restauration de Châteaumorand (Roannais illustré, 5^e série, p. 163)*; *Excursion de la Diana*, Montbrison, 1895, in-8°. Nous avons tenu compte aussi de quelques documents découverts depuis.

nécessités des temps et l'évolution des idées. A l'entrée du Forez, un monument marquait autrefois cette séparation des pays de coutume et de droit écrit, et on pouvait encore y lire, au temps d'Honoré d'Urfé, ces mots gravés sur le piédestal d'une croix : *Hic incipit patria juris scripti*.

Le vieux château du moyen âge, le *Castrum Morandum*, campé sur une vaste esplanade, protégé au nord et au couchant par des pentes rapides au pied desquelles la ligne de Paris à Lyon par le Bourbonnais déroule aujourd'hui ses lignes de fer, couvert au levant et au midi par des ouvrages dont on voit encore quelques traces, occupait une belle position de défense. Presque tout le côté nord de Châteaumorand, avec ses lignes brisées, ses murs en talus, son aspect sombre et piteux, trahit encore sa lointaine origine, bien que l'architecte de la Renaissance ait eu la fantaisie de plaquer çà et là, sur cette lèpre, de charmantes lucarnes. Dans une chambre abandonnée, s'ouvrent les *oubliettes*, ou ce que le peuple appelle ainsi; et je me souviens qu'en mes jeunes années, je ne passais pas sans terreur devant ce trou carré, béant, au fond duquel mon imagination creusait d'insondables profondeurs.

Châteaumorand fut presque entièrement reconstruit, ou au moins remis à neuf au seizième siècle, dans le goût qui prévalait alors. Cette restauration, ébauchée par Jacques de Lévis, fut presque achevée par son fils Jean de Lévis. Celui-ci, qui avait noblement guerroyé en Italie aux côtés de François I^{er}, après avoir vu de près les splendeurs de la Renaissance italienne, avait trouvé au retour son pauvre château laid, démodé, ridicule avec ses airs menaçants et ses grands murs formidables percés de fenêtres étroites et rares; on voulait, non plus des forteresses, mais des habitations riantes, finement ciselées comme les nouvelles armures.

Jean de Lévis étant mort en 1541, Antoine de Lévis, son frère et son héritier, mit la dernière main à son ouvrage. Malgré l'absence de toute symétrie et les dispositions bizarres et incommodes de la distribution, le nouveau Châteaumorand était une œuvre exquise, curieux compromis entre l'art national et l'art italien. On emprunte à l'Italie l'aisance dégagée, les larges ouvertures, les pilastres, les médaillons; mais on garde encore un certain aspect féodal, des tourelles flanquantes et rentrantes, des escaliers en vis, des corniches puissantes qui



CHÂTEAU DE CHÂTEAUMORAND

A SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX (LOIRE)

Façade du XVIII^e siècle et profil de la façade du XVI^e siècle.



font penser aux mâchicoulis de jadis, des lucarnes posées sur des combles énormes.

Nous n'égalérons pas Châteaumorand à Chenonceaux, à Bury, à Azay-le-Rideau, etc., ces types si purs de la Renaissance; mais notre château forézien, avec ses lignes vigoureusement accusées par un chaînage de pierre, son opulente corniche, ses grands toits pointus ornés d'épis dorés, ses lucarnes historiées, son campanile, était véritablement une résidence d'une grâce séduisante.

Tel était Châteaumorand, presque encore dans toute la fraîcheur de sa restauration, quand Honoré d'Urfé vint l'habiter. Du côté du nord, en face d'un large horizon, on montre une chambre ornée de quelques vestiges d'une décoration Henri IV ou Louis XIII, où, selon la tradition, il aimait à se retirer pour travailler. C'est là probablement qu'il a écrit la première partie de l'*Astrée* et une partie de la seconde, et quelques endroits de la quatrième.

En 1750, l'architecte roannais Caristie rasa tout le côté du midi, et éleva sur les fondations mêmes une façade assez majestueuse, mais d'une correction froide, bien qu'ornée d'un fronton et d'une belle balustrade en attique. Du château de la Renaissance, celui d'Honoré d'Urfé, il est resté une merveilleuse petite façade, récemment restaurée avec beaucoup de soin. C'est une œuvre très élégante, et les lucarnes surtout peuvent soutenir la comparaison avec ce que le seizième siècle a fait de plus achevé en ce genre.

A l'entrée de ce corps de logis, à gauche du vestibule, est un cabinet voûté comme une chapelle, où les archives de la famille sont installées depuis quatre siècles, toujours défendues par leur lourde porte de fer sur laquelle est martelée la date de 1527. Bien que des lacunes soient constatées par d'anciens inventaires, et qu'une partie des chartes soit aujourd'hui chez M. le duc de Lévis-Mirepoix, au château de Léran, les archives de Châteaumorand sont encore le plus riche dépôt privé du département de la Loire, et sans les inestimables ressources que nous y avons trouvées, nous n'aurions pas osé entreprendre ce livre.

Mais il ne faut plus chercher à Châteaumorand une seule épave de son ancien ameublement : livres, dont quelques-uns venaient d'Anne et d'Honoré d'Urfé, meubles, tapisseries qui

représentaient les *faits historiques de Jean de Châteaumorand*, tout a disparu, vendu pour une poignée d'assignats, dans l'enchère de fructidor an II. N'y cherchons donc pas le lit de Céladon et d'Astrée, dont un inventaire de 1673 nous donne cette minutieuse description : " Dans la chambre des chevaliers avons trouvé... un tour de lit composé de trois pantes, soubz-pantes, deux bonnes-grâces, deux cantonnières, le fonds de velours noir garny des armes my-partie d'Urfé-Chasteaumorand, avec les chiffres d'Honoré d'Urfé et de Diane de Chasteaumorand, quatre rideaux aussi de velours noir, doublés de damas noir, le fond de lit et contre-pantes étant aussi de velours figure noire, garnys de franges de soie et d'argent avec une dentelle de quatre doigts de hauteur, la couverte de velours pendante comme les rideaux, avec quatre pommes de bois doré, avec des bouquets de soie. " C'est plus beau que dans les chaumières des bergers du Lignon, et j'imagine mal les chiens de la meute de Diane (1) vautrés dans ce velours, ces franges d'argent et ces dentelles.

Dans la cour du château, on voit un bâtiment de quarante-cinq mètres de longueur, autrefois éclairé par six grandes fenêtres à meneaux. C'est l'ancienne *Galerie des portraits*, où nous pouvons entrer, le même inventaire à la main : " Se sont trouvés en icelle quatre grands tableaux, l'un d'eux au fond représentant Honoré d'Urfé et Diane de Chasteaumorand, et ceux qui sont du costé dudit Honoré d'Urfé représentant la généalogie de la maison d'Urfé, et ceux qui sont du costé de ladite dame Diane représentant son portrait, et la généalogie de la maison de Lévis et celle de Chasteaumorand. Plus quatre-vingt-seize petits tableaux représentant divers portraits. " Juste au milieu de la longueur de cette galerie, une cheminée à pilastres, d'un travail robuste et massif, est couverte de mauvaises peintures entremêlées du chiffre d'Honoré et de Diane.

Malgré la mutilation qu'il a subie au dix-huitième siècle, Châteaumorand est toujours une des plus belles habitations du Forez; mais il ne faut pas le séparer de son magnifique jardin. Au pied du bastion plein de verdure et de fleurs sur lequel est bâti le château, une vaste pelouse, des groupes d'ar-

(1) Voir le chap. x.

bres disposés avec art, un bois de vieux tilleuls, une longue avenue de marronniers, un étang, presque un lac, où les arbres viennent baigner leur feuillage.

Le château de Châteaumorand a reçu des visites royales et princières, mais son rôle historique et militaire est modeste. Pendant les guerres de la Ligue, Anne d'Urfé, premier mari de Diane, y logea quelquefois des troupes et en fit une base d'opérations. En 1590, il y mit des soldats pour surveiller au nord la frontière du Forez. Michel de Gênetines, enseigne de sa compagnie, fut pris par un parti descendu de Montgilbert en Bourbonnais, tandis qu'il allait de Montbrison à Châteaumorand. La garnison établie dans le château eut la chance de mettre la main, dans une de ses tournées, sur un certain Cornaton qui avait livré la ville de Charlieu aux royalistes. Quelques jours après, Anne d'Urfé apprend que Chazeron, gouverneur du Bourbonnais, assiège l'oncle de sa femme dans son château de Chenillac; il se prépare à le secourir, et assigne Châteaumorand pour rendez-vous général à sa compagnie et aux renforts qu'il attend des échevins de Lyon. Le 21 novembre de la même année 1590, c'est à Châteaumorand que M. de Saint-Sorlin, au nom du duc de Nemours, donna pouvoir aux délégués de la Ligue pour consentir la trêve du 23 novembre entre les ligueurs et les royalistes.

Il est probable que la terre de Châteaumorand avait été léguée en 1195 par Guichard IV de Beaujeu à Eustache de Châtelus; mais l'histoire bien authentique de cette baronnie ne commence pas avant le milieu du treizième siècle. Pendant plus de deux cents ans, elle fut possédée par la famille de Châtelus-Châteaumorand, d'origine bourbonnaise, et de cette race est sorti un homme illustre, Jean de Châteaumorand, homme de guerre, diplomate et chroniqueur, mêlé à la plupart des grands événements du règne de Charles VI, et en particulier aux affaires d'Orient (1).

Jean mourut le 30 novembre 1429, et les Châtelus-Châteaumorand s'éteignirent en 1476 avec sa fille Anne, qu'il avait mariée en 1423 à Brémond de Lévis; on peut voir les deux

(1) C'est le véritable auteur de la *Chronique du bonc duc Loys de Bourbon*, qui a été plusieurs fois imprimée. Depuis longtemps nous projetons d'écrire la vie de Jean de Châteaumorand, pour laquelle nous avons réuni des documents nombreux.

époux agenouillés devant un prie-Dieu, dans un vieux vitrail de l'église de Saint-Martin-d'Estreaux. De cette alliance sont issues les branches ducaltes de Lévis-Ventadour et de Lévis-Charlus, qui arrivèrent à la pairie, et la première branche de Lévis-Châteaumorand.

Celle-ci prit fin en 1566 par la mort d'Antoine de Lévis, archevêque et prince d'Embrun, et qui depuis avait échangé son archevêché contre l'évêché de Saint-Flour. Prélat assez tiède, on ne l'a guère vu dans ses diocèses, bien qu'il ait publié les Statuts synodaux de celui de Saint-Flour; moins occupé de ses ouailles que de sa belle résidence de Châteaumorand. Au reste sage, de mœurs correctes, lettré aussi, faisant à ses heures des vers qui ne sont pas trop mauvais, et Mécène des jeunes gens qui méritaient son patronage éclairé; le jurisconsulte Jean Papon fut un de ceux qu'il a " nourris et avancés aux lettres ". Il eut quelque temps à son service, comme secrétaire, le poète Laurent de la Gravière, qui sollicitait avec esprit les libéralités de son maître. Marot n'a pas fait beaucoup mieux.

C'est vostre estat, veu qu'avez le pouvoir,
De me donner, et le mien est de prendre.
Donc', Monseigneur, faistes vostre devoir,
Car quant au mien, je suy prest d'y entendre;
Et si je fay reffus de condescendre
A recevoir de vous quelque grand bien,
Content je suy que lon me meine pendre,
Ou que jamais vous ne me donniez rien (1).

Le 12 avril 1558, au contrat de mariage de sa petite-nièce Gabrielle de Lévis-Charlus avec Antoine Lelong de Chenillac, l'évêque de Saint-Flour fit donation aux futurs époux de tous ses biens, à la condition qu'Antoine de Chenillac adopterait le nom et les armes pleines de Châteaumorand. Or ceux dont il faisait librement élection pour leur laisser sa fortune et son nom, et continuer les destinées de sa maison étaient des huguenots notoires, en commerce avec Antoine de Chandieu qui travaillait à les pourvoir d'un ministre du Saint Evangile.

(1) *La première Eclogue de F. Baptiste Mantuan, avec autres compositions en rythme françoise*, Lyon, M. Roy et L. Pesnot, 1554, in-8°. En tête est une dédicace en prose à Antoine de Lévis, datée de Châteaumorand, 30 mai 1554; cette dédicace disparut dans l'édition de Lyon, Temporal, 1558, in-8°.

Antoine de Châteaumorand était publiquement signalé entre les " séditions et rebelles " contre le roi et l'Eglise. Dans son testament du 2 juillet 1572, il déclarait encore expressément appartenir à la religion réformée (1).

Il est possible cependant qu'Antoine de Châteaumorand et Gabrielle de Lévis ne se soient déclarés pour la réforme qu'après 1558. En ce temps-là, pour un rien, on passait aux opinions nouvelles ou on rentrait dans l'Eglise romaine. Le calvinisme, qui d'abord avait fait quelques conquêtes dans la noblesse du pays roannais, les perdit peu à peu, et vers 1580 il ne restait plus, croyons-nous, un seul gentilhomme réformé en Forez.

Antoine de Châteaumorand mourut au mois de janvier 1573; sa veuve Gabrielle de Lévis lui survécut longtemps, en mauvaise intelligence avec sa fille et son gendre. Elle vivait confinée près de Moulins, dans son petit château de Pouzeux.

De leur mariage était née à Châteaumorand, le 30 novembre 1561, une fille unique à laquelle on donna le nom de Diane, et qui fut élevée par ses parents dans la religion protestante.

Le 22 octobre 1571, au château d'Ecotay près de Montbrison, fut passé contrat de mariage entre Anne d'Urfé, encore simple gentilhomme de la chambre du roi, et demoiselle Diane de Châteaumorand (2). Cette alliance entre la famille qui représentait avec éclat la cause catholique dans le Forez et une famille huguenote est très singulière; mais il est vraisemblable que les d'Urfé avaient des motifs de compter sur la conversion de Diane, malgré cette clause finale du contrat de mariage : " Se sont les parties consenties et accordez estre de différente religion, et que pourtant, pour le désir qu'elles ont heu de soy ensemble alier par un tel mariage, n'ont voulu laisser à en venir à s'y résoudre, mais aussi ont accordé, juré et promis de laisser lesdits espoux et espouse en pleine liberté de leurs religions, sans les jamais forcer ou persuader, faire forcer ou

(1) BERNUS, *Antoine de Chandieu*, Paris, 1889, gr. in-8°, p. 57; *Ordonnance de Messieurs les Seneschal et gens tenans le siège présidial de Lyon*, Lyon, M. Jove, 1568, in-8°; archives de Lérans (fonds Châteaumorand, A², n° 10).

(2) Archives du Rhône, registres des insinuations de la sénéchaussée de Lyon, janvier-mars 1572.

persuader de désister l'une pour l'autre desdites religions, ains laisser le tout à leur discrétion. »

Diane ayant à peine dix ans, il était convenu que le mariage ne serait pas « effectivement accompli » avant trois ans. Il fut en effet célébré en 1574 ou 1575, et, dit-on, dans la chapelle des religieuses de Sainte-Claire, à Montbrison.

Diane, sollicitée par les conseils de sa nouvelle famille, et que la mort d'Antoine de Châteaumorand avait soustraite à la contrainte de l'autorité paternelle, s'était déjà convertie, ou ne tarda pas à se convertir au catholicisme.

En 1574, Anne d'Urfé avait succédé à son père dans la charge de bailli de Forez, qui l'obligeait à faire de fréquents séjours à Montbrison, capitale de la petite province. Les jeunes époux retournaient aussi quelquefois à Châteaumorand, où les appelait l'administration des biens de Diane. Mais ils résidaient ordinairement à la Bastie; la vie y était large et les réceptions plantureuses, si nous en jugeons par des comptes de fournisseurs que le hasard nous a conservés (1).

Des années passèrent ainsi, heureuses et sans histoire, à peine troublées par quelques incidents des guerres civiles, dans la considération, les hommages des courtisans et des amis, au milieu de l'abondance d'une maison vraiment princière.

Heureuses du moins en apparence. Mais il y avait une plaie que le monde ne connaissait pas encore... Anne d'Urfé se faisait dire par une maîtresse mystique qu'il aima en tout bien tout honneur :

Tu n'as point heu d'enfans, et tiens *chose certaine*
Que tu n'en auras point..

Anne d'Urfé prodiguait à sa femme les témoignages de respect. Diane était alors dans la fleur de sa souveraine beauté, et Loys Papon en faisait ce remarquable éloge : « Une perle de son temps, en élégance de perfections désirables aux dames d'honneur, et fluide éloquence, aux discours de toute vertu (2). » Mais cependant, sous les ombrages de la Bastie, se formait entre Céladon et Astrée cette affection fraternelle aux yeux de

(1) Quatre mémoires, un de 1575, un de 1585 et deux sans date, aux archives de Châteaumorand.

(2) REURE, *les Emblèmes d'Anne d'Urfé*, p. 31.

la foule, en tout cas respectueuse et chaste. " et dont le feu fut si clair et si beau, qu'il n'eut pas de fumée „.

Le 27 février 1588, Anne d'Urfé et Diane assistèrent à Montbrison, dans l'ancienne salle des Etats du Forez, à un drame pastoral en cinq actes et en vers, composé par le chanoine Loys Papon pour célébrer les victoires du duc de Guise sur les reîtres allemands (1). A la fin de la représentation, un acteur s'avança sur le devant de la scène, et complimenta M. de Mandelot, Mgr Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon, et les autres illustres personnages qui étaient dans l'assemblée. Mgr le bailli de Forez et sa femme eurent naturellement la meilleure part de ces compliments; l'acteur salua, en très méchants vers, hélas!

Un excellent *Urfé*, Philus en tous les arts,
En paix fils de Minerve, en guerre enfant de Mars.
Je salue sa *Diane*, illustre des mélanges
Des carites-vertus de ses vives louanges,
D'un mérite plus haut que ne porte ma voix.

Peu après survinrent les événements de la Ligue, où Anne d'Urfé, d'abord pour la Sainte Union, et ensuite pour le roi, se dépensa sans compter. Diane elle-même semble s'être jetée dans la lutte avec cette ardeur que les femmes apportent aux causes qui leur sont chères, si nous en jugeons par ce billet que nous avons trouvé aux archives de Châteaumorand :

Je confesse devoir au s^r Gabriel Merlon, marchand de Saint Estienne de Furan, la somme de quatre cens escus pour raison de la vente de certaine quantité d'armes, lesquelles il a deslivré au sieur de Bussy (2); laquelle somme de quatre cens escus je luy prometz payer dans Nouel prochain. Huy dernier de may 1592. CHASTEAUMORAND (3).

Cet aperçu nous a paru nécessaire pour faire connaître au lecteur le château de Châteaumorand, où s'est écoulée une bonne partie de la vie d'Honoré d'Urfé, et ce que nous savons de l'histoire de Diane jusqu'à son second mariage.

Honoré et Diane restèrent quelques mois à Châteaumorand pour y goûter, dans la paix et la solitude, les premières

(1) *Œuvres du chanoine Loys Papon*, Lyon, 1857, in-8°.

(2) Christophe d'Urfé son beau-frère, frère d'Anne et d'Honoré.

(3) Cette dette ne fut cependant payée que le 6 janvier 1603, comme il résulte de la quittance.

douceurs de leur union, Diane se donna le plaisir de faire visiter ses terres à Honoré, du moins celles du voisinage : Châtelus, berceau de l'ancienne maison de Châteaumorand, qui gardait les ruines de sa motte féodale, la tranquille vallée de Cholis, comme séparée du reste du monde, Ande et sa butte volcanique, le château de Chaugy où était né Michel de Chaugy, un des gais et libres conteurs des *Cent Nouvelles nouvelles* (1), Saint-Pierre-Laval avec son menhir et sa fontaine miraculeuse. Je sens trop bien que je m'attarde à nommer des lieux obscurs; mais qu'on me le pardonne : ce sont mes promenades d'enfance qu'il me semble ici recommencer, en compagnie de notre bonne dame Diane de Châteaumorand.

A son tour, Honoré voulut faire voir à sa femme son domaine de Valromey et de Bugey. Hugues Fabri venait d'ordonner les réparations les plus urgentes au château de Virieu (2), où nous trouvons les époux au commencement de l'été; c'est de Virieu-le-Grand, le 16 juin 1600, qu'Honoré d'Urfé date une dédicace de son *Sireine* à la princesse Marguerite de Savoie (3).

Le traité de Lyon du 17 janvier 1601, qui incorporait au royaume, en échange du marquisat de Saluces abandonné par Henri IV, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex (4), fit passer le seigneur de Châteauneuf et de Virieu de la domination du duc de Savoie sous celle du roi de France. Le 18 avril 1602, en son château de Virieu, ayant pour témoins Gaspard de Génétines, Gaspard de Jas et François de Foussat, tous gentilshommes foréziens de sa suite, Honoré d'Urfé donna au roi *aveu et dénombrement* pour ses seigneuries de Châteauneuf, de Virieu-le-Grand et de Senoy; cet acte de vassalité énumère en détail les revenus de ces trois terres, en les rabaisant, cela va de soi, au taux le plus bas possible (5).

Honoré revint ensuite à Châteaumorand, et ici se place un

(1) Voir ma brochure : *Michel de Chaugy*, Montbrison, 1897, in-8°.

(2) Prix fait desdites réparations, du 2 juin 1600, mentionné dans l'inventaire du château de Virieu.

(3) Il était probablement à Turin le 5 octobre 1600, jour où le duc Charles-Emmanuel fit un don de 500 florins à son capitaine des gardes (Chambre des comptes de Turin.)

(4) Je n'ai pu découvrir si Urfé avait pris part aux courtes hostilités qui précédèrent le traité de Lyon.

(5) Biblioth. nat., mscrit français 5305.

épisode qui prouve qu'il était encore vu par le gouvernement avec une extrême défiance, que ses faits et gestes étaient étroitement surveillés, et qu'on le croyait capable même de trahir son pays au profit du Savoyard.

Biron fut arrêté au mois de juin et exécuté le 31 juillet 1602. On crut en France que le duc de Savoie, humilié par le traité de Lyon, avait mené la conspiration, de connivence avec les Espagnols et le maréchal; il jugea prudent d'envoyer un ambassadeur à Henri IV, pour protester qu'il n'en n'avait pas même eu connaissance.

Toujours est-il que l'émoi fut grand sur la frontière de Savoie et à Lyon : " Ladicte année 1602, dit un chroniqueur lyonnais, fut advéré une trahison qui se conspiroit contre le roy, par le mareschal de Biron, le prieur d'Auvergne et autres, et commença l'on dès lors à faire bonne garde en ceste ville de Lyon (1). " D'après Pierre Matthieu, le roi écrivit à Philibert de la Guiche, gouverneur de Lyon, en villégiature dans sa terre de Chaumont, de revenir sans délai en son gouvernement, de renforcer la garnison de Lyon, et de réparer les murailles, parce qu'on avait avis de mauvais desseins sur cette ville. M. de la Guiche prit en effet des mesures de défense; les pennonnages de la ville devaient, en cas d'alarme subite, s'assembler sur les points de ralliement qui leur étaient assignés (2).

Il n'est pas douteux que le duc de Savoie, malgré ses protestations, n'eût la main dans la conspiration (3). Entre les affidés du duc particulièrement dangereux, on avait signalé au roi Honoré d'Urfé et Gaspard de Génomines. La Guiche, " suyvnt le commandement de Sa Majesté ", donna donc l'ordre d'appréhender à Châteaumorand les personnes de M. d'Urfé et de M. de Génomines, de les amener prisonniers à Lyon, et de saisir leurs papiers.

(1) *Notes inédites relatives à l'histoire de Lyon* (Arch. histor. du Rhône, XII, 180.)

(2) *Hist. de France durant sept années de paix*, t. II, p. 221 et 236. Cf. PÉRICAUD, *Notes et documents*, année 1602, 7 septembre; archives munic. de Lyon, BB. 139; *Lettres missives de Henri IV*, t. V, p. 628; LEGRAIN, *Décade*, Paris, 1633, in-4°, p. 924; etc.

(3) Voir en particulier, sur ce point, un article de B. Zeller, dans les *Séances et travaux de l'Acad. des sc. mor. et polit.*, nouv. série, t. XI, p. 130-159.

Anthoine Thomé, prévôt général de la maréchaussée au gouvernement de Lyon, Jean de Châtillon, son lieutenant, et Benoît Ranyne, lieutenant au pays de Forez, furent chargés de l'exécution de cet ordre.

Thomé nous a rendu compte de sa mission dans un rapport de gendarmerie, avec une solennité et un luxe de détails qui prouvent qu'il avait conscience et de la gravité, et des difficultés de son mandat; car il s'imaginait que Châteaumorand était un fort « imprenable sans troppes et canons »! Aussi le prévôt général fut-il déconcerté et un peu inquiet quand, arrivé à Roanne, il apprit qu'il ne pouvait compter, pour l'aider dans cette périlleuse expédition, ni sur le capitaine Gagemont, qui était à dix lieues de là, ni sur les troupes en quartier dans les environs de Roanne, dont les chefs, faute d'ordre exprès, refusaient de marcher.

Les trois officiers de la maréchaussée, à la tête de leurs archers, et flanqués de leurs greffiers, s'acheminèrent cependant au bourg de Saint-Martin-d'Estreaux, où ils éveillèrent en pleine nuit le curé qui dormait à poings fermés, et de là à Châteaumorand; ils arrivèrent le 13 juillet 1602, au petit jour, sous les murs de la redoutable forteresse. Mais laissons Thomé nous dire comment, sans assaut ni coups de canon, il entra dans le château où on ne l'attendait guère. « Après avoir par plusieurs et dyverses foys appellé, et pour estre encores matin, nul respondant, avons faict donner troys chamades de trompettes, auxquelles plusieurs de la maison esveillez, se sont mys aux fenestres, et entre autres ung nommé Jehan Neyral, soy disant vallet de chambre de la dame d'Urfé, auquel nous avons faict entendre que nous avons commandement et commission de Monseigneur de la Guiche d'entrer dans le chasteau et y faire perquisition. Lequel est rentré et a faict venir en ladicte fenestre Madame d'Urfé, laquelle a faict faire ouverture du chasteau, où nous sommes entrez avec nos greffiers et faict perquisition. Ne trouvant dans icelluy lesdicts d'Urfé et de Génétines, nous avons faict veoir l'original de la dicte commission à la dicte dame. »

Diane de Châteaumorand répondit avec beaucoup de sang-froid et une légère pointe d'ironie, à peu près en ces termes : M. de Génétines n'a pas été vu céans depuis trois ou quatre semaines. Quant à son mari, il est depuis hier « aux champs »,

c'est-à-dire dans quelque terre du voisinage. S'il avait plu à Monseigneur le gouverneur de lui écrire pour lui faire entendre sa volonté, M. d'Urfé serait allé le trouver, sans qu'il fût besoin de ce déploiement de police quelque peu ridicule; d'autant plus que la conscience de M. d'Urfé est pure, qu'il n'a pas donné lieu de prendre ombrage de lui, et qu'il est très affectionné serviteur de Sa Majesté. Mais au reste il sera à Lyon dans le délai raisonnable qu'on voudra bien lui fixer.

Par acquit de conscience, Thomé voulut encore perquisitionner dans le cabinet des archives; il y trouva des livres, des papiers de famille et d'affaires, rien de compromettant. Il partit enfin, laissant entre les mains de Madame une assignation à MM. d'Urfé et de Génétines " d'eulx rendre prisonniers à Lyon, à peyne de rébellion et déshobéissance au roy ", le jeudi suivant 18 juillet. Cette assignation est signée des trois prévôts de la maréchaussée (1).

Nous ignorons les suites de l'affaire; mais elle ne pouvait avoir des conséquences fâcheuses pour M. d'Urfé, qu'on ne pouvait soupçonner, si peu qu'on le connût et qu'on entendît ses explications, de complicité avec un traître.

Toutefois ce fut probablement la nécessité de se disculper devant le Conseil du roi, qui l'obligea de faire le voyage de Paris. Il y était le 30 août, et y arriva bien à propos pour tirer de la prison un Forézien dans l'embarras. Gilbert Hébrais, châtelain de Saint-Germain-Laval, était détenu à la Conciergerie du Palais pour certain argent dont il était comptable sur les tailles du Forez. Par une promesse passée par devant deux notaires du Châtelet, à l'hôtel du *Cygne*, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain-des-Prés, Honoré endossa généreusement cette dette, moyennant l'élargissement du pauvre châtelain (2).

Honoré d'Urfé, venu seul à Paris, y resta seul, il semble, jusqu'au mois de mai suivant; du moins les actes faits par Diane à Châteaumorand (3) paraissent laisser à entendre que son mari est absent. Mais n'allons pas en conclure qu'entre

(1) L'ordre d'arrestation, le rapport de Thomé et l'assignation sont aux archives de Châteaumorand. Nous avons publié tout au long ces trois pièces dans le *Bull. de la Diana*, VI, 231.

(2) Copie signée des notaires, aux archives de Châteaumorand.

(3) 6 septembre 1602, 6 janvier et 16 mai 1603 (Arch. de Châteaumorand).

Honoré et Diane la vie conjugale était déjà fort relâchée. Quand il s'agit de la noblesse, il ne faut pas nous représenter l'existence commune que suppose le mariage sous un aspect trop bourgeois. Monsieur est dans les camps ou à la cour, il visite ses domaines, soutient les deux ou trois procès dont une bonne maison ne peut se passer ; cependant Madame élève ses enfants et surveille ses domestiques. Après des semaines ou des mois d'absence, Monsieur revient enfin au logis, et c'est ce qu'on appelle la vie commune : les idées et les usages n'en demandent pas plus, même aux ménages les plus réguliers et les mieux unis.

Pendant ce séjour à Paris, Honoré prépara une nouvelle édition de ses *Epistres morales*, à laquelle il ajouta un second livre écrit depuis longtemps, et obtint un privilège d'auteur qu'il céda au libraire Jean Micard (1).

Comme il prend peu après la qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, nous pouvons croire qu'il se réconcilia vers ce temps avec Henri IV, qui jusque-là l'avait tenu dans une injuste suspicion. Gentilhomme ordinaire de la chambre, c'était bien peu de chose pour un homme tel que lui ; mais c'était l'attestation publique que la disgrâce et la défiance avaient pris fin. Henri IV, quoi qu'on ait dit, se souciait peu de littérature, et ce ne sont pas ses mœurs d'un libertinage grossier qu'Urfé a pu peindre dans les pages délicates de *Astrée*. Mais il était chevalier ; il dut bien accueillir, quand une entrevue loyale eut dissipé ses préventions, une des âmes les plus généreuses qu'il y eût en son royaume.

A la fin de 1602, Urfé était de retour à Châteaumorand, qu'il ne quitta presque pas pendant plus de deux ans : époque de paix profonde et de travail, dans le confort de sa belle résidence forézienne.

Ce serait le moment d'ouvrir un aperçu sur la vie d'un seigneur à la campagne au début du dix-septième siècle, les réceptions, les visites aux familles des environs, la gérance d'un grand domaine, les soucis d'affaires, les redevances mal payées, les rapports avec la bourgeoisie villageoise, avec le bon curé Jean Grimaud, avec les gentilhommes servants, les

(1) Le privilège est du 2 juin 1603, la cession du 20 juin ; mais Urfé n'était plus à Paris.

pages, la domesticité. Mais ce tableau, plein d'intérêt pour nous, enfant du pays, en aurait bien peu pour le lecteur. La juridiction de Châteaumorand ne s'étendant encore que sur deux ou trois paroisses, n'était pas aussi large qu'elle le fut dans la suite; la baronnie avait cependant son tribunal, son juge, son greffier, son procureur d'office, qui faisait respecter avec zèle les droits de Monseigneur et de Madame (1).

M. et Mme d'Urfé élevaient auprès d'eux et avaient, pour ainsi dire, adopté une nièce d'Honoré, demoiselle Eléonore de Calvacque, fille de Paul-Camille, gentilhomme italien, et de Madeleine d'Urfé. Son contrat de mariage avec Pierre Lelong, seigneur de Chenillac, cousin de Diane, fut passé à Châteaumorand le 25 juin 1605, et la cérémonie religieuse célébrée dans l'église de Saint-Martin-d'Estreaux, en présence d'une nombreuse parenté (2).

Ce long séjour à Châteaumorand ne fut interrompu, à notre connaissance, que par un voyage à Lorette, au commencement de l'année 1605, sur lequel nous n'avons aucun renseignement. Quel fut le motif de ce pèlerinage? Contentons-nous d'observer discrètement que Notre-Dame de Lorette était invoquée pour " obtenir des enfans aux personnes stériles (3) ", et que rien n'aurait manqué au bonheur d'Astrée, si le ciel eût béni son mariage... Mais admirez en passant les jugements de certains historiens. Honoré d'Urfé, qui traduisait les psaumes, allait en pèlerinage à Lorette, faisait ses dévotions dans la maison natale du bienheureux Pierre Le Fèvre, Honoré, l'ami de saint François de Sales, quelques-uns nous l'ont représenté comme une sorte de libre-penseur, un esprit au-dessus des préjugés religieux du commun!

L'acte le plus important de cette période est la fondation du collège de Moulins.

Les parents de Diane étaient tous les deux d'origine bouronnaise. Le château de Châteaumorand était à deux pas du Bourbonnais; la famille avait dans cette province la plupart de ses terres, quelques-unes avec de petits châteaux où Honoré

(1) Le 16 novembre 1603, sentence de Desmanèches, condamnant un particulier à payer à M. et à Mme d'Urfé le « droict de mariage de filhe aynée, qui est de double cens et taille » (Arch. de Châteaumorand.)

(2) Archives de l'Allier, B. 375.

(3) BOUCHE, *la Sainte vierge de Laurette*, Paris, 1646, in-12, p. 161.

pouvait se réfugier quand il tenait à jouir d'une parfaite tranquillité; c'est dans une de ces terres, à Montormentier, qu'il commença le sixième livre de la *Savoisiade*, le 25 juillet 1605. Les relations étaient rendues faciles par la route de Paris à Lyon, qui passait presque sous les jardins de Châteaumorand et coupait toute l'étendue du Bourbonnais, route sans cesse parcourue par des courriers, des voyageurs, des marchands, qui apportaient des nouvelles ou se chargeaient des commissions du château.

On comprend donc qu'Honoré et Diane, par la force des choses, eurent avec le Bourbonnais des rapports plus suivis et plus étroits qu'avec le Forez même. Si les souvenirs de la jeunesse ramenaient les pensées d'Honoré aux plaines du Lignon, rares étaient les occasions qui le rappelaient de ce côté.

Le commerce d'intérêts et d'affaires amena naturellement un certain commerce intellectuel, d'autant plus que Moulins était un centre de culture. Urfé a probablement connu la plupart de ces écrivains bourbonnais, dont le plus illustre, Antoine de Laval, était Forézien comme lui, mais un Forézien déraciné, depuis longtemps établi à Moulins. Honoré était fort admiré dans ce milieu provincial, où on le mettait entre les grands poètes de la France :

L'Aonie est françoise et n'est plus estrangère,
Ayant ce grand Ronsard, la merveille des dieux,
Bellay, Belleau, Bertaut, Desportes, que les cieux
Ont rendu si divins que rien plus on n'espère,
Cet *Orphée d'Astrée* et ce Garnier tonnante, etc. (1)

Urfé exerça même sur la littérature, dans le Bourbonnais, un patronage direct, offrant ses conseils et son crédit aux beaux esprits de ce pays, et on lui doit en partie une floraison littéraire où tout n'est pas sans valeur. En étudiant le *Sireine*, nous avons déjà remarqué que Jean de Lingendes a imité ce poème et qu'Étienne Bournier a dédié à Urfé son *Jardin d'Apollon et de Clémence* (2).

Bournier est un prodige de naturel et de goût, si on le compare à un autre admirateur d'Honoré d'Urfé, « harpeur, arithméticien et maistre escrivain en la ville de Molins », et que

(1) Pièces liminaires des *Tragédies françoises* de Claude BILLARD, Paris, 1610, in-8°.

(2) Voir le chapitre IV.

tant de bons métiers n'avaient pas mis à l'abri de la gêne. Ce pauvre hère, qui s'appelait Gilbert Giboin, avait fait une pièce en cinq actes, intitulée : *Tragi-comédie sur les amours de Philandre et de Marisée* (1), où on lisait des passages bien extraordinaires. Une femme prend du poison avec ses trois enfants, et leur dit, pour leur donner du cœur :

Humons ce rompt-soucy, brise-soing, chasse-peines,
Et lui donnons logis en nos tremblantes veines!

Giboin a mis en tête de sa tragédie une dédicace à Honoré d'Urfé, d'un très beau style, comme on va en juger!

Monseigneur,

Ce seroit estouffer le feu de mon devoir sous les cendres d'oubly, si, éclairé des luisans rayons de vos vertus, je ne consacrais sous leur sauvegarde ce jeu tragique qui ne peut, s'il n'est marqué du sceau de votre puissance, résister aux canons foudroyans, desquels la calomnie commence à battre sa forteresse. Si votre adveu favorise tant soit peu le rempart de ce dessein, je me pourray vanter d'avoir acquis, dans le champ d'un loisir interrompu, des marques assez fortes pour abbaïsser la voix de ces critiques réformateurs, et de me pouvoir introduire avec plus d'assurance sous la solde honorable que je dois au sanctuaire de vos disertes Muses, auxquelles et à votre grandeur je sacrifie avec autant d'humilité mon obéissance, comme je désire l'enrouler sous le nom de

Vostre très humble, très obéissant et très affectionné serviteur,

GILBERT GIBOIN.

Des relations littéraires, des intérêts importants, des raisons de parenté rattachaient donc étroitement Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand à la société bourbonnaise, et semblaient appeler de ce côté leurs bienfaits.

Vers les premières années du dix-septième siècle, si peu de temps après les guerres civiles qui avaient ruiné tant de choses, une des œuvres les plus urgentes était la restauration ou plutôt une organisation plus sérieuse de l'enseignement à l'usage de la noblesse et de la bourgeoisie; car bien peu encore pensaient à l'instruction du peuple.

Il y avait bien à Moulins une sorte de collège municipal, administré par un principal avec lequel la ville avait un bail, et où enseignaient quelques pauvres régents mal considérés

(1) Lyon, Jonas Gautherin, 1619, petit in-8°. — Cette pièce est tirée d'un roman publié sous le même titre par Nervèze.

et mal payés. Mais un tel établissement était instable, précaire, presque sans ressources, chétivement installé; il manquait de cette suite dans la direction que pouvait seule assurer une congrégation enseignante, ou, à son défaut, un corps public solidement constitué.

Les échevins voulaient une institution mieux assise, avec des garanties plus efficaces de durée. Ils tournèrent les yeux vers la Compagnie de Jésus qui avait fait ses preuves. Chassée à la fin de la Ligue, le roi venait de la rappeler par son édit de septembre 1603; par ses lettres du 30 novembre, il avait autorisé la ville de Moulins à fonder un collège de Jésuites, quand elle aurait préparé et mis en bon état les bâtiments et commodités nécessaires, et, par d'autres lettres du 29 juin 1604, permis aux Jésuites d'accepter les fondations qui seraient faites pour cet établissement.

Il se trouva que Diane de Châteaumorand possédait aux portes de Moulins le domaine de Pouzeux, que sa mère Gabrielle de Lévis avait acquis en 1579 de Pierre de Lingendes, et que depuis elle avait agrandi des petits fiefs de Laillau et de Mibonnet. Les échevins jugèrent que la maison de Pouzeux, assez grande, pourvue d'une chapelle, entourée d'un jardin, d'un clos et de quelques terres, conviendrait parfaitement bien pour la campagne de récréation du collège projeté. Diane entra généreusement dans leurs vues, offrit sa maison de Pouzeux et y ajouta de nouvelles libéralités (1).

La donation fut passée devant deux notaires et dans la forme la plus solennelle, au château de Châteaumorand, le 14 octobre 1604, en présence des échevins de Moulins et d'autres notables citoyens de cette ville (2). On voit par le préambule de cet acte qu'alors on ne séparait pas les études de la religion, l'enseignement étant considéré avant tout comme une préservation de la foi. Messire Honoré d'Urfé et Mme Diane de Châteaumorand déclarent faire la présente fondation " pour le zelle et singulière affection qu'ilz ont à la religion catholique, apos-

(1) Une vue de Pouzeux, dessinée par le P. Martellange, a été reproduite dans la *Revue bourbonnaise*, juin 1886.

(2) La *minute originale* de cet acte, revêtue de treize signatures dont les deux premières sont celles d'Honoré d'Urfé et de Diane de Châteaumorand, autrefois aux archives de Châteaumorand, est aujourd'hui à Lérans (fonds Châteaumorand, A2, n° 25).

tolique et romaine, et à l'avancement et propagation d'icelle au païs de Bourbonnoys, et particulièrement à l'endroit de la ville de Molins, capitale dudit pays, ayant recongneu et meurement considéré ne pouvoir l'exprimer plus utillement que par la fondation d'ung collège, en ladite ville, de Pères Jésuites pour l'instruction de la jeunesse ». En cette pieuse intention. M. et Mme d'Urfé donnent à la ville de Moulins la somme de 24 000 livres, pour laquelle ils lui remettent la terre de Pouzeux, Mibonnet et Laillau, s'engageant à parfaire le reste en deniers comptants pour la construction et aménagement du collège.

Cette libéralité était subordonnée à diverses conditions. Les donateurs se réservaient la faculté d'avoir leur sépulture, si tel était leur bon plaisir, dans l'église du collège, de la ceindre dedans et dehors d'une ceinture funéraire à leurs armes, d'y faire élever gratuitement deux enfants à leur choix, etc. La vanité de Diane imposa aussi une condition étrange qui allait rendre la fondation illusoire; elle fit mettre dans le contrat cette clause que le collège porterait le nom de *Collège de Châteaumorand*, que cette inscription serait gravée au-dessus de la grande porte, et par surcroît écrite " en la principale et maistresse vitre de l'esglise ».

Le 14 septembre 1605, la ville passa un traité avec la Compagnie de Jésus pour l'établissement du nouveau collège, qui fut, au moins en partie, bâti sur les plans du P. Etienne Martellange (1); ce traité fut approuvé par le général de la Compagnie et par le roi. D'autres donations, une souscription publique, la réunion des revenus de l'hôtel Saint-Julien, jadis fondé par les ducs de Bourbon pour leurs vieux serviteurs, permirent à l'institution de s'organiser peu à peu. Dès 1606 en 1607, les premières classes étaient ouvertes (2).

Honoré et Diane, prenant au sérieux leur qualité de fondateurs et de protecteurs du collège, envoyaient chaque année quelques volumes pour la distribution des prix. Nous avons vu une petite édition grecque des œuvres d'Hérodien, donnée en 1609 à Jean Lagresle, élève de la première classe de gram-

(1) Voir CHARVET, *Etienne Martellange*, Lyon, 1874, gr. in-8°, p. 56 et suiv.

(2) PRAT, *Rech. sur la Comp. de Jésus au temps du P. Coton*, Lyon, 1876-1878, 5 vol. in-8°, II, 312. Cf. V, 485.

maire, et qui porte sur les plats de son élégante reliure les écussons accolés d'Urfé et de Châteaumorand.

Cependant les échevins avaient espéré que Diane oublierait la condition exorbitante et même absurde par laquelle ils s'étaient imprudemment engagés à écrire au portail de la maison : *Collège de Châteaumorand*. Ils n'osèrent pas exécuter cette clause qui paraissait un défi au bon sens.

Mais Diane n'était pas femme à céder. Elle fut offensée de ces lenteurs, réclama, menaça, pressa la ville de tenir ses engagements ou de renoncer à la donation du 14 octobre. Il faut croire que les échevins préférèrent ce dernier parti, car la terre de Pouzeux fit retour à Diane par un arrêt du parlement du 11 juillet 1620; par un autre arrêt du 14 août 1621, la ville de Moulins dut payer à Diane 7 200 livres pour la jouissance de Pouzeux depuis 1608. Et ainsi, par la sotte vanité d'une femme, tomba cette belle et noble fondation.

Le 6 septembre 1634, le marquis de Châteaumorand, héritier de Diane, vendit à la ville de Moulins la maison de Pouzeux, qui redevint et resta la campagne de récréation du collège (1). D'après une tradition dont je n'ai pu vérifier l'exactitude, c'est à Pouzeux que Gresset, novice de la Compagnie de Jésus, aurait écrit le *Vert-vert* (2).

Pour clore ce chapitre, nous dirons ici quelques mots de la *Savoysiade*, parce que c'est à Châteaumorand, de 1603 à 1605, qu'Honoré d'Urfé composa la plus grande partie de cette mauvaise épopée (3).

(1) Par le même acte, le P. Canaye, recteur du collège, et connu surtout par une page amusante de Saint-Évremond, fut substitué aux droits des échevins.

(2) J'ai résumé ces faits, en omettant beaucoup de circonstances accessoires, d'après les archives municipales de Moulins (37 et suiv.), les archives départementales de l'Allier (série D), les archives de Châteaumorand et les archives de Lérans (fonds de Châteaumorand, A. 2, n^{os} 25, 26 et 27). Voir aussi E. BOUCHARD, *Hist. du coll. de Moulins*, Moulins, 1872, in-8°. Cf. F. PÉROT, *Souvenirs de l'ancien coll. de Moulins*, Moulins, 1901, in-8° carré; JOUVANCY, *Hist. Soc. Jesu pars quinta, tomus posterior*, Rome, 1710, in-f^o, p. 304.

(3) Le 1^{er} livre a été fini à Senoy, les livres II à V écrits à Châteaumorand, le livre VI commencé à Montormontier, château du Bourbonnais peu éloigné de Châteaumorand, les livres VII et VIII probablement écrits ou à Châteaumorand ou à Virieu, le IX^e fini à Virieu. — Voir la notice sur la *Savoysiade* qui suit ce chapitre.

Il en avait achevé le premier livre dans sa solitude de Senoy en Bugey le 25 août 1599. A ce moment-là, encore séparé et presque exilé de son pays, il paraissait s'être donné tout entier au service de la maison de Savoie; son poème héroïque était un témoignage de sa gratitude envers le duc Charles-Emmanuel, qui l'avait si généreusement accueilli dans son abandon et comblé de bienfaits.

Cependant il oublia son œuvre pendant quatre ans, et ne la reprit que le 1^{er} juin 1603. Dès lors il la mena assez rapidement sans toutefois l'achever jamais, jusqu'au IX^e livre, fini à Virieu-le-Grand le 29 août 1606, et transcrit sous ses yeux par un secrétaire. Une fois un livre entamé, Urfé l'expédiait très rapidement; le second livre a été écrit à Châteaumorand en un mois et demi, le quatrième, à son retour de Lorette, en vingt-cinq jours, le cinquième en deux mois. Dans le manuscrit autographe des six premiers livres, les ratures sont rares.

Urfé hésita entre différents titres : *Bérol*, *Bérolvide*, *Savoie*, *Savoyade*, *Savoysiade*. Il s'arrêta enfin au dernier, qui cependant ne convient pas bien à son ouvrage; car ce n'est pas une épopée sur la maison de Savoie, mais sur les fabuleux exploits de Bérol, qui passait pour être son fondateur.

Il pensa un instant à l'écrire en vers blancs, tentative qu'il devait reprendre plus tard dans la *Sylvanire*; nous avons même le début de cet essai de rédaction en vers non rimés :

Je chante le Saxon duquel le bras guerrier
Vint premier en Savoie établir sa couronne;
Grands furent ses travaux avant qu'il y parvint :
Y étant parvenu, grandes furent ses armes. Etc.

En tête de son manuscrit original, Urfé a mis la liste des familles dont il voulait en passant rappeler le souvenir (1), de manière à faire de son poème le livre d'or de la noblesse savoyarde. Il n'a pas d'ailleurs oublié la maison d'Urfé; il imagine une bataille navale où le fils de Bérol, en grand péril, est arraché aux Liguriens par Vulfe, le légendaire ancêtre des d'Urfé.

Un long fragment du second livre de la *Savoysiade* fut publié en 1609 dans le *Nouveau recueil des plus beaux vers*

(1) Anthon, Belmont, Foras, Grôle, Grammont, Lucinge, Longecombe, Menthon, Viri, etc.

de ce temps, où le libraire l'annonça par cet avis au lecteur :
 « Je te veux faire part du contentement que je receus il y a quelques jours, en lisant un poëme héroïque de M. d'Urfé, qu'un de ses amis avoit mis entre mes mains. Mais je le gardé si peu que je n'eus presque le loisir de le veoir; le peu de temps que j'eus de reste fut employé à transcrire ce que je donne icy, afin qu'un eschantillon si beau te fasse envie de veoir la pièce entière. »

Urfé pourtant, malgré ces avances flatteuses, ne se fit pas d'illusions sur le mérite de son poëme. Sauf ce fragment, imprimé probablement à son insu, la *Savoysiade* resta manuscrite. Et vraiment la réputation de l'auteur n'aurait rien gagné à la publication de cette œuvre mal conçue et encore plus mal écrite. Honoré d'Urfé a semé dans l'*Astrée* des vers dont quelques-uns ne sont pas sans grâce; mais quand il veut se guinder au ton épique, il est boursoufflé et son enthousiasme sonne faux (1).

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA " SAVOYSIADE ".

I. *Manuscripts.*

A. Bibliothèque nationale. Manuscrits. Fonds français, 12486. Papier. Au commencement, sont le *Sireine* et des *Mélanges* dont nous parlons ailleurs.

Ce manuscrit contient, du f. 64 v° au f. 182 v°, en rédaction originale et autographe, les six premiers livres de la *Savoysiade*. Avant le texte, on trouve, f. 64 v° et suiv., un morceau historique : « Don Alonso, roy de Leon... »; une liste des familles qu'Urfé a l'intention de nommer dans son poëme; des explications préliminaires; un premier essai du commencement du poëme; deux débuts, en vers blancs et en vers rimés; six vers latins; deux pages effacées.

Au f. 73, commence la rédaction définitive, accompagnée d'indications par lesquelles on voit que le premier livre a été fini à Senoy le 25 août 1599; le second commencé et fini à Châteaumorand le 1^{er} juin et le 15 juillet 1603; le troisième com-

(1) Nous n'avons pu nous procurer l'ouvrage de G. RUA, *l'Epopea savoina... La Savoysiade di Onorato d'Urfè*, 1893, in-8°.

mencé et fini à Châteaumorand le 25 juillet 1603 et le 25 octobre 1604; le quatrième commencé et fini à Châteaumorand le 25 février et le 20 mars 1605; le cinquième commencé et fini à Châteaumorand le 25 mars et le 25 mai 1605; le sixième commencé à Montormentier le 25 juillet 1605.

Les ff. 183-188 sont blancs. Dans les six derniers ff. (189-194) : *Blason des armes de la noblesse de Forez, par M^r le Doyen d'Urfé*, ou fragment de la *Philocarite* d'Anne d'Urfé.

B. Bibliothèque nationale de Turin. Manuscrits, L. V. 3. Papier. 157 ff. ch., non compris le premier, qui porte ce titre : *La Savoysiade de Messire Honoré d'Urfé*. Aux ff. 1-3, dédicace au duc de Savoie, datée du 16 août 1615.

Le premier livre finit au v^o du f. 35. Viennent ensuite 24 ff. blancs, non ch., après lesquels, du f. 36 au f. 157, suivent les livres IV à VIII, et comme souscription : " Fin du huitiesme livre de la Savoysiade ". Les livres II et III manquent.

(Description communiquée par M. Francesco Carta, préfet de la bibliothèque.)

C. Un autre manuscrit, dont je n'ai pas une description suffisante, est aux Archives de l'Etat, à Turin. Celui-ci a neuf livres, à la fin desquels on lit : " J'ay fini à Virieu, le 29 d'aost 1606. " — Cet exemplaire a probablement servi à la copie du suivant.

D. Bibliothèque de l'Arsenal. Manuscrits, 2959. Papier. 144 ff., non compris les ff. limin. A-C. En tête, un portrait gravé d'Honoré d'Urfé, et une figure de l'*Astrée*. Ce manuscrit, qui en 1710 appartenait à M. du Tilliot, passa ensuite dans la collection de M. de Paulmy. — Les ff. lim. contiennent une note de du Tilliot sur Honoré, une autre sur l'*Astrée*, et cette remarque : " Il est aisé de voir que ce manuscrit est écrit du temps même d'Urfé, dans une de ses terres, et pour ainsi dire sous ses yeux. "

Ce manuscrit, en neuf livres, a pour titre : *La Savoysiade de Messire Honoré d'Urfé, capitaine de cinquante hommes d'armes, gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, conte de Chasteauneuf, baron de Chasteaumorand*. Pour souscription : " Fin du neufviesme livre de la Savoysiade, que j'ay fini d'escrire à Virieu le grand, le 29^e décembre 1606. TRUFFIER. "

Ce manuscrit, rédaction définitive de la partie du poème exécutée par Urfé, est vraisemblablement celui qui est mentionné dans l'inventaire du château de Virieu.

Guichenon possédait un manuscrit de la *Savoysiade* dont il parle deux fois, dans l'*Hist. de Bresse et de Bugey*, III^e partie, p. 13, et dans la préface de l'*Hist. généal. de la maison de Savoie*.

II. *Fragment imprimé.*

Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps, Paris, 1609, in-8°. — Tout à la fin du volume, et pag. séparément de 1 à 22, est un long fragment de la *Savoysiade*, donné comme tiré du second livre, et précédé de l'avis au lecteur que nous avons transcrit plus haut.

Le même fragment, précédé du même avis, a été réimprimé par François de Rosset, dans les *Délices de la Poésie française*, Paris, Toussaint du Bray, 1615, in-8°, p. 493-514. Il a reparu dans l'édition des *Délices* de 1618, p. 551-572.

CHAPITRE VIII

PARIS

Séjour d'Honoré et de Diane à Paris. — En Bugey ; l'Académie florimontane. — Second séjour à Paris ; relations ; Urfé et Etienne Pasquier ; Urfé et Henri IV. — Mission secrète à Turin ; retour à Paris. — Acquisition du marquisat de Bâgé ; le procès du présidial.

Diane ayant négligé de rendre *fief et hommage* au roi pour ses domaines du Bourbonnais, une de ses terres fut saisie par les agents chargés de ce service. Au mois d'avril 1610, Mme d'Urfé leur remontre, pour son excuse, qu'elle n'a pas eu connaissance de son devoir de vassalité, parce qu'elle a fait un séjour de cinq ans à Paris, où même elle a laissé son mari « près de Sa Majesté (1) ».

Cela n'est que d'une exactitude approchée. De l'automne de 1605 à la fin de 1607, Honoré et Diane ont résidé tour à tour à Paris, à Virieu-le-Grand (2), à Châteaumorand, où ils ont passé l'hiver de 1607. En février 1608, ils sont revenus à Paris, où cette fois ils se sont installés sérieusement et mis dans leurs meubles.

On voit de plus en plus s'évanouir, à mesure que se déroule notre récit, la légende qu'Honoré et Diane, mariés sans amour, et bien vite fatigués l'un de l'autre, n'auraient rien eu de plus pressé que de se séparer. La vérité est toute différente. Ils ont vécu ensemble pendant quatorze ou quinze ans, non pas sans doute comme des marchands de la rue Saint-Denis pouvaient entendre la vie commune, mais dans le sens moins étroit où les grands seigneurs comprenaient le mariage. Au reste, même

(1) Archives de Châteaumorand.

(2) Honoré alla peut-être seul à Virieu (voir plus loin).

quand Urfé sera définitivement établi à Virieu, nous le retrouverons si souvent à Châteaumorand, qu'à peine peut-on parler d'une séparation.

Il serait plus juste de dire que, à partir de 1614 ou 1615, Honoré reste de préférence à Virieu, où du moins il est bien chez lui, dans ses domaines; Diane aime mieux son cher et magnifique château de Châteaumorand, auquel l'attachent ses intérêts, les souvenirs de sa vie, d'où elle voit le clocher de son village. Mais on s'écrit, on se revoit très souvent; Astrée vient visiter Céladon à Virieu, et s'y attarde sans déplaisir, et Céladon passe des saisons entières à Châteaumorand. Si je ne craignais d'être subtil, je résumerais ainsi la situation : c'est l'habitation séparée, ce n'est pas, à proprement parler, la séparation, et en tout cas, ce n'est pas la séparation boudeuse et hostile.

Honoré et Diane étaient à Paris le 26 octobre 1605; ils disent demeurer ordinairement à Châteaumorand, mais être « de présent » à Paris, logés dans la rue Saint-Honoré, près Saint-Eustache, en la maison où prend pour enseigne l'*Ermine* (1).

Au milieu de l'été suivant, nous trouvons Urfé à Virieu où, le 29 août, il finit le neuvième livre de la *Savoysiade*, dont une copie est mise au net sous ses yeux par un secrétaire, et achevée le 29 décembre. Il était probablement encore à Virieu au printemps de 1607 (2).

Pendant cet hiver de 1606 à 1607, l'Académie florimontane fut fondée à Annecy par saint François de Sales et le président Favre. Antoine Favre, éditeur de la première édition des *Epistres morales*, a été pour Honoré un ami des bons et des mauvais jours; il avait accueilli le pauvre gentilhomme meurtri des guerres de la Ligue et chassé du Forez, quand il était venu ensevelir dans la solitude de Senoy son abandon et ses désillusions. Ils servirent souvent la même cause, l'un par l'administration et la jurisprudence, l'autre par les armes, et ces deux nobles esprits étaient bien faits pour se comprendre.

(1) Constitution de rente à Gabriel Drouyn, médecin à Moulins (Archives de Châteaumorand). Drouyn est l'auteur d'un livre auquel il a donné ce titre singulier : *Le Royal sirop de pommes, antidote des passions mélancoliques*, Paris, s. d., petit in-8°.

(2) On croit que le savant jésuite Honoré Fabri, né à Virieu-le-Grand le 5 avril 1607, eut pour parrain Honoré d'Urfé.

Mais l'amitié de saint François et de M. d'Urfé nous paraît avoir été un peu exagérée. On n'a publié jusque-là aucune lettre de François de Sales à Honoré d'Urfé, et les récits de Camus, évêque de Belley, ne sont pas d'une autorité bien sûre. Il raconte avec beaucoup d'agrément une entrevue de François de Sales et d'Honoré, et nous laisse entendre qu'il y avait entre eux une vieille intimité (1). Mais Camus, ne croyant pas mentir, arrangeait souvent l'histoire ou même l'inventait, pour avoir le plaisir d'y placer un mot heureux.

Il y a encore la charmante tradition de la Tour Ranquin, qu'on nous dit avoir lue dans un manuscrit (2). Chaque semaine Urfé venait à la Tour Ranquin, près de Belley. Il n'entrait pas dans la ville, dont les commérages l'importunaient; il s'en allait tout droit à la Tour Ranquin, où il avait rendez-vous avec Camus, un médecin de Belley et un gendarme retraité du duc de Savoie, et là on devisait des nouvelles du jour en cassant des noix. Lorsque saint François de Sales était en tournée pastorale de ce côté, il se joignait à nos quatre compagnons. De cette anecdote, il faudrait au moins retrancher le nom de saint François de Sales, qui n'avait ni le loisir ni le goût d'aller casser des noix à la Tour Ranquin.

Il est certain que saint François de Sales a connu, qu'il a vu souvent M. d'Urfé. Le bourg de Virieu était, dit-on, partagé entre les diocèses d'Annecy et de Belley (3); François de Sales a donc pu être amené par son ministère pastoral à Virieu, où d'ailleurs il passait quand il allait à Lyon. Il estimait M. d'Urfé, faisait grand cas de son talent et plus encore de son caractère, et mettait à profit son crédit auprès du duc de Savoie (4). Honoré d'Urfé goûtait la belle prose limpide et imagée de François de Sales; il vénérât surtout en lui le plus saint évêque du siècle, et nous aurons l'occasion d'en donner une preuve touchante. Mais il ne semble pas cependant que

(1) *Esprit du B. François de Sales*; nous citerons cette page au chap. x. — Pour la rectification de cet ouvrage, voir BAUDRY, *le V véritable esprit de saint François de Sales*, Lyon, 1846, 4 vol. in-8°.

(2) Cette tradition nous a été communiquée par M. A. Callet.

(3) Nous n'avons pas eu le moyen de contrôler l'exactitude de ce renseignement.

(4) René FAVRE, *le Bien public*, Lyon, 1867, in-8°, p. 40. — Il s'agissait, en 1620, de faire nommer René Favre à la présidence du Sénat de Chambéry.

leur amitié, entretenue de loin en loin par des relations accidentelles, soit allée jusqu'à une intimité affectueuse, comme celle de saint François de Sales et du président Favre.

La plupart de ceux qui ont écrit sur l'Académie florimontane pensent que Favre et l'évêque d'Annecy tinrent à honneur d'y agréger Honoré d'Urfé, et rien en effet n'est plus vraisemblable.

L'emblème de l'Académie était gracieux, un oranger chargé de fleurs et de fruits, et pour devise : *Fleurs et fruits*; on reconnaît là l'influence italienne et le symbolisme aimable de l'évêque.

Nous connaissons le but de l'Académie florimontane, sa constitution et son organisation. « La fin de l'Académie sera l'exercice de toutes les vertus, la souveraine gloire de Dieu, le service des sérénissimes princes et l'utilité publique. » Seuls les « gens de bien et doctes y seront receus »; ils auront entre eux « un amour mutuel et fraternel; ils iront à qui mieux fera ». On tiendra le catalogue des membres de l'Académie. Elle aura un « prince » qui sera Mgr le duc de Nemours, assisté de deux « collatéraux sages, prudens, doctes, experts », un secrétaire, des censeurs « très versez en toutes choses et approchant de l'encyclopédie », un trésorier, un appariteur à gages pour convoquer MM. les Académiciens. L'Académie ne sera pas un corps absolument fermé; elle admettra aux assemblées générales « tous les braves maîtres des arts honnestes, comme peintres, sculpteurs, menuisiers, architectes et autres semblables ». Elle sera aussi une sorte d'université, car elle fera donner des leçons où en un « stil grave, exquis, plein », on enseignera la théologie, la philosophie, la rhétorique, la cosmographie, l'hydrographie, la géométrie, l'arithmétique, les langues, « et surtout la françoise ». En dehors de ces leçons et avec plus d'apprêt, seront prononcées des harangues « où on se servira de l'art oratoire ». M. de Sales ouvrit les séances par une très belle harangue.

Des documents peu nombreux, mais précis, prouvent que l'Académie florimontane a existé autrement que sur le papier, qu'elle a été visitée par des étrangers illustres, que Favre et François de Sales ont suivi avec intérêt la fortune de leur institution.

Il faut cependant convenir que son caractère est assez mal

déterminé. Un peu société littéraire et scientifique, un peu œuvre de conférences populaires, un peu école pratique d'études, on ne voit bien ni comment elle a réellement fonctionné, ni quels services elle a rendus, ni quelle a été l'étendue de son action.

Sa durée paraît avoir été courte; elle a probablement peu survécu au départ du président Favre pour Chambéry, en juillet 1610 (1).

Qu'Honoré d'Urfé, déjà connu par le *Sireine* et les *Epistres morales*, ami de François de Sales et de Favre, ait consenti à laisser mettre son nom sur la liste des académiciens (2), qu'il ait assisté à la séance d'inauguration pendant cet hiver de 1606 où il était à Virieu, on peut, on doit presque le croire. Mais sa participation aux travaux de l'Académie a dû s'arrêter là; car il quitta Virieu peu après sa fondation, et quand il revint dans le Bugey, en 1610 au plus tôt, l'oranger s'était flétri ou dépérisait sous le ciel froid de la Savoie.

Le 18 août 1607, Honoré d'Urfé était à Paris, où sans doute il était venu tout exprès pour préparer la publication du premier volume de l'*Astrée*; ce jour-là il obtenait, pour les *Douze livres d'Astrée*, un privilège qu'il cédait immédiatement au libraire Toussaint de Bray. La première partie de cette œuvre destinée à un si éclatant succès, conçue et ébauchée depuis vingt ans, et lentement élaborée, paraissait sans nom d'auteur.

Urfé envoya son livre à Etienne Pasquier, n'osant, disait-il, lui porter lui-même cet essai faible et mal poli. Cependant la

(1) Sur l'Académie florimontane, voir Ch.-Aug. DE SALES, *Hist. du bien-heureux François de Sales*, Lyon, 1634, in-4°, p. 367; S. François DE SALES, *Œuvres*, Lyon et Paris, t. XIV (*Lettres*, vol. IV), 1906, in-8°, p. 48; GUICHENON, *Hist. de Bresse et de Bugey*, II^e partie, p. 163; F. MUGNIER, *Hist. d'Ant. Favre*, Paris, 1902, in-8°, ch. XIV (Cf. *Notes et doc. sur les év. de Genève-Annecy*, Paris, 1888, gr. in-8°, p. 59); SAYOUS, *Hist. de la litt. franç. à l'étranger*, Paris, 1853, 2 vol. in-8°, II, 62; SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 2^e éd., Paris, 1860, in-8°, t. I^{er}, p. 277; articles de BACH-SISLEY, dans *Rev. du Lyonn.*, 5^e série, t. XXX, 291; de J. CORCELLE, dans *Rev. polit. et litt.*, 4^e série, t. VII, 27 février 1897. Voir aussi divers aperçus dans Avet, Burnier, Grillet, Folliet, Philippe, Saint-Genis, Gontier, etc.

(2) Le P. Mackey, premier éditeur de la nouvelle édition des œuvres de saint François de Sales, m'a écrit qu'il existe une liste imprimée des membres de l'Académie : « Je crois, ajoute-t-il, que le nom d'Urfé s'y trouve. »

dédicace à la bergère Astrée montre bien qu'il eut tout de suite conscience de la valeur de son ouvrage : " Tu n'es pas si désagréable ny d'un visage si estrange, que tu ne puisses te faire aymer de ceux qui te verront, et tu ne seras pas plus mal receue du général que tu ne l'as esté des particuliers qui t'ont desjà veuë. "

Quand il eut ouvert le volume, lu cette belle description du Forez, ces aventures prolixes, mais si finement contées, et d'une psychologie si pénétrante, ce style relativement simple et net, le vieux Pasquier se tourna vers ses livres : " Mes enfans, leur dit-il, il est meshuy temps que sonnions la retraite, nous sommes d'un autre monde (1). "

Honoré d'Urfé s'était logé avec Diane dans la rue de Bétisy, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, " en leur maison (2). " Amyot a-t-il habité la même rue et la même maison ? Je ne suis pas en état de le dire, mais il faudrait bien le croire s'il était certain qu'un billet qu'on nous donne pour écrit par Urfé, à la date du 22 octobre 1607, est entièrement authentique, et ce serait dommage qu'il ne le fût pas :

J'ay été reçu en grande courtoisie par la Cour et la Ville, et j'habite en la tranquille maison du bon Amyot, à quelques pas de cette superbe promenade qui avoisine le Palais de la Reyne. J'ay réglé les affaires de mon livre, et bientôt reviendrai dans le calme et le repos auprès de vous et des vôtres (3).

Honoré et Diane allèrent passer le commencement de l'hiver à Châteaumorand ; mais, dès le 11 février 1608, ils reprirent la grande route du Bourbonnais, voyageant à petites journées, et faisant une halte de quelques jours à Moulins, au logis du *Pavillon* (4). Ils étaient de retour à Paris le 23 février, et cette fois y restèrent ensemble pendant près de deux années.

Pendant leur absence, l'administration du château et des domaines est laissée à un homme de confiance, Etienne Desmanèches, dont nous avons le compte des recettes et dépenses (5).

(1) PASQUIER, *Lettres*, Paris, 1619, 3 vol. in-8°, livre XVIII.

(2) Actes des 14 octobre 1607, 1^{er} mars 1608, 4 janvier 1609 (Archives de Châteaumorand).

(3) A. CALLET, *le Séjour d'Honoré d'Urfé à Virieu, Bourg*, 1901, in-8°.

(4) Actes des 8 et 13 février 1608, aux arch. de Châteaumorand.

(5) Ce document est malheureusement le seul de ce genre qui soit resté à

Le chapitre des recettes offre peu d'intérêt. Ce sont les affaires courantes : vente de grains, de bétail, de poisson, fermages, revenus des dîmes, mise aux enchères du ban d'août et du péage, etc.

Les dépenses sont d'abord quelques frais faits au moment du départ, et que Diane n'a pas soldés : deux caisses pour les livres emportés par Monseigneur à Paris, emballage des hardes de Madame; plus tard, Desmanèches enverra un lit et une tapisserie. Un article notable est le port des lettres et paquets, envoyés ou apportés par la poste, par le messenger de Montbrison ou par celui de Provence, par un laquais de M. de Cremeaux, par divers amis et connaissances; on compte moins sur le service régulier des messageries que sur les occasions. A chaque instant, des lettres de change au profit de Messieurs sont tirés par M. Michon, banquier à Roanne, ou par Masquaranny, de Lyon, sur leurs correspondants de Paris. Le receveur comptable entretient avec soin le château, le mobilier, les domaines; les tours sont réparées, les étangs empoissonnés, les domestiques payés; Huguet est mort, et il en a coûté 34 livres pour sa toilette funèbre et son enterrement; le " tixier " a sur le métier des nappes et serviettes que Madame trouvera à son retour. Surviennent quelques incidents extraordinaires : un procès et une enquête à suivre, la détention d'un prisonnier dans la geôle de Châteaumorand. N'oublions pas les libéralités : une provision d'huile pour les Capucins de Roanne, 150 livres que Madame a ordonné de donner aux Jésuites du collège qui vient d'être fondé dans cette ville, 10 livres aux pauvres dames Clarisses de Montbrison. Entre temps, Desmanèches fait des voyages à Virieu pour y surveiller les intérêts de M. d'Urfé (1).

Médiocres détails, dira-t-on. Peut-être; mais outre que nous n'en abusons pas, et que nous résumons en une page un gros cahier de comptes, il nous semble que ce train journalier des affaires a aussi son intérêt, et qu'il pose, en quelque sorte, les personnages dans la réalité de leur existence journalière.

Nous aimerions mieux toutefois savoir ce qu'Honoré d'Urfé

Châteaumorand. Le compte de Desmanèches fut arrêté et signé par Diane à son retour, le 20 janvier 1610.

(1) Quittances de Desmanèches, des 6 février, 12 mars, 1^{er} août 1609, mentionnées dans l'inventaire du château de Virieu, à Châteaumorand.

a fait à Paris pendant ces deux années, mais son passage n'a laissé presque aucune trace. L'hôtel de Rambouillet commençait-il à s'entr'ouvrir, et en ce cas Urfé y a-t-il fréquenté? Quelles ont été ses relations mondaines et littéraires? Il a dû connaître Mlle de Gournay (1), le cardinal du Perron, qui lui offrit un exemplaire armorié de ses œuvres, le P. Sirmond, le P. Coton, Forézien comme lui, confesseur du roi et provincial des Jésuites.

C'est probablement vers ce temps-là que Malherbe, le Cerbère du Parnasse, rencontrant Honoré dans quelque cercle de beaux esprits, osait lui dire, avec une rude franchise, que ses vers ne valaient pas grand'chose, et qu'un homme de sa naissance ne devait pas se donner le ridicule de faire des vers médiocres (2).

Racan, bien jeune encore à cette époque, et qui visitait assidument Malherbe, l'a entendu disputer littérature avec Urfé. Il fait très probablement allusion à celui-ci, dans une lettre où nous croyons reconnaître les idées d'Honoré : « Je pense avoir ouï dire à quelqu'un de ces grans hommes qui me faisoient l'honneur de me souffrir en leur compagnie en mon habit de page, que le principal dessein de toutes les inventions poétiques étoit d'instruire à la vertu agréablement; qu'il faut que le héros soit parfaitement vertueux, et ne face jamais rien contre son honneur, quelque persécution qu'il ayt de la fortune; que généralement tous les personnages que l'on propose ne changent jamais d'humeur (3). »

Les maisons ne manquaient pas à Paris, accueillantes aux lettres. Nous savons au moins qu'Honoré d'Urfé a été un des hôtes de Marguerite de Valois, à laquelle il lut le troisième livre de ses *Epistres Morales*. La reine Margot, en 1605, avait dit adieu à son désert d'Usson et était revenue à Paris, où elle s'installa au château de Boulogne, puis à l'Hôtel de Sens, et enfin dans un hôtel qu'elle se fit bâtir en face du Louvre. Elle s'entoura aussitôt d'une espèce de cour où les gens de lettres

(1) *L'Ombre de la demoiselle de Gournay*, Paris, 1626, in-8°, p. 593.

(2) *Segraisiana*, La Haye, 1722, in-12, p. 145.

(3) Voir cette lettre dans RACAN, *Œuvres*, édition Tenant de la Tour, t. I^{er}, p. 345 (Cf. ARNOULD, *Racan*, p. 210). — Il est bien probable qu'Urfé assista quelquefois à ces conférences qui se faisaient dans la chambre de Malherbe. (*Ibid.*, t. I^{er}, p. 362.)

étaient en grande considération. Urfé put rencontrer chez elle Desportes, Maynard, Scipion Dupleix, Coëffeteau, Billard de Courgenay, Bouteroue, Isaac de Laffemas, Porchères, des Yveteaux, Mailliet, Vital d'Audiguier, Mlle de Beaulieu, auteur du roman de la *Chiaramonte* (1).

On a vu qu'Honoré d'Urfé s'était lié avec Etienne Pasquier, alors âgé de quatre-vingts ans. L'aimable vieillard, avec sa philosophie indulgente, loin de blâmer les "jeunes folies" de Céladon, le rassurait en lui disant que "c'est une grande sagesse au jeune homme d'estre amoureux, moyennant que ce soit en lieu honneste. Tous bons esprits doivent, des fleurs de leur jeunesse, allambiquer un amour qui se tourne avec le temps en noble ambition".

Une nouvelle occasion resserra leur amitié. Urfé préparait l'édition de la seconde partie de l'*Astrée*, qui parut au commencement de 1610. Le 31 décembre 1609, il rendit sa visite de nouvel an à Pasquier, et lui demanda des vers pour en orner le frontispice de son livre. Pasquier répondit que l'ouvrage, venant d'un tel ouvrier, se recommanderait assez de lui-même, et que le métier de poète ne seyait plus à son âge. Mais la nuit suivante il eut comme un petit remords de son refus, et à son réveil il mit sur pied six vers qu'il envoya à Urfé pour ses étrennes, mais à la condition qu'il ne mettrait en tête de son *Astrée* ni le sixain, ni autres vers de qui que ce soit, usage absurde inventé par la vanité, et "incogneu de l'ancienneté". Le sixain de Pasquier est bien mauvais, et Urfé y répondit par un autre sixain qui n'est pas meilleur. Nous ne donnons donc ces deux pièces que comme le monument d'une illustre amitié.

A Messire Honoré d'Urfé, sur les discours de son Astrée.

Soit que dedans l'Honneur Vertu preigne sa vie,
Ou bien que la Vertu soit de l'Honneur suivie,
Le ciel qui d'Honoré vous donna ce beau nom,
Voulut qu'un Honoré fust honoré d'*Astrée*,
Et que d'un Honoré elle fust honorée,
Honorant ta Vertu, de l'Honneur parangon.

Responce à M. Pasquier.

Grand et docte Pasquier, des Muses le bon-heur,
Soit ou que la Vertu nous produise l'Honneur,

(1) Voir G. REYNIER, *le Roman sentimental avant l'Astrée*, p. 169 et suiv.

Ou que l'Honneur partout la suive comme sienne,
 Tu seras à jamais de chacun honoré.
 Doncques c'est toy qu'il faut que l'on nomme Honoré,
 Et pour estre honoré, que Pasquier je devienne (1).

Au demeurant, nous savons très peu de chose du commerce littéraire et mondain de M. d'Urfé à Paris. Mais nous pouvons assez facilement nous représenter ce qu'il était dans la société et la conversation vers 1610, au moment où le public se jetait sur la seconde partie de *Astrée*. Son portrait, peint par Van Dyck, nous montre un beau cavalier : abondante chevelure tombant sur la large fraise du pourpoint, élégante moustache, barbiche courte, un grand air de noblesse, un mélange de force, de finesse et de réflexion (2). Cœur ardent, tout entier à la cause qu'il sert, courage qui n'a jamais été mis en doute, loyauté absolue, sentiment de l'honneur poussé jusqu'à la plus extrême délicatesse, peut-être quelque hauteur, plus de gravité que d'enjouement.

Sa conversation, recherchée des gens du monde, est « toute pleine d'attraits, charmant tous ceux qui ont tant soit peu d'esprit pour en goûter la douceur, ses entretiens pleins d'honneur et de civilité » (3).

M. d'Urfé rappelle à l'occasion les événements de la Ligue, avec prudence et discrétion, mais sans rougir de l'opposition qu'il a faite à Sa Majesté, sans regretter le rôle follement héroïque qu'il a joué en cette aventure. Bon catholique, il évite cependant de toucher aux sujets de religion, car « la théologie est chatouilleuse ». Bien qu'il ait assez bonne opinion de ses ouvrages, il en parle le moins qu'il peut, mais il est bien obligé, malgré lui, d'en parler quelquefois. Les femmes l'importunent de questions sur *Astrée* : « Est-il vrai, Monsieur d'Urfé, que le grand Euric, c'est notre roi glorieusement régnant ? Et Galatée, est-ce la reine Marguerite ? » Il répond, sans répondre, en souriant : « On me fait dire bien

(1) Et. PASQUIER, *Œuvres*, Amsterdam, 1723, 2 vol. in-f°. On y trouve, t. II, col. 925, la dédicace des *Épithètes* à Honoré d'Urfé, et à la suite les deux sixains.

(2) Ce portrait, bien connu par la gravure, donne à Urfé les qualités de « gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, comte de Châteauneuf et baron de Châteaumorand ». Ce sont celles qu'il prend de 1602 à 1612.

(3) CAMUS, *Esprit du B. François de Sales*, VI, 119.

des choses auxquelles je n'ai jamais pensé! » Avec les auteurs, il traite de littérature et de critique; il dit son avis avec franchise, et ose ne pas goûter quelques-uns des vers les plus admirés de M. de Malherbe (1).

Comme M. d'Urfé est un des gentilshommes les plus instruits du royaume, aucun sujet ne lui est étranger. Il cite d'abondance les anciens, les poètes espagnols et italiens. Sa conversation est pleine de lumineuses observations sur la politique, les mœurs, le mariage, l'éducation. Mais surtout il ne tarit pas, quand il discute quelque belle question de casuistique amoureuse. Il soutient sur l'amour des théories d'un spiritualisme transcendant, et ces idées étonnent fort, quand ils les comprennent, les gens de guerre qui ont vieilli dans le libertinage des guerres civiles.

Tout en causant, M. d'Urfé qui est un observateur aigu, recueille des mots, des anecdotes, des " cas d'amour " dont il fera plus tard son profit.

Mais cet aperçu de la " conversation " de M. d'Urfé est fondé plutôt sur ce que nous savons de ses idées que sur des renseignements précis. Nous ne sommes pas mieux informés de ses rapports avec la cour. C'était un milieu assez grossier, où l'exemple du roi autorisait une grande liberté de langage et d'allures, et qui devait avoir peu d'attrait pour l'âme noble d'Urfé. Les plaisirs de l'esprit n'y tenaient guère de place; le rôle des poètes se bornait presque à composer des ballets, des devises, des cartels, des messages rimés.

Quand revenait son tour de service, le gentilhomme ordinaire de la chambre du roi allait remplir ses fonctions au Louvre ou à Fontainebleau; il assista très probablement, le 13 mai 1610, à Saint-Denis, avec les deux cents gentilshommes de la chambre, au sacre et couronnement de la reine (2). Mais il avait été tenu jusque-là à l'écart, ou bien, faute d'ambition, il s'était tenu lui-même à l'écart de la politique active.

Peut-être Henri IV n'avait-il pas tout à fait pardonné au ligueur et au serviteur de la maison de Savoie. Il est bon

(1) *Observations sur les poésies de Malherbe* (par Ménage), dans les *Poésies de M. de Malherbe*, Paris, 1666, in-8°, p. 463 et 541. Cf. le *Mercur galant*, juin 1683.

(2) *Les Cérémonies et ordre tenu au sacre et couronnement de la Roïne*, s. l., 1610, in-8°.

cependant de remarquer que, de 1602 à 1612, Honoré d'Urfé, soit dans les actes publics, soit sur le titre de ses ouvrages, paraît provisoirement renoncer à tous les titres qu'il tenait du duc de Savoie, et se qualifie simplement " gentilhomme ordinaire de la chambre du roy, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances », comme si, par cette renonciation calculée, il semblait vouloir se rattacher plus étroitement au service de Henri IV.

Quoi qu'il en soit, un seul fait connu nous montre Urfé en rapport direct avec le roi, et il s'agit d'une affaire de peu d'importance. Charles de Valois, comte d'Auvergne, déjà compromis avec Biron, était entré dans une nouvelle conspiration, et avait été condamné à mort le 1^{er} février 1605. Henri IV lui avait fait grâce de la vie, mais le retenait en prison. Nous ne savons pas de quoi le comte d'Auvergne voulait entretenir Urfé; mais le 15 mai 1609, le roi écrit à Sully, qui avait la garde du prisonnier :

Mon amy, le comte d'Auvergne m'a fait supplier de luy permettre de voir le s^r de Chasteaumorant (1) pour luy parler de certaines affaires, et ce pour une fois seulement, ce que je luy ai permis. C'est pourquoy je vous fais ce mot pour vous en advertir, afin que vous permettiés audit s^r de Chasteaumorant de le voir pour une fois et non plus (2).

Quels qu'aient été les sentiments de Henri IV pour Honoré d'Urfé, celui-ci, sans se repentir de son passé, s'était rallié au roi avec une entière sincérité. Il le regardait comme " le plus grand et le plus généreux prince qui commanda jamais dans la Gaule, conservé, parmi tant de dangers, pour lui rendre sa splendeur et son repos ». Il pleura sa mort avec émotion : " Entre les resjouyssances et les contentemens, un parricide, poussé de l'esprit le plus malin d'enfer, vint le ravir, d'un coup qu'il luy donna par trahison dans le cœur (3) ».

Henri IV fut assassiné le lendemain du sacre de la reine, le 14 mai 1610. Le gouvernement de la régente employa le crédit de M. d'Urfé auprès du duc de Savoie à une mission

(1) Honoré d'Urfé, baron de Châteaumorand.

(2) *Lettres missives de Henri IV*, t. VII, p. 708.

(3) Histoire d'Euric, dans l'*Astrée*, III^e partie, livre IV. Euric est certainement Henri IV. — Voir aussi, plus loin, ce que nous disons des *Vers sur le trespas de Henry le Grand*.

assez délicate. Nous entrerons dans quelques détails sur cette affaire, parce que cet incident est resté inconnu, et parce que c'est presque la seule occasion, au moins d'après nos modestes recherches, où Honoré ait rempli une fonction diplomatique. Encore le mot manque-t-il d'exactitude : il fit de la diplomatie en marge, sans aucun caractère officiel.

Après le traité de Lyon, le duc de Savoie avait d'abord hésité entre la France et l'Espagne. Mais voyant que le roi d'Espagne aspirait à la domination dans toute la haute Italie, qu'il se fortifiait partout, qu'il construisait une forteresse dans la Valteline, il se tourna vers la France.

Les pourparlers furent longs, souvent interrompus et repris (1). Enfin, le 25 avril 1610, à Bruzol, bourg de la vallée de Suze, un traité provisoire d'alliance offensive et défensive fut conclu entre le duc de Savoie, et Bullion et Lesdiguières au nom de Henri IV, traité dont une des clauses principales était une promesse de mariage entre Mme Elisabeth, fille aînée du roi, et Victor-Amédée, prince de Piémont, fils aîné du duc. Le tout sous l'agrément du roi, qui devait ratifier la convention dans un mois.

Mais après l'assassinat de Henri IV, le nouveau règne marqua un revirement dans la politique des mariages : l'idée fixe de la régente était d'unir la France et l'Espagne par un double mariage. Ces bruits ne tardèrent pas à arriver aux oreilles du duc de Savoie. « Il en fit assez inutilement de grandes plaintes, représentant que l'on suivoit peu les maximes et les intentions du feu roi; toutefois on lui envoya un ambassadeur pour lui porter de bonnes paroles, puisque l'on ne vouloit pas le contenter par des effets (2). » A la suite d'un conseil intime où Sully défendit inutilement la convenance de rester fidèle à la parole donnée (3), Bullion, par ses instructions du 30 juin, reçut la mission d'avertir le duc qu'on

(1) Sur l'ensemble de l'affaire, voir surtout SIRI, *Memorie recondite*, Lyon et Paris, 1677-1679, 8 vol. in-4°, t. II; PERRENS, *les Mariages espagnols*, Paris, s. d., in-8°; DUFAYARD, *le Connétable de Lesdiguières*, Paris, 1892, in-8°; B. ZELLER, *la Minorité de Louis XIII. Marie de Médicis et Sully*, Paris, 1892, in-8°; J. NOUAILLAC, *Villeroy*, Paris, 1909, in-8°; etc.

(2) *Mémoires du Maréchal d'Estrées*, dans la coll. Michaud, 2^e série, t. VI, p. 380. Cf. les *Mémoires du Cardinal de Richelieu*, t. I^{er}, Paris, 1907, in-8°, p. 115.

(3) *Mémoires de Sully*, chap. CCVI.

était toujours prêt à faire le mariage, mais de le dire de telle manière et si froidement, que le duc comprît que les intentions du gouvernement français étaient changées. Le duc ne comprit pas, ou fit semblant de ne pas comprendre; il insista, menaça; M. de Jacob, son ambassadeur à Paris, l'entretenait dans ses illusions.

A la suite d'un nouveau conseil tenu le 10 novembre, il avait été décidé qu'Aymery Jaubert, comte de Barrault, serait envoyé en ambassade extraordinaire à Turin : il devait inviter le duc à désarmer, et quant à la question du mariage, l'inviter à prendre patience, cette grande affaire étant seulement ajournée. Sur ce dernier point, la duplicité de la reine était flagrante, car elle préparait dès lors le traité des mariages espagnols, dont les articles préparatoires furent signés secrètement à Fontainebleau le 30 avril 1611.

Barrault était-il dupe lui-même des déclarations mensongères qu'il portait à Turin? Nous ne le déciderons pas. Du moins en passant à Chambéry, où il arriva le 6 mars 1611, il répétait au président Favre que " la retardation du mariage ne procédoit que de l'aage de Madame de France, et non d'aucun refroidissement qui soit advenu en la volonté de la Royne ou de son conseil (1) „. Mais pour M. d'Urfé, il crut, à n'en pas douter, à un simple ajournement du mariage, et c'est de bonne foi qu'il rassura le duc sur les intentions de la reine : il ne s'agissait que d'attendre, le mariage viendrait en son temps, lorsque Madame aurait l'âge convenable et que certaines difficultés seraient aplanies.

Sa mission, parallèle à celle de Barrault, était toute confidentielle, absolument secrète, ignorée de tous, sauf de Gueffier, résident de France à Turin, auquel même il ne se découvrirait pas tout d'abord, et du comte de Barrault. Un voyage dans sa terre du Bugey, et à cette occasion le désir bien naturel de rendre ses devoirs à son parent le duc de Savoie, devaient, comme par hasard et sans la moindre intention politique, le conduire à Turin. Pour mieux gagner la confiance du duc en flattant sa vanité, il affecterait de mettre la cour de Savoie au-dessus de la cour de France.

(1) F. MUGNIER, *Correspondance du président Favre*, Paris, 1903, in-8° (lettre du 8 mars 1611).

Honoré d'Urfé quitta probablement Paris vers le commencement de l'année 1611, et prit le chemin de Lyon par le Bourbonnais. Il s'arrêta un peu à Châteaumorand où il retrouva sa femme. Ils partirent ensemble, mais Diane n'alla pas plus loin que Virieu (1), tandis qu'Honoré continuait sa route sur Turin, où il arriva le 13 février.

Il joua si bien son rôle de voyageur désintéressé des affaires de France et des intrigues de la cour, que Gueffier y fut trompé d'abord, et regarda avec défiance ce mauvais Français qui parlait avec quelque mépris du gouvernement de son pays. Le 17 février, Gueffier écrivait à M. de Puisieux :

Son Altesse (de Savoie) me dit que Monsieur le marquis d'Urfé (2) vient d'arriver, qui luy avoit dit des nouvelles de la bonne santé de sa Majesté, dont elle estoit bien joyeuse, comme aussi que les brouilleries qui estoient survenues à la court fussent apaisées. Le lendemain, j'allay voir le marquis chez luy; mais il monstre faire fort peu d'estat de ceux qui ont l'honneur de servir le Roy et la Royne, et, à ses discours, aymer mieux l'écharpe bleue, qui est celle de Savoie, que la blanche, comme il témoigna le mardy gras à la table de Monsieur de Nemours, dont chacun s'estonna. J'eus l'honneur de dîner avec mondits. de Nemours ce jour là, où j'entendis ce que led. marquis dist sur ce sujet. L'on m'a adverdoy de prendre garde à luy, et qu'il vient pour quelque menée qui se trame en France (3).

Peu de jours après, quand il eut tâté le terrain, vu le duc, préparé doucement son esprit, Urfé découvrit sa mission à Gueffier, qui écrivit à Villeroy, le 27 février :

Monsieur le marquis d'Urfé m'a enfin fait la faveur de me venir voir, et s'est ouvert à moy de ce que je vous diray cy après, qui me met un peu en peine, veu ce qu'il vous a pleu m'escire de luy; toutesfois m'ayant prié luy mesme, si tant est qu'au partement de M^r de Barrault vous ne vous soyez souvenu de luy dire le secret qui est entre vous et luy, de vous en escire de bonne heure, à fin que vous mandiez, s'il vous plaist, que l'on peut prendre créance en luy (4)... Le s^r Berthelot dict et assure que c'est par commission de la Royne et par une instruction qu'il a esté envoyé à préparer le duc de Savoie à patience. Le soir que Mons. le marquis d'Urfé

(1) Le 4 février 1611, à Belley, Diane, avec la procuration de son mari, traite avec Louis de Moiriaz, au sujet d'un moulin situé à Virieu (Arch. de Châteaumorand).

(2) Honoré d'Urfé ne fut *marquis* de Valromey et de Bâgé qu'en 1612; mais on commençait dès lors à l'appeler le marquis d'Urfé.

(3) Bibl. nationale, mscrit franç. 16913, f. 284.

(4) Ici quelques mots que je ne puis entendre.

arriva, il souppa avec S. A. qui luy dist qu'ayant la teste dans caresme prenant, remettoit à luy parler d'affaires au commencement du caresme; ce fut le 13 du présent, et jusques au 23, il n'eut moyen de luy parler, dont il estoit fort mécontent et s'en vouloit aller, mais tout s'est racommodé. *Il m'a dict tout ce qui s'est passé entre elle et luy, et qu'il le communiquera à Monsieur Barrault.* S'il dit vrai, il y a apparence *qu'il portera le duc au désharmement*, et encore à se contenter de la *résolution* qui luy sera donnée *au fait du mariage*, disant que *le duc de Savoye a pris en bonne part ce qu'il luy a représenté là-dessus; ledict marquis proteste de servir fidèlement.* Il y peult sans doute beaucoup par la *créance que le duc a en luy.* Jusques à ce que M. Barrault soit venu, je n'oze encore *m'y fier, parce que ce qu'il promet* me semble merveilleusement délicat et chatouilleux, attendu la qualité des personnes (1).

Le comte de Barrault arriva à Turin le 12 mars, et l'autorité que lui donnait son caractère d'ambassadeur lui permit d'insister sur la question du désarmement et l'ajournement du mariage avec plus de force qu'Honoré d'Urfé. Celui-ci rendit compte à Villeroy de sa mission par la lettre suivante, datée du 16 mars (2).

Monsieur, Encor que je sçache que mons^r de Barros et mons^r Gueffier vous escrivent bien au long, si ne laisseray je de vous faire sçavoir l'effet de mon voyage. Quand j'arrivay icy, je trouvay que le s^r Carron, secrétaire du duc, que mons^r de Jacob y avoit despéché, avoit de sorte embrouillé l'esprit de ce prince par les nouvelles qu'il avoit apportées de la résolution de la Royne pour le retardement du contrat de mariage, que j'eus bien de la peine à le remettre; enfin je lui rapportay tant de raisons, que je le vis presque résolu à ce que je désirois; et je m'assure que mons^r Gueffier vous aura bien mandé qu'il l'avoit trouvé fort changé depuis mon arrivée. Et d'effet, deux ou trois jours aprez, ayant priz résolution telle que nous désirions, il fit faire une despêche à mons^r de Jacob, par laquelle il luy commandoit de contanter la Royne en ce qui estoit du retardement du contrat. Mais lors que le s^r Carron estoit prest à partir pour l'emporter, Bertelot arriva, qui assura la venue d'un ambassadeur, et parce qu'il creut de mieux trecter ses affaires luy mesme que Mons^r de Jacob, il retint le s^r Carron, et me faisant appeller m'avertit de la venue de mons^r de Barros, et me demanda si je n'en sçavois point le sujet. Je luy dis que malaysément le pourrois je sçavoir, puis que cette résolution estoit prise depuis mon despart, mais que je croyois que deux occasions principalement y avoient poussé la Royne. L'une pour le prier de désarmer, parce que cela mettoit tous ses voisins en allarme, et l'autre pour le prier de trouver bon le

(1) Bibl. nat., mscrit franç. 16912, f. 142. Les parties que nous imprimons en *italiques* sont chiffrées dans la lettre, la traduction est au-dessus.

(2) Mscrit franç. 16192, f. 144 et 145.

retardement du contrat de mariage. Il me répondit que le sujet qui l'avoit fait armer estoit l'armée des Espagnolz, et que s'ilz avoient licentié les Suisses et les Allemans, ce n'estoit que pour l'abuser, parce qu'aussy bien les uns et les autres avoient déclaré qu'ilz n'entreroient point comme ennemis dans ses estatz; que quant aux Milanois, ilz les pourroient remettre sur pieds du jour au landemain, et que cependant ilz avoient tousjours un gros de sept à huit mille Espagnolz, et en attandoient encores quatre mille qui devoient arriver sur les galères qui estoient parties d'Espagne il y avoit plus de cinq semaines (1). Que quant au retardement du mariage, il luy estoit de telle conséquence, qu'il luy vaudroit plus qu'une armée, parce que les Espagnolz ne l'oseroient attaquer, quand ilz sçauroient que ce contrat seroit passé. Je luy répondis que, s'il ne tenoit qu'à cela, je m'assurois qu'il seroit contant, car je sçavois bien que la Royne feroit déclaration, telle qu'il voudroit, que tous ceux qui l'attaqueroient seroient ses ennemis déclarez, et qu'elle porteroit toutes ses forces pour le deffandre contre tous. Sur quoy il me demanda si j'en estois bien assuré, et comment je le sçavois. Je luy répondis que son ambassadeur en avoit esté averti et qu'il me l'avoit dit, et que c'estoit une chose si juste et raisonnable qu'il n'en falloit point douter, outre que desjà il l'avoit veu par effet, puis que la Royne l'avoit déjà mandé de cette sorte au Pape et au Roy d'Espagne, aynsi qu'il avoit peu sçavoir et cognoistre par le désarmement dudit Roy. Cela, dit-il, me contanteroit fort, et puis que l'ambassadeur vient, il faut ouyr ce qu'il voudra dire, et puis nous y prandrons une bonne résolution, vous assurant que rien ne me séparera de la France que les outrages, qu'avec honneur je ne pourray supporter.

Voilà brièvement les discours que nous eumes sur ce sujet; et depuis, attendant la venue de mons^r de Barros, nous en avons plusieurs fois discouru, et je l'ay tousjours trouvé fort bien disposé, et si je n'ay avancé autre chose, pour le moins j'ay préparé son esprit à ne pas trouver si estrange les propositions de Mons^r de Barros.

Il est vray que depuis quelque temps il samble que la venue de Barnabo Barbo nous l'a un peu desbauché; car le connestable de Castille luy fait de grandes offres; et quoy qu'il sache bien qu'on ne les luy accordera pas en Espagne, toutefois il ne s'en soucie pas, ne voulant que tenir l'esprit de ce prince suspendu, jusques à ce que Mons^r de Barros s'en retourne, sçachant que quand cette affaire sera une fois rompue, elle ne se renouera plus. Il est vray que je le descouvris incontinent, et avant la venue de Mons^r de Barros j'en avertis le duc et fis le mesme à Mons^r de Nemours, afin qu'il prévint le coup. Depuis je le dis à Mons^r de Barros, qui selon sa prudence aura bien sceu s'en servir.

Il y a encores icy une sorte d'hommes intéressez qui, encor que François (2), figurent mille chimères à ce prince, et parce que j'en

(1) Cf. les *Mémoires de Pontchartrain*, dans la coll. Michaud, 2^e série, t. V, p. 312.

(2) Peu après Gueffier, de la part du roi, ordonna aux gentilshommes

ay parlé fort clairemant à mons' de Barros et à mons' Gueffier, et que c'est chose que je n'oserois fier à ce pappier sans chiffre, je m'en remettray à ce qu'il jugera estre nécessaire de vous faire sçavoir. Tant y a que ceux-cy le portent merveilleusement aux entreprises, et luy promettent des assistances des personnes qui, je m'assure, ne le feroient pas; mais ces promesses (*sic*) ne laissent d'avoir une grande force sur l'esprit de ce prince, qui de son naturel y est fort poussé. Et pour mieux le luy persuader, mettent en avant de certains mariages que je ne juge guière à propos (1). Tant y a que pour avoir contrarié à tous ces desseins, et luy avoir conseillé ce que je devois pour son bien, et pour le remettre à la volonté de la Royne, il est un peu refroidi envers moy, et semble qu'il s'en défie en quelque sorte. Mais je ne m'en soucyé guière, puis qu'en cela je faitz mon devoir.

Au commencement, je ne voulus me desclairer à mons' Gueffier, ne sçachant de quelle humeur il estoit; mais depuis l'ayant reconnu très sage et très avisé, je luy dis tout au long le sujet de mon voyage, afin que par son avis je puisse mieux me conduire en cette affaire. Et depuis j'en ay fait de mesme à Mons' Barros, par lesquels, je m'assure, vous sçauvez de quelle affection et fidélité j'y marche.

Or, Monsieur, toutes ces choses me font croire que la Royne aura tout le contantement qu'elle a désiré de cette légation de Mons' de Barros, son Altesse et tous ses conseillers y estant portez, comme vous avez desjà entendu. Il est vray que la prudence de Mons' de Barros y est très nécessaire à cause des offres des Espagnolz, et des mauvais François qui sont icy, qui ont une grande force, trouvant l'humeur du duc disposée à recevoir leurs impressions.

Je vous supplie très humblement d'excuser ce long discours; j'ay pensé qu'il estoit nécessaire que vous sceussiez ces choses par le menu. Si vous le trouvez bon, je continueray, autrement je m'en remettray à ce que Mons' de Barros et Mons' Gueffier vous en écriront, auxquels je ne celleray chose que je pense importer au service du Roy et de la Royne. Je vous supplie très humblement que cette lettre ne soit point veue avec ma signature, de peur que si quelqu'un de mal affectionné la voyoit, cela ne m'ostat les moyens de randre le service très humble que je dois à la Royne. Cependant je vous baisera très humblement les mains, et vous supplieray de me tenir,

Monsieur, pour vostre serviteur très humble et très affectionné,

Honoré d'URFÉ.

De Turin, le 16 mars 1611.

Le marquis d'Urfé revint en France au commencement ou au milieu d'avril. Ses derniers entretiens avec le duc de

français qui étaient à Turin de quitter le service du duc (Bibl. nat., mscrip fr. 16914, f. 522).

(1) Allusion probable au projet de mariage du prince de Piémont avec la fille du roi d'Angleterre.

Savoie et ce qu'il voyait à Turin lui avaient laissé une impression beaucoup moins favorable : non seulement le duc ne désarmait pas, mais il menaçait ouvertement Genève, l'alliée de la France, et le pays de Vaux; il disait compter, pour venger l'affront qu'on lui faisait en l'affaire du mariage de son fils, sur les troubles qui ne pouvaient tarder d'éclater en France (1). Il avait fait passer une bonne partie de ses troupes en Savoie, où elles pillaient et rançonnaient le peuple. De leur côté les Français, comme s'ils craignaient un coup de tête, une agression subite, surveillaient rigoureusement la frontière et empêchaient tout passage. Aussi M. d'Urfé, qui n'avait à se prévaloir d'aucune qualité officielle et reconnue, et n'était qu'un voyageur ordinaire, eut-il beaucoup de peine à franchir le Rhône devant la forteresse de Pierre-Châtel (2).

Les rapports que le comte de Barrault et Urfé firent au conseil touchant les équivoques dispositions du duc achevèrent d'indisposer la reine qui écrivit à M. de Brèves, le 27 avril : « Quelque *extravagance* que continue à tesmoigner jusques icy le duc de Savoye en l'acheminement de ses desseings, je me promectz qu'il ne passera outre en iceux, après les dernières remonstrances que nous avons derechef envoyé lui faire par le sieur de Lavarane (3). »

M. de Saluces (4) expose ici, sans citer ses sources (5), des faits si extraordinaires et si peu vraisemblables que nous devons, jusqu'à plus ample informé, lui en laisser la responsabilité. Selon lui, la France et l'Espagne étaient convenues de prendre des assurances contre l'humeur brouillonne du duc de Savoie, en exigeant l'une et l'autre le dépôt de deux places fortes. Dans ce pressant danger, le duc « fit partir le marquis d'Urfé pour Paris, chargé de lettres adressées aux nombreux amis qu'il conservait dans le conseil de la régente... M. d'Urfé se présenta à elle, sous le prétexte de lui faire goûter le projet de se servir des troupes piémontaises, qui étaient encore sur

(1) D'après une dépêche de Villeroy à Gueffier, du 3 mai 1611, dans SIRI, ouvr. cité, p. 591.

(2) Mugnier, ouvr. cité (lettre du 22 avril 1611).

(3) Fouquet de la Varenne (voir Siri, t. II, p. 500, 521, 533).

(4) *Histoire militaire du Piémont*, t. III, ch. XXXIV.

(5) Siri cependant (t. II, p. 523) rapporte quelque chose d'approchant, mais sans y faire intervenir Honoré d'Urfé.

piéd, pour une expédition contre les infidèles. Les chevaliers de Carron et de Vibo suivirent le marquis d'Urfé à la cour de France, où ils apprirent que Villeroi, renchérissant sur le premier projet, formait celui de partager les Etats de la maison de Savoie entre la France et l'Espagne, que le ministère espagnol approuvait ce plan, et que déjà on s'occupait de savoir quel sort on se proposait de faire aux princes de cette maison souveraine, pour qu'ils vécussent en simples particuliers dans l'un ou l'autre royaume. Cet avis, venant d'une source sûre, jeta les envoyés piémontais dans des transes cruelles; leurs efforts auprès des amis que le duc de Savoie avait en France durent être proportionnés à la grandeur du péril, et ne furent point inutiles : les ennemis des Espagnols se joignirent aux amis du duc pour renverser ce projet, qui trouva dans le conseil les oppositions les plus fortes, surtout de l'amiral, du duc d'Espèron et du comte de Soissons. Leurs remontrances sauvèrent la monarchie piémontaise. »

Quelque temps après son retour à Paris (1) où, en dehors des plus intimes affidés à la politique du conseil, personne ne soupçonna le vrai motif de son absence, Urfé reçut la dédicace d'un opuscule qui fait voir et en quelle estime on le tenait, et combien on le savait attaché à la mémoire du feu roi. Ce sont des *Vers sur le trespas de Henry le Grand, composez incontinent après sa mort, et imprimez à son anniversaire* (2).

Vous sçavez, disait l'auteur anonyme, combien il y a que je les vous ay faits voir. Et quel tesmoin sçauroit-on désirer après vous, qui par le mariage des lettres avec les armes, tesmoignez que vostre illustre maison tient sa grandeur de l'ancienne et parfaicte vertu, aussi bien que de la noblesse de l'estoc? Ce que l'auteur de ces vers ayant pris pour un riche argument d'une autre pièce (3), je vous sup-

(1) Il y revint avec Diane, à moins que, l'ayant retrouvée à Virieu où elle attendait son retour de Turin, il l'ait ensuite laissée à Châteaumorand. — M. Callet a publié une nouvelle lettre d'Honoré, datée de Paris 23 juin 1611. Cette fois la lettre (du moins telle qu'on nous la donne) ne peut pas entièrement être authentique : c'est impossible.

(2) Paris, Jean Libert, 1611, in-4°, 18 p. — Ces vers sont attribués à Jean Sirmond, sur lequel on peut lire une étude de René Kerviler dans le *Correspondant*, t. CII, 1876, 10 et 25 mars. Tirage à part, Paris, 1876, in-8°.

(3) L'auteur a donc écrit et probablement fait imprimer un autre opuscule où il célébrait Honoré d'Urfé et sa famille; nous n'avons pu jusque-là le retrouver.

plie de permettre à celle-cy qu'elle confirme les assurances que vous avez desjà receues de son affection à vous servir.

Le poète, après avoir renouvelé sa douleur sur la mort tragique du roi, s'adressait à Urfé, sans oublier de donner en passant un souvenir au roman qui faisait tourner déjà bien des têtes :

Brave Urfé qui, chéry de la double Pallas,
 Jointcs, par un art nouveau, la pleume au coutelas,
 Et timbres les honneurs de ton antique race
 Du cimier verdoyant des lauriers du Parnasse,
 O des Seigneurs françois le premier ornement,
 Si la douleur meslée avec l'estonnement
 De ce triste accident que l'Europe souspire,
 N'esteint en toy l'humeur que Melpomène inspire,
 Et de ta douce voix n'estoupe les conduicts,
 Cependant que ton maistre au cercueil tu conduits,
 L'âme de desplaisir et de douleur outrée,
 Laisse de Céladon et de ta belle Astrée
 Champayer les amours, sur les bords replissés
 De ton plaisant Lignon, de mousse tapissés.

La situation d'Honoré d'Urfé grandissait tous les jours. Il était mêlé, dans la mesure où il lui convenait, à la vie de la cour et à la politique, en grand crédit auprès du duc de Savoie, estimé de la reine régente, recherché des grands, déjà célèbre par ses ouvrages. De loin en loin, il allait se reposer des affaires et du monde dans sa magnifique résidence de Châteaumorand ou dans sa maison plus modeste de Virieu-le-Grand.

A cet éclat d'une vie brillante et honorée, l'année 1612 ajouta cette sorte de considération de surcroît que donnaient les titres nobiliaires, dans une société encore tout imbue d'idées féodales. Cette année-là, il acquit le marquisat de Bâgé en Bresse, et des lettres patentes du roi érigèrent pour lui ses seigneuries de Châteauneuf et de Virieu en marquisat de Valromey. Nous parlerons plus loin de ces lettres d'érection lorsque nous trouverons Urfé définitivement établi à Virieu.

La petite ville de Bâgé-le-Châtel, à une lieue et demie de Mâcon, est dans un territoire fertile et un site agréable. Le 16 novembre 1575, Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, avait cédé à Renée de Savoie, veuve de Jacques d'Urfé, les terres de Rivoles en Piémont et de Bâgé en Bresse, en échange des seigneuries de Marro et de Préla, et de tout ce que Renée possé-

daît à Oneille, Vintimille, Provasi et Carpasso; le même jour, le duc érigea en marquisat le comté de Bâgé, avec le droit d'avoir un juge de première instance et un juge d'appel, et des privilèges étendus (1).

La terre de Bâgé entra de cette manière dans les possessions de la maison d'Urfé; mais le 31 juillet 1602, Jacques d'Urfé, poursuivi par Jacques Teste, bourgeois de Lyon, pour des dettes arriérées, lui abandonna le marquisat de Bâgé, ou plutôt lui permit de le faire vendre et de s'en rendre adjudicataire, sous la condition qu'il pourrait, en payant 36 000 livres à Teste, reprendre cette terre. En 1603 en effet, un arrêt du parlement de Bourgogne adjugea Bâgé à Jacques Teste, en remboursement de ses créances. Le château était en fort mauvais état, presque en ruines, la grosse tour abattue. Vers 1595, après la conquête de la Bresse, Biron y avait mis une garnison qui l'occupa plusieurs années, le démolit en partie pour construire des bastions, et gâta les bois de la seigneurie (2).

Le 1^{er} janvier 1612, Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand, par-devant M^e Dumont, notaire à Lyon, rachetèrent de Jacques Teste le marquisat pour la même somme de 36 000 livres, provenant de la vente de la terre de Vachères en Velay qui avait appartenu à Diane; de sorte qu'en réalité c'est elle seule, et de ses deniers propres, qui rachetait Bâgé (3).

(1) Ces deux actes sont dans GUICHENON, *Hist. de Bresse et de Bugey*, IV^e partie, preuves, p. 68 et 69.

(2) D'après divers documents des arch. de Châteaumorand. Cf. Bibl., nation., collection Moreau, vol. DCCCLXI, f. 51 v^o.

(3) L'affaire, que nous résumons en quelques lignes d'après les arch. de Châteaumorand, est très compliquée. Teste fit remise à M. et à Mme d'Urfé des titres qui établissaient ses créances sur Anne et Jacques d'Urfé. — Les titres concernant Bâgé sont nombreux aux archives de Châteaumorand, et regardent principalement : 1^o les rapports des comtes de Savoie, seigneurs de Bâgé, avec les évêques de Mâcon, en 1149 et au quatorzième siècle; — 2^o les fortifications de la ville de Bâgé, en 1437; — 3^o les privilèges de Bâgé, de mars 1250, et actes y relatifs jusqu'en 1572 (une copie de la charte des privilèges, copie du 10 novembre 1614, a été faite vraisemblablement par l'ordre d'Honoré ou de Diane); — 4^o les droits du seigneur de Traverney (1306-1585); — 5^o l'administration de Renée de Savoie et d'Anne d'Urfé (un titre très curieux sur une offrande de cire due par le seigneur de Bâgé à l'église cathédrale de Mâcon); — 6^o l'acquisition du marquisat par Teste d'abord, ensuite par Honoré et Diane; — 7^o l'administration de Diane de Châteaumorand (actes de 1611, 1613,

Honoré et Diane allèrent probablement visiter leur nouveau domaine, bien que le château fût à peine habitable, et qu'on se fût contenté d'y faire les réparations les plus nécessaires. De là ils rentrèrent à Châteaumorand et y passèrent la belle saison (1). Le 12 décembre, nous les retrouvons ensemble à Bâgé, où ils annulent, moyennant indemnité, le bail de ferme consenti par Teste à François Passin.

Honoré d'Urfé ne reparut que très rarement à Bâgé (2). Diane, qui en affaires était bien différente de la poétique Astrée, y revenait plus souvent, et réglait ses intérêts avec l'exactitude d'un notaire. En 1613, une difficulté s'éleva entre Mme d'Urfé et les religieux de la chartreuse de Montmerle; elle réclamait un certain droit de *cauponage* sur les grains vendus dans les limites du marquisat, mais les Chartreux s'en disaient exempts par une vieille charte de 1231 (3). La discussion fut conduite avec une extrême courtoisie, comme entre gens qui se respectent et s'estiment, et l'affaire se termina à la satisfaction des deux parties.

Mais le marquisat de Bâgé était à peine aux mains de M. et de Mme d'Urfé, qu'ils eurent à défendre leurs droits de justice contre les entreprises du présidial de Bourg. Il n'y a pas de tentatives que les officiers du présidial n'aient faites pour étendre leur juridiction et soustraire aux seigneurs justiciers les prérogatives dont ceux-ci jouissaient. Ils essayaient d'attirer à eux, même en première instance, les causes des nobles, les procès dépendant des contrats reçus sous le scel royal, etc.; mais ils prétendaient surtout que les juges d'appel des terres titrées devaient être supprimés, comme une usurpation, ou au moins que leurs appellations devaient être relevées devant le présidial, avant d'aller au parlement de Bourgogne. Dans cette querelle, il entrait beaucoup de vanité : c'était la lutte des légistes bourgeois contre les gens de naissance. Il y entrait aussi des calculs d'intérêt; si la compétence des officiers du

1614, 1620, 1622, 1623, la plupart relatifs aux greffes); — 8° le rachat de la terre de Bâgé par Jacques d'Urfé ou son fils Charles-Émanuel, après la mort d'Honoré et de Diane.

(1) Actes des 10 juin et 16 juillet 1612, aux arch. de Châteaumorand.

(2) Il est à Bourg le 4 septembre 1613 (Arch. de la Côte-d'Or, E. 2064). Nous le reverrons à Bâgé en 1621.

(3) Archives de Châteaumorand; on y trouve trois copies de la charte de 1231.

présidial était restreinte, leurs revenus en diminuaient d'autant.

Le présidial de Bourg avait été créé dès 1601, aussitôt après la réunion au royaume des provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex. L'édit de création réservant au présidial les appels des juges subalternes, les seigneurs firent parvenir au roi leurs remontrances, auxquelles il parut faire droit par sa déclaration du mois de novembre 1601 : « N'entendons, disait-il, rien diminuer des droicts, privilèges, pouvoirs et autoritez attribuez aux marquisats, comtez, baronnies, chastellenies et autres dignitez et seigneuries, ains voulons que leurs droicts de justice demeurent entiers, notamment pour les degrez de leurs juridictions, tant de première instance que d'appel. »

Néanmoins, après des escarmouches préliminaires, le présidial engagea la lutte à fond, avec opiniâtreté, vers 1612. Elle fut longue et donna lieu à un grand nombre d'arrêts du parlement de Bourgogne et du Conseil du roi. Nous ne pouvons entrer dans les détails d'une affaire trop spéciale pour intéresser les lecteurs de ce livre. Nous n'en aurions même rien dit, si Honoré d'Urfé, comme marquis de Bâgé, n'y était personnellement intervenu par une requête du 8 mars 1613; car il prétendait, non sans raison, que le marquisat de Bâgé, en vertu de l'inféodation accordée en 1575 par le duc de Savoie à Renée de Savoie, avait le droit incontestable d'avoir un juge d'appel, dont les sentences ressortissaient directement au parlement de Bourgogne (1).

(1) Cette requête est citée dans un arrêt du parlement de Bourgogne du 27 juin 1665. L'inventaire du château de Virieu mentionne, mais sans rien spécifier, un « Etat des dépenses et frais faits pour les affaires de la noblesse de Beugey » ; car la justice de Virieu était aussi intéressée dans la question. — Nous avons donné cet aperçu très sommaire d'après : GRANET, *Stylus regius*, Bourg, 1630, in-4°; Phil. COLLET, *Explication des Statuts de Bresse*, Lyon, 1698, 2 parties en un vol. in-f°; Ch. REVEL, *Usages des pays de Bresse...* Bourg, 1775, 2 vol. in-f°; L. DE COMBES, *le Présidial de Bourg*, Bourg, 1874, in-8°; BROSSARD, *le Procès des justices entre le bailliage-présidial de Bresse et les seigneurs haut-justiciers du pays* (*Ann. de la Soc. d'émul. de l'Ain*, t. XXVII, 1894). Bibl. nat., collection Dupuy, mscriit 467. f. 130 et suiv.

CHAPITRE IX

UN ÉPISODE

Mortelle inimitié de Diane de Châteaumorand et du comte de Saint-Geran.
— Quatre jours de rapines; comment M. de Saint-Geran célébra la quarantaine de sa grand'mère. — Intervention de la reine-régente : lettres à Honoré et à Diane. — Les suites de l'affaire.

Le principal intérêt du très curieux épisode que nous allons raconter est moins encore peut-être de mettre en scène des personnages célèbres ou connus, que de faire voir, par un exemple typique, ce qu'était devenue la France sous le faible gouvernement de la régente Marie de Médicis (1). N'exagérons rien et ne prenons pas au tragique les exploits de Saint-Geran et

(1) Nous avons déjà raconté ces faits dans notre *Histoire de Lalière*, et plus complètement dans la *Revue du Lyonnais* (5^e série, t. XXIV). Le dossier de l'affaire est en partie à Châteaumorand et en partie au château de Lérans (fonds Châteaumorand, A2, n^{os} 33 à 43). Il contient : 1^o Quatre procès-verbaux de l'enquête faite par Guillaume de la Chaize, prévôt de Forez, du 10 au 15 novembre 1613, et dont le plus important (à Châteaumorand) est un cahier de 89 p.; — 2^o commission du même pour continuer l'information, du 16 novembre; nouvelle enquête en vertu de cette commission, faite le 20 novembre; — 3^o deux lettres de Marie de Médicis, du 12 novembre 1613, dont une originale et signée de sa main, l'autre en copie du temps; une lettre de la même, originale et signée, du 16 novembre; une lettre d'Alincour, gouverneur de Lyon, du 12 novembre, copie du temps (ces quatre lettres sont maintenant aux archives de Lérans); — 4^o arrêt du parlement de Paris, du 27 février 1614; requête d'Honoré d'Urfé et de Diane, du 27 février 1615; cinq procurations de divers habitants de Saint-Martin d'Estreaux et paroisses voisines, du 5 juin 1620; trois consultations d'avocats, de 1615, 1620 et 1625; trois mémoires sans date. — Il manque à ce dossier trois pièces que je n'ai pas retrouvées : enquête supplémentaire, du 14 décembre 1613; arrêt du Conseil privé, du 27 février 1616; accord entre Diane de Châteaumorand et le maréchal de Saint-Geran, du 22 juin 1620.

de sa bande : nous ne sommes plus au temps des tard-venus, et sans doute M de Saint-Geran estimait que quelques poules arquebusées étaient une bien petite peccadille. On verra cependant par cet incident que les grands seigneurs se croyaient encore à peu près maîtres dans leurs provinces, et qu'un gouverneur du Bourbonnais, tenu par sa charge d'assurer la sécurité publique, trouvait tout simple d'armer, de son autorité privée, sa compagnie de gens de guerre, et de la lâcher pendant quatre jours sur les terres de Châteaumorand.

Le héros de cette équipée est Jean-François de la Guiche, comte de Saint-Geran, brave soldat qui servit loyalement Henri IV dans les moments difficiles, mais du caractère le plus emporté. Il n'en n'était pas à son coup d'essai. En 1603, il avait enlevé, des prisons de Moulins, des gens de sa suite qui avaient maltraité un officier de justice. Malgré les remontrances du président Forget, il obtint des lettres de pardon, le roi alléguant ses bons services et la nécessité de ménager un utile serviteur. En 1617, chassé par les bourgeois de Moulins, il se présentera aux portes de la ville à la tête de cinq ou six mille hommes rassemblés dans le pays. On racontait sur lui d'autres aventures extraordinaires (1). Saint-Geran est une sorte de *condottiere*, plutôt qu'un chef militaire exerçant correctement son métier.

Son frère Godefroy de la Guiche, seigneur de Chitain, qu'on verra figurer aussi dans les faits que nous allons exposer, a joué dans l'histoire un rôle beaucoup plus effacé; mais, comme Saint-Geran, c'était un violent, prêt à tous les coups de main.

M. de Saint-Geran avait pris en haine Honoré d'Urfé et surtout Diane de Châteaumorand à qui, d'après Huet (2), il n'épargnait pas les épigrammes sur sa facilité à tolérer les hommages que lui attirait sa beauté; petites méchancetés de voisinage qui ne tirent guère à conséquence.

Ce sont des raisons d'intérêt et de vanité qui avaient brouillé les deux maisons. On voit, il est vrai, intervenir incidemment un motif politique. Saint-Geran était très fier de sa longue fidélité à la cause royale, et les gens à sa solde, pour excuser de

(1) *Archives hist. du Bourbonnais*, 1890, p. 286, et 1891, p. 86; *Généalogies du sieur Guillard*, dans le *Cabinet historique*, 5^e année.

(2) *Lettre à Mlle de Scudéry*.

quelque façon leurs brigandages, reprochaient à M. et à Mme d'Urfé « d'avoir été de la Ligue ». Mais les événements de la Ligue étaient anciens de vingt ans, et Urfé, depuis longtemps réconcilié avec les Bourbons, était gentilhomme de la Chambre et résidait quelquefois à la cour. Ces vieilles rancunes politiques ne venaient donc dans l'affaire que par surcroît, et en réalité les causes du conflit étaient plus positives.

En face de Châteaumorand, sur de maigres collines couvertes de châtaigniers et de bruyères, le château de Lalière, fameux dans la région avoisinante par ses légendes, montre sa masse lourde, austère et triste. Il avait été pendant trois siècles aux mains de la famille de Vitri, qui par l'intelligence, la culture, le courage, le caractère, s'était élevée bien au-dessus de sa très modeste condition féodale. Elle avait succombé avec le connétable de Bourbon, dont elle servit la cause avec un absolu dévouement. Après la mort ou la disparition de Jean de Vitri et de son frère Louis, la terre de Lalière, un instant confisquée, puis rendue à la famille, échut à Jacqueline de Vitri, qui épousa en 1531 Pierre de Chaugy, et en eut Jacqueline de Chaugy. Celle-ci fut mariée en 1550 à François d'Isserpens; Suzanne, leur fille et unique héritière, avait épousé Claude de la Guiche; et du mariage étaient nés Jean-François de la Guiche, comte de Saint-Geran, et Godefroy de la Guiche, sieur de Chitain, auxquels devaient revenir les droits de leur mère et leur grand-mère sur la seigneurie de Lalière, et par suite sur une belle chapelle bâtie, vers l'an 1500, par Brémond de Vitri, dans l'église de Saint-Martin-d'Estreaux.

Il est probable que Saint-Geran et Chitain jouissaient en fait de ces droits avant le décès de Jacqueline de Chaugy, à cause de son grand âge; car déjà en 1608, cinq ans avant sa mort, des difficultés s'étaient élevées entre eux et M. et Mme d'Urfé et dès lors, il semble, Godefroy de la Guiche s'était permis des insolences.

Les différends qui séparaient les deux familles regardaient l'exercice de la justice et la propriété de la chapelle de Lalière dans l'église paroissiale.

Par un acte solennel du 24 novembre 1468, André de Vitri (1) avait reconnu que la « haute justice » appartenait aux

(1) André de Vitri est mêlé à l'épisode littéraire connu par les *Douze*

barons de Châteaumorand dans toute l'étendue de la seigneurie de Lalière et à lui seulement la " basse justice " jusqu'à soixante sols et un denier. Diane, très entêtée de ses droits et même les exagérant un peu, prétendait faire respecter ceux qu'elle croyait lui être garantis par la charte de 1468. Informée que les la Guiche gardaient des prévenus plus de vingt-quatre heures dans la geôle du château, elle leur dépêcha son procureur, pour les sommer d'avoir à dire de quels méfaits étaient accusés les gens qu'on détenait à Lalière, et de les lui remettre sur-le-champ. A quoi ils répondirent qu'ils avaient tout près de là d'autres terres ayant toute justice, mais dépourvues de prisons, et que c'était pour des délits commis dans ces terres, et non dans celle de Lalière, qu'ils retenaient des prisonniers. Si les faits ainsi présentés étaient vrais, cette réponse était très raisonnable.

Mais en tout cas, c'est sans aucun motif sérieux que Diane revendiquait la possession de la chapelle de Lalière. Au su de tout le monde, elle appartenait aux seigneurs de Lalière qui, un siècle avant, l'avaient bâtie à leurs frais. Elle portait leur nom, elle était décorée d'écussons à leurs armes; ils y avaient un tombeau où avait été inhumé, en 1577, Antoine de la Guiche, frère de Saint-Geran et de Chitain, mort âgé de trois ans, et même l'image de l'enfant était gravée sur une plaque funéraire. Qu'opposait Diane à des signes de propriété si évidents? Un testament du 6 mars 1446, où Philippe de Vitri, sans faire mention de la chapelle, demandait à être enterré au cimetière commun; argument pitoyable, la chapelle en litige n'étant pas encore construite en ce temps-là. Sur ce point, les prétentions de Mme d'Urfé étaient donc purement absurdes.

Survint un incident bizarre, qui la mit tout à fait dans son tort, et porta jusqu'à l'exaspération la colère des deux la Guiche. Jacqueline de Chaugy, leur grand'mère, mourut au château de Lalière sur la fin de l'été 1613. Ils la firent honorablement ensevelir dans leur chapelle de l'église paroissiale, celle même que revendiquait si âprement Diane, et lui élevèrent un tom-

Dames de Rhétorique. Ce livre, publié à Moulins en 1838, est une correspondance en prose et en vers entre Jean Robertet, André de Vitri, Antoine de Montferrand et Georges Chastellain, l'orateur et l'historien officiel de la cour de Bourgogne.

beau orné de quatre colonnettes qui supportaient la pierre sépulcrale à neuf ou dix pouces au-dessus du pavé.

Diane à Châteaumorand en faillit perdre l'esprit. Le " relief dudict tombeau " lui parut un intolérable attentat à son droit prétendu sur l'église! Sans en avertir le comte de Saint-Geran, gouverneur du Bourbonnais, personnage puissant dont elle avait tout à craindre, même si la cause de Mme d'Urfé eût été meilleure, elle fit enlever les malheureux piliers, et mettre la tombe au ras du pavé.

Il y a là un état d'esprit dans lequel nous avons peine à entrer aujourd'hui. Mais défendre ses privilèges, prérogatives et droits honorifiques, c'était une bonne partie de la vie seigneuriale, et croyez bien que quatre colonnettes de plus ou de moins devenaient une capitale affaire. Abaisser ces piliers, n'était-ce pas aussi abaisser l'orgueil de ces la Guiche?

Mais, direz-vous, pourquoi Honoré d'Urfé laissait-il commettre ces sottises? Par malheur il n'était pas à Châteaumorand, quand sa femme faisait ce coup d'Etat; il l'aurait plus prudemment conseillée que les serviteurs à tête étroite dont elle suivait aveuglément les avis. Mais Honoré était pour lors " en cour près de Sa Majesté ", circonstance flatteuse du reste, et que Diane n'oubliera pas de noter, au milieu de ses mortelles alarmes.

La nouvelle de cette folie arriva à M. de Saint-Geran; il n'en fallait pas tant pour pousser à bout un homme dont la cervelle n'était guère plus sage. On lui rapporta même que Mme d'Urfé " s'estoit jactée qu'elle tascheroit par tous moyens qu'aucune cérémonie ne fust faicte ", à la quarantaine de Jacqueline de Chaugy, fixée au 11 novembre 1613. Sans doute le comte de Saint-Geran ne croyait pas à un bruit aussi invraisemblable, bien qu'il le tint " d'ung homme de qualité qu'il l'a ouy dire à ung des amis de ladicte dame ". Il parut cependant prendre au sérieux cette bravade ridicule. Quand ensuite on lui reprochera le déploiement de forces dont il avait entouré cette cérémonie pieuse, il répondra que, " pour empescher l'effect desdictes jactances ", il avait bien été forcé de garder militairement le catafalque de sa pauvre grand'mère!

Quoi qu'il en soit, nous allons voir comment M. de Saint-Geran et M. de Chitain célébrèrent la quarantaine de Jacqueline de Chaugy, avec mille pistolets et arquebuses en manière de cierges.

Le samedi 9 novembre, Jacques de Jas, gentilhomme au service de M. et de Mme d'Urfé, se présentait à Montbrison chez Guillaume de la Chaize (1), prévôt de la maréchaussée du Forez, et le requérait de se transporter à Châteaumorand, pour enquêter sur les faits et gestes d'une grosse troupe de gens d'armes qui avaient failli surprendre le château, vivaient à discrétion sur le pays, et commettaient toutes sortes de rapines. Le prévôt se mit en route à deux heures de l'après-midi avec son lieutenant, le commis de son greffier et douze archers de la maréchaussée. Il arriva le dimanche matin sur les six heures, à Châteaumorand, où il trouva Diane " toute craintive " et éplorée.

Sans trop s'arrêter à ces gémissements de femme, M. de la Chaize monta au bourg de Saint-Martin-d'Estreaux, où les gens d'armes avaient établi leur quartier général, et qu'ils avaient couvert de barricades. La mission du prévôt était bien malaisée au milieu de cette soldatesque animée de toutes les passions de Saint-Geran, son chef, et qui même faisait difficulté d'entr'ouvrir les barrières devant le représentant de l'autorité royale.

Le comte de Saint-Geran était au château de Lalière; le prévôt alla l'y trouver, lui parla avec fermeté, risqua même une ironie, demandant contre quels ennemis on s'armait, et si le roi avait quelque guerre sur les bras! Il ramena, bon gré mal gré, M. de Saint-Geran au bourg de Saint-Martin, où venait d'arriver un gentilhomme envoyé aux informations par le marquis de Saint-Chamond, lieutenant au gouvernement de Lyon. Chemin faisant, le prévôt essayait de parler raison à Saint-Geran; mais il ne répondait que par des injures grossières contre Mme d'Urfé, et des menaces contre ses officiers, jurant que s'ils lui tombaient sous la main, ils ne s'en tireraient pas à moins de cent coups de bâton!

Le prévôt, tout en faisant des remontrances quand il trouvait le moyen de les placer, patienta jusqu'au lendemain 11 novembre, où fut célébré le service de quarantaine, qui marqua la fin du désordre et la dispersion des gens de guerre. Il put alors s'installer à son tour à Saint-Martin-d'Estreaux,

(1) Beau-frère du P. Coton, confesseur de Henri IV et de Louis XIII, et grand-père du P. de la Chaize, confesseur de Louis XIV.

à l'*Image de Notre-Dame*, et commença une information où déposèrent cinquante témoins, gentilshommes, officiers et domestiques de Châteaumorand, hôteliers, marchands, laboureurs de Saint-Martin et des villages voisins. Si on ajoute à cette grande enquête les procès-verbaux des informations qui précédèrent et suivirent, on connaîtra très bien les prouesses de Saint-Geran et de ses braves. Rien ne serait plus fastidieux que de dérouler cette longue et monotone énumération d'extorsions et de violences, faits coutumiers de soudards abattus sur un pays. Il suffira de relater quelques incidents de cette étrange expédition.

Le jeudi 7 novembre, au coucher du soleil, on avait été bien surpris de voir poindre dans la direction du Bourbonnais, sur le grand chemin royal de Paris à Lyon, plusieurs centaines de gens de guerre armés d'arquebuses à rouet, de pistolets, de hallebardes et d'épées. Comme on le sut bientôt, ils étaient commandés par le comte de Saint-Geran, chef avoué de la troupe, par le sieur de Chitain, son frère, et par quelques-uns de leurs amis, Gondras, Vertpré, Bellenave, etc.

Mais le gros de la bande était un ramassis de boutiquiers et d'aubergistes, qu'on reconnaissait pour les avoir vus dans les foires et marchés d'alentour : petites gens qui, en toute autre occurrence, auraient salué bien bas Monseigneur et Mme d'Urfé, mais qui, sous leurs casaques, prenaient un air de morgue et de défi.

L'important était de surprendre Châteaumorand. Dans sa plainte, Diane dit, avec assez de vraisemblance, que les deux la Guiche avaient le dessein de soustraire et de détruire, dans les archives du château, les titres qui prouvaient son droit sur la justice de Lalière. Ils ne pouvaient du moins ignorer qu'Honoré d'Urfé était à la cour, et cette circonstance aurait dû les détourner de ce qu'on pouvait regarder comme une lâcheté contre une femme.

Cette lâcheté ne réussit pas.

Le soir du 7 novembre, une partie de la troupe arriva autour de Châteaumorand ; mais comme il était grand'nuit, elle trouva porte close. Il fallait donc user de ruse pour entrer dans la place. Sept ou huit cavaliers se détachèrent et parurent à la porte de la basse-cour, se donnant pour MM. de Givry, de Banassat et de Chenillac, parents de Diane, et même essayant

de contrefaire leurs voix. Le concierge fut sur le point d'ouvrir. Cependant cette visite inopinée et tardive parut suspecte; on monta sur le ravelin de la porte et on découvrit la fourbe. Tous ceux qui dans le château étaient en état de porter une arme coururent à leurs épées et à leurs arquebuses. Nos gaillards durent se contenter de quelques lourdes plaisanteries : « Voilà, disaient-ils en se gaussant, de bons paysans là-dedans, qui causent bien. Mme de la Motte-Creuse a-t-elle soupé? Elle est au fruit! Ah! très bien! Mais dites-lui donc que nous accommoderons si bien ses terres, qu'elle ne sera plus tantôt que Mme de Place-Vide »; et autres propos de solduriers en goguette. Ils descendirent au jardin, abattirent la charpente d'un berceau, et en firent un grand feu. Pour tuer le temps et faute de mieux, ils tiraient des coups de pistolet aux fenêtres du château.

Faire le siège de Châteaumorand était une entreprise téméraire, et M. de Saint-Geran, pressé d'ailleurs, n'alla pas jusque-là. Il jugea suffisant d'en surveiller les avenues, et d'arrêter ceux qui se hasardaient à sortir.

Toute la bande se répandit par petites escouades dans les paroisses de Saint-Martin-d'Estreaux, de Sail, de Saint-Pierre-Laval et de Châtelus, où pendant quatre jours elle vécut de maraude. Ces paroisses appartenaient à Diane de Châteaumorand; cette levée d'armes était donc bien une vengeance des la Guiche contre elle, et ils ne s'en cachaient pas. Leurs hommes s'étant amusés à répandre à terre du blé fraîchement battu, firent aux remontrances d'un malheureux paysan cette belle réponse : « Par la sang-dieu! nous avons l'ordre de ruiner les maisons de Châteaumorand, et de n'y laisser que les quatre murs. »

Mais les actes des agresseurs étaient moins féroces que leurs menaces. Le duc d'Orléans, traversant en 1632 le même pays pour aller rejoindre en Languedoc l'armée de Montmorency, s'y comportera avec une tout autre barbarie. Saint-Geran voulait molester les tenanciers de Diane, gêner ses terres, lui faire sentir qu'on ne s'en prenait pas impunément à un homme de son importance; mais il ne prétendait pas et sans doute n'aurait pas osé aller jusqu'au bout de sa vengeance. Les exploits de sa compagnie sont de ceux qu'on pouvait attendre alors de gens de guerre en campagne et mal disciplinés.

Ce sont toujours les mêmes faits que les enquêtes nous mettent sous les yeux. Une escouade arrivait dans un hameau ou une ferme isolée, traitait insolemment les pauvres paysans terrifiés, nourrissait à discrétion ses chevaux de foin et de gerbes de seigle, assommait une ou deux brebis, tuait des oies et des poules à coups d'arquebuse, enfonçait les coffres, les placards et les caves, prenait du pain, du lard, des œufs, des fromages. Une partie de ces provisions glorieusement conquises à la pointe de l'épée était portée au château de Lalière pour la table du capitaine et de sa garde. Il n'était presque jamais question d'indemnité, et rares étaient les officiers qui daignaient payer de temps en temps la dépense de leurs hommes. Les autres se moquaient de ceux qui prenaient la liberté de leur demander de l'argent ou même ils faisaient pis. Un paysan ayant fait remarquer qu'il serait bien juste de lui payer quelque chose pour les dégâts commis en son logis, un soldat " luy voulust bailler un coup d'espée; et de faict ung d'eulx luy baillat ung sy grand coup de poing par la teste, qu'il la pensa ramasser par terre „! Quand le bois venait à leur manquer, ils abattaient les barrières, et même ils démolirent une grange pour se chauffer. Quelques-uns remontèrent le vestiaire de leur honnête ménage, en volant des manteaux, des pourpoints et jusqu'à une robe de femme. Une jeune fille fut menacée de ce que vous devinez, et il fallut, par prudence, l'éloigner de convoitises brutales.

Pendant ces jours de licence, Saint-Geran et son frère allaient et venaient de leur château de Lalière au bourg de Saint-Martin, grande position stratégique assise sur la route de Paris; ils y avaient établi neuf barrières ou corps de garde; le siège du gouvernement militaire était dans une auberge.

Le comte de Saint-Geran s'était emparé tout d'abord de l'église. Il voulut en personne conduire cette grave opération dès le soir du 7 novembre, au moment où une partie de ses troupes manœuvrait si piteusement à Châteaumorand. Il entra dans le village à la tête de ses arquebusiers, manda Messire Jean Grimaud, curé de l'endroit, et se fit de force ouvrir l'église.

Elle fut livrée à toutes les profanations, convertie en arsenal, en corps de garde, en chambrée, en réfectoire. Vu la saison déjà froide en cette fin d'automne, un grand feu était allumé

au milieu de la nef, les soldats couchés à l'entour sur une épaisse litière, leurs armes rangées près d'eux. Un tonneau de vin, volé à un gentilhomme de la paroisse, était installé sur l'autel Saint-Antoine. Le " revestoir " tenait lieu de garde-manger, abondamment pourvu d'oies, de poules, de quartiers de mouton et autres victuailles. Mais ces étonnantes libertés n'empêchaient pas M. le curé et Charles Martin, son vicaire, d'accomplir les fonctions du culte, et de dire des messes pour l'âme de Jacqueline de Chaugy. Cependant le vicaire perdit une fois patience; il nous en donne le motif dans sa déposition, mais il faut laisser ces choses dans leur langue originale : " Ledict déposant auroit veu de la *salette*, et s'en voulant fascher, lesdictz soldatz luy dirent que c'estoit les chiens qui l'avoyent faict! "

Une singularité, c'est que, même en cette effervescence, ni le comte de Saint-Geran ni Diane ne perdaient de vue leurs différends, et instrumentaient ferme chacun de son côté. Saint-Geran fit rédiger par M^e Pélassis, notaire royal, un grimoire que le prudent Charles Martin signa les yeux fermés, sans savoir ce que c'était. Diane à son tour, prisonnière en son château, et toute tremblante des émotions de ces dures journées, n'oubliait pas de constater authentiquement ses protestations contre la mainmise sur la chapelle de Lalière, dans une pièce que la Guiche refusa de recevoir, mais qu'elle fit enregistrer au procès-verbal du prévôt de la maréchaussée : " S'est présenté M^e Nicolas Charretier, procureur d'office de la terre et seigneurie de Chasteaumorand, lequel aiant charge de lad. dame, pour estre le seigneur dud. lieu en court, a remonstré au seigneur de Saint-Geran estre adverty de certain proceddé qu'il faict au lieu de saint Martin destraulx, et faire relever certain tumbeau en l'église dudict lieu, au préjudice de l'opposition cy devant formée sur le relief dud. tumbeau et sépulture. De quoy en ce cas, comme de toute autre chose que sur ce sujet seroit faict par led. sieur de Saint Geran, ledict procureur se rend opposant pour lesdicts seigneur et dame de Chasteaumorand, et proteste de l'attentat qu'on faict par force, violence et main armée, requérant le tout estre par vous, Monsieur le Prévost, inséré en vostre procès verbal, pour servir en temps et lieu. "

On a dit que la quarantaine de Jacqueline de Chaugy avait

été fixée au lundi 11 novembre. Le comte, qui avait souillé l'église paroissiale par des usages si profanes, pour ne rien dire de plus, n'en fit pas moins pieusement décorer la chapelle de Lalière. C'était très beau : une ceinture funéraire toute neuve, armoriée de blasons, et une chapelle ardente montée sur quatre colonnes de huit pieds de hauteur, peinte en noir semé de larmes, des doubles croix à chaque coin, quatre clochetons, et au centre un clocher qui couronnait ce majestueux édifice!

Toute la compagnie de Saint-Geran était en armes à la cérémonie, et c'est un des motifs allégués par lui pour se justifier, que le devoir filial de faire honneur à sa grand'mère. Mais voici qu'au beau milieu du service, Diane, toujours ardente à la défense de ce qu'elle appelait ses droits, le fit encore sommer d'écouter ses protestations; le comte s'emporta et jura, sans que d'ailleurs l'esclandre parût troubler le moins du monde la cérémonie. A peine sorti de l'église, M. de Saint-Geran monta à cheval, fut salué de deux salves, et partit avec toute sa suite. Le reste de la compagnie se dispersa aussitôt : la fête était achevée.

Hé bien! convenons que ce mélange de messes et de rapines, d'actes notariés et d'arquebusades n'est pas sans originalité, et nous repose presque de la correcte banalité à laquelle deux ou trois siècles de civilisation nous ont accoutumés.

L'affaire eut des conséquences imprévues. La régente Marie de Médicis, alors à Fontainebleau, avait été avertie de ce qui se passait sur la frontière du Bourbonnais et du Forez. Le comte de Saint-Geran était estimé, au moins pour ses brillants états militaires; Honoré d'Urfé était bien vu aussi, et déjà célèbre par ses ouvrages, surtout par les deux premières parties de *l'Astrée*, qui commençaient à exciter un vif intérêt.

La querelle de ces deux hommes était donc un événement qui intéressait la cour. Le 12 novembre, la reine écrivit cette lettre (1) à Honoré d'Urfé qui, officiellement " en cour ", était probablement à Paris :

Monsieur d'Urfé, Ayant à conférer avec vous de quelque affaire qui importe le service du Roi Monsieur mon filz, je désire que,

(1) Comme les suivantes, elle est contresignée PHELYPEAUX.

incontinent la présente receue, vous me veniez trouver en ce lieu, où je vous verray volontiers, et serez le bien venu. Et n'estant pour autre sujet, je ne vous la feray plus longue que pour prier Dieu, Monsieur d'Urfé, qu'il vous ayt en sa sainte garde. Escrit à Fontainebleau, ce XII^e jour de novembre 1613.

MARIE.

On devine de quoi la reine voulait entretenir M. d'Urfé. Le même jour, elle envoyait un exprès porter à Diane cette lettre où elle dissimulait à peine un reproche sur sa précipitation et sa légèreté.

Madame de Chasteaumorand, Sur l'advis qui m'a esté donné de quelque broullerie qui est survenue entre vous et les sieurs de Saint Geran et de Chetin, à l'occasion d'une sépulture qu'ilz avoient faicte eslever pour le corps de la feuë dame de Chetin (1), leur grand mère, et que vous avez faict abattre de vostre mouvement particulier, et pour raison de quoy ilz ont assemblé plusieurs de leurs amis qui sont à présent à l'entour de vostre maison avec armes, j'ordonne présentement audict sieur de St Geran, par le courrier que je luy despesche exprès, de se retirer et séparer tous ceux qui sont assemblés sur ce subject; et outre ce, j'ay voulu que led. courrier vous ayt aussy porté ceste lettre, par laquelle je vous commande de contenir de vostre part toutes choses en l'estat qu'elles se trouveront lors de la réception d'icelle, sans faire aucune action ny procédures qui puisse davantage altérer cest affaire; le tout en attendant que le sieur d'Alincourt soit par delà, qui si doibt acheminer bien tost, et auquel je commanderay d'en prendre congnoissance, pour adviser aux moyens d'accommoder le tout par ung bon accord; et trouveray bien à propos que, pour cest effaict, vous vous en adresserez à luy, et luy représenterez les raisons qui vous ont peu mouvoir de commencer cette broullerye par la démolition que vous avez faict faire, sans aucune forme de justice, de ladicte tombe ou sépulture; sur quoy vous devez espérer que le sieur d'Alincourt vous donnera tout subject de contentement. Sur ce je pryë Dieu, Madame de Chasteaumorand, qu'il vous ayt en sa sainte garde. Escrit à Fontainebleau, ce XII^e jour de novembre 1613.

MARIE.

L'exprès était chargé aussi d'une lettre de M. d'Alincourt, gouverneur de Lyon, qui priaït Diane d'attendre sa prochaine arrivée, et de ne rien entreprendre auparavant de nouveau. Le courrier royal, porteur de ces deux missives, arriva à Châteaumorand le 15 novembre, sur les six heures du matin.

Pendant ce temps-là, Urfé était plein de perplexités. Il était venu recevoir les instructions de la régente, qui lui avait

(1) C'est Jacqueline de Chaugy (voir plus haut).

enjoint de ne pas quitter la cour. Mais devait-il, pouvait-il obéir? Ne sachant pas que le comte de Saint-Geran avait congédié sa compagnie, ou n'en ayant pas la certitude, il estimait que son devoir était d'opposer une épée à une épée, de courir au secours de sa femme, dont il s'exagérait probablement les périls. Qu'elle eût raison ou tort, cela n'importait plus; elle était investie, presque assiégée dans son château, peut-être abandonnée aux insultes et aux outrages.

Il crut enfin qu'entre les ordres de la cour et son honneur il ne pouvait hésiter; et je ne puis m'empêcher de croire que la régente elle-même fut de cet avis, en dépit de la sévérité de commande qu'elle affecte dans la lettre suivante :

Monsieur d'Urfé, Je vous commanday hier de ne partir point d'auprès du Roy Monsieur mon filz et de moy, et vous diz que j'avois donné ordre de faire retirer le sieur de St Gerant et ses amis des environs du chasteau de Chasteaumorant, et de faire accommoder cest affaire. Néantmoins je suis advertye que vous estes monté sur des chevaux de poste et vous en estes allé sans aucun congé, ce que je trouve très mauvais. Je dépesche cet exempt des gardes du corps du Roy mond. sieur et filz après vous avec la présente, par laquelle je vous commande et ordonne, sous peine de désobéissance, de vous en revenir en toutte diligence me trouver en ce lieu, ayant chargé ledit exempt de vous ramener avec luy; et quand vous serez icy, vous entendrez ce que j'ay à vous dire sur le sujet de ces affaires. Et m'asseurant que vous ne manquerez de satisfaire à cette mienne intention, je ne vous feray plus longue lettre que pour prier Dieu, Monsieur d'Urfé, qu'il vous ait en sa sainte garde. Escrit à Fontainebleau, ce XVI^e jour de novembre 1613.

MARIE.

L'exempt atteignit-il M. d'Urfé, qui devait être déjà loin sur la route de Lyon, et en ce cas, réussit-il à ramener le récalcitrant avec lui? Quel fut le succès de la mission amicale d'arbitrage dont s'était chargé le gouverneur de Lyon? Nous ne le savons pas.

Mais l'affaire eut une suite. On peut croire que Saint-Geran et Urfé se retrouvèrent à la cour, quelques semaines après les faits qui viennent d'être racontés. Ils échangèrent des explications qui faillirent amener un duel, comme on l'apprend par une lettre de Malherbe à Peiresc, du 16 janvier 1614 : " On a apporté à la Reine la résolution de Messieurs les maréchaux de France sur l'appointement de MM. le comte de Curson et de la Frette... Il me semble que la Reine a dit qu'il ne restoit

plus que *l'affaire de Saint-Geran et du marquis d'Urfé* (1). »

La querelle d'honneur dut en effet s'arranger par les bons offices des maréchaux (2). Mais restait la poursuite judiciaire. Honoré d'Urfé et sa femme, ayant fait déposer au greffe du parlement de Paris les procès-verbaux d'information de Guillaume de la Chaize, introduisirent une requête où étaient exposés les méfaits commis par MM. de la Guiche et leurs complices. Les plaignants relevaient en particulier l'attentat du comte de Saint-Geran sur le pouvoir du roi, à qui seul il appartient d'armer ses sujets pour le service de l'Etat; abusant de l'autorité qu'il avait sur sa compagnie de gens de guerre, Saint-Geran l'avait appelée sous les armes sans commission, en pleine paix, en avait disposé comme de sa chose propre, et pour la seule satisfaction de ses rancunes.

Par son arrêt du 27 février 1614, le parlement ordonna que Saint-Geran et Chitain seraient « adjournés à comparoître en personnes en ladite Cour à certain jour, pour estre ouys et interrogés sur le contenu en ladite information, répondre à celles fins et conclusions que le procureur général voudra contre eulx prendre, et auxdictz d'Urfé et Chasteaumorand, à fin civile seulement ».

Ainsi le parlement, cédant peut-être à de hautes influences, semblait ne pas prendre au sérieux l'abus de pouvoir; il écartait le crime contre le repos public et l'autorité royale, pour ne retenir qu'un vulgaire délit contre la propriété, pouvant tout au plus donner lieu à des dommages et intérêts. Saint-Geran et les siens avaient eu simplement le tort de brûler des clôtures, de forcer quelques portes, de pêcher des étangs sans la permission des maîtres, et d'oublier de payer leurs dépenses.

Un arrêt du Conseil privé, du 27 février 1616, plus formel encore, faisait défenses à tous juges de prendre, directement ou indirectement, connaissance des faits, et d'inquiéter Saint-

(1) *Œuvres de Malherbe* (Collection des grands Ecrivains), t. III, p. 375.

(2) Nous conservons cependant un doute sur ce point. Nous avons trouvé un « Arrest de la Cour de Parlement sur l'exécution de l'Edict contre les düels et combats. Donné au sujet du düel faict la nuict du 25 janvier dernier, entre quatre seigneurs de la Cour ». L'arrêt est du 27 janvier 1614, et la date peut faire conjecturer qu'il fut motivé par une rencontre entre Urfé et Saint-Geran, assistés chacun d'un second. Malheureusement l'arrêt ne cite pas les noms de ces quatre seigneurs.

Geran et Chitain à raison de l'assemblée de gens d'armes mentionnée dans les enquêtes. Rien n'était plus commun que ces complaisances du pouvoir.

Toutefois cet arrêt doit s'entendre des poursuites criminelles; il laissait toujours la porte ouverte à un recours en réparation de dommages. La cause, restreinte à une simple question d'indemnité, sommeilla, parut même oubliée; elle ne fut reprise qu'en 1620, et on n'y voit plus reparaître le nom d'Honoré d'Urfé.

Diane resta donc seule poursuivante, en son nom et au nom de ses vassaux lésés, qui lui donnèrent leur procuration le 5 juin 1620, pour demander le paiement des dégâts commis entre le 7 et le 11 novembre 1613. Diane enflait singulièrement les réparations auxquelles elle croyait avoir droit pour son compte; car elle y voulait faire entrer « l'effroy, l'alarme et fascherie qu'elle a receue d'avoir esté investie et assiégée dans sa maison ». Son avocat eut peine à lui faire entendre que *l'effroy et fascherie* de la divine Astrée était sans nul doute un très grand malheur, digne d'être pleuré par les bergères et les nymphes du Lignon, mais que ces accidents-là n'étaient susceptibles d'aucune estimation positive.

Le 22 juin 1620, la contestation se termina par un accord à l'amiable entre Diane de Châteaumorand et le comte de Saint-Geran. Diane avait enrichi ses archives de beaux registres de papier qui nous ont servi à raconter cet épisode de mœurs provinciales, et M. de Saint-Geran avait été nommé, en 1619, maréchal de France! Le docteur Pangloss aurait, à ce propos, de tristes réflexions à faire sur la justice immanente des choses.

Il est vrai que l'affaire finit beaucoup moins bien pour M. de Chitain, et qu'ici Pangloss reprend ses avantages. Diane de Châteaumorand, à sa mort, laissa tous ses biens à Jean-Claude de Lévis, qui se chargea de régler avec Chitain un long arriéré de haines. Un duel à mort eut lieu, le 15 janvier 1627, entre M. de Lévis et M. de Chitain, qui fut tué dans le combat (1).

(1) D'après le *Journal inédit d'Arnauld d'Andilly*, publié par E. et J. HALPHEN (Paris, 1906, in-8°, p. 8), ce fut un « duel de 4 contre 4 ». Nous n'avons pas trouvé la confirmation de cette circonstance dans les autres témoignages qui nous ont fait connaître ce duel.

La petite seigneurie de Lalière, cause de ce long conflit, fut vendue, le 26 octobre 1669, par Marie de la Guiche, duchesse de Ventadour, à Henri de Lévis, et fut désormais incorporée aux vastes possessions de la maison de Châteaumorand.

CHAPITRE X

VIRIEU-LE-GRAND

La séparation et ses causes. — Urfé s'installe à Virieu-le-Grand. — Coup d'œil sur l'histoire de Virieu. — Erection du marquisat de Valromey. — Saisie, vente et rachat; Sébastien Zamet. — Honoré à Virieu : le château; le travail; les relations.

Honoré d'Urfé avait défendu sa femme en chevalier, sans regarder à ses torts, avec cette générosité aveugle que commandait l'honneur. Mais, après coup, il dut faire des réflexions sur l'inconséquence et la légèreté dont Diane avait fait preuve dans son conflit avec le comte de Saint-Geran; affaire qui valut à Honoré le mécontentement de la régente, l'hostilité violente d'un personnage considérable comme était M. de Saint-Geran, et sans doute les remarques ironiques de la cour.

Il semble que cet incident ait achevé de le détacher de sa femme, car, à partir de ce moment, on les voit plus rarement ensemble. Ce fut une séparation à l'amiable, sans scandale et sans éclat, honnête selon les idées du siècle; sans haine d'ailleurs et suivie, quelques années plus tard, quand le temps aura amorti les ressentiments réciproques, d'une réconciliation qui ramènera souvent Urfé à Châteaumorand.

On a donné divers motifs de la séparation. Diane, dit-on, était devenue " fort grosse avec l'âge ". Elle était cependant belle encore, mais sa beauté même rendait son commerce fatigant, à cause des précautions ridicules qu'elle prenait pour la conserver intacte; étant toujours en garde contre le vent et le soleil, restant des journées entières fermée dans son appartement, et n'en sortant que masquée.

Diane aurait eu d'autres manies : elle traînait avec elle une

meute de grands chiens qui la suivaient dans sa chambre et jusque dans son lit !

Diane était d'une humeur inégale et singulière; agréable et d'une conversation séduisante lorsqu'elle daignait s'en donner un peu la peine, souvent exigeante, difficile et bizarre. On citait ce trait de son caractère. Elle fit un voyage dans le Forez, et s'en alla loger dans une abbaye de religieuses à Bonlieu, là même où, dans l'*Astrée*, Urfé a imaginé de mettre un monastère de vierges. Comme Bonlieu était tout près de la Bastie, Marie de Neufville, sa belle-sœur, femme de Jacques d'Urfé, se hâta de lui envoyer son fils Charles-Emmanuel, pour lui faire ses compliments et la prier de venir loger à la Bastie. Diane répondit assez brutalement qu'elle n'en ferait rien, parce que les vitres du château étaient mal entretenues : « Mais, lui dit Charles-Emmanuel, les vitres ont été réparées et sont maintenant dans un parfait état. — Ce sont, lui répliqua-t-elle tout émue, de beaux discours que vous avez appris de Madame votre mère : il en faudrait d'autres pour m'attirer chez vous. »

On ajoute qu'il y avait dans le ménage des causes plus intimes de mésintelligence. Diane aurait été d'une jalousie inquiète et ombrageuse, et Honoré aurait donné quelque apparence de raison aux griefs de sa femme par ses petits soins auprès du sexe : « Diane, ne trouvant plus en lui cette adoration qui l'avoit autrefois si agréablement flattée, ne pouvoit modérer ses reproches. » Enfin, dit-on, elle accouchait tous les ans d'enfants informes et non viables.

Toutes ces causes rendirent la vie commune pénible à Honoré, qui enfin se dégoûta et s'éloigna de sa femme.

Voilà du moins ce que raconte Huet (1), disons plutôt ce que lui avait raconté Charles-Emmanuel d'Urfé, et cette circonstance même rend le récit de Huet très suspect. La haine était profonde entre les maisons d'Urfé et de Châteaumorand. Le mariage d'Honoré, suivant de si près l'annulation du premier mariage de Diane, avait été mal vu par les d'Urfé, qui le regardèrent comme une sorte d'insulte à l'aîné de la famille; aussi aucun d'eux ne parut-il à la cérémonie. On vient de voir que les rapports de Diane avec les d'Urfé étaient des plus

(1) *Lettre à Mademoiselle de Scudéry.*

froids (1). Après sa mort, Jean Claude de Lévis, son héritier, avait disputé à la maison d'Urfé le marquisat de Valromey et en était resté maître, et le procès avait amené Jacques d'Urfé à descendre, contre la mémoire de son frère, à des accusations infamantes auxquelles M. de Lévis répondit avec indignation et mépris.

L'exposé de Huet, si défavorable à Diane, ne peut donc être reçu sans une extrême défiance, d'autant plus qu'il est certainement faux sur un point; si grandes qu'on suppose les complaisances de l'artiste, le portrait de Diane, peint une année tout au plus avant sa mort, montre qu'elle n'était pas devenue *fort grosse avec l'âge*.

Mais ce récit, quoique venue d'une tradition défigurée par la malveillance de la famille d'Urfé, doit être vrai en partie. Diane était jalouse et fantasque, et ses démêlés avec le comte de Saint-Geran prouvent qu'elle était de plus assez légère pour donner de graves embarras à son mari. Au surplus, le bonheur d'un mariage sans enfants est souvent périlleux.

Diane avait du reste un gros défaut : elle était très riche, et Honoré, par comparaison, presque pauvre. Aussi qu'arrive-t-il? On acquiert le marquisat de Bâgé, c'est avec l'argent de Diane; on rachète les terres de Châteauneuf et de Virieu, encore avec l'argent de Diane, et c'est elle qui paye les arrérages du capital nécessaire à ce rachat; on fonde le collège de Moulins, Diane fait les frais de cette libéralité; on fonde un couvent d'Augustins, Diane pourvoit à ses besoins présents et futurs. Notez qu'Honoré est présent à ces actes qui humilient sa pauvreté. Ces belles lettres de change qui venaient si agréablement reconforter le ménage de la rue de Béthisy, c'étaient les revenus de Diane convertis en billets payables sur la place de Paris.

Il ne faut pas être grand moraliste pour être sûr que Mme d'Urfé ne pouvait se tenir de faire quelquefois sentir sa supériorité sur le chapitre des finances. Honoré apportait la gloire, Diane fournissait l'argent: mais

Gloria quantalibet quid erit, si gloria tantum est?

(1) Ce que prétendit plus tard Jean-Claude de Lévis, sur la violence morale que les d'Urfé avaient faite à Diane, pour la forcer à épouser Honoré d'Urfé, est évidemment une fable; cette pièce, de 1634, n'est d'ailleurs qu'un projet informe, dont M. de Lévis renonça à se servir.

Honoré d'Urfé jugea donc à propos, sans rompre ouvertement avec sa femme, de se faire une vie à part, et il vint s'installer à Virieu-le-Grand, dans le château qui dominait la minuscule capitale de ses Etats.

Virieu est un bourg ou une très petite ville du département de l'Ain, dans l'ancienne province du Bugey (1). Le voyageur qui va de Lyon à Genève traverse, après Loyes, une plaine tout unie; à Ambérieu, il entre dans la riante vallée de l'Albarine, et s'engage ensuite dans la gorge des Hôpitaux, étroite, aride et désolée. La vallée s'élargit brusquement; on passe sous un tunnel; des maisons apparaissent, couchées le long d'un torrent, au pied d'une colline que couronnent des ruines informes. C'est Virieu-le-Grand et ce qui reste du château où Honoré d'Urfé a vécu les dernières années de sa vie.

D'après M. Callet, le château avait été récemment restauré par Jacques d'Urfé, qui avait transformé la forteresse en maison de plaisance, tout en lui gardant un peu son caractère féodal. Si le château n'était pas sans élégance, il était fort petit et fort incommode. Une porte avec pont-levis, au-devant de laquelle s'élevait une croix portant la date de 1592, un donjon, des tourelles rondes et carrées, des appartements du plan le plus irrégulier; au fond d'une cour ou place d'armes, un cellier, un pressoir et une chapelle consacrée à sainte Anne.

De là-haut, Honoré jouissait d'une vue magnifique sur son bourg de Virieu, arrondi en demi-cercle autour du château, la gorge où dévale le torrent de l'Arène, une partie du Bugey. En face, la masse imposante du Colombier, et à gauche, au-dessus de Virieu, une montagne couronnée de sapins, aux bancs calcaires tourmentés, et aux pentes prodigieusement rapides.

Le pays, en son ensemble, est plus pittoresque que riant; l'aspect en est sévère et même triste; rien qui ressemble moins aux calmes horizons et aux rives du Lignon. Mais Urfé a cent fois promené ses rêveries le long de l'Arène, à la Cras, sur les hautes pentes des alpages; on a cru reconnaître, dans une source voisine de Virieu, la *Fontaine des Alisiers*, où Diane et Sireine se font leurs adieux et se promettent un éternel amour.

(1) Sur l'histoire de Virieu, voir A. CALLET, *Virieu-le-Grand*, Bourg et Belley, s. d., in-8°, 134 p.

A la baronnie de Virieu étaient unis le comté de Châteauneuf et la petite seigneurie de Senoy. Le tout forma, depuis 1612, le marquisat de Valromey, titre fastueux qui dissimulait des réalités bien modestes et un revenu qu'on ne peut guère estimer à plus de 2 500 livres.

Le domaine consistait dans le château de Virieu et la maison de Senoy, quelques vignes, terres et prés, un verger, un peu de bois, une scierie, le quart des dîmes de Rufieu, des redevances en argent, grains, volailles et cire. Ces redevances étaient payées ou devaient l'être, tantôt par toute une communauté paroissiale, tantôt par la communauté d'un hameau, tantôt par des particuliers. Elles étaient souvent contestées; on payait peu ou on ne payait pas du tout, parce que les terriers étaient anciens ou en désordre, que des procès étaient en instance et que les contribuables demandaient à voir les titres. Certains droits étaient perçus bien au delà des limites du marquisat, et quelques-uns étaient étranges; par exemple on demandait quarante sols par an aux gens de Nantua, pour être exemptés de la garde du château de Châteauneuf, dont il ne restait rien que de vagues ruines perdues dans les buissons!

Qu'on n'oublie pas les *menus servis*, et toutes sortes de droits féodaux : *laods*, *péage*, *sergenterie*, *langues de grosses bestes tuées à boucheries*, *leyde* sur les denrées vendues dans les foires et marchés, et sur les fromages fabriqués dans les granges de la montagne. Le marquisat s'étendait en effet sur les vastes pacages montagneux qui bordaient le Valromey; pays d'*albergements* où, de temps immémorial, se pratiquait l'industrie des fromages, suivant des usages traditionnels qu'il serait intéressant d'étudier (1).

A tout prendre, la condition des tenanciers, si dure en tant d'autres endroits, était ici fort douce, et tous ces droits et redevances, dont l'énumération nous fait imaginer un état social intolérable aux petits, rapportaient fort peu de chose au marquis de Valromey.

A l'inauguration du buste d'Honoré d'Urfé à Virieu-le-

(1) Aveu du 18 avril 1602, dans le manuscrit français 5305 de la Biblioth. nationale; Etat des revenus du marquisat de Valromey, aux archives du Rhône, E. 2278 (cette pièce intéressante est sans date, mais du temps d'Honoré d'Urfé, ou de peu postérieure); mscrit 2174 de la bibl. de Lyon; renseignements divers épars dans les arch. de Châteaumorand.

Grand, on l'a loué d'avoir en masse *affranchi ses vassaux*. Que veut-on dire? Si on croit que les habitants du Valromey gémissaient avant lui sous le joug de servitudes humiliantes ou de charges très onéreuses, et qu'Honoré, dans un élan de générosité, leur a dit : « Je le veux, soyez libres », on ne trouvera rien de pareil. L'*affranchissement* était une assez mauvaise opération fiscale. Un seigneur, ayant besoin d'argent, renonçait à la redevance annuelle qui grevait un héritage, en échange d'un capital versé, une fois pour toutes, par le tenancier, désormais libéré de cette obligation; c'est ainsi que peu à peu, dans le cours des siècles, un grand nombre des rentes qui pesaient sur la terre se trouvèrent éteintes. Comme tout seigneur féodal, Honoré a dû quelquefois consentir des *affranchissements* de ce genre, et il l'a fait une fois au moins, le 21 octobre 1608 (1); mais il faut se garder d'exalter, pour cela du moins, sa grandeur d'âme. Il avait coupé l'arbre pour avoir ses fruits.

Si le domaine d'Honoré d'Urfé était de revenu médiocre, c'était, féodalement, une terre magnifique, enclavant près de vingt paroisses du Valromey et du Bugey, pourvue d'un *juge mage*, d'un tribunal d'appel et de *prééminences* et privilèges qui en faisaient presque une petite principauté. Je ne raconterai pas les détails de l'administration de M. d'Urfé, ne voulant pas accabler ce livre de questions d'intérêts. C'est l'éternelle vie seigneuriale en province : des procès, des tenanciers en arrière de leurs rentes, des droits de *lods et ventes* à faire payer, faute de quoi Monseigneur menace d'exercer son droit de *commise*, des terriers à renouveler, des dîmes mises aux enchères, des réparations à faire au château, des fondations religieuses à entretenir, etc. (2).

Au reste, jusqu'à sa séparation d'avec Diane, Monseigneur vient assez rarement à Virieu. Ses affaires sont gouvernées par le notaire Hugues Fabri, un ami, qui jouit de toute sa confiance; ou bien il dépêche maître Etienne Desmanèches de Châteaumorand au pays de Bugey.

La seigneurie de Virieu-le-Grand paraît être entrée en 1077 dans les domaines de la maison de Savoie. On assiste ensuite,

(1) Archives de la Côte-d'Or, B. 75, f° 62.

(2) Actes divers aux archives de Châteaumorand.

pendant cinq siècles, à une série de ventes, de cessions, d'engagements qui mettent successivement la seigneurie aux mains des Beaujeu, de Pierre Gerbais, chancelier de Savoie, d'Humbert de Lyarens, de Nicolas Rolin, grand chancelier de Bourgogne, et de sa fille Claudine Rolin, de René de Chalant. Mais, après des fortunes diverses, elle revenait toujours à la maison de Savoie; la pieuse Philiberte de Savoie, veuve de Julien de Médicis, mourut au château de Virieu le 4 avril 1524, pleurée de ses tenanciers, qui portèrent longtemps le deuil de leur chère dame (1).

Le 1^{er} mai 1582, à Turin, au palais de l'archevêché, Charles-Emmanuel, duc de Savoie et de Piémont, considérant la particulière affection qu'il porte à Rivoles, " pour estre le lieu de son heureuse naissance ", cède à Mme Renée de Savoie, veuve de Jacques d'Urfé, en échange de la terre de Rivoles, les châteaux, seigneuries et juridictions de Châteauneuf et de Virieu-le-Grand, et promet d'ériger en comté la terre de Châteauneuf, en y incorporant celle de Virieu (2).

En effet, le 12 mai suivant, le duc érigea les biens cédés à Renée de Savoie en titre et dignité de comté sous le nom de Châteauneuf, avec faculté à Mme d'Urfé d'orner ses armoiries du " chapeau comital ", droit de glaive, " pouvoir de tenir prisons de torture, colliers, fourches patibulaires à trois piliers ", juridiction en première et deuxième instance, sauf le dernier ressort au sénat de Chambéry, et tous autres honneurs et prérogatives dont jouissent les principaux comtes des Etats de Savoie, et même Monseigneur le duc de Genevois et de Nemours (3).

Mais il s'éleva une difficulté inattendue. Les nobles du nouveau comté s'imaginèrent qu'ils allaient déchoir en passant de la suzeraineté du souverain sous celle de Mme d'Urfé, et refusèrent de lui rendre l'hommage auquel les obligeaient les lois de la hiérarchie féodale. Le duc n'osa pas briser ces résistances. Par un nouveau traité, du 4 janvier 1584, Renée de Savoie consentit à ne pas exiger les hommages des fiefs et arrière-fiefs sans l'expresse permission du duc, mais à se contenter

(1) Résumé d'après A. CALLET, *Virieu-le-Grand*.

(2) Cet acte, accompagné de clauses accessoires, est imprimé dans GUICHENON, *Hist. de Bresse et de Bugey*, IV^e partie, preuves, p. 188.

(3) Archives de Châteaumorand.

des profits qui y étaient attachés. Ainsi amendés et corrigés, les actes d'échange et d'érection furent enregistrés à la chambre des comptes de Chambéry le 24 avril 1584, et à la cour souveraine du Sénat le 28 avril (1).

Les d'Urfé, toujours à court d'argent, n'eurent rien de plus pressé que de vendre les greffes et quelques dîmes, et c'est en cet état que les seigneuries de Châteauneuf et de Virieu-le-Grand arrivèrent à Honoré, par le traité de famille du 28 mai 1599. Pour compenser les hommages nobles, le duc de Savoie lui promit une rente annuelle de 3 600 livres à prendre sur les contribuables aux tailles (2). Dans la suite, quand le Bugey et le Valromey eurent été réunis à la France par le traité de Lyon, le conseil du roi estima que cette rente était abusive; par un arrêt du 6 septembre 1611, il la supprima, et décida que M. d'Urfé jouirait des hommages auxquels il avait droit (3).

Mais quels étaient les fiefs *mouvants* de Châteauneuf et de Virieu? Ces droits féodaux étaient si anciens, les titres qui les établissaient parfois si douteux, qu'un petit procès était bien vite sur pied, pour la plus grande joie de Messieurs les procureurs. Claire de Montluel, comtesse de Groslée, contestait la *mouvance* de ses terres de Luyrieu et de Cervérieu; il fallut déléguer un commissaire à la reconnaissance des actes originaux, compulser de vieux registres et terriers. Le 7 mars 1614, le parlement de Bourgogne déclara les fiefs de Luyrieu et de Cervérieu *mouvants* de la baronnie de Virieu, et condamna la comtesse de Groslée à en faire foi et hommage à M. d'Urfé. Elle se pourvut contre cet arrêt par une *requête civile*, et prétendit produire des faits nouveaux, sans que j'aie pu savoir quelle avait été la suite de cette nouvelle instance (4). Quand on étudie les mœurs de l'ancienne société française, on ne doit jamais perdre de vue la place capitale que procès et procédures tenaient dans la vie des familles.

Par lettres patentes données à Paris, au mois de février 1612,

(1) Ces actes, autrefois à Châteaumorand, sont maintenant au château de Lérans (*fonds Châteaumorand*, A3, n° 48 bis).

(2) Voir notre chapitre VI.

(3) Archives de Châteaumorand.

(4) Archives de Châteaumorand, et arch. de Lérans (*fonds Châteaumorand*, A2, n° 23).

le roi érigea les terres de Châteauneuf et de Virieu en marquisat de Valromey (1). Parmi les considérations préliminaires de cet acte si honorable pour Urfé, il y en a de curieuses. Messire Honoré d'Urfé, gentilhomme ordinaire de la chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, comte de Châteauneuf, baron de Châteaumorand et de Virieu-le-Grand, a exposé à Sa Majesté qu'en l'an 1582, sa mère Renée de Savoie et le duc de Savoie firent échange de la seigneurie de Rivoles en Piémont contre les terres de Châteauneuf et de Virieu, qu'il érigea en comté de Châteauneuf. « Mais parce que le titre et le nom de Chasteauneuf est très commun et ordinaire en ce royaume, qu'il fait prendre les uns pour les autres, et aussi pour l'augmentation de son nom, l'exposant désireroit qu'il nous plût échanger le titre qu'il porte de comte de Chasteauneuf en celui de marquis de Valromey, attendu que tout le pays de Valromey est enclos dans le comté de Chasteauneuf; considérant combien sont recommandables les services que a faits au feu roy Henry le Grand, nostre très honoré père, ledit Honoré d'Urfé (2); ayant aussi égard aux signalés services de ses prédécesseurs; considérant que ladite terre et seigneurie est vraiment marquisat pour estre sur la limite et frontière de nostre royaume, consistant en dix-neuf ou vingt paroisses, où sont bourgs, chasteaux, fiefs, arrière-fiefs. Ce considéré, avons érigé ladite terre et seigneurie en marquisat sous le nom de Valromey, pour en jouir pleinement et à toujours ledit Honoré d'Urfé et ses successeurs masles. »

Le 20 février 1613, ces lettres furent enregistrées au parlement de Bourgogne. Par d'autres lettres patentes du 30 juin de la même année, le roi fit remise à Honoré d'Urfé, en raison de ses bons services, de tous les droits qu'il devait au fisc, soit pour la cession qui lui avait été faite en 1599 des terres de Châteauneuf et de Virieu par son frère Jacques, soit pour la revente des mêmes terres à lui consentie par Sébastien Zamet (3).

(1) Imprimées dans Guichenon, ouvr. cité plus haut, IV^e partie, preuves, p. 192. Cf. Arch. de la Côte-d'Or, B. 38, f. 49.

(2) Ce *considérant* paraîtra curieux, si on se souvient de la résistance acharnée qu'Urfé avait faite à la cause royale à la fin de la Ligue; mais ce n'était qu'une *clause de style*.

(3) Archives de la Côte-d'Or, B. 38, f. 51.

Sébastien Zamet, qui entre ici brusquement en scène, est un personnage bien connu; grand brasseur d'argent et d'intrigues, fort nécessaire à Henri IV, qui lui passait des familiarités quelque peu insolentes, et l'avait nommé capitaine et surintendant du château de Fontainebleau.

Mais que signifie cette vente faite par Zamet à Honoré d'Urfé d'un domaine dont nous avons supposé celui-ci paisible possesseur?

L'affaire est compliquée, obscure, et il y faudrait toute la science d'un vieil avocat au parlement pour en démêler les finesses. Voici à peu près ce que je crois comprendre (1).

Des dettes anciennes sont hypothéquées sur les terres de Châteauneuf et de Virieu, et ces obligations sont arrivées aux mains d'Ange Morosini, bourgeois de Paris; le 4 mai 1609, Morosini, pour le remboursement de ses créances, a fait saisir le comté de Châteauneuf, qui lui a été adjugé le 27 mars 1610, et il a été maintenu en possession par des arrêts du parlement de Dijon, sauf recours facultatif d'Honoré contre son frère Jacques, de qui il tenait le comté. Sur ces entrefaites, Morosini est mort, ayant institué légataire universel Sébastien Zamet, avec lequel M. et Mme d'Urfé ont maintenant affaire. Ils empruntent d'Antoine Godefroy, trésorier de France à Limoges, les 20 000 livres nécessaires au rachat, qui sont déposées chez Maillard, marchand de Paris; et le 5 septembre 1612, par devant deux notaires du Châtelet, Zamet rétrocède, pour le prix de 20 000 livres, le comté de Châteauneuf à Honoré et à Diane.

Mais ce qu'il y a d'inexplicable, c'est que, au moment même où les terres de Bugey et du Valromey sont légalement en possession de Morosini ou de Zamet, rien ne paraît changé à Virieu, où les choses suivent leur petit train régulier. Hugues Fabri rend ses comptes à Monseigneur, on afferme des dîmes, Diane passe une convention relative au moulin de Virieu, Honoré se fait payer ses droits de *lods* comme s'il était le propriétaire incontesté. Ce qui est plus fort, pendant ce temps-là, comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé, il fait ériger en marquisat des terres qui ne lui appartiennent plus!

(1) D'après diverses pièces des archives de Châteaumorand, et surtout d'après l'acte du 5 septembre 1612.

Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre que Jacques d'Urfé prétendit plus tard que saisie, adjudication et vente étaient un grossier artifice; qu'Honoré et Diane étaient secrètement d'accord avec Morosini et Zamet, leurs compères; que tout avait été concerté entre eux pour rendre impossible le retour du marquisat de Valromey à lui Jacques d'Urfé, et en assurer la jouissance à Honoré et à Diane; que la somme de 20 000 livres dont Zamet avait eu la bonté de se contenter pour consentir à la rétrocession était un prix ridiculement bas, etc.

Notre impression, plus désintéressée, est différente. L'affaire n'est pas une *fourbe*, comme le soutient Jacques d'Urfé. La saisie et la rétrocession sont bien des réalités (1); mais ce sont des réalités auquel se mêle une certaine fiction, par laquelle Morosini, Zamet, Honoré et Diane sont convenus que tout ce qui se fait a un caractère provisoire. Il est entendu que M. et Mme d'Urfé resteront en jouissance du marquisat, et cela est tellement sûr, qu'en fait ils ne cessent pas un instant d'en jouir (2).

Ces événements étaient accomplis quand, vers 1614 ou 1615, Urfé vint s'établir à Virieu-le-Grand. N'allons pas toutefois nous imaginer quelque chose de semblable à la vie casanière et uniforme d'un Boileau dans sa villa d'Auteuil. Urfé voyage beaucoup, au contraire. Les convenances, les relations, les affaires, la publication de l'*Astrée*, la politique, la guerre le conduisent à Châteaumorand, à Paris, à Turin où il

(1) Nous avons encore quelques-unes des quittances de Godefroy pour les intérêts de la somme de 20 000 livres empruntée de lui, intérêts qui lui étaient payés par Diane (Arch. de Châteaumorand).

(2) Les affaires du marquisat de Valromey ont amené aux archives de Châteaumorand des documents très nombreux : 1° documents anciens : titres relatifs à la seigneurie de Virieu de 1310 à 1474; dossier d'un procès où sont transcrites des pièces sur la Chartreuse d'Arvière, de 1144 à 1469 (ces documents sont aujourd'hui à Lérans); — 2° cession des seigneuries de Châteauneuf et de Virieu à Renée de Savoie (actes en partie à Lérans), et convention du 28 mai 1599; — 3° administration d'Honoré et de Diane (bon nombre de ces titres subsistent, d'autres sont sommairement mentionnés dans l'inventaire du château de Virieu, en 1625); — 4° procès entre les maisons d'Urfé et de Lévis-Châteaumorand pour la possession du marquisat de Valromey (titres presque innombrables, de 1626 à 1738); — 5° administration des marquis de Châteaumorand, de 1626 à 1755 (la pièce la plus intéressante est le procès-verbal de l'incendie du château de Virieu, en 1726).

fait de longs séjours, à Rome, à Venise, dans le Montferrat, dans l'Etat de Gênes où il mourra presque les armes à la main. Mais Virieu est son refuge, là sont ses livres, ses manuscrits, son ménage de gentilhomme terrien.

L'inventaire des meubles et papiers du château de Virieu nous permet d'entrer, jusqu'à un certain point, dans l'intimité de sa vie. Il est vrai que ce document précieux n'a été écrit qu'au lendemain de sa mort, mais, en dix ans, l'état du château a certainement bien peu changé.

Montons donc du bourg au château. Nous sommes surpris d'abord d'y trouver si peu de pièces habitables. La chambre de Monsieur, une arrière-chambre, la grand'salle, la chambre des meubles, deux cabinets, divers réduits qualifiés garde-robes, la cuisine, et c'est tout; aucune chambre ne paraît particulièrement réservée aux parents et amis. Si ce n'était l'aspect imposant des tours et des remparts solidement assis sur leurs contreforts, on se croirait plutôt chez un bourgeois campagnard que chez M. le marquis de Valromey.

Le mobilier, qui sans doute date en partie du temps de Renée de Savoie, est des plus simples. Si on en excepte quelques pièces de tapisseries, un tableau de Notre-Dame-de-Pitié, le portrait de Monseigneur et de Madame, ceux du pape Clément VIII et du président Favre, pas d'objets de prix, tout est commun. Beaucoup de meubles sont même usés et disloqués; les tapisseries sont " dissemblées », et jusque dans la chambre du maître, une des huit chaises étale lamentablement sa serge verte toute rompue. Evidemment, dans cette maison de quasi célibataire, il manque l'œil d'une femme pour veiller au confort du logis.

La literie et le linge de table sont assez abondants. Bien qu'au moment où nous faisons la visite du château, M. d'Urfé, en partant pour cette expédition d'où il ne revint pas, ait dû emporter ses habits les plus précieux, ce qui reste encore à Virieu montre un gentilhomme plus soigneux de sa personne que de sa maison : un habit de taffetas, la chausse feuille-morte, le pourpoint blanc; une cape de serge de Florence, noire, doublée de satin et chamarrée de passements, etc. Des coffres de guerre, des armes, arquebuses et mousquets, deux poignards de combat, des fers pour les prisonniers, une selle d'armes couverte de velours bleu.

Dans de grandes layettes ou sur des rayons, sont rangés les titres de la seigneurie et quelques papiers de famille.

Et enfin voici le sanctuaire sacro-saint où Urfé puise la prodigieuse érudition qu'il sème dans ses ouvrages. Sur des tablettes sont rangés 1 465 volumes, " tant gros que petis ", non compris " trois livres et thomes des œuvres de Monsieur le cardinal du Perron, couvers de bazane rouge avec les armes dudit seigneur ", exemplaire de dédicace sans aucun doute.

Les manuscrits voisinent avec les livres imprimés : " Ont esté treuuvés quelques manuscriptz et fragmens des œuvres dudit seigneur, tant de la *Savoysiade*, *Astrée*, *Epitres morales* et *Escripitz de philosophie...*; plus deux sacs de toile plains des fragmens des manuscriptz dudit seigneur, quatre livres escripitz à la main des *Recherches de l'antiquité d'Autun* en quatre thomes, le premier livre de l'*Astrée* dudit seigneur, aussi manuscrit, les diverses poésies, et un second thome in-folio des *Antiquités de la cité de Venise et autres villes d'Italie* (1). " Remarquons que M. d'Urfé collectionne avec soin les épigrammes et autres poésies qu'on lui envoie de toute part.

Nous avons retrouvé quatre volumes de sa bibliothèque; deux sont des œuvres de ces poètes italiens qu'il lisait assidument. En tête, de sa belle écriture, il a écrit : *Ex libris Honorati d'Urfé*, avec les dates de 1615, 1619, 1622, 1624. Il enrichissait donc tous les jours et il a enrichi jusqu'à sa mort cette belle collection, qui fut depuis dispersée on ne sait où.

C'est dans la " chambre de Monsieur ", à portée de ses livres, devant le Colombier du Bugey, qu'Urfé a écrit la III^e partie de l'*Astrée*, la plus grande partie de la IV^e, et probablement la *Sylvanire*, simple épisode détaché du roman. Son imagination, par delà le Rhône, les plaines du Dauphiné

(1) Nous ne savons ce que peuvent être ces *Ecrits de philosophie*, qui n'ont pas été imprimés. Les *Diverses poésies* ne seraient-elles pas les poésies religieuses mises à la suite d'une ou deux des éditions du *Sireine*? L'*Antiquité d'Autun* et les *Antiquités de Venise* ne sont certainement pas des œuvres d'Honoré, bien que la rédaction équivoque de l'inventaire semble le laisser croire. Le Bourbonnais Jean AUBERY avait écrit une *Histoire de l'antique cité d'Autun*, qui paraît perdue. Il est très possible que ce soit l'*Antiquité d'Autun* ici mentionnée. Les rapports étroits d'Urfé avec la province du Bourbonnais donnent beaucoup de vraisemblance à cette conjecture. Aubery vivait de 1559 à 1620.

et les montagnes du Lyonnais, s'en allait revivre les lointaines années de la jeunesse aux rives du Lignon. Dans l'*Astrée* écrite à Châteaumorand, à Virieu, à Paris, à Turin, on retrouve partout l'inspiration purement forézienne. Ce n'est pas à dire qu'Urfé, avec ce sens de la nature qui lui fait une place à part entre nos écrivains du dix-septième siècle, n'ait pas senti, dans le Bugey, la beauté du décor qu'il avait sous les yeux, et on peut croire que certains coins de paysage, découverts dans ses excursions autour de Virieu, ont passé dans son livre; mais tout cela était " dépaycé ", en quelque sorte, et prenait la marque forézienne.

Comment se passaient les journées à Virieu-le-Grand? Elles étaient remplies par la composition littéraire, les affaires souvent ennuyeuses du marquisat, des réceptions d'amis, quelques apparitions d'admirateurs attirés en ces parages par la grande réputation de M. d'Urfé, des courses dans les terres de la seigneurie, à Senoy, où on se rappelait les durs moments qui avaient suivi la Ligue, quand on était venu cacher là son abandon. Aujourd'hui, dans l'épanouissement de la gloire, que ces temps de désolation paraissent loin!

Les visites de Diane devaient être des jours de fête, avec un petit renouveau d'amour qui jaillissait au cœur. Elle arrivait avec son train de domestiques, splendidement parée, et il nous semble la voir remettant un peu d'ordre dans ce logis négligé. S'il en faut croire une tradition recueillie par un homme d'esprit, elle aurait appris aux gens du Bugey la recette d'un merveilleux civet de lièvre (1).

Dans le village on comptait des familles de bonne bourgeoisie, avec lesquelles le château entretenait d'amicales relations, les Fabri, les Mugnier, les Delompnes, les Cortois, les Brillat, les Gautier, la plupart, comme notaires, châtelains, juges, greffiers, plus ou moins mêlés à la vie du marquisat.

Quand on était de loisir, on partait à cheval ou en carrosse, voir à Chambéry le premier président du Sénat, Antoine Favre; à Annecy le saint évêque, Monsieur François de Sales. Mais à cause du voisinage, les visites les plus fréquentes

(1) TENDRET, *la Table au pays de Brillat-Savarin*, Belley, 1892, in-12, p. 176.

étaient pour ce singulier Camus, un bon prélat aussi, quoiqu'il ne reculât pas devant des boutades irrévérencieuses pour lesquelles le grondait Monsieur de Sales.

Bien que nous ayons ailleurs laissé percer quelques doutes sur la parfaite fidélité des souvenirs de Camus, nous ne pouvons cependant nous dispenser de rappeler ici une page charmante, bien connue d'ailleurs, sur ses rapports avec Urfé (1).

Messire Honoré d'Urfé, marquis de Valromey, auteur de ce fameux roman qui porte le nom d'*Astrée*, estoit un des plus braves et des plus vertueux cavaliers que j'aye jamais cognu... Lorsqu'il venoit dans ses terres y faire quelque demeure, et y respirer cette douce liberté qui ne se trouve point dans les cours, j'estois pasteur de cette ouaille, et outre cette amitié particulière dont il me favorisoit, j'avois le bonheur de sa fréquente conversation...

C'estoit l'un des plus modestes et des plus accomplis gentils-hommes que l'on se puisse figurer. Outre sa valeur qui ne respiroit que Mars, dans les exercices duquel il est mort avec beaucoup d'honneur, quand la paix lui donnoit le loisir de vacquer à ceux de Minerve, il réussissoit merveilleusement en l'une et l'autre éloquence, libre et nombreuse, je veux dire en l'art oratoire et en la poésie...

Une fois nostre bien-heureux Père m'estant venu visiter à Belley, selon nostre coustume annuelle, Monsieur d'Urfé estant alors en son chasteau de Virieu, qui n'est esloigné de Belley que de trois lieues, il prit la peine de nous venir voir. Ses entretiens, pleins d'honneur et de civilité, estoient dignes de son génie. Entr'autres choses il nous dit qu'il estoit venu chanter un trio, et qu'il vouloit faire le tiers en nostre amitié, comme il faisoit long-temps avant que je cogneusse le bien-heureux François, entre nostre bien-heureux et le sçavant et pieux Anthoine Faure, premier président du Sénat de Savoie, l'un des premiers jurisconsultes de son siècle.

Entr'autres propos symposiaques que nous eusmes durant et après le repas, il me souvient d'une agréable remarque de Monsieur d'Urfé qui, parlant de l'ancienne amitié qui estoit entre nostre bien-heureux, Monsieur le président Faure et luy, dit que chacun des trois avoit peint pour l'éternité, et fait un livre singulier qui ne périroit point : nostre bien-heureux sa *Philothée*, qui est le livre de tous les dévots ; Monsieur Faure le *Code Fabrian*, qui est le livre de tous les barreaux ; et luy l'*Astrée*, qui estoit le bréviaire de tous les courtisans. Nous nous entretinsmes fort gracieusement de cette généreuse remarque (2).

(1) *Esprit du B. François de Sales*, Paris, 1641, 6 vol. in-8°, t. VI, p. 119.

(2) CIZERON-RIVAL, dans ses *Récréations littéraires* (Lyon, 1765, in-12, p. 74), rapporte ce mot d'une manière un peu différente, et le prête à Camus lui-même, ce qui est du moins plus vraisemblable.

Cette généreuse remarque pourrait bien avoir été inventée après coup par Camus. Mais en supposant que ce soit une de ses trouvailles, ces légers embellissements de l'histoire ne font rien au fond des choses. Saint François de Sales, Antoine Favre, Camus, Honoré d'Urfé, ce sont des noms qu'on ne peut séparer, et voilà ce qu'il faut retenir.

Honoré d'Urfé sera bien souvent arraché à sa retraite de Virieu. Nous allons maintenant le voir activement mêlé à la politique, et combattant pour le duc de Savoie dans les plaines du Piémont.

CHAPITRE XI

LA POLITIQUE ET LA GUERRE

Les Malcontents; missions d'Urfé à Turin, à Venise et à Rome; *Lettre écrite par un bon François*. — Guerre du Montferrat; Urfé soldat; siège de Verceil. — Urfé et le bienheureux Pierre Lefèvre. — Une page de critique : lettre sur l'*Amedeida*.

Restée Italienne de cœur, d'idées, de mœurs, de costume entourée et engouée d'étrangers, soupçonnée d'avoir peu regretté le roi, Marie de Médicis n'était pas aimée en France. Un parti se forma, où les calculs de l'ambition personnelle se mêlaient à l'affectation du bien public, ayant pour âme le prince de Condé, et avec lui les ducs de Mayenne, de Nevers, de Bouillon et de Longueville : on l'appela le parti des *Malcontents* (1).

Le gouvernement, disaient-ils, est perverti depuis la mort de Henri le Grand. Le roi n'est pas libre, la régente est trompée par des gens qui lui déguisent la vérité; on n'assemble le conseil que pour la forme, les vraies résolutions sont prises dans un autre conseil occulte. Tout est aux favoris, les grâces sont vendues, les provinces et les ambassades données sans discernement, les finances mal administrées, les dépenses excessives et sans contrôle, la noblesse " traitée à la turque ", le parlement peu écouté, le peuple opprimé.

Quant à la politique du dehors, les anciens alliés de la couronne — on entendait surtout le duc de Savoie — sont abandonnés; les mariages du roi et de sa sœur avec la maison d'Espagne ont été résolus trop précipitamment, l'union pro-

(1) Voir l'*Hist. des princes de Condé*, par le duc D'AUMALE, t. III, Paris, 1886, in-8°.

jetée par le feu roi Henri entre sa fille aînée et le prince de Piémont a été rompue au mépris de la foi promise et sans délibération sérieuse du conseil (1).

Ce dernier grief surtout nous paraît expliquer le rôle d'Honoré d'Urfé, que tant de liens attachaient à la maison de Savoie, et à qui les intérêts du Piémont n'étaient guère moins à cœur que ceux de la France. Le duc se préparait à faire la guerre à l'Espagne pour la question du Montferrat; Urfé travaillait à recruter pour lui des soldats en France, malgré l'opposition et même la défense expresse de la régente et du conseil. Le parti des Malcontents le dépêcha à Turin pour donner courage et confiance au duc, l'assurer qu'on ne l'abandonnerait pas, et en toute circonstance fit démonstration de tenir en haut prix l'alliance du Piémont, et de soutenir la cause du duc contre l'Espagne. M. d'Urfé poussa même son voyage jusqu'à Venise, devenue l'alliée des Piémontais (2).

Nous ne croyons pas d'ailleurs qu'Urfé se soit engagé à fond dans la cabale des Malcontents; leurs déclamations contre les abus du pouvoir étaient évidemment exagérées, leur attitude souvent insolente. En toute cette affaire, Urfé nous semble avoir eu avant tout en vue les intérêts du Piémont, que défendaient aussi les Malcontents. Mais, sans partager toutes leurs passions, il servit peut-être assez leur politique, pour risquer d'être mis au nombre des factieux.

Il accepta même du prince de Condé et du duc de Nevers une mission auprès du pape Paul V et du cardinal Scipion Borghèse, son secrétaire d'État, auxquels, le 18 février 1615, il remit les lettres dont il était chargé. Celle du duc de Nevers était datée du 3 décembre 1614. Rien ne pressait pour l'heure, car les États généraux tenaient leurs séances et un calme relatif était temporairement rentré dans les esprits. Urfé profita probablement de cette occasion pour s'arrêter à Châteaumorand,

(1) *Lettre de Monseigneur le Prince de Condé à la Royne* (du 18 février 1614), s. l., 1614, in-4°, et autres pièces du temps.

(2) Le voyage d'Urfé à Turin et à Venise eut lieu, je le pense, dans l'été de 1615, car il était le 16 août à Turin. — Sur sa mission, voir les renseignements, assez confus du reste, donnés par SIRI, *Memorie recondite*, t. III, p. 426; CAPRIATA, *Historia*, Gênes, 1639, in-8°, p. 328; NANI, *Hist. della Repubblica Veneta*, Venise, 1662, in-4°, p. 51. Cf. CARUTTI, *Storia della Diplomazia della corte di Savoia*, Rome, Turin et Florence, t. II, 1876, in-8°, liv. V, ch. VI; etc.

qui était sur sa route, et faire un petit détour par Virieu-le-Grand.

Borghèse répondit le 1^{er} mars au prince et au duc, avec cette politesse à l'italienne où il entre un peu d'ironie. Il avait été profondément touché, disait-il, des paroles d'affection que M. le marquis d'Urfé lui a apportées de leur part, et il avait bien senti l'excellence de la faveur dont il était l'objet! Mais il s'en rapporte à la réponse de Sa Sainteté, et pour le surplus, M. d'Urfé leur dira son opinion sur l'état présent des affaires en France.

Le pape répondit aussi par des formules générales. Sa Sainteté a été heureuse d'apprendre que les semences de discorde jetées par l'éternel ennemi du genre humain étaient étouffées, et que les troubles de ce très florissant royaume de France avaient pris fin, ce que souhaitait son cœur paternel, et il priera Dieu que cet apaisement soit durable, etc. (1).

Quelques mois plus tard, les troubles avaient recommencé, les princes armaient et Condé, au grand scandale des catholiques, recherchait l'appui des huguenots. Cette fois, par une lettre datée du 17 août, le Saint-Père lui parle avec plus de fermeté : " Pour repurger les abus, lui dit-il, il me semble que vous ne devez tenir le chemin que vous tenez, ains vous tenir près du Roy et l'assister de vostre bon conseil. Que si Dieu a résolu de chastier la France pour les iniquitez qui y règnent, que vous n'en soyez point l'instrument, n'estant raisonnable que vous vous aidiez de quelques-uns ennemis de la croyance qu'avez professée (2). "

Notre intention n'est pas de raconter l'histoire de ces troubles, dont les principales phases furent la convention de Sainte-Menehould, la convocation des Etats généraux, le manifeste des princes confédérés, la célébration du mariage du roi, la paix boiteuse de Loudun, l'arrestation de Condé. Mais il est de notre sujet de dire comment Honoré d'Urfé y a été mêlé.

Les déclarations et pamphlets des Malcontents ne restaient

(1) Arch. du Vatican, arm. 45, anno X, tome X, nos 298 et 299; fonds Borghèse, série 1^{re}, tome CMXL, f^{os} 59 et 61 (commun. de M. l'abbé Richard.)

(2) Traduction, d'après la *Response de Sa Sainteté à la lettre de Monseigneur le Prince de Condé*, Lyon, 1615, in-8°.

pas sans réponse; la France, comme au temps de la Ligue, fut inondée pendant trois ans de petits *livrets* dont la fonction était la même que celle du journal moderne : informer le public des événements du jour et former l'opinion, instruire des faits et discuter les idées.

De ces innombrables cahiers (1), écriture éphémère née des circonstances et morte avec elles, les uns étaient lancés par les publicistes à la dévotion de la cabale des Malcontents; les autres, propagés par le parti de la régente et des ministres, accusaient de déchaîner la guerre civile dans le royaume ces « *Cassandres, menteurs et séditieux, qui veulent pescher en eau trouble, diffament la régence de la Royne, veulent empêcher le mariage du Roy, critiquent des désordres pour la plus-part imaginaires, qu'ils donnent comme tragiques et sanglans, et allument par des flammèches diaboliques des guerres intestines* (2) ».

En ce qui regarde la politique extérieure, il n'est pas vrai que les mariages projetés avec la maison d'Espagne soient au préjudice des princes alliés et en particulier du duc de Savoie. Le conseil, il est vrai, a défendu de s'armer pour le duc, mais c'est parce qu'il a vu que sa magnanimité et son courage allaient l'engager dans une guerre dangereuse avec l'Espagne. L'aider, ce ne serait pas servir un allié, comme le prétend un *factum*, mais le perdre en l'encourageant à suivre ses desseins contre une si redoutable puissance (3).

Si je ne me trompe, le *factum* ici incriminé doit être d'Honoré d'Urfé, que je regarde du moins comme étant probablement l'auteur de la *Lettre escripte par un bon François à un conseiller d'Estat, pour le secours que le Roy est obligé de donner au Duc de Savoye et ses autres alliez* (4). Si l'on considère ses étroites relations avec la cour de Savoie, la chaleur avec laquelle il défendait alors les intérêts du duc, son parent, sa mission récente à Turin, cette conjecture paraîtra tout au moins très vraisemblable.

(1) Voir le *Catal. de Phist. de France* à la Bibl. nat., Lb²⁶, depuis le n° 200.

(2) *Discours sur l'estat présent des affaires; Advertissement aux provinces; la France armée à la paix; etc.*

(3) *Discours sur l'injustice des plaintes qu'on fait contre le gouvernement de l'Estat*, s. l., 1615, in-8°.

(4) Sans lieu, 1615, in-8°, 19 p.

Urfé fut encore probablement visé par un autre de ces livrets que la presse semait à profusion.

En 1605, le Forézien Marcellin Allard avait publié sa *Gazette françoise* (1). Entre autres choses il racontait, avec des facéties lourdes et obscènes, le siège du château de l'Heurton, récit déguisé des guerres de la Ligue à Saint-Etienne et dans les environs. On croit qu'Honoré d'Urfé, qui avait un moment occupé Saint-Etienne au nom de la Sainte Union, est un des personnages qui sont grotesquement désignés dans ce livre sous des noms de convention.

Or en 1615, au plus fort de la polémique entre les Malcontents et le parti de la reine, on eut l'idée de détacher du livre déjà bien oublié de Marcellin Allard, et de réimprimer à part la *Déroute des soldats de l'Heurton* (2), où Honoré put se reconnaître. On y lisait un tableau assez vigoureux des malheurs que la faction des Malcontents s'apprêtait à déchaîner sur le royaume : « La justice chet, la force et la violence domine, la luxure est en liberté, les meschans ont l'autorité, les gens de bien sont opprimez, les filles et les femmes violées, le pays gasté, les villes bruslées, etc. »

Si la régente paraissait vouloir abandonner le duc de Savoie aux chances de son conflit avec l'Espagne, la France était pour lui. Comme la noblesse aimait ce prince, téméraire et brouillon, politique peu habile, mais généreux et magnifique, des secours franchissaient la frontière et venaient renforcer l'armée savoyarde, au grand déplaisir du conseil et malgré la défense, plusieurs fois réitérée, de s'armer sans commission du roi. On ne faisait même aucun mystère de ces levées; Lesdiguières, à qui la régente avait écrit de rester dans son gouvernement du Dauphiné, répondait qu'il était dans la nécessité de ne pas obéir, les vrais intérêts de Sa Majesté devant passer avant ses commandements.

En cette circonstance, Honoré d'Urfé fut un des agents les plus actifs du duc. Les troupes qu'il avait recrutées commencèrent à toucher à la frontière de Savoie au commencement du mois d'août 1616; lui-même arriva à Chambéry le 26 août et alla le surlendemain trouver le prince de Piémont à

(1) Paris, P. Chevalier, 1605, in-8°.

(2) *La Déroute des soldats de l'Heurton, avec les considerations sur les evenements de la paix et de la guerre*, Paris, P. Chevalier, 1615, in-8°, 15 p.

Annecy. Toutes ses compagnies étaient parties le 3 septembre.

Pendant ce temps, Diane de Châteaumorand était venue demeurer à Virieu, où probablement elle resta jusqu'à la fin de la campagne de 1616; elle y était encore le 16 novembre. On eût dit qu'elle avait retrouvé quelque chose de ses belles passions de l'époque de la Ligue. Elle écrivait au président Favre pour l'informer des nouvelles qu'elle recevait de France; les serviteurs d'Honoré et les officiers de son marquisat de Valromey communiquaient aussi à Favre des avis. Tout ce petit monde de Virieu était comme possédé de l'ardeur martiale qui poussait le maître vers les champs de bataille du Piémont (1).

Honoré d'Urfé a tenu dans ces événements une place considérable, et néanmoins nous en abrègerons le plus possible le récit, nous souvenant que ces faits d'armes qui ont paru si importants aux contemporains, et qui l'étaient peut-être en effet, dont on attendait la relation journalière avec impatience, sont très fastidieux pour la postérité.

Ils se rattachent cependant à la destinée de l'écrivain par un rapport plus intime qu'on ne pourrait le croire. N'oublions pas qu'Honoré d'Urfé, dans la première moitié du dix-septième siècle, a été presque aussi célèbre par sa valeur militaire que par ses ouvrages, et ses exploits n'ont pas fait tort à ses ouvrages, bien au contraire. Ce rayon de gloire guerrière descendu sur son front a été une des causes du prodigieux succès de *l'Astrée*. Qu'un vaillant soldat narrât les aventures de bergers perdus dans un canton du Forez, le contraste était piquant entre la condition de l'écrivain et celle de ses humbles héros. Et comment croire que M. le marquis d'Urfé, colonel général de la cavalerie et infanterie française de Mgr le duc de Savoie, et maréchal de camp général de ses armées, pût être un mauvais romancier?

Ceux mêmes, comme Sorel, qui goûteront peu ces histoires de pastoureaux, se croiront obligés de traiter l'auteur avec une déférence profondément respectueuse. Quant à ses admirateurs, ils l'ont cent fois loué d'avoir uni *l'épée de Mars et le*

(1) MUGNIER, *Correspondance du président Favre* (lettres des 1^{er}, 14, 18, 21, 27, 29 août 1616); *Correspondance du président Favre avec le prince de Piémont* dans *Miscellanea di Storia italiana*, t. I^{er}, Turin, 1862 (lettres des 23, 25 août, 3, 6, 25 septembre 1616).

laurier d'Apollon. Scudéry avait dans son cabinet le portrait du marquis d'Urfé, de la main du Figino, " peint avec une espée et une plume », et il fait ainsi parler le personnage :

Bien que je sois mortel, que je sois loing des cieux,
Par ces deux instruments dont ma gloire est suivie,
L'on peut, sans me flatter, me comparer aux dieux,
Puisque comme eux je donne et la mort et la vie (1)!

Mais qu'était-ce que cette question du Montferrat qui allait mettre aux prises le Piémont et l'Espagne?

François de Gonzague, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, était mort le 12 décembre 1612, laissant de sa femme Marguerite de Savoie une fille au profit de laquelle le duc de Savoie prétendit ouverte la succession du Montferrat, petit pays situé entre le Piémont, l'Etat de Gênes et le Milanaïs.

Le cardinal Ferdinand de Gonzague, appuyé par l'Espagne, avait succédé à son neveu François; il disputait au duc de Savoie le Montferrat, et refusait de laisser partir la princesse Marguerite et sa fille Marie. Telle fut l'origine de cette guerre où, sous des intérêts secondaires en apparence, se cachait une rivalité de domination entre l'Espagne et le Piémont dans la haute Italie. Une première série d'opérations, auxquelles Urfé ne me semble pas avoir eu de part, fut close par la paix d'Asti du 21 juin 1615; mais le traité signé, l'Espagne refusa de l'exécuter, et les deux partis se préparèrent à la guerre.

Avant l'ouverture des hostilités, le président Favre avait défendu les droits du duc par une dissertation juridique, où il prétendait prouver la solidité de ses prétentions sur le Montferrat (2). Il avait mis en tête une épître dédicatoire au duc, datée du 1^{er} juillet 1616; mais des mois passèrent avant qu'il pût obtenir que le duc prît la peine de la lire et de l'approuver. Impatienté, il écrit le 13 octobre, que si Son Altesse ne peut se résoudre à la voir, il suffira bien qu'elle soit examinée par M. d'Urfé, dont le jugement et les lumières inspirent au duc une pleine confiance (3).

Charles-Emmanuel sans doute comptait beaucoup plus sur

(1) *Le Cabinet de Mr de Scudéry*, Paris, A. Courbé, 1646, in-4°, p. 202.

(2) *De Montisferrati Ducatu Consultatio*, Lyon, J. Roussin, 1617, in-4°.

(3) MUGNIER, *Correspondance du président Favre* (lettre du 13 octobre 1616).

le nombre et la valeur de ses bataillons que sur des arguments de jurisprudence. Grâce aux renforts qui lui venaient de France, il était en état de résister aux forces de l'Espagne.

La campagne de 1616 (1) fut courte, peu décisive, en somme assez malheureuse pour le duc de Savoie, qui perdit San Germano et fut battu à Lucédio. Urfé se distingua dans plusieurs affaires et Freton, un de ses lieutenants, vante la bonne tenue des troupes qui marchaient sous ses ordres (2).

Les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver tandis que les pourparlers pour la paix continuaient, mais sans succès, par les bons offices du nonce et de l'ambassadeur de France.

La campagne nouvelle commença avec l'année de 1617. Masseran capitula le 27 janvier, Crève-Cœur le 2 février. Un fait important venait de survenir. Le maréchal de Lesdiguières, décidé à secourir le duc de Savoie malgré le mécontentement de la régente, entra dans le Piémont avec ses troupes. La campagne sérieuse commença par la prise de Saint-Damien et d'Albe; mais, encore une fois, nous abrégeons le récit de ces actions militaires, bien que presque partout Urfé y figure avec honneur. Toutefois un fait qui fit beaucoup de bruit et fut diversement commenté nous arrêtera un peu plus.

Lesdiguières avait été obligé de quitter le Piémont. Don Pedro, gouverneur de Milan, voyant le duc réduit à ses seules forces, réunit les siennes dans le Montferrat, parut menacer Crescentino, dont Urfé avait en toute hâte fait réparer les fortifications (3), et marcha sur Verceil, le rempart du Piémont du côté du Milanais; il ouvrit la tranchée le 24 mai.

(1) Voir sur la guerre de 1616-1617, outre les nombreuses relations de détail qui paraissaient au fur et à mesure des événements, le *Mercurio Francese*, t. III, IV, V; POSSEVIN, *Belli Montferratensis historia*, Gênes, 1618, in-f°; LEGRAIN, *Décade*, Paris, 1619, in-4°; BOYVIN DE VILLARS, *Hist. générale des guerres...*, Paris, 1620, 2 vol. petit in-8°, t. II; D'AUTREVILLE, *Invent. général*, Paris, 1630, in-8°; CAPRIATA, *Dell' historia libri dodeci*, Gênes, 1639, in-8°; SIRI, *Memorie recondite*, Lyon et Paris, 1677-1679, 8 vol. in-4°, t. III et IV; GUICHENON, *Hist. général. de la maison de Savoye*, Lyon, 1660, 2 vol. in-f°, t. I^{er}; EMIGLIANI, *Guerre d'Italia*, Poirs-torf, s. d., in-4°; A. DE SALUCES, *Hist. milit. du Piémont*, Turin, 1818, 5 vol. in-8°, t. III; RICOTTI, *Storia della Monarchia piemontese*, t. IV, Florence, 1865, in-12; etc.

(2) *Commentaires*, dans D'AUBAIS, *Pièces fugitives*, Paris, 1759, 3 vol. in-4°, t. II.

(3) Lui ou peut-être son frère Jacques d'Urfé. (Mandat du duc, du

Le duc résolut de jeter un secours dans cette place, pour prolonger la résistance jusqu'à l'arrivée des renforts qu'il attendait de France; il arriva le 19 juillet en vue des lignes ennemies. Le soir du même jour, pendant que le gros de ses troupes, tambours battants, faisait semblant de vouloir attaquer les tranchées, un convoi de 3 000 fantassins français, savoyards et piémontais, de 400 cavaliers, de piquiers, de chevaux et de mulets chargés de poudre et de munitions, devait marcher entre la Sézia et le Cervo, et, sans s'amuser à combattre, entrer à tout prix dans la ville. Il était conduit par Honoré d'Urfé, bien connu, dit une relation du temps, par " sa valeur, son jugement et sa grande expérience ".

Tout alla bien d'abord. Urfé franchit sans être remarqué la première circonvallation des assiégeants; on allait avec entrain et confiance : " On ne vit jamais infanterie ny cavallerie plus délibérez, ny capitaines plus résoluz à bien faire, de telle sorte que les soldats à pied alloient presque aussi vite que ceux de cheval. Cette grande troupe arriva jusques à un demy mille de Verceil. "

Mais la nuit était venue, les chemins étaient mal connus, l'avant-garde, commandée par Urfé, perdit du temps à trouver un gué praticable, on tomba sur un pont à moitié ruiné qu'il fallut étayer, l'alarme avait été donnée aux Espagnols, qui chargèrent les Piémontais. Urfé, craignant d'être enveloppé, se mit en retraite.

L'arrière-garde fut un peu plus heureuse; 200 cavaliers entrèrent dans la ville, où pénétra aussi une bien petite partie de la poudre et des munitions.

Il semble qu'Urfé ait cru devoir se justifier de cet échec; car il parut de l'affaire une relation italienne qui est surtout une justification de sa conduite, et un exposé des difficultés qui l'empêchèrent d'accomplir sa mission avec tout le succès qu'on pouvait espérer de sa prudence. Cette relation apologétique a été probablement ou écrite, ou du moins inspirée par Honoré d'Urfé (1).

27 août 1617, ordonnant de rembourser à M. d'Urfé les dépenses faites aux réparations de Crescentino, aux archives de la Chambre des comptes de Turin.)

(1) *Relazione del soccorso dato dal Serenissimo Duca di Savoia alla Città di Vercelli*. S. l. n. d., in-4°, 4 ff. non ch. Ce caractère apologétique est

Vercell capitula le 26 juillet, plus tôt qu'on ne s'y attendait; mais don Pédro, à qui le siège avait coûté 6 000 hommes, désirait et proposait la paix. Le duc n'était pas si pressé de la faire. La mort du maréchal d'Ancre, la retraite de la reine régente à Blois avaient retourné les dispositions du gouvernement à l'égard du Piémont, et rendu au duc l'espoir de voir la France prendre ouvertement son parti.

En effet Lesdiguières repassa les Alpes au milieu de l'été. A la nouvelle de la prise de Vercell, Honoré d'Urfé avait offert d'aller en France chercher de nouveaux renforts; au commencement du mois d'août, les compagnies de Saint-Paul et du comte d'Auvergne, réunies autour de Lyon, n'attendaient que son arrivée et de l'argent pour franchir le Rhône (1).

Les choses changèrent alors de face, et en huit jours, les troupes savoyardes et françaises remportèrent de magnifiques succès. Déjà on parlait d'assiéger Alexandrie. Mais tout le monde était las de la guerre; la paix fut conclue à Pavie le 9 octobre. Le duc devait désarmer dans un mois, rendre tout ce qu'il avait conquis sur le duc de Mantoue, don Pédro rendre aussi ce qu'il avait pris depuis le traité d'Asti, que l'Espagne acceptait enfin d'exécuter.

Le duc de Savoie ne tint pas rigueur à Urfé de son insuccès devant Vercell. Le 13 décembre, à Turin, il fit don " au " seigneur Honoré d'Urfé, son cousin, colonel de ses gardes à pied », en considération de ses signalés services, des biens confisqués sur un certain Constantin Radicati, coupable d'un assassinat (2). Dans la promotion du 2 février 1618, Honoré d'Urfé reçut la récompense suprême de son long dévouement à la cause savoyarde par le collier du grand ordre de l'Annonciade (3).

encore mieux marqué dans une relation très détaillée que nous avons trouvée à la Biblioth. nat., ms. franç. 16929, f. 271 et suiv. — Voir aussi BERARDO, *Relazione dell' assedio della città di Vercelli*, datée du 4 août 1617, dans l'*Archivio storico italiano*, t. XIII, 1847, in-8°, p. 453-517.

(1) MUGNIER, *Correspondance du président Favre* (lettres des 30 juillet, 2, 5 et 8 août 1617).

(2) Archives de la Chambre des comptes de Turin.

(3) CAPRÉ, *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre du Collier de Savoie*, Turin, 1654, in-f°, f. 201 v°; au f. 202, sont les armes gravées d'Honoré d'Urfé. Cf. du même, *Traité histor. de la Ch. des comptes de Savoie*, Lyon, 1662, in-4°, p. 323.

Malgré les stipulations du traité de Pavie, son régiment ne fut pas immédiatement licencié. Il le ramena en Savoie, et lui donna ses quartiers d'hiver dans un pays pauvre, qui eut beaucoup à souffrir de cette charge. Le 14 janvier 1618, le président Favre, gouverneur du duché de Savoie, écrit au duc qu'il est en grande peine et incertitude, parce qu'il a reçu diverses requêtes des villes et villages où sont logées les troupes de M. d'Urfé. Il lui écrit encore le lendemain. « J'ay eu un advis du pauvre estat auquel sont les affaires en Genevois et en Faucigny, pour le manque de l'argent nécessaire pour l'entretien des troupes de M. d'Urfé, parce que l'argent des levées précédentes ne peut plus suffire (1). » Le duc ne donna qu'au mois de février l'ordre de congédier définitivement les compagnies, et en particulier celles d'Honoré d'Urfé. Le 18 février, le roi de France put certifier à don Pedro que le duc de Savoie avait désarmé (2).

Au commencement de l'année 1618, Urfé avait établi son quartier général à Thones, à l'est du lac d'Annecy. On lui apprit qu'à deux ou trois lieues de là, au hameau du Villaret, entre Saint-Jean-de-Sixt et le Grand-Bornant, la piété du peuple vénérât la maison natale du bienheureux Pierre Lefèvre, premier compagnon de saint Ignace et premier prêtre de la Compagnie de Jésus. En 1600 ou 1601, on avait bâti au Villaret une chapelle où saint François de Sales avait consacré un autel vers 1607 (3).

La reconnaissance d'Honoré d'Urfé envers l'ordre qui avait élevé sa jeunesse, sans doute aussi un peu de curiosité le décidèrent à visiter le sanctuaire du Villaret. Il y alla donc le 5 janvier, veille des Rois, avec M. Critain, curé plébain de Thones, pensant n'y entendre que la messe. Mais arrivé au seuil de la chapelle, il fut saisi d'une sorte de terreur, et n'osa pas avancer avant d'avoir soulagé sa conscience par une confession générale. Il communia avec ferveur, la joie débordait de son âme.

Voilà ce que nous apprend Honoré d'Urfé par une lettre

(1) MUGNIER, *Corresp. du prés. Favre* (lettres des 14 et 15 janvier 1618).

(2) D'après une dépêche du duc à Béthune, du 1^{er} mars 1618, analysée par Siri, t. IV, p. 404.

(3) Voir l'*Introd. à la vie dévote*, liv. II, chap. XVI. — L'autel fut probablement consacré le 7 octobre 1607. — Cf. *Œuvres de saint François de Sales*, t. XV (*Lettres*, vol. V), 1908, p. 146.

écrite le jour même au recteur du collège des Jésuites de Chambéry, et ce que confirme l'abbé Critain dans sa déposition faite en 1626. Pour des raisons littéraires ou théologiques, Urfé, dans ses ouvrages, si du moins on en excepte ses poésies religieuses, s'est presque abstrait de ses croyances chrétiennes. Cependant non seulement la foi qu'il tenait de la famille la plus catholique du Forez n'était pas tiède, mais l'ami de saint François de Sales était pieux, dévot même. C'est un aspect de sa vie qu'il n'est pas permis de négliger.

A partir de ce jour, Honoré prit l'habitude de faire chaque année son pèlerinage au Villaret. Bien que Virieu fût loin des montagnes de la Savoie, il partait à pied avec quelques amis, entendait la messe et communiait. Il vint une fois pour remercier le bienheureux d'avoir fait cesser un écoulement d'humeurs qui le menaçait de la perte de la vue.

Mais Honoré d'Urfé fit plus encore ; il adopta la chapelle du Villaret, l'embellit, l'enrichit d'une fondation. Dans sa lettre au recteur de Chambéry, il lui soumet le projet d'un tableau qui représenterait le Père Lefèvre, et dont il ferait les frais. Urfé explique son idée avec une simplicité édifiante chez un soldat qui revenait du champ de bataille : « Il me semble, dit-il, qu'il le faudroit peindre en extase, eslevé en l'air, et au devant d'une nostre Dame avec le petit Jésus, parce que j'ay leu qu'une bonne vieille Damoiselle l'a veu plusieurs fois en cet estat et en ce mesme lieu ; toutesfois ce que j'en dis n'est que par advis, et je remets le tout à vostre volonté. » Urfé lui parlait encore d'une fondation perpétuelle et d'une inscription qui rappellerait que le bienheureux Lefèvre était né en cet endroit.

Ce pieux programme fut exécuté de point en point. Le tableau, placé au-dessus de l'autel, figurait la Sainte Vierge tenant son Fils entre ses bras, et le Père Lefèvre à genoux recevant un lis de l'Enfant ; au bas étaient les armes du donateur.

L'inscription, en lettres dorées, gravées sur une plaque de bronze, fut placée en 1619 au portail de la chapelle. Un inventaire de 1658 nous a conservé le texte probablement exact de ce morceau curieux, mais où on trouvera sans doute que M. d'Urfé a mis un peu trop d'esprit (1).

(1) M. Mercier conjecture que le président Favre a contribué à la rédaction de l'inscription.

HÆC QUONDAM FABRORUM DOMUS HUMILIS
 DOMUS NUNC DEI SANCTISSIMA
 NE MIRERIS VIATOR
 JAM TUNC DOMUS ERAT DEI SANCTISSIMA
 CUM IN EA NATUS EST B. PETRUS FABER
 FABER INQUAM ILLE
 QUI NON SOLUM B. IGNATII LOYOLÆ
 PRIMUS SOCIORUM FUIT
 SED ET PRIMUS OMNIUM THEOLOGUS
 PRIMUS PRESBYTER
 ET PRIMUS PRÆDICATOR
 ITA UT
 PETRUS ILLE FABER
 ET PETRA ET FABER
 SOCIETATIS JESU
 VERE DICI POSSIT.

*Hoc monumentum ad gloriam Dei ad honorem
 B. hujus et ad perpetuam rei memoriam
 Honoratius d'Urfé Marchio Vallis Romanæ
 Ponendum curavit, anno salutis humanæ
 Millesimo sexcentesimo decimo octavo.*

Dès le 13 juin 1618, par un contrat bien en forme passé à Chambéry, Honoré d'Urfé avait remis 800 florins au plébain de Thones, pour une fondation de deux messes solennelles par an à perpétuité. Mais il paraît que Messire Critain s'acquittait fort mal, ou même ne s'acquittait pas du tout de sa commission, ce qui obligea l'évêque d'Annecy à intervenir. Il ordonna que les 800 florins seraient incorporés aux revenus de la chapelle du Villaret, et les deux messes solennelles converties en une messe basse qui se dirait tous les mois.

Un de nos auteurs ajoute qu'Urfé s'était à ce point affectionné au culte et à la mémoire du Père Lefèvre, qu'il avait " composé luy mesme une vie dudit Père à dessein de la mettre en lumière » ; nous n'avons retrouvé aucune trace de cette vie, que ne mentionne pas l'inventaire du château de Virieu (1).

(1) Voir la *Vie du R. P. Pierre Le Fèvre, composée en latin par le Père Orlandin, de la mesme Compagnie, et mise en françois par un autre Père d'icelle*, Bordeaux, 1618, in-12 (on trouve à la fin de cette traduction la

Il est probable qu'Honoré d'Urfé, après le licenciement de ses compagnies, vint se reposer à Virieu des fatigues de la campagne du Montferrat, et qu'il passa la belle saison dans sa terre du Bugey. Mais au mois de décembre, il était de retour à Turin, où le duc le revoyait toujours avec plaisir.

Comme toutes les petites cours italiennes, la cour de Savoie était lettrée, et les plaisirs de l'esprit y étaient fort appréciés. Mais les ballets, les éloges du prince et des grands, les vers de société, les poésies de circonstance faisaient le fond principal de cette littérature, qui pourtant donnait l'illusion d'une certaine vie intellectuelle.

A ce moment-là venait d'arriver à Turin un fameux poète natif de Savoie, Gabriel Chiabrera, connu par ses comédies pastorales, ses épopées et surtout ses vers lyriques, qui seuls ont survécu à l'oubli de ses autres ouvrages. Il apportait, ou bien il écrivit à la cour même de Savoie une épopée intitulée *Amedeida* dont le sujet, purement fabuleux, était la délivrance de Rhodes par le comte Amé V, en 1315 (1).

Le duc s'essaya à en faire la critique. Mais soit qu'il s'y sentît malhabile, soit qu'il eût plus de confiance aux lumières de M. le marquis d'Urfé, qui au surplus, dans la *Savoysiade*, s'était exercé sur un thème du même genre, il le chargea de lui en faire une sorte de rapport raisonné. Urfé lut donc l'œuvre de Chiabrera, et résuma rapidement ses observations dans une lettre de seize pages adressée au duc Charles-Emmanuel, et datée du 14 décembre 1618 (2).

lettre d'Honoré d'Urfé, qui a été plusieurs fois réimprimée); *Tableaux des personnages signalez de la Compagnie de Jésus*, Lyon, 1627, in-8°, p. 41-47; le P. PRAT, *le Bienh. Pierre Le Fèvre*, Lyon, 1873, in-12; le P. MAUREL, *Vie du bienh. Père Lefèvre*, Lyon, 1873, in-12; J. MERCIER, *le bienh. Pierre Favre, dit Lefèvre*, Annecy, 1883, in-8; POCHAT-BARON, *A propos du bienheureux Pierre Favre*, Chambéry, 1906, in-8. — M. Pochat-Baron nous a écrit, le 23 novembre 1889, une lettre qui complète ou rectifie les auteurs ci-dessus.

(1) L'*Amedeida* fut imprimée à Gênes en 1620, in-4°, et a été plusieurs fois réimprimée depuis; dans l'édition de Gênes, 1836, on cite et on discute quelques-unes des critiques d'Urfé.

(2) *Jugement sur l'Amedeide, Poème du seigr Gabriel Chiabrera* (Biblioth. nat. de Turin). Ce morceau est déjà signalé en 1749 dans le catal. impr. des mss de cette bibliothèque, t. II, p. 485; une copie en avait été faite par Vernazza en 1791. — Des fragments ont été publiés par RENAN dans le *Journal de l'instruction publique*, 20 novembre 1850, p. 570, et réim-

La critique littéraire a existé de tout temps, en ce sens qu'à toute époque on a discuté sur les ouvrages d'esprit; on a eu, touchant leur valeur, une opinion fondée sur l'idée qu'on avait du beau, et on a tenté de la faire partager aux autres.

Mais au commencement du dix-septième siècle, la critique n'est pas elle-même un genre, à proprement parler. Elle n'a d'ailleurs une claire conscience ni de son objet, ni de sa méthode, ni de ses conditions, encore moins de l'étendue de sa mission. Elle n'est pas un instrument précis d'analyse, d'investigation littéraire et même psychologique, et ne pénètre pas dans les profondeurs intimes de l'œuvre. En général, elle ne voit que les *règles*, et l'ouvrage est estimé selon son plus ou moins de conformité à ces règles qu'on a découvertes ou cru découvrir dans la lecture des anciens, et qui ont été codifiées par un Scaliger.

Il serait donc bien inutile de demander à Honoré d'Urfé, quelque délié que fût son esprit, une finesse et une profondeur de critique qu'on ne soupçonnait même pas, bien loin de les exiger.

Urfé était-il d'ailleurs entièrement libre de dire toute sa pensée? Pas tout à fait peut-être, car il ne pouvait pas traiter trop sévèrement un poème écrit à la gloire de la maison de Savoie.

Quoi qu'il en soit, il trouve le poème " très beau ". L'auteur a été " très soigneux observateur de l'unité d'une seule action, et en cela il se peut dire l'avoir si religieusement observée, qu'il n'y a point eu de poète, soit grec, latin ou vulgaire, qui l'ayt devancé. Les reigles d'Aristote y sont très bien pratiquées, en ce qui est de la tissure de l'œuvre, car le corps n'est ni trop grand, ni trop petit, et il n'y a rien de monstrueux en ce corps là, pouvant le lecteur suivre fort aysément avec la mémoire du commencement jusques à la fin de l'action. L'invention est bien prise, car y en ayant plusieurs qui mettent que ce fut devant Acre que Amédée secourut la religion de Saint-Jehan, ditte alors de Rhodes, et d'autres que ce fût Rhodes mesme, l'élection qu'il a faite de Rhodes est beaucoup plus à propos, pour estre plus célèbre... De plus il n'y a rien dans

primés dans ses *Mélanges relig. et histor.*, Paris, 1904, in-8°, p. 283. Cf. *Arch. des Missions scientif.*, 1^{re} série, t. I^{er}, p. 365. La fin, non citée par Renan, nous a été communiquée par le préfet de la Bibl. nation. de Turin.

l'invention qui contrarie aux bonnes meurs, qui est une chose très remarquable, et en laquelle faute presque tous les auteurs sont taxés. De plus, l'invention est toute sienne, car son fond étant mis sur le vray, ou sur l'opinion receue universellement, ce qui est mesme chose avec le vray pour un poëme, il n'en a rien pris que la seule thèse : Amédée a secouru Rhodes; tout le reste est de sa seule invention.

« Mais comme parmi toute une moisson, pour bonne qu'elle soit, il n'est pas possible qu'il n'y ait quelque espy qui ne soit pas si bien grenée ou si meure », on ne sera pas surpris si Chiabrera est en faute sur quelques points. Nous sommes de l'avis d'Honoré, quand il reprend l'auteur d'avoir abusé de l'intervention des anges et démons, des visions, des armes impénétrables aux flèches de l'ennemi, de tout un surnaturel qui envahit le poëme, et ne laisse presque rien à l'action humaine des personnages.

Quelques-unes de ses critiques sont moins heureuses. Après avoir reproché à Chiabrera de confondre un magicien et un sorcier, il ajoute ces réflexions singulières : « Il faut noter icy une chose, que je ne sçay come l'auteur a osé mettre les parolles mesmes desquelles le magicien se sert, chose qui est encore sans exemple, car c'est aapprendre à faire le mesme sacrilège, et tous les autres poëtes qui en ont parlé, s'ils mettent les circonstances et les choses qu'ils font, ils ne mettent point les parolles; ou s'ils mettent les parolles, ils passent sous silence les circonstances; mais celuy-ci les a mises toutes les deux. Et ce qui est cause que cela ne soit pas, c'est que l'on apprend à estre sorcier, si la recette est vraye; ou bien, si quelqu'un la vouloit esprouver, ne la trouvant pas bonne, il peut convaincre l'auteur de faux! »

Urfé conclut modestement sa lettre : « J'ay, dit-il, remarqué ces choses à la haste (1), et par le commendement qu'il a pleu à V. A. de m'en faire, parlant touttefois avec toutte sorte de respect d'un si grand personnage qu'est le seig^r Chiabrera; voulant croire que, puisqu'il a jugé autrement, elles sont beaucoup mieux comme il les a faittes que comme je les ay pansées, remettant le tout sous le jugement de V. A. auquel je souhette toutte sorte de grandeur et de contentement. »

(1) En effet la forme de ce morceau est hâtive et négligée; à ce point de vue, Honoré n'a rien écrit de plus faible.

Cette critique de l'*Amédée* est, à tout prendre, tantôt superficielle et tantôt puérile; il y a loin de là à un jugement de Sainte-Beuve. Cependant cette page reste intéressante comme document pour l'histoire de la critique en France, et comme témoignage des faibles commencements d'un genre qui devait chez nous aller si loin.

Le 3 janvier 1619, Urfé assista probablement à Turin aux grandes fêtes qui furent célébrées pour le prochain mariage du prince de Piémont avec Mme Chrétienne de France, seconde fille de Henri IV (1). Il rentra ensuite dans son agréable solitude de Virieu, et, dans le cours de l'été, fit un voyage au pays de Forez, où il retrouva Diane de Châteaumorand (2).

L'année précédente, on avait imprimé les trois premiers livres de la troisième partie de l'*Astrée*, à son insu et par une indiscretion. Cette circonstance le décida à donner au public le troisième volume tout entier, attendu depuis neuf ans; l'impression en fut achevée le 3 juin 1619.

Nous croyons que le moment est venu d'étudier cette œuvre capitale, celle qui a fondé sa réputation d'écrivain, la seule, à vrai dire, non pas qu'on lise, mais dont on parle. Pour beaucoup de gens, même très cultivés, Urfé n'est que l'auteur de l'*Astrée*.

(1) *Magnificences faites en Piedmont sur le sujet du mariage de Madame Chrestienne, sœur du Roy, avec le Prince de Piedmont*, Paris, 1619, in-8°.

(2) Un *ex-libris* de sa bibliothèque porte : « Virieu, 1619. » Honoré d'Urfé était à Saint-Just-en-Chevalet en Forez, avec Diane de Châteaumorand, le 22 août; le 2 novembre, il était, je crois, de retour à Virieu. Mais je conjecture que, cette même année, il alla à Paris pour la publication de la III^e partie de l'*Astrée*; le privilège est du 7 mai 1619.

CHAPITRE XII

L'ASTRÉE

I. — HISTOIRE MATÉRIELLE DE L'ASTRÉE

Où l'*Astrée* a-t-elle été écrite? — La collaboration de Baro. — Editions originales des cinq parties. Editions partielles de la III^e et de la IV^e. La suite de Borstel : lettre des *Parfaits amants*. La *Fille d'Astrée*. — L'*Astrée* dans les recueils. — Remaniements et abrégés. — Traductions.

Notice bibliographique de l' « Astrée ».

Alors qu'il coulait encore les jours heureux de sa jeunesse au pays du Lignon, Honoré d'Urfé avait tracé une ébauche de l'*Astrée*. Il serait bien difficile de conjecturer ce qu'était cet essai, ou figuraient déjà, nous le savons, quelques-uns des principaux personnages du roman (1). La première partie de l'ouvrage ainsi conçu et dégrossi dut se poursuivre lentement; cependant, quand elle parut en 1607, elle était achevée depuis assez longtemps, puisque des copies circulaient de main en main (2).

La publication de l'*Astrée* a duré plus de vingt ans, de 1607 à 1628. Où le roman a-t-il été écrit? (3) On ne peut se flatter d'arriver sur ce point à des conclusions rigoureuses, car Urfé réside tour à tour à Senoy, à Châteaumorand, à Virieu, à Bâgé, à Paris, à Chambéry, à Turin; sans parler de ses missions à Rome et à Venise, de son voyage à Lorette pendant l'hiver de

(1) Voir la fin du chapitre II.

(2) Discours à Astrée, en tête de la I^{re} partie.

(3) Un Forézien, qui a publié un article dans le *Mercurie galant* de juin 1683, affirme qu'Urfé aurait écrit l'*Astrée* tout entière pendant ses voyages. Les quatre premières parties, composées par Urfé, ayant environ 4 000 pages, on ne peut rien dire de plus invraisemblable.

1604, et des guerres auxquelles il prit une part active. Mais si on veut bien se contenter de raisonnables vraisemblances, on pourra dire que le premier volume, commencé à la Bastie, peut-être continué à Senoy, s'est achevé à Châteaumorand; le second a été commencé à Châteaumorand et probablement fini à Paris; Urfé a composé le troisième à Virieu-le-Grand, le quatrième en très grande partie à Virieu, mais de longs passages à Châteaumorand et à Turin. Le cinquième volume, ou la *Conclusion*, est de Balthazar Baro, son secrétaire.

La quatrième partie, quoique imprimée seulement en 1627, deux années après la mort d'Honoré, est bien tout entière de sa main; on n'en doutera pas, si on lit avec attention les avis au lecteur de cette quatrième partie et de la *Conclusion*; tout au plus pourrait-on admettre que Baro a fait çà et là de légères retouches. Il est certain qu'Urfé est pour quelque chose même dans la *Conclusion*, puisque Baro déclare l'avoir écrite *sur les vrais mémoires de feu Messire Honoré d'Urfé*. Non seulement celui-ci avait souvent entretenu Baro de la destinée qu'il pensait faire à ses héros, mais sans doute il avait tracé par écrit un large canevas de la fin de son livre, et Baro a dû suivre assez fidèlement la pensée de son maître.

L'*Astrée* n'a eu que deux éditions générales, celles de 1632-1633 et de 1647; mais elles ont été précédées de très nombreuses éditions partielles. Les volumes se sont échelonnés à de longs intervalles. Pour compléter leur assortiment, pour donner patience au public qui attendait et réclamait la suite du roman, les libraires de Paris et de la province réimprimaient une à une, deux à deux, trois à trois les parties déjà publiées; chaque lecteur complétait son *Astrée* comme il pouvait, avec des tirages disparates. Tel est encore aujourd'hui l'état de la plupart des exemplaires, où il n'est pas rare de rencontrer des volumes de trois et même de quatre éditions différentes. On ne pourrait faire la liste de ces éditions fragmentaires qu'en explorant toutes les bibliothèques publiques et privées; et encore ne trouverait-on pas son compte, car bon nombre de ces tirages séparés ont entièrement disparu. Ajoutons qu'on mettait des titres anciens à des impressions nouvelles ou des titres nouveaux à des impressions anciennes, et que la date du frontispice gravé n'est pas toujours celle du titre imprimé.

Mais ce n'est pas tout. La troisième et la quatrième partie n'ont paru d'abord que dans des éditions incomplètes, destinées à donner au public un commencement de satisfaction. En 1625 et 1626, un certain Borstel imagina de publier une continuation qui est en partie d'Honoré d'Urfé, en partie de Marin Le Roy de Gomberville; et en 1634 parut une autre prétendue *Suite des bergeries de Forests*. L'*Astrée* a été quatre ou cinq fois refaite ou abrégée; des extraits ont été insérés dans divers ouvrages; on a gravé à part et publié en album des figures représentant les situations ou les héros les plus connus du roman. Il a été enfin traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On voit à quel point est vaste et complexe la *question bibliographique de l'Astrée*.

Négligeant ici ce qui serait trop technique (1), nous nous contenterons d'exposer, dans ses traits principaux, cette histoire matérielle de l'*Astrée*.

Sur la fin de l'été de 1607, le libraire parisien Toussaint du Bray mit en vente un gros volume de 508 feuillets imprimé par Chappelain, et sur le titre duquel on lisait : *Les douze livres d'Astrée*. Le livre ne portait pas le nom de l'auteur. Mais Urfé, déjà connu par les *Epistres morales* et par le *Sireine*, était alors à Paris avec Diane de Châteaumorand; il allait dans le monde, il offrait son nouvel ouvrage à Etienne Pasquier; dans la dédicace à la bergère Astrée, il disait avoir situé l'action au pays du Forez, pour glorifier le lieu de sa naissance. Il est donc peu probable qu'Honoré d'Urfé ait cherché à faire mystère de son livre. Celui-ci, sans obtenir du premier coup le succès immense qu'il devait conquérir plus tard, fut très favorablement accueilli. Bassompierre nous apprend qu'au mois de janvier 1609, Henri IV, qui avait une violente crise de goutte, pour tromper la longueur des nuits sans sommeil, se faisait lire « le livre d'*Astrée*, qui pour lors estoit en vogue » (2).

Le volume de 1607 s'annonçait comme la *Première partie*

(1) Pour les descriptions bibliographiques, nous renvoyons à la notice qui suit ce chapitre. Voir aussi l'excellente brochure d'Aug. BERNARD : *Recherches bibliographiques sur le roman d'Astrée*, 2^e éd., revue et augmentée, Montbrison, 1861, in-8°. Nous en avons tiré grand profit pour ce chapitre.

(2) *Journal de ma vie*, éd. Chantérac, Paris, 1870-1877, 4 vol. in-8°, t. 1^{er}, p. 214.

d'Astrée. La seconde se fit attendre pendant près de rois ans; elle parut au commencement de 1610, chez Toussaint du Bray et Jean Micard qui avaient obtenu, le 15 février 1610, un privilège de six ans pour les deux premières parties (1). Le titre, qui cette fois portait le nom de l'auteur, était dans un beau frontispice gravé par Firens, qui figure Céladon et Astrée debout, en face l'un de l'autre. Les frontispices représenteront désormais les célèbres amants du Lignon dans cette attitude traditionnelle. Céladon sera quelquefois remplacé par Alexis; mais Alexis, c'est encore Céladon sous des habits féminins.

Urfé a dédié la seconde partie de son œuvre au berger Céladon, comme il avait dédié la première à Astrée; et on voit, par le ton de cette dédicace, que le roman commençait à faire le tour de l'Europe : « C'est une estrange humeur que la tienne, Céladon, de te cacher avec tant de peine et d'opiniastreté à ta bergère, et de désirer avec tant de passion que toute l'Europe sçache où tu es et ce que tu fais. Il vaudroit bien mieux, mon berger, que ta seule *Astrée* le sceust et que le reste de l'univers l'ignorast. »

Il semblait qu'Honoré d'Urfé, stimulé par le succès grandissant de son livre, allait rapidement le continuer, et même qu'il avait pris une sorte d'engagement envers ses libraires; car ils publièrent en 1612 le premier volume d'une édition in-4° avec ce titre : *L'Astrée, divisée en trois parties, de Messire Honoré d'Urfé* (2).

Cependant neuf années passèrent sans qu'il daignât être sensible aux plaintes de ses innombrables lecteurs. Le bruit courait de temps en temps qu'on allait voir enfin cette fameuse troisième partie (3). On se précipitait chez les libraires... M. le

(1) Il y a cependant une raison sérieuse de soupçonner que cette édition de 1610 ne fut pas la première de la seconde partie, c'est que bon nombre des pièces de vers qui y sont insérées figurent dans le *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, qui parut à Paris, chez Toussaint du Bray, en 1609. Il est vrai qu'Honoré d'Urfé, qui paraît avoir passé à Paris toute cette année 1609, a pu lui-même communiquer ces pièces à l'éditeur avant que la seconde partie fût imprimée; ou peut-être du Bray avait-il déjà entre les mains le manuscrit de cette seconde partie.

(2) La seconde partie de cette édition in-4° parut en 1616; cette édition ne fut pas continuée.

(3) Voir une lettre du 19 décembre 1617, dans les *Mémoires* du duc de la Force, Paris, 1843, 4 vol. in-8°, t. II, p. 456.

marquis d'Urfé, fermé à tant de supplications, négociait un mariage royal, il entra dans la querelle des Princes, il levait des troupes pour le duc de Savoie, faisait la guerre, ou tout simplement il se reposait à Châteaumorand et à Virieu, plus occupé, disait-on, de baux à ferme que de littérature.

Cependant Honoré d'Urfé promettait toujours la troisième partie de son roman. Il la promettait si bien que Toussaint du Brayet Olivier de Varennes réimprimaient en 1616 ou 1617 (1) le premier et le second volume de l'*Astrée*, avec un privilège de dix ans, du 25 mai 1616, pour l'*Astrée en trois parties*. Ce privilège prolongeait celui de 1610 pour la première et la seconde partie, et en accordait un nouveau pour la troisième, toujours attendue. Mais sur la réclamation des libraires de Paris, un arrêt des Requêtes de l'Hôtel, du 5 mai 1617, déclara illicite la prolongation du privilège de 1610, et, maintenant du Bray et de Varennes en possession de leur privilège pour la troisième partie, prononça que tout imprimeur et libraire pouvait librement imprimer et vendre les deux premières (2).

En attendant qu'Urfé se décidât à donner au public la troisième partie, on trouva le moyen, nous ne savons comment, de lui soustraire les trois premiers livres de cette partie, qui furent imprimés à Arras en 1617 avec cet avis « aux lecteurs », où on essayait de faire croire que ce fragment était toute la troisième partie : « Enfin cette troisième partie de l'*Astrée* de Messire Honoré d'Urfé est échappée du cabinet de son auteur, où elle estoit détenue comme prisonnière, et ayant passé monts et vallées, vient vous entretenir de ses agréables discours. Un cavalier bien qualifié et ami des Muses, à qui elle avoit esté envoyée de bonne part, désireux de contribuer à vos honnestes passe-temps, me l'a mise ès mains pour la vous communiquer. Le respect que je luy doibts et l'honneur que je reconnois qu'avez faict à l'auteur, employant vos loisirs à la lecture des deux précédentes, m'ont fait résoudre à la servir et vous pareillement en une si bonne occasion, espérant que vous luy en saurez gré. »

(1) L'exemplaire que j'ai vu n'avait qu'un frontispice gravé, avec la date de 1615 ; le titre imprimé manquait.

(2) Bibliothèque nation., ms. français 22071 (collection Anisson), n° 56. — Cf. GASTAMBIDE, *Historique et théorie de la propriété littéraire*, Toulouse et Paris, 1862, in-8°.

Cette indiscretion décida peut-être Honoré d'Urfé à se presser un peu plus; pas trop cependant, car la troisième partie complète ne parut qu'en 1619, chez Toussaint du Bray et Olivier de Varennes, ornée d'un frontispice gravé par Léonard Gaultier, et des portraits d'Honoré et d'Astrée, ou, pour mieux dire, de Diane de Châteaumorand. Au-dessous de celui d'Honoré est ce quatrain qui ne manque pas d'esprit :

Pour tirer au vray ton visage,
Un sçavant peintre l'entreprit;
Mais nul que toy n'eut le courage,
Urfé, de peindre ton esprit.

Le volume est dédié à Louis XIII, à qui cet hommage était bien dû, selon Urfé, puisque la sage antiquité a fait d'*Astrée* la déesse de la *justice*, que la justice est appuyée sur les *loix*, et que les *loix*, et *Louys*, c'est presque la même chose! Mais Urfé rachète cette pauvre dédicace par son discours à la rivière du Lignon, la plus belle page du roman, dans laquelle, avec un accent si ému, il fait l'aveu du pur amour qui enchanta sa jeunesse.

Nous passerons sur les nombreuses réimpressions de ce volume comme des deux premiers, ne nous attachant qu'aux éditions originales.

La quatrième partie eut la même fortune que la troisième. Il n'en parut tout d'abord que cinq livres (1), en 1624, sur un privilège que Gabrielle d'Urfé, nièce d'Honoré, avait obtenu le 20 novembre 1623, et qu'elle céda le 22 au libraire François Pomeray. « Voicy, disait l'avis au lecteur, ceste quatriesme partie d'*Astrée*, qui a si long temps esté désirée avec tant d'impatience, les grandes supplications que plusieurs personnes de mérite ont faites à Monsieur d'Urfé l'ayant obligé de la mettre en lumière, autant pour satisfaire à ceux qui se sont tesmoignez désireux de la voir, qu'afin de satisfaire à la demande que Mademoiselle sa nièpce luy en avoit faite... Il a voulu mettre au jour ce qu'il en avoit desjà fait, luy donnant sa coppie pour en disposer à sa volonté, luy ayant, pour cet effet, envoyé ces cinq livres pour les faire imprimer. C'est pourquoy elle en a voulu honorer le public, qui en retirera du profit et beaucoup de contentement. »

(1) Ou plutôt quatre livres; le cinquième n'a que quelques pages.

Il faut croire que cet exposé, si loyal et si clair en apparence, cachait une spéculation qu'Urfé estima frauduleuse, puisque, par une permission du 24 mai 1624, il fit saisir les exemplaires chez les libraires, saisie qui fut du reste déclarée abusive, injurieuse et nulle (1).

Cependant cette édition partielle de la quatrième partie, dont l'impression fut achevée le 2 janvier 1624, était encore inconnue en Allemagne au commencement de mars. Ici trouve sa place un incident singulier, et des plus extraordinaires témoignages d'admiration qui ait jamais pu flatter l'amour-propre d'un écrivain.

Quarante-huit princes, princesses, seigneurs et dames de la sentimentale et romanesque Allemagne avaient établi entre eux une *Académie des Parfaits amants*, et s'étudiaient, sous les noms et les costumes des héros du Lignon, à filer l'honnête amour. Aucun d'eux cependant n'avait eu la témérité d'usurper le nom de l'incomparable Céladon, comme en certains banquets d'apparat, on laissait vide la place d'un illustre absent. Mais ils ne connaissaient pas encore ce qui avait paru de la quatrième partie, et les trois premiers volumes ne leur suffisaient plus; ils les avaient tant de fois lus et relus qu'ils se faisaient fort, si par malheur ils se perdaient, de les récrire de mémoire. Ils s'enhardirent jusqu'à écrire à l'auteur du fameux roman, " où un rare et divin esprit esclatte en chasque fueille, voir mesme en chasque ligne ", et le supplièrent de leur donner la suite de l'*Astrée*. Leur épître, datée du *Carrefour de Mercure*, 1^{er} mars 1624, déborde d'une admiration ingénue, exprimée avec une gaucherie adorablement tudesque.

Cette lettre était accompagnée d'une lettre de M. de Borstel, qui représentait en France les intérêts de quelques-uns des princes du saint empire germanique : " Monsieur, disait-il, voici une lettre qui vous est escrite d'Allemagne par des personnes qui vous sont inconguës. J'espère néantmoins, si elle ne vous est agréable à cause de son style, qui sent merveilleusement la rudesse de son terroïer, que vous en ferez quelque estat, pour la qualité et le mérite de ceux qui en sont les autheurs. Ce sont la pluspart princes et princesses des plus illustres maisons de la Germanie, et le reste dames et seigneurs

(1) Biblioth. nat., mscrit français 8131 (recueil Saugrain).

qualifiez, qui ne sont pas si amoureux les uns des autres, comme de l'élégance de vos rares écrits, dont la lecture leur a donné matière pour l'establissement de leur Académie, et le particulier plaisir qu'ils y prennent, occasion de vous en demander instamment la suite. »

L'épître des *Parfaits amants* ne parvint à Urfé qu'un an plus tard, et sa réponse, écrite à Châteaumorand le 10 mars 1625, est le dernier acte de sa vie littéraire. Cette lettre, spirituelle, de ce ton libre et dégagé d'un homme habitué au langage des cours, n'est pas exempte d'une ironie légère. Ce n'est pas bien sérieusement qu'Urfé appelle le petit cénacle de beaux esprits réunis par un culte commun pour l'*Astrée*, la plus auguste et la plus célèbre académie de l'univers : « J'advouë, dit-il, que cette inespérée faveur m'a surpris; et comme nos yeux inaccoustumez à une grande lumière, quand tout à coup ils sont atteints des plus clairs rayons du soleil, de mesme je me suis de sorte trouvé confus d'une grâce si grande et si peu attenduë, que j'ai peine à me persuader que ce ne fust un songe. » Il accepte d'ailleurs avec reconnaissance le nom de Céladon que les *Parfaits amants* lui avaient réservé, et leur promet la suite de son roman, mais « quand le bruit du canon cessera, et que la douceur de la paix nous osterà l'espée de la main (1) ».

A ce moment-là, en effet, Urfé pensait plus à la guerre qu'à la littérature. L'affaire de la Valteline venait de se rouvrir, et il se préparait à rejoindre derrière les Alpes l'armée du duc de Savoie et du connétable de Lesdiguières.

Il mourut dans cette guerre le 1^{er} juin suivant. Borstel cependant avait eu communication du manuscrit de la quatrième partie; il en réunit les huit derniers livres (2) à quatre autres livres rédigés sur commande par Gomberville, et du tout il composa une cinquième et une sixième partie de l'*Astrée*, qui furent supposées continuer l'édition partielle de la quatrième partie publiée par Gabrielle d'Urfé.

(1) La lettre des *Parfaits amants* et la réponse d'Honoré sont dans la V^e partie de la pseudo-édition de Borstel, dont nous allons parler. J'aurais douté de leur authenticité, si La Mure n'affirmait avoir vu la première, encore cachetée de ses 48 sceaux, au château de la Bastie (A. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 63).

(2) C'est-à-dire ceux qui n'étaient pas déjà dans l'édition incomplète de Gabrielle d'Urfé.

Les deux volumes de cette *pseudo-Astrée* parurent en 1625 et 1626 à Paris, chez Robert Fouet, mais ils ont été probablement imprimés en Hollande (1). Auguste Bernard a trouvé en Allemagne un exemplaire qui porte sur une des gardes cette lettre d'envoi écrite par un bon Hollandais, bien digne d'avoir fait partie de l'*Académie des Parfaits amants* : « Mademoiselle, le berger Céladon ne fust jamais tant mordu des charmes de la belle Astrée, comme le pauvre Laurens Vander Linden a esté piccée de beaux cicœux de la bellissime Stwert (2). »

La cinquième partie de Borstel contenait sa lettre à Urfé, l'épître des *Parfaits amants*, et la réponse d'Honoré. Borstel ajouta à la sixième une lettre aux princes et seigneurs de l'*Académie des Parfaits Amants*, une autre aux princesses et dames de la même académie, et une épître à la mémoire de M. d'Urfé : « Les lettres ont perdu un grand esprit, les armes un grand courage, le siècle un grand ornement; mais vos bergers et bergères y perdent plus que toutes ces choses ensemble, etc. »

Cette suite bâtarde de l'*Astrée*, en partie authentique et en partie fabriquée par Marin de Gomberville, n'était qu'une mercantile opération de librairie; elle fit beaucoup de peine aux amis de M. d'Urfé.

Balthazar Baro publia enfin la quatrième partie complète et authentique de la *Vraye Astrée* en 1627, et la dédia à la reine-mère Marie de Médicis. Dans l'avis au lecteur, Baro se plaint amèrement que Borstel, Gomberville et le libraire Fouet aient osé exploité impudemment la renommée de son maître. « J'ay failly à mourir de douleur, quand j'ay veu que l'interest d'un infâme gain avoit porté un libraire à deschirer ses escrits et sa réputation, voulant faire passer pour légitimes deux enfants supposez qui, sous l'autorité de son nom, n'ont pas laissé de courir toutes les parties du monde. Durant deux ans, cet accident a esté sans remède, et je croy que la cinquiesme et sixiesme partie dont je parle seroient encore en estat de subsister, si le désir de conserver la gloire d'un esprit si fameux n'eust porté ceux qui soustiennent aujourd'huy l'éclat de sa maison à retirer des mains de Son Altesse de Savoye l'original de cette qua-

(1) Le privilège de Fouet, pour dix ans, est du 10 juillet 1625. — Selon A. BERNARD (*Recherches*, p. 18 et 19), Fouet réimprima trois fois ces deux volumes en 1626.

(2) *Recherches*, p. 15.

triesme partie, d'où ce qui a esté mis de M. d'Urfé dans la cinquiesme et sixiesme partie avoit esté malicieusement soustrait. Je le conserve, cet original, plus soigneusement que ma vie. »

Il manquait encore la *Conclusion* du roman, sur le dessein de laquelle Urfé n'avait laissé que des notes imparfaites. A la prière de la princesse de Piémont et de Geneviève d'Urfé (1), Baro se décida à l'écrire, non sans s'excuser de sa témérité. Il la publia en 1628, avec une dédicace à Ambroise Spinola (2) et un discours à la bergère Astrée.

Il n'y avait encore aucune édition générale de l'*Astrée*, dont les cinq parties n'avaient paru qu'en volumes séparés, très souvent réimprimés, il est vrai. Deux éditions uniformes, toutes deux illustrées de soixante gravures, parurent en 1632-1633 et en 1647. Mais le roman touchait à la fin de son grand succès, et ne fut plus réimprimé après 1647 (3).

Outre la suite de Borstel et de Gomberville, nous en connaissons une autre de la Motte du Broquart, publiée en 1633 sous ce titre : *La Fille d'Astrée, ou la suite des Bergeries de Forests* (4). Cependant à parler exactement, cet agréable ouvrage ne se donne pas, comme celui de Borstel, pour une continuation et un achèvement de l'œuvre d'Urfé, mais plus modestement pour l'histoire des aventures arrivées aux enfants des personnages de l'*Astrée*.

La dernière page du roman nous avait appris comment les héros du Lignon couronnèrent leurs amours par un légitime mariage en présence du grand druide Adamas; même le volage Hylas s'était soumis de bonne grâce à la commune loi. Or La Motte connaît leur postérité, et il pense qu'après avoir lu « l'incomparable *Astrée* de Monsieur d'Urfé », nous serons bien aise de savoir ce qui est advenu au fils d'Hylas, à la petite-fille de la reine Amasis, au neveu de Céladon. Le livre est très moral : « il s'y trouve beaucoup d'effets de vertu et d'honneste affection, avec quantité de discours qui peuvent

(1) Avertissement de la IV^e partie.

(2) L'idée de cette dédicace fut peut-être suggérée à Baro par la famille d'Urfé, car on parlait alors de marier Geneviève d'Urfé, veuve du duc de Croy, à Spinola.

(3) Pour les *Figures de l'Astrée*, voir la notice qui suit ce chapitre.

(4) Autre édition en 1634. Brunet cite de du Broquart cet autre ouvrage : *Florigénie, ou l'illustre victorieux*, Paris, Paslé, 1647, in-8°.

servir à la conduite de la vie. » Comme dans l'*Astrée*, des lettres et des poésies sont mêlées à la trame du récit; la prose est correcte et coulante, les vers faciles. Tout cela est relevé par des allusions historiques; l'histoire de Bajamond, de Birène et d'Anonime déguise à peine celle du connétable de Bourbon, de la reine Louise de Savoie et du chancelier Duprat. Au demeurant ce livre, absolument dans la manière et le ton d'Honoré d'Urfé, laisse l'impression d'une bonne imitation de l'*Astrée*.

Au dix-septième siècle comme aujourd'hui, à l'usage des gens qui n'avaient pas le temps ou la patience de lire les ouvrages en vogue, et trouvaient suffisant d'en avoir quelque idée, on faisait des recueils où on réunissait la fleur de la littérature. S'agissait-il des « plus beaux vers de ce temps », on donnait à ces anthologies des titres fort poétiques : *Marguerites*, *Muses*, *Jardin*, *Parnasse*, *Appolon*, *Délices*, etc. La prose et les vers de l'*Astrée* ont apporté leur contribution à ces extraits.

Si l'*Astrée* n'a plus été réimprimée après 1647, elle a été au moins cinq fois remaniée ou abrégée.

Vers la fin du dix-septième siècle, son succès n'était pas tout à fait épuisé; mais évidemment on se lassait de ses longueurs, de son vieux style embarrassé, de ses vers souvent affectés et mal venus. Un auteur inconnu tenta de la rajeunir en l'abrégeant à peine, de donner plus de grâce aux vers, plus de légèreté à la prose. Il publia en 1678 deux minces volumes dans lesquels il suivait pas à pas les trois premiers livres de la première partie de l'*Astrée*. Cet essai, qui probablement ne fut pas poussé plus loin, n'est pas bon. Nous avons cité ailleurs la belle description du Forez qui ouvre le roman. Qu'on lui compare la reconstruction de notre maladroit ouvrier, on verra que l'intéressante page où Urfé avait mis son âme de Forézien est devenue de la prose quelconque : « Le Forest, situé auprès de l'ancienne ville de Lyon, n'est pas d'une grande étendue; mais il est impossible de souhaiter un plus agréable climat. Il semble qu'on y ait exprès diversifié les monts et les plaines, pour en faire le plus beau paysage qui se puisse offrir à la vue. La nature y est plus libérale que dans aucun autre lieu du monde, et l'air qu'on y respire est si doux et si tempéré, que la plus foible constitution y peut vivre des siècles entiers quand on prend quelque soin de la conserver. Au milieu de ce séjour

enchanté, paroist une plaine charmante environnée de montagnes, etc. »

La *Nouvelle Astrée* (1713) a un caractère tout différent. Ce n'est pas un remaniement, mais un abrégé très sommaire de l'*Astrée*. Bien que l'éditeur nous assure que ce livre a été composé par une dame, d'autres l'attribuent à l'abbé de Choisy.

Une jeune fille, ayant entendu dire que, pour avoir de l'esprit, il faut savoir son *Astrée*, s'était donc mise courageusement à la lire : elle ne put aller jusqu'à la fin du premier volume. On vint à son secours ; on lui proposa de faire de l'*Astrée* un petit ouvrage innocemment champêtre, d'en adoucir certains endroits un peu libres, de le purger de théologie, de politique, de philosophie amoureuse, d'en éliminer tous les personnages épisodiques, de n'y perdre jamais de vue Astrée et Céladon. Ainsi s'est faite cette *Astrée* en raccourci, où partout on voit « la bonne morale suivie, le mérite récompensé et la vertu couronnée ».

La *Nouvelle Astrée* n'était qu'un petit livre tout modeste, *ad usum puellarum*. L'*Astrée* de l'abbé Souchay, publiée en 1733, fut une grande entreprise de librairie ; elle prouve du moins qu'en plein dix-huitième siècle, l'œuvre d'Honoré d'Urfé avait encore des partisans et des lecteurs, mais ils étaient effrayés par cette masse énorme de près de six mille pages. L'abbé Souchay réduisit l'*Astrée* à cinq volumes beaucoup moins compacts, « où, sans toucher ni au fonds ni aux épisodes, on s'est contenté de corriger le langage et d'abrégier les conversations ». L'ouvrage était orné de soixante gravures de Guélard, de Rigaud et de Gravelot.

Cette fois, c'était bien une *Astrée* complète, où rien de l'action n'est sacrifié, mais une *Astrée* allégée de ses interminables dissertations, plus alerte, accommodée au goût du siècle. La tentative était heureuse, autant qu'elle pouvait l'être. Mais il resterait à savoir si elle pouvait véritablement l'être ; ou bien si l'*Astrée* ne doit pas rester absolument ce qu'elle est, avec ses défauts, mais aussi avec son charme propre (1).

Tout récemment, presque hier, on nous a donné sous ce titre : *Echos d'une éternelle chanson*, un nouvel abrégé de

(1) L'*Astrée* a été analysée dans la *Biblioth. universelle des romans*, juillet 1775.

Astrée, " revue et diminuée en cette dernière édition ». L'auteur a jugé à propos de prendre le nom de Quill. Quill est une oie philosophe. En fouillant de son bec dans un tas de cendres d'où monte une légère fumée, elle a rencontré les débris de l'œuf du Phénix : il s'en élève une voix qui parle en versfort plats. Quill ramasse ces morceaux et les rassemble de son mieux... Voilà comment, si j'entends cette fine et subtile allégorie, *Astrée*, comme le Phénix, est sortie de ses cendres ! Sa besogne achevée, Quill " retourne allègrement vers ses pareilles » et au-dessous est dessiné un troupeau d'oies ! Le bon public souffre parfois qu'on se moque de lui ; mais il n'aime pas les auteurs qui se moquent d'eux-mêmes et de leur sujet.

Les traductions de *Astrée* sont très imparfaitement connues ; on sait cependant qu'elle a été traduite ou au moins abrégée en italien, en anglais, en allemand, en flamand, en hollandais, et même en danois.

Il semble bien résulter de ce rapide aperçu que *Astrée* a ponné lieu à un travail de librairie des plus actifs ; et par cela seul on peut déjà voir avec quelle force elle s'est imposée à l'attention.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DE " L'ASTRÉE "

Il serait infiniment long et d'ailleurs *impossible* de donner la bibliographie complète de *Astrée*. Nous décrivons seulement les éditions originales des cinq parties ; les éditions partielles de la III^e et de la IV^e, les éditions générales de 1632-1633 et de 1647 ; les suites ; les abrégés ou analyses ; les extraits. Nous dirons un mot des traductions en langues étrangères, et finirons par une note sur les suites de *figures*.

I. *Editions originales des cinq parties.*

I^o partie, 1607. — *Les douze livres d'Astrée ou par plusieurs Histoires, et sous personnes de Bergers et d'autres, sont deduits les divers effects de l'honneste amitié.* A Paris, chez Toussaincts du Bray. M. DC. VII. Avec Privilege du Roy. — Petit in-8^o ; 8 ff. limin., le 8^e blanc, et 508 ff. ch. — Les ff. im. contiennent, après le titre : le discours à la bergère Astrée ;

table; privilège de dix ans « à l'Auteur du présent livre », du 18 août 1607; cession du privilège à du Bray, suivant accord du même jour. — Pas de nom d'auteur ni de dédicace au roi, laquelle ne parut qu'avec l'éd. originale de la II^e partie, et fut ensuite transportée à la I^e. — On ne connaissait jusque-là qu'un seul exempl. de cette éd., acquis par M. James de Rothschild; on a mis récemment en vente un second exemplaire.

II^e partie, 1610. — *L'Astree de Messire Honoré D'Urfé. Seconde partie.* 1610. A Paris, chez Toussaincts du Bray [ou Jean Micard]. Avec Privilege du Roy. Ce titre dans un frontisp. gravé par P. Firens. — In-8°; 6 ff. lim.; 904 p., et 2 ff. non ch. pour la table et le priv. de six ans, du 15 février 1610, donné à Micard et à du Bray pour les I^e et II^e parties. — Les ff. lim. contiennent, après le titre : la dédicace de l'auteur à Henri IV, et son discours au berger Céladon.

III^e partie, 1619. — *L'Astrée de Messire Honoré d'Urfé. Troisième partie.* A Paris, chez Olivier de Varennes [ou Toussaincts du Bray]. 1619. Ce titre dans un frontisp. gr. par L. Gaultier. — In-8°; 8 ff. lim., 548 ff., et 4 ff. non ch. contenant : la table; le priv., du 7 mai 1619, pour dix ans, permettant à l'auteur de faire imprimer les livres d'Astrée par de Varennes et du Bray; achevé d'imprimer, 3 juin 1619. — Les ff. lim. contiennent, après le titre : dédicace à Louis XIII; discours au Lignon; ode au Lignon, par Baro; portraits d'Urfé et d'Astrée, dess. par Bobrun et gr. par Briot, avec des vers au-dessous.

IV^e partie, 1627. — *La vraye Astree de Messire Honoré d'Urfé, Marquis de Verrome, et de Baugé, Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteau-morand, Chevalier de l'Ordre de Savoye, etc. Oû par plusieurs Histoires... Dediee a la Reyne Mere du Roy.* A Paris, chez Toussainct du Bray [ou François Pomeray, ou V^e Olivier de Varennes, ou Jacques de Sanlecque]. M. DC. XXVII. Outre ce titre impr., il y a un titre-front. gravé. — In-8°; 8 ff. lim., 1343 p., et 4 ff. non ch. contenant : les tables; priv. de dix ans à Pomeray, 20 novembre 1623, pour la IV^e partie; association de Pomeray avec les trois autres libraires; chev. d'impr., 5 novembre 1627. — Les ff. lim. contiennent, après les titres : dédicace de Baro à Marie de Médicis; avis au lecteur; priv. et association comme ci-dessus; portrait d'Astrée, gr. par Briot.

Conclusion, 1628. — *La Conclusion et dernière partie d'Astree... Composé sur les vrais Memoires de feu Messire Honoré d'Urfé. Par le S^r Baro.* A Paris, chez François Pomeray [ou Antoine de Sommaville, ou Augustin Courbé]. M. DC. XXVIII. Avec Privilege du Roy. Avant ce titre impr., est un titre-frontispice. — In-8°; 15 ff. lim., 900 p., et 2 ff. non ch. pour la table; le priv. de Baro, du 6 décembre 1627; la cession à Pomeray; achevé d'impr., 31 décembre 1627. — Contenu des ff. limin. après les titres : portrait d'Urfé; dédicace de Baro à Spinola; portrait d'Astrée; discours de Baro à Astrée; avis au lecteur; priv. donné à Baro pour dix ans, 10 novembre 1627; extrait des Requêtes, 18 novembre 1628; traités de Baro avec Pomeray, et de Pomeray avec Sommaville et Courbé; portrait de Baro, gr. par M. Lasne. — Comme on voit, il y a deux privilèges.

II. Editions partielles de la III^e et de la IV^e partie.

III^e partie, 1618. *La troisieme partie de l'Astree de Messire Honoré d'Urfé...* A Arras, loutxe la coppie imprimée chez Robert Maudhuy, et François Bauduin. 1618. Avec permission. — In-8°; 2 ff. lim. pour le titre et l'avis " aux liseurs ", et 289 p. — Contient les trois premiers livres de la III^e partie. — Le titre semble annoncer qu'il a existé une édition antérieure à celle-ci.

IV^e partie, 1624. — *L'Astree de Messire Honoré d'Urfé... Quatriesme partie.* A Paris, chez Jacques Sanlecque [ou Fr. Pomeray, ou V^e O. de Varennes, ou T. du Bray]. M. DC. XXIII. Avec Privilege du Roy. — In-8°; 2 ff. pour le titre et l'avis au lecteur, et 945 p. Au v^e de la p. 945 et au f. suivant non ch. : privil. de dix ans à Gabrielle d'Urfé, du 20 novembre 1623; cession à Pomeray, 22 novembre; association de Pomeray avec les trois autres libraires. — Contient les quatre premiers livres de la IV^e partie, et quelques pages du cinquième. — La même année, du Bray publia une éd. en plus petits caractères, de 654 p.

III. Editions générales. (Description très sommaire.)

Edition de 1632-1633. — *L'Astree de Messire Honoré d'Urfé... Reveuë et corrigée en cette dernière Edition. Et enrichie de figures en taille douce.* [60, une pour chaque livre.] A

Paris, chez Augustin Courbé [ou Anthoine de Sommaville]. M. DC. XXXIII [tomes I et IV; 1632 pour les trois autres volumes]. Avec Privilege du Roy. Ce titre impr. est précédé d'un front. gr. par Daret. 5 vol. in-8°. Le privilège, pour dix ans, est du 11 janvier 1633.

Edition de 1647. — *L'Astrée... Reveuë et corrigée en cette dernière Edition. Et enrichie de Figures en taille douce* [les mêmes que dans l'édit. précédente, retouchées]... Imprimée à Rouën, et se vend à Paris, chez Augustin Courlé [ou Anthoine de Sommaville]. M. DC. XXXXVII. Avec privilege du Roy. Ce titre impr. est précédé d'un front. gravé. 5 vol. in-8°.

IV. Suite de Borstel, ou V^e et VI^e partie.

A. Bernard (*Recherches*, p. 15) mentionne une 1^{re} édit. publiée chez Fouet mais probablement imp. en Hollande, en 2 vol. in-8°, le 1^{er} de 1625, le second de 1626. En 1626, selon Bernard, Fouet réimprima au moins trois fois cette suite. Nous décrivons une de ces éditions.

V^e partie. — *L'Astrée, de Messire Honoré d'Urfé... Cinquiesme partie. Dediée par l'Autheur à quelques-uns des Princes de l'Empire.* A Paris, chez Robert Foüet. M. DC. XXVI. Avec Privilege du Roy. Ce titre impr. est précédé d'un front. gr. — In-8°; 12 ff. lim. [non compris le front., le portrait d'Urfé, par Crispin de Pass, et le portrait d'Astrée], et 1125 p. — Les ff. lim. contiennent : lettre de Borstel à Urfé; lettre écrite à Urfé, le 1^{er} mars 1624, par des princes, princesses, seigneurs et dames d'Allemagne; réponse d'Urfé, 10 mars 1625; discours aux bergers du Lignon.

VI^e partie. — *L'Astrée... Sixiesme partie...* 16 ff. lim. [non compris le portrait d'Astrée], et 1292 p. — Les ff. lim. contiennent : deux lettres de Borstel aux princes et seigneurs, et aux princesses et dames de l'Académie des *Parfaits amants*; portrait d'Urfé : " A la mémoire de Monsieur d'Urfé „ ; priv. de dix ans donné à Fouet pour la V^e et la VI^e partie, du 10 juillet 1625.

Quatre livres sur douze, de cette suite, sont de Gomberville. Le reste se retrouve dans la IV^e partie de la *Vraye Astrée*.

L'ouvrage suivant peut être considéré comme une sorte de suite de l'*Astrée* :

La Fille d'Astrée, ou la Suite des Bergeries de Forets, contenant plusieurs Histoires de nostre temps mises sous noms

empruntez, qui font voir les effets de la vertu et de l'honneste affection [par Du Broquart de la Motte]. A Paris, Chez Pierre Bilaine. M. DC. XXXIV. — In-8°: 6 ff. lim., 929 p., et 1 f. non ch. — Il y a une édition de 1633, que je n'ai pas vue.

V. Remaniements, abrégés et analyses.

I. *Astrée. Première partie*. A Paris, Chez Claude Barbin. M. DC. LXXVIII. Avec Privilège du Roy. — Petit in-12; 100 p. [divisé en deux livres]. — *Seconde partie*. 64 p. [livre III]. — Remaniement des trois premiers livres de la 1^{re} partie de l'*Astrée*.

II. La *Nouvelle Astrée, dédiée à Son Altesse Royale Madame*. A Paris, chez Nicolas Pepie [ou Amsterdam, Pierre Humbert]. M DCC XIII. — In-12; 216 p., titre compris. En tête, la dédicace et l'avertissement. — Il y a peut-être une édit. portant la date de 1712. — Attribué par Contant d'Orville à l'abbé de Choisy. — Réimpr. dans le t. V de la *Biblioth. de campagne*.

III. *L'Astrée de M. d'Urfé, Pastorale allegorique, avec la Clé. Nouvelle édition* [par l'abbé Souchay], *Où sans toucher ni au fonds ni aux episodes, on s'est contenté de corriger le langage, et d'abreger les conversations*. A Paris, chez Pierre Witte et Didot. M. DCC. XXXIII. Avec Approbation et Privilège du Roy. — 5 tomes in-12°, souvent partagés en 10 vol. On trouve à la fin du dernier : Lettre de Huet à Mlle de Scudéry; Eclaircissements de Patru; Clef de l'*Astrée*. Cette édit. est ornée de 60 grav. de Guélard, Rigaud et Gravelot.

IV. *Bibliothèque universelle des Romans*, juillet 1775, 1^{er} vol., p. 165-208 : analyse de l'*Astrée*, et à la suite : Eclaircissements de Patru; extrait de la lettre de Huet; sonnet tiré de l'*Astrée*; note sur la IV^e et la V^e partie.

V. [Titre de la couverture] : *Vieux Echos d'une Eternelle Chanson*. [Titre intérieur] : *L'Astrée de Messire Honoré d'Urfé. Revue et diminuée en cette dernière édition, par Quill. A. Clot*, éditeur, Paris. En vente à la librairie Floury. Sans date [1903?]. — In-4°, 11 p., et CCXI p.; 18 grav. représentant des héros et héroïnes du roman et la Fontaine d'amour.

VI. Extraits.

I. *Les Epistres morales et amoureuses de Messire Honoré d'Urfé*. Paris, Gilles Robinot, 1619, in-8°. — A la p. 492,

commencent les " Lettres amoureuses tirées des Astrées ".

II. *Extraits de tous les beaux endroits des ouvrages des plus celebres Autheurs de ce temps, tirez de Balsac.. Par le Sr Corbinelli.* A Amsterdam, chez Josias Tholm. MDC LXXXI. Cinq vol. petit in-12. Dans le t. III, p. 1-18 : " Extraits de l'Astrée d'Urfée ". — Mêmes extraits, t. III, p. 1-18 du : *Recueil de tous les plus beaux endroits*, par le même. Paris, 1696, 4 vol. in-12.

III. *Recueils poétiques du dix-septième siècle.*

Beaucoup de Poésies d'Honoré d'Urfé ont été insérées dans divers recueils poétiques du dix-septième siècle. La plupart étant extraites de l'*Astrée*, c'est ici l'occasion de citer ces recueils, sans d'ailleurs distinguer les vers tirés de l'*Astrée* des autres.

A. *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps.* Paris, T. du Bray, 1609, in-8°. — Outre un fragment de la *Savoysiade*, on y trouve " Douze sonnets de Monsieur d'Urfé ".

B. *Les Delices de la Poesie françoise, ou Recueil des plus beaux vers de ce temps, par François de Rosset.* Paris, T. du Bray, 1615, in-8° [Autre éd. de 1618]. — Mêmes sonnets d'Honoré d'Urfé.

C. *Le second livre des Delices de la Poesie françoise, ou Recueil des plus beaux vers de ce temps, par Jean Baudoin.* Paris, T. du Bray, 1620, in-8°. — De la p. 1 à la p. 63, 46 pièces nouvelles d'Honoré d'Urfé. Entre celles qui ne sont pas extraites de l'*Astrée*, citons : Etrennes au duc de Savoie; sur le séjour de Ripaille; à Antoine Favre; etc.

D. *Les Delices de la Poesie françoise, ou dernier Recueil des plus beaux vers de ce temps.* Paris, T. du Bray, 1620 (ou 1621), in-8°. — Contient 10 pièces d'Honoré d'Urfé, qui figurent déjà dans les recueils précédents.

E. *Apollon.* Paris, T. du Bray, 1623, in-8° — Je ne connais pas ce recueil où, dit-on, on retrouve une bonne partie des *Délices* de 1620, et notamment des vers d'Honoré d'Urfé (sous réserves).

F. *Le Sejour des Muses, ou la Cresme des bons vers.* Rouen, Martin de la Motte, 1630, in-8°. — Au v° de l'avis au lecteur sonnet " du sieur d'Urfé sur le vol d'une mouche ". — M. Lachèvre mentionne une édition de Rouen, Daré, 1626, in-8°, que je n'ai pas vue.

M. Fréd. Lachèvre a donné la table des poésies d'Urfé insérées dans les recueils (*Bibliographie des recueils collectifs*, t. I^{er}, Paris, 1901, in-4°, p. 182-185).

IV. *Œuvres poétiques choisies* d'Honoré d'Urfé, publiées par G. Michaut. Paris, 1909, petit in-18°. La plupart de ces poésies sont tirées de l'*Astrée*.

VII. Traductions.

Nous nous contenterons d'indiquer sommairement celles qui sont venues à notre connaissance. Il doit en exister d'autres.

I. Traductions italiennes. — *Quattro libri dell' Astrea, trad. da Carlo Laderchi Foscherra*. Milan, 1637, in-12.

L'Astrea [I^{re} partie], trad. da Oratio Persiani. Venise, 1637, in-4°.

II. Traductions anglaises. — *Astrea, a Romance, translated by a Person of Quality* [préface signée J. D.]. Londres, 1657-1658, 3 vol. in-f°.

Autre traduction, mêlée de vers, par John Piper. Londres, 1620, in-4°.

III. Traduction allemande, dont il n'a paru, croyons-nous, que la I^{re} partie en deux vol. — *Von der Lieb Astrea und Celadonis... in teutsche Sprach versetz durch J. C. B. V. B.* Gedruckt zu Mümpelgart... 1620, 2 vol. in-8°.

IV. Traduction flamande de la I^{re} partie. J'ignore si les autres parties ont paru. — *D'Astrea van den Heer Honoré d'Urfé... Door D. V. R. vertaelt. Het eerste Deel*. Amsterdam, 1644, in-8°.

V. Traduction danoise. — *Den Hyrdinde Astrea ved Honor. aff Urfé... Nu nyligen fordansket, och met Kobber-styker beprydet, aff Sindet...* Printed i Lyckstad hos Andreas Koch, 1645. Six parties en un vol. in-4° obl., avec nombreuses figures.

VI. Traductions hollandaises partielles. — *Minne-Plicht. Teen toon gestelt in de Vryagie van Diana en Filandre. Een van de waerdigste stuckjes uyt de on-waerdeerlijcke Astrea*. Amsterdam, 1625, in-16 obl.

De Historie van Damon ende Madonthe... [trad. par J. R. N.]. Hoom, 1634, in-8° obl.

De ongestadigen Hylas. De veranderlijke Stella... Vertaelt door J. H. Amsterdam, 1670, in-12.

VIII. *Figures de l'Astrée.*

Il s'agit ici des suites de figures indépendantes des éditions de l'*Astrée*.

I. *Les Figures de l'Astree de M^r D'Urfé. I. Partie.* A Paris, chez Melchior Tavernier, graveur et imprimeur du Roy pour les Tailles douces [ou chez F. L. D. Ciartres]. 1632. Avec Privilege du Roy. In-4^o oblong. Ce titre, dans un front. gravé, est suivi, dans le recueil du départ. des estampes de la Bibl. nat. (Ta 57), de 22 grav. num. de 1 à 12 et de 1 à 10. Au-dessous de chaque gravure, 10 vers sur deux colonnes.

II. Autre suite de grandes figures en taille-douce, de 23 sur 36 centim., marges non comprises, représentant divers personnages de l'*Astrée*. Au-dessous, sont des vers, de 12 à 18, et au bas : " Par le Blond, avec Privilege du Roy ". Le portrait de Léonide porte cette indication plus complète : " A Paris, par le Blond, peintre ordinaire du Roy, demeurant ruë du Crucifix S. Jacques, au soleil dor, avec Privilege ".

CHAPITRE XIII

L'ASTRÉE (*Suite*).

II. CE QUE C'EST QUE L'ASTRÉE

Le cadre ; les bergers du Lignon. — Histoire principale et autres histoires — Composition de l'*Astrée* ; fécondité d'invention ; complexité ; invraisemblances. — Le roman historique ; la théologie gauloise. — Le roman sentimental : métaphysique amoureuse, controverses et procès d'amour.

L'*Astrée* est un immense roman pastoral qui se passe en Forez, l'histoire de quelques couples de bergers et de bergères ne vivant que pour aimer et agitant des affaires de cœur. D'autres personnages se mêlent à eux, chevaliers et nymphes du pays ségusien (1), étrangers amenés dans le Forez par diverses circonstances, et nous sommes instruits de leurs aventures, qui toutes contiennent un cas d'amour. Toutes les situations possibles de l'*honneste amitié* passent devant nos yeux, subtilement racontées, décrites et discutées. En somme, si on en excepte l'élément historique et chevaleresque, et si on peut réduire à une formule simple une œuvre si complexe, l'*Astrée* est une étude raffinée de l'amour honnête, encadrée dans une pastorale, une pastorale, hélas ! en cinq gros volumes.

Il y a dans le Forez un canton paisible et délicieux, coupé de plaines, de collines et de grandes buttes volcaniques, où la rivière de Lignon promène ses capricieux détours. Marcilly est la capitale du pays, Isoure la maison de campagne de Galathée, avec la Fontaine de vérité d'amour qui « découvre les tromperies des amans » ; Montverdun est une collégiale de prêtres druides, Bonlieu un couvent de vierges sacrées ; Feurs,

(1) Nous avertissons que *forézien* et *ségusien* sont synonymes.

qui a donné son nom à la province, Montbrison, Boën, Moind, Saint-Paul, Chalain, Rochefort, Cervières, La Bouteresse, Poncins, Savigneux, Cleppé, Laigneux, La Pra, etc., sont des villes, des bourgs ou de simples hameaux.

Ce pays est celui même où Honoré d'Urfé a passé sa jeunesse, où, comme Céladon et Sylvandre, il a eu son idylle d'amour : « J'ay jugé, dit-il, qu'il valoit mieux que j'honorasse ces païs, où ceux dont je suis descendu ont vescu tant de siècles, que non pas une Arcadie, comme le Sannazare. Nous devons cela au lieu de nostre naissance et de nostre demeure, de le rendre le plus honoré et renommé qu'il nous est possible (1). »

L'*Astrée* est donc « située » avec une rigoureuse exactitude topographique, et l'auteur n'aura qu'à évoquer des souvenirs vécus pour peindre avec vérité des sites qui lui sont bien connus. Le roman abandonne les Arcadies imaginaires du rêve poétique, pour prendre pied dans la réalité.

L'action se passe au cinquième siècle. Sous le gouvernement d'une femme, la reine Amasis, qui tient sa cour à Marcilly, le Forez vit d'abord dans l'abondance, la paix et la pureté de ses mœurs. En cette époque de décomposition politique, tandis que le reste de la Gaule est disputé entre les Romains, les Francs, les Burgondes, les Wisigoths, cette heureuse province a été préservée de l'invasion.

Les bords du Lignon sont habités par un peuple de bergers ségusiens. Mais on ne comprendrait rien à l'*Astrée*, on plutôt elle paraîtrait reposer sur un thème absurde d'un bout à l'autre, si on ne remarquait pas tout d'abord que ces bergers ne sont pas de vrais pasteurs; ils n'ont que le costume, et pas du tout l'esprit et le langage de l'emploi, portant pannetière et houlette, mais pensant et parlant en gens du monde.

Urfé, répondant d'avance à des objections qu'il prévoyait, a voulu nous faire bien entendre que ces bergers ne l'étaient pas pour de bon, et qu'il ne s'était servi de la forme pastorale que comme d'une fiction commode à son dessein. Au commencement du premier volume, s'adressant à Astrée, il lui dit : « Si l'on te reproche que tu ne parles pas le langage des villageois, et que toy ny ta troupe ne sentez guères les brebis

(1) En tête de la I^{re} partie de l'*Astrée*.

ny les chèvres, responds-leur, ma bergère, que pour peu qu'ils ayent connoissance de toy, ils sçauront que tu n'es pas, ny celles qui te suivent, de ces bergères nécessiteuses qui pour gagner leur vie, conduisent les troupeaux aux pasturages, mais que vous n'avez toutes pris cette condition que pour vivre plus doucement. »

Nous voilà bien avertis. Les bergers et bergères de l'*Astrée* ne le sont que pour leur plaisir : « Ils ne sont pas bergers, dit Galathée à Léonide, pour n'avoir de quoy vivre autrement, mais pour s'acheter par cette douce vie un honneste repos. » Ce sont en réalité des virtuoses de la vie pastorale, d'ailleurs logés en d'assez confortables chaumières : hommes et femmes du monde, et du meilleur, déguisés en bergers et chevriers. Plusieurs sont d'origine aristocratique; de leurs manoirs perchés sur la montagne, il leur a plu de descendre dans la vallée du Lignon, et de faire semblant d'y garder des brebis et des chèvres. Mais pour un rien le sang noble se réveille; que Marcilly soit en péril, ils échangeront bravement la houlette contre la dague du soldat.

Tous courtois, polis, beaux discoureurs, beaux conteurs, poètes. Aussi ces bergers, qui le sont si peu et qui parlent si bien, n'ont-ils aucune peine à entrer de plain-pied en commerce avec la princesse Galathée et ses nymphes, avec Amasis, et avec les nobles étrangers que leurs aventures ont attirés dans le Forez. Ils diffèrent moins des rois et des grands seigneurs par leur éducation, leur culture, leurs idées et leurs sentiments que par leur accoutrement pastoral.

Ces bergers ont des lumières de tout, raisonnent sur le gouvernement, les mœurs, le mariage, la religion, et analysent avec une prodigieuse sagacité les nuances de l'amour. Cela est artificiel, sans doute; mais dans toute pastorale, et même dans toute œuvre d'imagination, n'entre-t-il pas une forte part de convention? Les bouviers et les pâtres de Virgile ne sont guère plus réels que ceux de l'*Astrée*. Ils fréquentent chez les plus grands personnages, disent leur mot des affaires de l'Etat, jugent en amateurs diserts les vers de Gallus, ont lu les tragédies de Pollion, décochent des épigrammes aux Bavius et aux Mævius; si cultivés, si « intellectuels », qu'ils seraient mieux à leur place dans le cercle de Mécène que dans les campagnes de Mantoue.

Des bergers tels qu'ils sont, grossiers, d'idées vulgaires et d'horizon étroit, ne seraient pas longtemps tolérables, et c'est ce que remarque encore Honoré d'Urfé : « Si vos conceptions et vos paroles estoient telles que celles des bergers ordinaires, on auroit peu de plaisir de vous escouter. »

Tous les bergers du Lignon étaient plus ou moins frappés d'Amour; mais celui qui le plus cruellement subit la tyrannie du dieu fut Céladon, « tellement espris des perfections d'Astrée, que la haine de leurs parents ne put l'empescher de se perdre entièrement en elle ».

Céladon avait quatorze ou quinze ans, Astrée en avait douze ou treize, quand ils se virent pour la première fois dans une fête de Vénus, et sentirent tout de suite qu'ils étaient nés l'un pour l'autre. Alcippe, père de Céladon, lui fit entreprendre un « voyage si long, que l'absence effaçast cette jeune impression d'amour; mais cet esloignement y profitta aussi peu que tous les autres artifices dont depuis il se servit ».

Cependant Céladon, après son retour, devenu plus avisé et plus prudent, eut recours à diverses ruses pour voir Astrée ou au moins lui écrire : « Nous avons choisi, raconte Astrée, le long de ce petit ruisseau qui costoye la grand'allée, un vieux saule my-mangé de vieillesse, dans le creux duquel nous mettions tous les jours des lettres. »

Ainsi passèrent des mois dans ce délicieux mystère de chaste amour. Mais un jour, un malentendu créé par un faux rapport du perfide Sémire parut les séparer. Céladon, se voyant dédaigné, se précipite dans le Lignon (1). Tandis qu'on le croit mort et qu'Astrée, instruite enfin de sa fidélité, s'abîme dans ses regrets et son désespoir, Céladon, que le courant a porté loin de là et abandonné sur le sable, est recueilli par trois nymphes, la princesse Galathée et ses suivantes Sylvie et Léonide, qui l'emportent évanoui et à demi noyé. A son réveil, il se trouve dans le palais d'Isoure, où des soins empressés le rendent à la vie. Mais s'apercevant qu'il est aimé de Galathée, il s'enfuit du palais avec la complicité de Léonide.

Céladon, à qui Astrée a interdit de reparaître devant elle sans son ordre absolu, cherche un refuge dans une caverne

(1) On dit dans le pays que le *Saut de Céladon* était à l'endroit même occupé aujourd'hui par la station de Boën-sur-Lignon.

creusée sur les berges du Lignon, vivant d'herbes et de fruits sauvages, gravant sa douleur sur l'écorce des arbres, élevant à sa bergère des autels rustiques et un temple de feuillage où sont suspendues les douze *Tables des loix d'Amour*.

Dans une de ses promenades autour de son ermitage, il a rencontré Sylvandre endormi, et a déposé entre ses mains une lettre « à la plus aimée et plus belle bergère de l'univers », et Astrée a cru y reconnaître l'écriture de Céladon. Le groupe des bergers ségusiens décide de faire une excursion au bois dans lequel la missive a été trouvée. Avec une extrême surprise, ils pénètrent dans le temple d'Astrée et dans un grand cabinet orné d'inscriptions dédiées à la bergère, et qui sont bien de la main de Céladon. Astrée en arrive à se persuader que c'est l'âme de son berger qui a fait tout cela; elle croit même avoir entrevu son ombre qui demandait un tombeau.

Pendant ce temps-là, le grand druide Adamas qui savait bien, lui, par le récit de Léonide, que Céladon était vivant, ménageait un expédient étrange pour lui permettre de quitter sa retraite sauvage et de voir Astrée tout à son aise. Il fait passer Céladon pour sa fille Alexis, qui depuis sept ans était chez les Carnutes et qu'on suppose de retour. La fausse Alexis et Astrée se prennent de l'affection la plus tendre et la plus expansive... Ici quelques tableaux trop libres qu'on voudrait supprimer, d'autant plus inexplicables dans ce roman honnête, qu'Urfé semble un moment se complaire en ces peintures.

Si le Forez a été jusqu'à ce jour la plus fortunée contrée de la terre, les choses ne tardent pas à se gâter. Le déloyal Polémas, à qui la nymphe Galathée, fille d'Amasis, a refusé sa main, s'est allié à Gondebaud, roi des Burgondes, et est venu assiéger Marcilly : combats, assauts repoussés, sorties, duel où succombe Polémas.

Or Alexis-Céladon et Astrée sont elles-mêmes mêlées à ces événements. Comme Adamas est à Marcilly l'âme de la résistance, Polémas a imaginé de faire enlever Alexis qu'il croit être la fille d'Adamas. Ses gens d'armes l'arrêtent dans le village d'Astrée, et les emmènent toutes deux au camp de Polémas. Le lendemain, on les enchaîne l'une près de l'autre, et on les pousse de force sous les murs de la ville, dont les défenseurs n'osent tirer une seule flèche, car leurs traits frapperaient

ces innocentes victimes. Mais Céladon-Alexis est délivré par Sémire, ce Sémire même dont les mensonges avaient été la première cause de ses malheurs. Il accomplit des prodiges de vaillance, et entre avec Sémire dans Marcilly, pendant qu'Astrée est hissée dans un grand panier au sommet des remparts.

Après ces dramatiques péripéties, la paix rentrée dans la cité, Céladon pense que le moment est enfin venu de se découvrir à Astrée : cette situation équivoque ne peut se prolonger. Mais pendant cette révélation délicate, la fierté et la pudeur de la jeune fille se révoltent au souvenir de tant de privautés qu'elle a permises à la fausse Alexis, et pour la seconde fois elle chasse Céladon de sa présence.

Elle est cependant bien malheureuse, car malgré tout elle aime Céladon. Elle veut mourir, Céladon aussi; et aussi le berger Sylvandre et la bergère Diane, dont les amours ne sont pas moins traversées. Tous les quatre vont à la Fontaine de vérité d'amour, pour être dévorés par les lions et les licornes qui en défendent l'accès.

Cette fontaine avait autrefois une vertu étonnante; elle révélait les secrets d'amour, et de tous côtés les amants en peine venaient consulter cet oracle. Celui qui s'y regardait voyait près de lui son amante fidèle; mais si elle en aimait un autre, il voyait, au lieu de sa propre image, celle de son rival. Pour des raisons qu'il est inutile d'expliquer, la Fontaine de vérité avait perdu depuis quelque temps sa propriété magique, et il était très dangereux d'en approcher, étant sous la garde de deux licornes et de deux lions.

Mais voici qu'au milieu des éclairs et du tonnerre, lions et licornes sont changés en statues de marbre, et la Fontaine de vérité a retrouvé son ancien charme (1). Céladon vient tout tremblant s'y mirer : près de son image il contemple celle d'Astrée, et à ce signe reconnaît qu'elle n'a pas cessé de l'aimer.

D'autres amants tentent la même épreuve avec un égal succès, même le léger Hylas qui voit près de lui, sans déplaisir, l'image de Stelle. Pendant huit jours le Forez fut en fête et on y célébra des mariages : " Tous les bergers et bergères

(1) Remarquons que cette conclusion fantastique est de Balthazar Baro, auteur de la V^e partie de l'*Astrée*.

revindrent raconter à Lignon les triomphes qu'ils avoient emportez en la jouyssance des faveurs qu'ils avoient si long-temps attendues; dont cette rivière se rendit si sçavante qu'il semble encore aujourd'huy que, dans son plus doux murmure, elle ne parle d'autre chose que du repos de Céladon et de la félicité d'Astrée. »

L'histoire de Sylvandre et de Diane est plus simple, plus intéressante, d'une psychologie plus déliée que celle de Céladon et d'Astrée. On découvrira sur la fin, au milieu d'un sacrifice, que Sylvandre est fils du grand druide Adamas; mais enlevé en bas âge par un parti bourguignon, il a été recueilli et élevé par un bon vieillard helvétien, qui l'a fait instruire à l'école de Marseille. Comme tant d'autres, Sylvandre est venu un jour en Forez pour y consulter la Fontaine de vérité d'amour. Chassé de sa famille adoptive par la haine d'Azahide, sans origines connues, sans attaches en ce monde, il est resté dans le pays ségusien, où il a pris l'habit pastoral, et acheté une cabane et un petit troupeau. Là ce rêveur intelligent, ce prêcheur d'idéalisme a rencontré Diane encore toute meurtrie de la perte de son cher Filandre. Ce qui n'a été entre eux qu'un jeu, puis une liaison d'estime, est devenu à la longue une affection profonde, faite d'infinis respects; et Sylvandre, d'abord fermé à tout amour, est éperdument épris de la plus sage des bergères du Forez.

Parallèlement aux histoires de Céladon et de Sylvandre, se développe celle du jaloux Lycidas, frère de Céladon, et de l'espiègle Phylis; celle d'Hylas et de Stelle, ou plutôt des nombreuses amourettes d'Hylas, le plus remuant et le plus nécessaire des héros de l'*Astrée*. Hylas n'est pas Forézien de race, c'est un Provençal. Après diverses aventures assez légères sur le Rhône et à Lyon, il a apporté dans le Forez son insouciance, sa gaieté, ses plaisanteries un peu triviales, son égoïsme sensuel, son scepticisme en religion et en amour, et ses maximes d'inconstance qui amusent les fidèles amants du Lignon, mais ne les convertissent pas.

A ce fond romanesque de la vie des bergers ségusiens, se superposent des épisodes pastoraux : *Alcippe et Amarillis*; *Stelle et Corilas*; *Céliion et Bellinde*; *Tyrcis et Laonice*; *Damon et Fortune*; *Adraste*; *Célidée, Thamyre et Calidon*; *Sylvanire et Aglante*, etc. La plupart sont des annexes des grands récits pastoraux, mais quelques-uns en sont indépendants.

Et ce groupe de bergers et de bergères n'est que le point central d'un vaste tableau. D'autres histoires sont encore forésiennes sans être pastorales. Tout près des bergers du Lignon, à peine séparés d'eux, sont les chevaliers, dames et demoiselles de la cour d'Amasis. Leurs aventures nous sont aussi racontées, en particulier celles de *Galathée et Lindamor*, de *Sylvie*, suivante de Galathée, de *Lydias et Mélandre*, de *Damon et Madonte*, de *Rosanire*.

Quant au vénérable druide Adamas, s'il n'a pas son histoire, à proprement parler, il intervient comme confident, conseiller et modérateur dans tout ce qui arrive sur les bords du Lignon, et il est le vrai roi du pays; son rôle est à la fois religieux, politique et moral.

Mais ce n'est pas tout encore. On a vu que Gondebaud, roi des Burgondes, s'est allié à Polémas, qui a mis le siège devant Marcilly. Cette circonstance amène la longue histoire de *Dorinde, Gondebaud et Sigismond*, sur laquelle se greffent les aventures de *Chryséide et Arimant*. Deux nobles étrangers qui viennent d'arriver dans le Forez nous instruisent de l'histoire d'*Euric, Daphnide et Alcidon*. Des portraits vus dans la galerie d'Adamas sont l'occasion de l'histoire de *Placidie*, suivie de celle d'*Eudoxe, Valentinian et Ursace*; un chevalier envoyé par Lindamor raconte à son tour l'histoire de *Childéric, Silviane et Andrimarte*, etc.

Tantôt le cours naturel des événements, tantôt des rencontres fortuites, des artifices industrieusement ménagés nous font connaître environ quarante histoires. Mais il n'est pas facile d'en faire le dénombrement exact, parce qu'elles sont parfois entremêlées, qu'on ne voit pas bien où l'une finit et l'autre commence, et que le même personnage peut figurer dans plusieurs de ces histoires (1). Elles sont racontées ou par les héros eux-mêmes, ou par des gens bien au courant de leurs aventures, et fréquemment interrompues.

Telle est à peu près la composition générale de l'*Astrée* : six ou sept histoires fondamentales qui forment le tissu consistant du roman, la plupart pastorales, quelques-unes chevaleresques, et plus de trente épisodes presque tous rattachés

(1) On trouvera dans MARSAND (*la Pastorale dramatique*, p. 435) un bon essai de classification logique des histoires de l'*Astrée*.

aux grandes histoires, et qui vont de la nouvelle toute simple au mélodrame le plus compliqué.

Baro nous apprend, dans l'avis au lecteur de la quatrième partie, qu'Honoré d'Urfé avait conçu l'*Astrée* comme une tragi-comédie pastorale en cinq actes et soixante scènes, qui répondent aux cinq volumes et aux douze livres de chaque volume. C'est une vue par à peu près, qui manque de justesse : l'*Astrée* ressemble beaucoup moins à un drame qu'à un récit épique, ou plutôt à une série de récits épiques juxtaposés.

L'amour fait l'unité, bien qu'un peu factice, de l'œuvre, symbolisé par cette image de l'Amour qui apparaît brillante de clarté au-dessus de la Fontaine de vérité, et annonce que les épreuves des amants du Lignon vont finir. L'*Amour-Thautatès*, omnipotent, est bien en effet le personnage qui met tous les autres en mouvement. Au fond de chaque épisode, quel qu'il soit, on trouve invariablement un " effet " de l'amour; amour sérieux, pur et délicat chez la plupart des bergers séguisiens, volage chez Hylas, hautain et capricieux chez Galathée, chevaleresque chez Lindamor, ailleurs tumultueux, violent, tragique, inspirant des dévouements sublimes et des exploits miraculeux, compliqué d'incidents de toute sorte, ressemblances, enlèvements, reconnaissances imprévues, portes secrètes, etc. Mais c'est toujours Amour qui mène ces multiples actions épisodiques.

En toute justice on doit reconnaître, dans l'infinie variété des récits et l'abondance inépuisable qui renouvellent et enrichissent le vieux motif des " accidents d'amour ", une fertilité d'invention extrêmement remarquable, surtout si on compare l'*Astrée* avec les maigres aventures des romans qui l'avaient précédée. Honoré d'Urfé a eu véritablement, du moins sous ce rapport, le don de la faculté créatrice. Dans les salons et les cours, pendant ses voyages et ses missions, regardant, écoutant, interrogeant, collectionnant les cas d'amour, il amassait des observations que fécondait ensuite son imagination toujours en travail.

Il n'y a pas moins de diversité dans les caractères que dans les situations. Les cent personnages principaux du roman représentent tous, sans aucune exception, un type bien marqué, déterminé par des raisons de tempérament, de sentiment, de

condition sociale, de culture, de milieu. Le platonisme savant et raisonneur de Sylvandre ne ressemble d'aucune façon au mysticisme dévotieux de Céladon. Astrée et Diane, également vertueuses, ne le sont pas de la même manière, Astrée avec plus de « modestie d'amour », Diane avec une raison plus ferme.

Ces caractères ne se démentent jamais, et suivent toujours les lois d'une logique précise. Sous ce rapport, Hylas est le chef-d'œuvre d'Urfé. Hylas ne fait presque pas un geste, ne dit presque pas un mot qui ne se rapporte à ses idées sur l'inconstance; qu'il parle en prose ou en vers, qu'il raconte son histoire, mêle ses réflexions à celles des autres, tienne tête à la dialectique de Sylvandre, c'est toujours le Méridional qui traite avec une légèreté ironique la fidélité en amour. Mais ce thème, il le développe avec une étonnante variété, et jusqu'au bout nous découvrons dans *l'inconstance d'Hylas* des aspects nouveaux.

La richesse du fond sentimental, la fécondité d'invention dans la donnée et la forme des épisodes, l'art de créer des caractères divers et soutenus, voilà, dans *l'Astrée*, des qualités qui ne semblent pas pouvoir être contestées.

Mais il est vrai que ces mérites supérieurs se font payer assez cher. Les développements sont d'une ampleur prodigieuse, qui rebute toute patience. De ces innombrables histoires emmêlées les unes dans les autres, souvent coupées pour être reprises beaucoup plus tard, parfois rattachées à l'action principale par un lien bien fragile, de cette multitude de personnages dont la plupart ne figurent qu'un moment sur la scène, jouent leur rôle et disparaissent, naît un sentiment de lassitude.

Ce n'est pas cependant que la construction du roman soit, comme on le croit généralement, embarrassée ou obscure; elle serait plutôt aisée. Dans chaque histoire particulière, le récit s'ordonne avec clarté; et l'action principale est assez solide pour n'être pas étouffée par les épisodes. On finit même par circuler avec quelque facilité dans ce monde de bergers et de chevaliers, à travers ces souvenirs historiques, cette mythologie et ces débats d'amour. La composition est trop chargée, mais elle n'est pas confuse, encore moins incohérente. La fatigue ne résulte donc pas du désordre des éléments qu'Urfé

a combinés, mais de leur nombre et de leur complexité. L'œuvre est trop touffue, d'une certaine manière trop riche. Aujourd'hui on ferait un agréable roman avec tel des soixante livres de l'*Astrée*; mais en ce temps on ne marchandait pas les heures à l'ouvrage aimé, et on ne se plaignait pas que l'auteur y eût mis trop de " matière ". Gomberville, La Calprenède et Mlle de Scudéry commettront la même erreur.

L'in vraisemblance est encore un défaut sensible de l'*Astrée*. Non pas certes l'in vraisemblance énorme, absurde, enfantine, comme dans l'*Amadis* et certains autres romans du seizième et du dix-septième siècle; par comparaison, Mlle de Scudéry avait raison de dire que dans l'*Astrée*, " tout est naturel et vray semblable ". C'est même un des agréments de l'*Astrée*, que la vérité relative des aventures. Mais qu'on ne regarde pas de trop près aux détails; on découvrirait quelquefois de véritables impossibilités. Par exemple Céladon, qui vient de quitter le palais d'Isoure, et depuis n'a vu personne au monde, s'est, comme nous l'avons vu, retiré dans une caverne où il vit en ermite. Il élève à Astrée un temple de verdure dans lequel on admire le portrait de sa déesse et un tableau représentant la lutte de deux petits Amours. Mais comment Céladon est-il en possession de ces œuvres d'un art exquis? Urfé ne s'embarasse pas de ces menues invraisemblances.

Dans les multiples histoires qui composent la trame de l'*Astrée*, entrent deux éléments d'une exceptionnelle importance, de l'histoire et des discussions sentimentales : l'*Astrée* est un roman historique et une théorie de l'amour honnête.

L'*Astrée* s'est largement ouverte à l'histoire et à des reconstructions archéologiques et religieuses. C'était la première fois que les faits historiques intervenaient, sous une forme aussi ample, dans une œuvre d'imagination. Urfé voulut sans doute prouver qu'il n'écrivait pas seulement pour les femmes et les gens du monde, grossir le nombre de ses lecteurs en attirant à lui les érudits, enfin ennoblir ces aventures sentimentales, en les montrant associées à la grande révolution politique et militaire du cinquième siècle et aux souvenirs de l'antique religion nationale.

Qu'il eût en histoire, comme en presque toutes choses, des connaissances étendues et solides, cela ne peut faire de doute. Urfé a puisé à des sources très diverses, anciennes et modernes.

Il avait lu surtout avec soin l'*Histoire des Goths* de Jornandès et l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours. Il doit à une page des *Faits et Dits mémorables* de Valère Maxime l'épisode du tribunal des Six-Cents qui, après avoir entendu les raisons de ceux qui sont las de la vie, accorde ou refuse souverainement le suicide légal. Plutarque, César, Virgile, Lucain, peut-être Priscus, Sidoine Apollinaire et bien d'autres lui ont fourni çà et là quelques traits.

Les modernes avaient beaucoup écrit, soit sur les Gaulois et les Druides, soit sur les Francs et les premiers rois mérovingiens. Urfé a certainement consulté Talepied, auquel il emprunte la division de la hiérarchie sacerdotale des Gaulois en Druides, Eubages, Sarronnides, Bardes et Vacies, probablement Le Fèvre, Ramus, Picard, Forcadel, Claude Fauchet; il avait dans sa bibliothèque, à Virieu-le-Grand, un manuscrit des *Antiquités d'Autun*, où il a recueilli des traditions sur la religion celtique.

Pour les premiers temps de la monarchie franque, il a pu lire les *Grandes chroniques de France* et les *Annales* de Nicole Gilles, qu'il trouva au château de la Bastie, le *Rozier historial*, Gaguin, Taboet, Girard du Haillan, Jean de Serres, Belleforest, les *Annales* du Forézien Papire Masson (1), etc. Mais nous avouons humblement n'avoir pas fait sur ce point des recherches qui demanderaient une comparaison minutieuse dont les résultats seraient loin de payer la peine. Contentons-nous de constater que la partie purement historique de l'*Astrée* paraît exécutée avec une grande sûreté de main.

Quelques-uns des épisodes de l'*Astrée* nous font entrer très avant dans la connaissance du monde romain et du monde barbare en ce cinquième siècle tumultueux et anarchique; et à tout prendre, Urfé nous a rendu une image assez fidèle des confusions, des brutalités, des effondrements de cette époque. Nous assistons à la fin de ce qui fut le monde antique et à l'ébauche de ce que sera l'Europe nouvelle.

Voici la sage Placidie, fille de Théodose le Grand et sœur

(1) Mais non pas, comme on l'a dit, son *Historia calamitatum Galliaë*, à moins qu'il l'ait lue en manuscrit; cet ouvrage posthume ne parut qu'en 1636, dans le premier volume de la collection d'André Duchesne. — Notons à ce propos que Papire Masson fait un grand éloge d'Honoré d'Urfé, dans son *Eloge de François de Chevrier*, Paris, 1610, petit in-4°.

de l'empereur Honorius, proposée par Adamas comme un mémorable exemple de " grandes et diverses fortunes ». Captive d'Alaric après la prise de Rome, femme du roi Ataulf bientôt assassiné par un de ses serviteurs, renvoyée en Italie où elle épouse Constantius, réfugiée à Constantinople après la mort de son second mari, elle revient encore en Italie pour y gouverner ce qui reste de l'empire d'Occident sous le nom de son fils Valentinien, et enfin meurt honorée et regrettée, sans avoir vu du moins les suprêmes catastrophes.

Toute la décomposition de l'Occident est là, avec les désordres de Valentinien III, les inutiles efforts d'Aétius, la trahison du comte Boniface, la perte de l'Afrique, où apparaît en passant la figure de saint Augustin, l'usurpation de Maxime, le sac de Rome par les bandes de Genséric.

Attila promène ses hordes à travers l'empire étonné : " plutôt petit que grand, l'estomach large, la teste grande, les yeux petits, mais vifs et luisans, la barbe claire, le nez enfoncé, la couleur brune, le marché glorieux; rusé, cruel à ses ennemis, doux et courtois à ceux qui se soumettent à luy. »

Dans les Gaules, les Romains sont encore maîtres du bassin de la Seine. Mais les Francs se sont établis solidement au nord-est, autour de Soissons, les Visigoths occupent Toulouse et l'Aquitaine, Euric a pris Marseille et a mis le siège devant Arles. Le Burgonde Gondebaud s'est taillé un royaume dans les vallées du moyen Rhône et de la Saône, avec Lyon pour capitale; demi-civilisé, demi-barbare, soupçonneux, fantasque, aimant les plaisirs. L'histoire de Childéric, fils du bon roi Mérovée le Chevelu, de ses débordements, de sa fuite en Thuringe et de sa déposition, est entremêlée dans les aventures d'Andrimarte et de la belle Sylviane.

Ces souvenirs historiques sont le prétexte de curieuses restitutions : description des remparts de Calais, batailles, sièges de châteaux, combats singuliers, entrées solennelles, mariages, mœurs, usages, codes des lois barbares, etc.

Entre ces restitutions historico-archéologiques, il y en a une qui mérite une attention très particulière, en raison de la place qu'elle tient dans l'*Astrée*. Malgré le voisinage de Lyon, qui depuis saint Pothin possède une organisation chrétienne, et d'où le culte nouveau a dû se propager de proche en proche jusque dans le Forez, il a plu à Honoré d'Urfé de supposer

que le christianisme est encore inconnu en ces cantons, et que la plupart des habitants professent la religion de leurs ancêtres, le druidisme; mais un druidisme mitigé, accommodant, qui a fait plus d'un emprunt au polythéisme apporté par les conquérants, et vit en bonne intelligence avec lui.

Quand les Romains eurent soumis la Gaule, ils permirent aux vaincus de conserver leur religion traditionnelle, " pourveu qu'ils souffrissent aussi la leur, sachant bien qu'il n'y a rien qui soit plus difficile aux hommes que d'estre tyrannisé en leur croyance ". Cela ne s'accorde pas bien avec d'autres déclarations d'Adamas, qui se plaint de " l'extrême tyrannie " que les Romains firent peser jusque sur les consciences. En fait, cependant, les deux cultes vivent dans un esprit de paix, sans se persécuter ni se haïr.

Nous avons des exemples de cette mutuelle tolérance. On décide à Marcilly, pour obtenir la guérison du berger Adraste et du prince Rosiléon, de procéder à la plantation du clou sacré, et de faire un sacrifice à Jupiter et à Minerve. Cette cérémonie païenne est longuement décrite; or, c'est le druide Adamas qui, de concert avec le grand pontife, s'est occupé de tout, a réglé tous les détails.

Sur une colline dont le pied est baigné par un bras du Lignon, les Romains, à leur arrivée dans le pays, avaient trouvé dans un bocage sacré un autel dédié à la *Vierge qui doit enfanter*, et servi par de chastes filles druides. Près de ce bocage, ils bâtirent un temple circulaire qu'ils appelèrent *Bon-lieu*, consacré à Vesta et à la Bonne Déesse, où des vestales célébrèrent leurs sacrifices selon les prescriptions du rituel romain. Mais ils ne touchèrent pas au collège des vierges druides, à qui même, parce qu'elles avaient été les premières en ce lieu, " ils donnèrent toute autorité en ce qui est des mœurs et de la conduite "; c'est ainsi que la vénérable Chrisanthe, leur maîtresse, gouvernait pacifiquement cette communauté mixte de vierges druides et de vestales. Un prêtre druide accomplissait les rites gaulois dans le bocage; de leur côté les vestales s'acquittaient dans le temple des saintes cérémonies, auxquelles, sans y prendre aucune part, assistaient Chrisanthe et les filles druides, par considération et respect pour la puissance romaine.

A vrai dire, il est bien difficile que les deux religions se

fassent de telles concessions sans se pénétrer de leur influence mutuelle, et c'est en effet ce qui arrive. Il serait parfois malaisé de dire si un sacrifice célébré par les prêtres gaulois tient plus du druidisme ou des rites importés par les conquérants : « Depuis que les Gaulois avoient eu la communication des Romains, ils n'avoient pas seulement meslé leurs langages, mais aussi leur façon de sacrifier ; voulant, pour s'accommoder au peuple qui estoit victorieux, prendre quelques-unes de leurs coutumes. Mais ne pouvant aussi se deffaire des anciennes, ils en firent un tel meslange, qu'ils retinrent presque également du romain et du celte. » On voit donc, sans trop de surprise, un druide solenniser, en l'honneur de Vénus, une cérémonie où est représenté le Jugement de Pâris, et des bergers gaulois assister à une fête de Pan.

Cependant tant bien que mal, malgré ces altérations réciproques dues à un long voisinage, le pays du Lignon est partagé entre les deux cultes. Le polythéisme classique serait plutôt, il semble, la religion de ceux qui touchent de près ou de loin à ce qui subsiste de l'administration romaine, dont l'action d'ailleurs, en cette période d'universel relâchement social, n'est plus guère visible, car on ne voit intervenir aucun magistrat délégué de Rome, dans les événements qui se passent au petit royaume d'Amasis, et celle-ci ne paraît tenir son pouvoir que d'elle-même, et non du protectorat romain.

La grande majorité de la nation est attachée au druidisme, corrompu par son mélange avec le polythéisme romain, mais qui survit dans sa hiérarchie sacerdotale, et dont les initiés peuvent encore reconnaître les dogmes essentiels sous des formes nouvelles.

Aux cérémonies du culte national préside le grand druide Adamas, qui a sous son autorité des druides d'un rang inférieur et des druidesses, aidés dans leurs fonctions rituelles par les Eubages, les Sarronides, les Vacies et les Bardes. Des sacrifices gaulois et la cueillette du gui sacré sont agréablement décrits par Urfé.

Adamas, par son contact avec les Romains, est devenu un druide moderne, tout à fait homme du monde. Loin de vivre au fond des bois, comme un druide du vieux temps, il habite un beau palais, se mêle aux intrigues du siècle, encourage les divertissements les plus profanes, et arrange avec une

paternelle indulgence les affaires d'amour des bergers ségusiens.

Le principal temple est au sommet de Montverdun, grand rocher creux qui s'élève en pointe de diamant au milieu de la plaine, entre le Lignon et la montagne d'Isoure. C'est là que la druidesse Cléontine consulte Hésus sur les choses de la guerre, Tharamis pour la connaissance de l'avenir, et Bélénus pour résoudre les difficultés d'amour.

Mais Hésus, Tharamis et Bélénus ne sont que des noms divers donnés abusivement à Thautatès, le dieu unique. Un jour Adamas a rencontré Céladon couché à l'entrée de sa caverne, et là, dans le silence et la paix de la nature, lui montrant un chêne vigoureux qui s'élevait d'un seul tronc, puis se partageait en trois branches, il lui a révélé ce grand mystère.

Après la confusion des langues et la dispersion des peuples, Dis Samothès aborda par la mer armoricaine sur le rivage de la Gaule, où il régna et après lui sa postérité. Dis Samothès et le savant Druys, son quatrième successeur, apprirent aux Celtes à n'adorer qu'un seul Dieu, Thau ou Thautatès. Mais le peuple ayant peine à comprendre cette suprême bonté et cette toute-puissance qui n'admet aucun partage, ils condescendirent à sa faiblesse d'esprit, et lui permirent de se servir de ces trois noms, Hésus, Tharamis et Bélénus, qui ne sont que des vertus et des puissances de Thautatès, considérées séparément.

Lorsque les Romains prirent possession du pays, ils voulurent faire adorer aux Gaulois leurs dieux et déesses, et les forcèrent de bâtir des temples où Thautatès, Hésus, Tharamis et Bélénus étaient représentés sous les images de Mercure, Mars, Jupiter et Apollon. Les druides ayant résisté à cette oppression des âmes, un César les bannit de l'empire. Mais à la longue le peuple se laissa prendre à cet artifice, et sans perdre entièrement tout souvenir du culte primitif, en vint à ne plus distinguer clairement les saintes divinités des ancêtres de ces dieux usurpateurs. Depuis que les Francs, qui descendent des anciens Gaulois, commencent à dominer à leur tour, les coutumes de la pure religion celtique retrouvent peu à peu leur crédit (1).

Ces vues ouvertes par Honoré d'Urfé sur la théologie cel-

(1) Sur les points touchés dans cet aperçu, voir principalement, dans l'*Astrée*, I^e partie, liv. IV ; II^e, liv. VIII ; III^e, liv. II et IX ; IV^e, liv. XI.

tique ont suggéré de téméraires exégèses. Un naïf huguenot, M. Edmond Chevrier, avait découvert dans l'*Astrée* ce qu'on ne s'était pas avisé d'y chercher : les idées de Michel Servet (1)!

En mêlant à ses déductions d'énormes erreurs de faits M. Chevrier expose gravement que les d'Urfé n'étaient ps, aussi bons catholiques qu'on le pense; ils avaient une doctrine secrète qui se transmettait par tradition dans la famille et qu'Honoré adopta.

Les d'Urfé flottaient entre le protestantisme et la religion commune, voulant des corrections dans la discipline et même dans la dogmatique de l'Eglise, mais peu satisfaits des réformes proposées par Calvin. Sur la Trinité, leurs idées se rapprochaient beaucoup de celles de Michel Servet, que Claude d'Urfé, grand-père d'Honoré, avait pu connaître à Charlieu, à Lyon ou à Vienne, et dont il avait lu les ouvrages. Les d'Urfé voyaient dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, non pas trois personnes, mais simplement trois différents modes de manifestation de l'être absolu. C'est ce que veut signifier Adamas dans sa révélation sur le dieu un de la mythologie celtique, dieu dont la triplicité apparente, toute verbale et sans valeur théologique, n'est qu'un triple aspect de l'unique Thautatès, et une adaptation du dogme à la faible intelligence du peuple.

A M. Émile Montégut, le sphinx de la Bastie avait fait une autre réponse (2). Honoré d'Urfé, comme ceux de sa race, était un homme d'une piété imaginative, bizarre, compliquée et romanesque. On l'a fait prier dans la splendide chapelle de la Bastie, et là les yeux et l'âme de l'enfant se sont remplis des images peintes et sculptées qui la décorent. Une a dû particulièrement l'occuper : « Le sacrifice de Noë, sculpté sur la face de l'autel, et l'idée de bêtes offertes en sacrifices, d'holocaustes de chair et de sang, s'est associée à l'idée de culte dans sa tendre imagination. » Puis toutes ces figures qui, dans l'ancienne loi, symbolisent la nouvelle, l'ont poussé doucement vers la conception d'une antiquité religieuse patriarcale et rustique, où les prêtres étaient des bergers, où les victimes étaient tirées des troupeaux chéris, où les campagnes du Lignon

(1) *Honoré d'Urfé et Michel Servet*, dans la *Revue chrétienne*, 3^e série, t. VII. M. Chevrier est mort avant d'avoir achevé sa démonstration.

(2) *En Bourbonnais et en Forez* (*En Forez*, chap. v.)

rendaient des oracles. Voilà le secret de son imagination, de ses grottes qui sont des sanctuaires, de ses berceaux de verdure qui sont des temples, de ses nymphes et de ses vierges sacrées, de son druidisme dont la doctrine est pure comme le christianisme, et dont la liturgie est innocemment sanglante. Et c'est pourquoi aussi le chaste amour de Céladon aura la ferveur mystique d'un acte de dévotion.

Ces fantaisies sont débitées avec une tranquille assurance, d'un ton tranchant et décisif; elles ont eu peu de succès dans le Forez, où nos esprits trop simples n'ont pu se hausser à cette grande exégèse (1).

Nous avons loué Honoré d'Urfé de la maîtrise avec laquelle il a mis en œuvre les textes qui pouvaient lui donner une connaissance suffisamment fidèle de la religion celtique et de l'état de l'empire au cinquième siècle, maîtrise qu'on aurait alors rarement rencontrée, même chez les gens du métier.

C'est peu accorder, il est vrai, quand on pense aux libertés que s'étaient données avant lui les écrivains les mieux cotés, tels que Nicole Gilles et Girard du Haillan, et que Scipion Dupleix même se donnait encore de son temps. En cette matière, le public était peu exigeant. Ne demandons pas à Urfé d'appliquer des règles de critique qu'on ne soupçonnait même pas, de faire un triage sévère entre des autorités inégales, de laisser aux faits leur couleur native. Il donne à ses personnages des idées et des sentiments qu'ils n'ont pu avoir; il civilise ses barbares, réfléchit sur le cinquième siècle un langage, des mœurs et des usages du moyen âge et même du seizième siècle, décrit le siège de Marcilly comme le siège de Verceil.

C'est donc simplement par comparaison qu'on peut louer Honoré d'Urfé de nous avoir rendu un tableau relativement exact des principaux événements de l'époque où il a supposé que se passait l'action; et d'ailleurs, écrivant un roman, il a

(1) M. Montégut a vu encore autre chose dans le roman d'Urfé : « Astrée, c'est la monarchie de Henri IV! Céladon, par désespoir d'avoir offensé Astrée, s'est jeté dans le Lignon, comme d'Urfé, par regret d'avoir offensé la monarchie, s'est exilé. Quand il veut rentrer en grâce, il lui faut se rapprocher sous des travestissements, comme d'Urfé sous le déguisement emblématique de son roman. L'*Astrée* est indissolublement unie au règne réparateur de Henri IV, dont elle est l'apologie allégorique! » (p. 261).

cru qu'il lui était permis d'arranger un peu les faits. Il a donc raconté, mais en romancier qui orne la réalité de circonstances dramatiques, l'histoire de l'empire à son extrême déclin, et de la Gaule au moment où elle échappe définitivement à la puissance romaine et passe aux mains des barbares.

Mais là n'est pas la vraie question ; car enfin, qui donc ira chercher dans l'*Astrée* le récit de l'agonie de l'empire romain et de la conquête barbare, aussi bien que les dernières conclusions de la science sur la doctrine et l'organisation des druides ? Il faut plutôt savoir si ces faits interposés dans les intrigues amoureuses de l'*Astrée* augmentent l'intérêt, c'est-à-dire la valeur littéraire du roman.

On disputera toujours sur le « roman historique », chacun, selon ses goûts, n'étant pas embarrassé d'apporter pour ou contre ce genre des raisons qu'il n'est pas de mon sujet d'examiner. En ce qui regarde l'*Astrée*, les opinions furent très partagées au dix-septième siècle, les uns admirant sans réserve la grande érudition historique que M. d'Urfé a semée dans son ouvrage, les autres l'estimant une superfétation « hors de propos » et pédantesque.

Il nous semble que ces incursions dans l'histoire de la Gaule et dans la théologie celtique sont loin d'être ennuyeuses. Elles nous reposent de l'éternelle vie amoureuse des pasteurs foréziens, auxquelles Urfé les rattache d'ailleurs avec moins de disparate qu'on ne pourrait le craindre. Il y a quelque grandeur dans cette vue rapide jetée sur des événements et des hommes qui ont changé la face de l'Europe. L'action serait bien étroite, si elle restait confinée dans un coin du Forez ; elle s'élargit, elle prend une certaine allure épique par son mélange avec des faits qui la dépassent infiniment.

Les aspects les plus intéressants de cette restitution sont peut-être ceux qui sont le moins conformes à l'exactitude historique, mais dont l'inexactitude est calculée. Urfé, très délibérément, comme Virgile, *antidate* des idées et des institutions inconnues en ce siècle lointain ; il se permet des transpositions dont souffre l'austère vérité de l'histoire, mais qui lui ménagent des perspectives sur des époques moins reculées. De ses héros, il fait des chevaliers du moyen âge, aimant les belles « emprises », les tournois, les fines armures, portant des devises parlantes sur leurs écus armoriés, partagés, même un Gen-

séric, entre la guerre et le culte de leur dame. Urfé s'ouvre même des aperçus sur des choses plus récentes ou tout à fait modernes. Ce sera, par exemple, le voyage d'Hylas sur le Rhône avec ses pittoresques incidents, l'intérieur d'une auberge, les exploits des " solduriers " en débandade qui rançonnent les passants.

Si large que soit la place qu'Urfé lui a donnée dans son roman, l'histoire n'est pourtant que le cadre du véritable sujet.

Avant tout, l'*Astrée* est un roman d'amour, où *souz personnes de bergers et d'autres sont déduits les divers effets de l'honneste amitié*. Ce n'est pas assez dire : l'*Astrée* est un hymne de six mille pages à l'*honneste amitié*, c'est-à-dire à l'amour légitime, mais au sens un peu large où le monde l'entend ; car un moraliste chrétien aurait plus d'une réserve à faire sur certaines situations délicates ; et ces belles jeunes filles qui se promènent librement avec leurs bergers, si sévère que soit la vertu qui règne au pays de Forez, ne sont pas d'un exemple qu'on puisse proposer à l'imitation. Dans les épisodes qui se passent hors du Forez, tout n'est pas pur, il s'en faut, et même deux ou trois de ces épisodes nous présentent des tableaux de l'amour le plus brutal. Mais du moins, sur les bords du Lignon, la passion est strictement contenue par la règle du devoir. Il y a des bergères un peu lestes d'allure, il n'y en a pas d'impudiques ; et même le léger Hylas se garderait de rien entreprendre de sérieux contre leur honneur.

Dans cette encyclopédie romanesque de l'amour, on peut distinguer quatre choses : des théories abstraites sur la beauté et l'amour, des controverses sur l'amour, des histoires d'amour et des procès d'amour.

La métaphysique platonicienne de la beauté et de l'amour est la partie la plus obscure de l'*Astrée*. Adamas, assis au pied d'un arbre avec Céladon, par une claire nuit d'été, lui révéla la genèse du pur amour : " Toute beauté procède de cette souveraine bonté que nous appellons Dieu, et c'est un rayon qui s'eslance de luy sur toutes les choses créées. Et comme le soleil éclaire l'eau et la terre d'un mesme rayon, ce soleil éternel embellit aussi l'âme raisonnable et la matière ; mais la clarté de Dieu est bien plus belle en l'âme raisonnable qu'en la matière. "

Or l'amour est un désir de beauté : le tout est d'aimer ce

qui est digne d'amour. Si, dans l'objet aimé, nous ne cherchons que la perfection des formes du corps, notre amour sera inférieur, grossier et matériel comme le corps. C'est donc l'âme qu'il faut aimer, et l'amour ainsi entendu est la « vraie et naturelle action » de l'homme.

Mais comment se fera la rencontre des âmes faites pour s'aimer? Sylvandre l'explique par une sorte de prédestination. L'amour des nobles âmes est écrit dans le ciel; elles sont, par un influx divin, *aimantées* l'une vers l'autre : « Il advient qu'aussi-tost que l'âme est dans le corps et qu'elle rencontre celle qui a son aimant, il luy est impossible qu'elle ne l'aime, et d'icy procèdent tous les effets de l'amour. » Que si l'amour est pur de tout alliage terrestre, ces âmes aimantées en arriveront à s'identifier, à se perdre l'une dans l'autre, comme celle de Céladon se perdit en celle d'Astrée : « L'Amant se transforme en l'Aymé, et l'Aymé en l'Amant, et par ainsi deux ne font qu'un par l'infinie puissance d'Amour. »

Parvenu à ces sommets où rien de charnel ni même de sensible ne souille la sainte union des âmes, l'amour est un principe fécond d'intelligence, de désintéressement, de sacrifice, de grandeur morale, de généreux desseins : c'est l'*amour-vertu*.

C'est aussi l'*amour-religion* qui s'enveloppe de formes liturgiques. Céladon élève un temple à sa déesse Astrée; il lui adresse pieusement ses oraisons, et résume son culte dans des formules hiératiques qu'il appelle les *Douze Tables des Loix d'Amour* (1).

Céladon qui aime avec ferveur et conformément au rit, ne raisonne pas sur le platonisme d'amour; c'est Sylvandre qui est le philosophe du Lignon. Il aime Diane selon les principes d'un spiritualisme éthéré, mais de plus il argumente doctement sur l'amour.

La réplique lui est donnée par Hylas, qui a des idées bien

(1) *Astrée*, I^{re} partie, liv. III et IX; II^e partie, liv. II, V et VI; III^e partie, discours au Lignon, et liv. II. Voir GODET, *le Roman de l'amour platonique* (*Vie contemporaine*, VI^e année, t. IV, p. 552). — Nous ne pouvons approuver les réflexions d'un écrivain ingénieux et brillant, sur la prétendue parenté des doctrines de l'*Astrée* et de l'*Introduction à la vie dévote* (STROWSKI, *Saint François de Sales*). Pour peu qu'on ait la notion de la vraie mystique chrétienne, un tel rapprochement paraîtra artificiel.

différentes et les défend avec verve, corrigeant les exagérations de Sylvandre, lui faisant des objections embarrassantes, se moquant de ce logicien féroce qui « raisonneroit sur la moustache d'un ciron », réjouissant par ses saillies, sauf à les effaroucher un peu, les vertueuses bergères du Forez : « Nulle part, dit Saint-Marc-Girardin, l'inconstance n'est plus spirituellement préconisée que dans ce roman consacré à la gloire de l'amour honnête et fidèle. » Urfé n'omet aucune occasion de mettre aux prises le chimérique idéalisme de Sylvandre avec le bon sens prosaïque d'Hylas.

Leurs éternels débats alimentent les discussions amoureuses de l'*Astrée*; sous ce rapport, Sylvandre et Hylas sont comme les deux pôles autour desquels tourne tout de roman. Mais tout le monde, en ce pays du Forez, a le goût des controverses sentimentales; dans leur existence heureuse et oisive, les occasions ne leur manquent pas, le temps non plus, pour agiter ces problèmes de casuistique amoureuse. Un jour les bergères disputeront longuement sur les causes et les effets de la jalousie. Une autre fois la nymphe Léonide, aux environs du Carrefour de Mercure, demandera à Sylvandre s'il est vrai que l'absence soit la plus dangereuse ennemie de l'amour, et Sylvandre, sans se faire prier, entamera une dissertation sur ce point délicat. L'amour entre d'abord en l'âme par les yeux, mais ensuite il grandit et se nourrit par la contemplation intérieure des perfections de l'être aimé, qui exalte l'affection : « C'est pour quoy il ne faut point douter que l'absence n'augmente l'amour, pourveu toutesfois qu'elle ne soit pas si longue que les images reçues de la chose aimée se puissent effacer. »

L'amour se différencie suivant la pureté des motifs, les circonstances, l'âge des personnages, leur caractère, leur état social, les obstacles qu'ils rencontrent. De là ces histoires et épisodes d'une infinie diversité, mais qui tous ont pour but de raconter un cas particulier d'amour, et de nous offrir des exemples de tous les accidents qu'on peut imaginer dans la vie amoureuse.

Une des plus simples de ces histoires est peut-être celle de Céladon et d'Astrée, et je me demande s'il n'y a pas là un calcul. On a souvent remarqué que les deux personnages principaux sont parmi les moins vivants du roman. Astrée, loin d'avoir la finesse de Diane, est une fille crédule, médiocrement intelli-

gente. Céladon n'a guère plus d'esprit; il n'a pas la langue dorée d'Hylas et de Sylvandre; il ne sait bien qu'aimer béatement, en " fakyr de l'amour ". C'est un être passif, asservi au despotisme d'Astrée, qui se plaît en sa servitude, et s'humilie avec ivresse sous la main qui le frappe. Mais dans ce livre où il prêche l'amour chaste, Urfé n'aurait-il pas voulu que l'amour le plus pur, l'amour tout simple, non pas sans raffinement, mais sans raisonnement, s'incarnât dans le héros et l'héroïne qui sont au premier plan? Céladon et Astrée sont exclusivement amoureux; ils ne sont que cela, et c'est leur originalité.

La plupart des histoires de l'*Astrée* se chargent d'incidents, de rencontres, de traverses, de situations parfois bizarres, qui ont permis à d'Urfé de noter et d'écrire, avec une psychologie subtile, les moindres nuances de l'amour. Il est probable que jamais, dans aucun autre livre, le jeu des passions de l'amour et la mécanique du sentiment n'ont été plus minutieusement analysés. Tous les personnages aiment d'une manière différente; l'*Astrée* est un répertoire de tous les états d'amour, où la pastorale dramatique et la tragi-comédie ont pu puiser à pleines mains.

Beaucoup de ces histoires se résolvent en *procès d'amour*, souvenirs des anciennes Cours d'amour. Urfé a introduit une grande variété dans les questions soumises à ces espèces de tribunaux : les situations, la nature du conflit sentimental, les arguments des parties, la forme et les considérants de l'arrêt, tout change, car Urfé ne se répète jamais.

Cependant la marche générale et la procédure de ces sortes d'affaires sont toujours les mêmes. Un récit circonstancié instruit les juges de la cause, et de la difficulté morale qui en résulte : Sylvanire sera-t-elle à Aglante ou à Théante? L'amour de Calidon pour Célidée cédera-t-il devant la reconnaissance qu'il doit à Tamyre? Les auditeurs, chacun selon son humeur, échangent leurs impressions. Viennent ensuite les plaidoyers prononcés, soit par les amants eux-mêmes, soit par des avocats d'office. Les orateurs parlent gravement, sérieusement, pour les intérêts dont ils ont charge, dans des harangues quelquefois très longues, toujours ordonnées avec art, sans s'interdire les péroraisons pathétiques. Le juge, les raisons dûment pesées, prononce enfin son arrêt motivé, avec une autorité souveraine.

Nous donnerons pour exemple l'épisode de Tyrcis et Laonice, parce que c'est un des plus simples. Devant les bergers et bergères assis " en rond ", et Sylvandre pris pour arbitre, Laonice expose son histoire. Tout enfant, elle a eu pour son voisin, le petit Tyrcis, une affection qui s'est changée en un sentiment plus doux, et quelque temps elle a cru que son amour était partagé. Mais le cœur de Tyrcis avait été pris par Cléon. Puis Cléon est morte. L'inconsolable Tyrcis, fidèle à sa mémoire, repousse l'amour que lui offre Laonice. Tyrcis aimera-t-il toujours sa Cléon couchée dans le tombeau, ou bien devra-t-il se laisser toucher par la tendresse persévérante de Laonice?

Hylas parle pour Laonice, Phylis répond pour Tyrcis. Sylvandre, toutes raisons examinées, prononce cette sentence : " Des choses débattues devant nous, le point principal est de sçavoir si amour peut mourir par la mort de la chose aimée. Sur quoy nous disons qu'un amour périssable n'est pas vray amour; car il doit suivre le sujet qui luy a donné naissance. C'est pourquoy ceux qui ont aimé le corps seulement doivent enclorre toutes les amours du corps dans le mesme tombeau où il s'enserre; mais ceux qui outre cela ont aimé l'esprit, doivent avec leur amour voler après cet esprit aimé jusques au plus haut ciel, sans que les distances les puissent séparer. Et par ainsi il soit d'or-en-là deffendu aux recherches de Laonice de tourmenter davantage le repos de Cléon : car telle est la volonté du dieu qui parle en moy ".

En deux mots, l'*Astrée* est une immense psychologie de l'amour, surtout de l'amour honnête, qui repose sur une certaine conception philosophique, se précise par des controverses, et prend un corps dans des histoires et des procès d'amour.

La partie purement sentimentale de l'*Astrée* est celle qui a le plus vieilli. Et pourtant ces théories, entretiens, controverses, harangues et procès d'amour eurent d'abord le plus grand succès, et servirent souvent de modèle aux assemblées élégantes, où on se délectait de ces " belles conversations ".

Depuis longtemps déjà, l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre, la *Philosophie d'amour* de Léon Hébreu, la *Parfaicte Amye* d'Héroet, la *Diane* de Montemayor, le *Pourquoy d'amour*, les *Questions d'amour* et vingt autres ouvrages du même

genre avaient mis à la mode les spéculations sur l'origine, la nature et les divers effets de l'amour.

Elles retrouvèrent avec la paix un renouveau de faveur. Peu après la Ligue, ce qu'on appelle le monde s'essaye, avec un peu de gaucherie, à vivre la vie de société. Comme le temps a peu de valeur pour ces déshabitués de la politique et de la guerre, on cause longuement, très longuement, au fond du vieil hôtel. Et comme des femmes président à ces réunions, on cause d'amour honnêtement; les hommes s'appliquent à être décents. Ainsi se développe cette casuistique sentimentale, qui occupera les longues soirées désœuvrées. Urfé n'a fait que mettre en action ces habitudes de la société polie, en les exagérant et en les encadrant dans une fiction pastorale.

Il a déployé, dans l'analyse de ces subtilités, de ces tours et détours du cœur, une sagacité peu commune. Urfé se meut avec aisance dans le dédale des nuances qui diversifient la passion; il note, détaille et explique les faits moraux avec une précision presque scientifique. Il y a beaucoup de finesse dans cette étude de tous les mouvements, accords et conflits que peut produire la vie amoureuse entre des gens pour qui aimer est tout.

Ajoutons que tout cela est exprimé de la manière la plus courtoise. Sylvandre même, bien qu'il prenne très au sérieux ses doctrines idéalistes, ne se fâche jamais des objections irrévérencieuses d'Hylas; il se contente de les réfuter par sa dialectique serrée. C'est une société fort distinguée, que ce monde de bergers ségusiens, une école de politesse et de bon ton. Ce sont aussi des heureux. Comme le remarque une noble étrangère, il fait bon vivre sur " agréables rivages, où le ciel a voulu faire naître les plus gentils bergers et les plus belles et discrettes bergères qui ayent jamais porté ce nom ".

Et cependant, malgré le charme reposant des tableaux dans lesquels se déroulent ces controverses amoureuses, il faut convenir que rien n'est plus faux dans l'*Astrée*. Il n'est pas vrai que l'amour ait tant de place dans la vie. Même en admettant la convention d'un coin de l'univers où tous exerceraient la profession d'amoureux, on n'y disserterait pas tant sur les secrets du cœur. Je ne parle pas des hauteurs nuageuses où se perd la métaphysique de Sylvandre; mais les plus simples bergères elles-mêmes raisonnent sur l'amour avec la subtilité la plus

aiguë. Subtilité n'est pas assez dire. A force de diviser et de subdiviser les situations d'amour, Urfé en arrive à des pué-
rilités.

Donnons encore un exemple de ces débats, le plus mauvais, il est vrai, mais qui fera bien comprendre à quels excès peut aboutir cette scolastique sentimentale.

La mise en scène est délicieuse. Le matin, on a offert un sacrifice au grand Thautatès; les tables sont dressées près d'une fontaine, à l'orée de la forêt; la journée finira par les champêtres exercices des bergers. Mais en attendant, comme le soleil est encore haut sur l'horizon, on discutera, selon l'usage, un cas d'amour, et Adamas se souvient à propos que Diane a promis de prononcer sur le différend de la bergère Phylis et de Sylvandre.

Or ce différend est le plus étrange qui se puisse imaginer. Quand Sylvandre arriva dans le Forez, il affecta une profonde indifférence pour les jeunes bergères du pays, si bien qu'on l'avait surnommé *l'Insensible*. Phylis lui en fit des reproches; Sylvandre se piqua au jeu et se mit à servir Diane, mais à la condition que Phylis la servirait aussi *comme si elle était un berger*, et que, le temps de trois lunes écoulé, Diane dirait qui des deux avait mieux su se faire aimer!

Ce n'est qu'un " passe-temps de village ", mais où les concurrents, Sylvandre et Phylis, emploient toutes les ressources de l'argumentation la plus savante, sans y épargner Ixion et Prométhée! Les harangues entendues, Diane, assise sur un siège d'honneur, prononce son arrêt : " Ayant bien meurement considéré le tout, et usant du pouvoir qui en cet endroit nous a esté donné, *Nous disons et déclarons que Phylis est plus aymable que Sylvandre, et que Sylvandre se sçait mieux faire aimer que Phylis.* "

La grande chaleur du jour étant tombée, tout le monde se lève et se met en marche, par des chemins fleuris, vers le hameau où les bergers vont donner leurs exercices. Mais la sentence ambiguë de Diane, à la façon d'un oracle, n'a satisfait ni Sylvandre, ni Phylis, qui, en cheminant avec Hylas, disputent à qui Diane a donné l'avantage; et Hylas ayant risqué des observations ironiques, Sylvandre, d'un coup d'aile, monte aux plus sublimes conceptions sur les deux vies de l'âme, sa vie avec le corps qu'elle traîne après elle, et sa vie purement

spirituelle, par laquelle elle ne vit qu'avec elle-même. Daphnide et Alcidon, qui ont assisté par hasard à cette joute, déclarent que les bergers du Forez ont bien de l'esprit (1). Le lecteur décidera s'ils n'en ont pas trop.

Les théories et controverses sur l'amour ajoutent donc peu, à notre avis du moins, à l'intérêt de l'*Astrée*, bien qu'elles soient ingénieuses et que probablement Urfé les tint pour la partie la meilleure de son livre.

(1) *Astrée*, III^e partie, liv. IX et X. Ce débat remplit 56 p. de mon exemplaire.

CHAPITRE XI V

L'ASTRÉE (Suite)

III. — LES ACCESSOIRES. — LE STYLE. — LES SOURCES LITTÉRAIRES

Les accessoires du roman : les poésies ; les lettres ; le merveilleux ; les descriptions de la nature ; les descriptions d'art ; les aventures modernes et la clef de l'*Astrée*. — La prose de l'*Astrée*. — Les sources littéraires et l'originalité de l'*Astrée*.

Les vers étaient de tradition dans le grand roman sentimental du dix-septième siècle ; c'était l'ornement nécessaire, attendu, sans lequel on ne comprenait pas un genre qui tenait un peu de l'épopée.

Honoré d'Urfé a donc intercalé beaucoup de vers dans son *Astrée*, de toute forme, de tout rythme, avec dispositions très variées : quatrains, sixains, sonnets, stances, madrigaux, villanelles, chansons, dialogues, échos, plaintes, soupirs, souvenirs ; sans compter les oracles où il a parfois heureusement imité le style sybillin de Nostradamus (1). Il y en a tant que Boileau, à tort du reste, a cru qu'Urfé n'avait écrit son roman que pour relier par un récit les poésies de sa jeunesse. Ces vers distribués dans le roman ont certainement contribué au succès de l'*Astrée*. Quand dans un salon, sous l'ombre des vieilles tentures, la belle lectrice annonçait : *Villanelle d'Hylas*, toutes les oreilles se tendaient pour ne pas perdre une syllabe.

M. d'Urfé ne se mettait pas en grands frais d'invention pour amener ces poésies : une attente, un départ, une absence, un désir, une infidélité, la brise qui souffle, la vue d'un rocher,

(1) Dans la *Conclusion*, qui est de Baro, les poésies sont beaucoup moins nombreuses.

deux tourterelles qui se becquettent, quoi que ce soit, un rien suffit à éveiller la verve de ses héros; tous, grands seigneurs et simples bergers, le disputent en virtuosité poétique.

En général, ces poésies sont un complément des histoires et des épisodes de l'*Astrée*, un procédé pour rendre plus passionnées ou plus originales certaines situations.

Mais souvent aussi elles se mêlent au récit sans autre intention que d'y ajouter de l'agrément. A la fin d'une fête champêtre, quand tout le monde commence à être las de danser, arrive d'un hameau voisin une plaisante mascarade. Ce sont des Egyptiennes diseuses de bonnes aventures, qui offrent leurs services, moyennant la petite rétribution coutumière, aux jeunes filles du Lignon :

S'en trouvera-t-il point quelqu'une
Parmy vous qui vueille sçavoir
Quelle doit estre sa fortune?
Nous la luy ferons bien-tost voir.
Mais nous voudrions avec vous
La pouvoir rencontrer pour nous.

Venez vers nous, ô curieuses,
Puisque le futur nous sçavons,
Pour apprendre à vous rendre heureuses;
Et vous verrez que nous pouvons
Aussi bien vostre heur deviner
Que vous le nostre nous donner (1).

Nous ne pouvons porter un jugement favorable sur les nombreuses poésies insérées dans l'*Astrée*, et nous croyons que Malherbe avait raison, quand il donnait à M. d'Urfé le conseil de ne pas faire de vers (2). Un de nos critiques a proposé de ramasser ces *disjecta membra* et de les réunir en recueil; ce serait rendre à Urfé un bien mauvais service. Associées aux sentiments des personnages dont elles achèvent la physionomie morale, ces poésies sont tolérables, et même ne sont pas sans agrément. Mais si on les arrachait du cadre qui les fait valoir, on verrait trop combien le ton en est artificiel, cherché, horriblement précieux. Honoré d'Urfé, à peu près

(1) III^e partie, liv. X.

(2) M. BRUNO (*la Doctrine de Malherbe*) compte cependant Urfé entre ceux qui ont subi l'influence de Malherbe.

naturel et vrai dans sa prose, se guinde tout de suite, quand il écrit en vers, à de fausses élégances (1).

Cela n'empêche pas cependant qu'on ne découvre dans l'*Astrée* quelques très jolies pièces, surtout quand Urfé n'a besoin que de son esprit, et qu'il veut exprimer une situation piquante, par exemple le différend ou la brouille de deux amants. Le vers coule alors assez simple et aisé. Daphnide notifie clair et net à Alcidon qu'elle ne l'aime plus, et Alcidon trouve ce compliment de fort mauvais goût :

DAPHNIDE

Alcidon n'est pas mon berger,
Ny Daphnide votre bergère;
Le Destin qui commande à tous
Ne nous fit pas naistre pour vous.

ALCIDON

Jamais le Destin n'accusez
D'une chose si volontaire.

DAPHNIDE

Vous aussi ne vous abusez
De rien obtenir au contraire :
Car soit Destin, soit volonté,
Enfin le sort en est jeté.

ALCIDON

Veuillez ou ne le veuillez point,
Me donnant à vous je suis vostre.

DAPHNIDE

Si nostre vouloir ne s'y joint,
Ce qu'on nous donne n'est pas nostre,
Et je refuse franchement
De vous recevoir pour amant (2).

(1) Quand nous avons écrit ce qui précède, le petit volume de M. G. Michaut n'avait pas encore paru (*Honoré d'Urfé. Œuvres poétiques choisies et précédées d'une Introduction*, Paris, 1909, petit in-18.) Il nous semble que ce recueil, composé presque tout entier de vers pris dans l'*Astrée*, et bien fait d'ailleurs, confirme notre opinion sur l'inconvénient qu'il y a à détacher du roman et à isoler les morceaux poétiques. Ainsi séparés de la situation morale qui les explique, ils perdent à peu près toute espèce de charme.

(2) *Astrée*, III^e partie, livr. II. — Entre les meilleures poésies de l'*Astrée*, nous citerons encore les deux villanelles et la chanson d'Hylas, la villanelle

Dans l'*Astrée*, la lettre joue un rôle presque aussi important que les poésies. La littérature romanesque du dix-septième siècle a fait de la lettre un genre à part, soumis à des règles spéciales, et d'un style très soigné; morceaux brillants où l'auteur déploie tout son art et qu'il met bien en vue (1). C'est par ce moyen que le roman se continue et se prolonge entre des amants séparés par la distance. Il y en a plus de cent vingt dans l'*Astrée*, et certains épisodes sont en grande partie composés de lettres (2) : les missives du héros alternent avec celles de l'héroïne. Un des grands ennuis de Céladon dans le palais d'Isoure est d'apprendre que Galathée a surpris et lu sa correspondance avec Astrée. Dans l'histoire d'*Euric, Daphnide et Alcidon*, le malheureux Alcidon ne comprend que trop bien, en lisant les dernières lettres de Daphnide, qu'Euric s'est interposé entre lui et celle qui l'a aimé.

Le roman, tel qu'on le concevait encore au temps d'Urfé, ne pouvait guère se passer d'un peu de merveilleux.

Honoré d'Urfé trouvait dans l'*Amadis*, si longtemps populaire en France, et dont le succès n'était pas épuisé, dans les pastorales italiennes et espagnoles, et en particulier dans la *Diana* de Montemayor, qui à certains égards a été son modèle, un large emploi de tous les enchantements, procédés magiques et autres moyens qui peuvent ou dramatiser, ou résoudre une histoire. On croyait d'ailleurs communément à la magie et aux sorciers, et peut-être Honoré d'Urfé y croyait-il lui-même (3).

Il est donc plutôt étonnant qu'Urfé se soit contenté d'une dose modérée de surnaturel. Ce n'est pas lui, c'est Balthazar Baro, son continuateur, qui a développé outre mesure le caractère merveilleux de l'*Astrée*.

La Fontaine de vérité, invention très ingénieuse du reste, était bien nécessaire pour expliquer l'arrivée dans le Forez de

d'Amidor, le sonnet sur les contraintes de l'honneur, la chanson d'Agis, les dialogues de Palémon et de Doris, de Stelle et de Corilas, d'Hylas et de Sylvandre, etc.

(1) Les lettres, comme les pièces de vers, sont cataloguées à part dans les tables de l'*Astrée*.

(2) Par exemple l'épisode de *Chryseïde et Arimant* (III^e partie, liv. VII et VIII).

(3) On pourrait le conjecturer d'après un passage de la critique de l'*Ameïda*, que nous avons cité au chap. XI.

tant d'amants et d'amantes qui viennent la consulter sur leurs difficultés amoureuses. L'apparition du dieu de la Sorgue, se soulevant des profondeurs de sa source pour prophétiser la gloire de Pétrarque, n'est qu'un artifice littéraire comme on en trouve dans la plupart des poèmes épiques.

Mais Honoré d'Urfé, nous en convenons, a abusé des oracles; et l'épisode de Sylvanire (1) repose entièrement sur les effets d'un miroir enchanté que Tirinte a présenté à sa bergère. A peine y a-t-elle jeté un coup d'œil, qu'elle est prise « de grandes deffailances, de tournoyements de teste et de tels assoupissements qu'on ne la pouvoit esveiller, sans qu'il y eût ny myre ny autre qui pût recognoistre son mal ».

Urfé a même introduit dans son roman un sorcier; mais il lui a donné un rôle odieux, et ce sorcier est un imposteur qui n'a garde de croire à la vertu de ses opérations magiques. Climante s'est affublé d'un habit de druide, et s'est bâti dans un grand bois, là-bas du côté de Savigneux, un ermitage où accourent les dévots qui viennent vénérer le saint homme. Vous voyez dans sa hutte la serpe d'or, et la branche de gui sacré qu'il vous dit avoir coupée le sixième jour de la première lune. Avec une mixtion de soufre et de salpêtre enflammée à propos, il simule des illuminations célestes. Climante invoque Hécate et creuse sous vos yeux une fosse où il fait tomber le sang des victimes, il lit votre passé et au besoin votre avenir dans les lignes de votre main. Mais Climante n'est qu'un fourbe vendu au chevalier Polémas, qui espère, par le charlatanisme du faux druide, conquérir le cœur de Galathée et évincer Lindamor.

Ce misérable devait finir très mal. Surpris en flagrant délit de trahison, jeté dans un cachot, il se cassa la tête contre les murs de sa prison, et son cadavre tout sanglant fut pendu par les pieds à une des portes de Marcilly. Climante, le seul magicien qui exerce quelque influence sur l'action du roman, n'est donc pas même, à vrai dire, un magicien authentique; c'est un simple bateleur qui a pu en imposer un moment par ses grossières supercheries.

Le merveilleux de l'*Astrée* ne me semble pas avoir été très goûté, même pendant la grande vogue du roman; du moins

(1) *Astrée*, IV^e partie, liv. III.

les allusions sont peu nombreuses dans la littérature du dix-septième siècle. Mais, ce qui a lieu d'abord de nous surprendre, le dix-septième n'a pas goûté davantage, disons plutôt qu'il n'a pas vu ou sûrement n'a pas compris un des charmes les moins contestables de l'*Astrée*.

Urfé a peint la nature avec sincérité et avec exactitude; chose assez rare, et qui le sera plus encore sous Louis XIV. Sous ce rapport, il n'a pas eu d'influence, si ce n'est probablement sur La Fontaine, qui s'était nourri de l'*Astrée*, et qui sans doute en a tiré quelques-unes de ses images champêtres.

C'était un cadre heureux à ces histoires sentimentales, que les calmes horizons du Lignon. Il fallait la paix et les longs loisirs de la vie pastorale pour ces conversations sans fin et ces tendres problèmes si patiemment discutés. Comme le remarque M. Faguet (1), l'*Astrée* est la dernière des Cours d'amour, mais loin des villes, des salons et des cénacles littéraires, sur les tranquilles coteaux et dans les vallées apaisantes.

Les humbles héros de l'*Astrée* aiment ces rives de leur Lignon qui leur paraissent délicieuses, et ils ont même vaguement entrevu la vertu morale et bienfaisante de la terre. Rien ne semble plus beau à Honoré d'Urfé que son Forez, où habitait toujours en imagination l'âme de l'exilé, où toute sa vie il a revécu le rêve de son enfance. Quand le chevalier Damon eut passé le Pont de La Bouteresse et remonté le coteau d'où il pouvait d'un regard embrasser tout le pays du Lignon, il s'arrêta émerveillé: " D'un costé il voyoit les fertiles montagnes de Coursant qui, descendans par petites collines jusques dans la plaine, montroient toute leur croupe enrichie de vignobles, et le plus haut, de grands bois de haute futaye. La plaine après alloit s'estendant jusques à Montbrison, et ces délectables collines s'élargissoient du costé de Surieu, de Montrond et de Feurs, avec tant de petits ruisseaux et de divers estangs, que la veuë ainsi diversifiée estoit beaucoup plus plaisante. "

Ce pays qui lui avait laissé d'ineffaçables souvenirs, Urfé l'a décrit, non seulement avec justesse, mais avec l'émotion d'un homme qui a laissé là, sur cette terre ignorée, ce qu'il y a eu de plus doux dans sa vie.

(1) *La Poésie française de 1600 à 1610* (Revue bleue, t. LII, p. 738).

Cependant les grandes pages descriptives sont peu nombreuses dans l'*Astrée*. Urfé ne connaît pas ces tableaux larges et vigoureux qui d'un coup mettent un paysage sous nos yeux. Ce sont plutôt des touches légères, des détails, des riens : un saule crevassé, une planche sur un ruisseau, une fondrière, un sentier dans un taillis. Mais de tous ces riens résulte une vue très précise, une image dont on peut encore aujourd'hui vérifier la fidélité.

Ces impressions d'une nature paisible et sans grand relief s'associent avec bonheur aux divers sentiments des personnages. Sylvandre avait-il réussi à convaincre Diane de la vérité de sa chaste tendresse ? Il l'espérait sans oser encore en être assuré. Tout en songeant à ce problème, « il se résolut de passer en ce lieu une partie de la nuit, suivant sa coutume ; car bien souvent, se retirant de toute compagnie, pour le plaisir qu'il avoit d'entretenir ses nouvelles pensées, il ne donnoit garde que s'estant le soir esgaré dans quelque vallon retiré ou dans quelque bois solitaire, le jour le surprenoit avant qu'il eust la volonté de dormir, rattachant ainsi le soir avec le matin par ses longues et amoureuses pensées. Se laissant donc emporter à ce mesme dessein, suivant le sentier que ses pieds rencontroient par hazard, il s'esloigna tellement de son chemin, qu'après avoir formé mille chimères, il se trouva enfin dans le milieu du bois sans se reconnoistre. Et quoy qu'à tous les pas il choppast tousjours contre quelque chose : Je trouve bien encores, disoit-il, plus de contrariétéz à mes désirs. S'il oyoit tomber les feuilles des arbres esmeuës par quelque souffle de vent : O que je tremble bien mieux de crainte, disoit-il, quand je suis près d'elle, et que je luy veux dire les véritables passions qu'elle pense estre feintes. Le lieu solitaire, le silence et l'agréable lumière de ceste nuit eust esté cause que le berger eust longuement continué son promenoir et le doux entretien de ses pensées, sans que, s'estant enfoncé dans le plus espais du bois, il perdit en partie la clarté de la lune qui estoit empeschée par ses branches et par les feuilles des arbres (1). »

(1) *Astrée*, II^e partie, liv. II. Ailleurs Sylvandre, couché sur le dos, « considéroit à travers l'espaisseur des arbres les diverses chimères qui se forment dans la nuë ; mais il n'y en avoit pas tant ny de si diverses que celles que les discours qu'il venoit d'ouyr luy mettoient en la pensée ».

N'est-ce pas, je le demande, une chose véritablement belle, d'une beauté toute simple, que cette promenade d'un rêveur qui agite sa chimère amoureuse dans la nuit et dans le silence de la nature ?

Cette peinture sobre des campagnes du Lignon est comme le fond topographique sur lequel se détachent les histoires des pasteurs foréziens.

Les descriptions d'art ne sont au contraire que des curiosités, d'agréables intermèdes. Cependant elles sont si abondantes, si amples parfois, et presque toujours si remarquables, qu'on ne peut les passer sous silence (1).

Honoré d'Urfé, élevé au château de la Bastie, dont la chapelle surtout était un résumé de ce que la Renaissance avait produit de plus exquis, avait trouvé plus tard à Châteaumorand une belle collection de portraits. Il vécut longtemps à Paris et à la cour de Turin; son office de gentilhomme de la chambre lui fit connaître Fontainebleau; il visita Rome et Venise. Ainsi s'était formée, développée et affinée son éducation artistique. Il eut évidemment à un degré peu commun le sentiment de l'art, et la coquetterie de ses rares connaissances en ce genre.

Dans l'*Astrée* il a décrit en connaisseur des ouvrages d'architecture, de sculpture, et même des figures en cailloutage qui rappellent la décoration de la grotte de la Bastie. Mais il semblerait que la peinture eût ses préférences, ou que du moins il se crût en état d'en juger avec une compétence plus sûre.

La maison d'Adamas est un vaste musée de tableaux. On y voit les conquérants du cinquième siècle, Pharamond, Gondioch, Alaric et Attila. Dans une autre galerie qui d'un côté regarde la plaine du Forez, de l'autre les montagnes, les visiteurs admirent divers portraits, entre lesquels Hylas remarque ceux de deux belles dames. Adamas lui apprend qu'ils représentent Placidie, fille de Théodose le Grand, et Eudoxe, femme de Valentinien III, et il part de là pour raconter l'histoire de Placidie.

Une troisième galerie est plus particulièrement consacrée à une sorte d'épopée des antiquités gauloises. Les fenêtres sont séparées par les statues des empereurs romains et par les

(1) M. Germa est cependant le seul, à notre connaissance, qui ait parlé avec détail des descriptions artistiques de l'*Astrée*.

images de rois et de princes barbares. Mais dans l'immense frise qui se développe sous la voûte, l'artiste avait peint toute à suite des vieux rois celtes, depuis Dis Samothès et le sage Druys jusqu'à Francus. Il n'avait pas oublié l'Hercule gaulois qui civilisa le pays, ni Bellovèse qui s'en alla fonder au cœur de la Germanie, derrière la forêt hercynienne, le royaume des Boyens, ni Brennus qui jetait insolemment son épée dans la balance où le Romain vaincu pesait l'or de sa rançon.

Au palais d'Isoure, on voyait d'autres merveilles. Céladon, recueilli par Galathée, s'éveille avec étonnement dans une grande chambre ornée d'or et de peintures. Cette fois, ce sont des scènes mythologiques : Saturne dévorant ses enfants, Jupiter sauvé par les Chorybantès, le petit Ganymède, « grasset, potelet, blanc, les cheveux dorez et frisez », Vénus dans sa conque marine, etc. Saturne est décrit avec une touche extraordinaire de réalisme, « appuyé sur sa faux, avec les cheveux longs, le front ridé, les yeux chassieux, le nez aquilin, la bouche dégouttante de sang et pleine encore d'un morceau de ses enfants, dont il en avoit un demy mangé en la main gauche, auquel on voyoit comme panteler les poulmons et trembler le cœur ».

L'histoire épisodique du berger Damon, de la bergère Fortune et de la sorcière Mandrague est exposée dans une série de six tableaux; le druide Adamas arrive à point pour en faire la « démonstration » à Céladon. On croirait entendre le boniment d'un *cicerone*, ou mieux la critique judicieuse d'un expert exercé. Adamas détaille minutieusement le dessin, la perspective, les proportions, les raccourcis, les jeux d'ombre et de lumière. Quant à la sorcière, le peintre ne l'a pas flattée; mais aussi, si vieille et si laide, s'aviser d'aimer le beau Damon! Echevelée, un bras nu, la robe retroussée d'un côté au-dessus du genou, chenue, ridée et ratatinée à contentement, allongeant son grand cou maigre, serrant les épaules. Et ce qu'il y a mieux, c'est que croyant sourire à l'objet de son rêve, elle esquisse une horrible grimace, tandis que Vénus et Cupidon, assis sur un joli nuage, se divertissent à contempler cette caricature et s'esclaffent de rire (1).

(1) *Astrée*, I^{re} partie, liv. II et XI; II^e partie, liv. XI et XII; III^e partie, liv. III. — Voir aussi, dans le temple d'*Astrée* (II^e partie, liv. V), l'image de la bergère, avec son chien Méléampe couché à ses pieds, et le charmant tableau de deux Amours se disputant une palme et une branche de myrte.

Dans les développements inépuisables de l'*Astrée*, il n'y a presque rien sur quoi on ne trouve pour le moins quelque aperçu. Qu'on lise cette œuvre si riche et si complexe, on sera surpris de ce qu'elle contient de vues sur toute espèce de sujets. Urfé, au besoin, raisonnera de Kabale. Instruit par l'expérience de la vie et le contact des cours, il fait en passant, sur la politique, le gouvernement, les limites de l'autorité royale, la société, les mœurs, l'éducation, les droits du père, le mariage, des observations pénétrantes. Il a ainsi donné à son livre une souplesse, une variété et une profondeur qui dépassent de beaucoup la banalité de ces aventures de pastoureaux foréziens.

Si plus d'un lecteur passait les endroits trop savants, la *doctrine* qu'Honoré d'Urfé a distillée dans l'*Astrée* plut aux hommes sérieux, comme Huet, qui estimait l'érudition « une très considérable partie du mérite de l'ouvrage, et qui le met fort au-dessus des romans vulgaires. »

Dans le chapitre précédent, nous avons fait voir qu'Honoré d'Urfé s'était ouvert de larges perspectives sur le passé de la Gaule, et que ces reconstructions historiques étaient même une des parties essentielles de son livre. Mais faut-il de plus chercher dans son roman un peu de l'histoire de son temps? Sous des allusions à demi transparentes, Urfé a-t-il amené sur la scène certains personnages connus, ses amis, ses parents, lui-même? L'*Astrée* est-elle un *roman à clef*?

Nous croyons avoir prouvé ailleurs qu'Urfé a discrètement rappelé un roman d'amour qui se passa près du Lignon au château de la Bastie, pendant les années obscures qui suivirent sa sortie du collège (1).

Mais nous voulons savoir si, outre ces allusions toutes personnelles à son histoire intime et à celle des siens, qu'au reste il a avouées dans son discours à la rivière de Lignon et dans sa lettre à Etienne Pasquier, il a introduit dans son roman quelque chose des aventures de son siècle.

Cette question aurait étonné au dix-septième siècle. Personne alors ne met en doute que M. le marquis d'Urfé ait allégorisé dans l'*Astrée* les amours de divers personnages en

(1) Chap. vi. Voir aussi le chap. iv. Pour la question des rapports d'Honoré d'Urfé avec Marguerite de Valois, voir le chap. v.

vue : « Ce n'est pas un pur roman, dira par exemple Perrault; c'est un tissu énigmatique des principales aventures de son auteur. D'autres aventures ont encore fourni matière pour l'ingénieuse construction de son roman (1). » On va plus loin, beaucoup trop loin, et on prétend que tout, sans exception, déguise des histoires modernes.

En écartant ce qu'elle a d'exagéré, cette tradition du dix-septième siècle est certes d'un très grand poids, car elle s'est formée du vivant même d'Honoré d'Urfé, alors qu'on avait, pour se faire une opinion, des moyens d'information que nous n'avons plus, et le souvenir de détails que l'histoire n'a pas retenus. Patru affirmait avoir appris le sens des trois histoires de Clarinte, de Florice et de Dorinde d'un M. Lamet, « qui estoit dans la confidence du duc du Maine. »

Ce n'est pas que j'admets comme dignes de foi tous les dires de Patru. Il a recueilli quelques déclarations sans grande importance de M. d'Urfé qui lui a dit : « Il y a des princes et des princesses, il y a des rois et des reines qui montent sur notre théâtre », mais sans livrer à Patru le secret de son livre : « Je ne puis, ajoutait-il, vous entretenir de leurs passions sans vous découvrir beaucoup de choses dont peut-être, à votre âge, vous auriez peine à vous taire; c'est bien peu que dix-neuf ans pour vous confier tant de secrets d'une si haute importance. » Patru comptait, à son retour d'Italie, recevoir de plus amples révélations : « Je pensois, dit-il, tenir déjà cette clef si ardemment désirée; je croyois déjà savoir tous les mystères de l'ingénieuse tromperie de Climante et de l'immortelle Fontaine de vérité d'amour. Mais cet homme divin qui m'avoit donné de si belles espérances, cet homme qui méritoit de vivre toujours, je le trouvai mort à mon retour. »

Quoi qu'il en soit, en ajoutant à quelques aveux arrachés par ses importunités à cet « homme divin », et aux renseignements ramassés çà et là dans le monde, des conjectures hasardées, Patru a écrit ses *Eclaircissements sur l'histoire de l'Astrée*.

Selon lui, « toutes les histoires de l'*Astrée* ont un fondement véritable, mais l'auteur les a toutes romancées, si j'ose user de ce mot. Je veux dire que pour les rendre plus agréables, il les a toutes meslées de fictions, qui quelquefois sont des fic-

(1) *Hommes illustres*, article d'Honoré d'Urfé.

tions toutes pures, mais le plus souvent ne sont que voiles d'un ouvrage exquis dont il couvre de petites vérités qui sans cela seroient indignes d'un roman. »

Par exemple Célidée, pour guérir l'infortuné Calidon, et oster au mesme temps à Thamire sujet de jalousie, se déchire le visage avec la pointe d'un diamant, et se défigure d'une manière si cruelle qu'elle fût en horreur mesme à son cher Thamire, qui admirant sa vertu, l'aime hideuse avec autant d'amour qui l'avoit aimée belle et triomphante. Mais le ciel rend à Célidée sa beauté, et la poudre de sympathie fait ce miracle. Feu Monsieur le Prince (c'est Calidon) (1) estoit en froideur avec feu Madame la Princesse (c'est Célidée). Monsieur le Prince fut arrêté et mené au Bois de Vincennes. La Princesse, par permission de la Cour, s'enferme avec luy. Ce grand témoignage d'un amour fidèle luy rendit les affections et le cœur de son mari. La petite vérole la prit ensuite dans cette prison : c'est la pointe du diamant et tout ce carnage qui la défigure si horriblement. Elle fut enfin si heureuse qu'elle n'en fut point marquée : et voilà la poudre de sympathie. Considérez comme d'une aventure de rien il en fait un incident merveilleux.

Patru, avec sa clef, explique d'autres passages de l'*Astrée*. Périandre, dans l'histoire de Dorinde, c'est le comte de Sommerive; Thorismond, c'est Henri III. Le druide Adamas est un lieutenant général de Montbrison (2), homme de grande vertu, respecté de la noblesse, et arbitre des différends dans la province de Forez, etc. Patru ajoute quelques règles générales d'interprétation : dans le langage de l'*Astrée*, se marier n'est souvent autre chose que s'aimer; M. d'Urfé change les lieux et les temps; il divise quelquefois le même personnage : ainsi Céladon et Sylvandre ne font qu'un.

Sans accepter toutes les vues de Patru, nous croyons qu'en effet les allusions historiques ne sont pas rares dans l'*Astrée* (3).

(1) Ce serait plutôt Thamire.

(2) Jean Papon, lieutenant général au bailliage de Forez, grand ami des d'Urfé. Je ne crois pas, comme l'a conjecturé M. de Chantelauze, qu'Adamas puisse être le chanoine Loys Papon, fils de Jean. Ce n'est peut-être pas sans intention qu'Urfé a rappelé le nom de Crozet (IV^e partie, liv. XI), bourg du Roannais où était né Jean Papon. — D'après Huet, qui le tenait de M. de Charleval, Honoré d'Urfé aurait été aidé par Jean Papon pour la partie historique de son roman, ce qui n'est pas absolument invraisemblable. Il est vrai que Papon est mort en 1590; mais nous avons vu que dès le temps de la Ligue, et probablement avant, Urfé s'occupait déjà de l'*Astrée*.

(3) Alcippe, père de Céladon, est certainement Pierre d'Urfé, grand écuyer de France. Les aventures de Rosiléon paraissent se rattacher de quelque manière à l'histoire de la maison ducale de Bourbon. Polémas pour-

Le ton même de certains récits, des circonstances extraordinaires et cependant bien spécifiées semblent prouver que l'auteur écrit d'après les renseignements positifs. Mais il est périlleux de marquer chacune de ces allusions d'un trait trop précis; l'intention d'Urfé était de dérouter son lecteur et de piquer sa curiosité plutôt que de la satisfaire, en enveloppant ces aventures de fictions qui les rendent malaisées à reconnaître avec une pleine certitude.

On lit cependant dans l'*Astrée* une histoire où l'allusion ne peut être mise en doute : c'est le grand épisode d'*Euric, Daphnide et Alcidon* (1). Il est impossible de n'y pas reconnaître Henri IV, Gabrielle d'Estrées et le duc de Bellegarde, qui avait fait connaître Gabrielle au roi.

Aux raisons qui ressortent du récit même, ajoutons celle-ci qui nous paraît décisive. Daphnide, après l'assassinat du roi Euric, récite un sonnet écrit à l'occasion de sa mort et commençant par ce vers :

Quand enfin des *guerriers* celui qui tout dispose...

Or, un an après la publication de la III^e partie de l'*Astrée*, où est insérée l'histoire d'Euric, ce même sonnet reparut dans le *Second livre des Délices de la poésie françoise*. Mais cette fois, la pièce, avec un léger changement, est devenue un sonnet *Sur la mort de Henry le Grand* :

Quand enfin des *François* celui qui tout dispose...

Le plaisir de chercher ces allusions a dû être grand pendant la première moitié du dix-septième siècle. Les lecteurs furent fortement intrigués par ces demi-révélation sur des personnages qu'ils avaient connus ou dont la mémoire était encore vivante, par ces énigmes dont on s'ingéniait à deviner le mot, qu'on discutait avec passion, sur lesquelles on interrogeait les derniers témoins.

A mesure que le temps emporta des souvenirs qui permettaient de découvrir une parcelle de vérité sous le roman, ce charme particulier de l'*Astrée* s'évanouit, et il en reste aujour-

rait bien être un ennemi personnel d'Honoré d'Urfé, peut-être celui qui l'avait trahi à la fin de la Ligue.

(1) *Astrée*, III^e partie, liv. IV. Ce sujet a été longuement traité par M. Abel Lefranc (voir *Revue des Cours*, 15 juin 1905).

d'hui peu de chose. On pourrait tout au plus faire une exception pour l'histoire d'Euric, de Daphnide et d'Alcidon, parce que cette aventure à peine déguisée de Henri IV, de Gabrielle et de Bellegarde est assez précise pour conserver encore de la saveur. L'histoire même d'Honoré d'Urfé et de Diane de Châteaumorand est trop écrasée sous un amas de fictions, pour qu'elle puisse sérieusement nous attacher.

La prose de l'*Astrée* ne rappelle celle des *Epistres morales* que par l'embarras de certaines constructions périodiques. Pour le reste, son allure est absolument différente, même en prenant pour terme de comparaison le troisième livre des *Epistres* publié en 1608, à peu près en même temps que la première partie de l'*Astrée*, qui avait paru en 1607. La forme des *Epistres morales* est plus nerveuse, mais plus dure et moins correcte. Celle de l'*Astrée* est beaucoup plus voisine du style moderne par sa légèreté relative et sa limpidité, et on n'y trouve plus aucune trace de ce ton déclamatoire qui, dans les *Epistres*, s'expliquait par la raideur des thèses stoïciennes.

Mais dans l'*Astrée* même on peut remarquer, du premier au quatrième volume, un sensible progrès (1). Si par exemple on lit de suite l'histoire de Galathée dans la première partie, et l'histoire de Rosanire dans la quatrième, on verra que le second épisode est écrit avec une aisance qu'Urfé ne connaissait pas vingt ans auparavant.

Selon M. Abel Lefranc, la prose de l'*Astrée* serait rythmique et poétique, non pas seulement à la rencontre, en quelques endroits, mais fréquemment, et par application de théories déterminées (2). Nous ne discuterons pas sur ce point, d'autant qu'on ne distingue pas la prose pure et simple de la prose poétique, comme on la distingue des vers, et que de tels jugements sont pour une bonne part subjectifs.

Il est certain que le style de l'*Astrée* fut très admiré des bons esprits, en ce premier tiers du dix-septième siècle où

(1) Nous rappelons que le cinquième est de Baro et ne peut entrer ici en compte. Baro s'était si parfaitement assimilé le genre de son maître, qu'on remarque peu de différence entre son style et celui d'Urfé. Ce n'est pas cependant, nous devons le dire, l'avis d'un bon juge, M. Abel Lefranc; selon lui, le style de Baro est « fort inférieur » à celui d'Urfé (*Revue des cours*, 29 juin 1905).

(2) Même *Revue*, 27 avril 1905

le naturel était encore une assez rare exception, et où prédicateurs, avocats, écrivains rivalisaient de mauvais goût. Dès 1610, après l'impression de la première et peut-être de la seconde partie de l'*Astrée*, un critique en crédit rendait ce témoignage à l'excellence du style de M. d'Urfé : « On voit qu'aujourd'hui les plus célèbres écrivains pour la prose ont un style clair, doux et majestatif, et du tout vuide de figures estranges, de pointes affectées et de paroles hors de propos, hautaines et inconnues, comme autrefois ceste vaine façon d'écrire estoit et se trouve encore pratiquée par quelques-uns. Car on peut connoistre clairement que M. le Cardinal du Perron, les R. P. Richeomme, Cotton et Coëffeteau, M. le Président du Vair, le Marquis d'Urfé et M. Renouard ont leurs œuvres toutes remplies de ceste parfaite façon d'écrire. On voit que leur stile est très dous et intelligible, et que l'éloquence y parle naïvement suivant les subjects qui lui sont en main (1). »

En 1638, l'Académie française ayant commencé un catalogue des meilleurs livres écrits en notre langue pour préparer les matériaux d'un dictionnaire, on y inscrivit Honoré d'Urfé, avec Amyot, Montaigne, Coëffeteau et quelques autres (2).

Il est non moins certain que la langue de l'*Astrée* vieillit vite. Bien avant la fin du siècle, alors qu'on se délectait toujours des histoires si ingénieusement inventées par le marquis d'Urfé, on en trouvait déjà la forme surannée. Cela est si vrai qu'en 1678, un inconnu commença l'impression d'une *Astrée* toute rajeunie, où vers et prose étaient refondus pour être accommodés au goût de l'époque.

On a reproché à la prose d'Honoré d'Urfé des défauts dont elle est exempte ou à peu près. Elle n'est pas fade, à proprement parler; elle n'est ni plate, ni vulgaire; elle est rarement affectée; elle n'est obscure que dans les dissertations d'Adamas et de Sylvandre. Encore moins faut-il parler de « galimatias » : laissons cette judicieuse appréciation à M. de La Harpe!

Mais en général la phrase de l'*Astrée*, surtout dans les pre-

(1) DEIMIER, *Académie de l'art poétique*, Paris, 1610, in-8°, p. 276. Cf. la préface de la seconde partie de *Guzman d'Alfarache*, Paris, 1632, 2 parties in-8°.

(2) PELLISSON, *Hist. de l'Acad. Française*, Paris, 1653, in-8°.

miers volumes, est molle, diffuse, lente, un peu traînante, alourdie par des périodes laborieuses; elle manque d'éclat, de couleur, d'accent. Urfé n'a pas ce genre d'imagination qui donne la vie aux mots, qui crée l'expression définitive.

Cependant que de choses charmantes dans cette langueur et cette diffusion mêmes! Sans atteindre au bon et grand style, Urfé le prépare et l'élabore par sa manière facile, délicate, abondante, nombreuse, cadencée, d'un mouvement calme et large. Avant Balzac, il écrit noblement. C'est la nouvelle langue qui vient et qui se forme entre ses mains, la vraie, celle que manieront les écrivains du grand siècle qui approche. Après lui il restera peu à faire pour l'amener à son achèvement. Urfé a été un des plus utiles ouvriers de cette langue. Ce n'était pas un petit mérite que de bien écrire, et naturellement, en cette période de transition littérairement pauvre, où les pointes les plus ridicules tenaient lieu de style, où saint François de Sales, le meilleur prosateur du temps, n'était pas affranchi de quelque mièvrerie.

Il ne serait pas difficile de détacher de l'*Astrée* des pages entières admirablement écrites, entre autres ce beau discours à la rivière de Lignon qui ouvre la troisième partie, des descriptions de sites foréziens, des dialogues d'Hylas et de Sylvandre dans lesquels les hautes et graves pensées de celui-ci contrastent si heureusement avec le persiflage spirituel de l'inconstant.

Nous citerons de préférence un court fragment de la quatrième partie, écrit vraisemblablement peu avant la mort de l'auteur. Alcandre va conter à Hylas ses aventures et celles d'Amilcar, Circeine, Palinice et Florice. Il commence ainsi son récit :

Quelques-uns soustiennent que l'amour ne vient pas de sympathie ny de Destin, mais de dessein et de volonté, et que la naissance de cette affection ne se doit qu'à la violence avec laquelle la beauté tyrannise la puissance de notre âme. Mais ceux-là n'ont pas fait la preuve qu'Amilcar et moy avons faite à nos despens, car ils seroient contraints de changer d'opinion, et de dire avec nous que chacun en naissant est donné à celle qu'il doit aimer et servir. — Voicy une proposition, interrompit Hylas, que je ne croy point du tout; car si cela estoit vray, à laquelle des vingt-cinq ou trente que j'ay servies me donneriez-vous par sympathie et par destinée? — De cela, respondit Amilcar, nous en parlerons une autre fois, car un ne rompt pas une règle générale, et mesme on peut dire qu'Hylas est un

monstre en amour, c'est-à-dire hors de la nature des autres amants. — Il ne faudroit autre chose, dit Hylas en sousriant, sinon que Sylvandre eust ouy ce mot, pour ne me laisser de long temps en repos. Mais continuez, Alexandre. »

Qu'on allège quelques tours trop pesants, qu'on coupe une phrase ou deux. Moyennant ces légers amendements, n'est-ce pas un style déjà alerte et d'une physionomie vraiment française? Il est vrai qu'Hylas l'anime de sa malice, et qu'Urfé n'écrit jamais mieux que quand il introduit ce joyeux compagnon, qui démolit toutes les belles théories de Sylvandre sur l'amour platonique.

Il nous reste à expliquer ce qu'Honoré d'Urfé doit à ses devanciers, et ce qui fait la réelle originalité de l'*Astrée*.

A la bonne vieille critique d'autrefois, on demandait de dire ce que c'est que tel livre, s'il est bon ou mauvais, et pourquoi il est bon ou mauvais. Depuis que nous avons fait de la critique littéraire un grand art, nous l'avons compliquée de toutes sortes d'exigences nouvelles, et entre autres de celle-ci. Quand le critique fait comparaître un ouvrage à sa barre, il doit d'abord le sommer de produire ses titres généalogiques, et lui poser les questions les plus indiscretes : d'où il vient, de qui il tient, quels traits de famille il a gardés de ses ancêtres, en quoi il ne ressemble qu'à lui-même. Et on s'apprête à fulminer contre lui un arrêt des plus sévères, si on peut arriver à le convaincre, je ne dis pas de plagiat, qui est le crime irrémédiable, mais simplement d'imitation. Nos préventions sur ce point ne sont-elles pas trop absolues? Elles sont en tout cas relativement récentes. Sans remonter jusqu'à Virgile qui s'appropriait si librement les beautés d'Homère, on sait que Molière prenait de toute main, que Boileau, Corneille, Racine, Voltaire même dans quelques-unes de ses tragédies, se réclamaient sans fausse honte de leurs modèles.

La recherche trop minutieuse des antécédents d'un livre expose du reste à des mécomptes et à des conjectures hasardées. Voici l'*Astrée* (1). L'auteur sait à fond l'antiquité; il connaît les littératures modernes, particulièrement italienne et espagnole, qu'il lit dans les textes originaux, et dont il a chez lui les œuvres les plus remarquables. Dans les *Epistres morales*, Urfé a fait

(1) Il ne s'agit ici que des sources littéraires de l'*Astrée*; on a parlé au chapitre précédent de la partie historique et théologique.

la preuve de son érudition. Il se gardera bien de l'étaler dans son *Astrée*, parce qu'il a acquis plus d'expérience et de goût, et parce que cette affectation de science, à la rigueur tolérable dans des dissertations morales, serait pédantesque dans une œuvre d'imagination. Nul doute cependant que l'*Astrée* n'ait largement profité de ses vastes lectures. Il n'a d'ailleurs inventé ni le roman sentimental, ni le roman pastoral, ni le roman chevaleresque qu'il a soudé aux aventures de ses bergers ségusiens, ni les histoires emboîtées les unes dans les autres, ni l'amour platonique, ni les lettres, conversations et controverses amoureuses, ni l'idée de mêler les vers à la prose. De tout cela, il existait avant l'*Astrée* des exemples nombreux, dont Urfé a dû nécessairement s'inspirer.

Il est donc avéré qu'Honoré d'Urfé, comme tout écrivain d'ailleurs, doit beaucoup à ses devanciers, soit pour la conception générale de son livre, soit pour les détails de sentiment et de forme. Mais dans cette encyclopédie où sont venus se fondre tant d'éléments divers et de toute origine, comment trier les emprunts, les imitations et à plus forte raison les réminiscences? Pour nous en tenir à deux genres de sources, songeons que Bartholi avait réuni jusqu'à quatre-vingts pastorales italiennes, et que M. Reynier compte près de cent romans français, rien que pour la période de 1593 à 1610!

Il faut se garder aussi de conclure sur de vagues analogies (1), et il faut tenir compte des rencontres fortuites, si naturelles et si fréquentes lorsque deux écrivains traitent le même thème. Il y a enfin les motifs traditionnels, venus de l'antiquité ou bien on ne sait d'où, toujours les mêmes, indéfiniment répétés sous mille variations. Urfé, nous dit-on, a puisé dans Platon la théorie de l'amour immatériel, source de perfection morale, et c'est très possible à la vérité. Mais il a pu la trouver également dans Marsile Ficin, Bembo, Hébreu, Héroët, Maurice Scève, etc., ou tout simplement dans les idées ambiantes. Temples desservis par des vierges, nymphes, oracles, magie, enfants enlevés en bas âge, morts apparentes, amours contrariées par l'avarice d'un père, etc., sont des lieux

(1) Ainsi, selon HUET (*De l'origine des romans*), la fontaine merveilleuse de la Diane d'Artycomis, dans *Hysmène et Hysminias*, d'Eustathius, « a fait naître indubitablement la pensée de la Fontaine de vérité d'amour ». Or rien n'est moins « indubitable ».

communs qui alimentaient toute une littérature poétique et romanesque.

On voit combien il est difficile, à moins de s'exposer à des affirmations téméraires, de dire avec précision à quelles sources Honoré d'Urfé a puisé, d'autant plus qu'il excelle à donner à tout ce qu'il touche sa marque personnelle. Nous nous contenterons donc d'apporter un petit nombre de faits certains ou très probables, abandonnant le reste à la sagacité des chercheurs, et négligeant les petites imitations de détail.

C'est une assez pauvre chose que le roman grec des bas siècles, si on met à part le *Daphnis et Chloé* de Longus, toute simple histoire rustique à laquelle Urfé n'a rien pris directement, mais qui a été le prototype de la pastorale italienne. Dans le roman de *Théagène et Chariclée*, d'Héliodore, Chariclée est sur le point d'être immolée dans un sacrifice public par le roi d'Éthiopie; à un certain signe il reconnaît que c'est sa fille et l'unit à Théagène. Ce pathétique dénouement a été imité par Guarini dans la reconnaissance de Myrtil, et par Urfé, ou plutôt par Balthazar Baro, son continuateur, dans la reconnaissance de Sylvandre. Le reste ne vaudrait pas la peine d'être nommé si Urfé, comme dit Huet, n'avait pas encore trouvé un peu d'or dans ce fumier. Il a emprunté probablement à l'insipide et souvent grossière histoire de *Leucippe et Clitophon*, d'Achille Tatius, le très curieux petit épisode de la piquûre d'abeille (1).

De tous les souvenirs de l'idylle antique lentement élaborés par le génie italien, sortit l'*Arcadie* de Sannazar, qui n'est ni un roman, ni un drame, mais une suite de scènes reliées par une légère intrigue, qui nous représentent des bergers délicats et artistes, comme ceux de l'*Astrée*, goûtant les plaisirs raffinés de la conversation et de la poésie (2).

Au temps de Sannazar et surtout depuis le milieu du seizième siècle, le même mouvement d'idées donna naissance en Italie à une production pastorale d'une extrême abondance. Honoré d'Urfé, à demi Italien par ses origines maternelles, par ses fréquents séjours en Piémont, par ses relations intimes avec la cour de Turin, et par sa parfaite connaissance de la littérature transalpine, lut la plupart de ces ouvrages inspirés

(1) *Astrée*, II^e partie, liv. XII. Cet épisode est clos par un joli sonnet.

(2) La *Philocalie* du Forézien Ducroset, ami d'Honoré d'Urfé (voir le chap. II de ce livre), est construite sur ce modèle.

par un arcadisme factice et élégant, et il y puisa largement, tout en purifiant ces aventures un peu trop voluptueuses par une peinture plus morale de l'amour, et en excluant des personnages, tels que le satyre, qui lui parurent mal accommodés au goût français.

Nous ne nous arrêterons que sur la plus belle et la plus célèbre de ces œuvres pastorales, l'*Amynte* du Tasse, que plusieurs traductions avaient rendue populaire en France. Les rapports entre l'*Amynte* et l'*Astrée* sont évidents, et quelquefois l'imitation approche de la traduction littérale. Honoré d'Urfé n'a pas voulu nous laisser ignorer ses préférences pour l'*Amynte*, qu'il cite à la première page de son roman; dans un autre endroit Hylas, traduisant quatre vers du drame pastoral du Tasse, nous avertit qu'ils sont " de ce grand oracle qui de nostre temps a parlé de là les Alpes ". Mais Urfé, suivant son habitude, imite avec intelligence : il imite en faisant autrement. Un développement pris dans l'*Amynte*, il l'adapte à une situation morale souvent très différente.

Je ne citerai que deux ou trois de ces imitations. Le sonnet d'Alcippe *Sur les contraintes de l'honneur*, un des plus agréables de l'*Astrée*, est un souvenir arrangé du premier chœur de la pastorale italienne. Le commencement de l'histoire de Sylvie et de Ligdamon, racontée à Céladon, pendant sa convalescence, par la nymphe Léonide, n'est qu'une transposition du récit d'Amynte à Tircis. Dans l'histoire des amours de Diane et de Filandre, le combat de celui-ci contre un étranger brutal qui a insulté Diane rappelle l'épisode du satyre et de Sylvie. Ici on voit très bien comment Urfé en use avec son modèle. Il le suit d'assez près, quant au caractère littéral de l'imitation, mais la donnée des deux épisodes n'est pas du tout la même (1).

En Espagne, la floraison pastorale n'a guère été moins riche que sur le sol italien, mais elle y a pris une autre forme. Surtout dramatique en Italie, elle a adopté en Espagne le cadre du roman. Telles sont les pastorales de Montemayor, de

(1) Pour plus de détails, voir Charlotte BANTI, *l'Amyntas et l'Astrée*, Milan, 1895, in-8°, chap. III. Les imitations signalées par l'auteur ne sont pas toutes bien certaines, mais la plupart sont très caractéristiques. Mme Banti remarque que, plus on avance dans l'*Astrée*, plus on voit s'affaiblir l'influence de la pièce italienne.

Lofrasso, de Cervantès, de Luys Galvez, de Bernardo de la Véga, de Lope de Véga, pour ne rappeler que les moins ignorées.

La *Diana enamorada* de Georges de Montemayor, continuée par Alonzo Pérez et Gil Polo, traduite en français, avec ses suites, par Nicole Collin, Gabriel Chappuys et Pavillon, eut en France le plus grand succès.

Voilà le vrai original, l'ancêtre direct de l'*Astrée*. La *Diane* a suggéré à Urfé, non pas des imitations fragmentaires, comme l'*Amynte*, mais le tour même et la construction générale de son roman. Il est si loin de dissimuler sa dette envers Montemayor, que le sous-titre explicatif de l'*Astrée* est presque calqué sur celui de la *Diane*, " en laquelle, par plusieurs plaisantes histoires desguisées sous noms et stil de bergers et de bergères, sont descrites les variables et estranges effects de l'honneste amour (1) ».

Les ressemblances sont frappantes. L'*Astrée*, c'est la *Diane* transportée des rives de l'Ezla à celles du Lignon. Des bergers et bergères réunis sur les bords d'une délicieuse rivière, hommes et femmes du monde que déguise mal leur costume pastoral, passent leur temps à deviser sur des questions de métaphysique sentimentale, et à se raconter, en prose et en vers, leurs histoires où il y a toujours un cas d'amour; les épisodes sont emboîtés les uns dans les autres, et font perdre de vue l'action principale. Le temple de Diane, gouverné par Aricie, attire de très loin, comme la Fontaine de vérité, d'autres bergères qui ont aussi leurs aventures à expliquer. A cette trame pastorale sont mêlés des oracles, de la magie, des déguisements, des souvenirs de l'Espagne héroïque, des allusions personnelles à la vie de Montemayor.

Rien ne ressemble plus à l'*Astrée*. Et cependant on pourrait dire, sans paradoxe, que rien ne lui ressemble moins. La matière romanesque de la *Diane* s'est entièrement transformée. Urfé a pris sans doute à Montemayor une certaine conception pastorale, mais il l'a mise en œuvre d'une tout autre manière. Non seulement le fond de l'*Astrée* est beaucoup plus

(1) Edition de Paris, N. Bonfons, 1587, contenant les trois parties, celle de Montemayor, traduite par Collin, celles de Pérez et de Polo, traduites par Chappuys. — Rappelons que, dans le *Sireine*, Urfé s'était déjà inspiré de la *Diane* (voir le chap. IV).

ample, varié, profond, raisonnable et vraisemblable, mais les deux œuvres diffèrent par leurs caractères essentiels.

Un exemple fera toucher cela du doigt. Dans l'*Astrée*, le magicien n'est qu'un personnage accessoire, et ce n'est pas même un vrai magicien, car Climante ne croit pas au pouvoir que lui attribue la crédulité populaire. Dans la *Diane*, au contraire, presque tout est mené par la magie, qui sépare Sérénio et Diana. Les sentiments changent, les personnages passent brusquement de l'amour à l'indifférence sous l'influence d'un breuvage mystérieux; ce qui supprime toute psychologie sérieuse, tout jeu naturel et spontané des passions. Le portrait du grand druide Adamas a été probablement dessiné sur celui d'Aricie; mais Adamas intervient dans les affaires des bergers foréziens par sa haute raison, son expérience, son autorité morale; Aricie agit par ses philtres amoureux!

Urfé ne semble guère avoir connu notre littérature du moyen âge, pas même notre littérature épique; mais les souvenirs du cycle de la Table Ronde lui sont revenus transformés à travers l'*Amadis de Gaule*, rendu français par la traduction de Nicolas d'Herberay, et sa nombreuse postérité. De ces récits de folles entreprises sont nés en partie les épisodes chevaleresques de l'*Astrée*. Ligdamon, Lindamor, Rosiléon sont des fils de l'*Amadis*, également batailleurs et amoureux. Policandre, roi des Boyens et des Ambarres, a mené pendant quelques années la vie d'un chevalier d'aventures. Qu'on juge si cette page ne paraît pas détachée de l'*Amadis* :

Estant encor fort jeune prince, et voyant ses provinces sous la sage conduite du roy son père jouïr d'une paix profonde, désireux de voir les peuples estrangers et d'acquérir de l'honneur et de la gloire par la force de son courage, il se desroba secrettement, et s'en alla avec un seul escuyer chercher la guerre où il croyoit qu'elle estoit. Ce jeune prince courut avec le titre de chevalier errant, non seulement toutes les Gaules, mais les Grudiens, Ménapiens, Bataves, Ubiens, Marcomanes, et bref la haute et basse Germanie. Et puis passant en la Grande Bretagne, demeura longuement en la cour de ce roy, où comme partout ailleurs, il acquit tant de gloire sous le nom de Chevalier Incognu, que mal-aysément y avoit-il en Europe un plus cognu que cet Incognu. En fin désirant de s'en retourner en son royaume, il s'embarqua tout chargé de gloire, et vint descendre en la coste armorique, d'où son destin le conduisit dans la cour du roy des Pictes, qui le receut avec tant de courtoisie, qu'il le convia d'y demeurer plus qu'il n'avoit desseigné. Durant le temps de son séjour, il vid la princesse Argire, et comme les choses qui sont

escrites dans le ciel sont inévitables, s'il l'ayma, elle ne put s'empescher d'avoir son affection agréable (1).

Quant au thème pastoral et rustique, il est inutile de faire voir qu'Urfé n'a été que l'héritier d'une tradition déjà longue. Ce thème, assez rare au cœur du moyen âge, commence à être si goûté en France dès le règne de Louis XI, que Villon, en vrai enfant du ruisseau parisien, rime ses *Contredits de Franc Gontier* pour faire la satire de la poésie pastorale. A partir surtout du moment où Ronsard et ses disciples se mettent à imiter Sannazar, la pastorale, sous toutes ses formes, s'installe dans notre littérature, qui s'encombre d'égloues, idyllies, arcadies, bergeries, foresteries, fables bocagères et histoires paysannes. Urfé n'a peut-être expressément rien pris des innombrables « rusticaillies » qui ont précédé l'*Astrée*, mais son livre résume ce grand mouvement littéraire.

Reste enfin le roman. On a souvent répété que l'*Astrée* est le premier roman français; et cela est vrai si l'on veut dire que l'*Astrée* est le premier roman bien écrit, bien construit, régulier, et fondé sur l'observation de l'homme et de la société. Mais depuis plus d'un siècle la France lisait des fictions romanesques. Honoré d'Urfé ne s'en est pas directement inspiré, à de rares exceptions près; mais ces récits, dans leur ensemble, avaient créé un type littéraire qui était devenu familier au public, et auquel Urfé, plus ou moins inconsciemment, a dû adapter son roman.

Ceci a été fort bien expliqué par M. G. Reynier dans la conclusion de son livre sur le *Roman sentimental avant l'Astrée* (2). J'en détacherai quelques lignes avec d'autant plus de plaisir, que M. Reynier est presque le dernier venu de nos critiques qui ont étudié l'*Astrée* avec exactitude et sagacité, et qui, sans surfaire son prix, en ont bien compris la valeur et l'originalité.

Il est naturel, dit-il, que d'Urfé ait été conduit à continuer sur plus d'un point une tradition établie. Son mérite est, non pas d'avoir imposé à son public des conceptions nouvelles, mais d'avoir donné une expression plus savante et plus complète à ce qui s'était traduit

(1) *Astrée*, IV^e partie, livre X. — Urfé a imité quelquefois dans ses vers les poètes français de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième, particulièrement Desportes et Bertaut.

(2) Paris, 1908, petit in-8°, p. 344 et suiv.

jusque-là sans expérience et sans art... *L'Astrée* se rattache nettement aux nouvelles sentimentales qui l'avaient précédée. Cette constatation du reste n'en diminue pas la valeur, et c'est au contraire en la rapprochant des œuvres nées sous des influences analogues et dans un même milieu, qu'on peut le mieux mesurer sa véritable originalité.

D'abord elle n'a pas seulement recueilli l'héritage de la nouvelle amoureuse, mais dans son ample contexture, elle a pu réunir tous les éléments possibles d'intérêt, elle a associé tous les genres que nous avons vus se développer parallèlement au genre sentimental. Elle a ainsi fait entrer dans le cadre élargi de la pastorale le roman chevaleresque, le roman d'aventures, les « histoires tragiques », et même les histoires mélodramatiques.

Quant au fond sentimental lui-même, il est singulièrement enrichi. D'Urfé a été le premier à composer réellement des caractères. Il excelle à différencier les unes des autres toutes ses figures d'amoureux; en chacune d'elles, il indique vigoureusement le trait qui lui constitue une physionomie originale; il note les mille nuances de la passion...

Moraliste expérimenté qui a connu la vie, il a pu donner à cette psychologie une base solide. Homme d'action qui, au cours d'une existence agitée, a eu de graves résolutions à prendre, il a su enfin représenter les passions, non plus dans l'état purement sentimental, mais comme principes d'énergie et tendant à l'acte. Chez lui l'amour est le plus souvent encore fatal dans son principe, mais dans plus d'un cas, des âmes partagées se débattent, des volontés se tendent pour résister au destin, et ainsi se trouve introduit dans le roman un mouvement qui vient, non du dehors, mais du cœur même des personnages, et qui est par là essentiellement dramatique.

Le style de *L'Astrée* ne marque pas un moins grand progrès sur le roman antérieur ou contemporain. Les lecteurs de 1607, qui pouvaient juger par comparaison, s'enchantèrent des phrases claires et bien ordonnées de ces bergers. C'était là le style d'un gentilhomme, où rien ne sentait l'érudition ni le pédantisme, et c'était aussi le style d'un homme formé par les bons modèles, et que sa culture préservait des erreurs de goût. Ce fut, à n'en pas douter, une des grandes raisons de son succès.

CHAPITRE XV

L'ASTRÉE (*Suite*)

IV. — L'INFLUENCE DE L'ASTRÉE

Influence sur les mœurs ; sur les relations de société ; le cercle de Mlle de Montpensier. — Sur l'art. — Sur la littérature en général. — En particulier sur le roman. — Et plus encore sur le théâtre : 35 pièces tirées ou imitées de l'*Astrée*.

Notice bibliographique sur le théâtre de l' " Astrée " .

On peut discuter le mérite de l'*Astrée*, l'estime ne s'impose à personne. Après une incomparable fortune, suivie d'une longue période de discrédit, la critique de notre temps l'a replacée à un rang très honorable, pas très loin des chefs-d'œuvre. Mais quelque opinion qu'on ait sur l'*Astrée* considérée comme ouvrage d'art, les faits obligent à reconnaître qu'elle a eu, sur la société et sur les lettres, une influence que peu de livres ont exercée. Et par cela seul, tout jugement mis à part sur sa valeur littéraire, elle méritera toujours d'être traitée avec cette considération qu'on doit à ce qui a été une grande force.

Ce roman a été accusé de prêcher une morale vicieuse, non seulement par les « dévots de cloître (1) », mais quelquefois par ceux mêmes qui l'ont tenue en haute estime, tels que Boileau, Perrault et les solitaires de Port-Royal (2).

(1) Baro, avertissement au lecteur de la IV^e partie de l'*Astrée*. — Dans la *Maison des jeux*, Herpinie croirait faire un péché mortel si elle lisait l'*Astrée*; « Alizon la sucrée », dans une ballade de La Fontaine, voudrait bien que « de Messire Honoré l'histoire fût brûlée ». Le P. Porée a fait une charge vigoureuse contre l'*Astrée* et autres romans (*De Libris qui vulgo dicuntur Romanenses*, Paris, 1736, in-4°).

(2) D'après les *Mémoires* du P. RAPIN (Paris, 1865, 3 vol. in-8°, t. III,

On rencontre en effet dans l'*Astrée*, quoique en petit nombre, des passages assez libres, et les maximes d'Hylas ne sont pas trop chrétiennes. La vie molle et oisive de ces bergers tout entiers à leurs amours, si purs que soient leurs cœurs et si retenues que soient leurs actions, n'est pas d'un salubre exemple, surtout pour la jeunesse, à laquelle il faut présenter le devoir sous une forme plus sévère. Ce n'est donc pas sans raison que les mères défendaient à leurs filles la lecture de l'*Astrée*, bien que le pieux Camus, évêque de Belley, qui écrivit des contes édifiants tout exprès pour lutter contre les romans d'amour, reconnût que l'*Astrée* " est possible l'un des plus honnêtes et des plus chastes qui se voyent (1) ".

Si on prend la morale dans un sens moins étroit et un peu plus mondain, l'action de l'*Astrée* a été certainement bienfaisante. Gardons-nous pourtant de l'exagérer et de croire qu'un roman ait pu très efficacement contribuer au progrès des mœurs. Une discipline sociale généralement plus ferme, et surtout un sens chrétien plus sérieux et plus profond, renouvelé par une réforme qui s'étendit à toute l'Eglise de France, ont été des agents de transformation tout autrement puissants.

Mais il n'en est pas moins vrai que la forte génération qui arriva à la vie active vers 1660 a été formée, de quelque manière, à l'école de l'*Astrée*; et il ne se peut pas qu'un livre qui a été à ce point lu, goûté et admiré par les meilleurs esprits, n'ait pas aidé à ce progrès, en présentant aux classes éclairées un idéal supérieur.

La société française, telle qu'Honoré d'Urfé la trouva aux environs de l'an 1605, était encore, en son ensemble, brutale de ton, corrompue de mœurs, peu différente de ce que l'avait faite la licence des guerres civiles; le roi et son entourage donnaient l'exemple d'un grossier libertinage.

Survint l'*Astrée*. Enveloppant ses leçons d'une urbanité et d'une politesse exquises, elle offrit à la France le *Bréviaire de l'honneste amitié*, enseigna le respect délicat de la femme, l'amour noble et vertueux. En fixant des aspirations confuses vers une conception plus raffinée de la vie, Urfé devint, à certains égards, l'interprète d'abord, le directeur ensuite des sentiments publics.

p. 346), les hommes de Port-Royal regardaient Urfé comme un de leurs amis. Cf. RACINE, *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires*.

(1) *Esprit de B. François de Sales*, t. VI, p. 119.

Sans doute il s'élevait trop haut avec le platonisme extrasensible de Sylvandre ou le mysticisme dévotieux de Céladon; mais ces excès de subtilité étaient corrigés par Hylas, qui toujours arrive à point pour jeter au milieu de cette métaphysique et de cette liturgie d'amour la note bien française (1). En somme, l'*Astrée* fut une école d'honnêteté aimable : « Si la vertu, disait un auteur du temps, est sy aspre, fascheuse et rustique, qui ne cessera de blasmer ces esprits nez à la gentillesse, qui s'employent à la pare de leurs agréables inventions, pour la faire chérir par les hommes (2). »

Honoré d'Urfé apprenait par surcroît l'élégance dans les relations sociales, l'art de causer courtoisement et finement. Ce sont des gens parfaitement corrects que ces bergers du Forez, ou plutôt ces gentilshommes et ces dames qui ont pris pour leur plaisir le costume pastoral. A leur fréquentation se forma une certaine idée de politesse légèrement maniérée, mais qui préluait à la véritable urbanité. On ne peut oublier l'*Astrée* dans l'histoire de la conversation et des mœurs polies en France.

Cette influence du roman sur le commerce de société est beaucoup plus facile à saisir que son influence sur le progrès des mœurs, car il suffit de parcourir la littérature, pour voir à quel point l'*Astrée* a pénétré dans les idées et dans les habitudes (3). Les conversations, les livres, les modes mêmes — car il y a des *jarretières Céladon* qui un moment ont fait fureur (4) — tout, plus ou moins, s'inspire des souvenirs de

(1) La Fontaine remarque avec raison, dans *Psyché*, qu'Hylas est un personnage plus nécessaire que douze Céladons.

(2) *Tombeau des Romains*, Paris, 1626, in-8°, p. 57.

(3) Nous ne pouvons produire ici qu'un bien petit nombre de témoignages; on en trouvera d'autres dans le chapitre suivant. — A l'étranger, l'influence sociale de l'*Astrée* fut très sensible aussi, et ce roman n'a pas peu aidé à la diffusion de notre langue.

(4) SOREL, *Hist. comique de Francion*; D'AUBIGNÉ, *Aventures du baron de Fœneste*. — Sur les couleurs à la mode vers 1636, ou qui avaient depuis peu cessé de l'être, citons ce piquant passage de MARESCHAL, *Railleries de la Cour*, acte I, sc. II :

A cause du faux jour et d'un volet fermé,
Je pensois que ce nœuf fust de *Diable enrumé*.
Je suis d'avecque vous pour l'*Espagnol malade* :
La couleur en est morne, insensible et trop fade.
Astrée a fait son temps, *Céladon* est baissé;
Vous estes aujourd'huy dessus l'*Amant blessé*.

l'*Astrée*. Noirmoutier, en pleine Fronde, entrant dans la chambre de Mme de Longueville qu'il trouve pleine de cuirasses et de dames en écharpe bleue, pense de suite au siège de Marcilly (1).

On lit l'*Astrée* partout, à la cour, à l'hôtel de Rambouillet, dans les ruelles des Précieuses, chez Mme de La Fayette et Mme de Sévigné, dans les villes de province et dans les châteaux. On la lit jusque dans les collèges, où elle est frauduleusement apportée par les externes. Chez le cardinal de Retz, on s'amuse à s'écrire des questions sur l'*Astrée*, par exemple à quelle main est le couvent des vierges de Bonlieu au sortir du Pont de la Bouteresse, et qui répond mal paie pour amende une paire de gants de frangipane. D'Ecquevilly prit un parti plus sûr; il alla lire l'*Astrée* dans le pays même de M. d'Urfé (2).

Si on me dit qu'on avait donc alors bien des heures à perdre, je répondrai que ces menus délassements de la conversation valaient bien les vides commérages de nos soirées; qu'ils ne faisaient aucun tort aux affaires sérieuses; que chez la marquise de Sévigné, après avoir plaisamment demandé des nouvelles de Dorinde, on savait aussi parler de sujets plus graves, et que l'histoire de Laonice et de Tyrcis n'empêchait pas du tout de trembler aux sermons du Père Bourdaloue.

Les compagnies n'étaient pas rares où, comme à l'*Académie des Parfaits amants*, on prenait les noms et quelquefois les habits des héros de l'*Astrée* (3). De grandes dames étaient représentées en costume de bergères (4). Dans le parc de Rambouillet, au détour d'une allée, les promeneurs arrivent à de grands rochers entremêlés d'arbres, et trouvent, assises sur ces rochers, des jeunes filles travesties en nymphes, " qui faisoient le spectacle le plus agréable du monde (5). " N'est-ce pas comme une vision ouverte sur les jardins du palais d'Isoure ?

(1) *Mémoires du cardinal de Retz*, éd. Feillet, II, 170.

(2) TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, éd. Monmerqué, t. V, p. 181.

(3) SOREL, *Berger extravagant*; Le PAYS, *Amitiez, Amours et Amourettes*; etc.

(4) *Les vrais pourtraicts de quelques-unes des grandes dames de la Chrestienté, déguisées en bergières*, Amsterdam, 1640, in-4°, obl. — D'après TALLEMANT (t. II, p. 183), le sage archevêque de Lyon, Richelieu, se serait lui-même déguisé en berger.

(5) TALLEMANT, *Historiettes*, t. II, p. 489. Cf. les *Lettres* de VOITURE (lettre du 2 mars 1627).

La société de Mlle de Montpensier et de ses amis au château de Saint-Fargeau est une des mieux connues du milieu du siècle; il n'y en a point où les souvenirs de l'*Astrée* reviennent plus souvent, où soit plus sensible l'influence du roman sur les idées, le tour d'esprit et les entretiens. Dans la *Relation de l'Isle imaginaire* (1), la Grande Mademoiselle suppose qu'un chasseur, battant les fourrés de la forêt de Livri, rencontre une bergère. Il croit voir Astrée, se résout à être son Céladon et s'habille en berger, et ils s'en vont ensemble visiter la Fontaine de vérité d'amour. A cette grande dame, désabusée des folies de la Fronde et fatiguée d'intrigues, la vie pastorale aurait paru en effet le suprême bonheur; elle trace à Mme de Motteville le plan d'une sorte d'Arcadie où il lui semble qu'elle aimerait à fixer son rêve d'apaisement: " Je voudrais qu'on allât garder les troupeaux de moutons dans nos belles prairies, qu'on eût des houlettes et des cappelines, qu'on dînât sur l'herbe verte de mets rustiques et convenables aux bergers, et qu'on imitât quelquefois ce qu'on a lu dans l'*Astrée*, sans toutefois faire l'amour; car cela ne me plaît point, en quelque habit que ce soit (2).

Les *portraits* étaient en grande vogue. On doit compter entre les meilleurs ceux qui furent composés par Mlle de Montpensier et sa petite cour (3). Là encore reparaissent à chaque instant les souvenirs de l'*Astrée*. Les personnages portent des noms popularisés par le roman, Lindamor, Philis, Silvain. Le chevalier de Béthume avoue qu'il a été un Hylas pour la légèreté, mais qu'à cette heure il serait un Cyrus pour la fidélité. On se représente Cloris " comme la princesse Galatée, lorsqu'elle alloit en déshabillé à la Fontaine de la vérité d'amour, n'estant accompagné que du petit Mérir. " Le roi, dans toute la bonne grâce de sa jeunesse, est peint sous les traits du berger Tirsis, et aussi aimable que ceux qui habitent les bords du Lignon. Le 30 novembre 1658, pendant le séjour de la cour à Lyon, Mademoiselle trace le portrait de Mme de Thianges. Elle pense descendre de Rosanire, fille de Polycandre, roi des Pictes, qui parfois avait la fantaisie de s'ha-

(1) Sans lieu, 1659, in-8° (en collaboration avec Segrais).

(2) *Mémoires*, édit. d'Amsterdam, 1735, 8 vol. in-12, t. VII, p. 124 (lettre du 14 mai 1660).

(3) *Divers portraits*, 1659, in-4°.

billier en bergère avec Galathée, et de se mêler aux ébats des pastourelles du Forez.

Avec cette demi-préciosité pour lors à la mode, et qui est si apparente dans les *Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne*, Segrais a décrit les divertissements de la princesse Aurélie en son château des Six-Tours (1) : Aurélie, c'est Mlle de Montpensier ; le château des Six-Tours, c'est Saint-Fargeau. La princesse est visitée par des dames de beaucoup de mérite, « l'agréable Gélonide, l'aymable Aplanice, la spirituelle Silérite et l'incomparable Uralie » !

Le bal, la comédie, la promenade, la conversation, la lecture remplissent honnêtement les journées. Pendant une excursion aux environs, une des promeneuses dit que le pays est si beau, qu'il pourrait bien être celui d'Astrée. Cette réflexion amène l'entretien sur les romans : « Les beaux romans, dit Aurélie, quoy qu'on en veuille dire, ne sont pas sans instruction, principalement depuis qu'on y mesle l'histoire... Qu'y a-t-il de mieux fait, de plus touchant et de plus naturel que les belles imaginations de l'*Astrée*? Où en peut-on voir de plus extraordinaires et de mieux écrites que dans le *Polexandre*? Mesme le pont de la Bouteresse, pour estre un peu plus éloigné, me semble estre bien plus propre à produire des aventures que le pont de S. Cloud ou celui de Charenton. » Et la conversation continue, longtemps encore, sur les romans et les héros de romans.

Chacune de ces dames régale la compagnie de sa nouvelle. Dans la troisième, contée par Gélonide, il est question de deux amoureux, Lucrece et Orton, qui emploient pour s'écrire les ruses de l'*Astrée*. Orton « mettoit en pratique toutes celles qui se trouvent dans les romans, jusques au feutre radoubé de Céladon et jusques au saule creux, dont Astrée et luy avoient fait leur confident. Comme elle demouroit dans le faux-bourg Saint Germain et qu'elle alloit souvent se promener au Luxembourg, il y avoit un ormeau creux que l'un et l'autre avoient remarqué, et qu'ils faisoient servir au mesme usage qu'Astrée et luy faisoient servir leur saule (2). »

(1) *Les Nouvelles françoises, ou les Divertissemens de la Princesse Aurélie*, Paris, 1657, 2 vol. petit in-8°. — Nous parlerons plus loin de l'*Athis* de Segrais.

(2) Dans l'épilogue de la première nouvelle, Aurélie fait allusion aux pro-

Je me suis arrêté avec plaisir sur la société de la Grande Mademoiselle, parce que cette fois, par exception, nous avons des documents littéraires nombreux et précis, qui nous permettent de voir comment l'*Astrée* s'empare d'un groupe d'esprits distingués, et lui imprime un certain pli. Mais, sans aucun doute, il a existé bien d'autres réunions mondaines à peu près sur le même modèle, où l'*Astrée* suggère des manières de penser et de sentir, des sujets d'entretien, et où on revit quelque peu, dans une vie moitié réelle et moitié idéale, les scènes du roman.

L'*Astrée* a donc exercé, sur les mœurs et plus encore sur les relations de société et l'esprit de conversation, une influence qu'on ne peut méconnaître. Au contraire son action sur l'art semble se réduire à peu de chose. Elle fut même probablement nulle sur ce qu'alors on aurait appelé l'art noble, ou l'art tout court, la peinture et la sculpture. De 1610 à 1660, du moins d'après un très bon juge, pas un seul des sujets traités par les artistes ne vient de l'*Astrée*, pas plus du reste que des autres romans et d'aucune œuvre littéraire de l'époque (2); l'art reste fermé à cette source d'inspiration. Quand on nous parle des motifs que le Poussin ou Watteau, par exemple, auraient tirés de l'*Astrée*, parce qu'il y a des bergers dans l'*Arcadie*, des tableaux rustiques dans les *Délassements champêtres*, on oublie que l'*Astrée* ne résume pas, tant sans faut, toute la tradition pastorale, que ce thème est vieux comme le monde, et qu'une œuvre ne descend pas de l'*Astrée* par cette seule raison qu'on y voit des bergers (3).

Mais des scènes de l'*Astrée* ont été peintes sur de vieilles

cès et jugements d'amour de l'*Astrée*. — Selon Mario PROTH (*Au pays de l'Astrée*, p. 177), un intendant de Mlle de Montpensier « fut dépêché par elle en la province du Forez pour s'assurer qu'Honoré n'en avait point surfait les charmes. L'intendant s'attarda si bien dans son examen, que la pauvre Mademoiselle mourut en espérant son rapport. » Tout cela n'est guère vraisemblable.

(2) LEMONNIER, *l'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, Paris, 1893, in-16. — Gui DE LA GRYE (Chantelauze), dans ses *Portraits d'auteurs foréziens* (Lyon, 1862, in-8^o), dit qu'une chambre du prieuré de Marcilly en Forez était décorée de peintures murales représentant des scènes de l'*Astrée*. En admettant que le fait soit bien établi, il aurait peu d'importance.

(3) « Pourquoi toujours des bergers? dit M. Jourdain; on ne voit que cela partout. »

faïences, probablement par les céramistes de Nevers. Une grande tapisserie en dix pièces de la fabrique d'Aubusson, exécutée en 1643, figure les principaux épisodes de l'*Histoire de l'Astrée* (1), depuis la chute de l'infortuné Céladon dans l'onde bleue du Lignon. Cette tapisserie est sans doute celle que G. Sand a décrite dans les *Beaux Messieurs de Bois-Doré*.

Sur la littérature, l'influence de l'*Astrée* a été très grande, peut-être dominante pendant vingt-cinq ans, et par elle tout un mouvement littéraire a été orienté vers d'autres voies. A peine est-il nécessaire de le prouver, après ce qui a été dit de son action sur la société; car ceux qui lisent le roman d'Urfé avec délices, qui se pénètrent de ses idées, et d'une certaine manière le font passer dans leur vie, sont aussi ceux qui écrivent ou pour qui l'on écrit. Comment donc une œuvre qui était un thème inépuisable de conversations et qui était ainsi entrée dans les mœurs, n'aurait-elle pas marqué la littérature de son empreinte?

Urfé, un des premiers, apprit à écrire dans une langue que nous ne trouvons plus parfaite, mais qui alors parut un modèle de simplicité élégante, de naturel et de limpidité. L'*Astrée* fut une leçon du beau langage aussi bien que d'amour honnête, et cette leçon ne fut pas perdue. Urfé est même invoqué comme une autorité par des hommes aussi éloignés que possible de son idéalisme, entre autres par le traducteur du *Gueux*, qui déclare avoir dressé sa façon d'écrire sur l'usage et les auteurs les mieux reçus, parmi lesquels il nomme seulement le président du Vair et M. d'Urfé.

L'*Astrée* alimente en abondance la littérature de sentiments, de développements, de variations. C'est par douzaines qu'il faudrait citer des pièces telles que la *Mort de Sylvandre* du Forézien Palerne, l'*Ode à Alcippe* de Maynard, le *Trespas de Philandre* du sieur d'Audignier, la *Lettre de la Nymphé Galathée à l'inconstant Hylas*, etc. Huet nous apprend qu'un de ses régents avait pris dans l'*Astrée* tout ce qu'il croyait pouvoir servir à l'embellissement d'un poème épique qui depuis parut avec succès (2).

(1) PÉRATHON, *Histoire d'Aubusson*, Limoges, 1887, in-8°. — A vrai dire, nous n'avons encore que des vues incomplètes sur l'influence de l'*Astrée* dans les arts, et nous recevions, avec une particulière reconnaissance, les renseignements *exacts et précis* qu'on voudrait bien nous communiquer.

(2) *Lettre à Mlle de Scudéry*. Ce poème épique est le *Constantinus*, sive

Cette littérature est morte, il est vrai. Montons un peu plus haut. L'influence de l'*Astrée* sur Fléchier ne semble pas douteuse. Je veux dire Fléchier à ses débuts, continuant l'école de Louis XIII, rimant une élégie sur le mariage de M. de Caumartin, et mettant en tête des *Mémoires* une nouvelle qu'on prendrait pour un épisode du *Cyrus* ou de l'*Astrée*.

Le cercle de Mlle de Montpensier, comme on l'a vu, et les ouvrages qui en sont sortis ne s'expliqueraient pas, si on négligeait l'*Astrée*. Segrais en particulier, secrétaire des commandements de la Grande Mademoiselle, et dont la fonction est de polir ses œuvres, est bien « un fils intellectuel d'Honoré d'Urfé; il est né de l'*Astrée*, ou au moins il y a été élevé (1) ». Plus tard Segrais s'émancipera de cette tutelle; mais vers 1660, il est encore tout aux impressions que lui a laissées l'*Astrée*. Son *Athis* est une petite *Astrée* en vers, et lui-même nous en avertit loyalement dans l'avis au lecteur. Il a tâché de faire en vers à peu près ce que le marquis d'Urfé a fait en prose; comme lui, il a voulu honorer le lieu de sa naissance en y situant l'intrigue de son poème; les noms de bergers et de nymphes sont pris à la manière du roman de M. d'Urfé. L'épisode de la Guigne est une évidente imitation de celui de la Sorgue dans le troisième volume de l'*Astrée*.

Si nous nous élevons encore, jusqu'à ces écrivains que nous avons l'habitude d'appeler les grands classiques, les résultats de notre examen seront plus incertains, excepté pour Mme de Sévigné et son groupe littéraire, et pour La Fontaine, grand lecteur de l'*Astrée*, qui a contribué beaucoup à la formation de son esprit, qu'il n'a jamais perdue de vue, et dont les souvenirs lui reviennent souvent.

Mais n'a-t-on pas été jusqu'à prononcer le nom de Bossuet? Nous ne croyons pas que le moraliste chrétien qui avait un si superbe mépris de « ces froides et dangereuses fictions », ait

Idololatria debellata, du Père Mambrun (Paris, 1658, in-4°). On y remarque en effet quelques ressemblances avec l'*Astrée*, mais elles sont peu sensibles. — Le manuscrit français 12493 de la Bibliothèque nationale contient un long poème intitulé : *Le sage conseil d'Hilas à Lindame et à Polémas*, sur lequel nous appelons l'attention des chercheurs de curiosités littéraires. Voir aussi, dans le ms. français 9225, f. 193 : *Plaintes de Ligdamon sur l'absence de Sylvie*.

(1) FAGUET, *Segrais* (*Revue des cours*, 5^e année, p. 52). Cf. BRÉDIF, *Segrais*, Paris, 1863, in-8°.

jamais, si ce n'est peut-être en sa toute première jeunesse, donné la moindre attention à l'*Astrée*. Ne parlons pas non plus de Molière, bien qu'il ait écrit pour le théâtre des divertissements pastoraux, et que Don Juan soit un Hylas perverti.

L'influence de l'*Astrée* sur Fénelon, Corneille et Racine est bien plus vraisemblable. Entre Urfé et Fénelon, on peut reconnaître quelque parenté. Corneille avait lu l'*Astrée*, ainsi qu'on le voit par la *Suite du menteur*. La lutte du devoir et de la passion, qui est comme la substance de la grande tragédie cornélienne, a des antécédents dans plusieurs épisodes du roman d'Urfé. Mais on peut surtout admettre que Racine, qui avait l'*Astrée* dans sa bibliothèque (1), doit en partie à Urfé ces fines analyses de la passion, le langage raisonneur de ses amoureux, et cette fadeur sentimentale de quelques-uns de ses héros, que lui reprochait l'auteur de l'*Apollon charlatan* :

Chacun par ce doux suc se sentist attendrir,
Et de leurs yeux mourans il coula tant de larmes,
Qu'on crut qu'ils en alloient mourir.
L'effet s'en répandit aux champs et dans la ville,
Où les héros changez en amoureux transis,
Au lieu d'Alexandre et d'Achille,
Furent Céladon et Tirsis.

Cependant ce sont là des influences qu'on soupçonne, qui sont même très probables, plutôt qu'on ne peut positivement les établir. Mais en tout cas, en dehors des inspirations directes que les écrivains du dix-septième siècle ont puisées ou peuvent avoir puisées dans l'*Astrée*, il faut tenir compte d'une action éloignée, souvent ignorée de celui qui la subit, et qui résulte des idées et des sentiments mis en circulation par le livre longtemps aimé.

En ce sens, l'*Astrée* a sûrement agi sur la littérature de deux ou trois générations, sans doute encore sur le dix-huitième siècle, et un peu sur le dix-neuvième. Seulement qu'on ne nous demande pas des conclusions trop arrêtées; car je ne sais pas au juste si, comme on l'a dit, il y a de l'Honoré d'Urfé dans Lesage, Prévost (2), Marivaux, Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, George Sand. Mais qui mesurera

(1) *Revue d'hist. littér. de la France*, 5^e année, p. 169.

(2) On sait du moins qu'il aimait l'*Astrée*, « composé enchanté d'intrigues intéressantes et de situations heureuses ».

les répercussions lointaines de certaines formes d'esprit déposées dans la race, et se propageant mystérieusement à travers le temps? Il est possible que des livres qui, à un moment donné, ont plié l'esprit français à une direction déterminée, quand même ils cesseraient tout à fait d'être lus, prolongent très longtemps leur action, par un obscur enchaînement d'effets.

Nous avons provisoirement laissé de côté le roman, la pastorale dramatique et la tragi-comédie, sur lesquels, pendant quarante ans, l'influence de l'*Astrée* a été plus immédiate et plus étendue.

La production romanesque du dix-septième siècle, avant et après l'*Astrée*, est énorme. Il s'écrit des romans pour tous les goûts : d'amour, de chevalerie, d'aventures, de mœurs, romans à clef, romans historiques, tragiques, réalistes, comiques, burlesques, romans édifiants. La plupart restent en dehors du mouvement imprimé par l'*Astrée*, ou même vont à l'encontre de ce mouvement. Cependant il n'est pas rare de trouver, dans les romans les plus étrangers à son influence directe, tels que le *Page disgracié*, le *Roman bourgeois*, le *Roman comique*, l'*Histoire de Francion*, des épisodes qui les rattachent encore à l'*Astrée*.

Entre ceux qui visiblement se recommandent de l'*Astrée*, je n'en citerai qu'un petit nombre, à titre d'exemples. Un des premiers en date est le recueil des *Histoires tragiques* de François de Rosset (1619). L'auteur raconte des événements réels ou qu'il donne pour réels; mais ses histoires, mêlées de lettres, de sonnets, de stances, ressemblent étonnamment à certaines pages de l'*Astrée*. Les noms mêmes des personnages, qui s'appellent Lycidas, Silvie,Adraste, etc., viennent souvent en droite ligne du livre d'Honoré d'Urfé. C'est une application des procédés du roman à des aventures récentes.

La *Carithée* de Le Roy de Gomberville (1621), dédiée " aux belles et vertueuses bergères et aux généreux et parfaits bergers ", est une adaptation plus avouée de l'*Astrée*. Le berger Cérinthe et la bergère Carithée rappellent d'assez près Céladon et Astrée. Gomberville a pris soin de vous faire savoir que, sous ces noms d'emprunt, il faut voir le roi Charles IX et une dame de sa cour déjà célébrée par Ronsard; ces allusions

historiques sont une ressemblance de plus entre son roman et celui d'Honoré d'Urfé.

La *Polyxène* de François de Molière (1623), qui eut les honneurs d'une *Suite* et d'une *Vraie suite*, nous paraît être comme un complément de l'histoire de Daphnide au troisième volume de l'*Astrée*, imprimé depuis quatre ans, ou, en tout cas, s'inspirer de l'œuvre d'Urfé. Ces imitations se sont soutenues fort longtemps, jusqu'à une époque où le public était déjà refroidi de son culte pour l'*Astrée*. En 1667, Du Perret publie sa *Cour d'amour*. Dans l'avertissement, il se donne des airs de faire la leçon à M. d'Urfé. Il n'a pas, lui, la présomption de penser qu'il rendra illustre le lieu de sa naissance, en y plaçant les scènes de son roman, et il s'abstiendra de mêler des guerres à son récit. Mais ces petites critiques ne l'empêchent pas d'ailleurs de marcher résolument sur les traces de l'*Astrée*, comme on en jugera, au premier coup d'œil, par le commencement de son livre : « Au pied de hauts rochers, les eaux vives de diverses rivières se précipitent toutes ensemble pour former l'agréable rivière de Veune. Tout contribue à embellir le fertile vallon qu'elle arrose. C'estoit dans cette admirable contrée que plusieurs personnes de qualité vivoient dans une société non moins douce qu'innocente. Le nom de bergers qu'ils affectoient de porter ne les obligeoit de suivre leurs troupeaux que par divertissement, etc. » On reconnaît les bergers de l'*Astrée*, hommes et dames du monde en villégiature (1).

L'action de l'*Astrée* sur les romans à longs développements qui passionnèrent le milieu et la fin du siècle est plus difficile à marquer par des traits précis, bien qu'elle soit manifeste (2).

(1) L'*Astrée* suscita de singulières vocations au roman, qui heureusement ne tinrent pas. Huet, vers l'âge de vingt-cinq ans, ayant lu l'*Astrée*, écrivit un roman dont les héros étaient lui-même et les personnes de son entourage. Le janséniste forézien Duguet lut aussi l'*Astrée* dans sa jeunesse, et se mit à faire son petit roman, où il racontait l'histoire de quelques familles de Montbrison. — Rappelons, à ce propos, qu'Honoré d'Urfé encouragea Camus à écrire des romans pieux.

(2) Rappelons seulement, pour fixer les idées, quelques noms et quelques dates. Marin LE ROY DE GOMBERVILLE, *Polexandre*, édit. définitive, 1637, 5 vol. — Costes DE LA CALPRENÈDE, *Cassandre*, 1642-1650, 10 vol.; *Cléopâtre*, 1647-1658, 12 vol.; *Faramond*, 1661-1670, 12 vol. (les cinq derniers volumes ne sont pas de la Calprenède). — Madeleine DE SCUDÉRY, *Abraham, ou l'illustre Bassa*, 1641, 4 vol.; *Artamène, ou le Grand Cyrus*,

Ces œuvres immenses, aujourd'hui plus délaissées encore que l'*Astrée*, ne sont pas sans mérite, et ont chacune leur caractère original : le *Polexandre* de Gomberville avec une intrigue habilement nouée, des inventions personnelles, des tableaux assez vrais du Mexique. Les romans de La Calprenède plus vivants, des caractères fiers, des sentiments généreux, de magnifiques coups d'épée à la gasconne. Ceux de Mlle de Scudéry plus humains, plus tendres, plus subtils, touchant, dans leurs interminables conversations, à des questions d'un haut intérêt moral et social.

Ces romans renoncent à la fiction pastorale adoptée par Honoré d'Urfé, et aucun n'est, à proprement parler, une imitation de l'*Astrée*. Mais tous, à des degrés divers, lui ressemblent comme les images lointaines d'un type consacré par l'admiration et qu'on a devant les yeux. Partout la même abondance diffuse, des intrigues complexes, l'histoire principale marchant au milieu d'un cortège d'histoires épisodiques; des monologues, des harangues, des lettres, des dissertations sentimentales; l'amour presque unique mobile de l'activité humaine; les héros, sans souci de la vraisemblance, idéalement amoureux et courtois; la femme fidèle, d'une vertu intraitable, souverainement respectée, passant comme Mandane, l'honneur intact, à travers des situations périlleuses. Ce sont des livres ennuyeux et, je le pense, inférieurs à l'*Astrée*, mais de l'inspiration la plus pure et la plus élevée.

On ne peut douter que Mlle de Scudéry surtout ait pris l'*Astrée* pour modèle, car elle l'a répété plusieurs fois (1). Dans la préface d'*Ibrahim*, après avoir exposé ses idées sur le roman, elle fait d'Honoré d'Urfé cet éloge que nous citons tout entier : " Je ne propose pour exemple que le grand et l'incomparable Urfé. Certainement il faut avouer qu'il a mérité sa réputation, que l'amour que toute la terre a pour luy est juste, et que tant de nations qui ont traduit son livre en leurs langues ont eu raison de le faire. Pour moy, je confesse

1650 et suiv., 10 vol.; *Clélie*, 1654-1661, 10 vol.; *Almahide*, 1661-1663, 3 parties en 8 vol.

(1) Outre le passage d'*Ibrahim* qu'on va citer, voir l'avis au lecteur d'*Artamène*, et une lettre à Huet, dans RATHÉRY et BOUTRON, *Mademoiselle de Scudéry*, Paris, 1873, in-8°, p. 293.

hautement que je suis son adorateur (1); il y a vingt ans que je le connoy, et c'est à dire qu'il y a vingt ans que je l'aime. En effet, il est admirable partout : il est fécond en inventions, et en inventions raisonnables. Tout y est beau, et ce qui est le plus important, tout y est naturel et vray semblable. Mais entre tant de rares choses, celle que j'estime le plus, est qu'il sçait toucher si délicatement les passions, qu'on peut l'appeler le peintre de l'âme. Il va chercher dans le fonds des cœurs les plus secrets sentimens; et dans la diversité des naturels qu'il représente, chacun trouve son portrait.

Enfin si parmi les mortels,
Quelqu'un mérite des autels,
Urfé seul a droit d'y prétendre.

Voilà comment, en l'année 1641, l'*Astrée* était jugée par une femme d'esprit distingué et de culture délicate.

La sage Sapho s'intéressa jusqu'à la fin à ce livre qu'elle avait tant goûté; car elle avait quatre-vingt-douze ans lorsque Daniel Huet, pour satisfaire sa curiosité, mit par écrit ce qu'il savait d'Honoré d'Urfé et de Diane de Châteaumorand.

Cependant on devait se lasser, et on se lassa en effet de cet idéalisme artificiel. Le *Roman bourgeois* fut une réaction contre le sentimentalisme raffiné, invraisemblable, du roman héroïque, comme le *Berger extravagant*, trente ans auparavant, avait été une réaction contre les bergeries. Mais n'y avait-il point place pour un roman court, tout simple, qui ferait descendre l'amour du ciel sur la terre, qui peindrait des gens de la haute société, mais ayant les passions de tout le monde?

De cette idée est né, au moment où commençait à pâlir la gloire du grand roman d'aventures, un genre nouveau dont la *Princesse de Clèves* est resté le modèle le plus exquis.

On peut se demander si Honoré d'Urfé a quelque chose à revendiquer dans les romans et nouvelles de Mme de la Fayette. On peut le croire, quand on sait que Mme de la Fayette et son entourage lisaient encore l'*Astrée*. Nous serons cependant plus prudent dans nos conclusions que M. Germa qui, sur de vagues analogies, voit une sorte de filiation directe entre l'*Astrée* et la *Princesse de Clèves*. Mais

(1) *Ibrahim* parut sous le nom de Georges de Scudéry, frère de Madeleine.

notons, sans appuyer sur une parenté un peu incertaine, que la *Princesse de Clèves* a des digressions qui rappellent celles de l'*Astrée*, et que le roman ressemble assez aux épisodes qu'Urfé a intercalés dans l'action générale. Accordons encore, avec M. Germa, que Mme de La Fayette n'a pas inventé, comme M. d'Haussonville paraîtrait le croire, le *Roman d'une femme mariée* (1). Des situations morales analogues à celle de la princesse ne sont pas très rares dans l'*Astrée*. Mais en somme nous n'oserions affirmer que la *Princesse de Clèves* procède de l'*Astrée*.

Mieux que toute autre chose, l'influence de l'*Astrée* sur la pastorale dramatique et la tragi-comédie atteste l'engouement dont fut prise la société française pour cette œuvre qui la passionna et la ravit. Je suis bien loin de dire que l'action d'un roman, même son action littéraire, se mesure aux situations nouvelles qu'il suggère à ceux qui écrivent pour le théâtre; mais du moins aucun livre chez nous, probablement, n'a joui, à un tel degré, de ce genre de succès. On lit dans le *Segraisiana* que presque tous les sujets de pièces ont été tirés de l'*Astrée* pendant près de quarante ans, et que les poètes se contentaient ordinairement de mettre en vers ce que le marquis d'Urfé fait dire en prose à ses personnages. C'est une exagération; mais il est vrai que vingt-cinq pièces environ viennent directement de l'*Astrée*, que dix autres en sont plus ou moins inspirées, et que les imitations de détail sont innombrables.

Cette fortune unique de l'*Astrée* a d'abord sa raison dans la popularité du livre : les spectateurs retrouvaient avec plaisir au théâtre les personnages qu'ils connaissaient par une longue fréquentation; on relisait encore une page du roman, en assistant aux émouvantes aventures de Madonte et en écoutant les bons mots d'Hylas. Elle s'explique encore mieux, je crois, par la richesse de l'*Astrée*, ample matière toute prête, qui, avec ses tableaux infiniment variés, ses histoires sentimentales qui jamais ne se ressemblent, paraissait attendre et provoquer les adaptations dramatiques.

Les poètes de théâtre n'ont pas pris à l'*Astrée* ce qu'elle a de meilleur, mais ce qui était à la portée de leur modeste talent

(1) *Mme de la Fayette*, Paris, 1891, in-16, p. 196.

et convenait aux exigences d'un public plus curieux d'intrigues que de fines analyses ou de caractères bien tracés. Ce n'est pas que tout soit mauvais dans la littérature qui a exploité cette veine. Les *Bergeries* de Racan mériteront toujours des lecteurs, à défaut de qualités vraiment dramatiques, par une poésie délicate et un sens sincère de la nature. Des pièces mêmes si oubliées de Rayssiguier, de Mairet, de Mareschal, on pourrait détacher des scènes d'une heureuse venue.

Mais serait-elle tout entière médiocre, cette production aurait été encore utile au progrès du théâtre. La pastorale a préparé l'avènement de la comédie, et la tragi-comédie a été un acheminement à la vraie tragédie. L'art supérieur de Corneille, de Racine, de Molière, suppose une lente éducation du public et des auteurs, laquelle, pour une bonne partie, s'est faite par l'*Astrée*.

Si on considère la date des pièces qui sont issues de l'*Astrée*, on verra qu'il n'en existe probablement aucune qui en soit bien certainement sortie avant 1623 (1), et que presque toutes s'échelonnent de 1625 à 1635. Après 1635, les accommodations du roman à la scène deviennent plus rares, tout en se prolongeant jusqu'en 1653. Cette année-là, le *Berger extravagant* de Thomas Corneille, transposition théâtrale de la parodie de Sorel, annonce la fin du drame pastoral; car nous ne donnerons pas ce nom aux bergeries de Quinault, de Molière et de Boursault. L'*Astrée* de La Fontaine (1691) n'est qu'un accident, la réapparition fortuite d'un type disparu, comme ces formes organiques éteintes que la nature, par une sorte de jeu, fait revivre un instant.

Au dix-huitième siècle cependant, on pourra encore, de loin en loin, reconnaître au théâtre des réminiscences de l'*Astrée*. La pastorale en un acte de Piron représentée le 30 août 1734, les *Courses de Tempé*, n'est pas une imitation de l'*Astrée*, mais un souvenir donné au roman d'Urfé. Une nouvelle édition du roman de *Tarsis et Zélie* (2), qui venait d'être favorablement

(1) Du moins si on n'a égard qu'aux dates d'impression des pièces tirées ou imitées de l'*Astrée*. — L'influence du roman sur l'*Amour triomphant* de Troterel (1615) est très probable, mais non pas incontestable.

(2) Par une singulière méprise, dont il serait sans intérêt d'expliquer les causes, ce roman, où l'influence de l'*Astrée* est d'ailleurs très apparente, a été regardé comme une œuvre posthume d'Honoré d'Urfé. Selon Brunet, Quérard et Barbier, il est de Rolland Le Vayer de Boutigny.

reçue, ayant réveillé en lui les images délicieuses dont l'*Astrée* avait enchanté sa première jeunesse, Piron entreprit cette petite pastorale : « J'avois atteint l'âge, dit-il, où l'on voit déjà qu'il ne seroit pas trop séant de se livrer encore à de si douces illusions, mais je ne les abandonnois qu'à regret. Elles m'avoient égaré le plus agréablement du monde; c'étoit donc comme un dernier adieu que je croyois leur devoir. »

La période de dix ans qui va de 1625 à 1635 marque donc l'apogée de l'*Astrée*, ou plutôt de son action sur le théâtre. Après Rotrou, après les premières comédies de Corneille et le *Cid*, elle n'exerce plus une influence aussi marquée sur la littérature dramatique.

Mais vers 1635, un an seulement avant le *Cid*, une troupe qui s'en va faire sa tournée en province ne manque pas d'avoir dans son répertoire bon nombre des « rares subjects de l'*Astrée* » comme le *Rosiléon* de M. du Ryer, le *Ligdamon* de M. de Scudéry, la *Chriséide* de M. Mairet. Un auteur de l'époque nous représente plaisamment des poètes gonflés de leur importance, parce qu'ils ont en portefeuille des « sujets de l'*Astrée* » qu'ils ont traités selon les bonnes règles. Ils en importunent les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais, qu'ils attendent à leur sortie du théâtre. S'ils sont éconduits, ils se consolent en se faisant imprimer chez quelque libraire de la Samaritaine, et ils ont la satisfaction de voir leur nom au coin des rues, couché glorieusement sur les affiches qui annoncent les nouveautés (1).

Il y a dans l'*Astrée* deux éléments très distincts, un élément purement pastoral, et diverses aventures, chevaleresques et autres, dont les histoires pastorales ne sont que l'occasion. Il y aura donc aussi deux théâtres de l'*Astrée*, qu'on peut appeler

(1) Prologue de la *Comédie des Comédiens*, de Scudéry (1635); *Ouverture des jours gras*, Paris, 1634, in-8°; LA PIRALIÈRE, *le Parnasse, ou la Critique des poètes*, Paris, 1635, in-8°. — Le *Mémoire* de Laurent MAHELOT, qui semble avoir été machiniste de l'hôtel de Bourgogne, mémoire écrit vers 1635, mentionne environ dix pièces tirées ou inspirées de l'*Astrée*, avec de curieuses indications sur les accessoires de la mise en scène. Par exemple, pour la *Chriséide* de Mairet, « au milieu du théâtre il faut un tombeau nommé le *Tombeau des deux amans*, qu'il soit enrichy de l'invention du feinteur... Auprès dudict tombeau, il faut un petit autel sur lequel il faut des lumières, des fleurs, un chapeau de fleurs pour un sacrificeur, et un mouton feint, etc. ».

des noms généraux de *pastorale dramatique* et de *tragi-comédie* (1).

On démontre par d'excellentes raisons que la pastorale est au théâtre un genre artificiel, faux, fastidieux, monotone, roulant dans un cercle étroit d'idées. Mais c'est pourtant un fait qu'elle a réussi, et que longtemps, en France, elle a été presque toute la comédie, et un peu même la tragédie.

Elle semble avoir commencé par des idylles sans action, simplement dialoguées, ornement des fêtes de cour, de châteaux et de collèges, des entrées solennelles (2), des fêtes officielles, des mariages de princes et de grands seigneurs, parfois des obsèques ou des anniversaires funèbres. Ces pastorales à personnages n'étaient même pas ordinairement récitées; sous la fiction d'un dialogue rustique, elles exprimaient d'une manière conventionnelle les sentiments publics. Ainsi dans une *Eglogue* d'Etienne Valencier (3), « qui contient une déploration des misères de la France », deux petits cultivateurs, Pérot et Ténor, se plaignent que le malheur des guerres civiles les empêche d'aller vendre tranquillement à la ville leur lait et leur beurre. Je cite cet exemple entre cent autres, parce qu'Honoré d'Urfé a pu connaître Valencier, Forézien comme lui.

Au milieu du seizième siècle, tout en continuant à servir aux mêmes usages, la pastorale fait un pas décisif en avant; elle se constitue en genre dramatique. Jusqu'en 1625, elle s'alimente exclusivement, soit des thèmes anciens transmis par la tradition, soit des pastorales italiennes et espagnoles, qui lui apportent ses principaux caractères : cadre arcadien ou sicilien, mythologie, satyres, dryades, merveilleux, magicienne, lieux

(1) Il paraît inutile de distinguer entre la *pastorale*, la *comédie pastorale*, la *tragi-comédie pastorale* et la *tragédie pastorale*. Nous appelons purement et simplement *tragi-comédie* tout ce qui n'est point pastoral. On trouvera à la suite de ce chapitre le catalogue de toutes les pièces, venues à notre connaissance, dont le sujet a été pris dans l'*Astrée* ou qui ont été plus ou moins inspirées du roman. Nous ne reviendrons pas sur la *Sylvanire* d'Honoré D'URFÉ et la *Sylvanire* de MAIRET, en ayant parlé ailleurs, et nous ne dirons rien des menues imitations de détail, ni des ballets, mascarades et divertissements analogues, où on pourrait noter encore l'influence de l'*Astrée*.

(2) Dans la *Triomphante entrée*, son premier ouvrage, Urfé donne le texte d'une bergerie en vers latins, qui fut récitée par les élèves du collège de Tournon (voir le chap. II).

(3) Paris, F. Morel, 1576, in-4°.

communs de psychologie amoureuse. C'est le fond général des pastorales de Montreux, de Montchrétien, de Hardy. Même sous le règne de l'*Astrée*, beaucoup de pastorales, échappant à sa domination, seront encore coulées dans le vieux moule.

Il est vrai que les *Bergeries* de Racan, imprimées en 1625, avaient été représentées dès 1618 ou 1619, sous le titre d'*Arténice*, et que l'influence de l'*Astrée* y est certaine. Cependant les *Bergeries* se rattachent de bien plus près à la pastorale purement italienne du Tasse et de Guarini qu'à Honoré d'Urfé. Il faut se garder de prendre pour des imitations de l'*Astrée* des procédés qui étaient le patrimoine héréditaire du genre. Dans les *Bergeries*, un miroir magique joue un rôle important, dans l'*Astrée* aussi, mais dans la quatrième partie, imprimée en 1627; ce n'est donc pas à Urfé que Racan peut avoir emprunté cet artifice : il appartenait à tout le monde. De même la *Sylvie* de Mairet, publiée en 1628, mais donnée à la scène en 1621, selon M. Bizos, se sent de l'*Astrée*, mais sans en être une imitation formelle. En réalité, la série des adaptations directes du roman à la pastorale dramatique est ouverte par Honoré d'Urfé lui-même dans sa *Sylvanire*.

Rayssiguier eut l'idée de réduire en pastorale les deux principales histoires du roman, les *Amours d'Astrée et de Céladon, mêlées à celle de Diane et de Silvandre, avec les inconstances d'Hylas*. Le grand druide Adamas, la nymphe Léonide, un prêtre vaccie et un chœur de berger y paraissent aussi. Rayssiguier suit si exactement son modèle, depuis le désespoir de Céladon jusqu'à la conclusion de ses chastes amours, que cette agréable pièce pourrait tenir lieu d'une analyse du roman. On lit en tête des poésies envoyées à l'auteur par ses amis, entre lesquelles on remarque des vers de Pierre du Ryer, sur l'*adorable et divine Astrée*.

Hylas égayait de ses saillies la pièce de Rayssiguier. Antoine Mareschal, avocat au parlement, crut que ce ne serait pas trop d'une pastorale tout entière pour ce personnage qui a tant fait pour le succès de l'*Astrée*. *L'Inconstance d'Hylas* est précédée de cet avis d'une fatuité assez amusante : " N'attends pas une longue préface au frontispice de cette pièce, pour la rendre plus recommandable. Après l'applaudissement général et l'honneur qu'elle a reçu dessus un théâtre de cinq ans, je m'imagine que son titre luy sert de recommandation. C'est

tout dire en deux mots : *Voicy Hylas!* Il est de bonne humeur, espreuve-le, si tu ne m'en veux croire, et ne crains point de t'ennuyer. »

Rayssiguier fit imprimer en 1635 la *Célidée*. Mais l'épisode de Célidée, de Thamire et de Calidon, dans la forme où il est raconté par Urfé, étant trop simple, il y entremêla d'autres intrigues, ce qui paraît avoir scandalisé les admirateurs à tout prix de l'*Astrée*. Cependant Baro, l'ancien secrétaire d'Honoré d'Urfé, s'était accordé les mêmes libertés, et de plus grandes, dans sa *Clorise* : « Mon premier dessein, dit-il, étoit de prendre dans l'*Astrée* de M. d'Urfé l'histoire de Célion et de Bellinde. Mais la voulant accommoder au théâtre, je me suis vu comme forcé d'y joindre tant de choses, qu'enfin j'en ay voulu changer les noms, aymant mieux qu'on m'accuse de lui avoir desrobé quelques accidents, que d'avoir eu la vanité d'ajouter quelque grâce à ses riches inventions. »

Certaines imitations étaient plus larges encore. On ne demandait plus à l'*Astrée* que de prêter les poétiques paysages du Forez. Dans la *Comédie des Comédiens* de Scudéry, qu'il a bien raison d'appeler un « poème de nouvelle invention », les deux premiers actes sont en prose et se passent à Lyon. Les comédiens se représentent eux-mêmes, et causent entre eux de leurs affaires. Survient un amateur, M. de Blandimare, qui s'offre à entrer dans la troupe. On va faire séance tenante l'essai de ses forces dans la répétition d'une pastorale qu'on doit jouer le lendemain, et qui a pour titre : *L'Amour caché par l'Amour...* La scène change, nous voilà en Forez; après un dialogue burlesque entre le Prologue et l'Argument, les trois actes en vers de la pastorale se déroulent sur les rives bocagères du Lignon (1). Tristan l'Hermite, remettant au théâtre, sous le nom d'*Amarillis*, la *Célimène* de Rotrou, transportait aussi l'action en Forez, près du palais d'Isoure, au temps du roi Gondebaud.

Les tragi-comédies extraites ou imitées de l'*Astrée* sont pour le moins aussi nombreuses que les pastorales dramatiques. Mais qu'est-ce qu'une tragi-comédie? On ne s'est pas encore mis d'accord sur le sens précis de ce mot, très mal imaginé

(1) Sur cette pièce, voir les pages spirituelles de Théophile GAUTIER, dans *les Grottesques*.

d'ailleurs, puisque la tragi-comédie n'a rien de la comédie, si ce n'est accidentellement quelque rôle épisodique. Desmarets la définissait une pièce dont les principaux personnages sont de haute condition, les péripéties graves et funestes, mais dont le dénouement est heureux. Peut-être serait-il plus exact de dire que la tragédie puise de préférence dans le fond antique, la tragi-comédie dans la tradition romanesque et chevaleresque : la *Médée* est une tragédie, le *Cid* une tragi-comédie. L'intrigue de la tragi-comédie repose plus exclusivement sur l'amour, elle donne plus de place aux multiples aventures, sa marche est plus mouvementée et plus libre. Ce sont des vues d'une justesse sans doute approximative. Mais enfin est-il que la plupart des pièces tirées de l'*Astrée* et qui ne sont pas des pastorales, s'appellent des tragi-comédies.

La plus ancienne, la *Madonte* de Pierre Cottignon, sieur de la Charnaye, prend cependant le titre de tragédie. Avec une ingénuité toute nue, Cottignon, bon gentilhomme du Nivernais, nous apprend qu'il habite une maison d'une situation si ravissante, qu'il était impossible de n'y pas devenir poète; mais poète de la bonne marque, et non pas de ces poètes à la mode dont les vers sont riches de rime et pauvres de sens. Il tâchera, lui, de suivre ces sublimes esprits que la grandeur de leurs conceptions a élevés au-dessus du commun! L'épisode de *Madonte*, un des plus beaux et des plus émouvants de l'*Astrée*, a inspiré deux autres tragi-comédies, dont une est de Jean Auvray qui, en son *Banquet des Muses*, a écrit des " gayetez » beaucoup moins innocentes.

Les accommodations de l'*Astrée* au théâtre vont souvent par séries. Il y a eu trois *Madonte*, deux *Rosiléon*, et quatre tragédies ou tragi-comédies sur les aventures entremêlées de Valentinien III, des deux Eudoxe, d'Isidore et de Genséric. L'*Eudoxe* de Georges de Scudéry peut donner une idée des complications que des écrivains, non pas certes sans talent, mais sans expérience et sans goût, introduisaient dans ces sortes de pièces. On y voit des personnages romains, vandales et africains, et des amours extraordinairement enchevêtrés. Genséric aime en barbare ignorant de toute délicatesse. Pour échapper à sa brutalité, l'impératrice descend par une fenêtre, après avoir d'abord mis le feu à sa chambre. Le Van-

dale trouve des os calcinés, s' imagine que ce sont les restes d'Eudoxe, et leur fait rendre de grands honneurs!

Scudéry a écrit encore deux adaptations tragi-comiques de *l'Astrée*, *Ligdamon* et le *Trompeur puny*. *Ligdamon et Lidias, ou la ressemblance*, c'est le vieux motif des Ménechmes, ingénieusement rajeuni par Urfé, mais sur lequel Scudéry a semé les pointes les plus aiguës. Un berger demande à Silvie pourquoi elle ne veut pas du cœur de Ligdamon; elle répond sérieusement :

Qu'il garde ce beau don, pour moy je le renvoye :
Je ne veux point passer pour un oiseau de proye
Qui se nourrit de cœurs!

Le Trompeur puny, ou l'Histoire septentrionale est un autre spécimen de cette galanterie précieuse et de ces intrigues compliquées qui cependant ne déplaisaient pas. Notre pauvre grand Corneille a eu la faiblesse d'écrire pour cette mauvaise pièce des vers platement élogieux, dont il devait bien se venger après les *Observations sur le Cid*. Le *Trompeur* offre cette particularité nouvelle d'être une double imitation. *L'Astrée* était dans toute la gloire de sa triomphante renommée, mais la première édition du *Polexandre* de Gomberville avait été aussi un grand succès. Scudéry combina les deux modèles et en fit cette tragi-comédie composite.

Je ne parlerai ni de la *Chriséide* de Mairet, ni de la *Dorinde* de Jean Auvray, purs et simples épisodes de *l'Astrée* à peine modifiés pour être ajustés aux nécessités de la scène. Rayssi-guier s'est mis plus à l'aise dans sa *Palinice, Circeine et Florice*. Il ne donne pas cette histoire telle qu'on la trouve chez Honoré d'Urfé : " Cette triple intrigue de frères, dit-il, qui seroit ennuyeuse sur le théâtre, et le commandement de personnes de condition m'ont obligé de la traiter autrement, et de faire la scène à Meudon. "

La *Célinde* de Balthazar Baro s'éloigne tout à fait de *l'Astrée*, mais il est probable que Baro avait préparé cette histoire pour la conclusion du roman. Le romanesque y est poussé à la plus extrême fantaisie. Le drame, que Baro appelle un poème héroïque, est en prose, sauf un long morceau d'une tragédie d'*Holopherne* au troisième acte. A la dernière scène de la tragédie, Célinde, qui joue le rôle de Judith, s'approche de

Floridan, et lui plonge un poignard dans le corps... On voit encore un tombeau qui s'ouvre, d'où sortent Floridan et Par-ténice, et beaucoup d'autres incidents extraordinaires.

Il faut convenir que le théâtre tragi-comique né de l'*Astrée* est encore plus médiocre que le théâtre pastoral, où du moins la simplicité relative des situations et des sentiments a, en général, un peu mieux défendu les auteurs contre les excès de la préciosité sentimentale et contre la complication de la fable dramatique. Mais quelle que soit la valeur assez faible de cette littérature, elle a été fort goûtée, elle a été comme un prolongement sur la scène de la vogue de l'*Astrée*; elle prouve avec quelle puissance un roman a pu s'emparer d'une société qui commençait à applaudir les vers de Corneille.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LE THÉÂTRE DE L' « ASTRÉE »

Les pièces où l'imitation est douteuse sont précédées d'un (?). Mais d'autre part il est très probable que bon nombre d'autres, inspirées en partie par l'*Astrée*, ne figurent pas dans cette liste. Nous indiquons les pièces imprimées en suivant l'ordre chronologique des éditions qui ont passé sous nos yeux; les pièces manuscrites ou perdues sont mentionnées à leur place d'après les indications qui ont paru offrir le plus de garanties d'exactitude. — On trouvera cités, à la suite du chapitre XVI, divers ouvrages sur les rapports de l'*Astrée* avec le théâtre (voir aux mots Arnould, Bizos, Brunetière, Dannheiser, Fournel, Marsand, Otto, Reynier, Rigal). — Les principaux répertoires bibliographiques à consulter sont : De Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France*, Paris, 1735, 3 vol. in-8°; les frères Parfaict, *Hist. du théâtre françois*, Paris, 1745-1749, 15 vol. in-12; De Lérès, *Dictionn. des théâtres*, Paris, 1763, in-8°; *Biblioth. du théâtre françois*, Dresde, 1768, 3 vol. petit in-8°; P.-L. Jacob (Lacroix), *Biblioth. dram. de M. de Soleinne*, Paris, 1843-1844, 5 vol. in-8°. Voir aussi : MAHELOT et LAURENT, *Mémoire*, publié par E. Dacier dans les Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris, t. XXVIII, p. 105-162 (Cf. E. Rigal, *Alex. Hardy*, p. 681, et *Le Théâtre français avant la période classique*, p. 310).

I. (?) Troterel. *L'Amour triomphant, Pastorale comique, où*

soubs les noms du Berger Pirandre et de la belle Oreade du mont Olympe... Paris, S. Thiboust, 1615, in-8°. En prose. — Premier ouvrage de forme dramatique où l'imitation de l'*Astrée* soit très probable.

II. Pierre Cottignon, sieur de la Charnaye. *La Muse champêtre, contenant la Tragedie de Madonte, extraicte de l'Astrée*. Paris, J. Villery, 1623, in-8°.

III. Honorat de Bueil, sieur de Racan. *Les Bergeries, dédiées au Roy*. Paris, T. du Bray, 1625, petit in-8° (éd. origin.). Pièce jouée en 1618 ou 1619, sous le titre d'*Artenice*. — Voir dans Arnould, *Racan*, p. 575, le détail des principales imitations de l'*Astrée*. — M. Yéménis, dans le *Catal. de mes livres* (Lyon, 1865, 3 vol. in-4°, t. II, n° 1945), mentionne une *Arténice*, pastorale en 5 actes, en vers, s. l. n. d., et sans nom d'auteur, in-8°, 4 ff. lim. et 116 p. D'après la description qu'il en donne, il y a dans cette pièce un magicien, un satyre et un druide, et l'action se passe aux bords de la Seine. Tout cela répond aux *Bergeries*. Il est très probable que cette *Arténice* a été imprimée frauduleusement, d'après une copie incorrecte, entre la représentation et l'édition des *Bergeries* qui fut donnée par Racan lui-même en 1625 (voir la lettre à Malherbe qui suit l'avis au lecteur, dans les *Bergeries*).

IV (?) Théophile. *Les Amours tragiques de Pyrame et de Thisbé*. Paris, J. Martin, 1625, in-8°. — Selon M. Rigal, le personnage du roi serait emprunté à l'*Astrée*.

V. Honoré d'Urfé. *La Sylvanire, ou la Morte-vive. Fable bocagere*, 1627 (voir la notice qui suit le chap. xvii).

VI. Durval. *La Prise de Marcilly*. Pièce mentionnée dans Mahelot, et qui ne semble pas avoir été imprimée. Elle est de 1628 au plus tôt, le sujet étant tiré de la *Conclusion de l'Astrée*.

VII. Jean Mairet. *La Sylvie*. Paris, F. Targa, 1628, in-8°. M. Marsand en a donné une nouvelle édition, Paris, 1905, in-16. Représentée en 1621, selon M. Bizos. — L'œuvre est originale, mais l'influence de l'*Astrée* s'y fait partout sentir.

VIII. Pichou. *Les Aventures de Rosiléon*. — Pièce tirée de l'*Astrée* et représentée en 1629, mais non impr. probablement (Parfaict, IV, 445; Beauchamps, II, 65).

IX. Balthazar Baro. *Celinde, Poeme heroique*. Paris, F. Pomeray, 1629, in-8°. En prose, sauf un fragment d'une tragédie

d'*Holopherne*, au III^e acte. — Histoire dans la manière de l'*Astrée*, peut-être préparée par l'auteur pour la *Conclusion* du roman.

X. Le sieur de la Croix. *La Climene, Tragi-comédie pastorale*. Paris, J. Corrozet, 1629, in-8°. — Selon M. Marsand, les trois premiers actes sont presque calqués sur l'*Isabelle* de Paul Ferry; la fin est imitée de l'épisode de la *Sylvanire*.

XI. Jean Mairet. *Chriseide et Arimant*. Paris, juxte la copie imprimée à Rouen chez Jacques Besongne, 1630, petit in-8°. Je ne connais pas l'édit. orig. — Episode tiré de l'*Astrée*.

XII. De Rayssiguier. *Tragicomédie pastorale. Ou les Amours d'Astree et de Celadon, sont meslées à celles de Diane, de Silvanire et de Paris, avec les inconstances d'Hilas*. Paris, N. Bessin, 1630, in-8°. — Les comédiens du *Roman comique* auraient joué à Bonnétable une comédie de l'*Astrée* (Chardon, *La Troupe du Roman comique*, p. 163). Était-ce la pièce de Rayssiguier?

XIII. Jean Mairet. *La Silvanire, Tragicomédie pastorale*, 1631 (voir la notice qui suit le chap. XVII).

XIV. Georges de Scudéry. *Ligdamon et Lidias : ou la Ressemblance*. Paris, F. Targa, 1631, in-8°. Pièce représentée en 1629, d'après Parfait (IV, 430). Une affiche du dix-septième siècle annonce *Ligdamon et Lidias*, qui sera représentée par la "Troupe choisie". — Episode de l'*Astrée*.

XV. Auvray. *La Madonte, Tragi-comédie, dédiée à la Reine*. Paris, A. de Sommaville [ou A. Courbé], 1631, petit in-8°. — Tirée de l'*Astrée*.

XVI. De la Gornaye. *Madonthe*. Date inconnue. Citée dans Mahelot, et qu'une addition de seconde main attribue à M. de la Gornaye. Non imprimée. — Tirée de l'*Astrée*.

XVII. Auvray. *La Dorinde, Tragi-comédie*. Paris, A. de Sommaville et André Soubron, 1631, in-8°. L'errata est singulièrement annoncé : "Dorinde n'est pas entièrement demeurée vierge sous la presse; pour luy rendre son honneur, corrigez..." — Sujet pris dans l'*Astrée*.

XVIII. (?) François Gombauld. *L'Amaranthe. Pastorale*. Paris, F. Pomeray, 1631, in-8°. Imitée en partie de la *Sylvanire*, selon M. Rigal, ce qui cependant est contesté par M. Marsand.

XIX. Balthazar Baro. *La Clorise, Pastorale*. Paris, F. Pomeray, 1632, petit in-8°. — Accommodation de l'histoire de Célion et de Bellinde, d'après l'*Astrée*.

XX. (De Rayssiguier). *Palinice, Circeine et Florice. Tragi-comédie. Tirée de l'Astrée*. Paris, A. de Sommaville, 1634, in-8°. — Episode de l'*Astrée*, avec des changements.

XXI. Pierre du Ryer. *Rossyléon* (vers 1634). Pièce probablement non imprimée, mentionnée dans l'*Ouverture des jours gras*, Paris, 1634, in-8°. — Sujet de l'*Astrée*.

XXII. Georges de Scudéry. *La Comédie des Comédiens. Poème de nouvelle invention*. Paris, A. Courbé, 1635, in-8°. Les deux premiers actes en prose, à Lyon; les trois autres en vers, en Forez, avec ce titre : *L'Amour caché par l'Amour. Tragi-comédie pastorale*.

XXIII. Georges de Scudéry. *Le Trompeur puny. Ou l'Histoire septentrionale. Tragi-Comédie*. Paris, A. de Sommaville, 1635, in-8°. Le catal. Soleinne indique une éd. de Paris, P. Billaine, 1633, in-4°. — Sujet tiré de l'*Astrée* et du *Polexandre* de Gomberville.

XXIV. Mareschal. *L'Inconstance d'Hylas. Trage-Comédie-Pastorale*. Paris, F. Targa, 1635, in-8°. Les trois premiers actes à Lyon, les deux derniers en Forez.

XXV. De Rayssiguier. *La Celidee, sous le nom de Calirie, ou de la Generosité d'amour*. Paris, T. Quinet, 1635, in-8°. — Sujet tiré de l'*Astrée*. — Reparut sous ce titre : *Alidor et Oronte. Tragi-Comédie*. Paris, T. Quinet, 1636, in-8°.

XXVI. (?) Rotrou. *L'Heureux naufrage*. Paris, A. de Sommaville, 1637, in-4°. — Selon M. Reynier, le sujet serait en partie tiré de l'*Astrée*.

XXVII. Georges de Scudéry. *Eudoxe. Tragi-Comédie*. Paris, A. Courbé, 1641, in-4°. Le catal. Daguin (n. 1301) cite une édit. s. l. n. d., petit in-12, qu'il dit être la première. — Sujet de l'*Astrée*.

XXVIII. Abel de Sainte-Marthe. *Isidore, ou la Pudicité vengée*. Impr. en 1645, selon Lérís (p. 259). Cette pièce m'est inconnue. Le sujet est à peu près le même que celui de la suivante.

XXIX. Gillet de la Tessonnerie. *La Mort de Valentinian et d'Isidore. Tragedie*. Paris, T. Quinet, 1648, in-4°. — Sujet pris de l'*Astrée*.

XXX. (?) *Galatée* (vers 1652). Mentionnée par Berthod, dans *La ville de Paris en vers burlesques*. — C'est peut-être une adaptation de l'*Astrée*.

XXXI. Tristan L'Hermite. *La Celimene de M. de Rotrou, accommodée au theatre sous le nom d'Amarillis. Pastorale.* Paris, A. de Sommaville, 1653, in-4°. — Tristan a transporté l'action sur les bords du Lignon.

XXXII. (Thomas Corneille). *Le Berger extravagant. Pastorale burlesque.* Rouen, Le Maurri, 1653, in-12 (éd. originale?) — Parodie de l'*Astrée* et de ses imitations, d'après le roman de Sorel.

XXXIII. (Mme Déshoulières). *Genseric, Tragedie.* Paris, 1681, in-4°. — Sujet pris de l'*Astrée*.

XXXIV. La Fontaine. *Astrée, tragedie, représentée à l'Academie Royale de Musique.* Paris, C. Ballard, 1691, in-4° (édit. orig.). Opéra dont la musique était de Colasse, donné le 28 novembre 1691, avec peu de succès.

XXXV. *Astrée, tragi-comédie*, en cinq actes, en musique. Pièce manuscrite de date inconnue, mentionnée dans le catal. La Vallière, n. 3512, second portefeuille, 5.

Bien que mon intention soit de ne pas dépasser le dix-septième siècle, on me permettra cependant de citer encore :

G. Vernay-Ramondy. *Anne d'Urfé, drame historique.* Roanne, 1907, petit in-4°. Le prologue est dit près de la " Fontaine de vérité d'amour ".

CHAPITRE XVI

L'ASTRÉE (*Suite et fin*)

V. — LA FORTUNE DE L'ASTRÉE

Première période. Le culte de l'*Astrée*. Essai de réaction. — Seconde période. Estime respectueuse; Boileau et La Fontaine. — Troisième période. Discrédit. L'*Astrée* dans la littérature sentimentale. — Quatrième période. Réhabilitation. — Ce qui restera de l'*Astrée*.

Bibliographie des principaux travaux relatifs à l' « Astrée ».

On peut partager en quatre périodes l'histoire de l'*Astrée* : *admiration* presque universelle, *estime* respectueuse, *dédain*, *réhabilitation* (1).

La grande vogue du roman s'est soutenue environ trente ans. Etienne Pasquier, recevant d'Honoré d'Urfé, en 1607, le premier volume de son roman, lui avait prédit que toute la France serait amoureuse de lui. Urfé ne jouit pas cependant de toute sa gloire; si le succès fut vif du premier coup, il ne devint triomphant qu'après l'achèvement de l'*Astrée*. Mais, depuis 1628 jusque 1660, la fortune de ce livre est une des plus prodigieuses de l'histoire littéraire.

Urfé est une idole sur laquelle il est sacrilège, ou peu s'en faut, de porter la main : une des grandes lumières du siècle, un des plus rares et merveilleux esprits que la France ait jamais portés. On dit couramment la *merveilleuse*, l'*incomparable*, la *sublime*, la *divine Astrée*, un opulent tissu de nobles

(1) Nous donnons 1660 pour limite à la première, 1735 à la seconde, à la troisième 1839, année où *les d'Urfé*, d'A. BERNARD, annoncent et préparent la prochaine réhabilitation de l'*Astrée*. Cette division ne peut être d'ailleurs que très approximative.

histoires; une des plus charmantes pièces que nous ayons en notre langue; ce qu'il y a de plus délicieux au monde, les délices et la folie de la France; un des plus savants et des plus ingénieux ouvrages qu'on ait jamais lus; ce qu'on a vu de plus poli depuis la naissance des Muses françaises; le livre enfin le meilleur qui ait paru en ce genre, et qui a effacé la gloire que la Grèce, l'Italie et l'Espagne s'étaient acquise dans le roman (1).

Mais veut-on quelque chose de plus étonnant encore? Voici donc sur quel ton un poète parle de M. d'Urfé et de son roman :

Lumière de notre âge, esprit incomparable,
Dont l'ouvrage ternit la gloire des plus vieux,
Après tant de travaux qui lasseront les dieux,
Votre nom à jamais doit estre mémorable,

Non moins que l'univers ce beau livre durable
S'en va pour votre gloire étaller en ces lieux
Toutes les qualitez dont la grâce des cieux
Pouvoit rendre icy-bas un mortel adorable.

Cette œuvre, le miroir des fidelles bergers,
Se pourroit justement comparer aux vergers,
Si, comme elle a des fleurs, elle avoit des épines.

Mais jusqu'où, mon discours, t'efforces-tu d'aller?
Peux-tu bien ignorer que des choses divines
On ne sauroit jamais qu'indignement parler? (2)

Cela est de la poésie, l'élan d'un dévot qui se prosterne et qui adore. Roland Desmarets, dans une de ses lettres, déduit méthodiquement les motifs du culte qu'il a voué à l'*Astrée*. Après avoir dit son avis des *Amadis*, il ajoute : « Depuis quelques années, nos romanciers se sont attachés à plus de

(1) Tout cela est littéralement emprunté à des écrivains du siècle, Colletet, Mlle de Gournay, Tristan, Pellisson, Huet, Perrault, l'auteur de *Guzman d'Alfarache*, etc. Nous ne pourrions, sans surcharger ce chapitre de notes, spécifier en détail toutes les marques d'admiration ou de grande estime données alors à l'*Astrée*. Il faut se reporter aussi aux chapitres précédents, que celui-ci complète, et à divers endroits de ce livre. — Voir un mauvais, mais très curieux sonnet sur l'*Astrée*, dans DESCHARTRES, *Eloges et louanges des plus excellents personnages de nostre temps*, Paris, 1622, in-8°, p. 25. Il y a aussi un sonnet sur l'*Astrée* dans les œuvres inédites d'Anne d'Urfé (mscrit franç. 12487 de la Bibl. nat.).

(2) Ce sonnet (de Malleville?) est tiré du mscrip 4127 de la biblioth. de l' Arsenal (Recueil Conrart, t. XXII). Nous ne savons s'il a été imprimé. En tout cas, il n'est pas dans les recueils poétiques dépouillés par M. Lachèvre.

vraisemblance, et entre eux Honoré d'Urfé tient le premier rang. En ce genre, selon mon goût, on ne peut rien rencontrer de plus accompli que son *Astrée*. Et d'abord par le sujet, dont rien n'est plus beau. Le style est pur et vraiment français; l'éloquence telle qu'on n'en trouvera pas de pareille depuis les orateurs de l'antiquité; l'érudition très grande, et coulant avec tant de facilité et de clarté, que ce roman a rendu les points difficiles de la philosophie intelligibles même aux femmes. Tout l'ouvrage est composé avec tant d'art et de jugement, qu'on doit mettre d'Urfé entre les rares bons écrivains que nous ayons. Je voudrais que notre jeunesse, et surtout notre jeunesse noble, ne quittât jamais son livre, pour y apprendre l'élégance et l'urbanité des mœurs. Si nous avions beaucoup d'écrivains semblables à lui et à Michel de Montaigne, nous aurions de quoi opposer aux anciens. Mais c'est assez. Je sens bien que j'ai été entraîné un peu loin par l'amour que j'ai pour lui; amour, au reste, fondé sur une estime raisonnée, comme en conviendront ceux qui ont eu son ouvrage entre les mains (1). »

Jean Desmarets de Saint-Sorlin, à qui cette lettre est écrite par Roland Desmarets, son frère, n'aimait pas moins l'*Astrée*. Dans son *Clovis*, il a donné un rôle héroïque à un des ancêtres d'Honoré d'Urfé. Clovis reçoit un message de Clotilde : retenue à Dijon par Gondebald, roi des Bourguignons, elle invoque le secours de son époux. L'armée française se met en marche, et se trouve en présence d'une immense armée commandée par les deux fils de Gondebald, Sigismond et Gondomar; là sont les régiments d'Arles et d'Avignon, les montagnards du Dauphiné, les bataillons d'Aquitaine, de Suisse et de Savoie :

Le brave Urfé commande un corps de ces guerriers,
Dont le casque d'argent, orné de deux lauriers.
Des armes et des vers porte un double trophée;
Urfé qui se vançoit de la race d'Orphée,
Et dont tira son sang celui qui, de nos jours,
Des bergers de Forests a chanté les amours,
Par qui Lignon est noble, et coule aussi célèbre
Que par le Thrace ancien (2) le fameux flot de l'Hèbre (3).

(1) *Rolandi Maresii Epistolarum liber primus*, Paris, 1650, in-12, p. 61. Nous avons traduit exactement le sens, sans nous attacher à une littéralité étroite.

(2) C'est-à-dire Orphée.

(3) *Clovis, ou la France chrestienne*, Paris, 1657, in-4°, liv. XIII. Urfé meurt au livre XIV.

Je ne voudrais pas laisser croire que tous lisaient l'*Astrée* avec cette prévention. Plusieurs, tout en goûtant fort le livre d'Urfé, commencent à en apercevoir les parties faibles, et n'en sont pas entièrement satisfaits (1). D'autres aussi louent l'*Astrée* avec moins d'exagération, avec un sentiment plus juste de la mesure. Segrais, qui cependant doit tant à l'*Astrée*, se contente de remarquer simplement que deux choses surtout font le mérite de ce roman, la disposition, qui est régulière, et les passions de l'amour, qui sont touchées très délicatement (2).

Mais pour s'en tenir à une impression générale, bien peu résistent au charme. Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, met trois livres au-dessus de tous les autres : la Bible, les *Colloques* d'Erasmus, et l'*Astrée*. C'est un des livres que le voyageur avisé emporte pour tromper la longueur de la route (3). Huet tout jeune le lisait à la campagne avec ses sœurs, et en était ému jusqu'aux larmes (4). Et n'est-il pas singulier de voir l'austère et peu romanesque d'Ablancourt, réfugié à Vitry, partager ses soirées entre Cicéron et l'histoire de Madonte, si pathétiquement racontée par Urfé? « Depuis huit jours que je suis à Vitry, écrit-il à Patru (5), je donne le matin à mes affaires; le reste du jour, je le partage entre Cicéron et ma maîtresse. C'est Madonte que je veux dire; c'est celle-là que mon imagination me représente si fidèlement, que je croy véritablement estre auprès d'elle. »

Il ne faut que savoir son *Astrée*, et cela suffit pour être du bel air :

Pourveu qu'il sçache un mot des livres de l'Astrée,
C'est le plus grand esprit de toute une contrée (6).

Il y a des docteurs en *Astrée*! On en arrive à dire simplement *les Astrées*, pour désigner en bloc les romans d'amour, et les histoires édifiantes de Camus sont des *Astrées dévotes*.

(1) Tel Roquebrune, dans le *Roman comique*.

(2) *Segraisiana*, éd. de La Haye, 1722, in-12, p. 29.

(3) ERPENIUS, *De Peregrinatione gallica*, Amsterdam, 1631, in-12.

(4) *Mémoires*, publiés par Ch. NISARD, Paris, 1853, in-8°, p. 164.

(5) *Lettres*, dans les *Œuvres diverses* de PATRU, Paris, 1692, 2 vol. in-12, t. II, p. 377.

(6) Pierre DU RYER, *les Vendanges de Suresne*, Paris, 1636, in-4°, acte I^{er}, sc. I^{re}.

Les recueils de poésie font de larges emprunts au livre d'Urfé; ou en copie de longs extraits comme modèles de style.

L'*Astrée* fournit à la littérature des allusions sans nombre (1). Elle lui suggère des situations et des épisodes. On se rappelle la jolie scène de la *Suite du Menteur*, de Pierre Corneille (2), où la soubrette Lise débite les théories de Sylvandre sur l'aimantation des âmes, et apprend à sa maîtresse qu'elle est née dans le village d'Astrée, à preuve que le vieux saule troué, dans lequel Céladon " cacheoit ses lettres et sa flamme ", fait encore le coin du pré de son grand-père. C'est même pour cela qu'elle a l'entendement si vif, étant d'un pays où tout le monde a de l'esprit.

Le héros du *Page disgracié* (3) récite à son aimée tout ce qu'il a retenu de l'*Astrée*, et l'en entretient tous les jours pendant cinq heures sans la fatiguer un instant. Dans les *Voyageurs inconnus* (4), l'auteur raconte, en prose et en vers, un voyage de Paris à Lyon. Arrivé à l'Île-Barbe, promenade aimée des Lyonnais, il imagine une poétique légende : comment Iris, née " sur les aimables bords du célèbre Lignon ", poursuivie par un géant sanguinaire, fut changée en cet énorme rocher.

Rien en vérité n'a manqué à l'étonnante fortune de l'*Astrée*. Ce n'est pas à dire cependant qu'elle n'ait pas trouvé de détracteurs. Sans revenir ici sur ceux qui, à tort ou à raison, l'ont attaquée au nom de la morale, sa valeur littéraire, même à l'époque de sa plus grande vogue, a été quelquefois contestée.

Il ne vaut peut-être pas la peine d'examiner si le *Jugement de Pâris* de Dassoucy est un persiflage des consultations et des arrêts d'amour de l'*Astrée* : Monsieur Coypeau Dassoucy,

(1) Nous ne pouvons ici qu'en mentionner quelques-unes, dans D'AUBIGNAC, *Pratique du théâtre*; D'AUDIGUIER, *Œuvres*; AUVRAY, *Satyres*; BALZAC, *Entretiens*; BOIS-ROBERT, *Epistres* et le *Bavolet*; COLLETET, *Poésies*; Th. CORNEILLE, *l'Amour à la mode*; DISCRET, *Alizon*; LA MESNARDIÈRE, *Poésies*; SARRASIN, *Œuvres*; TRISTAN L'HERMITE, *Vers héroïques*; *Commerce restably*; *Divers portraits*, 1659; *le Libraire du Pont-Neuf, ou les Romans*; *Nouveau Cabinet des Muses*; *Séjour des Muses*, etc. — Les personnages le plus souvent rappelés sont Astrée, Céladon, Hylas, Galatée, Sylvandre, Diane.

(2) Paris, 1645, in-4°, acte IV, sc. I^{re}.

(3) Par TRISTAN L'HERMITE, Paris, 1643, 2 vol. in-8, t. I^{er}, chap. XXXIV.

(4) *Nouveau recueil de diverses poésies françoises*, Paris, 1656, in-12, p. 1 à 45.

empereur du burlesque, comptait pour si peu de chose! On peut négliger aussi la dédaigneuse appréciation du *Gascon extravagant*, œuvre infime, sans action appréciable sur l'esprit public. Mais ce n'est pas non plus un ami de l'*Astrée*, l'auteur du *Parasite Mormon* (1), qui nous peint un pauvre hère de poète famélique, crotté, ridicule, soupirant des vers langoureux comme s'il avait passé sa vie à garder les moutons du Lignon.

La censure la plus âpre, je dirais la seule sérieuse, si elle n'était corrigée par son excès même et sa grossière malveillance, est celle du comte de Cramail. Son *Dom Guixote Gascon* (2) a, rangées sur les rayons de sa bibliothèque, " les œuvres d'Escuteaux, du Dragonneau de Berville, l'*Astrée*, et tout ce que les hommes accorts et capables rejettent comme excréments, avortons de l'esprit et ouvrages de Feletin, où il n'y a ny invention, ny locution, ny disposition, où les grâces sont disgraciées, les conceptions efforcées, les narrations importunes et obscures, le styl bas, sec et aride, et en un mot qui cause le mespris et l'ennuy. "

Urfé accouplé à d'Escuteaux!

Quelque opinion qu'on ait de l'*Astrée*, on ne peut guère concevoir critique tombant plus à faux que cette diatribe.

On a parfois cité le *Tombeau des romans*, de Fancan (3), comme un signe de réaction contre l'*Astrée* et les autres romans d'amour. Il est vrai que dans la première partie de son livre, *Contre les Romans*, l'auteur, parlant en moraliste chrétien, prend assez vivement à partie ces " folastres romans plastrez de menteries ". Mais dans la seconde, *Pour les Romans*, il revient si bien sur sa thèse qu'en fin de compte, bien peu ont parlé de l'*Astrée* avec plus de considération : " Ce sont de beaux feux, dit-il, d'où ne sortent que des pures lumières pour éclairer doucement nos esprits, et non des chaleurs pour brusler nos âmes ou pour offenser nos yeux. C'est un beau théâtre où l'amour ne se montre qu'avec le voile de l'honnes-

(1) Paris, 1650, in-8°. Attribué par Barbier à La Mothe Le Vayer.

(2) Dans les *Jeux de l'Inconnu*, Paris, 1630, in-8° p. 59-120.

(3) *Le Tombeau des romans, où il est discoursu : I. Contre les Romans. II. Pour les Romans*, Paris, Cl. Morlot, 1626, in-8°. On croit que Sorel a eu quelque part à cet ouvrage. Dans la *Maison des jeux*, de Sorel (Paris, 1642, 2 vol. in-8°, t. 1^{er}, p. 406 et suiv.), il y a une discussion entre Ariste, qui attaque les romans, et Hermogène, qui les défend.

teté. L'amour tesmoigne cet autheur autant austère en vertus et en mérites, qu'il le rend fécond en sciences, lesquelles il traite avec facilité et félicité. » Singulier détracteur de l'*Astrée*!

Mais on a voulu surtout voir, dans les nombreux romans comiques, satiriques, facétieux, picaresques de ce temps-là, une protestation du bon sens narquois contre les subtilités, la galanterie polie, précieuse et raffinée de l'*Astrée* et des œuvres idéalistes qui vinrent à sa suite.

Cette vue est-elle bien exacte? Nous ne voulons pas examiner si on ne trouverait pas, dans l'*Astrée* même, du moins dans la manière très pratique dont Hylas comprend l'amour et dans ses plaisanteries parfois triviales, une satisfaction partielle accordée à l'esprit positif et moqueur de la race. Mais ne vaudrait-il pas mieux dire tout simplement que le roman idéaliste et le roman réaliste représentent deux courants parallèles et indépendants, qu'il ne serait pas difficile de suivre à tous les âges de notre littérature?

Je ne crois donc pas que, sauf de rares exceptions, les romanciers réalistes du dix-septième siècle aient pensé à réagir contre l'*Astrée*, qui avait sa clientèle de lecteurs comme ils avaient la leur. Qu'on note bien que la plupart des auteurs de ces œuvres qu'on nous donne comme une révolte contre l'*Astrée*, ont une grande estime pour le livre d'Honoré d'Urfé. Je n'excepte pas Scarron, ni Sorel, ni Furetière, encore moins Tristan L'Hermitte. La Javotte du *Roman bourgeois* (1) est une fille ingénue et inexpérimentée, dont la tête a été un peu tournée par la lecture mal faite de l'*Astrée*; mais Furetière observe qu'elle devait être prise au piège, parce que « plus l'*Astrée* exprime naturellement les passions amoureuses, et plus elles s'insinuent dans les jeunes âmes ». Certes cette remarque n'est pas désobligeante pour Urfé.

Entre ces livres cependant, il y en a un dont le titre même est comme une déclaration de guerre. C'est le *Berger extravagant, où parmi des fantaisies amoureuses, on void les impertinences des Romans et de la Poësie* (2). Ce roman de Charles

(1) Nous reviendrons plus loin sur le *Roman bourgeois*.

(2) Paris, T. du Bray, 1627, in-8°. L'ouvrage reparut sous ce titre : *L'Anti-roman, ou Histoire du Berger Lysis, accompagné de ses Remarques par Jean de la Lande*, Paris, T. du Bray, 1633, 4 t. en 2 vol. in-8°. — En 1653, Thomas Corneille mit au théâtre le *Berger extravagant*, puis publia sa pièce sous le même titre, s. l. n. d., in-12.

Sorel est une sorte de manifeste contre les autres romans, et en particulier contre l'*Astrée* : « Je ne puis souffrir, dit Sorel dans la préface, qu'il y ait des hommes si sots de croire que par leurs romans, leurs poésies et leurs autres ouvrages inutiles, ils méritent d'estre au rang des beaux esprits ».

Lysis, fils d'un bon marchand de la rue Saint-Denis, a été perdu par la lecture des fictions romanesques. Au lieu d'étudier le droit, il a acheté des bergeries et des romans de toute espèce, tant et si bien que sa tête est malade; sa folie consiste à prendre au sérieux tout ce qu'il a lu dans ses livres. Le rêve de Lysis est aller au pays de Forez pour y voir Céladon, Sylvandre, Adamas, et réfuter les sophismes d'Hylas, car il ne peut souffrir que ce petit fripon se moque de la constance du fidèle Tyrcis. En attendant, il s'est habillé en berger, et garde quelques brebis galeuses sur les bords de la Seine.

Anselme fait semblant d'entrer dans sa manie, et lui propose un voyage dans le Forez; on l'emmène en Brie où il est le jouet de mauvais plaisants. Mais Lysis se croit sur les bords du Lignon; il reconnaît le bois du fourbe Climanthe et le pont de la Bouteresse, il prend un ermite pour le druide Adamas. Lysis se croit métamorphosé en fille, et il lui arrive les plus burlesques aventures. Toute cette longue plaisanterie est puérile, écrasée, monotone, fatigante; l'épisode du saule est d'une pitoyable bouffonnerie. D'un thème heureux, qui pouvait donner lieu à une parodie fine et légère, Sorel n'a su tirer qu'une ébauche mal dégrossie, un fatras d'une lourde ironie.

Sorel frappe à droite et à gauche contre les romans et contre la poésie, mais c'est l'*Astrée* surtout qui est en cause. La critique de ce roman se détache assez bien dans une conversation entre Clarimond et Philiris. On pourrait croire, d'après le ton général du livre, que Sorel va profiter de cette occasion pour accabler l'*Astrée*. Pas du tout. Philiris défend fort bien l'ouvrage d'Honoré d'Urfé, et déjà on devine que Sorel, au fond, ne peut se défendre d'estimer l'*Astrée*.

A une autre édition de son *Berger extravagant*, Sorel ajouta des *Remarques* qui réforment, amendent ou atténuent à ce point les critiques, où il traite Urfé avec tant d'égards, que finalement le livre tourne plutôt à la glorification de l'*Astrée*. Peu s'en faut que tout y soit beau, les théories éthérées de

Sylvandre, les harangues, les jugements d'amour, et jusqu'aux scènes à écho. C'est beaucoup plus que nous n'en demanderions.

Dans la *Maison des jeux* (1), Sorel a intercalé un récit qui par son intrigue et son allure, est tout à fait conforme aux histoires épisodiques de l'*Astrée*. Et enfin, dans la *Connoissance des bons livres*, publiée à la fin de sa vie (2), il est tellement revenu de ses préventions contre l'*Astrée*, qu'il loue ce roman à peu près sans restriction : « Il faut que l'Arcadie ancienne et toutes les autres contrées champêtres cèdent au païs de Forests, que toutes les Bergeries soient tenües pour inférieures à l'*Astrée* du marquis d'Urfé, ouvrage agréable où il y a tant d'histoires détachées de différentes espèces qui viennent à propos au sujet; l'auteur y a introduit toutes les manières d'avantures qu'on se pouvoit imaginer... On y voit de bonnes instructions sur diverses occurences, avec quantité de discours où la doctrine est jointe à la beauté et à l'agrément, pour en former des conversations les plus utiles du monde. »

Voilà donc ce qui reste du plus grand effort qui ait été fait pour discréditer l'*Astrée*. Sorel, comme effrayé de sa témérité, sa hâte de chanter sa palinodie, et il se trouve que cet adversaire de l'*Astrée* est un de ceux qui l'ont le plus exaltée.

En résumé, jusqu'un peu après le milieu du dix-septième siècle, on peut rencontrer çà et là des critiques, de mauvais essais de parodie, et même un jugement outrageusement injuste, comme celui du comte de Cramail; mais tout cela se perd dans l'admiration presque universelle.

Peu de livres ont été plus lus et plus aimés. Aujourd'hui nous en voyons clairement, avec les qualités supérieures, les insuffisances évidentes. Le dix-septième siècle se montra moins exigeant. Outre qu'il avait cette longue patience et ces loisirs qui lui permettaient les vastes lectures, nous sommes obligés de croire que, pendant quarante ans, il trouva l'*Astrée* exactement accommodée à ses idées et à ses sentiments. Chaque génération refait son roman à sa manière. Le dix-septième siècle créa l'*Astrée*, puis *Polexandre*, *Cyrus* et *Clélie*. L'*Astrée* commença à

(1) Tome II, p. 442-663.

(2) Paris, 1671, in-12, p. 153. — Dans la *Bibliothèque françoise* (Paris, 1664, in-12, p. 158, 159, 233), Sorel fait aussi l'éloge de l'*Astrée*, mais cette fois avec des réserves plus accentuées.

passer de mode, quand la société se reconnut moins dans ces sentiments, ces idées, cette conception de la vie et de l'amour qui avaient fait l'extraordinaire fortune du roman d'Urfé.

A cette période de culte dévot succédèrent quelque quatre-vingts années d'une sympathie respectueuse. L'*Astrée* s'en va tout doucement rejoindre ces bonnes et vieilles choses pour lesquelles on s'attendrit encore, mais dont on ne veut plus être dupe. Hédélin d'Aubignac, dans son *Roman des lettres* (1667), introduit *Urfélide*, qui est allé faire un voyage dans le Forez. Ariste lui écrit, lui demande des nouvelles de ce pays enchanté, où tous les arbres sont couverts de chiffres amoureux, où, sous chaque buisson, une bergère conte son aventure. Qu'elle prenne garde seulement au bavard Sylvandre, qui ne manquera pas de l'assassiner de sa morale et de sa métaphysique. Urfélide lui répond que le Forez, hélas! est bien changé depuis M. le marquis d'Urfé. Elle n'y a rencontré que des bergères, comme partout, grossières et inciviles; Sylvandre tond des moutons et traite des chèvres, et là-bas on ne sait plus ce que c'est que le platonisme d'amour.

Ce pauvre Sylvandre n'était plus satisfait du rôle qu'on lui avait donné. Dans une assemblée tenue pour la réforme du Parnasse (1), il se plaint amèrement à M. d'Urfé de l'avoir travesti, lui le docte élève de l'université des Massiliens, en berger du Lignon, et de lui avoir fait débiter, sous cet accoutrement, de pédants discours de philosophie capables d'épouvanter toutes les bergères. Urfé, ne sachant que répondre à ces justes remontrances, se retourne avec colère contre Baro, son continuateur, qu'il accuse d'avoir gâté, par une sottise conclusion, les beautés de son roman.

En d'autres termes, on s'apercevait qu'ils sont bien loin de la nature, ces pastoureux raffinés qui agissent et parlent avec la plus extrême politesse (2). Ce n'est qu'aux bords du Lignon qu'on trouve des bergers vêtus avec cette simplicité élégante et de bon goût. Là les bergères font tout avec grâce et gentillesse; elles ignorent jusqu'au nom de la dissimulation. *Amour et simplesse*, voilà leur devise; et à cette innocente simplicité elles joignent les sentiments les plus délicats. Le berger qui

(1) GUÉRET, *le Parnasse réformé*, Paris, 1669, in-12.

(2) SOREL, *Biblioth. française*.

vit parmi elles est l'homme le plus heureux du monde : au reste bornant sa satisfaction à recevoir quelques tendres marques d'amitié de sa vertueuse bergère (1).

Ainsi l'*Astrée* paraissait un livre invraisemblable et chimérique. Senecé, après avoir couvert de fleurs *l'incomparable Astrée*, n'en concluait pas moins que ces bergeries sont « absurdes dans leur hypothèse et impraticables dans leur exécution ».

L'*Astrée* était d'ailleurs enveloppée dans la défaveur qui frappait ces romans d'une étendue prodigieuse, où une multitude d'histoires particulières se superposent à l'action principale. On leur préférerait maintenant les *Nouvelles* (2), dont la *Princesse de Clèves* offrait le plus parfait modèle. Et puis, d'autres œuvres étaient nées, au grand dommage des aventures de Céladon; il faut bien convenir que les vers de Racine et de Molière rendaient un autre son que la prose de M. d'Urfé.

Cependant, malgré ces critiques, parfois un ton d'ironie et de léger persiflage, l'*Astrée*, surtout jusque vers la fin du siècle, reste toujours très estimée. Je ne dis pas seulement des gens du monde et des femmes, mais de ceux mêmes qui font profession d'apprécier les ouvrages d'esprit : une œuvre d'une construction ingénieuse, pleine d'agréables inventions, le premier des grands romans français en mérite. Selon Perrault, qui d'ailleurs juge fort vicieuse la morale de l'*Astrée*, Urfé ne serait guère au-dessous d'Homère; il ne lui manque que ce prestige que donne l'antiquité (3). Même en 1725, quand déjà on ne lit presque plus l'*Astrée*, l'abbé Banier, dans ses additions aux *Mélanges* de Vigneul-Marville (4), trouve ce

(1) BOUGEANT, *Voyage dans la Romancie*, Paris, 1735, in-8°.

(2) DU PLAISIR, *Sentiments sur les Lettres et sur l'Histoire*, Paris, 1683, in-12.

(3) *Les Hommes illustres*, Paris, 1696-1700, 2 vol. in-4°, t. II.

(4) *Mélanges de littér. et d'hist.*, 4° éd., Paris, 1725, 3 vol. in-12, t. III, 141-146. — Voir aussi SOREL, *Com. des bons livres*, Paris, 1671, in-12; HUET, *De l'Orig. des romans*, dans *Zayde*, Paris, s. d. (1670), in-8°; *Lettres de Chapelain*, Paris, 1880-1883, 2 vol. in-4°, t. II, 542; *Mercurie galant*, juin 1683; DE LA BIZARDIÈRE, *Caractères des auteurs*, Paris, 1704, petit in-8°; GENEST, *Poésie pastorale*, Paris, 1707; in-12; TITON DU TILLET, *le Parnasse françois*, Paris, 1732, in-4°; *Mercurie de France*, juillet 1729; LENGLET-DUFRESNOY, *Usage des romans*, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12, t. I^{er}; etc.

roman bien supérieur aux autres : « C'est un poëme où l'érudition est jointe avec la beauté des sentimens; où des caractères variés représentent toujours la vertu dans les différens personnages qui y sont peints; où les descriptions sont belles et naturelles, les aventures ingénieuses, les conversations raisonnables, la conduite admirable ».

De tous ces témoignages, souvent, il est vrai, corrigés par des réserves, mais en somme très favorables à l'*Astrée*, le plus significatif et le plus inattendu est celui de Boileau. S'il y avait un homme qu'on pût croire peu touché de ces romanesques histoires, dont on dût attendre une impitoyable sévérité pour ce monde de bergers si peu semblables à la nature, c'était bien Boileau. Boileau a cependant parlé de l'*Astrée* avec une estime non équivoque; et cet éloge remarquable, il l'a écrit à la fin de sa vie, quand le succès de l'*Astrée* était à son déclin, dans un discours qu'il a mis en tête d'un dialogue plaisant où il tourne en ridicule les autres grands romans en vogue à l'époque de sa jeunesse. Voyons donc comment ce sévère censeur a jugé l'*Astrée*.

Honoré d'Urfé, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avoit composés, et rassembler en un corps plusieurs aventures qui lui étoient arrivées, s'avisa d'une invention très agréable. Il feignit que dans le Forez il y avoit eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitoient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas cependant, par simple amusement et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'amour ne tarda guères à les y venir troubler, et produisit quantité d'événemens considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ces aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchassa des vers qui, tout méchants qu'ils étoient, ne laissèrent pas d'être soufferts et de passer à la faveur de l'art avec lequel ils étoient mis en œuvre. Car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis (1).

Si l'œuvre d'Urfé est à ce point goûtée par un homme qui s'y connaissait et qu'on n'accusera pas d'une indulgence

(1) *Les Héros de roman, dialogue*, composé en 1664 ou 1665; le *Discours* sur le dialogue a été écrit en 1710. Le tout a paru pour la première fois (croyons-nous), dans l'édition des *Œuvres*, Paris, 1713, 2 vol. in-4°.

excessive, on ne s'étonnera donc pas que la littérature soit encore toute pénétrée de réminiscences de l'*Astrée*. Les allusions aux personnages du roman, particulièrement au joyeux Hylas, qui vole *di fior in fior* (1), sont si abondantes, elles jaillissent si facilement de la mémoire, qu'il faut bien admettre que l'*Astrée* tenait toujours une grande place dans les idées, les souvenirs, les lectures, les conversations de la société cultivée (2). On chansonne les héros du Lignon (3), mais ce n'est pas un mauvais signe de leur popularité. Leur nom arrive jusqu'au fond des cloîtres les plus austères, où on n'ignore pas absolument

Paris, Diane, Hylas, Astrée et Céladon (4).

Qu'une jolie rivière arrose un tranquille canton, on pense aux campagnes du Lignon; des marins échoués sur une côte lointaine se souviennent du pays que M. d'Urfé a si agréablement décrit (5). Chaulieu peint une île délicieuse peuplée de bergers et de bergères " d'une humeur douce et d'un cœur sensible ", qui descendent en droite ligne de ceux de l'*Astrée* (6).

D'autres font mieux. Comme les fervents admirateurs de la génération précédente, ils vont voir le pays qu'Urfé a rendu si célèbre. Mme Déshoulières visita le Forez au printemps de l'année 1672, et envoya des bords du Lignon une épître à Mascaron. Coulanges fit aussi ce pèlerinage littéraire. Il ne trouva plus dans le Forez ni Céladon, ni Hylas, ni Adamas; mais il fit sa prière, une prière très profane, près de la Fontaine de vérité d'amour, et écrivit là des couplets pour la marquise de Sévigné (7).

(1) SARRASIN; RÉGNIER-DESMARETS; HESNAULT; MONCONYS; *Nouveau Cabinet des Muses gaillardes*; etc.

(2) FLÉCHIER, *Grands jours*; LE PAYS, *Ami iéz*; *Délices de la poésie galante*; etc.

(3) *Nouv. Comédie des chansons de ce temps*, 1662; *Vaudevilles de Cour*, 1665; *Recueil de tous les plus beaux vers bachiques*, 1671, in-12; etc.

(4) SAINT-LOUIS, *La Magdeleine*, Lyon, 1668.

(5) LA BRUYÈRE, *Caractères*; *Voyage de Leguat*.

(6) Les souvenirs de l'*Astrée* sont très nombreux dans les œuvres de Chaulieu.

(7) *Recueil de chansons*, 2^e éd., Paris, 1698, 2 vol. petit in-8^o, t. I^{er}, 122, 125, 127, etc.

On continue donc à lire beaucoup l'*Astrée*. Furetière, dans le *Roman bourgeois*, Saint-Evremont, dans les *Opéra*, ont tracé le portrait de filles romanesques qui se sont entêtées de l'*Astrée*. La Crisotine de Saint-Evremont s'habille en bergère, et ne rêve qu'au Lignon. La Javotte du *Roman bourgeois* fait encore mieux comprendre les ravages qu'un roman mal lu peut faire dans un cerveau faible. Javotte avait dévoré les cinq gros volumes de l'*Astrée* avec tant d'ardeur qu'elle en perdait le boire et le manger. A force de songer à Céladon, elle se le figura tel que Pancrace; et comme Astrée était dépeinte merveilleusement belle, elle crut de bonne foi lui ressembler, car fille ne manque jamais de vanité sur cet article. Tout ce que Céladon dit à Astrée, elle s'imagina que Pancrace le lui disait. Dès que Pancrace eut reconnu le faible de Javotte, il se mit lui-même à relire l'*Astrée*, et se pénétra si bien du personnage de Céladon, qu'il le copia admirablement et en tira grand avantage. Il prit le nom de Céladon et elle celui d'Astrée, et tous deux imitèrent si parfaitement cette histoire, qu'ils semblaient la jouer pour la seconde fois.

Mais l'*Astrée* avait des lecteurs plus intelligents et d'un esprit plus solide que Mlle Crisotine et la petite Javotte. On sait, par exemple, avec quelle aisance Céladon et Adamas revenaient à la mémoire de Mme de Sévigné, avec quel plaisir, dans les prairies qui bordent l'Allier, près de Vichy, elle voyait danser ce qui restait des bergers du Lignon (1).

La Fontaine vieillissant lisait aussi l'*Astrée* :

Cloris eut tort de parler si crûment.
 Non que Monsieur d'Urfé n'ait fait une œuvre exquise;
 Etant petit garçon, je lisois son roman,
 Et je le lis encore, ayant la barbe grise.
 Aussi contre Alizon je faillis avoir prise,
 Et soutins haut et clair qu'Urfé, par ci, par là,
 De principes moraux nous instruit à sa guise.

Mais que sont devenues les belles et pures amours de jadis?

Amour est mort : le pauvre compagnon
 Est enterré sur les bords du Lignon (2).

(1) Sa petite-fille, Mme de Simiane, lisait également l'*Astrée* (lettre du 5 octobre 1736.)

(2) Edition des *Grands Ecrivains. La Fontaine*, t. V (*les Amis Rémois*), et t. IX, p. 22 (*Ballade*). Cf. t. VIII (*Psyché*), et t. IX, p. 36 et 204.

Si l'*Astrée*, pendant ce second âge, n'a plus joui de cette espèce d'adoration qui lui donnait un rang à part, si ceux-là mêmes qui la lisent n'en parlent pas sans des sourires où on devine comme une petite intention d'ironie, le roman d'Honoré d'Urfé est toujours une œuvre qui compte, une œuvre qu'il est nécessaire de connaître pour soutenir une conversation. Le livre a un peu vieilli, mais il ne passe pas pour suranné.

Puis viendra un siècle de mépris : l'*Astrée* sera un livre dif-famé. Marmontel se contentera d'avoir compassion de la fade prose d'Urfé ; mais La Harpe, qui certainement ne savait pas ce que c'est que l'*Astrée*, le prendra de haut avec ce qu'il appelle son *verbiage et galimatias* : ayant fait avanie au grand Corneille, il pouvait bien insulter M. d'Urfé. Geoffroy, le prince de la critique sous le premier empire, n'a vu dans l'*Astrée* et dans les autres grands romans du dix-septième siècle, qu'un « amas d'éphithètes puériles, de métaphores outrées, de raisonnements alambiqués, et le ridicule jargon d'un amour romanesque ». Plus près de nous, un écrivain anglais, Hallam, dont les arrêts eurent quelque temps du crédit, décrète souverainement que rien ne peut égaler l'*Astrée* en *absurdité* ! Un autre est d'avis que ce roman plongea la littérature dans une espèce de barbarie !

Voilà dans quel esprit de justice, avec quelle exactitude, quelle largeur de vues on parle à tout hasard, sans même savoir ce qu'on dit, d'un livre sans doute imparfait, mais que ses qualités évidentes auraient dû mettre au-dessus de ce grossier dénigrement. Et c'est heureux quand il ne donne pas prétexte à des facéties impertinentes. Saint-Marc-Girardin lui-même, qui devait aider plus que personne à relever l'*Astrée* de la déconsidération où elle était tombée, regardait encore, en 1829, ce roman comme une épopée pastorale d'une insupportable monotonie, d'une politesse extravagante, farcie des sentiments les plus fades (1).

Quelques-uns pourtant, par un reste de respect, apprécient l'*Astrée* avec plus d'équité (2). Mais ce sont des jugements tout

(1) *Tableau de la litt. franç. au seizième siècle*, Paris, 1829 ; in-8° ; mais Chasles ayant collaboré à l'ouvrage, ce jugement peut être de celui-ci.

(2) Chaudon, Formey, Sainte-Palaye, La Dixmerie, Mme de Genlis, etc. — Nicéron, Goujet et d'Artigny consacrent des articles à Urfé ; l'*Astrée* est analysée en 1775 dans la *Biblioth. des romans*.

faits, reçus tels quels d'une longue tradition, plutôt qu'une estime raisonnée. Florian, dans son *Essai sur la pastorale*, marque d'un trait plus précis les mérites réels et les points faibles de l'ouvrage. Mais Dunlop est presque le seul qui semble alors avoir un peu sérieusement étudié l'*Astrée*, et entrevu l'action qu'elle a exercée sur la société et sur les lettres (1). Chateaubriand a fait aussi sur ce roman de courtes réflexions qui méritent d'être citées :

L'auteur de l'*Astrée*, dit-il, qui n'est pas un grand esprit, a pourtant inventé des lieux et des personnages qui vivent, tant la fiction, quand elle est appropriée à l'âge où elle paraît, a de puissance créatrice. Il y a du reste quelque chose d'ingénieusement fantastique dans cette réunion de nymphes et de naïades qui se mêlent à des bergers, des dames et des chevaliers : ces mondes divers s'associent bien (2).

Remarquons que, même lorsque l'*Astrée* est descendue très bas, le souvenir de ce roman n'a jamais cessé d'entrer dans ces banales notions littéraires qui se transmettent par l'habitude. On ne lit plus l'*Astrée*, mais il en reste dans la mémoire une image qui suffit à suggérer encore certaines associations d'idées, parfois assez singulières. M. de Tressan, rajeunissant à sa façon l'ancien roman de *Gérard de Nevers* (3), lui donne une conclusion inattendue. Il imagine qu'après la mort du traître Lysiart, comte de Forez, Gérard et la belle Euriant, sa mie, devenus maîtres de Montbrison, de Marcilly et des bords fleuris du Lignon, les peuplèrent d'amants vertueux et fidèles. C'est de Gérard et d'Euriant qu'Astrée et Céladon sont descendus!

A la fortune de l'*Astrée* au dix-huitième siècle, se rattache un agréable épisode. Desforges-Maillard résida quelques années à Montbrison où, si je ne me trompe, il eut un petit emploi dans la régie des finances. L'*Astrée* était sa carte du pays. Il visita la vallée du Lignon et le château de la Bastie; il retrouva même la maison du druide et la Fontaine de vérité d'amour. Le Lignon lui inspira des chansons qui parurent dans le *Mercur*e sous le nom d'une Nymphe de la mer méta-

(1) *History of fiction*, Edimbourg, 1816, 3 vol. in 8°, t. III.

(2) *Mém. d'Outre-Tombe*, éd. de Paris, 1904, 6 vol. in-8°, t. II, p. 243.

(3) *Hist. de Gérard de Nevers et de la belle Euriant*, Paris, 1792, in-18.

morphosée en berger du pays d'Astrée, et une épître philosophique qu'il écrivit à Voltaire

Près de cette onde fameuse,
Où Céladon trop constant
Crut, en se précipitant,
Noier sa flamme amoureuse.

Voltaire lui répondit en 1735 de Vassy en Champagne, par un de ces compliments auxquels avait droit tout homme qui n'était pas son ennemi déclaré : « Vous êtes actuellement sur les bords du Lignon, et de Nymphe de la mer vous voilà devenu berger de l'*Astrée*. Si ce pays-là vous inspire des vers, je vous prie de m'en faire part. Je suis fâché que la Champagne soit si loin du Lignon; mais c'est véritablement vivre ensemble que se communiquer les productions de son esprit et les sentiments de son âme. »

Quand Desforges-Maillard quitta le Forez pour revenir au Croisic en Bretagne, il s'arrêta à Saint-Marcel-d'Urfé chez M. d'Albon, qui lui montra au fond d'un vieux plat de faïence une enluminure qui représentait, disait-il, les portraits de Céladon et d'Astrée (1).

Une fonction singulière de l'*Astrée* a été de fournir matière à des réflexions sentimentales, à la fin du dix-huitième siècle, au temps où la *sensibilité* envahit une partie de la littérature. Jean-Jacques Rousseau avait lu l'*Astrée* chez son père dans sa jeunesse. Le souvenir lui revenait souvent des héros du roman, et même une fois, allant à Lyon, il fut tenté de se détourner de sa route pour aller voir le Lignon; il renonça à ce projet quand il sut que le Forez était un pays où on travaillait fort bien en fer, et qu'il ne fallait plus chercher de Dianes et de Sylvandres chez un peuple de forgerons (2). Il n'en fallut pas cependant davantage pour rendre à l'*Astrée*, non pas des lecteurs, mais une sorte de prestige poétique favorable aux « élans du cœur ».

(1) *Œuvres en prose et en vers*, Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12, t. I^{er}, préf. et Mémoires de l'auteur et p. 197, et t. II, p. 92.

(2) La raison était étrange. Ce n'est pas sur les bords du Lignon que Rousseau aurait vu des forgerons, mais à Saint-Etienne et dans les environs. — S'il fallait en croire le préambule de l'*Arcadie* de Bernardin de Saint-Pierre, Rousseau aurait fini par se persuader qu'il avait en effet visité le pays du Lignon, où il ne trouva que « des maréchaux, des forgerons et des taillandiers » !

Voici, entre autres, Marlin, qui fait en 1790 le voyage de Paris à Lyon. Il est grandement déçu en entrant dans le Forez, et précisément par Saint-Martin-d'Estreaux, où Urfé avait écrit une partie de son roman. Il fait du pays un tableau désolé, sans la moindre exactitude. Mais aussi il le fallait bien, pour amener le cri de douleur que ce pauvre Marlin tenait en réserve : « Puisque Céladon habita cette contrée, je ne suis plus surpris de ses langueurs; il eût été plus vif sur une terre plus heureuse! Ah! M. Honoré d'Urfé, vous m'avez trompé, ou les bords du Lignon sont plus riants que les campagnes qui s'offrent de toute part à mes yeux! » Rassurons-nous pour la bonne renommée du Forez. Deux lieues plus loin, Marlin est tout réconforté par la rencontre de « trois petites Astrées, trois amours », et la vue de ces « trois jeunes vierges » a magiquement embelli le paysage (1). C'est à cela que sert maintenant le livre d'Urfé! Pauvre *Astrée*!

Tout en restant dans la note sentimentale à la mode, on ne fait pas toujours de l'*Astrée* un usage aussi niais. La mort émouvante de Faldoni et de Thérèse, qui se tuèrent ensemble au pied d'un autel dans un village des environs de Lyon, suggéra à Léonard l'idée des *Lettres de deux amans habitans de Lyon* (2), qui eurent un gros succès de larmes. Le voisinage du Forez appelait comme naturellement le souvenir de ces fortunés bergers du Lignon, dont le roman avait eu un dénouement moins funeste. Léonard suppose en effet une lettre de Thérèse, où elle raconte à Constance une excursion au Lignon : « Nous vîmes cette vallée si fameuse par les amours d'Astrée et de Céladon; on y respire partout un air pastoral. Ah! Constance, que les images de la vie champêtre donnent à nos sens un calme pur! Qu'elles étaient heureuses, ces Dianes, ces Astrées, qui venaient couler ici leur vie! »

Comme on le voit, même en cette période d'un siècle pendant laquelle la critique affecta de dédaigner l'*Astrée*, ce roman n'a jamais été entièrement oublié. Il en subsistait l'image à demi effacée d'une idylle qu'à vrai dire on ne con-

(1) *Voyages d'un Français*, Paris, 1817, 4 vol. in-8°, t. III. — On peut lire des réflexions du même goût dans COUHERT DETRUCHAT, *Voy. en Auvergne et aux rives du Lignon*, Paris, 1810, in-16, et dans le *Voyage au Mont-Pila et sur les bords du Lignon*, Paris, s. d., petit in-12.

(2) Londres et Paris, 1783, 3 vol. in-12 et autres éditions.

naissait plus guère, mais dont l'idée ne se séparait pas d'une certaine conception idéale du bonheur trouvé dans la vie pastorale (1).

C'était bien peu de chose après une si éclatante renommée.

La réhabilitation de l'*Astrée* a commencé en 1839, avec *les d'Urfé* d'Auguste Bernard. Non pas que Bernard, qui était un historien et un bibliographe plutôt qu'un critique, soit entré très avant dans l'âme de l'*Astrée*. Mais il a analysé l'histoire principale du roman, en a cité des extraits intéressants, a montré que c'était, après tout, une œuvre digne d'estime. Il a aussi appelé l'attention sur les autres ouvrages d'Honoré d'Urfé, ouvrages dont l'existence même était à peine soupçonnée. Le premier, tout en commettant de graves méprises, Bernard a fait connaître un peu la vie et le caractère d'Urfé, et surtout son rôle de ligueur.

Le livre d'Auguste Bernard ayant été accueilli avec curiosité, on apprit donc qu'Urfé avait été un certain personnage, un vaillant homme de guerre, que l'écrivain même méritait plus de justice; et on fit cette réflexion qu'il était invraisemblable que tout un siècle, et le grand siècle, se fût engoué de l'*Astrée*, si, derrière ces histoires de bergers, il n'avait pas vu quelque chose de très supérieur à une simple pastorale.

Il restait à relire et à examiner l'*Astrée*. C'est ce que fit Saint-Marc-Girardin vers 1843, dans son *Cours de littérature dramatique*; et il prit tellement goût à ce roman qu'il rédigea, pour son usage, une table des expressions remarquables de l'*Astrée*. Saint-Marc-Girardin, par une pénétrante analyse, a découvert que presque tout était nouveau dans l'*Astrée* quant aux sentiments et aux caractères; que toutes les nuances possibles de l'honnête amitié y sont décrites avec une rare finesse; que chaque personnage représente un type social précis; que partout se montre le politique et le moraliste qui connaît le monde et les hommes; qu'avant Balzac, Urfé a écrit dans une langue noble, riche et nombreuse. Il concluait que si Honoré d'Urfé n'appartient pas encore à notre grande littérature, il est, entre les précurseurs, celui qui l'a le plus efficacement aidé à naître et à se former, que nous considé-

(1) Je ne connais que le titre de l'ouvrage suivant : *La Nouvelle Astrée, ou les Aventures romantiques du temps passé*. Traditions recueillies et publiées par MASSON, Metz, 1805, 2 vol. in-12.

rions le style de l'*Astrée*, la conception généreuse de l'amour, les mœurs ou le ton des personnages.

Le livre modeste mais substantiel de Norbert Bonafous, paru peu après, en 1846, a beaucoup contribué aussi à mettre fin à de vieilles préventions. Depuis Saint-Marc-Girardin et Bonafous, il n'a plus été possible d'ignorer l'*Astrée* ni de la mépriser. Elle a été, ou étudiée à fond, ou appréciée en passant dans d'innombrables travaux (1), presque toujours avec une extrême sympathie (2), souvent avec une admiration qui nous confond et nous inquiète un peu, nous l'historien d'Honoré d'Urfé, qui avons peine, sur certains points, à nous hausser jusque-là.

Nous n'avons pas l'intention de passer en revue ceux qui, depuis soixante ans, ont si heureusement renouvelé la fortune de l'*Astrée*; qu'il nous suffise de nommer presque au hasard MM. Brunetière, Germa, Godet, Le Breton, Lefranc, Marsand, Montégut, Morillot, Reynier, et à l'étranger, Dannheiser et Kœrting.

La critique de nos jours, large et compréhensive parce qu'elle est éclairée, et qu'elle ne sépare pas un livre des conditions où il a été fait, ne nous a pas dit et ne pouvait pas nous dire que le roman d'Urfé est un chef-d'œuvre. L'*Astrée* a contre elle son caractère artificiel, sa prodigieuse longueur, sa prolixité, sa complication fatigante, ses épisodes greffés les uns sur les autres, ses interminables conversations, sa casuistique amoureuse d'une subtilité raffinée.

Mais la critique nous a dit que l'*Astrée* est une œuvre vraie parce qu'elle est sincère, riche, variée, profonde, distinguée, noble, généreuse, relativement bien écrite, venue d'ailleurs au moment voulu pour son succès; qu'au surplus il n'est pas possible de négliger un livre dont l'apparition a été une date capitale dans notre littérature, et qui a si fortement marqué son empreinte sur l'esprit social et sur les mœurs en France.

Et en dehors de la critique, quelles charmantes pages a suscitées l'œuvre d'Urfé, depuis ces tapisseries jaunies du Lignon décrites par Georges Sand dans les *Beaux messieurs*

(1) On trouvera l'indication des principaux dans la notice bibliographique qui suit ce chapitre.

(2) Encore çà et là quelques jugements fort dédaigneux; mais c'est une exception.

de *Bois-Doré*, jusqu'à la *Journée d'une précieuse*, de M. Rostand, et jusqu'à la *Vie amoureuse de François Barbazanges* de Mme Marcelle Tinayre.

Que restera-t-il de l'*Astrée*? Sans être le devin Climante, je crois pouvoir risquer cet oracle. L'*Astrée* sera de plus en plus estimée, à mesure que les critiques, dont le métier est de lire pour les autres, feront mieux comprendre sa valeur très réelle, et la bienfaisante influence qu'elle a autrefois exercée. Elle mérite et elle obtiendra plus que cette " petite place " que réclamait pour elle un de ceux qui l'ont étudiée avec le plus de conscience.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'*Astrée* ne sera plus lue du grand public : médaille de prix, recueillie par des amateurs délicats, mais hors de cours, à jamais disparue de la circulation. On pourra cependant la réimprimer, et même il en est question, je crois, pour la joie des bibliophiles. J'entends pour la joie de leurs yeux; car ces bibliophiles la feront habiller magnifiquement... et ne la liront pas (1)!

Ce qui restera de l'*Astrée*? Pour la foule de ceux qui n'ont pas le temps de lire un ouvrage de 5399 pages (2), un nom, un titre s'attachant à la mémoire, sans éveiller des idées très précises. Mais c'est déjà beaucoup de laisser un nom inséparable de l'histoire de nos mœurs et de notre littérature, et qui surnage au-dessus du gouffre où s'engloutissent les productions éphémères. En ce sens, l'*Astrée* est, et demeurera un livre immortel.

Ce qui en restera encore? Le souvenir suave d'un rêve qu'il fut charmant de vivre au sortir des horreurs de la Ligue, et d'une délicieuse cantilène qui berça l'oreille de nos pères.

Il n'y a pas, il n'y eut jamais de bergers du Lignon, mais il fut très doux d'y croire.

O rives du Lignon! O plaines du Forez!
Lieux consacrés aux amours les plus tendres,
Montbrison, Marcilly, noms toujours pleins d'attraits,
Que n'êtes-vous peuplés d'Hylas et de Sylvandre!

(1) Il est à désirer, non pas qu'on réimprime toute l'*Astrée*, mais : 1° qu'on réimprime à part un ou deux des meilleurs épisodes de l'*Astrée*; 2° qu'on tire de l'*Astrée* et des autres ouvrages d'Honoré d'Urfé, surtout des *Epistres morales*, des *Pages choisies*, comme on l'a fait pour d'autres écrivains qui certes lui sont inférieurs; 3° qu'Urfé ait sa part légitime dans les *Extraits ou Morceaux choisis* empruntés à divers auteurs d'une époque ou d'un genre. Nous appelons humblement l'attention sur cette note.

(2) Edition générale de 1647; non compris les liminaires et les tables!

Mais pour nous consoler de ne les trouver pas,
 Ces Sylvandres et ces Hylas,
 Remplissons nos esprits de ces douces chimères,
 Faisons-nous des bergers propres à nous charmer.

Dieux! que je suis fâché que ce soit un roman (1)!

BIBLIOGRAPHIE DES PRINCIPAUX TRAVAUX
 RELATIFS A L' " ASTRÉE "

Nous ne donnons pas, bien entendu, cette bibliographie pour complète; il serait bien extraordinaire que quelques travaux même notables ne nous eussent pas échappé. — Cette liste comprend surtout les écrits parus depuis 1839; nous y avons cependant ajouté quelques écrits antérieurs; on y trouvera aussi quelques études d'un caractère historique, mais qui contiennent des considérations sur l'*Astrée*. — Les articles qui nous ont semblé d'une particulière importance sont précédés d'un astérisque.

* P. Albert. *La Littérature française des origines à la fin du seizième siècle*, 6^e éd., Paris, 1884, in-16.

* L. Arnould. *Racan*, Paris, 1896, in-8°.

D'Artigny. *Examen de la Dissertation de M. Huet sur Honoré d'Urfé*, dans le t. V des *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, Paris, 1749-1756, 7 vol. in-12.

* Charlotte Banti. *L'Amyntas du Tasse et l'Astrée d'Honoré d'Urfé*, Milan, 1895, in-8°.

* Arvède Barine. *La Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, Paris, 1902, in-16.

A. Benoit. *L'Edition originale de la première partie de l'Astrée (Revue forézienne, t. III, p. 269)*.

A. Benoit. *Deux mots sur l'Astrée (Ibid., IV, 272)*.

* A. Bernard. *Les d'Urfé*, Paris, 1839, in-8°. — Parmi les nombreux articles dont ce livre a été l'occasion, il faut principalement signaler ceux parus dans les *Débats*, 26 septembre et 6 novembre 1839; la *Revue de Paris*, 13 octobre 1839; le *Siècle*, 2 mars 1840; la *Gazette de France*, 12 mai 1840; etc. Le long article de M. Patin, dans le *Journal des Savants*, a été tiré à part, s. l. n. d. (1840), in-8°, 15 p.

(1) FONTENELLE, *Poésies pastorales*, Paris, 1698, in-8°, I^{re} églogue.

* A. Bernard. *Recherches bibliographiques sur le roman d'Astrée*, Paris et Lyon 1859; in-8°. — 2° édit., revue et augmentée, Montbrison, 1861, in-8°.

Bernardin. *Tristan L'Hermite*, Paris, 1895, in-8°.

G. Bizos. *La Vie et les Œuvres de Jean de Mairet*, Paris, 1877, in-8°.

* V. du Bled. *La Société française. Seizième et dix-septième siècles*, Paris, 1900, in-16.

* N. Bonafous. *Etudes sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé*, Paris, 1846, in-8°.

N. Bonafous. *Honoré d'Urfé (Plutarque provençal, 1858, p. 173-200)*.

Abbé Boulas. *Un moraliste chrétien. Camus, évêque de Belley*, Lons-le-Saunier, 1878, in-8°.

Brédif. *Segrais, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1863, in-8°.

F. Brunetière. *Etudes critiques*, IV^e série, 2^e éd., Paris, 1894, in-16 (*Le Roman français au dix-septième siècle*).

* F. Brunetière. *Manuel de l'histoire de la littérature française*, Paris, 1898, petit in-8°.

F. Brunetière. Article *Tragédie* dans la *Grande Encyclopédie*, t. XXXI.

A. Callet. *Virieu-le-Grand*, Bourg et Belley, s. d., in-8°. — Cf. *Honoré d'Urfé, auteur de l'Astrée*, Belley, 1908, in-16.

A. Chagny. *Honoré d'Urfé* (en cours de publication dans le *Bull. de la Société Gorini*). Nous croyons devoir mentionner cette étude, bien que l'auteur n'ait pas encore parlé de l'*Astrée*.

* E. Chevrier. *Honoré d'Urfé et Michel Servet (Revue chrétienne, 3^e série, t. VII, p. 226 et 284)*.

E. Colombey. *Le Roman au dix-septième siècle (Rev. Française, 20 août 1857)*.

E. Dannheiser. *Zur Geschichte des Schäferspiels in Frankreich (Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Litteratur, t. XI, 65-89)*.

E. Dannheiser. *Zur Geschichte der Einheiten in Frankreich (Ibid., XIV, 1-76)*.

E. Dannheiser. *Studien zu Jean de Mairet's und Wirken*, Ludwigshafen, 1888, in-18.

E. Dannheiser. *Zur Chronologie der Dramen Jean de Mairet's (Romanische Forschungen. V, novembre 1889)*.

* Demogeot. *Tableau de la littérature française au dix-*

septième siècle, avant Corneille et Descartes, Paris, 1859, in-8°.

I. D'Israeli. *Curiosities of Literatur*, Londres, 1849, 3 vol. in-8°.

* Dunlop. *History of fiction*, 2° éd., Edimbourg, 1816, 3 vol. in-8°, t. III.

A. Dupuy. *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*, Paris, 1892, gr. in-8°.

E. Faguet. *Une époque de transition. La Poésie française de 1600 à 1620. (Revue bleue, 9 décembre 1893).*

* L. Feugère. *Les Femmes poètes au seizième siècle*, Paris, 1860, in-12. (Un chapitre intitulé : *Honoré d'Urfé*.)

V. Fournel. Introduction en tête du *Roman Comique* de Scarron, Paris, 1857, 2 vol. in-16.

V. Fournel. *La Littérature indépendante et les écrivains oubliés*, Paris, 1862, in-12 (Chap. iv et v).

* V. Fournel. *La Pastorale dramatique au dix-septième siècle (Livre, 1888, Bibliographie rétrospective, p. 306 et suiv.)*.

* A. Frémy. *Essai sur les variations du langage français au dix-septième siècle*, Paris, 1843, in-8°.

Genest. *Dissertations sur la poésie pastorale*, Paris, 1707, in-12.

* B. Germa. *L'Astrée d'Honoré d'Urfé, sa composition, son influence*, Toulouse et Paris, 1904, in-16. — Cf. *Nouvelle Revue*, 15 mai 1904.

* Ph. Godet. *Le Roman de l'amour platonique. L'Astrée (Vie contemporaine, 6° année, t. IV, p. 552-576)*.

Abbé Goujet. *Bibliothèque française*, Paris, 1740-1756, 18 vol. in-12, t. XIV et XV.

P. Gras. *Voyage à Pierre-sur-Haute et sur les bords du Lignon*, Saint-Étienne, 1864, in-8°.

D. Huet. *Lettre à M. Segrais sur l'origine des romans*, Paris, s. d. (1670), in-8°. (Plusieurs fois réimprimée).

* D. Huet. *Lettre à Mademoiselle de Scudéry, touchant Honoré d'Urfé et Diane de Chasteaumorand*, p. 219 et suiv. du *Traité de l'origine des romans*, 8° éd., Paris, 1711, in-12. (C'est, croyons-nous, l'édition originale de cette lettre.)

H.-P. Junker. *Grundriss der Geschichte der französischen Litteratur*, Munster, 1889, gr. in-8°.

* H. Kœrting. *Geschichte des Französischen Romans im*

XVII Jahrhundert, Leipzig, 1885-1887, 2 vol. in-8°, t. I^{er}.

* Le Breton. *Le Roman au dix-septième siècle*, Paris, 1890, in-16.

* A. Lefranc. Analyse de son cours fait au Collège de France sur le roman français au dix-septième siècle, dans la *Revue des Cours*, depuis le 9 février 1905.

(Lenglet-Dufresnoy, sous le nom de) Gordon de Percel. *De l'usage des romans*, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12.

* De Loménie. *Du Roman en France jusqu'à l'Astrée*, et *L'Astrée et le roman pastoral* (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} décembre 1857, et 15 juillet 1858).

* F. Lotheissen. *Geschichte der französischen Literatur im XVII Jahrhundert*, Vienne, 1877 et suiv., 4 vol. in-8°, t. I^{er}.

* E. Marron. *Le Théâtre de l'Astrée* (*Revue indépendante*, 1845, p. 223-257.)

* J. Marsand. *La Pastorale dramatique en France à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle*. Paris, 1905, gr. in-8°.

E. Mellier. *Balthazar Baro*, Valence, 1897, gr. in-8°.

E. Mellier, *Honoré d'Urfé et Balthazar Baro* (*Rev. du Dauphiné*, novembre 1908.)

G. Michaut. Introduction aux *Œuvres poétiques choisies* d'Honoré d'Urfé, Paris, 1909, petit in-18. — Voir aussi la *Revue des Cours*, 1^{er} juillet 1909.

Mercure de France, juillet 1729.

Mercure Galant, juin 1683.

* E. Montégut. *En Bourbonnais et en Forez*, Paris, 1875, in-12.

* P. Morillot. *Le Roman en France depuis 1610*, Paris, s. d., in-12.

* P. Morillot. *Le Roman* (dans *l'Histoire de la langue et de la littérature française*, t. IV, ch. VII.)

Niceron. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, Paris, 1727-1745, 44 vol. in-12, t. VI.

R. Otto. *Silvanire mit Einleitung und Anmerkungen*, Bamberg, 1890, in-12 (voir l'Introduction).

* Mme du Parquet. *Le Roman en France depuis l'Astrée jusqu'à René* (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1862.)

* O. Patru. *Eclaircissemens sur l'histoire de l'Astrée*, dans

ses *Œuvres diverses*, Paris, 1692, 2 vol. in-12, t. II (plusieurs fois imprimée).

Ch. Perrault. *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, Paris, 1696-1700, 2 vol. in-f°, t. II.

* M. Proth. *Au pays de l'Astrée*, Paris, 1868, in-12.

Réaume. *Les Prosateurs français du seizième siècle*, 2^e éd., Paris, 1869, in-16.

Abbé Reure. *Histoire du château et des seigneurs de Châteaumorand*, Roanne, 1888, in-4°.

Abbé Reure. *Où l'Astrée a-t-elle été écrite?* (*Bulletin de la Diana*, t. XV, 290).

* Abbé Reure. *Promenade à travers l'Astrée* (*Université catholique*, 15 mai 1908).

* G. Reynier. *Le Roman sentimental avant l'Astrée*, Paris, 1908, petit in-8°.

E. Rigal. *Alexandre Hardy*, Paris, 1889, in-8° (livre III, chap. v.)

* E. Rigal. *Le Théâtre au dix-septième siècle avant Corneille* (dans *l'Histoire de la langue et de la littérature française*, t. IV, chap. iv).

E. Rigal. *Le Théâtre français avant la période classique*, Paris, 1901, in-16.

* F. Robiou. *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du dix-septième siècle*, t. I^{er}, Paris, 858, in-8°.

G. Rodolphe. *La Poésie pastorale dans le roman et sur la scène du dix-septième siècle*. Altembourg, 1897, in-4°.

E. Roy. *La Vie et les œuvres de Charles Sorel*, Paris, 1891, in-8°.

E. Roy. *La Poétique du roman au dix-septième siècle* (*Revue bourguignonne de l'enseignement supérieur*, t. VII).

* Saint-Marc-Girardin. *Cours de littérature dramatique*, 4^e édit., Paris, 1852 et suiv., 5 vol. in-12, t. III, surtout le chap. XL.

* Saint-Marc-Girardin, *Index de l'Astrée* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, V^e année, 458 et 629.)

Sainte-Beuve (n'a que touché à *l'Astrée* dans les *Causeries du Lundi*, les *Portraits littéraires* et *Port-Royal*).

Sayous. *Histoire de la littérature française à l'étranger*, Paris, 1853, 2 vol. in-8°, t. II.

* F. Strowski. *Saint François de Sales*, Paris, 1898, in-8°.

* Velti. *Die Astrée des Honoré d'Urfé und ihre deutschen Vereher* (*Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur*, t. V, 1883, 107-119.)

Vigneul-Marville. *Mélanges de littérature et d'histoire*, 4^e éd., Paris, 1725, 3 vol. in-12, t. III.

* Vignier. *Le Roman pastoral* (*Revue des Provinces*, janvier 1866). — A. Bernard répondit à cet article dans la livraison de février. — Vignier répliqua dans la livraison d'avril.

L'inauguration du monument d'Urfé à Virieu-le-Grand a donné lieu à divers articles, notamment dans le *Temps*, 24 octobre 1907; le *Courrier de l'Ain*, 17 et 19 décembre 1907; le *Figaro*, 30 août 1908; le *Soleil*, 2 septembre 1908; le *Salut public de Lyon*, 17 septembre 1908; la *Gazette de France*, 18 septembre 1908; le *Gaulois*, 20 septembre 1908; le *Journal des Débats*, 21 septembre 1908 (discours de M. René Bazin); le *Soleil du Midi*, 22 septembre 1908, etc. — On a publié le compte rendu de la fête sous ce titre : *Inauguration du Monument d'Honoré d'Urfé à Virieu-le-Grand, le 20 septembre 1908*, Belley, 1909, gr. in-8°. L'ouvrage contient les discours prononcés et les vers lus à l'inauguration du Monument, les toasts du banquet, de nombreux extraits de la presse, etc.

CHAPITRE XVII

LES DERNIÈRES ANNÉES

Séjours à Turin, à Virieu et à Châteaumorand; réconciliation avec Diane.
— Affaires de famille. — Les *Tristes Amours de Floridon*. — La *Sylvanire*; théorie du vers sans rimes; la *Silvanire* de Mairet.

Description des « Tristes amours ».
Description des deux « Silvanires ».

Après une longue halte au pays enchanteur de l'*Astrée*, nous revenons à l'histoire d'Honoré d'Urfé. Il paraît avoir entièrement renoncé à Paris et à la cour, ou du moins aucun fait certain ne nous permet d'établir qu'il soit revenu à Paris pendant les dernières années de sa vie. Sans doute il ne serait pas prudent de trop conclure du silence des documents, ou, si on aime mieux, de notre ignorance. Il est même peu vraisemblable que les relations d'Honoré, ses intérêts, les nouvelles éditions de ses ouvrages, la publication de la *Sylvanire* et des *Tristes amours de Floridon* (1) ne l'aient jamais ramené à Paris. Mais il semble que depuis 1619 jusqu'à sa mort, il n'y a plus fait aucun séjour un peu prolongé. Pendant que le public lit encore les *Epistres morales* et le *Sireine*, dévore l'*Astrée*, et attend fiévreusement cette quatrième partie qui se fait toujours désirer, M. le marquis d'Urfé est en Piémont, au fond du Bugey ou à Châteaumorand, en apparence indifférent à tout ce bruit de gloire qui arrive jusqu'à lui : à la fois célèbre et presque inconnu.

Vers ce temps-là, Honoré d'Urfé est redevenu tout à fait Savoyard par les titres qu'il prend maintenant dans les actes

(1) Ces deux ouvrages n'ont paru qu'après sa mort, en 1627 et 1628; mais les privilèges étant antérieurs à la mort d'Honoré, il a probablement préparé lui-même la publication des *Tristes amours* et de la *Sylvanire*.

publics, où il se qualifie « chevalier de l'Ordre de Savoie, colonel général des gardes à pied de Son Altesse, lieutenant de la compagnie de gendarmes des ordonnances du roi entretenue en France sous la charge de Monseigneur le prince de Piémont (1). » Mais, surtout depuis le mariage de Madame Chrétienne, fille de Henri IV, avec le prince de Piémont (2), les cours de France et de Savoie vivent dans un accord si étroit, que servir le duc, c'est pour ainsi dire la même chose que servir le roi.

M. d'Urfé s'attarde donc volontiers à Turin, où il a peut-être son petit hôtel particulier aux environs du palais. Le duc Charles-Emmanuel aime les lettres ou croit les aimer, et leur donne quelques heures avec plaisir, quand sa tête en ébullition et obsédée de vastes desseins politiques lui permet d'y penser. Il a d'ailleurs pour M. d'Urfé, qu'il appelle son cousin, une estime sincère et même de l'affection. Le marquis d'Urfé, sans être mêlé de très près aux conseils de la cour de Savoie, y est très écouté, et on espère en son crédit pour obtenir du duc certaines faveurs (3).

Quand Honoré d'Urfé repassait la frontière, il retrouvait, à quelques lieues de la Savoie, son château de Virieu-le-Grand, son installation, ses meubles, ses doux et chers livres, ces bonnes gens du Bugey devenus ses amis, les vastes horizons qui lui étaient familiers, ces rudes montagnes du Valromey dont il goûtait la sauvage beauté.

Nous avons ailleurs esquissé le tableau de sa vie de propriétaire terrien et de seigneur féodal, et nous n'aurions pas grand-chose à y ajouter. Ce sont éternellement les mêmes affaires :

(1) Cependant dans un acte du 4 sept. 1623 (Arch. de Châteaumorand), il ajoute à ces qualités celle de « conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et privé ».

(2) Il assista très probablement à son entrée à Chambéry, le 30 octobre 1619, car il était le 2 novembre suivant à Virieu-le-Grand.

(3) MUGNIER, *Corresp. du prés. Favre* (lettres du 21 mai 1620 et du 9 janvier 1621); René FAVRE, *le Bien public*, p. 40. — L'inventaire du château de Virieu mentionne un mandat de paiement du prince Thomas de Savoie au profit d'Honoré, du 31 août 1621. Divers titres de la Chambre des comptes de Turin, de 1622, 1623 et 1624, nous ont été communiqués; mais on ne voit pas s'ils concernent Honoré d'Urfé ou son frère Jacques. — Remarquons qu'il est étrange qu'on ait eu l'idée d'attribuer à Honoré d'Urfé la *Seconde Savoisienne*, ouvrage hostile à la maison de Savoie, et au surplus publié cinq ans après la mort d'Honoré.

baux de ferme à renouveler, comptes du receveur à contrôler, vieux procès mal éteints à poursuivre, droits à faire respecter par des vassaux récalcitrants, etc. (1).

Nous négligerons ces obscurs détails qui ne peuvent avoir qu'un intérêt local. Mais nous rappellerons une scène émouvante. Urfé affectait une grande force d'âme, se comparant au diamant que rien ne peut entamer; il ajoutait cependant ce correctif : « Me veux-tu couper comme tout autre, et peut être encore plus facilement? Approche la pitié de mon âme : tu trouveras qu'il n'y a rien de si mol que moi, ni qui fasse moins de résistance (2). » Eten effet, sous une fierté un peu dure que lui avait laissée son métier de soldat, il cachait une âme sensible et tendre.

Nous avons dit quelle amitié mêlée de vénération il avait vouée à François de Sales. Le saint évêque mourut à Lyon, dans la loge du jardinier de la Visitation de Bellecour, le 28 décembre 1622. Ce fut une question diplomatique où intervint l'ambassadeur du duc de Savoie en France, de savoir à qui appartiendrait sa dépouille mortelle, âprement disputée entre Lyon et Annecy, et il fallut que le roi lui-même écrivît à M. Olier, intendant de Lyon, de cesser toute opposition au départ.

Le cortège funéraire se mit en route le 18 janvier 1623. Le voyage de Lyon à Annecy fut une immense procession triomphale, car de tous côtés les curés accouraient à la tête de leurs paroisses. Le 20, quand le corps approcha de Saint-Rambert-en-Bugey, survint un incident touchant que nous laisserons raconter à un des premiers historiens de saint François de Sales : « Comme l'on continuoit, dit-il, le chemin contre la ville de Saint Rambert, voilà arriver en poste Honoré d'Urfé, marquis de Valromey, chevalier du grand Ordre de Savoye, ayant desjà fait trois lieues pour atteindre la procession funèbre. Il fleschit les genoux au milieu d'un borbier, arrousa la chasse du deffunct prélat de larmes très amères, et fist à haute voix des prières à sa bien-heureuse mémoire (3). »

(1) Renseignements divers aux archives de Châteaumorand.

(2) *Epistres morales*, liv. I^{er}, ép. 9.

(3) Ch. Aug. DE SALES, *Hist. du bien-heureux François de Sales*, Lyon, 1634, in-4°, p. 588. Voir aussi le récit à peu près semblable de sainte Jeanne DE CHANTAL, dans ses *Œuvres diverses*, Paris, 1876, 2 vol. in-8°, t. II, p. 239, et un manuscrit de Lyon résumé par M. l'abbé M. BERNARD,

Antoine Favre mourut à son tour le 28 février 1624; Honoré d'Urfé s'en alla l'année suivante. De cet intéressant groupe savoyard et bugésien, il ne resta que le bon Camus, évêque de Belley. Il survécut longtemps à ses trois amis, continuant à ne pas trop aimer les moines, et à écrire des histoires dévotes pour « déromantiser » les âmes ensorcelées par l'*Astrée*.

Si Honoré d'Urfé a vécu ordinairement à Virieu ou à Turin pendant les six dernières années de sa vie, il revenait si souvent dans le Forez, il avait tant d'occasions de revoir Diane, que nous devons bien admettre qu'une réconciliation sérieuse l'avait rapproché de sa femme. Urfé est à Châteaumorand en 1621, il y passe l'été et l'automne de 1623, il y est encore en 1625, deux mois et demi avant sa mort, et c'est de Châteaumorand, le 10 mars, qu'il répond à la lettre des *Parfaits amants* que lui avaient envoyée des princes et de grandes dames d'Allemagne.

Nous retrouvons ensemble Honoré et Diane à Saint-Just-en-Chevalet et à Bâgé; ils se concertent pour marier et doter Charlotte-Emmanuelle d'Urfé. Le 22 janvier 1621, Honoré d'Urfé donne même à Diane une marque extraordinaire de confiance en lui passant une procuration générale pour le gouvernement et l'administration de tous ses biens (1).

Est-ce bien encore la séparation? Oui, si l'on veut, en ce sens qu'on fait habituellement « ménage à part »; mais une séparation tant de fois interrompue, que c'est bien près d'être purement et simplement le retour à la vie commune (2).

J'ai mis quelque ténacité à détruire une légende, et on peut voir maintenant ce qui subsiste de cette vieille fable qu'Honoré et Diane, peu d'années après leur mariage, se seraient séparés pour ne plus se revoir.

Il est vrai que Diane de Châteaumorand obtint du bailliage de Forez, le 14 août 1621, une sentence qui la déclara séparée de biens d'avec Honoré d'Urfé, et capable de les régir sans

Mort et funérailles de saint François de Sales (Revue hebdom. du dioc. de Lyon, IV^e année, passim).

(1) Cet acte est en extrait authentique, signé du notaire, aux archives de Châteaumorand.

(2) Il importe aussi de noter que, dans le récit des opérations militaires racontées au chapitre suivant, Honoré d'Urfé est ordinairement appelé « Monsieur de Châteaumorand ».

l'autorisation de son mari. Mais en examinant de près cet acte et les circonstances qui l'ont amené, on voit qu'il ne suppose aucune désaffection. C'est une simple mesure légale de conservation pour écarter certains créanciers d'Honoré, qui prétendaient avoir prise sur les biens propres de Diane. Et au moment même où se traitait cette affaire, Honoré était bien tranquillement au château de Châteaumorand où, de concert avec sa femme, il réglait une fondation de messes avec un curé du voisinage.

Le 22 août 1619, Honoré et Diane passèrent avec Anne d'Urfé, à Saint-Just-en-Chevalet, une convention assez curieuse (1). Anne d'Urfé, fort désintéressé des choses de ce monde depuis qu'il était entré dans les ordres et ne pensait plus qu'à son salut éternel, avait laissé à Châteaumorand divers objets de grand prix, « assavoir une tapisserie de haulte lisse relevée de soye, de l'histoire de Jacob; une autre tapisserie aussy de haulte lisse faite en figures de grotesque, relevée de flores; outre plusieurs autres meubles qui ne sont point icy désignez ». Comme M. et Mme d'Urfé disaient en avoir encore « grandement affaire », Anne d'Urfé, toujours accommodant, leur en abandonne la jouissance pendant leur vie; après leur décès, le tout pourra rester à Châteaumorand, moyennant 12 000 livres qui seront payées par le futur héritier de Diane à la maison d'Urfé.

Ainsi Diane de Châteaumorand, probablement pour la première fois depuis vingt-deux ans, se retrouva en présence de son premier mari. Que se passa-t-il? quelles furent les idées échangées, les souvenirs rappelés entre le grand seigneur d'autrefois, aujourd'hui ecclésiastique à la mine sévère, et la femme du monde, restée presque jeune et encore séduisante malgré ses soixante ans?

Une autre grosse affaire occupa longtemps les deux époux. Honoré d'Urfé avait un peu élevé Charlotte-Emmanuelle d'Urfé, fille de son frère Christophe et de Marie de la Forest.

(1) La sentence du bailliage, le règlement de messes et la convention de Saint-Just sont aux archives de Châteaumorand. — Deux jours avant cette convention, le 20 août 1619, « haute et puissante dame très noble dame Diane de Châteaumorand, femme de très illustre Honoré d'Urfé », avait été, au château de la Merlée, marraine de Gaspard du Palais (reg. paroissiaux de Noirétable en Forez.)

Du moins la jeune fille, orpheline de bonne heure, venait voir familièrement son oncle à Virieu, et y passait des mois entiers, traitée en enfant de la maison. Après des négociations auxquelles prit intérêt toute la noblesse de Savoie et le duc lui-même, (1) Honoré la maria à Henri de Maillard, marquis de Saint-Damien et comte de Tournon en Savoie. La cérémonie du contrat de mariage, à laquelle le duc avait délégué un sénateur du Sénat de Chambéry, s'accomplit avec grande solennité au château de Bâgé, le 11 janvier 1621, en présence d'Honoré et de Diane qui promirent, l'un 20 000, et l'autre 5 000 ducations (2).

Pendant toutes ces affaires, Urfé s'était remis à son *Astrée*; oh! sans se presser, travaillant à son loisir, en gentilhomme au-dessus de la gloriole littéraire et peu soucieux de l'impatience du public. Mais en attendant de " donner le repos à ses bergers ", il écrivait les *Tristes amours de Floridon*, petite nouvelle dans le goût de l'*Astrée*, et détachait de la quatrième partie de son roman l'épisode de la *Sylvanire*. Si on met à part les *Epistres morales*, on peut dire qu'Urfé n'est jamais sorti de la pastorale, où il s'était cantonné comme dans sa province.

Les tristes amours de Floridon, berger, et de la belle Astrée, naiade, n'ont paru que trois ans après sa mort, mais le privilège est du 3 février 1625 (3). Personne n'aurait osé, de son vivant, se faire donner un privilège sous son nom. Ce mince opuscule est donc d'Honoré d'Urfé, bien qu'il soit très faiblement conçu et exécuté. Nous conjecturons que cette plaquette n'a été imprimée qu'à un nombre restreint d'exemplaires, car elle semble avoir passé inaperçue, et elle est extrêmement rare (4).

L'ouvrage est précédé de cette dédicace à M. de Chambrey, premier capitaine du régiment du marquis de Saleran, au service du duc de Savoie : " Monsieur, Voicy un berger plein d'amour, de constance, de soupis et de plaintes, qui se

(1) MUGNIER, *Corresp. du président Favre* (lettre du 9 janvier 1621); A. DE FORAS, *Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, t. III, p. 315.

(2) Copie simple aux archives de Châteaumorand. On trouve un extrait du contrat dans A. DUFOUR, *les Maillard*, Chambéry, 1891, in-8°, p. 129.

(3) Voir, à la fin de ce chapitre, les notices sur les *Tristes amours* et sur la *Sylvanire*.

(4) Nous ne l'avons trouvée qu'à la bibliothèque de l'Arsenal.

présente à vous pour recevoir quelque soulas. Ce berger est amoureux, puis qu'il a l'âme belle et susceptible d'affection. Il est constant, puis qu'il perciste toujours et ne peut oublier sa belle Astrée. Il est plein de sanglots et de gémissemens, puis qu'il est sur le point de mourir pour contenter les cruelles rigueurs de sa nymphe. Bref il se plaint jour et nuict, puis qu'il ne la peut esmouvoir à compassion. L'auteur vous la présente, comme dans un tableau, à fin qu'à son exemple, si Cupidon vous blesse de ses traicts, vous appreniez à patienter et à espérer. »

Comme on le voit, le fond est toujours celui des histoires de l'*Astrée*. Floridon est un autre Céladon, non moins fervent et constant en amour, et non moins malheureux; si mal payé de ses soins, qu'il pense sérieusement à mourir des dédains de sa barbare maîtresse. L'amour est toujours un pouvoir irrésistible, « si puissant que rien ne peut résister à ses efforts ». Il nous grandit et nous élève, ayant sa source dans la partie la plus noble de l'âme. Comme dans l'*Astrée*, des vers sont intercalés dans le récit. Nous y retrouvons aussi les Commandemens d'Amour, écrits en lettres d'or sur une feuille de vélin encadrée de cœurs traversés par une flèche! Les *Tristes amours* sont la mise en action de quelques-uns des lieux communs sentimentaux où s'alimentait traditionnellement la pastorale, mais qui ne sont pas ici relevés par les ingénieuses fictions et les analyses morales de l'*Astrée*.

La *Sylvanire*, ou la *Morte-vive*, dont le privilège est du 12 avril 1625, n'a aussi été imprimée qu'après la mort d'Honoré d'Urfé, en 1627 (1).

Le sujet de la *Sylvanire* a été traité deux fois par Urfé, dans sa pastorale dramatique et dans la IV^e partie de l'*Astrée*. Mais ayant d'abord écrit en prose, pour en faire un épisode de son roman, l'histoire de Sylvanire, l'a-t-il ensuite réduite en actes et en scènes? Ou bien au contraire est-il parti du drame pour l'adapter après coup au roman? Je ne puis trancher cette petite question de généalogie littéraire. En tout cas, l'épisode du roman est allégé de deux personnages, le Satyre et le fol Adraste, dont le rôle est absolument inutile. Urfé

(1) Publiée peut-être par Borstel, l'éditeur de la V^e et de la VI^e partie de la *Pseudo-Astrée*. Du moins le libraire, Robert Fouet, est le même.

paraît les avoir introduits dans sa pièce pour lui donner, comme il dit, des « habits italiens », et faire plaisir à la reine Marie de Médicis, qui l'avait prié de donner à son ouvrage cet accoutrement étranger (1).

Urfé a donné à la *Sylvanire* la forme régulière d'un drame partagé en cinq actes, avec un prologue et des chœurs; mais n'allons pas croire qu'il l'ait destinée au théâtre. Un homme de la qualité de M. le marquis d'Urfé pouvait bien écrire une tragi-comédie pastorale, mais il ne la faisait pas jouer, et d'ailleurs on ne joue pas une pièce de 429 pages. On verra plus loin que la *Sylvanire* n'est que le prétexte d'une théorie sur le vers sans rime, et une application de cette théorie. Peut-être aussi Urfé a-t-il voulu prouver qu'après avoir fait une pastorale en stances, comme le *Sireine*, une pastorale en prose mêlée de vers, comme l'*Astrée*, son talent était assez souple pour plier le genre à la forme dramatique.

L'action, qui se passe en Forez, est annoncée par un prologue que récite la Fortune déguisée en bergère. Les lecteurs de l'*Astrée* y reconnaissent avec plaisir cette géographie du pays du Lignon que tout le monde savait si bien :

Voicy bien le *Forests*,
Ma plus chère contrée,
Où je fis naistre Astrée
L'honneur de l'univers,
Et voicy bien *Lignon* :
Je le cognois à ces belles prairies
Qui suivent son rivage.
Voicy les bois d'*Isoure*,
Et voicy *Mont-Verdun*,
Plus en çà *Marcilly*;
L'un semblable à l'escueil
Dans le sein de la mer,
L'autre comme un rocher,
Le rempart du rivage.

La fable est très complexe; mais en négligeant les chœurs, l'intervention d'Adraste, du Satyre et d'Echo, qui tient aussi son personnage, elle se ramène à peu près à ce thème.

Aglante et Tirinte, bergers du Forez, sont tous les deux

(1) Voir la dédicace à la reine mère du roi : « C'est par vostre commandement qu'elle (la bergère Sylvanire) est ainsi vestue, y ayant quelques années qu'il pleust à vostre Majesté de me le commander. »

amoureux de la bergère Sylvanire, belle et vertueuse comme on l'est sur les bords du Lignon. Ils ne l'auront cependant ni l'un ni l'autre, son père Ménandre ayant décidé de la donner à Théante, sot et laid, mais riche. Théante, comme on voit, ressemble assez au Délio du *Sireine*.

Il semble bien à Sylvanire qu'elle aime Aglante; mais, tout occupée du plaisir de la chasse, son cœur ne s'est encore qu'entr'ouvert à l'amour. L'honneur ne lui permet pas d'ailleurs de rien laisser paraître, contre la volonté de ses parents, des secrets mouvements qui la portent vers Aglante. Tout au contraire, elle le rebute à ce point par ses mépris affectés, qu'il tombe dans un sombre chagrin.

Hylas entreprend de le guérir par ses faciles maximes. Il est, lui Hylas, le plus fortuné des bergers du Forez, parce qu'il ne commet pas la folie d'attacher son bonheur à la constance en amour :

Je les veux bien aymer,
Ces gentilles bergères,
Mais avecques raison,
Et non pas insensé
De sotte passion,
M'emporter tellement
Que je sois un esclave.
Cent et cent fois ne m'a-t-on pas ouï dire
Parmy ces bois et parmy ces campagnes :
Si l'on me desdaigne, je laisse
La cruelle avec son desdain.

Mais la philosophie d'Hylas sur les délices de l'inconstance vient échouer contre le désespoir d'Aglante.

Tirinte est encore plus malheureux; il se résout à se donner la mort. Son ami Alciron, fatigué de ses plaintes, lui propose de lui enseigner le moyen de s'assurer le cœur et la possession de Sylvanire. Il a un miroir magique qu'il tient du druide Climante, ce Climante si fameux dans l'*Astrée* par ses fourberies odieuses; ce miroir a la propriété de faire tomber celui qui s'y regarde dans une mort apparente. Alciron le donne donc à Tirinte, mais sans lui révéler sa vertu singulière; il lui conseille de l'offrir à Sylvanire, et qu'à ce prix la bergère sera à lui.

A peine Sylvanire a-t-elle regardé le miroir enchante, qu'elle pâlit affreusement, prise d'une torpeur mystérieuse et

invincible. Elle va mourir, on la mène au temple d'Esculape pour implorer le dieu; sur la route on rencontre Aglante, désespéré de l'état où il voit sa bien-aimée. Sylvanire, d'une voix expirante, fait alors l'aveu de son amour et exprime un dernier vœu : mourir unie à Aglante. Les parents ne s'opposent pas à cette fantaisie d'une mourante, qui ne peut avoir aucune suite fâcheuse, et consentent à la donner à Aglante. Son suprême désir satisfait, une syncope s'empare de Sylvanire; elle est morte, on le croit du moins, et les pleurs des campagnes environnantes l'accompagnent au tombeau.

Cependant Tirinte, fou de douleur, veut venger dans le sang d'Alciron la mort de Sylvanire; mais Alciron lui apprend qu'elle est simplement endormie. Ils vont au tombeau de la *Morte-vive*, et soulèvent la pierre; Sylvanire ouvre les yeux, elle est rappelée à la lumière et à la vie. Tirinte veut l'enlever et l'entraîner de force dans sa chaumière; Aglante arrive à point pour l'arracher à ses mains et la ramène à ses parents.

Tirinte, condamné à mort par le conseil des druides, doit son salut à une ancienne loi, d'après laquelle un condamné avait la vie sauve, s'il se trouvait une femme qui consentît à l'épouser. Or précisément la bergère Fossinde aimait depuis longtemps Tirinte, sans avoir pu jusque-là réussir à s'en faire aimer. Avec une astuce bien féminine, elle l'accable devant les juges pour être mieux sûre d'obtenir sa condamnation, puis elle demande à l'épouser!

Et Sylvanire? direz-vous. Les druides ont déclaré bonne et valable la promesse de sa main faite *in extremis* à Aglante. Tout le monde est heureux, même Tirinte qui s'en tire à bon compte, et tout le pays ségusien, espérons-le, célébrera par des chansons et des danses ces événements merveilleux.

Trop merveilleux même. La magie, qui n'est dans l'*Astrée* qu'à dose modérée, est ici le nœud essentiel de l'action, tout entière suspendue à la vertu du fatal miroir. Nous sommes dans l'italianisme pur, et le plus mauvais peut-être.

On reconnaît Urfé à la pudeur délicate, un peu farouche de Sylvanire, à qui la modestie fait une loi de ne pas écouter ou de paraître ne pas comprendre les aveux d'Aglante; aux spirituelles boutades d'Hylas, qui égayent l'intrigue; à la ruse à la fois comique et touchante de Fossinde; à de belles discussions morales et à de fines observations. Sylvanire, qui ne

peut pas épouser Aglante parce que ses parents s'y opposent, et ne veut pas épouser Théante parce qu'elle ne l'aime pas, déclare qu'elle se fera plutôt *vestale*; et ce trait nous transporte brusquement au siècle même de l'auteur, où de pareils dénouements se rencontraient quelquefois.

Mais que tous ces personnages sont donc prolixes et bavards! Sylvanire du moins, qui est une fille si sage, devrait bien savoir que la réserve de son sexe lui interdit de longs développements oratoires. Il est vrai que ce défaut paraîtra moins sensible, si on se souvient que ce drame n'a pas été écrit pour le théâtre, et que la *Sylvanire* est comme un prolongement des conversations de l'*Astrée*.

Dans le roman (1), l'histoire de Sylvanire est exposée plus simplement. Elle s'y achève et s'y complète par un débat précis, qui n'est qu'ébauché dans la pièce, sur le *droit des parents* et ses limites naturelles. Sylvandre, pressé d'en dire son avis, décide cette question délicate avec une remarquable fermeté de raison.

En principe, dit Sylvandre, les enfants sont obligés d'obéir à leurs pères, mais ce n'est pas à dire que le père puisse tout sur la volonté de son enfant. La différence est grande entre le pouvoir du maître sur son esclave, et du père sur son enfant. Il faut, sans aucun doute, que le père soit obéi, mais il faut aussi, et c'est la condition même de sa puissance morale, qu'il commande avec raison; car l'autorité de la raison sur un homme, c'est-à-dire sur une âme raisonnable, est encore supérieure à celle du père. Si donc l'enfant recevait un ordre qui ne serait pas selon la raison, il ne serait plus tenu de s'y soumettre.

Mais alors c'est la porte ouverte à l'insubordination de l'enfant, qui ne manquera pas de penser et de dire que tout commandement qui va contre son caprice est contraire à la raison! Hé! non. Hors les circonstances où l'ordre est évidemment inspiré par un despotisme intolérable, ou réprouvé par le sens commun, pour peu que le cas soit douteux, l'enfant doit se ranger au parti de l'obéissance, et estimer que son père est plus prudent que lui, jusqu'à ce que ceux qui ont autorité pour en juger l'aient autrement déclaré.

(1) IV^e partie, livre III.

Arrivons, comme on dit, à *l'espèce*. Ménandre ne veut pas que sa fille épouse Aglante, il veut qu'elle épouse le riche Théante, et il n'a pas d'autre raison que l'entière puissance que les parents ont sur leurs enfants. Ménandre convient qu'il l'a un moment donnée à Aglante; mais cette promesse ne l'oblige pas pour deux motifs : le premier qu'il avait déjà promis Sylvanire à Théante, et que cette promesse annule la seconde; l'autre qu'il ne l'accorda à Aglante, que parce qu'alors elle était expirante, et qu'il croyait donc cette promesse sans danger.

Les motifs de Sylvanire et d'Aglante sont que la promesse faite par Ménandre à Théante n'a jamais été ratifiée par Sylvanire, tandis qu'au contraire elle s'est très librement engagée elle-même à Aglante, et cette promesse a été faite en présence de son père, avec son exprès consentement : " L'essence du mariage, dit Sylvandre, consistant principalement en la volonté des deux parties qui se marient, il n'y a pas de doute que la raison n'ordonne qu'elle (Sylvanire) soit plus obligée à tenir cette promesse, que celle que Ménandre dit avoir fait à Théante, où elle n'a jamais esté appelée, tant s'en faut qu'elle y ait consenty. "

Quant à l'autre argument de Ménandre, qu'il a consenti au mariage de Sylvanire et d'Aglante seulement parce qu'il croyait que sa fille allait mourir à l'heure même, il faut répondre qu'on ne contracte point par la pensée, mais par des paroles; que si une telle défaite était admise, si on pouvait se réfugier derrière des restrictions mentales, il n'y aurait plus de convention possible entre les hommes.

Sans porter atteindre au principe sacré de l'autorité paternelle, Sylvanire doit donc, selon Sylvandre, appartenir à Aglante, à qui elle a engagé sa foi, et à qui son père même l'a donnée.

La *Sylvanire* est en vers blancs de six syllabes entremêlés de quelques vers de dix syllabes. On n'expliquerait guère qu'Urfé eût refait sous la forme dramatique un épisode de son roman, si son dessein n'avait pas été de chercher une occasion de nous faire part de ses idées sur le vers sans rime, de les appliquer, pour les rendre plus claires, à un grand épisode de *l'Astrée*, et de montrer par cet exemple l'usage qui pourrait en être fait par les poètes français. Comme on le sait, ce mode de versification, essayé avant Urfé, repris encore après

lui, n'a définitivement pas eu de succès. L'expérience paraît avoir prouvé que notre langue poétique, sans accentuation ni véritable prosodie, ne peut pas se passer de la rime, qui règle, soutient et rend comme palpable la mesure.

Urfé a exposé sa théorie du vers blanc ou sans rime dans un long avis au lecteur, qui est, à notre avis, la partie la plus intéressante de l'ouvrage. L'examen de l'*Amedeida* nous avait déjà ouvert un aperçu sur les facultés critiques d'Honoré d'Urfé. Cette fois, ce ne sont pas les idées des autres qu'il apprécie, ce sont les siennes qu'il nous fait connaître, et il faut, pour saisir tous les aspects de son talent, savoir comment il conduit une discussion de ce genre.

Il le fait modestement, sans prétendre donner des leçons à personne. Urfé remarque en passant que nous devons nous garder de farcir nos drames de grandes sentences morales. Les anciens ont beaucoup moralisé dans leurs tragédies, entre autres Euripide et Sénèque; mais nous les avons réformés sur ce point, et nous avons bien fait : « En ce temps-là, le but essentiel de la poésie estoit de profiter, et par accident de plaire; au contraire maintenant nostre poésie a pour but essentiel de plaire, et par accident de profiter ». A ce propos, prenant d'avance position dans la querelle des anciens et des modernes, il ajoute que, si les anciens sont plus grands que nous, les modernes, à certains égards, voient mieux et plus loin qu'eux, « tout ainsy qu'un nain sur la teste d'un géant ». Nous pouvons donc, sans manquer à la révérence qui leur est due, ne pas nous croire obligés de nous traîner servilement sur leurs traces.

Mais Urfé ne touche qu'accidentellement à cette question. Ce qu'il se propose, c'est d'expliquer et de justifier le parti qu'il a pris d'écrire une pastorale dramatique en vers blancs; car il a bien prévu que plusieurs trouveraient cette tentative étrange et d'une mauvaise conséquence, si son exemple venait à être suivi. Mais il a passé sur cette considération, par « l'extresme désir qu'il a eu de nous ouvrir un chemin par où le poëme tragique ou comique peust parvenir à sa perfection, qui jusques icy luy avoit esté desniée ».

Honoré d'Urfé restreint sa théorie au théâtre. Il n'entend d'aucune façon proscrire le vers rimé, qui gardera sa prééminence. Même dans la *Sylvanire*, il n'a pas absolument exclu la

rime, par exemple quand il a rapporté un proverbe populaire, et surtout dans les dialogues rapides et pressés, où la rime aiguise la réplique. Mais en général, le vers non rimé sera d'un emploi plus judicieux dans la poésie dramatique, principalement si elle met sur la scène, comme la tragi-comédie, la comédie et la pastorale, des personnages de moyenne ou de petite condition.

Les Italiens, les modèles d'Urfé, et parmi eux les plus illustres, ont souvent écrit leurs pièces en vers non rimés, et on ne dira pas que c'était impuissance : " Je voyois le Tasse, dont la *Hierusalem* est admirable, l'Arioste, dont le *Roland furieux* a tant esté approuvé, le Guarini, de qui les vers lyriques sont si pleins d'esprit et d'amour : le premier avoir fait son *Torrismond* et son *Aminte* en vers non rimez, l'autre tant de tragédies et de comédies de mesme sorte, et le dernier son *Pastor fide* ». Si ces grands maîtres, qu'on ne soupçonnera pas de s'être dérobés aux difficiles contraintes de la rime, l'ont abandonnée dans leurs compositions dramatiques, ils ont eu quelque bonne raison de faire choix d'un rythme plus libre, plus voisin de la prose.

Cette raison, c'est la *vraye-semblance* : le drame sans rimes est plus conforme à la vérité de la vie qu'il veut mettre sous nos yeux. Un roi à la tête de son armée parle-t-il à ses bataillons en vers rimés? Un marchand fait-il ses comptes avec son commis en vers rimés? " N'est-ce pas commettre cette mesme faute que de rimer les tragédies et les comédies? Cette raison me contenta grandement. » Cette faute sera encore bien plus choquante, si le poète fait parler des bergers, dont le langage doit être simple comme leur costume et leurs humbles pensées.

Mais les Grecs et les Latins n'ont-ils pas écrit leurs tragédies et comédies en vers? A peine; ce sont des vers qui, surtout dans le débit, se rapprochent tellement de la prose, qu'à peine on peut les en distinguer : " Le plus habile ne sçauroit recognoistre, lors que l'on récite Térence, si ce sont des vers. »

Voilà pourquoi Honoré d'Urfé s'est mis à défricher ce champ qui, selon lui, n'a pas encore été " recogneu de nos François ».

Mais quand il en vint à l'exécution, il hésita sur le choix du mètre. Urfé explique pour quels motifs il se décida enfin pour le vers de six syllabes, entremêlé de vers de dix syllabes dont le second membre, étant aussi de six syllabes, s'accouple si na-

turellement avec le premier, que l'oreille entre de l'un en l'autre sans s'en apercevoir.

Il y aurait à discuter cette théorie sur la plus grande *vraisemblance* du vers non rimé dans la poésie dramatique; il nous paraît inutile de le faire. Mais, deux réflexions viennent tout de suite à l'esprit. Sans doute un général ne harangue pas ses troupes en vers rimés! mais il ne les harangue pas non plus en vers non rimés. Et si Urfé tenait tant à se rapprocher du langage usuel de la conversation, que n'écrivait-il donc sa pastorale tout uniment en prose?

En fait et tout système mis à part, l'essai a-t-il été heureux? On ne peut nier que ces vers, qui ne sont presque pas des vers, n'aient un caractère flou, mal arrêté, que ce rythme, dont le défaut est encore aggravé par la brièveté du vers, ne soit sautillant et monotone. Mais cependant nulle part, si on en excepte à peine quelques charmants morceaux de l'*Astrée*, Urfé n'a trouvé un tour plus facile (1).

Vers 1629, Jean Mairet s'avisa de refaire la *Sylvanire* (2). Il rétablit l'alexandrin dans ses droits traditionnels, simplifia l'action pour l'adapter au théâtre, supprima les personnages du fou et du satyre, les scènes à écho et d'autres scènes peu utiles, retrança ou abrégéa les monologues, les débats moraux, les longues conversations, et se contenta d'ajouter un songe de Sylvanire et quelques traits de détail.

A tout prendre, la transcription est presque littérale. Mairet d'ailleurs ne dissimule pas les sources où il a puisé, et renvoie lui-même le lecteur à l'*Astrée* et à la pastorale dramatique d'Urfé. La pièce ainsi reconstruite fut présentée au public, en 1631, dans une édition somptueuse, ornée d'un beau frontispice et d'estampes de Michel Lasne.

On a dit que Jean Mairet avait très parfaitement réussi à faire un poème très régulièrement ennuyeux. Mais, quoi qu'il en soit, sa pastorale, comme celle d'Urfé, nous intéresse bien

(1) Lire, par exemple, le spirituel dialogue d'Aglante et d'Hylas dans la première scène, dont nous avons donné plus haut un court extrait.

(2) Sur la *Sylvanire* de MAIRET, voir BONAFOUS, *Etudes sur l'Astrée*, p. 148; BIZOS, *la Vie et les œuvres de Jean de Mairet*, Paris, 1877, in-8°, chap. III; RIGAL, *le Théâtre au dix-septième siècle avant Corneille (Hist. de la langue et de la litt. franç., t. IV, 1^{re} partie, chap. IV)*; MARSAND, *la Pastorale dramatique*, p. 374 et 410.

moins par elle-même que par les explications dont elle est précédée; car les deux *Sylvanires* ont eu cette fortune de servir d'occasion à des thèses littéraires.

Urfé avait plaidé la cause du vers non rimé. Mairet, dans une préface à grande allure, étudie les conditions du poème dramatique, ses formes, ses parties, ses règles; ce qui l'amène à un manifeste en l'honneur des *unités*, et surtout de la *règle des vingt-quatre heures*, exactement observée dans sa pastorale, qui n'est pas une " pièce à l'avanture " : il ne s'y " trouve pas un seul effect qui vray-semblablement ne puisse arriver entre deux soleils ".

Mairet, passant à la dissection de sa pièce, prodigue cette érudition pédantesque dont Molière s'est diverti plus tard : " Je la veux, dit-il, diviser en quatre parties, sçavoir est en Prologue, Prothèse, Epithase et Catastrophe. Le Prologue recommande la pureté de la fable et contient une partie de l'argument. La Prothèse comprend les nopces prétendues de Silvanire et de Théante, fondées sur l'avarice de Ménandre, l'aversion de Silvanire pour ce berger, l'effect du miroir d'Alciron. L'Epithase contient la maladie de Sylvanire, avec le mariage inespéré d'elle et d'Aglante, du consentement de ses parents, sa mort, le désespoir d'Aglante, la rage de Tirinthe, et tout le Forests en dueil. La Catastrophe embrasse la résurrection, le dernier consentement du père en faveur d'Aglante, la délivrance de Tirinthe par l'invention de Fossinde, et bref le repos de ces amans après tant de tumultes. "

Les règles n'y font rien. La *Silvanire* de Mairet n'a pas beaucoup plus d'intérêt scénique que la pastorale d'Urfé qui, lui du moins, n'avait pas prétendu l'écrire pour le théâtre. Mais le manifeste qui sert d'introduction à la pièce de Mairet a provoqué un mouvement d'idées et des discussions dont la littérature dramatique a tiré quelque profit.

DESCRIPTIONS

DES « TRISTES AMOURS DE FLORIDON »

Les tristes amours de Floridon, berger, et de la belle Astrée, naiade, par messire Honoré d'Urfé. Ensemble les fortunées amours de Poliastre et de Doriane. A Paris, chez Nicolas

Rousset, en sa boutique à la grand'salle du Palais, du costé de la Cour des Aydes. M DC XXVIII, avec privilege du Roy. — Ce privilège, du 3 février 1625, ne mentionne que le *Berger désolé*, ou les *Tristes amours*, par Messire Honoré d'Urfé, et ne dit rien des *Fortunées amours*; ce dernier ouvrage n'est pas d'Honoré d'Urfé.

Ce petit livre rarissime contient donc deux ouvrages, qui sont paginés séparément :

1° *Les fortunez amours de Poliastre et de Doriane*; 68 pages, précédées d'une dédicace " Au lecteur ". Cette histoire, qui se passe en Dauphiné, est d'une prodigieuse invraisemblance.

2° *Le Berger désolé* (ou, comme l'indique le titre général du volume : *Les tristes amours de Floridon et d'Astrée*); 58 pages, y compris la dédicace " A Monsieur de Chambrey, seigneur dudit lieu et place... capitaine enseigne de trois cens hommes de pied... ", signée : D'URFÉ, et un sixain de G. Rusemollin. Ensuite commence le *Berger désolé*. A la p. 21, il chante une chanson à Astrée. A la p. 24, Commandements de l'amour, " écrits en lettres d'or sur un vélin enrichy tout autour de cœurs enfléchez "; ces vers ne manquent pas de facilité et d'esprit.

DESCRIPTION DES DEUX « SYLVANIRES »

I. La « Sylvanire » d'Honoré d'Urfé.

La Sylvanire, ou la Morte-vive. Fable bocagere de Messire Honoré d'Urfé, Marquis de Bagé et de Verromé, Comte de Chasteau-neuf, Baron de Chasteau-morand, et Chevalier de l'Ordre de Savoye, etc. A Paris, chez Robert Fouet, ruë S. Jacques au Temps, et à l'Occasion. M. DC. XXVII. — In-8°; 20 ff. lim. non ch. et 429 p. Les ff. lim. contiennent, après le titre : la dédicace de l'auteur " A la Reyne, Mère du Roy, Marie de Médicis, Reyne de France et de Navarre "; long avis au lecteur, où Urfé expose ses idées sur le vers non rimé; six vers de Baro " A Monsieur d'Urfé sur sa Sylvanire "; privilège du roi donné à Fouet pour neuf ans, du 12 avril 1625; le nom des personnages; le prologue, récité par " Fortune, en habit de Bergère "; portrait d'Urfé avec la peau de lion sur

sur les épaules, le même que dans les éditions de l'*Astrée*, et un quatrain au-dessous.

II. — *La « Silvanire » de Mairet.*

La Silvanire ou la Morte-vive du S^r Mairet. Tragicomédie pastorale. Dedicée à Madame la Duchesse de Montmorency. Avec les figures de Michel Lasne. A Paris, Chez François Targa, au premier pillier de la grand'Salle au Palais, Au Soleil Dor. Avec privilege du Roy. 1631. Ce titre dans un frontispice gravé. — In-4°; 186 p., non compris les ff. limin. qui contiennent, après le titre : la dédicace à Marie-Félicie des Ursins, duchesse de Montmorency; l'argument; la " Préface en forme de discours poétique. A Monsieur le comte de Carmail "; des pièces de vers adressées à l'auteur; l'extrait du privilège pour six ans, du 31 mars 1631; le prologue, récité par " l'Amour honneste ". A la suite de la *Sylvanire*, avec titre spécial et pag. séparée, viennent les *Autres œuvres lyriques du sieur Mairet*, qui remplissent 96 pages.

CHAPITRE XVIII

LA MORT. — ÉPILOGUE

Guerre de la Valteline. — Mort d'Honoré d'Urfé; le *Tombeau de Céladon*; l'inventaire. — Mort de Diane de Châteaumorand; sa succession. — Destinée de Châteaumorand; de la Bastie; de Virieu-le-Grand. — Erection du Monument d'Honoré d'Urfé à Virieu.

Note sur les portraits d'Honoré d'Urfé.

En 1625, au moment où s'ouvrait la guerre de la Valteline, Honoré Urfé avait cinquante-huit ans; il était arrivé à cet âge qui, tout en annonçant la première vieillesse, promet encore d'ordinaire quelques années d'activité féconde. Mais nous soupçonnons que sa santé était depuis longtemps délabrée. Dans un portrait qui nous paraît être des derniers temps de sa vie, ce n'est plus le magnifique cavalier d'autrefois; Urfé est représenté avec des traits extraordinairement amaigris, la figure osseuse, allongée, comme étirée par la souffrance. Il se plaignait aussi de l'affaiblissement de sa vue.

Cependant quand le roi de France et le duc de Savoie firent appel à son épée, il se trouva prêt à marcher. Le 29 avril 1625, il eut une commission royale pour lever le régiment de *Châteaumorand* ou d'*Urfé-Châteaumorand* (1). C'est pendant qu'on achevait d'équiper ses compagnies qu'Urfé rendit à Camus cette visite que l'évêque de Belley a si agréablement racontée (2) :

La dernière fois que mes yeux eurent le plaisir de le voir, il passait en Savoye et de là en la guerre de Piémont, où il mourut dans une grande charge et parmi les fonctions militaires. Il me vint de sa

(1) Ou peut-être deux régiments, un sous le nom de *Châteaumorand*, un autre sous le nom d'*Urfé*. En réalité la levée de ce régiment ou de ces régiments, comme il arrivait souvent, avait été faite avant les lettres officielles de commission.

(2) *Esprit du B. François de Sales*, t. VI, p. 125.

grâce dire adieu, il désira pour la prospérité de ses armes la bénédiction de son évêque; et le dernier repas qu'il ait pris en France fut chez nous, où parlant de mon *Agathonphile* et de ma *Parténice* qu'il avoit leus, disoit-il, avec contentement, il ajouta : C'est à cette heure que je puis dire : *Terras Astræa reliquit*; si vous continuez, vous ferez perdre terre à tous les romans. Je luy dy que sous un monarque si juste que celui qui nous commande, nous devons faire de meilleurs présages et dire plustost : *Terras Astræa gubernat*. La mémoire de ce seigneur, qui m'est douce comme l'espanchement d'un parfum, me sera en esternelle bénédiction.

La guerre avait commencé dès le mois de mars; mais le régiment de Châteaumorand n'arriva qu'un peu tardivement sur le théâtre des opérations, et il n'est pas question d'Honoré d'Urfé avant la campagne du prince de Piémont dans les Etats de Gênes.

La Valteline est une étroite vallée du haut bassin de l'Adda. En apparence c'est bien peu de chose que ce petit pays, dont le sort ne paraissait pas pouvoir influencer sur les destinées de l'Europe; mais la domination de l'Espagne sur ce passage aurait assuré la communication du Milanais avec les Etats impériaux de la Maison d'Autriche.

L'importance de la question de la Valteline ne fut pas bien comprise avant l'entrée de Richelieu au conseil du roi; cette question, traitée assez légèrement jusque-là, traînait depuis plusieurs années. En attendant qu'elle fût résolue, les Espagnols avaient accepté que les places fortes de la Valteline seraient provisoirement remises aux mains du pape, qui garda dix-huit mois ce dépôt consenti pour trois mois.

Richelieu fit sentir à Louis XIII et au conseil la nécessité d'en finir, et une ligue fut formée, le 5 septembre 1624, entre la France, le Piémont et la république de Venise pour chasser les Espagnols de la Valteline et la rendre aux Grisons. Au milieu de l'hiver, le marquis de Cœuvres entra dans la Valteline qu'il conquit avec la plus grande facilité, tandis que le duc de Savoie et le connétable de Lesdiguières faisaient leurs préparatifs pour attaquer la république de Gênes, alliée de l'Espagne.

Lesdiguières arriva à Turin le 2 février 1625. Le 4 mars, les armées confédérées de France et de Savoie étaient réunies au camp d'Asti, et dès le 9, les mouvements commencèrent. Mais bientôt la mésintelligence éclata entre le duc et le con-

nétable; le duc, grisé par la victoire de Voltagio, la prise des villes de Novi et de Gavi, voulait qu'on marchât droit sur Gênes, entreprise hasardeuse que le connétable jugeait pour le moment impossible.

On résolut du moins de prendre Savone, et pour préparer le siège de cette place, le prince de Piémont reçut la mission de réduire les petites villes et bourgs de la région riveraine de la mer qu'on appelait la *Rivière du Ponent*.

Dans cette courte campagne de vingt jours, Honoré d'Urfé a joué un rôle très brillant, qui ne fut interrompu que par sa mort (1).

Le prince de Piémont s'ébranla le 6 mai et se transporta à Ormée. Le 8, ayant eu avis que les régiments de Valençay et du Fléchet avaient saisi les places de Cosio et de Menticata, et que son artillerie approchait de Nave, il appela à lui Urfé, Fléchet et Valençay. Le 9, toute l'armée s'avança vers la Piève, clef de l'Etat de Gênes, défendue par un bon château, et protégée par des passages montagneux qu'occupaient quatre à cinq mille combattants aguerris; le régiment de M. d'Urfé s'établit au delà de la rivière avec M. de Saint-Paul.

Le 10 se passa en escarmouches. Le 11, le canon arriva devant la Piève. A l'entrée de la nuit, pendant qu'on mettait les pièces en batterie, Urfé et Oribeau eurent ordre de faire marcher 500 hommes pour s'emparer des hauteurs; ce mouvement réussit très bien, et Urfé chassa entièrement l'ennemi de la montagne. Cependant les canons commencent à tonner devant la Piève, les Génois abandonnent les défenses des tranchées, des murailles et des portes; la ville est prise, et la citadelle se rend vers midi.

Le 13, l'armée étant rangée en bataille hors des murs, le prince commande la marche du côté d'Albenga, l'avant-garde,

(1) Principales relations contemporaines que nous avons résumées dans ce court récit : *Entière conquête de la Rivière du Ponent sur les Genevois*, Lyon, 1625, in-8°; *le Progrès victorieux des armes du prince de Piedmont*, Lyon, 1625, in-8°; *la Suite des victorieux progrès*, Lyon, 1625, in-8°; *Faicts du prince de Piedmont au forçement de la Piève*, Lyon, 1625, in-8°; *Conquestes généreuses*, Paris, 1625, in-8°; *Prise de la ville et forteresse de la Piève*, Paris, 1625, in-8°; *Réduction de la ville d'Albenga*, Paris, 1625, in-8°. — Pour l'ensemble des opérations de 1625, voir *Merc. franç.*, Capriata, Gioffredo, Assarini, Guichenon, de Saluces, Dufayard et d'autres auteurs cités au chap. XI pour la guerre de 1616-1617.

composée des régiments de Valençay et de Saint-Paul, sous la conduite d'Honoré d'Urfé, maréchal de camp. L'avant-garde arrive ainsi à Villanova, dont les habitants viennent offrir les clefs; le prince loge en cet endroit avec l'avant-garde, son centre à Toué, et son arrière-garde à Poglio. Le 14, la marche en avant continue, l'avant-garde toujours commandée par Urfé, et le même jour, le premier magistrat d'Albenga fait sa soumission, imitée par toutes les villes du voisinage. Le prince partit le même jour, et mit en passant une garnison à Arazzo.

Le 15, l'armée tira droit à Oneglia; l'avant-garde, forte de trois régiments, s'avança sous les ordres du maréchal de camp Urfé et du marquis Bobba. A six heures du soir, malgré les fatigues de la marche, elle donna impétueusement dans les tranchées et redoutes d'Oneglia. Les Franco-Piémontais redoublent la charge avec furie, enfoncent les palissades, refoulent l'ennemi et restent les maîtres du faubourg. Bobba saute sur un bastion à la faveur d'une échelle, trouve un trou que les Génois avaient pratiqué pour le jeu de leurs canons, s'y engage hardiment, et de là descend dans la ville en criant : *Vive Savoie!* Urfé le suit de près par le même chemin. L'ennemi, assailli de toute part, abandonne la ville et se réfugie dans le château, d'où le gouverneur s'enfuit par mer, laissant Moneille pour commander à sa place. Une heure après, vers le milieu de la nuit, Moneille parlemente et se rend. Le 16, le prince de Piémont fait son entrée dans la ville.

Après cette action glorieuse, le nom d'Honoré d'Urfé n'est plus prononcé dans aucune des relations que nous avons eues sous les yeux. Il fut, non pas blessé, mais frappé de maladie (1), probablement d'une pulmonie, et se fit transporter à Villefranche, près de Nice : c'était, ou peu s'en faut, finir en soldat, les armes à la main.

Bornons-nous à dire, pour achever ce rapide récit, que le prince poursuivit sa marche victorieuse jusqu'au 26 mai. En trois semaines, 174 places avaient été conquises ou s'étaient rendues aux Franco-Piémontais.

(1) Voir Gioffredo, cité plus loin. Huet dit qu'Honoré d'Urfé mourut « pulmonique ».

Mais ces succès n'eurent pas de suite. Le duc de Féria, gouverneur de Milan, ayant réuni 30 000 hommes pour dégager les Génois, l'armée du duc et du connétable fut réduite à une retraite désastreuse, et Santa Croce reprit la Rivière du Ponent aussi aisément que le prince de Piémont l'avait conquise. Le 24 décembre, le connétable quitta le duc, promettant de revenir l'année suivante, mais il ne devait pas repasser les Alpes. Le 5 mars 1626, Richelieu signa avec l'Espagne le traité de Monzon, sans même y faire intervenir le duc de Savoie.

On sait peu de chose des derniers moments d'Honoré d'Urfé. Huet rapporte, d'après une tradition conservée dans la famille d'Urfé, qu'il fut assisté à son lit de mort par son neveu Charles-Emmanuel et par une de ses nièces, probablement Gabrielle (1). Il garda assez de lucidité d'esprit pour dicter une paraphrase en prose du *Stabat Mater*, que La Mure dit avoir vue dans les archives du château de la Bastie (2).

Nous aurions voulu retrouver le testament de cet homme que nous avons beaucoup aimé, et dans le commerce duquel nous vivons depuis vingt ans, mais nos recherches ont été jusqu'à cette heure inutiles. Du moins recueillons précieusement les moindres particularités que nous avons pu découvrir (3).

Ce testament, en italien, avait été reçu par un notaire de Villefranche, le 30 mai 1625. Honoré d'Urfé instituait héritier universel son frère Jacques, avec substitution au profit de son neveu Charles-Emmanuel; il spécifiait certaines sommes d'argent dont il faisait dépositaire provisoire son secrétaire Abraham Roux, dit La Rozière; il désignait pour exécuteur testamentaire Claude Roy, lieutenant général en la sénéchaussée du Bourbonnais, le même, cela est bien à remarquer, que Diane de Châteaumorand, exactement cinq mois après, nomma aussi son exécuteur testamentaire. Le testament, revêtu de la légalisation de l'évêque de Nice et de son sceau, fut présenté au bailage du Forez et enregistré le 10 décembre suivant. Honoré d'Urfé mourut à Villefranche le 1^{er} juin 1625.

Un ancien chroniqueur italien lui a fait cette courte oraison

(1) *Lettre à Mlle de Scudéry.*

(2) Cité par Aug. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 169.

(3) Ces renseignements sont épars dans diverses pièces des archives de Châteaumorand, et dans une pièce des archives de Lérans. — Il existait autrefois une copie du testament aux archives de Châteaumorand.

funèbre, que nous laissons dans sa langue originale : « Passo all'altro mondo, in Villafranca, Onorato d'Urfè, morto di malattia, e grandemente pianto da tutti, si per la sua grande bontà di vita, come per l'acutezza dell'ingegno e notizia delle belle lettere, e talenti manifestati da lui nell'*Astrea*, che molti leggano con grande soddisfazione. Il di lui corpo fu portato a Torino a seppelire (1). »

Les funérailles d'Honoré d'Urfé furent donc célébrées à Turin, et n'en doutons pas, malgré le tumulte des armes, avec la solennité que demandaient ses titres de chevalier de l'Annonciade et de maréchal de camp général, les services qu'il venait de rendre, sa parenté avec la maison de Savoie et l'amitié du duc.

Mais son corps fut peu après porté dans le Forez, et enseveli non loin de ces bords du Lignon qu'il avait rendus immortels, ou bien ce que dit Baro dans sa dédicace à la bergère Astrée (2) n'aurait pas de sens. Lui rappelant la mort d'Honoré : « J'ay receu, lui dit-il, une blessure qui ne guérira jamais; tu sçais, chère Astrée, que ce souvenir a toujours trouvé de l'humidité dans mes yeux... Prends garde de ne retourner point sans moy revoyr le lieu bien-heureux qui *trionphe aujourd'hui de la dépouille* de ce corps qui fut autrefois l'organe de l'esprit qui te forma.. Ce sera alors que le Lignon me redira confidemment les plus doux secrets qui ont esté fiez à ses ondes, et chaque jour verra naistre de nouvelles fleurs que j'iray semer *sur son tombeau*, chaque arbre m'ouvrira son escorce pour me montrer les chiffres qu'il y a gravez. »

A peu de distance du château de la Bastie, on distinguait encore vaguement, il y a environ soixante ans, un petit tertre en forme de carré long, autrefois bordé de six tilleuls dont deux avaient survécu : on l'appelait le *Tombeau de Céladon*. Depuis, les deux derniers tilleuls ont été arrachés, et la charrue a nivelé ce qui restait du tombeau de Céladon (3).

(1) GIOFFREDO, *Storia delle Alpi Marittime*, dans les *Monumenta historiae patriæ. Scriptores*, Turin, 1839, in-f°, col. 1836. Cf. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, Paris, 1888 et suiv., 7 vol. in-4°, t. VI, p. 200 (lettre du 15 juin 1625.)

(2) En tête de la *Conclusion de l'Astrée*.

(3) A. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 169, note; P. GRAS, *Voyage à Pierre-sur-Haute et aux bords du Lignon*, Saint-Etienne, 1864, in-8°, p. 88.

Était-ce en effet la sépulture d'Honoré d'Urfé? Nous avons peine à le croire, car, en ces âges chrétiens, on dormait son dernier sommeil au pied des autels ou à l'ombre des églises, et on ignorait les tombeaux romantiques à la Rousseau, avec pèlerinages de jeunes filles enamourées. C'était plutôt une allégorie ingénieuse et juste : le tombeau de Céladon, au sens littéraire, devait être sur ce rivage fleuri qui fut un temps aussi fameux que celui du Simois.

Et il faut maintenant parler d'affaires, et quelles affaires! Je ne sais rien de plus triste que ces convoitises qui s'allument autour d'une bière à peine fermée. Honoré mort, on va se ruer au partage de ses pauvres dépouilles.

Jacques d'Urfé acceptera-t-il, même sous bénéfice d'inventaire, l'héritage de son frère? Il hésitera longtemps, sachant bien que la succession est grevée de dettes, et que le marquisat de Valromey lui sera disputé. Mais en attendant, sous prétexte de pourvoir aux frais des funérailles, il a mis la main sur les espèces confiées à Abraham Roux, s'est emparé de l'équipage du défunt, de ses belles armes et de sa vaisselle d'argent.

Dès le lendemain de la mort, il dépêche à Virieu, où d'avance il a envoyé un agent à sa dévotion, Balthazar d'Essey, un émissaire avec cette missive (1).

Monsieur Balthazard, L'affection et fidélité que vous avez rendu à feu mon frère me fait confier en vous plus particulièrement qu'en nul autre; qui me fait vous prier, la présente receue, que vous vous mettiez dans le chasteau de Virieu, sans y recevoir personne quelconque jusqu'à ma venue ou que vous ayés de mes nouvelles, s'y n'estoit qu'il y vienne personne de la part de Madame de Chasteaumorand; car en ce cas là, je désire que vous luy rendiez toute sorte de bienséance. Et au cas que cette lettre ne vous trouve poin à Virieu, M. Fabri fera le mesme office. En attendant plus amples de vos nouvelles, je demeure, Villefranche, ce 2^e de juin 1625, vostre bien affectionné.

URFÉ.

Balthazar d'Essey demanda qu'il fût procédé à l'inventaire des meubles et papiers du château de Virieu. Les officiers du marquisat ne pouvaient s'y refuser, devant une requête présentée par l'agent de Jacques d'Urfé, frère du défunt et qui semblait s'avouer son héritier. Le marquis de Châteaumorand

(1) Cette lettre est transcrite à la suite de l'inventaire du château de Virieu (voir plus loin).

avança plus tard qu'on avait préalablement enlevé du château tout ce qui avait quelque prix, pour n'y laisser que des meubles chétifs, « spoliation faite du plus beau et du meilleur » ; insinuation sans aucun fondement ni vraisemblance.

En tout cas, l'inventaire fut fait du 16 au 19 juin, par Christophe Fabri, juge du marquisat de Valromey, assisté d'Antoine Fabri, bailli, Léonard Cortois, procureur d'office, Louis Brillat, châtelain, et Jean Bal, remplissant l'emploi de greffier, qui tous signèrent au procès-verbal avec Balthazar d'Essey (1).

Pendant que ces choses s'accomplissaient à Villefranche et à Virieu, Diane de Châteaumorand était à Paris, logée au faubourg Saint-Germain, rue du Four, « en la maison où pend pour enseigne la Bastille ». C'est là que lui arriva la funèbre nouvelle.

Il serait certainement curieux de savoir ce qui se passa dans l'âme de Diane, quelle fut la sincérité, l'étendue de sa douleur. Nous avons essayé plusieurs fois, sans y réussir tout à fait à notre gré, de préciser une situation assez complexe : les deux époux séparés par des griefs réciproques, puis rapprochés par une réconciliation qui était presque un retour à la vie commune. Mais enfin, après vingt-cinq années de ce mariage qui avait commencé avec le siècle, que restait-il de vrai amour au cœur d'Astrée ?

Que sa douleur fût superficielle ou profonde, le monde affecta d'y voir une irréparable blessure. Selon l'usage, il offrit à Mme d'Urfé de ces consolations qui sont inutiles, si la douleur est toute de bienséance, et non moins inutiles, si elle est sincère. C'est à peu près dans ce ton que l'éditeur de l'*Arcadie de la Comtesse de Pembroke* écrivait à Diane en lui dédiant la première partie de la traduction de la pastorale anglaise, avec des hyperboles horriblement banales, qui durent lui paraître irritantes : « Chacun déplore la perte du plus digne favori des Muses et du plus grand des guerriers que veid jamais le soleil. J'avois résolu de ne pas le nommer, de peur d'accroistre le sujet de vos larmes, mais cela ne pourroit de rien servir... Les dieux ayant recogneu qu'il estoit plus vaillant que Mars et

(1) Cette pièce capitale, dont nous nous sommes si souvent servi, est en copie authentique, signée « Mugnier », aux archives de Châteaumorand, cahier de papier de 44 pages.

plus sçavant que Minerve, luy ont donné le rang que ses mérites luy avoient acquis dans le ciel; ou bien toutes les déesses, jalouses de ce que vous possédiez ce héros, vous ont envié ce bonheur. Toustefois cela ne peut estre; car elles sçavoient bien que vous le méritiez, et qu'à peine en trouveroit-on une autre qui possédast les vertus que tout le monde admire en vous (1) ! »

Il fallait penser aux réalités positives, et Diane n'était pas femme à les perdre de vue. Le 1^{er} juillet, elle déclara par procureur, au greffe du Châtelet, qu'elle renonçait à la communauté et société de biens qui avait pu être entre elle et feu Messire Honoré d'Urfé, et qu'elle s'en tenait à ses droits (2). Puis elle partit pour Virieu-le-Grand.

Comme les seigneuries de Virieu et de Châteauneuf lui avaient été assignées pour son douaire en son contrat de mariage, Balthazar d'Essey ne fit pas difficulté de reconnaître ses droits, et la laissa maîtresse du château, dont elle remit les clefs à Philiberte de Lucinge, veuve de Hugues Fabri (3). Ayant ainsi tout arrangé à Virieu, elle revint à Châteaumorand.

Peut-être déjà malade et sentant sa fin prochaine, elle employa le reste de l'année à régler l'importante affaire de sa riche succession. Comme, par sa mère, elle tenait ses grands biens de la maison de Lévis, Diane pensa qu'il était convenable de les rendre à la même famille, et de renouer ainsi une possession interrompue depuis soixante ans. Elle jeta donc les yeux sur son neveu à la mode de Bretagne, Jean-Claude de Lévis-Charlus, qui était alors un tout jeune et très beau gentilhomme, d'une figure un peu féminine (4).

C'est lui que par son testament du 31 octobre, écrit tout entier de sa belle et large écriture aristocratique, elle désigna pour son héritier, à la condition d'adopter le nom et les armes de Châteaumorand. Cet acte, fait dans la forme mys-

(1) *L'Arcadie de la Comtesse de Pembrok, composée par Messire Philippes Sidney, traduite en nostre langue par un gentil-homme françois* [les tomes II et III portent : traduite par D. Geneviefve Chappelain], Paris, R. Fouet, 1625, 3 vol. in-8°, tous les trois dédiés par l'éditeur à Diane de Châteaumorand.

(2) Original, aux archives de Châteaumorand.

(3) D'après un acte du 28 mars 1626, aux mêmes archives.

(4) Son portrait est au cabinet des estampes de la Bibl. nationale.

tique, " cacheté de sire rouge d'Espagne avec des rubans de soye de couleur colombin en treize endroits », fut présenté le 3 novembre à Claude Gauthière, notaire à Saint-Martin-d'Estreaux, en présence des sept témoins exigés par la loi romaine.

Ayant assuré la fortune de son neveu, elle s'occupa de le marier, et d'abord en avancement d'hoirie, et " en faveur de son futur mariage », lui donna ses terres du Bourbonnais (20 novembre). Enfin, le 27 décembre, un contrat de mariage fut passé entre Jean-Claude de Lévis et Catherine de la Baume-Saint-Amour, fille d'Emmanuel-Philibert et d'Hélène de Perrenot-Granvelle (1).

Diane mourut à Châteaumorand le 8 mars suivant, et fut ensevelie dans son église paroissiale de Saint-Martin d'Estreaux. Femme assez énigmatique, très exacte dans ses affaires, " d'un courage masle en ses résolutions », et cependant fantasque, d'une imagination dérégulée, capable de coups de tête absurdes; intelligente, libérale, d'une âme ardente et généreuse, mais avec des travers d'esprit et de caractère qui rendaient son commerce un peu pénible.

Son nom, célèbre quand tout le monde lisait l'*Astrée*, est resté assez populaire dans notre pays, et même, par un intéressant procédé de synthèse, tout ce que chez nous le peuple sait confusément de nos dames de Châteaumorand, il le met au compte de Diane. Par exemple, comme nous allons le dire, une de nos marquises a péri tragiquement en 1756, cent trente ans après la mort de Diane : c'est Diane qui a péri tragiquement!

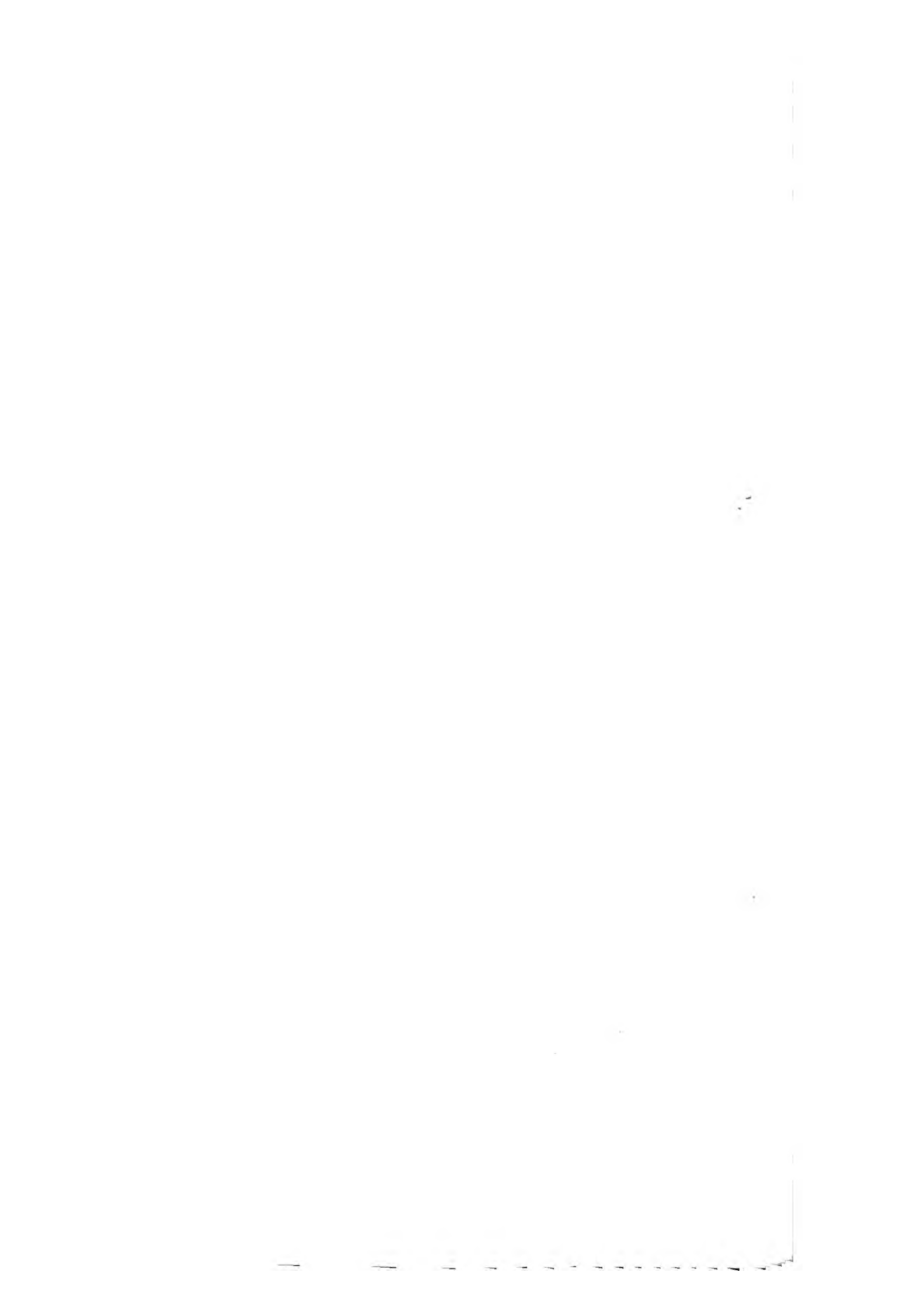
Diane de Châteaumorand s'était fait peindre pendant son dernier séjour à Paris, " en son an 64. » Ce portrait, après la vente de Châteaumorand en 1864, resta entre les mains de la marquise de Fénelon, fille de Delphine de Lévis; il passa ensuite à sa fille, la marquise de Maleissye. La toile a souffert

(1) Bien entendu, nous ne donnons qu'une idée très sommaire de ces actes successifs. Le testament de Diane, conservé en original aux archives de Châteaumorand, a été imprimé tout entier dans mon *Hist. du château et des seigneurs de Châteaumorand* (p. 78), avec un *fac-simile* de la dernière page; il contient des legs aux parents et aux domestiques de Diane, des prescriptions relatives à ses funérailles, etc. Le 16 mars 1626, il fut ouvert, reconnu authentique et enregistré à Montbrison.



DIANE DE CHÂTEAUMORAND

D'APRÈS UN PORTRAIT AUTREFOIS CONSERVÉ A CHÂTEAUMORAND



et a beaucoup poussé au noir. Cependant le portrait est fort beau encore; s'il n'accuse pas un maître de premier ordre, il n'est pas d'un faiseur vulgaire (1).

J'aurais achevé ce travail si, comme un romancier rendant compte, à la fin de son livre, des principaux personnages qu'il a amenés sur la scène, je n'avais à dire en quelques mots ce qu'il advint de Châteaumorand, de la Bastie et de Virieu.

Jean-Claude Lévis, héritier de Diane, paraît être entré dans les intérêts de Gaston d'Orléans, et l'avoir servi dans ses querelles impuissantes, quelquefois ridicules, contre Richelieu. L'amitié de ce faible prince et des intrigants qui l'entouraient fut fatale à la fortune du marquis de Châteaumorand; il se retira dans ses terres et ne pensa plus qu'à y mener une large existence; aussi laissait-il à sa mort, arrivée le 25 décembre 1672, une succession embarrassée. Son fils Henri-Louis, mort à vingt-sept ans, n'eut pas le temps d'avoir une histoire.

Son petit-fils Philippe-Elzéar de Lévis, caractère faible et intelligence bornée, vécut obscurément dans ses domaines. Il est vrai que si le marquis est effacé, on n'en saurait dire autant de sa femme, qui a droit à une place distinguée dans la chronique légère du dix-huitième siècle; elle traîne un peu partout ses relations suspectes, ses airs évaporés et ses toilettes qu'elle ne parvient jamais à payer. A la mort du marquis, son fils lui fait une pension, à la condition qu'elle ne reparâtra plus à Châteaumorand; elle y rentre de force, sa belle-fille prend peur et s'enfuit à Lyon; on croyait cette femme capable de tout; il faut quelque temps l'interner par lettre de cachet aux îles Sainte-Marguerite. Enfin harcelée par ses créanciers, n'ayant plus ni sou ni maille, elle se réfugie auprès de Languet de Gergy, archevêque de Sens, oncle de sa belle-fille. Les remontrances du sage prélat lui ouvrent les yeux, une longue maladie fait le reste, et la *folle marquise* meurt à Sens dans des sentiments chrétiens, en 1744.

Charles-François de Lévis, lieutenant général des armées du roi et lieutenant général au gouvernement du Bourbonnais, marque le point enluminant de la seconde maison de

(1) Nous ignorons où il est aujourd'hui. Une belle héliogravure de ce portrait, exécutée par la maison Dujardin, a été insérée dans notre *Hist. de Châteaumorand*. C'est d'après cette héliogravure qu'a été exécuté le portrait qui orne le présent livre.

Lévis-Châteaumorand. Après de très honorables états de service dans la malheureuse campagne de Bohême et la guerre de Flandre, il allait atteindre le maréchalat et peut-être arriver à la pairie, quand il mourut à cinquante deux ans, le 22 janvier 1751. C'était un homme excellent, doux au peuple, aimant sa terre et son château, et s'intéressant aux moindres événements de son petit empire. Sa femme Philiberte Languet de Rochefort n'était pas belle, mais on ne pouvait désirer plus de solidité d'esprit et plus d'élévation de cœur. Dans la nuit du 28 au 29 novembre 1756, vers onze heures du soir, elle se retira dans sa chambre, disant qu'elle avait encore à écrire avant de se coucher. A deux heures du matin, une âcre fumée se répandit dans le château; on courut à la chambre de la marquise, qu'on trouva étendue devant le foyer, méconnaissable et presque entièrement carbonisée. On mêla à ce dramatique événement des légendes qui se répètent encore chez nous pendant les veillées d'hiver.

Charles-François ne laissait que des filles. L'aînée épousa, le 23 août 1751, Gaston de Lévis-Léran, qui prit un peu plus tard le nom de Lévis-Mirepoix. Il acquit une sorte de célébrité par sa bravoure éclatante, mais quitta le service en 1759. On ne le voyait presque jamais à Châteaumorand, et ce délaissement était un grand malheur; une bourgeoisie passablement instruite aigrissait les esprits, peu à peu la haine et le mépris montaient autour de la résidence féodale. M. de Mirepoix émigra en 1792 et mourut à Venise en 1800.

Son fils Charles-Philibert de Lévis-Mirepoix, député de la noblesse de Paris aux Etats généraux, aurait volontiers sacrifié les privilèges du premier ordre, pourvu qu'on touchât le moins possible à ceux du second. Malgré les dangers évidents qui l'entouraient, il s'entêta à rester à Paris pendant la Terreur; arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 8 prairial an II. Trois mois après, les meubles de Châteaumorand étaient mis aux enchères publiques.

Du second mariage de sa fille Delphine avec le marquis de Roncherolles, est née Berthe de Roncherolles, mariée au marquis de Fénelon, puis au comte du Hamel, auteur de brochures de circonstance, de fantaisies romantiques, et d'un ouvrage sur l'histoire de la monarchie espagnole. Un luxe excessif pour un petit revenu avait amené la gêne; il fallut aliéner

Châteaumorand, et le 24 décembre 1864, pour la première fois depuis six cents ans, le noble château où fut écrite une partie de l'*Astrée* passa par vente à d'autres mains.

Si, après la mort de Diane, la maison de Châteaumorand n'est pas arrivée à la haute fortune que semblaient lui promettre son nom et son passé, elle a fait encore, en somme, assez bonne figure.

Mais l'histoire de la maison d'Urfé est l'histoire d'une lamentable décadence. Cette illustre race n'a plus donné aucun homme marquant, si on en excepte peut-être le très pieux Louis d'Urfé, évêque de Limoges. En proie aux procureurs, aux gens d'affaires, accablée de procès, dévorée par les dettes, réduite aux expédients, disputant aux créanciers les lambeaux de son patrimoine, elle marche rapidement vers la ruine.

Jacques d'Urfé, frère d'Honoré et héritier des biens de la maison, est encore du moins un personnage, par ses titres magnifiques de chevalier de l'Annonciade, d'amiral de Savoie, de maréchal de la religion de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Vers 1625, il quitta le service du duc de Savoie, se confina dans une petite terre du Forez, et y vécut à ce point obscur, que presque tout ce qu'on sait de lui, c'est que sa vieillesse ne fut pas des plus sages, et qu'il mourut le 6 mars 1657 (1).

En 1635, il reçut la dédicace d'une tragédie représentée à Montbrison au collège de l'Oratoire, et qui est un témoignage nouveau et bien curieux de la grande popularité de l'*Astrée* (2). Au premier acte, on voyait Pierre d'Urfé, poursuivi par la haine de Louis XI, obligé d'abandonner la France et se réfugiant chez les Turcs. L'auteur suppose qu'à son départ tous les bergers du Forez sont dans les larmes; mais un bon génie les console, en leur annonçant qu'un autre Urfé célébrera leurs amours " d'un ton si haut et si ravissant, que plusieurs seront attirés dans cet heureux pays pour y contempler à souhait leurs perfections ».

(1) Mais non pas, comme on l'a dit souvent, à 114 ou même à 116 ans, ce qui est impossible, le contrat de mariage de son père et de Renée de Savoie étant du 23 mai 1554.

(2) *Triomphe de la vertu, Tragédie des rares et prodigieuses adventures de Pierre, Comte d'Urfé*, Lyon, Cl. La Guiolle (1635), in-4°, 6 ff. lim. et 40 p. — Ce n'est que l'argument de la pièce, un livret mis entre les mains des spectateurs pendant les trois jours de la représentation. Outre la dédicace à Jacques d'Urfé, il y en a une autre à sa fille Geneviève, duchesse du Croy.

Charles-Emmanuel d'Urfé, fils de Jacques, fut un homme médiocre, dont il n'y a pas grand'chose à dire. Mais divers indices semblent montrer qu'il avait gardé ce goût des lettres qui était héréditaire dans la famille d'Urfé; dans la société précieuse, on le désignait sous le nom de *Licofron*.

Sa sœur Geneviève mériterait quelques pages que nous écrirons peut-être un jour. Belle et pleine d'esprit, elle fut donnée pour fille d'honneur à Marie de Médicis, et au dire de Tallemant, « c'estoit alors toute la fleur de chez la reyne-mère »; elle avait sa place dans les ballets de la cour, et jouait la comédie à la perfection. Le maréchal de Bassompierre en devint follement amoureux et voulut l'épouser; mais elle lui fut enlevée par un étranger, le duc Charles-Alexandre de Croy, prince du Saint-Empire, qui l'emmena à Bruxelles : et c'était un singulier mari, s'il faut en croire le même Tallemant. Le 9 novembre 1624, se promenant dans une salle basse de sa maison, il tomba raide mort d'un coup d'arquebuse tiré par une main inconnue. Sans raison sérieuse, à mon avis, Geneviève fut soupçonnée de complicité dans ce crime qui la débarrassait d'un mari peu attrayant. Le veuvage, en effet, ne dut pas lui paraître bien dur, et comme peu après il fut question de la remarier avec le marquis de Spinola, la mort du duc de Croy arriva si à propos, qu'on eut la tentation d'appliquer ici l'axiome : *Is fecit cui prodest*.

D'un autre mariage avec Antoine de Mailly, Geneviève eut une fille aussi jolie et spirituelle que sa mère, et qu'on appelait familièrement la *petite duchesse de Croy*. La petite duchesse épousa en 1652 Christophe Pach, grand chancelier de Pologne, apparenté aux Schomberg. Selon Loret elle méritait bien

La chance qu'elle a rencontrée,
Car outre sa jeune beauté,
Elle est, d'un et d'autre costé,
D'une source très excellente,
Et mesme assez proche parente
De ces bergères de renom
Qui hantoient les bords du Lignon.

Charles-Emmanuel mourut à Paris le 2 novembre 1685, laissant de Marguerite d'Alègre six fils et trois filles. Mais quatre de ces fils entrèrent dans les ordres, un autre mourut à trente ans sans avoir été marié; de sorte qu'il ne resta que

Joseph-Marie, de cette nombreuse postérité masculine qui semblait assurer pour jamais la perpétuité de la famille.

Louis d'Urfé, un des fils de Charles-Emmanuel, sacré évêque de Limoges le 10 janvier 1677, est un de ces prélats exemplaires qui, sur la fin du dix-septième siècle, achevèrent la réforme du clergé français. Résidence rigoureuse, visite assidue de son diocèse, restauration de la liturgie, vie tout entière donnée à l'accomplissement de ses fonctions pastorales, charité poussée jusqu'au dépouillement absolu, tel fut cet évêque de Limoges certaines idées un peu étroites. On dit du moins qu'en sa jeunesse, il aurait brisé dans le parc du château de la Bastie des statues qui offensaient sa modestie. Il n'aimait ni les jansénistes ni l'*Astrée*, et à ce propos Arnaud d'Andilly raconte une agréable anecdote. Un jour il se plaignait à un de ses frères, prêtre de l'Oratoire, que le nom d'Urfé ne fût connu que par l'*Astrée* : « C'est une chose étrange, disait-il, qu'il faille que ce méchant livre déshonore d'autant plus notre famille, qu'il est entre les mains de tout le monde. — Moi, je sais bien, répondit en souriant l'Oratorien, un moyen pour qu'on ne lise plus l'*Astrée*. — Et quel est-il? reprit son frère avec chaleur. — C'est de publier et d'assurer que les *Cinq Propositions* sont dans ce livre; il ne faut point douter, après cela, qu'il ne soit défendu et condamné à l'oubli éternel (1). »

Joseph-Marie d'Urfé, marié le 19 septembre 1684 avec Louise de Gontaut-Biron, fut menin du Dauphin, lieutenant des gardes du corps, puis des cheveu-légers du Dauphin. Il ne put monter plus haut, bien qu'on eût bonne envie de le pousser, que seul des officiers des gardes du corps, par un privilège inouï, il eût l'honneur de manger avec le roi, et que de temps en temps on lui donnât des missions d'honneur qui pouvaient le mettre en évidence. Saint-Simon reconnaît qu'il avait de l'esprit, des connaissances, de l'honneur, de la valeur; mais, ajoute-t-il, « toujours à la cour, il n'y vécut ni en lustre ni en compagnie. Il n'eut que des emplois peu proportionnés à ce qu'il était; la paresse, le jeu, d'obscures amourettes le rendirent obscur lui-même. »

(1) Sur lui, voir AULAGNE, *Un siècle de vie ecclésiastique en province...* Paris et Limoges, 1906, gr. in-8°, p. 335-467.

Il mourut le 13 octobre 1724, sans enfants, et avec lui s'éteignit la maison d'Urfé. Cependant le nom ne périt pas encore. Peu avant sa mort, Joseph-Marie avait marié Louis-Christophe de la Rochefoucauld-Langeac, petit-fils d'une de ses sœurs, avec Jeanne Camus de Pontcarré; il leur laissa ses biens, à la charge de relever le nom et les armes d'Urfé. M. de la Rochefoucauld-d'Urfé mourut au camp de Tortone en 1734; sa veuve, bien connue au dix-huitième siècle sous le nom de marquise d'Urfé, donna dans les chimères de l'alchimie, et employa le peu qui lui restait de fortune à chercher la pierre philosophale; il y eut des moments de misère noire.

Sa fille Adélaïde épousa Alexis-Jean, marquis du Chastellet, et de ce mariage naquit à la Bastie, le 3 novembre 1759, Achille du Chastellet d'Urfé qui, après avoir fait la guerre d'Amérique avec Lafayette, se jeta dans le mouvement révolutionnaire, et pour échapper à l'échaffaut, s'empoisonna dans la prison de la Force, le 20 mars 1794 (1).

Ainsi finit le nom même d'Urfé, inséparable de l'histoire de notre Forez, et qui y a resplendi pendant deux cents ans. Mais si d'autres d'Urfé ont joué un rôle politique ou militaire plus important et plus étendu, se sont élevés plus haut dans les charges et les honneurs, Honoré d'Urfé est la plus pure gloire de cette race généreuse, amie des lettres et des arts.

Peu à peu les biens de la famille s'en étaient allés en saisies et en ventes forcées, et la splendide bibliothèque avait été dissipée. Le château de la Bastie fut à son tour acquis par le marquis de Simiane; il le revendit en 1778 à M. Puy de Musieu, avec les mesures du petit couvent voisin des Cordeliers, qui depuis ont été rasées. Le château lui-même passa depuis entre diverses mains. Il avait subi avec le temps bien des mutilations; du moins la merveilleuse chapelle restait à peu près intacte, quand une odieuse spéculation monnaya ces trésors (2). Mais un grand bonheur vient d'arriver au château de la Bastie; la société de la *Diana* désormais veillera sur ce dépôt sacré; et qui sait si quelque jour une libéralité opulente ne permettra pas d'en tenter la restauration?

(1) David DE SAINT-GEORGES, *Achille-François de Lascaris d'Urfé*, Dijon, 1896, gr. in-8°.

(2) Voir le chapitre premier.

Il ne nous reste plus qu'à dire quelle fut, après la mort d'Honoré d'Urfé et de Diane de Châteaumorand, la destinée du château de Virieu-le-Grand.

Dans son contrat de mariage du 15 février 1600, Honoré avait donné à sa femme, " par gain de survie ", s'il mourait avant elle, 25,000 écus hypothéqués sur les seigneuries de Virieu et de Châteauneuf. D'autre part Diane, et Diane seule, avait constamment payé les intérêts des 20,000 livres empruntées pour racheter de Sébastien Zamet le même domaine.

Jean-Claude de Lévis, héritier de Diane et représentant ses droits, se considérait donc comme le maître et légitime propriétaire de la terre du Valromey. Le 28 mars 1626, vingt jours après la mort de Diane, il se présenta à Virieu, et demanda à être mis en possession. Ce Balthazar d'Essey dont nous avons déjà parlé y fit opposition, et le bailli, en attendant que la difficulté fût éclaircie, saisit et arrêta les revenus entre les mains du fermier.

M. de Lévis avait à peine quitté Virieu que le marquis de Saint-Damien et Charlotte-Emmanuelle d'Urfé, sa femme, se disant créanciers d'Honoré pour la somme de 20,000 ducats promise par celui-ci dans le contrat de mariage de sa nièce, et dont pas un sol n'avait encore été payé, réussirent à se faire mettre en possession, avec le consentement exprès ou tacite de Jacques d'Urfé (11 avril 1626).

Et cependant Jacques d'Urfé lui-même prétendait reprendre la terre du Valromey qu'il avait remise à son frère en 1599, parce que, disait-il, elle ne lui avait été qu'*engagée*, et non cédée en pure propriété; parce qu'Honoré étant alors chevalier de Malte et incapable de posséder, cette terre n'avait pu lui être donnée qu'en usufruit; parce que le mariage d'Honoré et de Diane avait été nul, et que par suite Honoré n'avait pu donner 25,000 écus à sa *prétendue* femme; parce qu'au surplus la saisie de Zamet et la rétrocession du marquisat à Honoré et à Diane n'avaient été qu'une fiction inventée pour leur assurer la paisible jouissance du marquisat.

La terre du Valromey était donc disputée entre M. de Lévis, M. et Mme de Saint-Damien et Jacques d'Urfé; et nous passons sous silence nombre de revendications accessoires (1).

(1) Cette affaire a amené aux archives de Châteaumorand des pièces très nombreuses : arrêts, mémoires, consultations d'avocats, etc. — Nous

De là un procès qui dura plus d'un siècle, et qui, à notre connaissance, ne fut jamais définitivement clos. En 1738, cent douze ans après l'ouverture de la succession de Diane, je trouve encore cette jolie phrase dans une lettre : « Le procès de Valromey se remet un peu en mouvement! »

Saisies, criées, adjudications et réadjudications, requêtes civiles, moyens dilatoires, lettres de répit, incidents de toute sorte, interventions de créanciers substitués qui surgissent on ne sait d'où, mise en cause de personnages qui n'ont jamais entendu parler de l'affaire, et qu'on somme de répondre pour des actes de leurs parents accomplis un demi-siècle auparavant, au moins trente arrêts, quelques-uns inconciliables : c'est ce qu'on appela le *procès du Valromey*! En 1661, il est évoqué du parlement de Dijon au parlement de Bordeaux, qui ne se presse pas cependant, ne rend son arrêt qu'en 1674, casse un arrêt rendu à Dijon quarante et un ans avant, et en 1731, cinquante-sept ans après, déclare le sien exécutoire!

Il faudrait un homme du métier pour se dépêtrer de ces broussailles de notre bon vieux droit: exemple mémorable de ces affaires qui étaient la félicité des procureurs et la ruine des familles.

De ce procès, nous ne retiendrons qu'un incident fort triste, qui fait voir à quels misérables expédients descendaient les d'Urfé pour ressaisir les débris de leur fortune.

Comme on l'a vu, un des *moyens* de Jacques d'Urfé était celui-ci : Honoré d'Urfé n'a pu assurer à sa femme un *gain de survie* de 25 000 écus, attendu que le mariage était nul; et il était nul par la raison qu'Honoré avait été abusivement dégagé de sa profession dans l'ordre de Malte, et que non moins abusivement le mariage d'Anne d'Urfé et de Diane avait été annulé. Le 6 février 1633, il avait donc, après trente-quatre ans, interjeté appel comme d'abus contre les deux sentences de l'official de Lyon qui avaient absous Honoré de son vœu et déclaré non existant le premier mariage de Diane; et cela, paraît-il « en des termes sy atroces qu'ilz font frémir d'horreur; car il qualifie ledict mariage (d'Honoré et de Diane) un

avons vu aussi un factum de la collection Thoisy à la Bibl. nat., vol. 182; inventaire des archives de la Côte-d'Or (parlement de Bourgogne), cotes B. 12236 et suiv.; COLLET, *Explic. des statuts de Bresse*, Lyon, 1698, 2 vol. in-f°, I, 272, 291, II, 173, 188; etc.

accouplement abominable condamné par la bouche de Dieu ; et continuant sa forcenerie extremesme, il oze dire que ça esté un mariage impie, sacrilège et incestueux „.

Ce moyen honteux, repoussé avec mépris par le parlement de Bourgogne, fut réfuté par le marquis de Châteaumorand avec une vigueur extraordinaire ; ce fut lui qui se chargea de rappeler Jacques d'Urfé au respect et à la pudeur, et de défendre la mémoire d'Honoré d'Urfé, traînée dans la boue par un frère. Il flétrit ce factum, " où tout ce que la rage d'un cerveau démonté, tout ce que la bave et impureté d'un estomach cacochyme a peu jetter de sale, d'infect et de puant n'a pas esté espargné. Ledict Jacques d'Urfé, ayant mis soubz les piedz l'amour fraternelle qu'il debvoit au deffunct, au lieu de révéler ses cendres, ne c'est pas soucyé de ternir et blasonner la reputation de celuy la mémoyre duquel sonnera jusques au dernier siècle, et qui estoit la fleur et le mirouer de la maison d'Urfé. „

Hé bien ! encore qu'emphatiques, j'aime ces paroles généreuses et vengeresses, où j'entends comme un écho des témoignages d'admiration et de respect qui protégeaient le nom d'Honoré d'Urfé contre de si basses attaques.

En fin de compte, la terre de Valromey resta aux Lévis-Châteaumorand, et l'usage s'établit même dans cette famille de donner à une de ses filles le titre de marquise de Valromey.

D'interminables contestations avec les moines de Saint-Sulpice et les Chartreux d'Arvière, des difficultés pour le droit de *leyde* dû sur la vente de leurs fromages par les bergers des hauts pacages, voilà tout ce que nous savons de l'histoire du marquisat depuis la mort d'Honoré.

Il avait fort négligé son château de Virieu. Au mois de décembre 1636, une rafale enleva une grande partie des ardoises. Comme on ne voyait presque jamais M. de Châteaumorand, qui se contentait de renouveler les baux et de faire toucher les fermages par un homme d'affaires, on ne réparait le château qu'autant qu'il était nécessaire pour l'empêcher de tomber en ruines.

Il mourut de mort violente. Le jeudi saint 18 avril 1726, au soleil couchant, on vit passer devant l'église Saint-Romain de Virieu Marin Pollet, de la paroisse de Ceyzérieu, portant

du feu d'une main, et de l'autre une bouteille de vin pour les journaliers qui travaillaient à la vigne du château. Il mit le feu à des *fournaches* ou tas d'épines qu'il avait coupées au-dessous et à quinze pas du château. Presque au même instant le vent, qui était très fort, porta les flammes jusqu'aux combles d'une des tours : le château fut entièrement réduit en cendres et vingt maisons brûlèrent dans le village (1). D'après une tradition, un passant ayant demandé à Pollet ce qu'il voulait faire des charbons allumés qu'il portait dans un chaudron, il aurait répondu en riant : *J'allons brûler le châtaiu!* Le malheureux fut si épouvanté qu'il s'enfuit aussitôt, et on n'entendit plus jamais parler de lui.

Le 7 août 1755, Louis-Claude de Clermont-Montoison, d'une vieille famille dauphinoise, épousa Anne-Charlotte de Lévis-Châteaumorand, à laquelle, dans le partage de la succession, on donna entre autres choses la terre de Valromey, estimée seulement 85 235 livres, et le moulin de Charabosse en Bugey, estimé 10 750 livres. Mais nous croyons que les marquis de Châteaumorand avaient successivement vendu une partie des terres, et que des *affranchissements* avaient peu à peu amoindri les redevances féodales.

De ce mariage naquit Charlotte de Clermont, mariée au comte Etienne de Drée, qui fut le dernier marquis de Valromey.

Ce qui avait été longtemps le pauvre village de Virieu est devenu à la longue un gros bourg, à qui une station sur la ligne de Paris à Genève, l'embranchement de Belley, le commerce, un peu d'industrie, l'exploitation active de carrières de chaux donnent du mouvement et un air de gaieté et de prospérité.

Le 20 septembre 1908, la petite ville était en rumeur et en fête. Au pied des pauvres ruines calcinées du château, on érigeait un monument à Honoré d'Urfé : un monument modeste, un simple buste, où M. Paul Fournier, interprétant un des portraits d'Urfé, a représenté le soldat encore plus que l'écrivain, avec la mine haute et fière du ligueur qui semble attendre et défier l'ennemi.

(1) Le long procès-verbal de l'enquête est aux archives de Châteaumorand, auxquelles nous devons aussi la plupart de ces détails sommaires sur l'histoire de Virieu depuis la mort d'Honoré d'Urfé.

Très peu de cette banale mise en scène qu'on déploie dans les cérémonies de ce genre, et aucun personnage politique ni administratif. Journée magnifique cependant, éclairée par un clair et chaud soleil d'automne; de la joie, de la cordialité, presque un air de fête de famille, quelque chose aussi de grand et de fort qui nous élevait au-dessus de nos misérables querelles.

Les bonnes gens de Valromeys et du Bugey, qui remplissaient les rues de la toute petite ville, ne savaient pas trop ce que c'est que ce M. d'Urfé pour qui on se mettait en frais, encore moins ce que c'est que l'*Astrée*. Mais on leur avait dit qu'on honorait la mémoire d'un grand seigneur qui avait vécu au milieu de leurs pères et avait été un bon maître pour eux, d'un vaillant homme de guerre, d'un auteur qui jadis avait écrit un livre fameux, et ils n'en avaient pas demandé davantage.

Nous ne voulons pas ici décrire la fête d'inauguration (1). Ce jour-là Honoré d'Urfé a pris séance à l'Académie française; l'ancêtre du roman français a été introduit officiellement et reçu par M. René Bazin, qui a parlé de l'*Astrée* en ouvrier qui se connaît à l'ouvrage. L'idée était heureuse, de marquer ainsi, par ses dates extrêmes, l'histoire du roman en France. Le *Blé qui lève* avait paru depuis peu, précisément trois siècles après le premier volume de l'*Astrée*, publié en 1607. Quelle végétation prodigieuse est sortie de ce germe! Genre infiniment varié et divers, toujours nouveau parce que toujours renouvelé, suivant la société dans l'évolution de ses idées et de ses goûts. Mais parmi ces milliers de romans, combien, du haut de leur succès d'un jour, regardaient l'*Astrée* avec pitié! On n'en connaît même plus le titre, et l'*Astrée* reste, au moins comme l'ombre d'un grand nom.

Si j'ose parler de moi, j'avoue que j'étais ému de cet hommage rendu à celui que tant d'années de fréquentation m'ont appris à connaître et à aimer, et que la glorification dont

(1) On a publié le compte rendu de la fête, avec le texte des discours qu'ont été prononcés. Le comité avait pour président d'honneur M. René Bazin, de l'Académie française, pour président M. Augé de Lassus, pour secrétaire général et trésorier, M. Albert Callet qui a été véritablement, avec M. Lucien Lourdel, la cheville ouvrière de l'organisation. La société forézienne de la *Diana* nous avait fait le grand honneur de nous déléguer à la cérémonie.

j'étais le témoin me paraissait comme la récompense de ce long et intime commerce.

Il s'y mêlait — pourquoi ne pas le dire? — un léger regret. Oui, le Bugey a sur Honoré d'Urfé des droits certains. Ici il a écrit une grande partie de son roman; ici il a vécu ces dernières années où le soldat, où l'écrivain, arrivé à l'apogée de la réputation, jouissait en paix de sa gloire. Un des orateurs, dans une causerie familière plutôt que dans un discours, a même eu l'idée d'esquisser la vie du Forézien devenu Bugésien, entouré à Virieu de ses amis et de ses livres.

Mais pourtant le Bugey n'est pas sa vraie patrie. Il est bien chez lui à Virieu, au milieu des fils de ses vassaux, dans le cadre de ces montagnes aux lignes austères, qu'il a tant de fois parcourues : soit. Mais n'eût-il pas été mieux encore en son Forez, au pays de ce Lignon sur les bords duquel s'est déroulé le roman de sa jeunesse?

Ce livre est achevé, non pas tout à fait tel que nous l'avions rêvé, mais tel que nous avons pu le faire. Nous aurons du moins ce faible mérite d'avoir fait connaître assez bien un homme dont beaucoup de gens parlaient, mais dont on savait peu de chose.

NOTE SUR LES PORTRAITS
ET AUTRES REPRÉSENTATIONS D'HONORÉ D'URFÉ

I. *Portraits peints.*

A. Portrait d'Anne, de Jacques et d'Honoré d'Urfé, peint sur un panneau qui était autrefois à Montbrison dans l'église des Pénitents; les trois frères y sont figurés en habits de pénitents, la tête enveloppée de la cagoule. Ce tableau fut acquis vers 1875 par M. Chaley, de Firminy; je ne sais où il est aujourd'hui (1).

B. Portrait peint par Van Dyck (voir la gravure de Bailue mentionnée ci-après). J'ignore où est ce tableau, et même s'il existe encore.

C. " Le portrait de Monsieur le Marquis d'Urfé, peint

(1) On m'a signalé à Montbrison un autre tableau où figure *peut-être* Honoré d'Urfé; mais, pour diverses raisons, je ne puis donner des renseignements plus précis.

avec une espée et une plume. De la main du Figino. » (*Le Cabinet de M. de Scudéry. Première partie*, Paris, A. Courlé, 1646, in-4, p. 202. Voir notre chap. xi).

D. Tableau représentant Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand, autrefois dans la galerie des portraits, à Châteaumorand (mentionné dans l'inventaire des meubles du château, 1673).

E. « Ung portraict de mesd. seigneur et dame [Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand], painct en huile. » (Mentionné dans l'inventaire du château de Virieu, fait en 1625). Il est possible que ce tableau soit le même que le précédent; il aurait été porté par Diane de Virieu à Châteaumorand.

Le même inventaire mentionne aussi « deux effigies tirées sur des placque de cuivre et une placque d'ardoise », qui paraissent être des portraits d'Honoré d'Urfé.

F. « Honoré d'Urfé, baron de Châteaumorand ». Était dans la collection formée par La Mure, historien du Forez, au dix-septième siècle (*Cabinet d'estude et de piété de Jean-Marie de la Mure*; réimprimé dans *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, t. I^{er}, p. LXI-LXV).

G. Un portrait du musée de Roanne, venant de M. de Saint-Thomas, est *supposé* représenter Honoré d'Urfé.

II. Portraits gravés ou lithographiés.

Nous ne mentionnons pas les nombreux portraits modernes qui ne sont que la reproduction pure et simple, ou à peine modifiée, des portraits du dix-septième siècle.

A. Cuivre. Rectangle, 239 × 187 mm.; fond de draperie. Mi-corps, chevelure abondante et bouclée, moustache et mouche; large fraise de dentelle, pourpoint à crevés, manteau sur l'épaule cachant la main droite qui ne laisse voir que les doigts, la main gauche libre et tenant des gants : Au-dessous : ILLVS^{MVS} DOMNIVS HONORIVS VRFEIVS NOBILIS ORD^{RIVS} CVBICVLI REGII, DVX 50. ARMATORVM HOMINVM A SVO MANDATO, COMES NOVI CASTELLI, BARO ARCIS MORANDANÆ, ETC. — *Antonius van Dyck pinxit. Pet. de Baillue sculpsit. Ioannes Meysens excudit.* — Ce beau portrait est reproduit en tête de ce livre.

B. Cuivre. Médaillon ovale sur fond rectangulaire, 250 × 183 mm. En buste, chevelure abondante et bouclée,

moustache et mouche; pourpoint avec fraise, manteau sur l'épaule. Au-dessous et à droite du médaillon : " P. Van Schuppen scul. 1699. " En bas, à gauche et à droite des armes de la maison d'Urfé : " Honoré d'Urfé Chevalier de Malthe. " — Ce portrait, qui a la plus grande ressemblance avec le précédent, a été gravé pour les *Hommes illustres* de Perrault.

C. Cuivre, signé " MP. P. ", 142 × 90 mm. Pour fond, un ciel nuageux. Mi-corps, chevelure bouclée, fraise de dentelle, pourpoint à crevés, à demi-ouvert. Figure osseuse, amaigrie, la main droite repliée sur le pourpoint, la gauche appuyée sur le bord d'un cartouche qui porte le quatrain, et tenant des gants. Au-dessous, dans le cartouche :

La gloire de l'ouvrier se cognoit à l'ouvrage.
Admire cest autheur, lisant ce qu'il escrit;
Les hommes peuvent bien depeindre son visage,
Mais il faudroit un Ange pour peindre son esprit.

D. Bois, 33 × 31 mm. Cheveux tombant sur une fraise. Au-dessous : " I. d'Urfé ". C'est bien cependant le portrait d'Honoré d'Urfé, tiré de je ne sais quel ouvrage.

F. Cuivre, 150 × 100 mm., dans un médaillon entouré de figures et de fruits. Epaisse chevelure en toison. Au-dessous, dans un cartouche :

Tu peux veoir en ce seul Portrait
La Vertu, l'Honneur et la Gloire.
C'est un ornement de l'Histoire,
Elle n'a rien de plus parfait.

Tout en bas :

« Horst. In. Corn. Galle f. »

F. Portrait au simple trait, 95 × 60 mm., tiré d'une " Histoire de France ". Au-dessous : " A. Vandyck pinx't. Landon direx't ". — Interprétation simplifiée de la gravure de Baillue.

G. Portrait sans encadrement, moderne, 65 × 60 mm. Chevelure d'une extraordinaire abondance. Au-dessous, dans l'exemplaire que j'ai vu au Cabinet des estampes de la Bibl. nationale, on a écrit au crayon : " Boulmar sculp. ".

H. " Lithographie Canquoin, Marseille; Gueidon, éditeur. " Interprétation des gravures du dix-septième siècle, 290 ×

140 mm. Chevelure abondante et frisée. Ce portrait est dans un cadre octogonal, surmonté d'un casque et d'une lyre; à gauche, Céladon; à droite, Astrée; au-dessous, dans un cartouche, paysage du Lignon, et au fond un château (La Bastie?)

I. Portraits insérés dans l'*Astrée* et dans la *Sylvanire*.

Ces portraits, que nous ne détaillerons pas, n'ont qu'une ressemblance assez éloignée avec les gravures de Baillue et de Van Schuppen. Ils se ressemblent extrêmement entre eux, ou plutôt ne sont que des variantes du même type, probablement celui qui a été dessiné par L. Bobrun et gravé par J. Briot pour l'édition originale de la III^e partie de l'*Astrée* (1619). Figure allongée, un peu maigre, très forte moustache, barbe courte, tête couronnée de laurier, épaules nues, à demi couvertes d'une peau de lion. Les variantes consistent dans quelques traits de la figure, les ornements du cadre, la gravure du quatrain, etc. Ce quatrain est ordinairement celui-ci :

Un peintre sçavant entreprit
De tirer au vray ton visage.
Mais nul que toy n'eut le courage,
Urfé, de peindre ton esprit.

Ou bien :

Pour tirer au vray ce visage,
Un sçavant peintre l'entreprit.
Mais nul que toy, etc.

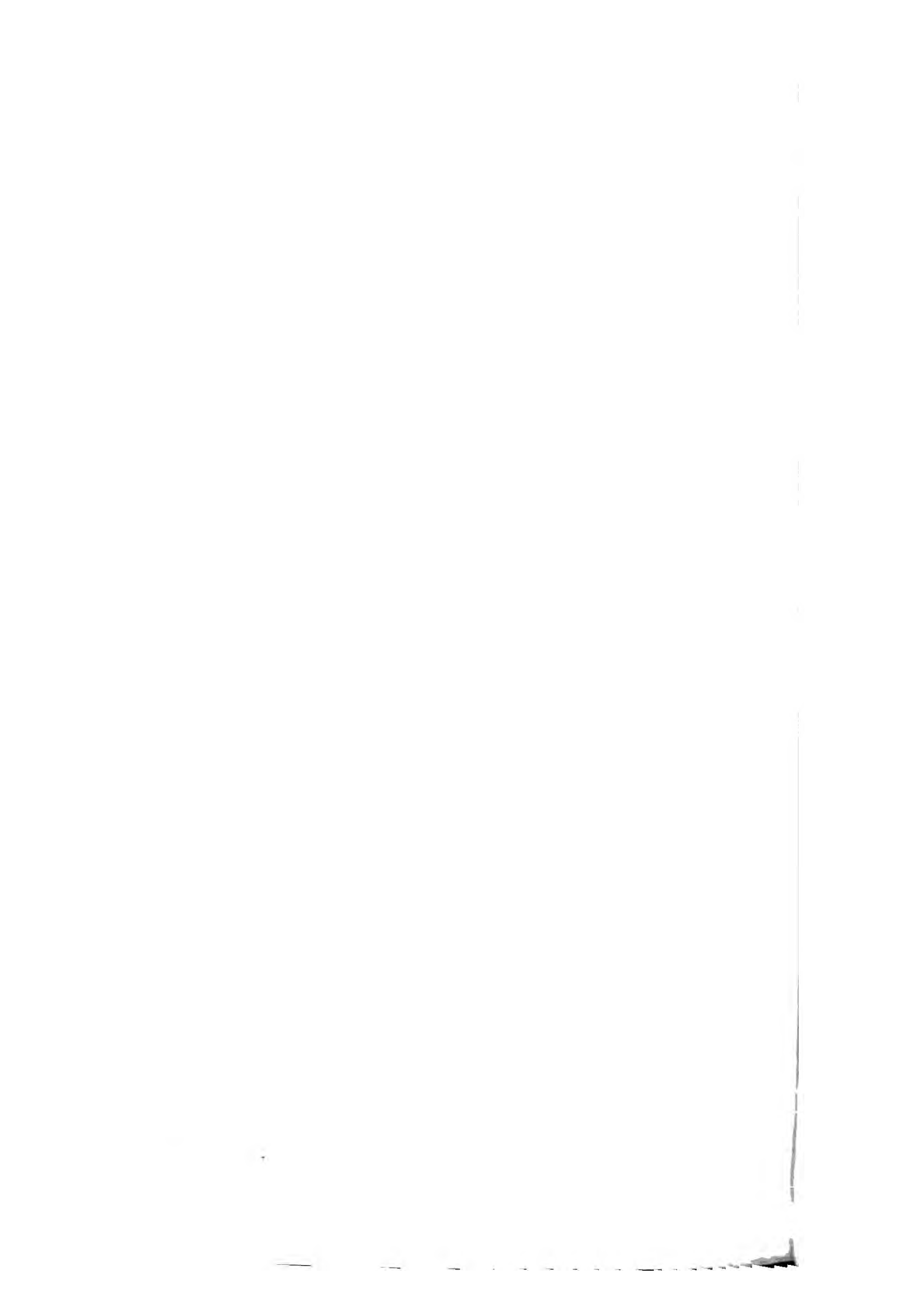
On trouve aussi cet autre quatrain :

Qui voudroit te veoir revestu
Des ornements que tu merites,
Il faudroit peindre les Charites,
L'Honneur, la Gloire et la Vertu.

III. *Autres représentations.*

A. Statuette en pied, 38 centim. de hauteur, en plâtre teinté, signé : " Frojet, Paris, 1850 „. Sur le socle : " Honoré d'Urfé „. Il est représenté jeune, dans le costume du temps.

B. Buste en bronze, par M. Paul Fournier. Pourpoint ouvert, à demi caché par une large écharpe, fraise de dentelle.
— Erigé à Virieu-le-Grand (Ain), le 20 septembre 1908.



TABLE

DES AUTEURS CITÉS OU NOMMÉS

- | | |
|---|--|
| <p> ABLANCOURT (D'), 305.
 ALBERT (P.), 323.
 ALLARD (M.), 191.
 ALLARD (P.), 15.
 AMYOT, 136, 265.
 ARIOSTE (L'), 342.
 ARISTOTE, 9, 201.
 ARNAUD (Ch.), 39.
 ARNAULD D'ANDILLY, 169, 361.
 ARNOULD, 138, 297, 323.
 ARTIGNY (D'), 64, 316, 323.
 ASSARINI, 349.
 AUBAIS (D'), 194.
 AUBERY (J.), 183.
 AUBIGNAC (D'), 306, 311.
 AUBIGNÉ (D'), 55, 277.
 AUDIGUIER (D'), 139, 282.
 AULAGNE, 361.
 AUMALE (duc D'), 187.
 AUTREVILLE (D'), 194.
 AUVRAY, 295, 296, 299, 306.
 AVET, 135.

 BACH-SISLEY, 135.
 BACHOT, 15.
 BAIF, 61.
 BALZAC, 266, 306, 320.
 BANIER, 312.
 BANTI (Charlotte), 270.
 BAPTISTE MANTUAN, 112.
 BARBIER, 290.
 BARO, 205, 212, 213, 217, 218, </p> | <p> 229, 232, 251, 254, 264, 269,
 275, 294, 296, 298, 299, 345,
 352.
 BASSOMPIERRE, 206.
 BAUDOIN, 221.
 BAUDRY, 133.
 BAUX, 42.
 BAVIUS, 226.
 BAZIN (René), 328, 367.
 BEAUCHAMPS (DE), 297.
 BEAULIEU (M^{lle} DE), 139.
 BELLEFOREST, 235.
 BEMBO, 268.
 BENOIT (A.), 323.
 BERARDO, 196.
 BERNARD (Aug.), 1, 2, 5, 27, 28,
 36, 37, 44, 54, 64, 95, 206, 211,
 212, 219, 302, 320, 323, 324,
 351, 352.
 BERNARD (M.), 332.
 BERNARDIN, 324.
 BERNARDIN DE SAINT-PIERRE,
 284, 318.
 BERNARDO DE LA VÉGA, 271.
 BERNUS, 113.
 BERTAUT, 273.
 BERTHOD, 300.
 BERTRAND, 64.
 BILLARD (Cl.), 122, 139.
 BIZOS, 293, 297, 298, 324, 343.
 BLANCHEMAIN, 63.
 BOÈCE, 82. </p> |
|---|--|

- BOILEAU, 251, 267, 275, 313.
 BOIS-ROBERT, 306.
 BONAFOUS, 64, 87, 321, 324, 343.
 BORSTEL, 206, 210 à 213, 219.
 BOSSUET, 283.
 BOUCHARD, 62, 126.
 BOUCHE, 121.
 BOUGEANT, 312.
 BOULAS, 324.
 BOURDALOUE, 278.
 BOURNIER, 62, 68, 122.
 BOURSALT, 290.
 BOUTEROUE, 139.
 BOUTRON, 287.
 BOYVIN DE VILLARS, 194.
 BRANCHE, 8.
 BRÉDIF, 283, 324.
 BROSSARD, 154.
 BROUTIN, 10.
 BRUNET, 290.
 BRUNETIÈRE, 297, 321, 324.
 BRUNOT (F.), 252.
 BUISSON (Loys), 15.
 BUREL, 39.
 BURNIER, 135.

 CALLET (A.), 136, 150, 174, 177, 324.
 CAMUS, 21, 133, 140, 185, 276, 286, 305, 332, 347.
 CAPRÉ, 196.
 CAPRIATA, 188, 194, 349.
 CARUTTI, 188.
 CERVANTÈS, 86, 271.
 CÉSAR (Jules), 235.
 CHAGNY, 324.
 CHALOM, 15, 17.
 CHANTAL (Sainte Jeanne DE), 331.
 CHANTELAUZE (DE), 262, 281.
 CHAPELAIN, 312.
 CHAPPELAIN (Genev.), 355.
 CHAPPUYS (G.), 271.
 CHARDON, 299.
 CHARPIN (Et.), 15.
 CHARVET, 125.
 CHASLES, 316.
 CHASSAING, 39.
 CHASTELLAIN (Georges), 158.

 CHASTILLON (Jér. DE), 15.
 CHATEAUBRIANT, 317.
 CHATEAUMORAND (Jean DE), 111.
 CHAUDON, 316.
 CHAUGY (Michel DE), 116.
 CHAULIEU, 314.
 CHEVRIER, 240, 324.
 CHIABRERA, 200 à 203.
 CHOISY (abbé DE), 215, 220.
 CHRYSIPPE, 82.
 CICÉRON, 11, 305.
 CIZERON-RIVAL, 185.
 COEFFETEAU, 139, 265.
 COLLET (Phil.), 154, 364.
 COLLETET, 303, 306.
 COLLIN, 61, 271.
 COLOMBEY, 324.
 COMBES (L. DE), 154.
 CONTANT D'ORVILLE, 220.
 CORBINELLI, 221.
 CORCELLE, 135.
 CORNEILLE (P.), 267, 284, 290, 291, 296, 306.
 CORNEILLE (Th.), 290, 301, 306, 310.
 COTON (le Père), 15, 265.
 COTTIGNON, 295, 298.
 COUDRAY (Amé DU), 88.
 COUHERT-DETRUCHAT, 319.
 COULANGES (DE), 314.
 CRAMAIL (comte DE), 307, 310.

 DACIER (E.), 297.
 DAMALIS, 15.
 DANNHEISER, 297, 321, 324.
 DASSOUCY, 306.
 DÉCHELETTE (Jos.), 11, 31.
 DEIMIER, 265.
 DELANDINE, 93.
 DEMOGEOT, 324.
 DESCHARTRES, 303.
 DESFORGES-MAILLARD, 317, 318.
 DÉSHOULIÈRES (M^{me}), 301, 314.
 DESMARETS (Jean), 285, 304.
 DESMARETS (Roland), 303.
 DESPORTES, 139, 273.
 DISCRET, 306.
 D'ISRAËLI, 325.
 DRAGONNEAU DE BERVILLE, 307.

- DROUYN, 132.
 DU BLED (V.), 324.
 DU CHESNE (André), 235.
 DUCIS, 52.
 DU CROS, 15.
 DUCROSET, 16, 28 à 33, 269.
 DUFAYARD, 70, 143, 349.
 DUFOUR, 334.
 DUGUET, 286.
 DU HAILLAN (G.), 235.
 DUNLOP, 317, 325.
 DU PARQUET (M^{me}), 326.
 DU PERRON (cardinal), 138, 183, 265.
 DU PLAISIR, 312.
 DUPLEIX, 139.
 DUPUY (A.), 325.
 DUPUY (P.), 16.
 DURAND (M^{le}), 64.
 DURVAL, 298.
 DU RYER, 291, 293, 300, 305.
 DU TRONCHET (Et.), 15, 16.
 DU VAIR, 265, 282.
 DU VENT, 5, 17, 18.
 DUVERDIER (Ant.), 15, 16, 21, 51, 58, 95.
 DUVERDIER (Cl.), 16.

 EMIGLIANI, 194.
 EPICTÈTE, 82.
 EPINAC (P. D'), 15, 17.
 ERPENIUS, 305.
 ESCUTEAUX (D'), 307.
 ESTRÉES (maréchal D'), 143.
 EURIPIDE, 341.
 EUSTATHIUS, 268.

 FABRI (le Père), 132.
 FAGUET, 256, 283, 325.
 FAUCHET, 235.
 FAURE (H.), 62.
 FAVRE (Ant.), 70, 75, 76, 88, 144, 192, 193, 196, 197, 330, 334.
 FAVRE (René), 133, 330.
 FÉNELON, 284.
 FERRY (Paul), 299.
 FEUGÈRE (Léon), 325.
 FICIN, 86, 268.
 FLÉCHIER, 280, 283, 314.
 FLEURY (P. DE), 28.

 FLORIAN, 317.
 FOLLIET, 135.
 FONTENELLE, 323.
 FORAS (A. DE), 334.
 FORCADEL, 235.
 FORMEY, 316.
 FOURNEL (V.), 297, 325.
 FRETON, 194.
 FRÉMY, 325.
 FURETIÈRE, 308, 315.

 GAGUIN, 235.
 GAIGNIEU, 17.
 GALLUS, 226.
 GALVEZ (Luys), 271.
 GARRISSON, 62.
 GASTAMBIDE, 208.
 GAUTIER (Th.), 294.
 GENEST, 312, 325.
 GENLIS (M^{me} DE), 316.
 GEOFFROY, 316.
 GÉRIN-RICARD (DE), 1.
 GERMA, 258, 288, 289, 321, 325.
 GIBOIN, 123.
 GILLES (Nic.), 235.
 GILLET DE LA TESSONNERIE, 300.
 GIOFFREDO, 349, 350, 352.
 GIRINET, 15.
 GIRINOT, 16.
 GODET, 244, 321, 325.
 GOMBAULD, 299.
 GOMBERVILLE, 62, 206, 211, 212, 213, 219, 234, 285, 286, 287, 296, 300.
 GONTIER, 135.
 GOUJET, 316, 325.
 GOURNAY (M^{le} DE), 138, 303.
 GRANET, 154.
 GRAS (P.), 325, 352.
 GRÉGOIRE DE TOURS, 235.
 GRESSET, 126.
 GRILLET, 135.
 GUARINI, 269, 342.
 GUÉRET, 311.
 GUICHENON, 70, 130, 135, 152, 177, 179, 194, 349.
 GUILLARD, 156.

 HALLAM, 316.

- HALPHEN, 49, 54, 169.
 HARDY, 293.
 HAUSSONVILLE (D'), 289.
 HÉBREU (Léon), 247, 268.
 HÉLIODORE, 269.
 HENRI IV (lettres missives de), 48, 117, 142.
 HENRYS, 104.
 HERBERAY (Nic. D'), 272.
 HERBIGNY (D'), 104.
 HÉRODIEN, 125.
 HÉROËT, 247, 268.
 HESNAULT, 314.
 HOMÈRE, 267, 312.
 HUET, 5, 63, 65, 104, 106, 156, 172, 173, 220, 260, 262, 268, 269, 282, 286, 287, 288, 303, 305, 312, 325, 351.
 JACOB (le Père), 12.
 JORNANDÈS, 235.
 JOUBERT (Laur.), 15.
 JOUVANCY, 126.
 JUNKER, 325.
 KERVILER, 160.
 KÆRTING, 321, 326.
 LA BIZARDIÈRE, 312.
 LA BRUYÈRE, 314.
 LA CALPRENÈDE, 234, 286, 287.
 LACHÈVRE, 221, 222, 303.
 LACROIX (s^r DE), 299.
 LACROIX (dit P.-L. JACGB), 297.
 LADERCHI, 222.
 LA DIXMERIE, 316.
 LA FAYETTE (M^{me} DE), 278, 288, 289.
 LAFFEMAS, 139.
 LA FONTAINE, 256, 275, 277, 283, 290, 301, 315.
 LA FORCE (duc DE), 207.
 LA GORNAYE (DE), 299.
 LA GOUTTE, 104.
 LA GRAVIÈRE (L. DE), 112.
 LA HARPE, 265, 316.
 LALANNE (L.), 79.
 LA MESNARDIÈRE, 306.
 LA MOTHE LE VAYER, 307.
 LA MOTTE DU BROQUART, 213, 220.
 LA MURE, 5, 104, 211, 351, 369.
 LA PIRALIÈRE, 291.
 LA ROQUE (L. DE), 20.
 LA ROUE, 17.
 LA THÉOLIERE (DE), 88.
 LAURENT, 297.
 LAVAL (Ant. DE), 15, 122.
 LE BRETON, 321, 326.
 LE CLERC (Josse), 64.
 LE FÈVRE, 235.
 LEFRANC (Abel), 263, 264, 321, 326.
 LEGRAIN, 117, 194.
 LEGUAT, 314.
 LEMONNIER, 281.
 LENOLET DU FRESNOY, 312, 326.
 LÉONARD, 319.
 LÉONE, 8.
 LE PAYS, 278, 314.
 LÉRIS (DE), 297, 300.
 LESAGE, 284.
 LE VAYER DE BOUTIGNY, 230.
 LÉVIS (Ant. DE), 112.
 L'HOPITAL (M. DE), 20.
 LINGENDES (Jean DE), 62, 122.
 LOFRASSO, 271.
 LOMÉNIE (DE), 106, 326.
 LONGUS, 269.
 LOPE DE VÉGA, 271.
 LORET, 360.
 LOTHEISSEN, 326.
 LUCAIN, 235.
 MACKAY (le Père), 135.
 MAEVIUS, 226.
 MAHELOT, 291, 297, 299.
 MAILLIET, 139.
 MAIRET (Jean), 290 à 299, 343, 344, 346.
 MALHERBE, 138, 141, 168, 252, 298.
 MALLET-GRAVILLE (Anne DE), 13.
 MALLEVILLE, 303.
 MAMBRUN (le Père), 282.
 MANDROT (B. DE), 6.
 MARESCHAL, 277, 290, 293, 300.
 MARGUERITE DE NAVARRE, 247.
 MARIVAUX, 284.
 MARLIN, 319.

TABLE DES AUTEURS CITÉS OU NOMMÉS 377

- MARMONTEL, 316.
 MAROT, 112.
 MARRON, 326.
 MARSAND, 231, 297, 298, 299,
 321, 326, 343.
 MARTINON, 62.
 MASSIP, 20.
 MASSON (Ch.-Fr.), 320.
 MASSON (Jean), 13, 15.
 MASSON (Papire), 15, 235.
 MATEL, 73.
 MATTHIEU (P.), 92, 117.
 MAUREL (le Père), 200.
 MAYNARD, 62, 139, 282.
 MELLIER, 326.
 MÉNAGE, 141.
 MERCIER, 198.
 MICHALLANT, 52, 57.
 MICHAUT, 222, 253, 326.
 MOLIÈRE, 267, 284, 290, 312,
 344.
 MOLIÈRE (François DE), 286.
 MONCONYS, 314.
 MONDAIN, 15.
 MONTAIGNE, 85, 87, 265, 304.
 MONTCHRÉTIEN, 293.
 MONTÉGUT, 11, 240, 241, 321,
 326.
 MONTEMAYOR, 61, 66, 67, 86,
 247, 254, 270 à 272.
 MONTFERRAND (DE), 158.
 MONTPENSIER (M^{lle} DE), 279 à
 281.
 MONTREUX (Nic. DE), 293.
 MORILLOT, 321, 326.
 MOTTEVILLE (M^{me} DE), 279.
 MUGNIER (F.), 135, 144, 192, 193,
 196, 197, 330, 334.

 NANI, 188.
 NERVÈZE, 123.
 NICERON, 316, 326.
 NISARD (Ch.), 305.
 NOSTRADAMUS, 251.
 NOUAILLAC, 143.

 ORLANDIN, 199.
 OTTO, 297, 326.

 PALERNE (Jean), 15.
 PALERNE (D.), 282.
 PALMA CAYET, 51.
 PANNISSE-PASSIS, 8.
 PAPARIN (Gaspard), 16.
 PAPARIN (Pierre), 15.
 PAPON (Etienne), 15.
 PAPON (Jean), 6, 15, 112, 262.
 PAPON (Loys), 8, 15, 16, 19, 25,
 48, 79 à 81, 96, 114, 115.
 PARFAICT (les frères), 297, 298,
 299.
 PASQUIER (Et.), 51, 102, 103,
 135 à 140, 206, 260, 302.
 PATIN, 323.
 PATRU (Olivier), 63, 64, 65, 80,
 101, 220, 261, 262, 305, 326.
 PAVILLON, 271.
 PEIRESC, 167, 352.
 PELLISSON, 62, 265, 303.
 PÉRATHON, 282.
 PÉREZ (Alonzo), 271.
 PÉRICAUD, 93, 117.
 PÉROT (F.), 126.
 PERRAULT (Ch.), 261, 275, 303,
 312, 327, 370.
 PERRENS, 149.
 PERRIN (Jean), 16.
 PERSIANI, 222.
 PÉTRARQUE, 255.
 PHILIPPE, 135.
 PIC DE LA MIRANDOLE, 86.
 PICARD, 235.
 PICHOU, 298.
 PIPER (John), 222.
 PIRON, 290, 291.
 PLATON, 9, 82 à 86.
 PLUTARQUE, 235.
 POCHAT-BARON, 200.
 POLLION, 226.
 POLO (Gil), 86, 271.
 PONTCHARTRAIN, 147.
 POPULE, 15.
 PORCHÈRES, 139.
 PORÉE (le Père), 275.
 POSSEVIN, 194.
 PRAT (le Père), 125, 200.
 PRÉVOST, 284.
 PRISCUS, 235.
 PROTH (Mario), 10, 281, 327.
 PYBRAC, 86.

- QUÉRARD, 290.
 QUILL, 216, 220.
 QUINAULT, 290.
 QUIRIELLE (R. DE), 62.

 RACAN, 138, 290, 293, 298.
 RACINE, 267, 276, 284, 290, 312.
 RAMPALLE, 63.
 RAMUS, 235.
 RAPIN (le Père), 275.
 RATHÉRY, 287.
 RAYSSIGUIER, 290, 293, 294, 296,
 299, 300.
 RÉAUME, 327.
 RENAN, 200.
 RENOARD, 265.
 RETZ (cardinal DE), 278.
 REURE (abbé), 12, 35, 36, 40,
 96, 107, 114, 116, 119, 155,
 327, 356, 357.
 REVEL, 154.
 REYNIER, 139, 268, 297, 300,
 321, 327.
 RICHELIEU, 143.
 RICHEOMME (le Père), 265.
 RICOTTI, 194.
 RIGAL, 297 à 299, 327, 343.
 ROBERTET (Jean), 158.
 ROBIOU, 87, 327.
 RODOLPHE, 327.
 ROMEO BOCCHII, 90.
 RONSARD, 50, 273, 285.
 ROSSET (Fr. DE), 130, 221, 285.
 ROSTAND, 322.
 ROTROU, 291, 294, 300, 301.
 ROUSSEAU (J.-J.), 284, 318.
 ROY (E.), 327.
 RUA, 128.
 RUSEMOLLIN, 345.

 SAINT-EVREMONT, 126, 315.
 SAINT-GENIS (DE), 135.
 SAINT-GEORGES (David DE), 362.
 SAINT-JULIEN (DE), 32.
 SAINT-LOUIS (le Père DE), 314.
 SAINT-MARC-GIRARDIN, 245, 316,
 320, 321, 327.
 SAINT-SIMON, 361.
 SAINTE-BEUVE, 135, 203, 327.
 SAINTE-MARTHE (A. DE), 300.

 SAINTE-PALAYE (Lacurne DE),
 316.
 SALES (Ch.-Aug. DE), 135, 330.
 SALES (saint François DE), 135,
 185, 197, 266.
 SALUCES (A. DE), 70, 149, 194,
 349.
 SAND (George), 282, 284, 321.
 SANNAZAR, 225, 269, 273.
 SARRASIN, 303, 314.
 SAYOUS, 135, 327.
 SCALIGER, 201.
 SCARRON, 308.
 SCÈVE (Maurice), 268.
 SCUDÉRY (M^{lle} DE), 234, 286,
 287.
 SCUDÉRY (Georges DE), 193, 288,
 291, 294, 295, 296, 299, 300.
 SEGRAIS, 279, 280, 283, 289,
 305.
 SENECE, 312.
 SÉNÈQUE, 54, 76, 82 à 85, 341.
 SERRES (DE), 235.
 SERVET (Michel), 240.
 SÉVIGNÉ (M^{me} DE), 278, 283, 314,
 315.
 SIDOINE APOLLINAIRE, 235.
 SIMIANE (M^{me} DE), 315.
 SIRI, 143, 188, 194, 197.
 SIRMOND (Jean), 150.
 SOREL, 277, 278, 301, 307, 308,
 312.
 SOUCHAY, 215, 220.
 SOULTRAIT (G. DE), 10.
 STROWSKI, 244, 328.
 SULLY, 143.
 SURRELH, 15.

 TABOET, 235.
 TALEPIED, 235.
 TALLEMANT DES RÉAUX, 278.
 TASSE (LE), 86, 270, 342.
 TATIUS, 269.
 TENANT DE LA TOUR, 138.
 TENDRET, 184.
 TÉRENCE, 342.
 THÉOPHILE, 298.
 THOU (DE), 51.
 TIMON-DAVID, 2.
 TINAYRE (Marcelle), 322.

TABLE DES AUTEURS CITÉS OU NOMMÉS 379

- | | |
|--|-------------------------------------|
| TIOLIER (dom), 8. | VAUQUELIN DES YVETEAUX, 63,
139. |
| TITON DU TILLET, 312. | VELTI, 328. |
| TRESSAN (DE), 317. | VERNAY-RAMONDY, 301. |
| TRISTAN L'HERMITE, 294, 301,
303, 306, 308. | VIGNEUL-MARVILLE, 312, 328. |
| TROTREL, 290, 297. | VIGNIER, 328. |
| URFÉ (Anne D'), 2, 5, 8, 11, 15,
19, 47, 48, 49, 79, 95, 114. | VILLARS (B. DE), 51. |
| URFÉ (Antoine D'), 8 à 10, 15,
24, 26. | VILLON, 273. |
| URFÉ (Christophe D'), 15, 27. | VIRGILE, 226, 235, 242, 267. |
| URFÉ (Gabrielle D'), 209 à 211,
218. | VITRI (André DE), 157. |
| VALENCIER, 292. | VOLTAIRE, 267, 318. |
| | YÉMÉNIS, 298. |
| | ZELLER (B.), 117, 143. |
| | ZOROASTRE, 86. |
-

TABLE

DES NOMS DE PERSONNES

Quelques noms figurent à la fois dans la liste précédente et dans celle-ci (Anne d'Urfé, Antoine Favre, etc.), parce qu'ils sont alternativement considérés comme auteurs ou comme personnes historiques.

Nous avons fait entrer dans cette table les personnages de l'*Astrée* ou d'autres œuvres littéraires, quand ils appartiennent, ou sont supposés appartenir à l'histoire, tels qu'Alaric, Bellovèse, etc. Mais ils sont distingués des autres noms par un astérisque.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> * AÉTIUS, 236. * ALARIC, 236, 258. ALBIGNY (D'), 70. ALBON (D'), 318. ALÈGRE (Marguerite D'), 360. ALINCOUR (D'), 155, 166. ANARD, 94. ANCRE (maréchal D'), 196. * ATAULF, 236. * ATILA, 236, 258. AUGÉ DE LASSUS, 367. * AUGUSTIN (saint), 236. AUSTREIN, 94.
 BAILLUE (P. DE), 369 à 371. BAL (Jean), 354. BALSAC (Jeanne DE), 12, 13. BALSAC (Pierre DE), 12. BANASSAT (DE), 161. BARBO (Barnarbo), 147. BARRAULT (comte DE), 144 à 149. BARTHOLI, 268. BAUDINOT, 28. | <ul style="list-style-type: none"> BAZIN (René), 367. BEAUJEU (Guichard IV DE), 111. BELLEGARDE (duc DE), 263, 264. BELLENAVE (DE), 161. BELLIÈVRE, 44, 47 à 49. * BELLOVÈSE, 259. BERTHELOT, 145, 146. BÉTHUNE (chevalier DE), 279. BÉTHUNE (duc DE), 197. BIRON (maréchal DE), 117, 142, 152. BOBBA (marquis), 350. BOBRUN (L.), 217, 371. * BONIFACE (comte), 236. BORGÈSE (cardinal), 188, 189. BOUILLON (duc DE), 187. BOULMAR, 370. BOURBON (connétable DE), 157, 214. BRAILLÉ, 94. BROME, 40. * BRENNUS, 259. BRÈVES (DE), 149. |
|--|---|

- BRILLAT (Louis), 184, 354.
 BRIOT (J.), 217, 371.
 BRISSON DE LA CHAUMETTE, 10.
 BULLION, 143.
- CALLET (A.), 57, 133, 367.
 CALVACQUE (Eléonore DE), 121.
 CALVACQUE (Paul-Camille DE), 94, 121.
 CALVIN, 240.
 CAMUS, 133, 185, 186, 332, 347.
 CAMUS DE PONTCARRÉ (Jeanne), 362.
 CANAYE (le Père), 126.
 CANILLAC (marquis DE), 78.
 CARETTO (Marguerite DE), 7.
 CARISTIE, 109.
 CARRON, 146, 150.
 CARTA (Francesco), 72, 129.
 CAUMARTIN (DE), 283.
 * CÉSAR (Jules), 2.
 CHABOD, 70.
 CHALANT (René DE), 177.
 CHALEYER, 368.
 CHALMAZEL (baron DE), 33.
 CHALOM (A.-E.), 93, 94, 97.
 CHAMBREY (DE), 334, 345.
 CHANDIEU (Ant. DE), 112.
 CHARLES VI, 111.
 CHARLES VIII, 5.
 CHARLES IX, 285.
 CHARLES (Gillette), 38.
 CHARLEVAL (DE), 262.
 CHARRETIER, 164.
 CHASTELLET (Achille DU), 362.
 CHASTELLET (Alexis-Jean DU), 362.
 CHATEAUMORAND (Anne DE), 111.
 CHATEAUMORAND (Antoine DE), 112 à 114.
 CHATEAUMORAND (Diane DE), 28, 31, 33, 51, 63 à 69, 92 à 100, 104 à 106, 110, 113 à 125, 131, 136, 137, 145, 150, 152, 153, 155 à 169, 171 à 182, 192, 203, 206, 264, 332 à 334, 351, 354 à 359, 363, 364, 369.
 CHATEAUMORAND (Jean DE), 110, 111.
- Voir aussi : LÉVIS-CHATEAUMORAND.
 CHATELUS (Eustache DE), 111.
 CHATILLON, 31.
 CHATILLON (Jean DE), 118.
 CHAUGY (Jacqueline DE), 157 à 159, 164, 166.
 CHAUGY (Pierre DE), 157.
 CHAZERON (DE), 111.
 CHAZEUIL (DE), 41.
 CHENILLAC (DE), 161.
 * CHILDÉRIC, 236.
 CHRÉTIENNE DE FRANCE, 203, 330.
 CLAUDE (la reine), 13.
 CLÉMENT VIII (le pape), 93, 94, 96, 182.
 CLERMONT (Charlotte DE), 366.
 CLERMONT (Louis-Claude DE), 366.
 * CLOTILDE, 304.
 * CLOVIS, 304.
 CŒUVRES (marquis DE), 348.
 COLASSE, 301.
 COLIGNY, 7.
 CONDÉ (prince DE), 187 à 189, 162.
 CONDÉ (princesse DE), 262.
 * CONSTANTIUS, 236.
 CORNATON, 111.
 CORTOIS, 184, 354.
 COTON (le Père), 138, 160.
 CRAMAIL ou CARMAIL (DE), 346.
 CREMEAUX (DE), 137.
 CRÉQUY (DE), 70, 71.
 CRISPIN DE PASS, 219.
 CRITAIN (l'abbé), 197 à 199.
 CROY (Ch.-Alex., duc DE), 213, 360.
 CROY (la petite duchesse DE), 360.
 CURSON (comte DE), 167.
- DARET, 219.
 DELOMPNES, 184.
 DEMALORTIE, 94.
 DERVILLARD, 94.
 DES ADRETS (baron), 7.
 DESMANÈCHES, 121, 136, 137, 176.
 DIZIMIEU, 29, 51.

DRÉE (Etienne DE), 366.
 DU BERTRAND, 38.
 DUCHEF, 94.
 DUMONT, 152.
 DUPRAT (chancelier), 214.
 DU SAUZET, 89.
 DUSOLEIL, 94.
 DU TILLIOT, 129.

ECQUEVILLY (D'), 278.
 ELISABETH DE FRANCE, 143, 188.
 EPERNON (duc D'), 150.
 EPINAC (Pierre D'), 115.
 ERRAULT (Charlotte), 27.
 ESSEY (B. D'), 353 à 355, 363.
 ESTRANGE (DE L'), 40, 41.
 ESTRÉES (Gabrielle D'), 263, 264.
 * EUDOXE (les deux), 258, 295.

FABRI (Antoine), 354.
 FABRI (Christophe), 353, 354.
 FABRI (Hugues), 57, 89, 116, 176,
 180, 355.
 FAURE, 94.
 FAURE (François), 94.
 FAVRE (président Antoine), 75,
 132 à 135, 144, 182 à 186, 192,
 197, 198, 221, 332.
 FAVRE (René), 133.
 FÉNELON (marquis DE), 358.
 FÉNELON (marquise DE), 356,
 358.
 FÉRIA (duc DE), 351.
 FIGINO (LE), 193, 369.
 FIRENS, 207.
 FLÉCHET (DU), 349.
 FORESTIER, 48.
 FOREZ (Aymée DE), 5.
 FOREZ (Guy DE), 5.
 FOUQUET DE LA VARENNE, 149.
 FOURNIER (Paul), 366, 371.
 FOUSSAT (Franç. DE), 116.
 FRANÇOIS I^{er}, 6, 7, 20, 108.
 FROJET, 371.

GAGEMONT, 118.
 GALLE (Corn.), 370.
 GAULTIER (Léonard), 209.
 GAUTHIÈRE, 356.
 GAUTIER, 184.

GÉNÉTINES (Gaspard DE), 77,
 116 à 119.
 GÉNÉTINES (Jacques DE), 99.
 GÉNÉTINES (Miche! DE), 111.
 * GENSÉRIC, 236, 295.
 GERBAIS (Pierre), 177.
 GIRARD, 94.
 GIVRY (DE), 161.
 GODEFROY (Ant.), 180, 181.
 * GONDEBALD ou GONDEBAUD,
 228, 231, 236, 304.
 * GONDIOCH, 258.
 * GONDOMAR, 304.
 GONDRAS (DE), 161.
 GONTAUT-BIRON (Louise DE),
 361.
 GONZAGUE (Franç. DE), 193.
 GONZAGUE (Marie DE), 193.
 GONZAGUE (cardinal DE), 193.
 GRAVELOT, 215, 220.
 GRIMAUD (Jean), 95, 99, 120, 163
 164.
 GUEFFIER, 144 à 149.
 GUÉLARD, 215, 220.
 GUERPILLON, 99.
 GUIGOU, 94.
 GUISE (duc Henri DE), 31.
 HAMEL (comte DU), 358.
 HÉBRAIS, 119.
 HENRI II, 6, 7, 78.
 HENRI III, 34, 262.
 HENRI IV, 34 à 49, 78, 91, 95,
 120, 141 à 143, 150, 179, 180, 187,
 188, 203, 206, 241, 263, 264, 330.
 HENRY LE LION, 5.
 * HONORIUS (empereur), 236.
 HORST, 370.
 HUGUET, 137.
 HURE (Jean), 37.
 IGNACE (saint), 197.
 ISSERPENS (François D'), 157.
 ISSERPENS (Suzanne D'), 157.
 JACOB (DE), 144, 146.
 JAS (Gaspard DE), 99, 116.
 JAS (Jacques DE), 160.
 JEANNE D'ARC, 13.
 JONYLLION, 11.

- LA BAUME (Catherine DE), 356.
 LA BAUME (Philibert DE), 356.
 LA CHAIZE (G. DE), 155, 160, 161, 168.
 LA CHAIZE (le Père DE), 160.
 LA CURÉE (Esther DE), 28.
 LA CURÉE (Gilbert I^{er} DE), 27.
 LA CURÉE (Gilbert II DE), 28.
 LA CURÉE (Judith DE), 27, 28.
 LAFAYETTE, 362.
 LA FOREST (Marie DE), 333.
 LA FRETTE (DE), 167.
 LAGRESLE, 125.
 LA GUICHE (Antoine DE), 158.
 LA GUICHE (Claude DE), 157.
 LA GUICHE (Godefroy DE), sieur de CHITAIN, 156 à 169.
 LA GUICHE (Jean-François DE), comte de SAINT-GERAN, 155 à 169, 171, 173.
 LA GUICHE (Marie DE), 170.
 LA GUICHE (Philibert DE), 117, 118.
 LAMET, 261.
 LANDON, 370.
 LANGUET DE GERGY, 357.
 LANGUET DE ROCHFORT (Philiberte), 358.
 LA ROCHEFOUCAULD (Madeleine DE), 21 à 26, 32.
 LA ROCHEFOUCAULD-D'URFÉ (Adélaïde DE), 362.
 LA ROCHEFOUCAULD-D'URFÉ (Louis-Christophe DE), 362.
 LASCARIS (Anne DE), 7.
 LASNE (Michel), 218, 343.
 LA TOUR, 69.
 LA VALETTE (DE), 38.
 LE BLOND, 223.
 LE FÈVRE (Pierre), 121, 197 à 199.
 LELONG (Pierre), 121.
 LESDIGUIÈRES, 69 à 71, 143, 191, 194, 196, 211, 348, 351.
 LÉVIS (Brémond DE), 111.
 LÉVIS (Gabrielle DE), 112, 113, 124.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Anne-Chartotte DE), 366.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Antoine DE), 108, 112.
- LÉVIS-CHATEAUMORAND (Charles-François DE), 357, 358.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Henri-Louis DE), 170, 357.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Jacques DE), 108.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Jean DE), 108.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Jean-Claude DE), 169, 173, 355 à 357, 363 à 365.
 LÉVIS-CHATEAUMORAND (Philippe-Elzéar DE), 357. — Sa femme, 357.
 LÉVIS-LÉRAN (Gaston DE), 358.
 LÉVIS-MIREPOIX (Charles-Philibert DE), 358.
 LÉVIS-MIREPOIX (Delphine DE), 356, 358.
 LÉVIS-MIREPOIX (duc DE), 109.
 LINGENDES (Pierre DE), 124.
 LONGUEVILLE (duc DE), 187.
 LONGUEVILLE (M^{me} DE), 278.
 LOUIS LE GROS, 5.
 LOUIS (saint), 86.
 LOUIS XI, 5, 359.
 LOUIS XIII, 209, 217, 348.
 LOUIS XIV, 279.
 LOURDEL (Lucien), 367.
 LUCINGE (Philiberte DE), 355.
 LYARENS (Humbert DE), 177.
- MAILLARD, 180.
 MAILLARD (Henri DE), marquis de SAINT-DAMIEN, 334, 363.
 MAILLY (Ant. DE), 360.
 MALLEISSYE (marquise DE), 356.
 MALLET-GRAVILLE (Anne DE), 12.
 MALORTIS (DE), 99.
 MANDELLOT, 31, 115.
 MARGUERITE DE VALOIS, 7, 77 à 81, 88, 138, 140.
 MARTELLANGES (le Père), 125.
 MARTIN (Charles), 164.
 MASQUARANNY, 137.
 * MAXIME, 236.
 MAYENNE ou DU MAINE (duc DE), 38, 39, 43, 187, 261.
 MÉCÈNE, 226.
 MÉDICIS (Catherine DE), 7.

- MÉDICIS (Julien DE), 177.
 MÉDICIS (Marie DE), 141 à 145, 155, 165 à 167, 187, 191, 196, 212, 217, 335, 345, 360.
 MERLON, 115.
 * MÉROVÉE, 236.
 MEYSENS, 369.
 MICHON, 137.
 MOIRIAZ (DE), 145.
 MONDOZ, 94.
 MONEILLE, 350.
 MONTLUEL (Claire DE), 178.
 MONTMORENCY (connétable Henri I^{er} DE), 51.
 MONTMORENCY (Henri II DE), 162.
 MONTPENSIER (duc DE), 41.
 MOROSINI (Ange), 180, 181.
 MUGNIER, 184, 354.
- NEMOURS (Charles de Savoie, duc DE), 40 à 55, 57, 81, 86, 111.
 NESME, 94.
 NEUFVILLE (Marie DE), 172.
 NEVERS (duc DE), 187, 188.
 NEYRAL, 118.
 NOIRMOUTIER (DE), 278.
- OLIER, 331.
 ORIBEAU, 349.
 ORLÉANS (Gaston D'), 162, 357.
- PACH (Christophe), 360.
 PALAIS (Gaspard DU), 333.
 PASSIN (Franç.), 153.
 PAUL V (le Pape), 188, 189.
 PAULMY (DE), 129.
 PÉDRO (don), 194, 196.
 PÉLASSIS, 164.
 PERRENOT-GRANVELLE (Hélène DE), 356.
 * PHARAMOND, 258.
 PHELYPEAUX, 165.
 * PLACIDIE, 235, 258.
 POCHAT-BARON, 200.
 POLIGNAC (Catherine DE), 33.
 POLLET (Marin), 365, 366.
 PONCENAT, 7.
 POTHIN (saint), 236.
 POUSSIN (LE), 281.
- PUISIEUX (DE), 145.
 PUY DE MUSSIEU, 362.
- QUINSON, 94.
- RADICATI, 196.
 RANYNE, 118.
 REGNAULD, 94.
 REURE (abbé), 367.
 RICHARD (abbé), 189.
 RICHELIEU, 348, 351, 357.
 RIGAUD, 215, 220.
 RIVERIE (DE), 48.
 ROLIN (Claudine), 177.
 ROLIN (Nicolas), 177.
 RONCHEROLLES (Berthe DE), 358.
 RONCHEROLLES (marquis DE), 358.
 ROTSCCHILD (James DE), 217.
 ROUX (Abraham), 351, 353.
 ROY (Claude), 351.
- SAINT-CHAMOND (Jacques DE), 36, 37, 44, 48.
 SAINT-CHAMOND (Melchior DE), 160.
 SAINT-PAUL (DE), 196, 349, 350.
 SAINT-THOMAS (DE), 369.
 SAINT-SORLIN (Henri DE SAVOIE, marquis DE), puis duc DE NEMOURS, 37, 44, 46, 53, 111, 134, 145, 147.
 SAINT-VIDAL (DE), 39, 40.
 SALERAN (DE), 334.
 SALES (saint François DE), 75, 121, 132 à 135, 184 à 186, 197, 198, 331.
 SANTA CROCE, 351.
 * SAVOIE (Amé DE), 200 à 202.
 SAVOIE (Charles - Emmanuel, duc DE), 50, 55, 57, 69 à 71, 75, 88, 91, 98, 99, 116, 117, 127, 129, 142 à 151, 177 à 179, 187 à 202, 208, 211, 212, 221, 330, 334, 347 à 351.
 SAVOIE (Emmanuel - Philibert, duc DE), 151, 154.
 SAVOIE (Louise DE), 214.
 SAVOIE (Marguerite DE), 72, 116, 193.

- SAVOIE (Philiberte DE), 177.
 SAVOIE (Thomas DE), 330.
 SAVOIE (Victor - Amédée DE), 143, 188, 191, 203, 330, 348 à 350.
 SAVOIE-TENDE (Honorat DE), 1, 2, 8.
 SAVOIE-TENDE (Renée DE), 1, 2, 7, 8, 19, 27, 96, 98, 151, 152, 154, 177 à 182.
 SAVOIE-VILLARS (Honorat DE), 7.
 SCALIN, ou ESCALIN DES AY-MARS, 1.
 SERVANT, 94.
 * SIGISMOND, 304.
 SIMIANE (marquis DE), 362.
 SIRMOND (le Père), 73, 138.
 SOISSONS (comte DE), 150.
 SOMMERIVE (comte DE), 262.
 SPINOLA (Ambroise), 213, 218, 360.
 SULLY, 142, 143.
 TARDIEU, 38, 39.
 TERRAL (DU), 50.
 TESTE (Jacques), 152, 153.
 * THÉODOSE LE GRAND, 235, 258.
 THIANGES (M^{me} DE), 279.
 THOMÉ, 118, 119.
 TOURNON (cardinal DE), 20, 22.
 TOURNON (Just-Louis DE), 21 à 26, 32.
 TRUFFIER, 129.
 URFÉ (Anne D'), 8, 31, 36 à 51, 63, 65, 70, 92 à 97, 103, 111, 152, 333, 364, 368.
 URFÉ (Antoine D'), 8, 9, 10, 19, 20, 47, 48, 97.
 URFÉ (Charles-Emmanuel D'), 105, 153, 172, 352, 360.
 URFÉ (Charlotte-Emmanuelle D'), 333, 334, 363.
 URFÉ (Christophe D'), 8, 20, 52, 115, 333.
 URFÉ (Claude D'), 6, 7, 10 à 13, 19, 240.
 URFÉ (Gabrielle D'), 351.
 URFÉ (Geneviève D'), 213, 359, 360.
 URFÉ (Guichard D'), 5.
 URFÉ (Jacques I^{er} D'), 1, 7, 8, 19, 27, 63, 177.
 URFÉ (Jacques II D'), 8, 18, 51, 70, 95, 97, 98, 152, 153, 172, 174, 179, 181, 194, 330, 351, 353, 359, 360, 363 à 365, 368.
 URFÉ (Jean D'), 4.
 URFÉ (Joseph-Marie D'), 361, 362.
 URFÉ (Louis D'), 359, 361.
 URFÉ (Pierre I^{er} D'), 5.
 URFÉ (Pierre II D'), 5, 6, 7, 262, 359.
 URSINS (Marie-Félicie DES), 346.
 VALENÇAY (DE), 349, 350.
 * VALENTINIEN III, 236, 258, 295.
 VALOIS (Charles DE), comte d'Auvergne, 40, 44, 117, 142, 196.
 VANDER LINDEN, 212.
 VAN DYCK, 140, 368 à 370.
 VAN SCHUPPEN, 369, 371.
 VENTADOUR (duc DE), 37.
 VERTPRÉ (DE), 161.
 VIBO (DE), 150.
 VILLARS (maréchal DE), 2.
 VILLEROY, 146, 149, 150.
 VITRI (André DE), 157.
 VITRI (Brémond DE), 157.
 VITRI (Jacqueline DE), 157.
 VITRI (Jean DE), 157.
 VITRI (Louis DE), 157.
 VITRI (Philippe DE), 158.
 VUIF, WLFÉ ou WOLF, 5.
 WATTEAU, 281.
 ZAMET (Sébastien), 179 à 181, 363.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

Nous avons exclu de cette table, sauf exceptions justifiées par des raisons spéciales : 1° les noms qui expriment plutôt une qualification qu'un pays ou une localité (baron d'*Entragues*, sénéchal de *Beucaire*, concile de *Trente*, ordonnance d'*Orléans*, etc.); 2° quelques noms très généraux, comme *Europe*, *France*, etc.

Les noms réels empruntés aux œuvres littéraires, et particulièrement à l'*Astrée*, sont mêlés aux autres.

- | | |
|---|---|
| Acre, 201. | Auvergne, 40, 41, 47, 48, 79, 80. |
| Aiguebelle, 70. | Avignon, 304. |
| Ain (département de l'), 174. | Azay-le-Rideau, 109. |
| Aix, rivière, 29. | Bâgé en Bresse, 151 à 154, 173, 204, 332, 334. |
| Albarine, rivière, 174. | Barrau (fort de), 70, 71. |
| Albe, 194. | Bayard (château), 70. |
| Albenga, 349. | Belley, 133, 145, 185. |
| Alexandrie en Italie, 196. | Blois, 196. |
| Allier, rivière, 68, 315. | Boën-sur-Lignon, 3, 225, 227. |
| Alpes Maritimes, 7. | Bonlieu, 3, 172, 224, 237, 278. |
| Ambérieu, 174. | Bonnétable, 299. |
| Ambert, 42. | Bourbonnais, 107, 108, 121, 122, 125, 126, 131, 145, 161, 165, 183, 356, 357. |
| Ande-la-Roche, 116. | Bourg en Bresse, 153. |
| Annecy, ville, 51, 52, 57, 75, 76, 88, 132, 133, 184, 192, 331. | Bourg-Argental, 37. |
| Annecy (lac d'), 197. | Bresse, 116, 152, 154. |
| Aquitaine, 236, 304. | Bruxelles, 360. |
| Arazzo, 350. | Bruzol, 143. |
| Arc (rivière et vallée de l'), 70, 71. | Bugey, 56, 98, 101, 116, 135, 144, 154, 174, 180, 184, 200, 329, 330, 367, 368. |
| Arène, torrent, 174. | Bury, 109. |
| Arles, 2, 236, 304. | |
| Arvière (chartreuse d'), 181, 365. | |
| Asti, 193, 196, 348. | |
| Aubusson, 282. | |
| Auneau, 31. | |
| Auteuil, 181. | |

- Calais, 236.
 Camargue (la), 2.
 Carpasso, 152.
 Cervérieu, 178.
 Cervières, 3, 17, 47 à 49, 225.
 Cervo, riv., 195.
 Ceyzérieu, 56, 365.
 Cezay, 29.
 Chaise-Dieu (la), 8.
 Chalain-d'Uzore, 3, 225.
 Chalmazel, 3.
 Chambéry, 57, 59, 70, 75, 135, 144, 184, 191, 198, 199, 330.
 Chamousset, 70.
 Chamoux, 70.
 Charabosse, 366.
 Charbonnières, 70.
 Charenton (pont de), 280.
 Charlieu, 37, 111, 240.
 Châteaumorand, 28, 48, 63, 65, 67, 99, 100, 107 à 127, 131, 132, 136, 137, 145, 150, 151, 153, 156 à 167, 171, 176, 177, 181, 184, 188, 204, 205, 208, 211, 258, 329, 332, 333, 355 à 359, 369.
 Châteauneuf, 98, 116, 151, 173, 175 à 181, 355, 363.
 Châtelard en Dombes, 41.
 Châtelus, 116, 162.
 Chaugy, 100, 116.
 Chaumont, château, 117.
 Chenillac, 111.
 Chenonceaux, 109.
 Cholis, 100, 116.
 Cleppé, 225.
 Colombier (le), mont., 174, 183.
 Constantinople, 7, 236.
 Cosio, 349.
 Couzan, ou Coursant, 256.
 Cras (la), mont., 174.
 Crescentino, 194, 195.
 Crève-Cœur, 194.
 Crozet, 262.
 Cuines, 71.
 Cusset, 40.
 Dauphiné, 183, 191, 304, 345.
 Dijon, 304.
 Dombes, 41, 42.
 Ecotay, 113.
 Epierre, 70.
 Espaly, 31, 39 à 41.
 Essalois, 36 à 39.
 Estroillac (pont d'), 39.
 Ezla, riv., 59 à 61, 271.
 Faucigny, 197.
 Feurs, 3, 50, 51, 81, 224, 256.
 Firminy, 368.
 Fontainebleau, 92, 141, 165 à 167, 180, 258.
 Forez, 2 à 17, 29 à 32, 36 à 38, 42 à 50, 54, 55, 59, 64, 66, 78, 79, 91, 101 à 107, 110 à 115, 119, 122, 132, 136, 165, 192, 198, 203, 206, 214, 224 à 231, 236, 241 à 245, 249, 250, 256, 258, 262, 280, 281, 294, 300, 309 à 314, 318, 319, 332, 336, 337, 344, 352, 359, 362, 368.
 Gavi, 349.
 Gazolhan, 16.
 Gênes (ville et État de), 8, 182, 193, 348, 349.
 Genève, 91, 149.
 Genevois, 197.
 Gex (pays de), 116, 154.
 Givors, 47.
 Goutelas, 79.
 Graisivaudan, 70.
 Grand-Bornant (le), 197.
 Guigne, riv., 283.
 Hôpital-sous-Rochefort (l'), 3.
 Hôpitaux (gorge des), 174.
 Ile-Barbe (l'), 306.
 Isère (vallée de l'), 70.
 Isoure ou Uzore, 2, 3, 4, 224, 227, 234, 239, 254, 259, 278, 294, 336.
 La Bastie, 3, 4, 6, 10 à 17, 25, 27 à 29, 48, 63, 64, 95 à 98, 114, 172, 211, 235, 240, 258, 260, 317, 351, 357, 361, 362, 371.
 La Bouteresse, 225.
 La Curée, 28.

- Laigneux, 225.
 Laillau, 124, 125.
 La Merlée, 333.
 Languedoc, 162.
 La Pacaudière, 28.
 La Pra, 225.
 La Roche-Turpin, 28.
 La Salle, 28.
 Le Croisic, 318.
 Léon (roy. de), 59.
 Le Puy, 37, 39 à 41, 78.
 Lérans, 109.
 Les Molettes, 70.
 Lignon du Forez, riv., 3, 4, 6,
 12, 18, 27 à 29, 101 à 106,
 110, 151, 169, 174, 184, 204,
 207, 209, 210, 217, 224 à 232,
 237 à 244, 252, 256, 258, 260,
 266, 271, 279, 282, 294, 301,
 306 à 322, 336, 337, 352, 368.
 Lignon du Velay, riv., 3.
 Livri (forêt de), 279.
 Loire, fl., 2, 3, 7, 38 à 40, 44.
 Loire (dép. de la), 109.
 Lorette, 121, 127, 204.
 Loyes, 174.
 Lucédio, 194.
 Luyrieu, 178.
 Lyon, 15, 17, 31, 35 à 44, 47 à
 50, 76, 78, 89, 95, 116, 117,
 119, 133, 137, 143, 152, 178,
 196, 230, 236, 240, 279, 294,
 300, 318, 331, 357.
 Lyonnais, 4, 36, 51, 184.
 Mâcon, 151, 152.
 Malte, 27, 63 à 65, 104.
 Marcilly, 224 à 231, 237, 241,
 255, 278, 281, 317, 336.
 Marro, 7, 151.
 Marseille, 1, 2, 8, 230, 236.
 Masseran, 194.
 Maurienne, 60, 70, 75.
 Menticata, 349.
 Métrieux, 31.
 Meudon, 296.
 Mibonnet, 124, 125.
 Milan, 57.
 Milanais, 193, 194, 348.
 Moind, 225.
 Monistrol-sur-Loire, 40.
 Montbrison, 3, 7, 14, 16, 17, 31,
 42, 51, 54, 55, 76, 81, 88, 95,
 111, 113 à 115, 137, 160, 225,
 256, 286, 317, 356, 359, 368.
 Montferrat, 182, 193, 194, 200.
 Montgilbert, 111.
 Montmerle (chartreuse de), 153.
 Montormontier, 122, 126, 129.
 Montrond, 258.
 Montverdun, 2, 3, 8, 95, 224,
 239, 336.
 Monzon, 351.
 Moulins, 2, 68, 113, 121 à 126,
 132, 136, 156, 173.
 Nantua, 175.
 Nave, 349.
 Nice (ville et comté de), 2, 7, 350.
 Novi, 349.
 Oneglia, ou Oneille, 152, 350.
 Ormée, 349.
 Paris, 31, 36, 42, 45, 47, 48, 92,
 99, 101, 104, 119, 120, 131 à
 140, 145, 149, 150, 165, 173,
 178, 181, 184, 203 à 207, 258,
 329, 354, 358, 360.
 Pavie, 196, 197.
 Péronne, 38.
 Picardie, 34.
 Piémont, 69, 101, 186, 192 à 194,
 329, 347.
 Pierre-Châtel, 149.
 Pierre-Scize, 43, 45.
 Piève (la), 349.
 Poglio, 350.
 Poncins, 225.
 Pont de la Bouteresse, 3, 256,
 278, 280, 309.
 Pontcharra, 70.
 Pouzeux, 113, 124 à 126.
 Préla, 151.
 Provasi, 152.
 Provence, 1, 2, 137.
 Rambouillet, 278.
 Rhodes, 200 à 202.
 Rhône, fl., 149, 183, 196, 230,
 236, 243.

- Riom, 40.
 Ripaille, 57, 83, 221.
 Rivière du Ponent, 349, 351.
 Rivoles, 151, 177, 179.
 Roannais, 2, 10, 28, 47, 48, 101, 113, 262.
 Roanne, 48, 118, 137, 369.
 Rochefort en Forez, 225.
 Rome, 182, 204, 236, 258.
 Rufieu, 175.

 Sail, 162.
 Saint-Cloud (pont de), 280.
 Saint-Damien, 194.
 Saint-Denis, 141.
 Saint-Etienne en Forez, 37, 115, 191, 318.
 Saint-Etienne-de-Cuines, 71.
 Saint-Etienne-le-Molard, 4.
 Saint-Fargeau, 279, 280.
 Saint-Flour, 112.
 Saint-Germain-Laval, 13, 119.
 Saint-Jean-de-Maurienne, 71.
 Saint-Jean-de-Sixt, 197.
 Saint-Just-en-Chevalet, 47, 95, 96, 203, 332, 333.
 Saint-Marcel-d'Urfé, 318.
 Saint-Marcel en Velay, 41.
 Saint-Martin-d'Estreaux, 95, 99, 100, 107, 112, 118, 121, 157, 160 à 164, 318, 356. — Voir aussi : Châteaumorand.
 Saint-Paul-d'Uzore, 225.
 Saint-Pierre-Laval, 116, 162.
 Saint-Rambert-en-Bugey, 331.
 Saint-Sulpice (abbaye de), 365.
 Sainte-Marguerite (îles), 357.
 Saluces (marquisat de), 71, 91, 116.
 San Germano, 194.
 Saône (bassin de la), 236.
 Sauvain, 3.
 Savigneux, 225, 255.
 Savoie, 51, 52, 64, 69, 101, 117, 135, 149, 191, 197, 200, 304, 329, 347.
 Seine, fl., 236, 298, 309.
 Senoy, 57, 72, 83, 116, 126 à 129, 132, 175, 184, 204, 205.
 Sens, 257.

 Sézia, riv., 195.
 Soissons, 236.
 Sorgue, riv., 255, 283.
 Suisse, 304.
 Sury, ou Surieu, 44, 256.
 Suze (vallée de), 143.

 Tende (bourg et comté de), 7.
 Thones, 197.
 Thuringe, 236.
 Tortone, 362.
 Toué, 350.
 Toulouse, 236.
 Tour Ranquin (la), 133.
 Tournon (ville et collège de), 8, 14, 17, 20 à 26, 32, 62, 65, 66, 292.
 Tourzy, 28.
 Trolhes (pont des), 40.
 Turin, 57, 67, 92, 116, 129, 144 à 150, 177, 181, 184, 188, 190, 200, 203 à 205, 258, 269, 330, 332, 348, 352.

 Urfé (château d'), 4, 5, 95.
 Usson en Auvergne, 77 à 80, 138.
 Uzore. — Voir Isoure.

 Vachères en Velay, 95, 152.
 Valprivas, 17.
 Valromey, 56, 98, 116, 143, 151, 154, 173, 175 à 181, 192, 330, 353, 354, 363 à 367.
 Valteline, 348.
 Vassy en Champagne, 318.
 Vaucluse (font. de), 2.
 Vaujany (col de), 70.
 Vaux (pays de), 149.
 Veauve, riv., 286.
 Velay, 37, 39 à 41.
 Vendômois, 28.
 Venise, 182, 188, 204, 358.
 Vichy, 40, 315.
 Vienne, 24, 42, 45, 46, 51, 52, 240.
 Villanova, 350.
 Villaret (le), 197 à 199.
 Villefranche, près Nice, 350 à 354.
 Villerêt, 48.

390 LA VIE ET LES ŒUVRES D'HONORÉ D'URFÉ

Vimory, 31.	à 186, 189, 192, 200, 203
Vincennes, 262.	à 205, 208, 235, 328, 330, 332,
Vintimille, 152.	334, 353 à 357, 363, 365, 368,
Virieu-le-Grand, 52, 57, 72, 89,	369, 371.
98, 116, 126, 127, 129, 131	Vitry, 305.
à 137, 145, 150, 151, 154, 173	Voltagio, 349.

TABLE DES MATIÈRES

A DIANE DE CHATEAUMORAND.

PRÉFACE.

CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES INFLUENCES

Naissance d'Honoré d'Urfé. — Le *Pays de l'Astrée*. — La famille d'Urfé. — Le château de la Bastie. — La bibliothèque de la Bastie. — Le milieu littéraire 1

CHAPITRE II

L'ENFANCE ET LA PREMIÈRE JEUNESSE

Enfance heureuse. — Le chevalier de Malte. — Au collège de Tournon : la *Triomphante entrée*. — Retour à la Bastie : le *Triomphe d'Amour*. — Première ébauche de l'*Astrée* 18
 Description de la « *Triomphante entrée* » 32
 Description de la « *Philocalie* » de Jean Ducroset..... 32

CHAPITRE III

LE LIGUEUR

Un mot sur la Ligue. — La Ligue forézienne. — Prise d'Essalois. — Les deux sièges d'Espaly. — La journée du 18 septembre. — Suprême tentative et arrestation. — Mort du duc de Nemours. — Seconde arrestation. — Retraite dans le Bugey..... 34

CHAPITRE IV

DE LA LIGUE AU MARIAGE

A Senoy en Bugey. — Poésies religieuses. — Le *Sireine* : le sujet ; la

392 LA VIE ET LES ŒUVRES D'HONORÉ D'URFÉ

forme; le modèle; le succès. Le sens allégorique : Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand. — Reprise de la Maurienne 56
Notice bibliographique sur le « Sireine » 71

CHAPITRE V

LES ÉPISTRES MORALES

Antoine Favre; publication de *Epistres morales*. — La dédicace; Marguerite de Valois et les d'Urfé. — Caractère des trois livres des *Epistres*. — L'érudition. — Le style. — Conclusion..... 75
Notice bibliographique sur les « Epistres morales » 87

CHAPITRE VI

LE MARIAGE

Honoré d'Urfé en 1599. — Annulation du mariage d'Anne d'Urfé, et des vœux du chevalier de Malte. — Traité de famille du 28 mai 1599. — Le mariage. — Histoire de Céladon et d'Astrée..... 91

CHAPITRE VII

CHATEAUMORAND

Quelques mots sur Châteaumorand; souvenirs d'Honoré et de Diane. — Diane de Châteaumorand. — Honoré d'Urfé et la conspiration de Biron. — Urfé à Châteaumorand. — Le Bourbonnais et Honoré d'Urfé; fondation du collège de Moulins. — La *Savoysiade* 107
Notice bibliographique sur la « Savoysiade » 128

CHAPITRE VIII

PARIS

Séjour d'Honoré et de Diane à Paris. — En Bugey; l'Académie florimontane. — Second séjour à Paris; relations; Urfé et Etienne Pasquier; Urfé et Henri IV. — Mission secrète à Turin; retour à Paris. — Acquisition du marquisat de Bâgé; le procès du présidial..... 131

CHAPITRE IX

UN ÉPISODE

Mortelle inimitié de Diane et du comte de Saint-Geran. — Quatre jours de rapines; comment M. de Saint-Geran célébra la quarantaine de sa grand-mère. — Intervention de la reine-régente : lettres à Honoré et à Diane. — Les suites de l'affaire..... 155

CHAPITRE X

VIRIEU-LE-GRAND

La séparation et ses causes. — Urfé s'installe à Virieu-le-Grand — Coup d'œil sur l'histoire de Virieu. — Erection du marquisat de Valromey. — Saisie, vente et rachat ; Sébastien Zamet. — Honoré à Virieu : le château ; le travail ; les relations..... 171

CHAPITRE XI

LA POLITIQUE ET LA GUERRE

Les Malcontents ; missions d'Urfé à Turin, à Venise et à Rome ; *Lettre écrite par un bon François*. — Guerre du Montferrat ; Urfé soldat ; siège de Verceil. — Urfé et le bienheureux Pierre Lefèvre. — Une page de critique : lettre sur l'*Amedeida*..... 187

CHAPITRE XII

L'ASTRÉE

I. — HISTOIRE MATÉRIELLE DE L'ASTRÉE

Où l'*Astrée* a-t-elle été écrite ? — La collaboration de Baro. — Editions originales des cinq parties. Editions partielles de la III^e et de la IV^e. La suite de Borstel ; lettre des *Parfaits amants*. La *Fille d'Astrée*. — L'*Astrée* dans les recueils. — Remaniements et abrégés. — Traductions. 204
Notice bibliographique de l' « Astrée »..... 216

CHAPITRE XIII

L'ASTRÉE (Suite).

II. — CE QUE C'EST QUE L'ASTRÉE

Le cadre ; les bergers du Lignon. — Histoire principale et autres histoires. — Composition de l'*Astrée* ; fécondité d'invention ; complexité ; invraisemblances. — Le roman historique ; la théologie gauloise. — Le roman sentimental : métaphysique amoureuse, controverses et procès d'amour.. 224

CHAPITRE XIV

L'ASTRÉE (Suite).

III. — LES ACCESSOIRES. LE STYLE. LES SOURCES LITTÉRAIRES

Les accessoires du roman : les poésies ; les lettres ; le merveilleux ; les descriptions de la nature ; les descriptions d'art ; les aventures modernes et la clef de l'*Astrée*. — La prose de l'*Astrée*. — Les sources littéraires et l'originalité de l'*Astrée*..... 251

CHAPITRE XV

L'ASTRÉE (*Suite*).

IV. — L'INFLUENCE DE L'ASTRÉE

Influence sur les mœurs ; sur les relations de société : le cercle de Mlle de Montpensier. — Sur l'art. — Sur la littérature en général. — En particulier sur le roman. — Et plus encore sur le théâtre : 35 pièces tirées ou imitées de l' <i>Astrée</i>	275
<i>Notice bibliographique sur le théâtre de l' « Astrée »</i>	297

CHAPITRE XVI

L'ASTRÉE (*Suite et fin*).

V. — LA FORTUNE DE L'ASTRÉE

Première période. Le culte de l' <i>Astrée</i> . Essai de réaction. — Seconde période. Estime respectueuse ; Boileau et La Fontaine. — Troisième période. Discrédit. L' <i>Astrée</i> dans la littérature sentimentale. — Quatrième période. Réhabilitation. — Ce qui restera de l' <i>Astrée</i>	302
<i>Bibliographie des principaux travaux relatifs à l' « Astrée »</i>	323

CHAPITRE XVII

LES DERNIÈRES ANNÉES

Séjours à Turin, à Virieu et à Châteaumorand ; réconciliation avec Diane. — Affaires de famille. — Les <i>Tristes amours de Floridon</i> . — La <i>Sylvanire</i> ; théorie du vers sans rimes ; la <i>Sylvanire</i> de Mairet.....	329
<i>Description des « Tristes amours »</i>	344
<i>Description des deux « Sylvanires »</i>	345

CHAPITRE XVIII

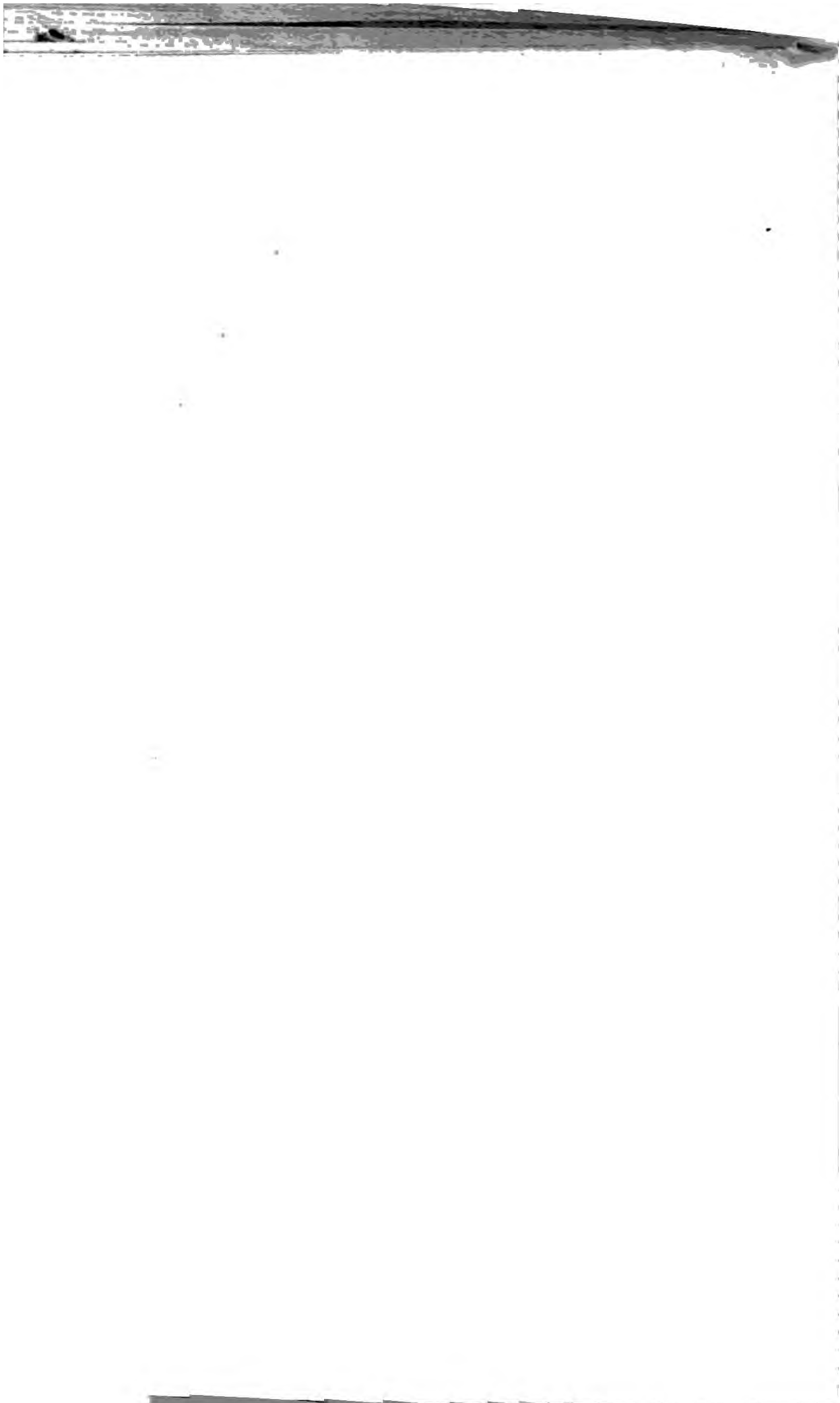
LA MORT. — ÉPILOGUE

Guerre de la Valteline. — Mort d'Honoré d'Urfé ; le <i>Tombeau de Céladon</i> ; l'inventaire. — Mort de Diane de Châteaumorand ; sa succession. — Destinée de Châteaumorand ; de la Bastie ; de Virieu-le-Grand. — Erection du Monument d'Honoré d'Urfé à Virieu.....	347
<i>Note sur les portraits d'Honoré d'Urfé</i>	368
AUTEURS CITÉS OU NOMMÉS.....	373
TABLE DES NOMS DE PERSONNES.....	380
TABLE GÉOGRAPHIQUE.....	386
TABLE DES MATIÈRES.....	391

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

8, RUE GARANCIÈRE — 0^e



419

AF 1

LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

HONORÉ D'URFÉ

PAR

LE CHANOINE O.-C. REURE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ LIBRE DES LETTRES DE LYON

Avec quatre gravures hors texte



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1910

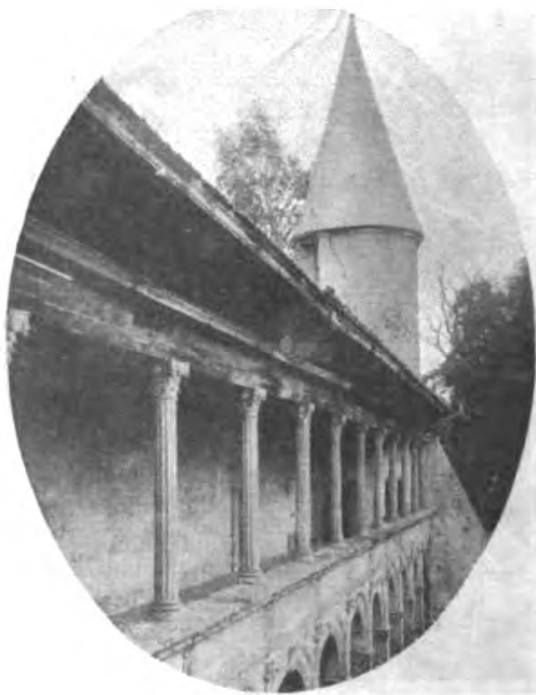
Tous droits réservés



1875

1875

1875



Château de la Bâtie

